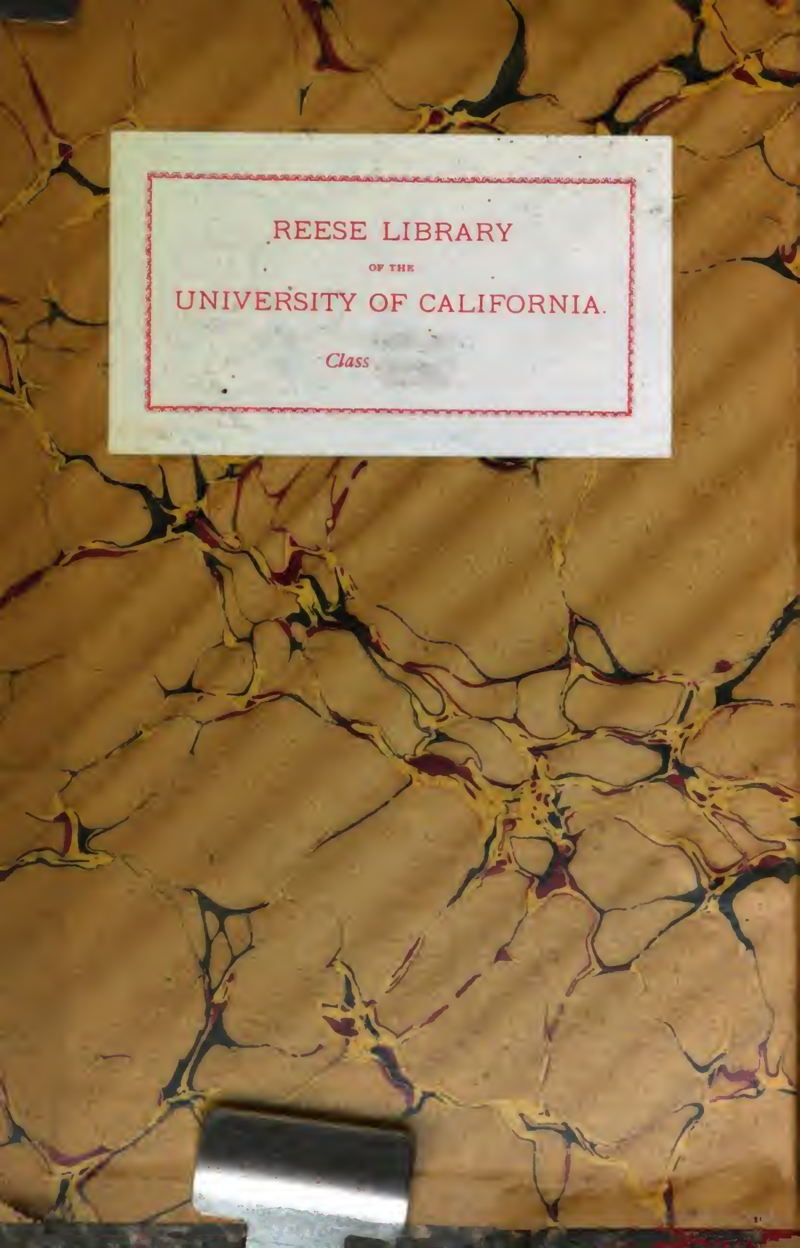
VIE ET CORRESPONDANCE DE MERLIN DE THIONVILLE

Antoine-Christophe Merlin de Thionville, Jean Reynaud


Digitized by Google


REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class



VIE ET CORRESPONDANCE

DE

MERLIN DE THIONVILLE

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET,
RUE MIGNON, 2.

Digitized by Google

VIE ET CORRESPONDANCE

DE

MERLIN DE THIONVILLE

PUBLIÉ PAR

M. JEAN REYNAUD

« Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere. »

(TACIT., *Agric.*)


REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PARIS

FURNE ET CIE, ÉDITEURS,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

M DCCC LX

L'Éditeur se réserve le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

On peut, je crois, sans crainte d'être contredit, poser en fait qu'un homme n'est pas connu tant qu'il ne l'est que sur la foi de ses ennemis politiques. Chacun ne sait que trop, en effet, comment, dans l'ardeur des luttes civiles, il s'élève dans les cœurs de si vives passions, que la vue en est comme troublée, et que l'on n'aperçoit plus ceux qui sont rangés sous le drapeau opposé qu'à travers un prisme qui les défigure entièrement. Les esprits les plus fermes ne sont pas plus à l'abri de ces emportements que de ces illusions, car plus les opinions sont réfléchies et sérieuses, plus on s'y échauffe; et quant aux esprits violents et aveugles, il leur arrive presque toujours de remédier d'instinct à la solidité qui leur manque par une sorte de fanatisme et de vertige : pareils à ces combattants qui, ne sentant pas en eux le vrai courage, se montent la tête. Aussi quelle valeur accorder aux informations que les journaux contemporains, et particulièrement les journaux de bas étage, surtout dans les temps de révolution, peuvent fournir à l'histoire pour établir son jugement sur la vie privée et le caractère des

165511

Digitized by Google

personnes! Malheur aux écrivains assez imprudents pour s'y fier; car leurs compositions, quelque talent qu'ils y aient dépensé, sont comme des palais sur le sable : un souffle met leurs fondations à nu et tout leur édifice à néant.

Ces réflexions, applicables à tant de noms, s'ajustent d'une manière toute spéciale à celui de Merlin de Thionville. Placé entre les partisans de l'ancien régime qu'il avait énergiquement combattus à l'Assemblée législative, à la Convention, sur les champs de bataille du Rhin et de la Vendée, et les partisans de Robespierre contre lesquels, soit à la tribune, soit dans les rues, il n'avait pas soutenu une guerre moins vive, cet éminent citoyen s'est trouvé naturellement en butte aux flèches empoisonnées des deux partis. Calomnié à la fois par les journaux royalistes et par les journaux républicains, les témoignages de haine et de colère qui s'attachaient ainsi à lui des deux côtés ont semblé se vérifier réciproquement et revêtir le caractère d'une condamnation sans appel. Aussi la plupart de ceux qui, prématurément peut-être, ont commencé à écrire l'histoire de la révolution, sont-ils devenus facilement dupes à son sujet; et pour avoir accepté sans critique l'autorité de ces feuilles d'un jour dont les invectives leur souriaient, ces écrivains, soit démocrates, soit monarchiques, sont entrés à leur tour, sinon dans le mensonge, tout au moins dans la fausseté.

Dès les dernières années de Merlin, les premiers indices de cette tendance, qui ne devait faire depuis lors qu'empirer, s'étaient laissé soupçonner. L'histoire de la révolution s'essayait, et après avoir débuté par des préliminaires d'un caractère assez froid, mais aussi assez impartial, elle n'avait pas tardé à se diviser avec animation entre les partis extrêmes. Merlin, atteint de quelques coups, s'était senti averti; mais sûr de lui et du bon aloi de tous ses actes, il était plutôt d'humeur à se venger de telles attaques, comme il l'avait fait au temps de la mêlée, par la dérision et le mépris que par une riposte sérieuse. Cependant, mis en éveil et comprenant combien pou-

Digitized by Google

vait devenir critique, faute de défenseurs, la position des hommes qui s'étaient dévoués au parti moyen, il se décida enfin à prendre la plume pour écrire ses mémoires et se faire connaître à la postérité tel qu'il se connaissait si bien lui-même. C'est alors que la mort vint, et nous l'enleva dès les premières pages, tout plein encore de verve et de vigueur, et dans l'incomparable fraîcheur de ses souvenirs.

La perte est sans remède ; non qu'il ne soit facile, heureusement, de débarrasser la personne de Merlin des calomnies qui ont tenté de s'attacher à son nom : c'est une folle poussière qui ne tient pas ; mais parce que l'histoire de la révolution ne peut attendre d'aucune plume les services qu'elle eût retirés de la sienne. Indépendamment de tant de faits de détail propres à éclairer les événements les plus considérables et dont il a emporté le secret, lui seul eût été capable de nous donner un juste exposé des transformations qu'il avait espérées pour la France, loin du despotisme comme des utopies, sur le solide terrain du génie national et de la liberté. Il ne nous est plus possible de nous replacer exactement au même point de vue ; le passé ne s'offre plus à nous sous les mêmes couleurs qu'à ceux qui l'apercevaient à travers les premiers tourbillons de l'ère nouvelle, et ses reflets, en se projetant sur l'avenir, le teignent aussi d'autres nuances ; les mêmes objets, vus de plus loin, prennent d'autres formes ; et la révolution elle-même, en se prolongeant, s'empreint successivement de caractères différents. Nous-mêmes, nourris par d'autres idées et façonnés par d'autres événements que nos pères, nous distinguons de mieux en mieux ce qui, dans les préliminaires dont ils ont été les témoins et les acteurs, doit durer et grandir d'avec ce qui n'a été que passager ; et tout en demeurant d'une manière générale dans leur tradition, nous nous sentons une autre ambition que d'y rester rivés : d'ailleurs les répéter ne serait pas les continuer.

Ma pensée, en méditant le volume que je présente ici au public, n'a donc nullement été de chercher à me substituer à Merlin. Une telle entreprise m'eût semblé, comme je viens de

Digitized by Google

le dire, chimérique. Si j'ai essayé de le faire revivre, ç'a été seulement en recueillant d'une main pieuse, parmi les papiers qu'il avait eu le soin de conserver, les pièces qui m'ont paru propres à le faire connaître et à le venger ainsi des basses injures ; et en joignant à ce secours les informations du Moniteur sur ses discours et ses actes publics, j'ai esquissé sa vie et indiqué le sens dans lequel pourrait aujourd'hui se développer son esprit. Formé par lui, dès mes jeunes années, à l'amour de la patrie et de la république, initié par ses récits aux phases principales de la révolution, la mémoire encore toute retentissante de ses leçons, j'étais peut-être dans des conditions meilleures que qui que ce fût pour m'appliquer à cette tâche dont une profonde reconnaissance me faisait un devoir. Puissé-je, en relevant, comme je ne doute pas de l'avoir fait, l'honneur de ce nom, avoir réussi en même temps à le recommander, autant qu'il en est digne, à l'attention de l'histoire !

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

MERLIN DE THIONVILLE.

Il nous reste à faire connaître Merlin par sa correspondance. Bien mieux que les Mémoires, les correspondances sont aujourd'hui considérées avec raison comme le complément obligé de toutes les biographies. Non-seulement elles donnent la vie à des détails souvent précieux par leur minutie même; mais elles forment la plus solide garantie de la sincérité de l'histoire, les personnes s'y trouvant peintes au naturel par un travail tout spontané, à peu près comme dans ces images photographiques où les traits se reproduisent d'eux-mêmes, sans art, et avec la

Digitized by Google

plus incontestable authenticité. De même que ces images, mais dans l'ordre supérieur de l'esprit, les lettres sont les traces laissées par la vie elle-même sur son passage; et tandis que l'histoire déploie tous les efforts de son pinceau pour nous représenter la vérité, elles sont la vérité même, simple et à découvert.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de donner à cette partie de notre publication tout le développement que nous aurions souhaité. Merlin, selon l'habitude commune, conservait plutôt les lettres qui lui étaient adressées que celles qu'il écrivait; et ces dernières ont si bien eu le temps de se perdre, que, malgré nos efforts, nous n'avons presque rien pu en retrouver hors de ce qui était resté à l'état de brouillon ou de copie dans les papiers de son héritage. Mais il nous a semblé que les premières, en nous mettant au courant de ses relations publiques et privées, ne jetaient guère moins de jour sur sa personne que les autres; car ne pourrait-on pas dire en effet qu'un homme se juge aussi bien par la nature des lettres qu'il reçoit que par la nature de celles qu'il écrit? et aussi, d'une grande quantité de pièces courantes de ce genre, avons-nous soigneusement mis à part les plus valables pour les joindre à celles qui viennent de lui.

Nous avons divisé le recueil, pour plus de clarté, en trois parties : les lettres particulières, les lettres officielles et la correspondance avec Thionville. On reconnaîtra sans peine que la plupart de ces écrits intéressent non-seulement la personne de Merlin, mais l'histoire même de la révolution. Cette histoire ne pourra bien s'écrire que lorsqu'elle se trouvera éclairée par des documents d'un caractère à la fois plus pénétrant et plus naïf que ceux qui appartiennent à la polémique de la tribune et des journaux; et assurément, il est à regretter, à ce

Digitized by Google

point de vue, que les collecteurs ne se soient pas appliqués à recueillir un plus grand nombre de lettres du genre de celles qui forment notre première partie. Loin de rejeter celles qui étaient signées de noms obscurs, nous les avons relevées avec d'autant plus de prédilection, que ce sont souvent les expressions les plus humbles de la vie qui nous font le mieux entrer dans la profondeur des situations générales, en nous offrant, en raison même de leur origine, la représentation la plus exacte de l'état et des sentiments des multitudes.

Les mêmes motifs nous ont porté à donner place à la correspondance de Merlin avec sa ville natale, pendant le cours de la révolution. Non-seulement cette correspondance concourt à le faire connaître en montrant dans quel vif foyer de patriotisme il avait pris naissance, mais elle est également susceptible de profiter à l'histoire générale ; et en effet cette histoire n'atteindra non plus sa perfection que lorsqu'au lieu de se concentrer exclusivement sur la capitale, elle étendra ses vues à l'ensemble du pays, et nous communiquera ainsi les inspirations et les élans de la nation tout entière. A ce point de vue, ce qui se rapporte aux localités les plus minimes a donc sa valeur aussi bien que ce qui émane des individualités les plus chétives, et nous pouvons, dès à présent, comprendre que le service de la postérité nous commande de ne rien laisser perdre de tant de menus chapitres du testament de nos pères. Leur réunion fera un jour leur grandeur.

En résumé, toute cette correspondance nous a paru de nature à être lue avec intérêt et plaisir. Chacune des trois parties reproduit ce que l'on pourrait nommer la gamme de la révolution, mais chacune à sa manière. La première, malgré ses lacunes qu'il n'a pas dépendu de moi de combler, est la plus générale : on y entend les premiers frémissements de 92, les

Digitized by Google

accents de la terreur, puis quelques-uns des tons plus soutenus qui leur succèdent. La seconde est presque toute militaire : elle est pleine du fracas des armes, et pour la campagne de 95 en particulier, elle nous initie à tous les secrets de la misère et de la stagnation de notre armée du Rhin; quelques points diplomatiques d'une haute valeur y sont aussi touchés en passant. Enfin la troisième nous met sous les yeux les émotions, les troubles, les intrigues de la petite ville : c'est la révolution dans sa miniature.

Digitized by Google


OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Douai, 18 janvier 1792.

MONSIEUR,

Je suis bien reconnaissant de votre lettre du 14 et de celle qui l'a précédée, et je regrette infiniment que le temps me manque pour entrer avec vous dans de grands détails. Je vous dirai seulement :

1° Que les Brabançons paraissent maintenant hésiter à lever l'étendard, d'un côté parce qu'ils craignent que nous ne fassions pas la guerre, et qu'en ce cas, ils ne demeurent seuls exposés aux forces de Léopold ; de l'autre, parce qu'ils ont, disent-ils, des renseignements non équivoques sur un prochain départ du roi, auquel cas ils ignorent ce que deviendrait la France, et par conséquent quel secours ils pourraient en tirer ;

2° Qu'ici, comme à Paris, les patriotes désirent la guerre autant que les aristocrates la redoutent ;

3° Que les émigrations continuent ou plutôt vont en quadruplant ;

4° Que le projet de congrès, dont a dernièrement parlé M. Gensonné au nom du comité diplomatique, existe si bien, qu'avant-hier on m'a sondé pour m'y faire entrer, proposition à laquelle j'ai répondu nettement que je ne connaissais pas, que je ne reconnaîtrais jamais, le roi présent ou absent, d'autre congrès en France que l'Assemblée nationale ;

5° Que sans doute vous et vos dignes coopérateurs vous êtes déjà concertés sur les mesures qu'il y aurait à proposer à l'Assemblée nationale, si, comme on le craint, le roi allait encore nous manquer ;

6° Que j'ai trouvé le rapport du ministre de la guerre bien perfide sur une multitude de points et qu'il serait bon qu'on le disséquât en pleine Assemblée nationale.

Mille amitiés. MERLIN.

Cette lettre est de la main de Merlin de Douai. Merlin de Thionville en donna lecture à l'Assemblée législative, dans la séance du 20 janvier 1792. Elle repré-

Digitized by Google

sente le premier anneau d'une amitié qui s'est étendue à partir de là sur toute la vie des deux illustres homonymes. Il semblait que la similitude du nom, jointe à la conformité des sentiments et des souvenirs, eût créé entre eux une sorte de parenté. Je trouve dans une note de la main de Merlin de Thionville le passage suivant, dont le début semble à l'adresse de plus d'un historien de la révolution : « Ne pas confondre avec Merlin de Douai, légiste. Ils ne sont pas parents ; mais toujours amis, ils se sont presque toujours concertés dans les grandes crises comme dans les émeutes qui troublèrent souvent la paix publique, et qui étaient constamment l'ouvrage des terroristes de la queue de Robespierre. » Les lettres que nous publions dans la seconde partie de cette Correspondance forment un commentaire suffisant de cette indication concise.

Merlin de Douai avait huit ans de plus que Merlin de Thionville. Voué comme lui à la profession du barreau, et porté comme lui à la cause de la révolution, il l'avait devancé sur la scène politique. Élu à l'Assemblée constituante, son nom était connu de toute la France alors que celui de l'avocat de la Moselle ne l'était encore que dans l'intérieur de ce département. Membre du Comité de salut public après le 9 thermidor, ministre de la justice sous le Directoire, Directeur après le 18 fructidor, collaborateur principal du Code civil, procureur général à la Cour de cassation sous l'empire, il fut exilé en 1815. Les deux amis ne se retrouvèrent qu'à la suite de la révolution de 1830, et pour un laps bien court. Doués d'esprits et de caractères différents, l'un porté au goût du droit, comme l'autre à celui des armes, leurs cœurs n'en demeurèrent pas moins unis sans le moindre nuage pendant quarante ans.

Neufchâtel, 21 mars 1792.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ AMI,

Je suis à faire une course en Suisse, et j'arrive aujourd'hui à Neufchâtel, de Berne, où j'ai couché hier, avec un cultivateur de mes amis.

Je vous crayonne à la hâte quelques propos qui se sont tenus à table d'hôte hier au soir à l'auberge de la Couronne ; on s'est fort peu gêné de notre présence ; nous ne parlions qu'allemand et l'on nous a pris pour des marchands de chevaux qui revenaient de la foire de Soleure.

Il y eut huit ou dix aristocrates parmi lesquels brillait un M. Villeneuve, cousin germain de M. Saint-Marcien, originaire des environs de Toulouse, et officier au régiment d'Artois, cavalerie.

Ce Monsieur avait toute l'encolure d'un émissaire de Coblenz à Chambéry. C'était, disait-il, son troisième voyage d'une de ces villes à l'autre, et il n'a pas craint de passer à Strasbourg, il y a quinze jours. On lui a reproché sa témérité : il a répondu de façon à persuader que ces rentrées en France étaient fréquentes, et que même les officiers des postes des frontières étaient ordinairement d'accord avec les émissaires et qu'il n'y avait point de risques à courir.

M. Villeneuve s'est vivement plaint de M. K....., auquel on avait

Digitized by Google

fait passer 60 000 livres pour mettre la garnison de Landau en insurrection. M. Briche, votre collègue, en avait réclamé la moitié pour lui; mais M. Villeneuve n'a pas dit comment le général et son aide de camp se sont arrangés pour le partage.

Ces messieurs se plaignent amèrement de la trop sotte crédulité de M. d'Artois, qui donne, tête baissée, dans toutes les absurdités qu'on se permet de débiter pour se jouer de sa défunte Altesse. En général, ils méprisent les princes; Condé est leur homme, faute de mieux; l'un d'eux a entrepris son panégyrique : je m'attendais à de grandes choses, et tout se réduisit à ce qu'il savait garder un secret. Royal-Navarre, Royal-Dauphin et Royal-Normandie sont les régiments favoris de ces messieurs; celui d'Artois ne vaut pas le diable; ils en disent pis que pendre.

M. Villeneuve se plaint de la trop grande affluence des démocrates à Coblenz, et de ce que, dans ce pays-là, les délibérations du conseil de nos seigneurs ne sont pas plutôt prises qu'elles sont rendues publiques.

Quelques-uns de ces messieurs ont trouvé très urgent d'user de ménagemens et même de séductions envers les volontaires; tel est l'empire de la vérité, que nos preux chevaliers du temps jadis ne peuvent, malgré leur forfanterie, se cacher de la terreur que leur inspirent les défenseurs de la patrie.

Le complot formé contre Perpignan n'était que trop vrai. M. Lautrec était le chef de la conjuration. Je ne sais si ce digne officier est encore employé. M. Villeneuve a certifié que Lautrec l'avait engagé à cette expédition.

Deux seigneurs du pays de Vaud viennent d'être condamnés par le grand conseil de Berne, à vingt-cinq ans de détention au château d'Aarberg, pour avoir, suivant le style du canton, fomenté des troubles dans leur patrie.

Je suis avec respect votre fidèle et très obligé serviteur,

RAUCH.

Paris, ce mardi soir 25 juin 1792.

Tu recevras demain matin, mon cher Merlin, une lettre de M. Boulland, excellent patriote du faubourg Saint-Marceau, qui a été conduit avant-hier à l'Abbaye où il est détenu par ordre du comité central des juges de paix (véritable chambre ardente établie aux Thuileries) (1). Une opinion politique énoncée par M. Boulla.d, citoyen actif, dans l'assemblée de sa section, relativement au veto opposé par le roi aux deux décrets de l'Assem-

(1) Les mots entre parenthèses, quoique raturés sur l'original, m'ont semblé bons à conserver.

Digitized by Google

blée nationale, est le motif de son arrestation, sur la dénonciation de M. Acloque, chef de légion, et de M. Simon, commissaire de police de la même section. Que deviendra donc la liberté, si l'on est emprisonné arbitrairement pour avoir énoncé son droit d'opinion dans une assemblée primaire! Pâris, jacobin, ci-devant aide-major de la compagnie du centre du bataillon de Saint-Marcel, est aussi arrêté et détenu à l'Abbaye, pour avoir, à la même section, lu une pétition destinée pour l'Assemblée nationale. Les vexations sont au comble; il faut dénoncer ces horreurs à l'Assemblée nationale; on enlève les meilleurs patriotes. Boulland et Pâris t'adresseront, par mon conseil, une lettre pour le président de l'Assemblée nationale, dont il faut que toi et la Montagne exigent la lecture publique; il faut tonner et dénoncer ce comité central. Adieu, je t'embrasse patriotiquement.

FRÉRON.

L'amitié de Merlin et de l'ardent rédacteur de l'*Orateur du peuple*, qui s'était nouée dès l'arrivée du premier à l'Assemblée législative, se troubla lors de la mission du second dans les départements du Midi, où il se conduisit avec la cruauté des plus violents terroristes. Après le 9 thermidor, Fréron épousa la cause de la réaction avec la même violence. Il passa ensuite au service de Bonaparte, qui le nomma sous-préfet à Saint-Domingue, où il mourut. Il était âgé d'une dizaine d'années de plus que Merlin de Thionville, et tout le monde sait qu'il était fils du Fréron qu'a immortalisé Voltaire.

A M. le maréchal Luckner.

28 juin 1792.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Vous n'avez pas écrit la lettre que je vous envoie et que l'on répand ici à profusion. Vous ne savez que vous battre. Étranger aux factions, sincère ami de la patrie, vous n'avez pas raisonné comme Léopold et les plus grands détracteurs de notre révolution. Vous bornez votre ambition à devenir le héros de la liberté, et vous laissez à *celui des deux mondes* la gloire insigne de donner des leçons à l'Assemblée nationale. Je crois donc vous servir en vous faisant savoir que l'on se sert ici de votre nom et que l'on vous associe à une faction plus redoutable à la liberté que tous les jacobins du monde, tous surveillants incommodes, tous ennemis des deux chambres et plus ennemis encore *des protecteurs* et *fidèles amis de la Constitution*.

Je suis, monsieur le maréchal, avec fraternité, votre concitoyen.

MERLIN, *député*,
rue du Petit-Carreau, n° 18.

Cette lettre, qui est sans date sur la minute que j'ai sous les yeux, se rapporte

Digitized by Google

évidemment à celle qui avait été écrite au roi par le maréchal Luckner, le 28 juin, en opposition à l'Assemblée, de concert avec Lafayette, à la suite des troubles du 20 juin.

Extrait.

Août 1792.

.... Le fond du Français est tel aujourd'hui que César a peint le Gaulois: prompt à se résoudre, ardent à combattre, impétueux dans l'attaque, se rebutant aisément. Je ne chercherai pas les nuances qui distinguent les Français les uns des autres : la Constitution les a presque toutes fait disparaître.... Les Français, dans la grande cause qu'ils vont soutenir les armes à la main, n'auront qu'un même caractère, ne formeront qu'un tout homogène. Ils vont à la guerre, accompagnés de leur honneur, du sentiment de la liberté et de la fraternité universelles. Ils vont déployer cent mille bras contre leurs ennemis. Ceux-ci en auront cent mille à leur opposer. Mais les forces morales décideront la balance, et les Français ont pour eux les forces morales.

L'attaque du Français sera vive. On sait qu'il est très difficile de résister au premier choc du Français : il doit donc attaquer, mais attaquer sans retard. C'est en prévenant ses ennemis qu'on en triomphe. Tous les généraux expérimentés ont conclu que les Français étaient excellents pour l'attaque. « Pour cette même raison, dit Folard, les Français l'emporteront sur leurs ennemis si on les abandonne dessus; mais ils ne valent rien si on fait le contraire. »

Mais quelle matière vais-je entamer ? je finis, dans la crainte d'essuyer le reproche que fit Annibal à un rhéteur qui lui parlait de guerre....

ALEXANDRE COURTOIS.

L'infortuné Courtois était allié à Merlin par mon grand-père, qui appartenait comme lui à la famille Pâris, bien connue dans l'histoire financière du XVIIIe siècle. Il était né à Longuyon et avait quatre ans de plus que Merlin. Certes, il ne se doutait guère, en écrivant la lettre ci-dessus, qu'avant dix-huit mois sa tête tomberait sur l'échafaud.

Attaché au barreau de Nancy, il y avait pris le goût de la littérature, et avait rédigé, en collaboration avec Samson, le *Journal de Deux-Ponts*, puis, en collaboration avec Lebrun, le *Journal général de l'Europe*, et se trouvait, au moment de la révolution, rédacteur en chef du *Journal de Luxembourg*. Il s'était fait également connaître par une quantité de poésies légères, dont quelques-unes ne sont pas sans mérite.

Lebrun, devenu ministre des affaires étrangères, le fit nommer, en 1792, commissaire national du pouvoir exécutif dans les Flandres. Il y rendit de grands services par son patriotisme et son activité. Voici ce qu'on lit à son sujet dans le

Digitized by Google

Moniteur du 1er janvier 93. « Le citoyen Alexandre Courtois, agent de France, est allé lui-même dans la West-Flandre et une partie de la Flandre provoquer l'organisation des représentants provisoires et celle d'une Convention nationale. En très peu de temps, il y a fondé des clubs, y a semé les vrais principes, fait des prosélytes, élevé l'arbre de la liberté et acquis l'estime publique. » Le 22 février, il convoqua la commune de Gand et lui adressa une harangue pour l'inviter à la réunion avec la France. « Voulez-vous, disait-il, vous réenchaîner au char de François ou bien préférez-vous être incorporé à cette puissance plus forte encore par la raison que par les armes, qui a employé ses enfants et ses trésors à rétablir les droits sacrés du peuple et de l'humanité, qui va combattre à mort pour opérer la régénération de l'univers, qui, en vous adoptant, fécondera votre agriculture, étendra votre commerce, jusqu'ici resserré dans d'étroites limites; enfin, vous associera aux richesses qui sont dans son sein, aux vertus qu'elle fera cultiver, à la gloire qu'elle a acquise et à la majesté dont elle va se couvrir. »

La défection de Dumouriez l'obligea bientôt à revenir en France. Nommé, à Metz, à des fonctions qui ne lui convenaient guère, celles d'accusateur militaire, il ne tarda pas à être accusé de modérantisme au club de cette ville et décrété d'arrestation. Il s'y joignit une accusation rétrospective sur la conduite de l'administration du département de la Moselle, dont il faisait alors partie, à l'occasion du 10 août; et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il se vit, à sa grande surprise, condamné à mort. Il monta vaillamment sur l'échafaud en chantant la *Marseillaise*, le jour même où deux de ses frères tombaient sur le champ de bataille.

Le fragment ci-dessus m'a paru digne d'être conservé, non-seulement par son vif sentiment du caractère français, mais par son rapport avec le caractère que Merlin tendit toujours à développer dans la guerre. Parfaitement d'accord avec les idées émises ici par Courtois, il aurait voulu pouvoir donner le pas au système offensif sur le système défensif, qui eut malheureusement tant de faveur dans les premiers temps de la révolution. Il inclinait, comme nous l'avons déjà dit, à l'arme de l'artillerie plus qu'à celle du génie.

---

18 août 1792.

Il existe, Monsieur, contre moi, une lettre que j'ai écrite dans le temps à M. de Caraman, lorsque je suis entré dans la garde pour mon malheur. Cette lettre a été ouverte en route, en coupant tout simplement le cachet. Elle est effectivement contraire en apparence au système accepté par le roi; mais puisque vous êtes membre du comité, il faut, avec la bonté de cœur qui vous dirige, faire observer que plusieurs de nous avons été dans le cas d'écrire des lettres ostensibles, parce que, lorsque j'ai eu accepté cette triste place du sort de laquelle je ne me doutais guère, j'ai entendu corner à mes oreilles que nous étions déshonorés aux yeux des émigrés; que s'ils obtenaient le succès, nous serions en mauvais cas. Enfin, imaginez quelle position de se trouver entre le marteau et l'enclume! Si le parti constitutionnel l'emporte, un particulier est perdu, parce qu'il a émigré; si les émigrés ont l'avantage, celui qui a le malheur de

Digitized by Google

tenir à un corps militaire est perdu pour n'avoir pas suivi leur cause. Concevez qu'une pareille position est horrible, et qu'elle mérite bien de l'indulgence pour ceux qui peuvent prouver que leur conduite uniforme et tranquille les éloigne de tout projet de conspiration.

J'ai écrit aussi à M. de Broglie; mais quant à celui-là, je le devais; il est malheureux. Je ne devais pas oublier qu'il a vu tuer mon père, ainsi que deux frères de mon père. Sa réponse prouve que ma lettre n'était rien.

On a saisi toutes mes correspondances; mais je crois que celle de ma femme surtout prouvera qu'il existe peut-être en France peu de plus zélés citoyens et plus franchement amis de leur pays. Il y a bien quelquefois quelques sorties contre les jacobins que j'ai cru jusqu'à vendredi être des conspirateurs voulant la république que je regardais comme impossible à faire aller en France. Je croyais que c'étaient les jacobins qui entravaient les opérations du gouvernement pour faire tomber le roi que je croyais constitutionnel; car à sa place je n'aurais pas fait tant de frais de serments, de proclamations, etc., j'aurais dit tout net : Je ne veux pas de votre constitution! » et cela tout de suite. De quelle affreuse conséquence il est pour un pays d'avoir un chef!

Je vous renouvelle, monsieur et cher compatriote, les témoignages de ma sincère reconnaissance, et du désir de vous remercier de vive voix de vos soins obligeants.

VIGNOLLE.

Cette lettre, qui peint au naturel les embarras de beaucoup d'officiers, plus attachés à leur position qu'à leurs opinions, m'a paru mériter d'être citée, ne fût-ce que par son contraste avec deux lettres de simples soldats que l'on trouvera plus loin. Elle est apparemment du comte de Vignolle, adjudant général en 1794, ministre de la guerre de la république cisalpine après le traité de Campo-Formio, chef d'état-major du vice-roi d'Italie, demeuré prudemment à l'écart pendant les Cent-Jours, député royaliste et conseiller d'État sous la Restauration. Il était officier au moment de la révolution. Sa conversion au jacobinisme, opérée par le 10 août, forme un trait assez curieux.

Sedan, le 30 août 1792, l'an 1er de l'Égalité.

Tous nos corps détachés de cette armée, mon cher Merlin, ont reçu cette nuit l'ordre de se replier sur Sedan; en conséquence, je crois que tout nous arrivera aujourd'hui ici. Les ennemis se sont présentés en force, et passent par Carignan pour se porter vraisemblablement sur Mouzon, Stenay, Dun, et de là, ou faire le siége de Verdun, ou prendre la route de Paris. M. Dumouriez est aussitôt monté à cheval, et s'est rendu à Douzy, à deux lieues d'ici, où est le rendez-vous de tous nos corps détachés. La

Digitized by Google

caisse militaire, le bureau de la poste et autres, sont déjà arrivés ici. L'on travaille à barrer les ponts pour inonder la prairie depuis Sedan jusqu'à Mouzon. Notre camp retranché est garni par la réserve de l'armée, composée de presque tous nos grenadiers et de bataillons francs; MM. Delisle, d'Armagnac et de Montjoie en commandent chacun un. Vous connaissez leur valeur et leur patriotisme. Je vous manderai toutes les dispositions ultérieures.....

M. de Dillon est toujours ici, logeant dans l'appartement au-dessus de celui de M. Dumouriez. Je doute qu'ils soient d'accord dans leurs plans de défense, car le dernier me paraît aller très franchement, et d'après ce que mon neveu m'a mandé, j'ai des doutes sur l'autre. Il me paraît, d'après les comptes que me rend dans le moment la gendarmerie nationale, que l'armée ennemie qui passe est réellement de 80 000 hommes et qu'elle se porte sur Verdun; qu'il y a de plus un corps de 25 000 hommes qui descend la Meuse pour nous tenir en échec, et qu'il reste très peu d'ennemis sur les bords du Rhin, toutes les forces se portant de ce côté-ci. Je trouve que M. de Dillon aurait bien mieux fait de rester du côté de Valenciennes; car je crains qu'il ne nuise plus ici qu'il n'y sera utile.

Tâchez de vous réunir et de réunir toutes les parties de l'empire pour ne plus former qu'un même vœu, une même volonté et une même action contre nos ennemis communs; sans quoi nous sommes à notre dissolution générale, malgré toute la valeur réellement étonnante de toutes nos troupes de ligne et nationales. L'on me dit dans le moment que M. Pâris, maréchal de camp, vient d'émigrer.

J'entends passer dans la rue toute notre artillerie qui, en venant de Mouzon ici, a été obligée de passer sur la rive gauche de la Meuse, pour éviter d'être coupée par les troupes légères sur la route directe. Elle se rend au camp retranché.

Je crains que l'on ne donne pas le temps à la Convention nationale de s'assembler. Tenez ferme, et mettez en mouvement tous ressorts et toutes ressources possibles pour opposer au moins parité de forces; surtout forcez vos émissaires pour causer une insubordination générale dans l'armée de nos ennemis; elle les affaiblira plus que toutes les batailles que nous pourrions gagner.

Vous connaissez, mon cher Merlin, tout mon attachement.

Cette lettre, qui n'est signée que d'un paraphe, est, comme je l'aperçois d'après d'autres papiers, de la main de M. de Valcourt, commissaire des guerres.

Digitized by Google

Le citoyen Menou au citoyen Merlin, salut.

Paris, 28 septembre 1792, 1er de la République.

Citoyen Merlin, vous êtes franc, loyal et juste : je vais vous parler avec franchise et loyauté. J'étais, comme vous le savez, maréchal de camp, employé dans la 17e division qui comprend Paris. M. Servan, ministre de la guerre, m'a envoyé ma destitution il y a à peu près quinze jours. J'en ai demandé le motif; j'en suis encore à le savoir.

Il y a vingt ans que je suis patriote, et beaucoup de gens ne le sont que depuis un mois; dans un temps où il y avait quelque mérite à être l'ennemi de la cour et des despotes, j'ai avancé et fait imprimer les opinions les plus hardies; plusieurs fois avant la révolution de 1789, j'ai couru risque de perdre la vie et d'être enfermé pour avoir soutenu le dogme de l'insurrection.

Je suis, j'ose le dire, un des hommes qui ont le plus contribué au renversement du despotisme. Dès l'année 1787, j'avais établi à Paris un club qui répandait par toute la France les opinions révolutionnaires. J'ai sacrifié parents, amis et fortune, parce qu'avant tout j'idolâtre ma patrie.

Je suis né, il est vrai, dans une classe ci-devant privilégiée; mais c'est parce que j'y suis né que j'ai appris à la mépriser. La cour, je l'ai assez connue pour l'avoir en horreur. Jamais je n'ai demandé ni obtenu de grâces ni pour moi ni pour mes frères qui sont aussi bons patriotes que moi. J'ai vingt-sept ans de services militaires effectifs, et j'ai passé par tous les grades pour arriver à celui de maréchal de camp.

Me reprochera-t-on de l'attachement à la noblesse? C'est moi qui, dans l'Assemblée constituante, ai provoqué et prononcé le décret d'abolition de ce préjugé aussi absurde que ridicule : c'est moi qui ai combattu pendant dix-huit mois aristocrates, modérés, impartiaux, papistes, ministres, etc., pour obtenir la réunion d'Avignon, et j'ai enfin remporté la victoire; c'est moi qui le premier ai osé attaquer nominativement les ministres, et ai commencé à dévoiler leurs manœuvres aristocratiques et antirévolutionnaires. Je n'ai jamais perdu une seule occasion de faire triompher la liberté et l'égalité.

Me reproche-t-on d'avoir eu des liaisons avec des hommes qui ont démérité et qui ont trahi depuis peu la cause publique? Je jure, foi de patriote, que s'ils ont intrigué, je n'ai jamais connu leurs intrigues ni leurs secrets. D'ailleurs, depuis la fin de l'Assemblée constituante, je n'ai point été avec eux et j'ai ignoré entièrement leurs projets.

Depuis l'heureuse révolution du 10 août, j'ai toujours marché à Paris tête levée, parce que, fier de ma conscience, je n'avais rien à me reprocher. Qu'on me cite quelqu'un qui puisse produire des preuves d'incivisme contre moi, de quelque nature qu'elles soient. Dans les moments les plus

Digitized by Google

orageux, personne ne m'a rien dit, personne ne m'a recherché. Je vais plus loin : j'ose croire que la majorité des vrais patriotes, de ceux qui vous ressemblent, citoyen Merlin, sont pour moi.

Je suis, vous le savez, le premier officier général qui ait prêté le serment de l'égalité ; je l'ai prêté au milieu de l'Assemblée nationale, et je me ferai hacher en morceaux plutôt que d'y manquer, ainsi qu'à tous les décrets qu'a rendus et que rendra la Convention nationale.

Quoi, citoyen Merlin, c'est moi qu'on destitue ? moi qui donnerais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour mon pays, après lui avoir donné toute ma fortune ; je dis toute ma fortune, car il ne me reste plus rien au monde. Mais je ne la regrette pas ; j'ai deux bons bras, et si l'on ne me rend pas mon emploi, j'irai comme soldat me faire tuer en défendant ma patrie. Alors au moins je ferai rougir ceux qui ont osé soupçonner mon patriotisme ; alors peut-être leur inspirerai-je quelques regrets.

Je réclame donc votre loyauté, citoyen Merlin. Si vous me reprochez quelque chose, dites-le-moi franchement ; sinon, faites-moi rendre justice. Qu'on m'emploie où l'on voudra ; pourvu que je puisse être utile à ma patrie, voilà tout ce que je désire. Mais il est bien dur de perdre son état, ses moyens d'exister et son honneur ; car tout homme qui est soupçonné de ne pas aimer la liberté et l'égalité est dans mon opinion un homme déshonoré.

Cependant, citoyen Merlin, en vous faisant des plaintes, ne croyez pas que je veuille inculper le citoyen Servan ; je sais que c'est un excellent ministre. Je lui rends toute la justice qui lui est due ; il a plus fait en quinze jours que tous ses prédécesseurs n'auraient fait en un an. D'ailleurs, il est chaud de patriotisme et d'amour de son pays. Je ne lui reproche que d'avoir cru trop légèrement quelques personnes qui, vraisemblablement, sans me connaître, auront répandu des soupçons contre moi.

Je viens de vous parler en homme libre, citoyen Merlin ; répondez-moi en législateur impartial.

J. MENOU,
Maréchal des camps et armées de la République française.

Cette lettre est du baron de Menou, maréchal de camp, ancien membre de l'Assemblée constituante, commandant en second du camp de Paris en 1792. Il fut réintégré dans l'armée, grâce en partie aux démarches de Merlin, combattit à ses côtés dans la Vendée, et contribua avec lui à la défense de la Convention en thermidor. Emmené en Égypte par le général Bonaparte, il y commanda l'armée après la mort de Kléber ; mais, comme on ne le sait que trop, avec une fortune bien différente de celle de ses deux devanciers.

Digitized by Google

[Trois lettres venant du camp de Vouziers, interceptées et adressées à Merlin de Thionville. On les croit du ci-devant marquis de Courtivron.]

A M. le marquis de Cely, à Reninghelst.

Vouziers, 2 octobre 1792.

Il y a longtemps, mon cher oncle, que je n'ai pu recevoir de vos nouvelles et vous donner des détails de ma position. Notre armée a toujours été en mouvement depuis plus d'un mois et traînée de bivouac en bivouac d'une manière infiniment peu agréable

M. le duc de Brunswick s'est avancé trop légèrement dans la Champagne pouilleuse, et avait pris une position entre Châlons et Sainte-Menehould, en avant des patriotes commandés par M. Dumouriez qui occupait le poste des Islettes. Après une petite canonnade qui n'a abouti à rien et avoir été dix jours en présence les uns des autres, M. le duc de Brunswick a pris le parti de se retirer avec les généraux Clairfayt et Hohenlohe qui s'étaient joints à lui.

Beaucoup de gens désapprouvent cette démarche qui exaltera nécessairement les espérances des patriotes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été dictée par les règles de la prudence. Ce général est entré en France par une langue de terre, sans être assuré de ses communications. Il occupait un poste où il ne pouvait subsister, et n'a pas jugé à propos de sacrifier 8 à 10 000 hommes pour déposter les patriotes qui avaient une excellente position hérissée de redoutes et de canons. Je pense qu'il va reprendre les opérations par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire par chercher à s'emparer de plusieurs places fortes, telles que Sedan, Mézières, Metz et Thionville. Il a perdu un temps bien précieux et qui laisse aux patriotes la faculté de commettre bien des horreurs.

Un fait certain, c'est que pendant les dix jours que les armées ont été en présence, il y a eu beaucoup de colloques et de ménages entre le duc de Brunswick, le roi de Prusse, Dumouriez et Kellermann. On a envoyé des courriers à l'Assemblée nationale, au baron de Breteuil, qui est à Verdun. On augure de là qu'il y a des négociations entamées pour séduire l'armée patriote et la ramener au parti du roi. Je crois qu'elles seront infructueuses et que la terreur seule peut opérer la contre-révolution.

Nous avons été dix jours à Serre-Tourbe avec tout le quartier général, manquant de bois, d'eau, de vivres, n'ayant au plus qu'une demi-livre de pain de seigle par jour, exposés aux injures du temps et couchés sur la terre à l'abri d'une mauvaise cahute de paille. Nous avons beaucoup de malades. J'ai résisté jusqu'à présent ; je ne sais si cela durera. Quoi qu'il en soit, je prévois que l'armée des princes tend visiblement à sa dissolution. Alors je prendrai le parti de vendre mon cheval pour avoir de quoi sub-

Digitized by Google

sister quelques mois ; car il est impossible de rien tirer de France. Je tâcherai d'aller vous voir à Reninghelst, où j'imagine que vous êtes de retour, et j'aurai un vrai plaisir à oublier mes malheurs dans le sein de l'amitié.

Voilà le moment de la crise arrivé, et je m'attends à voir mes biens vendus et toutes mes possessions, surtout mes bois, dilapidées. On dit que nous repassons demain la Meuse. Il n'y a eu que peu de défection dans l'armée patriote. Les princes ont été cruellement trompés.

Si l'indication placée en tête de la lettre est fondée, le gentilhomme, auteur de cette correspondance, aurait vraisemblablement été le fils du marquis de Courtivron, membre assez obscur de l'Académie française.

On voit, d'après une de ses phrases, que ni l'idée ni le mot de *terreur* ne sont de l'invention des républicains. Les deux autres lettres adressées par le même, l'une au marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, à Chambéry, l'autre à madame de Wardener, à Rastadt, renferment la même pensée. Dans la première, il est dit que « la *force* et la *terreur* seules pourront ramener une espèce d'ordre en France ». Dans la seconde, au lieu du mot *force*, il y a le mot *gloire*. Les trois lettres sont d'ailleurs exactement calquées, sauf quelques variantes insignifiantes, l'une sur l'autre. Dans ces deux-ci, il est ajouté à la suite des détails sur les souffrances du camp : « Aussi beaucoup de nos héros contre-révolutionnaires sont abattus. » On y trouve aussi ce passage significatif : « Après la levée du blocus de Thionville, où les princes, d'après les renseignements de MM. Calonne et Fouquet, croyaient pénétrer sans coup férir, nous avons suivi rapidement l'armée du roi de Prusse. »

Bayeux, ce 6 mars, l'an 2e de la République.

Je vous envoie ci-joint, mon cher Merlin, la lettre du ministre de la guerre, qui nomme notre ami Thill à une compagnie dans le 22e régiment de chasseurs qui vient d'être levé sous mes ordres. Ce régiment est à Falaise, distant de six lieues de Caen et de douze de Bayeux. Je vous prie, mon cher Merlin, de faire parvenir au plus tôt cette lettre à Thill, et qu'il ne tarde pas d'arriver. S'il arrive avant la fin du mois, il sera peut-être possible de lui procurer d'autres douceurs.

En ce moment, je lève un régiment de dragons, qui sera à cheval le 1er de juin. Je lève aussi des compagnies d'artillerie, et j'attends l'agrément de lever 6000 hommes d'infanterie. Si je l'obtiens, comme je l'espère, je placerai l'aumônier Landin lieutenant-colonel, et donnerai une compagnie au jeune Zimmer. Je n'oublierai pas non plus Fallot dit la Lancette. Si vos enfants n'étaient pas tous biens placés, il m'eût été doux de faire quelque chose qui vous fût agréable.

Digitized by Google

Figurez-vous, mon cher Merlin, que le 25 du mois dernier, toute mon armée, pour la défense de quatre-vingts lieues de côtes, consistait en moi et mes aides de camp. N'ayant rien à espérer, j'ai demandé de créer une armée, et je suis maintenant à l'ouvrage. Tout semble sortir de terre. J'ai fondu des canons, coulé des boulets dans un pays où il n'y avait ni fonderies ni forges. Mes magasins se forment; et avant deux mois d'ici je puis braver les Anglais et les émigrés qui se rassemblent en force dans les îles de Jersey et de Guernesey.

Adieu, mon cher Merlin, donnez-moi de vos nouvelles, je vous prie, et croyez-moi à la vie et à la mort votre fidèle ami.

P. S. — Mes tendres hommages à la paresseuse madame de l'Isle.

Le général FÉLIX WIMPFEN.

Les enfants dont il est question dans cette lettre doivent être les trois jeunes frères de Merlin, et madame de l'Isle est sa sœur. Toutes les flagorneries de Wimpfen n'empêchaient pas Merlin de se soucier fort peu de ce général qui, trois mois après, bien loin de braver avec son armée les Anglais et les émigrés, comme il s'en vante ici, devait essayer de faire du Calvados une seconde Vendée. Wimpfen ne se doutait pas sans doute que le mois d'avant, sur le bruit de son arrivée à l'armée du Rhin, Merlin avait écrit à Paris : « Loin d'avoir connivé pour l'attirer ici, nous écrivons au conseil exécutif qu'il y a déjà trop d'un François Wimpfen dans cette armée. »

Ces deux généraux étaient frères et nés tous deux à Deux-Ponts; ils firent leurs premières armes dans le régiment de ce duché au service de France. François, né en 1732, était lieutenant général au moment de la révolution, et avait été appelé au commandement d'une division de l'armée du Rhin. Il ne tarda pas à être destitué et incarcéré, et ne fut remis en liberté qu'après le 9 thermidor. Félix, né en 1745, était colonel au moment de la révolution; propriétaire dans le Calvados, il fut nommé député de la noblesse de cette province aux États généraux, et postérieurement commandant de la place de Thionville. Sa conduite, sur laquelle tant d'historiens se sont mépris, y fut plus que douteuse. Nous aurons occasion d'y revenir. Abandonné par ses troupes dans sa levée de boucliers contre la Convention, il parvint à s'échapper, et fut admis à rentrer dans l'armée après le 18 brumaire Il est mort en 1814.

La Flèche, le 26 pluviôse, l'an 2 de la République (14 févr. 94).

CITOYEN,

C'est un chasseur mayençais, qui souvent a combattu à tes côtés, à Mayence et dans la Vendée, qui a été témoin de tes exploits républicains, qui, en s'informant de ta santé, te prie de lui rendre un service : qu'il t'en souvienne, au quartier général à Cassel, tu me dis qu'arrivé en France, si tu pouvais m'être utile, tu le ferais du meilleur de ton cœur.

Digitized by Google

L'occasion se présente aujourd'hui ; je la saisis, bien persuadé que s'il est possible, tu t'y emploieras volontiers. Nous sommes présentement cantonnés à la Flèche, à attendre que la saison permette d'aller essayer nos bras contre les satellites des brigands couronnés : puisque la Vendée pousse le dernier soupir. Cinq ans se sont écoulés depuis que je n'ai pu jouir des embrassements d'une famille chérie. Un bon républicain ne compte pas les années quand il s'agit de servir sa patrie. Mais les changements arrivés dans ma famille depuis ce temps me forcent à te prier de m'obtenir une permission pour y faire un tour. Une tante morte depuis un an ; un oncle prêt à terminer sa longue carrière et qu'une maladie va emporter au premier jour et dont je suis héritier ; un père très âgé ; deux sœurs, dont l'une est mariée et l'autre très jeune ; tous ces motifs réunis ensemble rendent ma présence nécessaire pour mes intérêts particuliers.

Je suis toujours prêt à les sacrifier si ma patrie a besoin de mon bras dans ce moment. Mais comme le moment de crise est passé et que nous passons l'hiver à la Flèche, si tu pouvais m'obtenir une couple de mois pour aller dans ma famille, tu m'obligerais. Mes affaires finies, je volerais rejoindre mon corps avec autant de joie que j'en aurais à aller au pays. Ayant joui des embrassements de mes parents, je sabrerais avec plus de courage que jamais les ennemis de la république.

Si, cependant, tu ne peux m'obliger, ne crois pas que je m'en chagrinerai. Un républicain a sacrifié tout à son pays. La patrie a-t-elle besoin de moi en ce moment, point de famille qu'après la paix.

S'il est possible, fais-le : tant mieux. Si tu ne le peux pas, tant mieux encore. Adieu, Merlin, je te donne le baiser de fraternité.

J'avais d'abord eu l'idée de conserver à cette pièce, d'un caractère si héroïque dans sa simplicité, son orthographe de soldat ; mais j'ai craint que des fautes, qui sur un papier grossier et écrit d'une main plus habituée à manier le sabre que la plume, prennent quelque chose de touchant par le contraste de la pauvreté de l'éducation et de la richesse du cœur, ne produisissent un tout autre effet dans l'imprimé. J'ai donc corrigé, presque à regret, en me réservant seulement d'avertir que cette lettre est bien d'un simple enfant du peuple. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'y ai pas changé un seul mot. Le style en est aussi remarquable que le sentiment. Malheureusement la signature de ce brave homme, dont j'aurais aimé à conserver le nom, se trouve déchirée. Tels étaient les soldats que tendait à produire notre vieille Gaule ; certes, ils valaient bien à tous égards les légionnaires disciplinés à la romaine qui leur ont succédé.

Je profite, du reste, de l'occasion pour dire que j'ai agi partout de la même manière, en ramenant toutes les pièces de cette correspondance à une orthographe correcte et uniforme.

Digitized by Google

Le citoyen général Montalembert au citoyen député Merlin (de Thionville).

Ce 8 thermidor, l'an 2 de la République une et indivisible (26 juill. 94).

Citoyen Député,

J'ai été on ne peut pas plus flatté de l'intérêt que tu as témoigné prendre au succès du nouvel affût qui a eu hier une première épreuve (suit le détail). Lorsque le jour de la seconde épreuve sera fixé, je ne manquerai pas de t'en informer, espérant que tu voudras bien y venir et m'aider de tes conseils. J'ai reconnu qu'ils étaient d'un patriote qui joint à l'instruction le zèle d'un bon citoyen, sans lequel l'organisation la plus parfaite ne peut avoir que des succès peu certains.

Je veux le bien : toutes les actions de ma vie le prouvent ; mais je ne puis le faire tout seul. C'est à ceux qui, comme toi, ont l'instruction et les lumières nécessaires à me seconder. J'ai ici chez moi une immensité, si j'ose m'exprimer ainsi, de développements en modèles de mes nouvelles méthodes qui, ajoutant la conviction des yeux à celle de la conception, entraînent à l'évidence. J'ose t'assurer qu'une ou deux heures de temps que tu voudras y employer suffiront pour te rendre ces méthodes assez familières pour pouvoir même en donner des leçons.

Rien ne me flatterait autant que d'obtenir ton suffrage dans une partie si intéressante pour la prospérité publique. Salut et fraternité.

MONTALEMBERT.

Le général de Montalembert avait alors soixante et dix-neuf ans ; il était membre de l'Académie des sciences depuis 1747. Tout le monde sait qu'il s'est élevé à un rang éminent dans l'histoire du génie militaire par sa théorie des feux perpendiculaires. Il ne s'est pas moins distingué dans celle de l'artillerie par l'invention des affûts qui portent son nom, et qu'il proposait de substituer aux affûts à la Gribeauval. Leur avantage consistait à demander un moins grand nombre de servants et des servants moins habiles ; la pièce une fois bien pointée, conservait d'elle-même sa direction. C'est sans doute d'un perfectionnement à ces affûts, dont le premier essai avait eu lieu, avant la révolution, au fort construit par Montalembert à l'île d'Aix, qu'il est ici question.

L'empressement du général Montalembert à l'égard de Merlin, pour une question relative au service des bouches à feu, montre en quelle estime celui-ci commençait à être tenu par les officiers d'artillerie, en raison des connaissances spéciales qu'il avait acquises dans cette arme à Mayence et en Vendée, et dont il avait fait preuve dans son mémorable rapport à la Convention sur l'organisation de l'artillerie légère. Qui pourrait croire qu'entre cette lettre et la suivante, écrite à quatre jours d'intervalle, prend place la journée du 9 thermidor ? Et n'est-il pas étonnant que, malgré les mouvements de cette terrible journée, Merlin, comme on le voit par la seconde lettre du général, lui ait justement fait réponse le 9 thermidor ? Il y a là de part et d'autre un caractère de grandeur qui méritait d'être relevé.

Digitized by Google

Le général Montalembert au citoyen représentant du peuple, Merlin de Thionville.

Paris, 13 thermidor, an 2e de la République une et indivisible (31 juill. 94).

CITOYEN,

J'ai été on ne peut pas plus sensible au ton d'honnêteté et de complaisance qui règne dans la réponse que tu as faite à ma dernière lettre le 9 thermidor. Je profite avec plaisir de la confiance que tu m'as témoignée pour te remémorer l'invitation de venir voir mes cabinets. Ce serait me donner une preuve d'estime que d'y sacrifier quelques heures. Tu aurais le temps de donner un coup d'œil à ce grand travail, qui, j'ose le dire, en offrant le résultat de plus de trente années d'expériences, prouve combien j'ai chéri, plus que personne, tout ce qui pouvait être de quelque avantage à ma patrie. Cela fait et examiné, nous dînerons républicainement, si cela peut te convenir, et de suite après le dîner, nous partirons pour Vincennes où je ferai faire sous nos yeux une épreuve d'études de mon nouvel affût, ne doutant point, cette fois-ci, d'un succès complet, soit pour la justesse, soit pour la célérité du tir. Cette épreuve d'étude nous convaincra, l'un et l'autre, du succès que je suis sûr d'obtenir de cette nouvelle invention. Je saurais me condamner, si je pouvais avoir tort, mais je n'en serais pas moins reconnaissant près de toi du sacrifice que je te demande de cette demi-journée, qui, je l'espère, ne sera pas en pure perte ni pour l'un ni pour l'autre. Salut et fraternité

MONTALEMBERT.

Extrait des états de service d'Auguste Ro e, huissier à la Convention.

.... La plupart des membres du Comité de salut public arrivèrent à l'ouverture de la séance du 9, contre leur ordinaire, entre dix et onze heures du matin. Il régnait alors un morne silence dans l'Assemblée ainsi que dans les tribunes. Tout annonçait un grand événement. Après la lecture du procès-verbal, M. Saint-Just, membre du Comité de salut public, demanda la parole et se mit à prononcer un discours qu'il avait présenté la veille à l'assemblée des jacobins, et ensuite au Comité de salut public, qui lui avait défendu, sous peine d'être arrêté, de le présenter à la Convention.

M. Tallien, en entrant dans l'Assemblée, demanda la parole pour une motion d'ordre. Il exprima son étonnement de voir à la tribune M. Saint-Just, qui n'avait évité son arrestation, la veille, que par la parole d'honneur qu'il avait donnée au Comité de ne point présenter ce discours insidieux qui provoquait à la révolte. Plusieurs membres parlèrent tour à tour

Digitized by Google

sur cet événement avec une extrême chaleur. Dans ces entrefaites, M. Saint-Just, s'adressant à M. Legendre, alors secrétaire, le pria d'employer sa prépondérance pour faire cesser cette scène ; M. Legendre lui répondit : « Monstre, si mes yeux étaient des pistolets, je t'enverrais à l'enfer ! » Robespierre l'aîné, que M. Tallien venait de signaler comme le tyran de la France, fit de grands efforts pour obtenir la parole ; mais M. le Président donna ordre à Rose, huissier de service auprès de lui, de le faire descendre de la tribune ; ce qui fut à l'instant exécuté. Un membre proposa et l'Assemblée adopta l'arrestation, successivement, des deux frères Robespierre, de Couthon, Saint-Just et Lebas. Rose, que la Convention avait distingué entre ses collègues, pour sa fermeté et son courage, fut chargé (seul) de l'exécution de son décret. Il fit conduire les cinq députés arrêtés au Comité de sûreté générale et se fit donner une décharge de leurs personnes.

La Convention instruite que la Commune de Paris était en pleine révolte contre son autorité, Rose fut chargé dans la soirée de notifier à l'administration centrale de la Seine et à la municipalité de Paris un décret par lequel elle mandait à sa barre ces deux autorités pour recevoir ses ordres. Il fut arrêté à l'hôtel de ville par ordre de la Commune, et conduit prisonnier dans la salle des séances où siégeaient alors Robespierre et ses quatre collègues. Il remplit sa mission avec tant de hardiesse, que le président, M. Fleuriot, lui répondit : « Retourne, citoyen ; dis à la Convention nationale que la Commune de Paris va se rendre à sa barre les armes à la main, pour y faire justice. » Cette réponse l'autorisait à partir. Il partit, en effet, comme un éclair, manqua d'être tué sur l'escalier par deux hommes armés qui essayèrent de l'arrêter. Il n'était pas éloigné de l'hôtel de ville, que son arrestation fut ordonnée de nouveau. Aussi sa course fut rapide, et à son arrivée, il rendit compte de sa mission.

Immédiatement après, la Convention décréta Henriot et les membres de la Commune hors la loi, et de suite Rose accompagna plusieurs membres de la Convention qui furent, à la lueur des flambeaux, haranguer les troupes que Henriot venait de conduire sur le Carrousel pour anéantir la Convention ....

Cette pièce ne porte aucune date ; mais il est probable qu'elle appartient à l'époque du Directoire. Elle était évidemment destinée à accompagner quelque pétition que Merlin s'était chargé de présenter. Elle se trouve en double, avec des ratures et des variantes considérables. Je n'ai pas besoin de dire que j'ai choisi celle des deux versions qui contenait le plus de détails. Il m'a semblé à propos de donner place à cette pièce intéressante dans l'ordre chronologique des faits auxquels elle se rapporte.

Digitized by Google

Harskirchen, le 14 thermidor, l'an 2 de la République française (1er août 94).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

A l'occasion des excès commis par instigation de quelques prêtres turbulents dans une partie du département du Haut-Rhin, les citoyens représentants du peuple, Goujon et Hentz, ont fait publier un arrêté, daté du 4 thermidor, dans lequel ils ordonnent, art. 2, que tous les prêtres dans les départements du Haut et du Bas-Rhin et du Mont-Terrible, seront sur-le-champ mis en arrestation et conduits à la citadelle de Besançon, où ils seront enfermés et traités comme gens suspects.

Il est évident que l'indignation du mauvais procédé de quelques prêtres a motivé cet arrêté ; mais comme il y a plusieurs mille personnes innocentes et tranquilles parmi les prêtres de tous cultes dans ce département, il est triste pour eux de se voir compris dans le nombre des coupables et d'être punis comme eux; et voilà mon cas.

Étant encore à Mayence, j'étais l'un des premiers qui se déclarèrent pour la Constitution ; et comme membre de la convention teutonique, je me suis donné toute peine à la faire aimer, comme tu le sais toi-même, citoyen représentant, car ce fut là où j'eus le plaisir de faire ta connaissance. Je persistai dans cette occupation jusqu'à ce que les circonstances me forcèrent de me réfugier en France, où j'obtenais d'abord une cure à Harskirchen, dans le district de Saar-Union, ci-devant Neufsaarwerden, dans lequel emploi, fidèle à mes principes, je prêchai la saine morale et l'amour de toutes les vertus républicaines. Au bout de quelques mois, ce fut encore moi qui abdiquai le premier dans tout le district. Depuis ce temps-là je ne me suis pas mêlé de la moindre des choses religieuses; je n'ai pas eu la moindre connexion avec les autres prêtres quelconques. Seulement, pour être utile à la patrie et à mes concitoyens, autant qu'il est en moi, je fais les fonctions de greffier du juge de paix à Harskirchen.

Nonobstant cette conduite irrépréhensible, je me vois regardé comme complice de ces forfaiteurs, et je suis sur le point d'être traité comme eux.

C'est pourquoi j'ai recours à ton humanité, citoyen représentant, en te priant de vouloir bien intercéder auprès de tes collègues Goujon et Hentz, aux fins qu'ils fassent une distinction entre des prêtres réfractaires et turbulents et des prêtres tranquilles et bons citoyens, bons patriotes, qui, depuis longtemps, et par principes, ont cessé d'être prêtres et s'occupent simplement à être utiles à la patrie et à leurs concitoyens.

Salut et fraternité.

CHRÉTIEN WOLFF.

Digitized by Google

Paris, 13 thermidor, 2e année de la République une et indivisible (31 juill. 94).

Citoyen législateur, je salue ton vertueux courage, plus la fermeté que tu as mise en usage, comme tous tes collègues, la nuit du 9 au 10.

J'ai appris que tu es l'ange tutélaire et consolateur des malheureux détenus; que tu visites les maisons d'arrêt et que tu fais rendre la liberté aux patriotes opprimés par ordre du Cromwell qui vient d'expier sous le glaive de la justice ses infâmes prétentions. Au Luxembourg, depuis environ trois semaines, un nommé Papineau, négociant rochellois, a été incarcéré à la suite de plusieurs menaces qui lui ont été faites « qu'on abattrait son caquet », parce qu'au café Procope, il déblatérait souvent contre la tyrannie de Robespierre et celle d'Henriot. On a dressé son acte de dénonciation, comme venant de la Rochelle, et tous les corps constitués de cette ville nient le fait. Pourrais-tu, citoyen, t'informer du vrai sujet de cette arrestation? Sa demeure est à Paris, rue de Thionville, maison d'Espagne. J'espère beaucoup en toi. Je te conjure, au nom des enfants de ce pauvre captif, de voir ce que tu peux en leur faveur. Mes enfants et moi t'honorons autant que nous te sommes sincèrement attachés.

Ta concitoyenne.

Mère DEFRANCE.

Je crois, d'après d'autres lettres de la même main, que cette dame devait être la mère de Defrance, député de Seine-et-Marne à la Convention.

Le 16 thermidor, l'an 2e (3 août 94).

Vous avez pris trop de part, digne représentant, à l'utile et glorieuse révolution qui vient d'avoir lieu pour que je ne vous dise pas l'intérêt vif qui s'est emparé de moi en apprenant les dangers que vous avez courus. Je vous ai bien reconnu à la manière dont vous avez su les braver! Recevez le tribut d'estime et de sensibilité qui vous est offert par celui qui a été témoin dans plus d'une occasion des preuves si multipliées de votre dévouement à la patrie.

Plusieurs fois, je me présentai, cet hiver, chez vous, pour vous entretenir d'une affaire qui m'intéresse fortement : elle est relative à mon père. Victime de l'animadversion d'un intrigant de sa commune, à quatre-vingts ans, il a été arrêté par ordre du Comité de sûreté générale, ou plutôt par les suites des manœuvres de cet intrigant qui avait su parvenir jusqu'à Robespierre, et qui, à force de calomnies, a pu en imposer sur un vieillard paisible, étranger aux affaires publiques, et qui, malgré des persécutions de plus d'un genre, a toujours été attaché à la révolution. Ne connais-

Digitized by Google

sant personne dans le Comité, il m'était difficile de l'éclairer, et c'était dans cet espoir que je m'adressais à vous. Après avoir si vaillamment combattu les ennemis extérieurs, vous me sembliez, plus qu'un autre, devoir repousser d'odieuses menées. Maintenant que vous êtes plus à même de faire triompher l'innocence calomniée, je réclame votre intérêt.

Je finis : vos moments sont précieux. Mais ce ne sera pas sans vous dire mes vœux ardents pour être arraché à une oisiveté si cruelle quand tant d'autres servent glorieusement leur pays. Si mon grade est un obstacle, qu'on m'emploie de quelque manière que ce soit. Combattre les ennemis de ma patrie, telle est ma seule ambition. Mon sang a déjà coulé pour elle ; j'en donnerais la dernière goutte pour faire oublier que j'ai appartenu à une caste justement proscrite.

EMMANUEL GROUCHY.

Grouchy avait fait la guerre en Vendée avec Merlin. Agé seulement de vingt-sept ans, il commandait l'avant-garde de l'armée des côtes de Brest. Il était aimé et apprécié de tous ses compagnons d'armes. « Grouchy, dit Kléber, jeune encore, ayant servi comme colonel dans un régiment de dragons, était parvenu au généralat par son tour d'ancienneté : il a des talents et tous les agréments que donnent une éducation soignée et le grand usage du monde. » Malgré sa bravoure et l'excellence de ses services, tenu en suspicion par le Comité de salut public, il dut, comme Canclaux et Aubert-Dubayet, quitter l'armée de Vendée. Merlin l'y fit réintégrer à la suite du 9 thermidor. Hoche le choisit pour son chef d'état-major, et il contribua puissamment, sous les ordres de ce général, à la réduction et à la pacification de ce malheureux pays. Placé ensuite sous les ordres de Moreau, la franchise avec laquelle il témoigna, lors du procès de ce général, son attachement à sa personne, ne lui valut pas les faveurs de Bonaparte. Celui-ci l'employa néanmoins dans toutes ses campagnes, et le nomma, en 1815, maréchal de France, dignité dans laquelle il fut confirmé sous Louis-Philippe. Les républicains n'ont pas oublié qu'en 1834, sachant, par trop d'expériences, que des adversaires politiques ne sauraient être des juges, il refusa de siéger à la chambre des pairs dans le procès intenté aux insurgés d'avril. Peut-être se souvenait-il aussi que le commissaire de la Convention près l'armée des côtes de Brest se nommait Cavaignac et l'avait cordialement défendu.

Le cousin Jacques à Merlin de Thionville.

Le 1er fructidor an 2 (18 août 94).

Depuis vingt-cinq jours et demi, mon vingt-cinq fois cher cousin, je n'ai pu respirer vingt-cinq minutes. On sait que je connais un peu quelques députés, qu'ils ont quelque indulgence pour moi, qu'ils m'estiment passablement, et l'on croit, à cause de cela, que j'ai en mains tout le pou-

Digitized by Google

voir des décemvirs, triumvirs, duumvirs, etc., de toutes les révolutions possibles. On se trompe bien, puisque je n'ai jamais rien pu obtenir pour moi, même quand je ne réclamais que la justice évidente.

Il n'importe : on me poursuit de toutes parts ; on veut que j'écrive par jour vingt-cinq lettres et vingt-cinq mémoires ; on pleure, on se désole : j'ai souvent réussi à sauver l'innocent, on le sait ; je n'ai pas le cœur de résister, et tout mon temps se passe à m'occuper d'autrui, tandis que, sans un sou de patrimoine ni de revenu, je ne fais rien pour mes enfants, n'en ayant pas le temps. Ainsi plus d'opéra, plus de lunes, plus de gaieté de ma part, avant que j'aie donné congé à mon monde. J'ai donc pris le parti de vous adresser en bloc un mémoire succinct où, pour vous épargner la peine de lire une foule de longs placets, j'ai pris celle d'analyser chaque placet, et de motiver avec précision les demandes des victimes de toute espèce qui gémissent encore sous le *reliquat* d'oppression dont votre Comité va s'occuper. Ce mémoire fameux, ce mémoire important, ce mémoire merveilleux, n'est pas encore fini : j'y travaille depuis vingt-cinq jours, et vous serez tout ébahi quand vous le verrez tomber des nues dans votre maison par la diligence de la lune. (Suivent les détails d'une affaire particulière sans intérêt.) Voilà tout ce que je sais pour le moment ; voilà tout ce que j'ai à vous dire. Un peu plus tard, vous aurez mon *fameux mémoire* ; je serai alors débarrassé de mes mille et une visites, et je pourrai recommencer mes voyages patriotico-lunatiques.

Tout à vous. Salut et cousinalité.

ABEL BEFFROY, dit LE COUSIN JACQUES.

On trouve dans la liste des nombreuses publications d'Alexandre Courtois mention d'un ouvrage intitulé : *Les lunes du cousin Jacques*. C'est évidemment à cet original cousin qu'il se rapporte. Sur le cachet de cette lettre se trouve figurée une lyre et par-dessus un ciel étoilé avec la pleine lune dans le milieu.

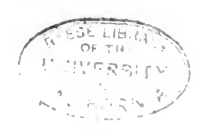
Rochejean à Merlin, membre du Comité de sûreté générale.

Pélagie, le 2 fructidor, l'an 2 (19 août 94).

Hier est sorti de notre prison un richard, Gilbert, de Lille ; avant-hier le trésorier du maréchal de Noailles, Barthélemy, et aujourd'hui un président à mortier du parlement de Dijon, Ménars.

Et moi, pauvre patriote de 89, ayant marqué à toutes les époques de la révolution, je suis oublié, ainsi que trois autres sans-culottes de mon espèce qui sont, comme moi, *Hébertistes, agents de Pitt et de Cobourg.*

Un député du Loir-et-Cher nous annonce que nos pièces sont sous le scellé, sans doute sous celui de Saint-Just. La captivité de quatre bons



Digitized by Google

républicains doit-elle dépendre d'un scellé ? Qu'on voie ces pièces, mais promptement. D'ailleurs, qu'importe de connaître si les calomnies répandues contre nous sont plus ou moins noires ? Tout ce que je dis de notre patriotisme est attesté par les députés de Loir-et-Cher, par Tallien, par Guimberteau, par une pétition des plus chauds patriotes de Blois ; voilà des témoignages qui valent bien les calomnies des modérés. Et les moyens d'élargissement ne doivent-ils pas avoir quelque proportion avec la facilité des incarcérations ?

Vois, patriote sensible, fais-nous élargir. Qu'on examine si l'on veut, mais qu'on se hâte. Nous périssons d'ennui et de douleur.

Pour moi en particulier, je devrais depuis quatre mois et demi avoir remplacé Chabot ; mais cet homme, qui n'a pas pu faire g..... dix patriotes du Mans, m'a mis en arrestation depuis six mois et demi, et ses augustes maîtres me destinaient le sort des patriotes énergiques.

O que tant de malheurs finissent ! que le Comité envoie ici un de ses membres ! que d'horreurs j'ai à révéler !

Mon corps est couvert de taches jaunes, maladie des prisons ; j'ai des crispations, des angoisses ; mes cheveux blanchissent tous les jours : je suis un spectre.

O homme sensible, la liberté ou la mort !

ROCHEJEAN,
Député suppléant du Loir-et-Cher,
et victime des triumvirs.

A Merlin de Thionville, représentant du peuple.

25 fructidor (11 sept. 94).

Citoyen, recevez avec bienveillance la réclamation que je vous adresse et que je vous prie de présenter au Comité de sûreté générale. J'ose dire que vous ferez un acte de civisme en me délivrant de ma captivité. Vous ferez justice à un patriote pur et zélé qui depuis deux ans est abreuvé d'injurieuses calomnies, pour prix des services qu'il a contribué à rendre à la révolution. Je ne vous sollicite point, je vous réclame. Vous êtes un homme loyal, courageux, équitable. Vous connaissez les faits du 10 août ; je n'en veux pas davantage.

RŒDERER.

La connaissance de Merlin et de Rœderer était d'ancienne date. Ce dernier, plus âgé que Merlin, de quelques années, remplissait les fonctions de conseiller au parlement de Metz alors que Merlin y plaidait comme avocat. Député aux États généraux par la province d'Alsace, dont sa famille était originaire, il fut nommé, sous la Législative, procureur syndic du département de la Seine, et longtemps inquiété pour sa conduite dans la journée du 10 août. Il fut des premiers à abandonner la cause

Digitized by Google

de la révolution qu'il avait à l'origine assez énergiquement embrassée. Engagé d'abord dans la réaction royaliste, puis successivement sénateur, conseiller d'État, comte de l'empire, ministre des finances de Joseph Bonaparte, et finalement pair de France sous Louis-Philippe, Merlin, malgré les souvenirs d'une si ancienne liaison, ne lui avait pas conservé grande estime. Il le qualifiait sous le rapport de la versatilité, à peu près comme le faisait, dès 95, Merlin de Douai, dans une correspondance que nous citons plus loin.

Du reste, quels qu'aient pu être les torts de Rœderer dans sa conduite politique, ils sont loin de ce que s'est plu à lui attribuer l'esprit de parti. Pour ce qui se rapporte au 10 août particulièrement, les deux lettres que nous publions suffiraient, à défaut d'autres preuves, par le ton même qui y respire, pour faire justice de la narration suivante : « Merlin de Thionville pénétra dans le château deux pistolets à la main, et dit au procureur syndic que le peuple voulait absolument la tête du roi. Rœderer répondit : « *C'est égal, il restera le prince royal.* — Non, » répliqua Merlin, toutes les têtes royales tomberont et même la vôtre, si vous ne » vous retirez promptement. » Rœderer, épouvanté, renonça à tous ses projets. (Villiaumé, t. II, p. 206.) Ces projets, dignes d'un véritable scélérat, auraient été, selon l'historien en question, de laisser massacrer le roi par le peuple, afin de déterminer une réaction en faveur du dauphin et de relever ainsi la couronne.

La lettre suivante est sans doute une lettre ostensible dont Rœderer était convenu avec Merlin : au verso, de la main du premier, se trouvent, sous forme de brouillon raturé çà et là, les lignes confidentielles qui viennent après, indiquant au second la réponse, également ostensible qu'il désire recevoir de lui, sans doute comme garantie. Cette lettre n'est point datée. Elle est d'un homme qui se cache et non plus d'un détenu. Je l'insère immédiatement à la suite de la précédente, parce qu'elle la complète.

Citoyen, pendant le règne de Robespierre, il n'était pas humiliant d'être persécuté; mais depuis que vous avancez si honorablement dans la carriere de la liberté, il devient honteux de rester caché. J'ai été indignement accusé par Chabot. Vous savez qu'il n'y a rien de plus faux et de plus absurde que ce qu'il a dit s'être passé entre vous et moi au château. Vous devez à la justice de me donner quelques paroles qui puissent être opposées à ses mensonges. Il vous souvient aussi que, le 9 août, l'Assemblée législative me manda à sa barre sur la dénonciation que lui avaient faite une ou deux sections de l'arrêté de la section des Quinze-Vingt, par lequel l'insurrection était proclamée pour minuit; qu'elle me demanda « compte des précautions prises pour assurer la tranquillité publique, » ce qui était me dire que j'avais dû en prendre et que je devais y veiller encore; et qu'après m'avoir entendu et reçu la promesse de faire ce qui dépendrait de moi pour empêcher, *selon ses vues*, que la tranquillité publique ne fût troublée, elle m'approuva et m'invita aux honneurs de la séance; ce qui était ajouter à l'obligation que m'imposait la loi de me trouver au château

Digitized by Google

dans la nuit du 10. Je vous prie de faire jeter les yeux sur la page 5 ou 6 de mon mémoire, où j'avance dix-huit propositions dont le développement vient ensuite. Ces propositions vous rappelleront toutes les circonstances qui peuvent établir ma défense ; et je ne doute pas qu'elles ne suffisent à votre probité et à la bienveillance qu'un bon citoyen est sûr de trouver en vous, pour vous engager à me rendre un témoignage favorable.

RŒDERER.

Projet de lettre.

J'ai reçu le mémoire justificatif que tu m'as adressé le....., relativement à ta conduite le 10 août. N'ayant contre toi ni acte d'accusation, ni mandat d'arrêt, je ne vois pas la nécessité de revenir sur une affaire déjà jugée plusieurs fois en ta faveur (tant par l'Assemblée législative le 10 août et par le Comité de sûreté générale d'alors, que par la Commune même, qui, après l'examen de tes papiers, a levé les scellés apposés par elle dans ta maison, et par le public entier, qui a paru voir avec satisfaction le Journal de Paris rédigé par toi pendant l'année dernière) (*). D'ailleurs, dans les faits qui sont à ma connaissance, non plus que dans les renseignements dont j'ai fait la recherche au Comité de sûreté générale, il n'y a rien à ta charge. Tous les membres de l'Assemblée législative connaissent d'ailleurs, et le décret du 10 août qui t'ordonne de rendre compte des mesures prises pour assurer la tranquillité publique dans la nuit suivante, et l'approbation qu'elle donna ensuite au compte par toi rendu, ce qui ajoutait à l'obligation que t'imposait la loi de te trouver cette nuit au château. Je pense donc, citoyen, que tu dois reprendre avec un nouveau zèle les occupations par lesquelles tu peux être utile à la république.

Madelonnettes, 4e jour complémentaire de l'an 2e de la Rép. franç. une et indiv. (20 sept. 94).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Tu as la réputation d'être juste et non moins humain. Depuis huit mois, je languis dans les fers, inutile à moi-même et aux autres. J'ai servi la république et le Comité de sûreté générale. Pour avoir fait mon devoir, j'ose le dire, en vrai républicain, j'ai été calomnié, dénoncé, incarcéré.

(*) Je serais bien aise que cela fût dit. Cependant cela peut être supprimé. (*Note de Rœderer.*)

Digitized by Google

Je demande, par le petit mémoire ci-joint, à répondre à une dénonciation fausse dans tous ses points J'ai produit les pièces et sollicité la vérification des procès-verbaux. Lorsqu'on est innocent, l'on brave la malveillance particulière; il n'y a que de la malveillance contre moi. Que le jour de la justice arrive, et je serai satisfait.

Citoyen législateur, je te prie, au nom du malheur et de l'humanité, de faire tous tes efforts pour que je sois entendu : l'intérêt de la chose publique l'exige; ton équité m'assure ma demande.

Salut et fraternité.

CAZENEUVE,
Secrétaire du Comité de sûreté générale.

Au républicain Merlin de Thionville, député à la Convention nationale.

L'an 2 de la République française et indivisible.

RÉPUBLICAIN,

On félicite la Convention de son énergie d'avoir renversé le tyran avec la dictature; mais il y a encore bien des endroits qui sont tout Robespierre et Couthon: Cusset, près Gannat, tout Robespierre, ne respirant que le sang; l'Auvergne, tout Couthon. A Cusset, Gannat et dans le département du Puy-de-Dôme, sur la moindre dénonciation, on renferme un homme sans l'entendre. Les ci-devant prêtres, dont je rougis de te parler, y sont traités comme des nègres. Comme l'on ne doit point s'attacher aux individus, mais aux principes, il y en a parmi les ci-devant prêtres qui ont été très utiles à la chose publique, détachés de tout préjugé. Cependant les bons sont confondus avec les méchants. Comme la tyrannie est anéantie et que la justice est à l'ordre du jour, on espère que le bon sera récompensé et le méchant puni. (Suivent des détails peu intéressants sur des exclusions prononcées par les diverses sociétés des environs de Gannat. La tyrannie s'exerçait non-seulement aux jacobins, mais dans certains districts et cantons.)

Pourquoi, républicain, les bons prêtres n'occuperaient-ils pas des places et ne seraient-ils pas rappelés parmi leurs frères? Pourquoi ces jeunes prêtres d'un an, c'est-à-dire qui n'étaient prêtres que depuis douze ou six mois, et qui sont connus comme de bons patriotes, ne seraient-ils pas instituteurs dans ce moment où l'on n'en peut point trouver? Attendu que, dans certains endroits, ce sont des ex-prêtres qui sont instituteurs, et l'on en est très content; dans d'autres, on les traite comme des esclaves. Ne sont-ce pas des hommes comme nous? On ne doit plus compter que deux classes qui sont les bons et les méchants. Cherchez à anéantir les méchants. Guidé par la justice, je te demande, citoyen, que tu fasses

Digitized by Google

rendre un décret qui rappelle aux sociétés tous ceux qui en ont été exclus, sans distinction d'état ; que dans toute l'étendue de la république, les ci-devant prêtres qui seront reconnus bons patriotes pourront occuper les places où ils seront appelés ; attendu que dans le même département il y en a qui sont en place, d'autres en sont exclus. Par ce moyen, il y aura de l'uniformité ; tous les bons patriotes seront contents, et la tyrannie aura disparu. Et toi, Merlin de Thionville, si tu rends ce service à la république, tous les bons patriotes te porteront dans leur cœur, et moi, comme bon soldat dans l'armée du Nord, j'aimerais que l'on ne s'attache plus qu'aux principes, non à l'individu.

Comme il y a des prêtres dans ma compagnie, je les rassure ; on leur faisait en croire qu'on les rassemblerait tous dans une maison, sans distinction, pour les faire brûler. Ces braves prêtres qui sont parmi nous, plusieurs sont morts à la tête de la compagnie, en défendant leur patrie et en recommandant leurs enfants à leurs frères d'armes ; ceux qui restent brûlent de se mesurer avec l'ennemi. S'il y en a eu de mauvais, il y en a de bons, surtout les nouveaux.

Républicain, réfléchis sur ma lettre : elle te demande la justice et dévoile la tyrannie. — Salut et fraternité.

NÈME,
soldat dans l'armée du Nord.

Rien n'est changé dans cette remarquable lettre de soldat, si ce n'est l'orthographe. Cette orthographe dépasse les bornes. Ainsi : « Pourquoit les bons prêtres n'occuperoit-ils pas des places..... l'on en est très comptant..... On leur fesoient en croire qu'on les rassembleroit tousses, etc. » Je cite ces traits, qui sont d'ailleurs parfaitement d'accord avec l'imperfection de l'écriture, dans une intention que chacun comprendra.

A Merlin de Thionville.

.... 94.

César Faucher et Constantin Faucher servent depuis dix-huit ans dans le grade d'officier de dragons ; leur existence entière, depuis la révolution, a été consacrée à ses succès. Ils ont, dans l'armée de l'Ouest, déployé toute l'énergie de leur bon vouloir, et dans quarante et quelques combats où ils se sont trouvés, ils ont mérité l'estime de leurs frères d'armes et les éloges des généraux et des représentants du peuple près cette armée. Ils parvinrent successivement et en même temps, dans le mois d'août 1793, au grade d'adjudant général, chef de brigade. L'un d'eux fut nommé, le 11 octobre suivant, chef de l'état-major de l'armée ; et le même jour, dans une charge qu'il commandait et qui ramena la victoire sous nos drapeaux, il tomba frappé de dix coups de sabre à la tête, la main partagée

Digitized by Google

et la poitrine traversée d'une balle, et son frère reçut à la cuisse un coup de poignard qui l'a rendu boiteux. Ces deux militaires sont traités à l'hôpital de Saint-Maixent : les blessures de l'un d'eux sont déclarées mortelles. Cependant ils sont mis l'un et l'autre en état d'arrestation, avec ordre du Comité de surveillance de les traduire au tribunal révolutionnaire. Tallien et Isabeau, alors en mission à Bordeaux, apprennent l'horrible oppression qu'une puissance trompée exerce sur les deux frères; ils font partir un courrier pour porter une lettre à leurs collègues, et les fers des Faucher furent brisés. (Suivent des explications sur l'état de leur santé, et sur la suspension qui a été prononcée contre eux par le ministre de la guerre Bouchotte, et dont ils ont à cœur d'être relevés.)

Merlin, tu as la loyauté républicaine et une générosité de caractère qui fait la confiance des amis de la liberté. Tu répareras l'outrage fait aux deux Faucher ; tu te rappelleras que ces deux frères ont eu quelques actions d'éclat remarquées et citées, telles qu'un drapeau enlevé au milieu des ennemis, un chef de brigands défait dans un combat corps à corps, plusieurs chevaux tués ou blessés sous eux, et treize blessures dont la guérison est encore douteuse. Tu sentiras que quand les Faucher ont eu le bonheur de répandre leur sang pour la patrie, la patrie a le devoir de leur témoigner au moins de l'estime. Eh bien, convaincu comme tu dois l'être, que les deux frères conserveront jusqu'à leur dernier soupir (rapproché par leurs blessures) le besoin de servir la liberté, tu ne voudras pas que l'opprobre d'une suspension fasse rougir leurs amis, éloigne d'eux la confiance de leurs concitoyens et flétrisse leur mémoire.... Merlin sentira dans son cœur que la générosité est la justice de la puissance.

Les frères FAUCHER.

On pourrait comparer l'effet que produit, au milieu de ce grand et terrible poëme de la révolution, l'épisode des deux frères Faucher à celui de Nisus et Euryale. Ils étaient jumeaux et d'une telle ressemblance, que leurs parents eux-mêmes se servaient d'une marque distinctive pour les reconnaître. Cette singularité, jointe à ce qu'il semble permis de nommer le parallélisme de leurs deux destinées, faisait régner sur eux un intérêt dont les rendaient d'ailleurs parfaitement dignes leur patriotisme et leur courage. Fils d'un père qui avait servi dans la diplomatie, ils avaient eu une éducation distinguée, et tous deux avaient été reçus avocats en même temps qu'ils entraient dans l'armée comme officiers de dragons. Lors de l'explosion de la Vendée, ils s'y étaient jetés à la tête d'un corps de volontaires, levé par eux dans leur pays, sous le nom d'Enfants de la Réole, et avaient cherché à faire oublier ainsi les regrets qu'ils avaient manifestés à la mort du roi. Ils ne se remirent jamais des blessures dont il est question dans leur lettre à Merlin, et malgré leur désir, ils ne se trouvèrent plus en état de reprendre la vie des camps. L'un devint maire et l'autre président de district de la Réole. Il fallut, pour les relever un instant, l'invasion du territoire par l'étranger sous le gouvernement de Bonaparte. Tous deux reparurent en 1814 et en 1815. Mais ayant voulu prolonger

Digitized by Google

la résistance et se lier aux efforts du général Clausel dans le Midi, ils devinrent victimes. Traduits devant un conseil de guerre, ils furent condamnés à mort et fusillés impitoyablement dans les bras l'un de l'autre, le 22 septembre. La terreur de 93 avait reculé, celle de 1815 passa outre. Cette immolation a achevé de consacrer dans l'histoire le nom des deux jumeaux de la Réole.

Bouquet, commissaire de guerre, au représentant Merlin.

Nantes, le 10 vendémiaire, an 3e de la République (1er oct. 94).

Lis et frémis d'horreur. Dis à la Convention nationale que je viens de dénoncer à tes collègues du Comité de salut public l'adjudant général Lefèvre qui a eu la féroce inhumanité de faire noyer de sang-froid des femmes et des enfants à la mamelle, au mépris d'un arrêté des corps constitués (arrêté qui ordonnait de conduire à Nantes ces infortunés). Je t'envoie copie des pièces dont les originaux sont entre mes mains. Ta haine connue pour ces infâmes généraux me persuade que tu ne négligeras rien pour faire arrêter de suite ce cannibale qui commande à Paimbœuf, et qui revient de Bourbonne où il a obtenu de se faire guérir d'une épaule qu'il s'était foulée, non pas au service de la république, comme il l'a peut-être fait accroire, mais en faisant une chute au sortir d'un repas. Salut et fraternité.

BOUQUET.

Voici quelques pièces sur cette affaire :

« Bourgneuf, 5 ventôse, an 2e de la Rép. une et indiv. (23 févr. 94).

» Il est ordonné à Pierre Macé, capitaine du bâtiment *le Destin*, de faire remettre à terre la nommée Jeanne Biclet, femme de Jean Piraud ; et le surplus sera conduit par lui à la hauteur de Pierre-Moine ; là il les fera jeter à la mer comme rebelles à la loi, et après cette opération il retournera à son poste.

« *Signé* LEFÈVRE, adjudant général. »

« A aussi comparu le citoyen Macé, capitaine du bâtiment *le Destin*, lequel a déclaré qu'il avait reçu l'ordre dont il s'agit, remis au citoyen Bouquet, et qu'en vertu de cet ordre, le 5 ventôse, il embarqua sur les sept heures du soir, avec leurs vivres jusqu'à Nantes, quarante et une personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux hommes, dont un aveugle depuis six ans, âgé de soixante et dix-huit ans ; douze femmes de différents âges, douze filles de différents âges, et quinze enfants, dont dix depuis l'âge de six à dix ans, et cinq à la mamelle ; qu'il les embarqua, étant en station à Bourgneuf, avec quatre fusiliers volontaires et un caporal ; lesquels, le lendemain, à six heures du soir, jetèrent les quarante et une personnes ci-dessus désignées, en vertu de l'ordre rapporté, en présence dudit Macé et de l'équipage, aussitôt qu'il fut à la hauteur de Pierre-Moine. Et a ledit signé.

« PIERRE MACÉ. »

Digitized by Google

A ces affreuses pièces, j'ajoute, relativement à Macé, l'extrait suivant d'une lettre adressée en sa faveur au Comité de salut public par le même commissaire des guerres Bouquet.

« Quoique le tribunal révolutionnaire ait déclaré que les faits relatifs à Macé étaient constants, il suffira d'exposer les faits pour montrer la fausseté du jugement. Les voici. Des femmes, parentes de brigands, furent amenées avec leurs filles et des enfants à la mamelle à Bourgneuf. Lefèvre y commandait. Il paraît d'abord indécis sur le sort qu'il doit réserver à ces malheureuses victimes. Il consulte la municipalité, qui, par un arrêté, décide que les femmes et les enfants seront conduits avec sûreté à Nantes, au département, sur le bâtiment de Macé, lequel, déférant à la réquisition qui lui est adressée par la municipalité avec son arrêté, se met en devoir d'exécuter ses intentions. Les femmes et les enfants sont embarqués; les vivres leur sont donnés jusqu'à Nantes. Les vents étant contraires, Macé descend à terre : il retourne à son bâtiment vers les sept heures du soir. Il faisait nuit : c'était dans le mois de nivôse. Quel fut son étonnement de trouver à son bord deux envoyés de Lefèvre, qui déclarent nul l'arrêté de la municipalité, lui intiment d'exécuter l'ordre signé Lefèvre, de noyer les quarante femmes, filles et enfants de tout âge. Quatre fusiliers et un caporal, envoyés par Lefèvre, étaient là pour exécuter l'ordre et prêter main forte en cas de résistance.

Le malheureux Macé se trouble; il craint pour lui le même sort s'il hésite d'obéir; il met à la voile, et le lendemain, à la pointe du jour, les soldats embarqués jettent à l'eau les quarante femmes, filles et enfants.....

Macé, de retour à Bourgneuf, tourmenté par l'idée de cette malheureuse expédition, dont il n'avait été que témoin oculaire et passif, vint, les larmes aux yeux, m'avouer ces faits que j'avais ignorés, et dans son trouble, il disait à tout le monde que son bâtiment devait périr pour avoir été l'instrument de cette cruauté. Un autre trait prouvera jusqu'à quel point cette horreur avait porté le trouble dans son âme. Je lui annonçai que j'avais choisi son bâtiment pour aller à la Rochelle; sa réponse fut un torrent de larmes : « Je vous suis trop attaché, me dit-il, pour vous exposer sur un bâtiment souillé par le crime et que la vengeance du ciel doit engloutir. » Macé, sans chercher à dissimuler les faits pour lesquels il n'avait jamais cru devoir être inquiété parce que sa conscience ne lui reprochait rien, s'empressa de me donner la pièce originale jointe au procès, et qui m'a servi à faire découvrir au Comité de salut public un agent subalterne de Robespierre. »

N'est-il pas étonnant de voir ce malheureux se considérer comme innocent et tenir son navire pour coupable et destiné à supporter la vengeance du ciel? Étranges et naïfs subterfuges des consciences.

Mengaud, général de division au citoyen Merlin, etc.

Lauterbourg, le 30 brumaire an 3 (20 nov. 94).

Il est possible, citoyen représentant, que tu te rappelles de moi ; je commandais le 2e bataillon du Haut-Rhin, il y a deux ans; j'ai fait la guerre de Mayence jusqu'à la retraite; j'ai eu le plaisir de manger plu-

Digitized by Google

sieurs fois à Kreuznach avec toi. Je fais ce que je peux pour te rappeler de moi; je vais te dire ensuite ce que je te demande.

Quelque temps après la retraite du Palatinat, je fus nommé général de brigade. Je fus traversé, à la bataille de Hondscoot, d'un coup de fusil à l'anglaise; on me donna le grade de général de division, et l'on m'envoya pour trois mois à Besançon pour y commander et me rétablir. Dans le mois de messidor, je rejoignis l'armée du Rhin. Ma blessure me faisait toujours souffrir, et je ne pus rester que quelques jours à l'armée active; le général en chef m'envoya commander à Lauterbourg.

Je suis ici depuis trois mois; j'y suis inutile, à ce que je crois. Je voudrais rejoindre l'armée et partager les travaux de mes frères d'armes. J'ai commencé la guerre; je suis ambitieux de la finir. Je suis honteux, chaque fois que je lis les nouvelles, de ne pouvoir en raisonner que par ouï-dire ou par relations. Je ne puis plus rester au poste d'invalide où le hasard m'a retenu quelque temps. Qu'on me mette à quel poste on voudra, ou comme général ou comme volontaire; je demande à finir la guerre. Je m'adresse à toi, citoyen représentant, pour demander au général en chef de me retirer d'ici. Je suis peiné d'être ici. Je souffre autant que les généraux ennemis : les uns souffrent d'être battus, et moi de ne pouvoir aider à les battre. J'attends de toi le service que je te demande; tu obligeras un républicain digne de la cause qu'il défend. Salut fraternel.

MENGAUD.

Au citoyen Merlin de Thionville, député de la Convention nationale à l'armée du Rhin et de la Moselle.

24 brumaire de l'an 3 de la République (14 nov. 94).

SALUT ET FRATERNITÉ.

La connaissance d'une conscience exempte de reproche et la pureté de nos principes font que nous continuons toujours à lutter avec une ferme tranquillité contre les efforts les plus violents des fureurs d'une populace effrénée, contre les injustices les plus criantes et contre les essors de chaque rigueur passionnée. Dans notre État, ci-devant si resserré, la vérité est devenue crime; elle n'est d'aucun prix, ou ne sert qu'à allumer davantage et à nourrir le fiel de nos persécuteurs.

Nous nous attendions follement à voir revenir de leur fureur ces harpies; et nous comptions sur la justice de ceux qui se sont montrés, depuis, nos ennemis les plus cruels et les plus implacables.

Délivrés de nos fers et justifiés par le succès d'une inquisition longue, passionnée et sévère, nous voulions en hommes qui ont, au moins par eurs souffrances et leur fermeté insurmontable, mérité de devenir citoyens d'une grande république; nous voulions, dis-je, satisfaire au devoir que

Digitized by Google

nous imposent la conviction et le patriotisme. Purgés de tout soupçon criminel, qui, flétrissant et punissable, nous eût ravi l'estime de tout homme raisonnable et noble, nous étions décidés à consacrer toutes nos facultés à l'avancement de la grande œuvre de faire triompher l'humanité de l'oppression et de la tyrannie et d'anoblir ses efforts.

Citoyens, si l'on t'a rapporté que la régence n'a pas participé au pillage, ni à nos maltraitements sanglants, n'en crois rien ; car nous te produirons les preuves que la populace était garantie d'avance de l'impunité par la promesse des récompenses ; que les hommes dont la charge et le devoir eussent été de nous couvrir contre les maltraitements ainsi que de rétablir l'ordre et la tranquillité, se trouvèrent à la tête des brigands, en s'amusant des fureurs effrénées de la canaille. Si l'on t'a dit que justice nous a été rendue, désabuse-toi, car nous prouverons que, pour nous fouler, on s'est écarté de la forme de procéder, qui, jusque-là, avait été pour eux d'une importance unique ; tu verras la preuve qu'ils ont fait de la justice une femme vénale, laquelle distribue sa faveur au plus offrant. Si tu as entendu que nous avons été traités avec ménagement et humanité, n'en crois rien, puisque ceux qui te parlent en philanthropes sont les mêmes qui laissèrent périr inhumainement, sans aucun secours ni consolation, nos frères Eckel, Goldstein, Schornsheim et Franz, rongés de pourriture et de vers sur la paille.

En ce moment encore, dans notre qualité de citoyens libres, déclarés républicains français, nous sentons leur vengeance plus implacable qui pèse sur nous ouvertement et en secret, et qui, à nos plaintes, diffère le soulagement par mille voies détournées. Nous avons affaire ici à des gens qui poussent la trahison et le manque de parole jusqu'à mépriser les traités, qui saisissent avidement chaque moyen et chaque instrument qui se présente à eux pour nous abattre. Le ressentiment du héros de Spire nous poursuit, cherchant à venger sur nous, comme sur les ennemis de sa patrie, le naufrage de sa gloire.

On t'aura sans doute communiqué le décret de la régence concernant ceux qui se seront déclarés citoyens libres français et qui voudront passer dans les États de la république ; ne te laisse point éblouir par l'apparence brillante de justice et de droiture dont se parent nos oppresseurs : notre situation n'est adoucie que de bien peu de chose, et tout ce que la régence nous a promis dans son décret n'est jusqu'ici qu'un coloris superficiel, à peine perceptible et qui ne fait que nous annoncer de nouvelles oppressions pour l'avenir.

Nous réclamons donc ton secours et ta compassion ; veuille coopérer et effectuer notre délivrance des griffes de nos ennemis par tous les moyens les plus sérieux qui sont dans ton pouvoir ! Nous sacrifierons tout. Il est plus glorieux et il vaut mieux défendre nos droits constamment, dussions-nous succomber ici à la force, dans un combat inégal, que de souffrir en

Digitized by Google

lâches une oppression injurieuse, puisqu'il n'est de terrible pour nous que de trahir la vérité.

Les citoyens français déclarés libres qui se trouvent au fort de Kœnigstein.

STENNER, KUNZ, BOMPEL, FALCIOLA père, etc., etc.

(En tout 48 noms, dont 6 membres de la convention de Mayence, plusieurs officiers municipaux, le maire de Worms, celui de Mayence, celui d'Oberolm, l'aumônier de l'hôpital français, etc.)

P. S. — La liste ci-jointe ne contient que les noms de ceux qui se trouvent présentement dans le fort de Kœnigstein. Plusieurs de ceux qui sont depuis longtemps délivrés de leurs arrêts personnels et confinés par les Mayençais en de certains endroits fixés, parmi lesquels il y en a plusieurs dont les bourreaux de la justice tiennent les gros biens, n'ont point encore reçu la proposition de se déclarer, quoique nous soyons tous bien convaincus du patriotisme de la plupart d'entre eux et de leur attachement aux principes sacrés et vivifiants de la constitution. Toute communication nous est interdite avec nos frères d'Erfurth et les autres qui se trouvent dispersés dans le pays.

Il faut lire cette lettre sans tenir compte des aspérités germaniques de son français. Elle forme un noble témoignage de l'énergie des patriotes mayençais en même temps que de leurs souffrances. Abandonnés bien à regret par les Français, lors de la reddition de Mayence, ils tombèrent entre les mains de leurs ennemis, et peut-être les prisons dans lesquelles ils furent jetés leur servirent-elles de sauvegarde contre les fureurs d'une populace ignorante et ameutée. Déclarés citoyens français, en conformité d'un décret de la Convention, ils étaient parfaitement dans leur droit en réclamant la protection d'une patrie d'adoption pour laquelle ils s'étaient dévoués. Grâce aux efforts de Merlin, ils furent enfin remis en liberté et rendus au territoire de la république au printemps de 95, ainsi qu'on le voit par une des lettres ci-après.

Je réunis, à la suite, en un même groupe, divers autres documents relatifs à la question générale des otages. J'aurais pu en ajouter beaucoup d'autres, mais ceux-ci m'ont paru suffire. Ils font revivre l'un des épisodes les plus intéressants et les moins connus de l'histoire de la révolution sur nos frontières. Voici, pour les rendre plus intelligibles, un résumé des faits auxquels ils se rapportent.

Quand les Français entrèrent, en 1792, dans le duché de Deux-Ponts, ils y frappèrent une contribution de guerre, et cette contribution n'ayant pu être payée intégralement, un certain nombre d'habitants des villes de Deux-Ponts, Sarrebruck et Bliescastel, pris dans les classes moyennes et commerçantes, furent arrêtés comme caution et conduits à Metz et à Nancy. Par représailles, les Prussiens, au moment de leur invasion, enlevèrent, notamment dans les districts de Bitche et de Wissembourg, une quantité correspondante de citoyens français, à titre d'otages, afin de former la garantie des détenus de Deux-Ponts, et ces malheureux furent successivement traînés par l'ennemi, de prison en prison, de Mayence à Wesel et de Wesel à Magdebourg.

Digitized by Google

D'autre part, quand le général Custine se décida, en mars 93, à battre en retraite sur l'Alsace, on arrêta à Mayence, sur la désignation du comité de surveillance, plusieurs citoyens notables attachés à la cause de l'ancien régime, pour servir éventuellement de répondants en faveur des citoyens qui, à Mayence et dans les environs, s'étaient prononcés en faveur de la république. Lors de la capitulation de la place, on tira parti de ces otages. Il fut stipulé par un article particulier qu'ils seraient remis à la frontière en échange des patriotes allemands qui voudraient passer sur le territoire de la république. Cet article, que les assiégés avaient eu tant de peine à obtenir et qui sauvegardait en quelque sorte l'honneur de la France, ne fut point exécuté. Les commissaires Maribon-Montaut et Ruamps, s'obstinant à considérer la reddition de Mayence comme l'effet d'une trahison, ne voulurent pas reconnaître la capitulation signée par le conseil de guerre, et craignirent de paraître le faire implicitement s'ils se prêtaient à l'échange convenu. Les malheureux otages, qui venaient de voir ouvrir les portes de leurs prisons, furent donc ramenés par l'ordre de ces deux commissaires à Metz et à Nancy, tandis que les patriotes de Mayence, livrés à toutes les fureurs de la réaction, étaient transférés dans les prisons d'Erfurth et de Kœnigstein.

Ce n'est pas tout. Postérieurement à l'évacuation de Mayence, les persécutions contre les partisans des Français ayant paru hors de mesure avec le nombre des otages précédemment enlevés, on en arrêta de nouveaux. Cette fois la mesure atteignit même les femmes. Les femmes des patriotes mayençais ayant été jetées dans les prisons, un nombre égal de femmes du duché de Deux-Ponts furent saisies par droit de représailles et transférées à Metz.

Enfin, une dernière classe d'otages fut fournie par la garnison même de Mayence. Le général Doyré, commandant en chef, et plusieurs officiers demeurés en arrière sur la foi de la capitulation, furent arrêtés à la requête du roi de Prusse et de la régence pour servir de caution relativement à la monnaie obsidionale qui avait eu cours forcé pendant le siége; et bien que pour la délivrance de ceux-ci, il n'y eût en jeu qu'une question d'argent, ils demeurèrent abandonnés à l'ennemi jusqu'à la fin de 1794.

On ne sait comment expliquer ce long délaissement. Merlin, dès son retour de Vendée, avait attaqué à deux reprises, avec sa hardiesse accoutumée, au sein même de la Convention, l'incurie et le mauvais vouloir du gouvernement à l'égard de ces officiers; et dès le commencement de 94, sur ses instances, la Convention avait intimé à Bouchotte l'ordre d'en finir sans délai. Mais l'affaire fût-elle demeurée en suspens jusqu'à la chute de Robespierre, comment ne s'était-elle pas terminée immédiatement après? Il faut peut-être supposer que la Prusse avait pris le parti de transformer en prisonniers ces otages.

A la suite de la chute de Robespierre, alors que sortaient des prisons tant de malheureux, les otages détenus à Nancy, ayant demandé à être remis en liberté, obtinrent du Comité de salut public un arrêté qui les relaxait; et, comme on le voit dans sa lettre au gouverneur de Mayence, Merlin lui-même, contre l'avis de Reubell, s'interposa à cette époque en leur faveur, espérant qu'il suffirait d'un tel exemple pour décider la Prusse à user spontanément de réciprocité. Il n'en fut rien, et le 24 octobre le Comité de salut public fit suivre son précédent arrêté de l'arrêté suspensif dont il est question dans la lettre de Reubell; mais cet arrêté était trop tardif quant aux otages de Nancy, auxquels la municipalité avait délivré leurs passe-ports depuis un mois.

Digitized by Google

Restaient les otages de Metz; mais pour ceux-ci Merlin, à qui le Comité avait renvoyé la décision de l'affaire, arrêta que leur détention ne cesserait que lorsque la Prusse aurait consenti à rendre les citoyens français demeurés entre ses mains; et même, pour rendre plus vives les instances de ces malheureux auprès de leur gouvernement, il menaça, à moins d'une prompte solution, d'un nouvel enlèvement d'otages. Heureusement cette mesure ne fut pas nécessaire, et l'échange définitif eut lieu aux avant-postes de l'armée de Mayence, le 9 février 1795.

Cette histoire nous représente par plusieurs traits, que l'on trouvera sans doute assez touchants, l'un des abus les plus criants du droit de la guerre. Bien que la détention des otages ne soit considérée que comme une mesure temporaire, c'est un sévice qui rappelle le temps où le vainqueur se croyait autorisé par l'épée à frapper à volonté la population vaincue. Il est évident d'ailleurs qu'on ne saurait excuser la barbarie de cet usage par aucune raison d'utilité. Il est purement illusoire, puisque si l'un des partis enlève des otages à son profit, le parti contraire est presque toujours en mesure d'en enlever tout autant par représailles. Heureusement, on peut dès à présent le considérer comme tombé en désuétude. Il n'en a plus été question dans nos dernières campagnes. Les guerres tendent, du commun accord de toute l'Europe, à se résoudre par le strict engagement des armées, et avec le plus de ménagement possible pour les habitants du théâtre de ces sanglantes luttes. « Faisons des vœux, comme le disait Merlin au gouverneur de Mayence en lui renvoyant les derniers otages allemands, pour que les peuples ne combattent plus désormais qu'en générosité. »

Au citoyen Merlin, représentant du peuple, etc.

Paris, 6 frimaire (26 nov. 94).

Je te renvoie une lettre d'un otage; comme plusieurs demandent leur liberté, et comme les otages mayençais se sont glissés hors de la république contre mon gré et malgré tout ce que j'ai pu dire, ou plutôt malgré l'arrêté pris de suspendre qui n'a pas été suivi d'exécution, je te prie de me marquer au plutôt s'il est vrai que nos patriotes mayençais sont tous libres, hommes et femmes. Tu es à même de le savoir.

Salut et fraternité.

REUBELL.

Au Refuge à Metz, le 6 frimaire, l'an 3 de la Rép. (26 nov. 94).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

J'ai été emmené à Metz, au Refuge, comme otage de la ville de Deux-Ponts pour une contribution de deux millions qui n'a pas été payée. J'avais dans cette ville un établissement typographique connu sous la raison de Sanson et Cie. Sur les ordres du représentant Lacoste, on a enlevé et mon

imprimerie et mon magasin qui ont été transférés ici, à Metz. Les propriétés d'un otage sont sacrées, et mon établissement aurait dû être protégé par la république en ce que: 1° ses ouvrages de fonds, comme Voltaire, Rousseau, etc., sont ceux qui ont aidé à opérer la révolution; 2° que j'ai toujours montré du dévouement à la révolution; que, même cinq mois avant cet enlèvement, j'avais fait des démarches pour transférer ledit établissement en France. Si jamais il a été fait une injustice, ce serait celle de cet enlèvement dans le cas où la propriété ne me serait pas rendue. J'en ai fait la demande au département d'ici; mais je ne puis en recevoir de réponse. Je m'adresse donc directement à vous, avec prière d'ordonner au département qu'il me rende ma propriété typographique. Ma demande, fondée sur la justice, ne peut m'être refusée par des représentans d'un peuple juste et généreux. Hâtez, je vous en prie, cette décision; car mes magasins gênent beaucoup le département et périclitent tous les jours davantage. Salut et fraternité.

BEHMER,
otage de la ville de Deux-Ponts.

A Metz, au Refuge, le 19 frimaire, l'an 3 (9 déc. 94).

Citoyen Représentant,

Je viens d'apprendre que mon sort, ainsi que celui de mes compagnes d'infortune, est entre tes mains. Le Comité de salut public t'a adressé notre pétition pour prononcer notre liberté, et ton collègue, le citoyen Karger, a bien voulu t'écrire pour te prier de l'accélérer. C'est le seul bien de l'humanité. Nous gémissons depuis seize mois dans une dure captivité, que la rigueur de l'hiver rend tout à fait insupportable, ne pouvant absolument pas nous procurer du bois. Nous sommes tout à fait innocentes. Les citoyennes Patocki et Saint-Dizier, pour lesquelles nous fûmes arrêtées, ne l'ont pas été, et sont rentrées en France depuis quinze mois. Les otages de Mayence, détenus pour les patriotes mayençais, ont obtenu leur liberté depuis deux mois, ainsi que les otages de Sarrebruck et de Bliescastel. Ainsi, je ne doute pas un instant que ta justice si reconnue ne prononce sans délai la nôtre. J'ose, en mon particulier, ainsi que ma belle-sœur détenue avec moi, la réclamer comme bourgeoise suisse. Mon mari est allé rejoindre ses compatriotes pour s'éloigner du théâtre de la guerre. Sort cruel qui a dévasté notre habitation, et privé nos enfants infortunés du bien dont ils auraient pu jouir un jour. Je me recommande encore une fois, ainsi que mes compagnes d'infortune, à ta prompte bienveillance.

Salut et fraternité.

La femme LUXBOURG, arrêtée à Deux-Ponts
pour la citoyenne Patocki et sa sœur.

Digitized by Google

Voici une lettre qui paraîtra sans doute curieuse, et qui marque l'origine de l'enlèvement de ces malheureuses femmes. Elle leur est adressée par le citoyen Patocki, de Colmar, le 5 août 93.

« Je suis peiné, Madame, d'avoir le malheur d'être mis dans la dure nécessité de vous occasionner des chagrins. Mais la détention de ma chère épouse, qui fait tout le bonheur de ma vie, et de ma belle-sœur que j'aime et estime beaucoup, ne m'a laissé que la voie des représailles. J'espère que, d'après les ordres donnés, vous serez traitées avec tous les égards possibles. Puissé-je attendre la même honnêteté pour mes personnes détenues à Mayence! Hâtez-vous, engagez-y vos codétenus, de faire rendre ma chère épouse et ma belle-sœur, avec tous leurs effets, à Wissembourg, et comptez que votre liberté ne souffrira plus le délai d'une minute. Si vous devez me regarder comme l'auteur de vos maux, j'ose espérer que les motifs qui m'ont dirigé me rendront excusable. Salut!

» PATOCKI, de Colmar, ci-devant Mayençais,
attaché à la Commission nationale. »

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près de l'armée de la Moselle.

Paris, le 20 frimaire, l'an 3e (10 déc. 94).

Nous vous faisons passer, citoyens collègues, trois pétitions des otages pris à Deux-Ponts, à Pirmasens et à Hombourg, qui, tous, réclament la liberté de retourner dans leurs foyers, comme les ci-devant détenus de Sarrebruck et de Bliescastel.

Nous vous invitons à examiner cette affaire, et à y statuer dans votre sagesse pour le plus grand bien de la république.

Les membres du Comité de salut public,

CAMBACÉRÈS, MERLIN de Douai, RICHARD.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près de l'armée de la Moselle.

Paris, le 21 frimaire, l'an 3 (11 déc. 94).

Nous vous faisons passer, citoyens collègues, deux lettres ci-jointes : l'une de Marguerite Meletta, épouse de George Falciola, municipal de Mayence, qui réclame, en faveur des patriotes mayençais, les conditions stipulées lors de la reddition de cette place; l'autre de Behmer, otage de la ville de Deux-Ponts, détenu au Refuge, à Metz, qui réclame son im-

Digitized by Google

primerie et ses magasins emmenés à Metz par l'ordre du district de Sarreguemines.

Nous soumettons le tout à votre sagesse et à votre justice.

Salut et fraternité.

CAMBACÉRÈS, MERLIN de Douai, RICHARD.

Aux citoyens représentants, membres du Comité de sûreté générale.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Les soussignés, habitants domiciliés à Deux-Ponts, détenus à Metz par mesure de sûreté générale, sont instruits par la clameur publique que vous avez mis la justice à l'ordre du jour, et qu'en conséquence les détenus de Sarrebruck, Bliescastel et autres lieux jouissent déjà de la liberté, qui est le bien le plus précieux à l'homme. Depuis plus d'un an, nous gémissons dans une dure captivité, et nous espérons, citoyens représentants, que, fidèles aux principes que vous avez décrétés, vous rendrez la liberté à de malheureux pères de famille qui n'ont aucun reproche à se faire vis-à-vis de la république française.

BASTIEN, marchand, de Deux-Ponts; BEHMER, imprimeur-libraire; KAEMPF, ministre de l'Église luthérienne; FROLICHEN, négociant; MORITZ, cordonnier; SEYLER, marchand; DICHL, chamoiseur; ROEMER, boulanger; FEINDAL, cordonnier; SCHNEIDER, perruquier; EHRISELLER, maréchal ferrant.

Au Président de la Convention nationale.

25 brumaire, l'an 3 (15 nov. 94).

CITOYEN PRÉSIDENT,

Les proclamations par lesquelles les Mayençais ont été invités, au nom de la nation française, d'embrasser la cause de la liberté, en leur assurant toute protection, sont connues à tout l'univers. Ils sont connus aussi ces actes de réunion décrétés et proclamés par la Convention nationale, par lesquels elle assure à chaque Mayençais patriote les droits de citoyen français. Ils se sont crus dignes de mériter ces titres, tant par leur attachement que par leur courage infatigable au bombardement de Mayence, sans considérer leurs sacrifices et leur intérêt personnel. Mais, malheureusement, on n'a pas songé à ces patriotes de Mayence, lors de la capitulation de cette ville, qui porte que « tous les individus

Digitized by Google

français sortiront avec armes et bagages » ; on ne leur a pas publié le décret de réunion qui les autorise à jouir du nom de Français, et sans une formelle détermination, les ennemis n'auraient jamais reconnu pour Français un individu de Mayence.

Cependant il existe un article particulièrement en leur faveur, qui dit que les patriotes mayençais resteront sous la sauvegarde du roi de Prusse jusqu'à ce qu'ils soient échangés contre les aristocrates qui, pour la sûreté provisoire des patriotes, ont été conduits comme otages en France avant le blocus de Mayence. Une partie de ces patriotes compta sur ces promesses : une autre tâcha d'échapper en secret avec la garnison de Mayence et arriva heureusement en France. Mais le sort fatal voulut que de ces patriotes les meilleurs et ceux qui avaient le plus de confiance en la loyauté de la nation française tombèrent entre les mains de l'ennemi. Après la reddition de Mayence, les aristocrates, emmenés comme otages en France, furent envoyés sur la frontière pour être échangés contre les patriotes restés dans cette ville ; mais les représentants près l'armée du Rhin ne voulurent pas reconnaître la capitulation, et en conséquence, l'échange n'eut pas lieu.

Il n'est malheureusement que trop connu combien ces patriotes ont souffert de maux dans les prisons, non-seulement par les mauvais traitements en tout genre qu'ils y ont essuyés, mais encore par les reproches ironiques que leur font sans cesse les aristocrates de leur confiance dans les promesses de la nation française. Rien cependant n'a été capable d'ébranler leur constance.

Peu de temps après, la Convention nationale a reconnu la capitulation rejetée par le représentant du peuple Ruamps. Pourquoi donc l'échange des otages n'a-t-il point été exécuté ? Pourquoi laissez-vous languir plus longtemps entre les mains des satellites des despotes, avec un pareil sang-froid, ces malheureuses victimes ?

Pardonnez, citoyens législateurs, ces plaintes à une citoyenne dont le mari et le fils, qui ont rendu de grands services dans la révolution de Mayence, souffrent depuis si longtemps, avec bien d'autres malheureux patriotes, les traitements les plus durs dans les prisons des tyrans à Erfurth, pour avoir mis confiance dans la générosité et la justice de la nation française.

Il y a quatre semaines que j'ai eu l'heureuse nouvelle que l'échange si longtemps désiré devait enfin avoir lieu. En effet, les otages aristocrates de Mayence sont partis de Metz et de Nancy avec des passe-ports illimités ; mais on a oublié les patriotes de Mayence, enfermés dans les prisons d'Erfurth, Kœnigstein et autres endroits, qui, maintenant, sont encore plus maltraités que jamais, puisque ceux contre lesquels ils devaient être échangés sont déjà retournés dans leur pays.

J'espère que vous voudrez bien vous intéresser à ces malheureuses vic-

Digitized by Google

times et prendre les mesures les plus salutaires pour leur prompte délivrance.

MARGARITHA MELETTA, épouse de GEORGE FALCIOLA,
municipal de Mayence.

Au citoyen Merlin, représentant, etc.

Strasbourg, le 12 nivôse, l'an 3 (1er janv. 95).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

J'espère que vous aurez reçu ma dernière lettre avec la pétition que j'ai envoyée à la Convention nationale, pour obtenir la délivrance des prisonniers patriotes mayençais; mais, pour mon plus grand malheur, il faut que je voie passer un mois après l'autre, sans que j'entende que l'on cherche les moyens les plus salutaires pour les remettre en leur liberté. C'est à présent trois mois passés qu'on a laissé en liberté les otages mayençais détenus à Nancy pour la sûreté des patriotes mayençais. Je suis persuadée que vous êtes un vrai républicain et qui hait les despotes : cela me console et me fait espérer que vous ferez votre possible; et de penser à l'honneur que vous aurez en entrant à Mayence de n'avoir plus vos frères entre les mains des ennemis !

Je vous recommande les otages qui sont encore à Metz. Qu'on ne les laisse pas aller dans leur pays avant qu'on n'ait mis les otages prisonniers à Erfurth et à Kœnigstein en leur liberté! Je sais que tout dépend de vous. Ainsi, je ne doute pas que j'entendrai dans peu que ce jour de bonheur pour ces pauvres malheureux et pour moi est arrivé. En cette bonne espérance, je suis, avec salut et fraternité,

MARGARITHA FALCIOLA.

Cette femme énergique, aux démarches de laquelle les patriotes mayençais, exposés au danger de l'oubli au milieu de tant d'autres préoccupations d'un ordre plus général, durent, au moins en partie, la recouvrance de leur liberté, s'était adressée directement au Comité de salut public en même temps qu'à la Convention. Il ne me paraît pas utile de publier cette pièce qui répète à peu près la précédente. J'en citerai seulement la fin, qui n'est pas dépourvue d'une certaine éloquence.

« Le moment où nous allons nous rendre maîtres de Mayence, pour la seconde fois, s'approche : Je vous supplie, citoyens, par tout ce qui vous est cher et sacré, de faire tous vos efforts pour faire mettre en liberté ces pauvres captifs. Pardonnez à une femme, à une mère abandonnée de tout le monde, si elle s'intéresse tant à ces malheureux; son mari, son fils, son beau-frère, ses meilleurs amis sont du nombre. Voyez, citoyens, s'il est possible de supporter tant de maux à la fois et depuis seize mois ! Il n'y a que la confiance que j'ai dans le Comité de salut public qui m'ait soutenue jusqu'ici.

Digitized by Google

» Daignez donc consoler, citoyens, une pauvre malheureuse et seconder ses espérances. Employez-vous, je vous en conjure au nom de toute la nation, à porter de prompts remèdes à la délivrance de vos frères et malheureux compatriotes qui ont tout fait pour la république, qui ont sacrifié leurs biens et leur sang pour la patrie, et vous rendrez la vie à une pauvre mère éplorée. Salut et fraternité. »

Cette pétition est renvoyée, le 17 frimaire, au représentant du peuple près l'armée de Rhin et Moselle.

Lettre renvoyée à Merlin, probablement par Bacher, agent de la république à Bâle.

Heilbronn, 24 frimaire an 3 (14 déc. 94).

Citoyen, seize des vingt-quatre individus de la garnison française de Mayence, retenus comme otages de l'échange du papier-monnaie créé pendant le siége de cette place et transférés successivement à Erfurth en Thuringe, sont actuellement en marche pour rentrer dans leur patrie. Mes compagnons me chargent, citoyen, de vous prévenir de notre prochaine arrivée à Bâle, et de vous prier de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour nous faire passer à la frontière et nous procurer les secours indispensables à chacun de nous pour se rendre à sa destination; ceux qui nous avaient été fournis par la régence d'Erfurth étant à peu près épuisés par les frais d'une route longue et souvent entrecoupée de séjours que la rareté des chevaux a rendus inévitables.

Dès que notre sort a été décidé, mon premier soin a été d'écrire, au nom de mes camarades, au Comité de salut public, pour lui témoigner notre désir de nous rendre de nouveau utiles à notre patrie; mais il est douteux que je puisse trouver la réponse à notre arrivée à Bâle, qui n'est guère un lieu convenable pour l'attendre.

Nous nous en remettons, citoyen, à votre prudence, et nous nous recommandons à vos bons offices en faveur de nombre de vos concitoyens qui ont longtemps souffert après avoir bien servi leur patrie.

Salut et fraternité,

DOYRÉ, général de brigade; CHADELAS, adjudant général; DOUAY, chef de bataillon d'artillerie; FROMENTAL, capitaine du 10e bataillon de la Meurthe; ROCAGEL, quartier-maître du 6e bataillon du Jura; SATTER, lieutenant au 5e régiment d'artillerie; DUPONT, chirurgien-major en chef de l'armée du Rhin; DUPLAIS, apothicaire-major, avec sa femme; FAVREUX, directeur de l'ambulance, avec sa femme, etc.

Il serait superflu de chercher à faire ressortir la simplicité noble et élevée de cette lettre : il s'entend assez que huit des vingt-quatre avaient péri dans les

Digitized by Google

prisons. On se fait, du reste, aisément idée de l'accueil que trouvèrent ces infortunés en arrivant auprès de leur généreux frère d'armes Merlin, dont ils ignoraient sans doute la présence et la position sur le Rhin.

Les otages français en Prusse à Merlin de Thionville, etc.

Magdebourg, le 27 frimaire an 3 de la République (17 déc. 94).

Citoyen Représentant,

Daignez suspendre pour un moment les importantes occupations qui absorbent probablement la majeure partie de votre temps pour écouter le cri de l'infortune. Nous sommes Français et malheureux : voilà nos titres. L'un et l'autre sont dignes de fixer l'intérêt d'un représentant du peuple.

Un concert d'applaudissements et de cris de joie retentit en France de toutes parts : la liberté et l'humanité sont réunies pour assurer à jamais le bonheur de notre patrie ; et cependant un district entier est encore en proie aux larmes. Vingt-deux de ses citoyens, la plupart pères de famille, gémissent dans un douloureux exil, livrés à mille maux et à mille besoins..... Citoyen représentant, vous serez notre avocat près de la Convention nationale ; vous lui ferez connaître nos maux, et, dès ce moment, ils finiront. Celui qui, d'un bras courageux, a raffermi la liberté en fixant près d'elle l'humanité et la justice, saura tendre une main secourable à des malheureux trop longtemps victimes de l'égoïsme et de l'inhumanité.

Lors de l'entrée de l'armée prussienne dans les districts de Bitche et de Wissembourg, S A. Mgr. le duc de Brunswick fit arrêter sur ces frontières différents citoyens, afin de servir d'otages pour les habitants des pays de Deux-Ponts, Sarrebruck et Bliescastel, détenus pareillement à Metz. Nous sommes ces infortunés, qui, transférés successivement à Mayence et à Wesel, privés de toute communication avec nos familles, sans connaissances, sans ressources, avons été à la fois en prise aux chagrins de l'absence, aux horreurs de la misère et aux fatigues de longs et pénibles voyages. Un traitement journalier de 12 sols, accordé par le gouvernement prussien. doit subvenir à nos besoins. Nos voix se sont maintes fois élevées vers la mère patrie ; mais un silence désespérant a succédé chaque fois à nos cris. Bientôt une cruelle maladie produite par nos fatigues, l'influence d'un air étranger, nos chagrins et notre misère nous ont conduits aux portes du tombeau. Nous avons vu périr dix de nos frères. Ils sont morts, privés des soins de leurs proches et de la triste consolation de fixer leurs yeux mourants sur une famille chérie. Les autres, grâce aux soins paternels de M. le com-

Digitized by Google

mandant de Tschirsky, ont survécu, mais pour voir une nouvelle carrière de maux s'ouvrir devant eux.

Mais nous ne voulons pas arrêter plus longtemps vos regards sur ce douloureux tableau ; nous chercherons à les ramener vers un district entier en deuil, qui tend les bras vers la Convention nationale. Oui, citoyen, nous le disons avec confiance, la Convention instruite par vous rendra à des enfants des pères, à des épouses des époux, à leurs champs des bras accoutumés à les féconder, à la patrie des citoyens qui peuvent encore lui être utiles.

L'hiver dernier, le citoyen Daudibert apprit en Hollande, où il résidait comme commissaire des affaires extérieures de la république, qu'il existait à Wesel des otages français; qu'ils y étaient, luttant contre les fléaux réunis de la maladie et de la misère, et que l'espérance, cette douce illusion qui tempère tous les maux, allait même leur échapper Aussitôt ce vrai Français nous prodigua les plus tendres consolations, ranima notre courage par ses promesses, et subvint à nos besoins par un secours provisoire de 20 sols par jour. Mais un génie malfaisant s'obstinait contre nous. Daudibert fut arrêté, et nous fûmes conduits à Magdebourg. Dès lors s'évanouirent nos espérances et le secours provisoire qu'il nous faisait toucher ; les mêmes maux et les mêmes besoins que cet homme sensible avait sinon dissipés, du moins adoucis et allégés, se reproduisirent de nouveau, et l'espérance seule de votre appui et de l'humanité de la Convention nationale nous soutient encore.

Nous n'en doutons pas, la Convention, instruite par vous, s'empressera de sécher nos pleurs et de nous rendre à nos familles, et jusqu'à cette époque désirée, elle nous assurera un traitement proportionné à nos besoins et à la grande nation pour laquelle nous sommes ici. Alors cessera la comparaison désolante que nous faisons entre l'abandon où nous nous trouvons et le sort des otages allemands en France que leurs souverains respectifs entretiennent largement.

Mais nous oublions combien vos instants sont précieux, et ces lignes se multiplient indiscrètement sous notre plume. Nous finirons donc promptement et en vous faisant grâce des compliments d'usage.

Salut et fraternité.

Vos concitoyens, les otages français en Prusse,

HILDEBERD, HILDEBERD, née DANJORAND ; TOMPSON, SCHMIDT, VOGT, HUBER, KREBS, KREMER, etc.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., au citoyen Bacher, etc.

Au quartier général d'Oberingelheim, 18 pluviôse, 3e année (6 févr. 95).

Je t'envoie une réclamation bien juste des otages emmenés par les Prussiens et détenus à Magdebourg. En cédant à l'invitation du gouvernement prussien et aux sentiments qui caractérisent le vrai Français, pour mettre en liberté les otages que nous avions fait détenir en France, nous avions le droit de penser que la Prusse nous renverrait de même ceux dont je te joins, en copie, la pétition. Je te prie de faire, près de l'ambassadeur prussien, pour obtenir promptement la liberté de ces citoyens, tout ce qui dépendra de toi.

MERLIN de Th.

Merlin de Thionville, etc., aux otages détenus à Metz.

29 frimaire an 3 (19 déc. 94).

Par plusieurs de ses arrêtés, le Comité de salut public m'a renvoyé à prononcer sur les pétitions que vous lui avez adressées. Je vous déclare que vous serez libres le jour où le dernier des patriotes du Rhin, détenus tant dans l'électorat de Mayence qu'autre part, sera rendu aux avant-postes français ou dans le sein de la république. C'est à vous de hâter cet événement par tous les moyens qui sont en votre pouvoir. Le moment de leur délivrance sera celui de la vôtre. Vous contribuerez même à empêcher par là que je ne sois forcé de faire arrêter pour la sûreté des patriotes toutes les personnes qui ont appartenu, soit au prince de Sarrebruck, soit à celui de Deux-Ponts, soit aux Électeurs de Bavière et de Mayence. Je vous préviens de plus que j'envoie à l'administration du département de la Moselle un arrêté par lequel je le requiers de vous refuser la liberté, quelques ordres qu'il en reçoive, à moins que les Mayençais ne nous soient rendus.

MERLIN de Th.

La commune de Nancy au citoyen Merlin, etc.

Nancy, le 4 nivôse, l'an 3e (24 déc. 94).

La réponse que tu demandes par ta lettre du 16 du mois dernier exige quelques détails dans lesquels nous croyons devoir entrer pour la justification des officiers municipaux qui nous ont précédés Ce sont ces officiers municipaux qui ont relâché les otages de Mayence et leur ont délivré des passe-ports. Mais ce serait mal juger leur conduite que de la considérer comme ayant contrevenu à l'arrêté du Comité de salut public ; arrêté qui

Digitized by Google

a suspendu cette mesure arrêtée le 24 fructidor, par ce même comité, en termes indéfinis.

En effet, le 7 vendémiaire dernier, l'administration du district a adressé au corps municipal de Nancy copie d'une lettre du commissaire des relations extérieures qui voulait qu'en exécution de l'arrêté du 24 fructidor, les otages mayençais détenus à Nancy fussent mis en liberté, et qui chargeait expressément la municipalité de cette commune de délivrer des passeports auxdits otages.

En conséquence, le corps municipal a délivré, dès le 8 du même mois, des passe-ports à tous les otages détenus dans les murs de la commune.

L'arrêté du Comité de salut public qui a suspendu l'exécution de cette mesure n'est que du 4 brumaire; il n'est parvenu au corps municipal que le 10 du même mois, et à cette époque, tous les otages mayençais étaient partis de Nancy.

Tu remarqueras, citoyen représentant, par ces détails, que si la mise en liberté de ces individus a entraîné des abus, que si même elle a été illégale ou prématurée, ce n'est pas à la municipalité de Nancy qu'il faut s'en prendre; elle n'a fait qu'exécuter passivement les ordres que l'autorité à laquelle elle est subordonnée lui a donnés.

Salut et fraternité.

MALLARMÉ, maire.

Voici un extrait de la lettre du commissaire des relations extérieures dont il est question dans la lettre ci-dessus.

4e jour des sans-culottides de l'an 2e de la Rép. (20 sept. 94).

Vers la fin du mois de mars de l'année dernière (v. s.), lors de la retraite du général Custine, de Bingen à Landau, le citoyen Simon, alors commissaire du pouvoir exécutif, chargea, de concert avec le représentant du peuple Richou à l'armée, le comité de surveillance de Mayence de lui proposer des habitants notables de cette ville pour les envoyer en France et y servir d'otages en faveur des patriotes de Mayence et des environs. Cette réquisition a été exécutée.

Par un article séparé de la capitulation de Mayence les deux parties contractantes convinrent « qu'aussitôt après la reddition de cette place, les otages allemands retenus sur le territoire de la république seraient échangés contre les habitants de Mayence et des pays du Rhin qui, professant les principes de la république, désiraient entrer en France. » Cet article n'a point été tout à fait rempli (1), et ces otages sont encore détenus à Nancy. Ils ont fait parvenir au Comité de salut public des représentations sur l'inexécution de la convention qui les concerne. Le comité a mis en marge de leur mémoire : « Le renvoi des otages doit avoir lieu. »

(1) J'ai déjà dit par quelles circonstances l'article en question n'avait pas été suivi d'exécution.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., au général Neu, commandant à Mayence.

Le 19 pluviôse an 3 (7 févr. 95).

Je vous préviens que les ordres sont donnés pour recevoir aux avant-postes de Monbach les citoyens dont la liste m'a été envoyée par le gouvernement de Mayence, et qu'ils y sont attendus. On voudra bien y ajouter les citoyens Betz, Glauciner, Winckelmann et Gluck.

Je vous répète, général, qu'avant même que le gouvernement de Mayence et celui de Prusse aient sollicité la mise en liberté des otages allemands détenus en France, j'avais donné l'ordre de les relâcher. Le gouvernement de Mayence avait d'ailleurs reçu une preuve non équivoque de confiance et de loyauté de ma république, puisque les otages détenus à Nancy pour sûreté des patriotes mayençais sont en liberté, et que ceux pour qui ils répondaient sont encore dans les fers.

Je fais au surplus des vœux bien sincères pour que les peuples ne combattent plus qu'en générosité. Salut.

MERLIN de Thionville.

Strasbourg, le 21 ventôse de l'an 3 (11 mars 95).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Les soussignés qui, par l'entremise du gouvernement de la république et par tes mesures mâles et sérieuses, viennent de mettre le pied sur le territoire républicain, te notifient ce qu'ils ont adressé à la Convention nationale.

Nos sentiments de reconnaissance égalent la grandeur du service que tu nous as rendu, en corrigeant notre malheureux sort. Continue à nous étayer. La situation peinée où nous nous trouvons demande ton prompt secours. La confiance que nous avons en ta loyauté nous rassure pleinement. En ton absence, nous avons aussi fait part à ton collègue Cavaignac de notre arrivée et de notre état.

Pour te mettre à même d'employer utilement nos facultés au bien de la république, nous te joignons ici nos noms et nos qualités.

Salut et fraternité. Les citoyens patriotes mayençais,

STENNER, KUNZ, BOMPEL, THEYER, FALCIOLA père,
FALCIOLA fils, WOHLSTADT, etc., etc.

Schaffhouse, ce 25 nivôse an 3 (14 janvier 95).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

La Convention nationale, dirigée par ses intentions justes et bienfaisantes, vient enfin de remplir la promesse solennelle qu'elle a faite de ne pas confondre l'innocent avec le coupable, ni l'erreur ou la faute contrainte et involontaire avec le crime. Mais, par malheur, on a su arrêter le cours de la justice sous le prétexte du bien public.

Robespierre, aussi, disait que c'était pour le bien et le bonheur du peuple qu'il s'était emparé de l'autorité, qu'il disposait à son gré de la vie et de la liberté de nos représentants, qu'il faisait massacrer, traîner sur les échafauds, jeter dans les rivières, même des enfants aux mamelles de leurs mères, fusiller les uns, forcer les autres à fuir en les poursuivant et les épouvantant à force d'atrocités : il appelait cela faire transpirer le peuple et battre monnaie ! C'était aussi pour le bonheur du peuple et pour l'amour de Dieu qu'on égorgea nos frères le jour de la Saint-Barthélemy !

Digne représentant, mérite de plus en plus l'estime et la reconnaissance des vrais amis de la patrie et de l'humanité ; ne te laisse pas séduire par les sectateurs de la tyrannie ; unis-toi à ceux de tes collègues qui partagent tes sentiments pour repousser loin de vous ces maximes machiavéliques, dignes produits de la faiblesse ; abandonnez vos âmes tout entières à la douce et sublime impulsion de la vertu, de la justice et de l'humanité. On parle de crédit national, d'assignats : les conquêtes de la république ne sont-elles donc rien ? Ignore-t-on d'ailleurs que le crédit d'un gouvernement s'obtient bien moins par l'offre d'hypothèques, même puissantes, mais révocables à sa volonté, que par l'estime qu'il a su captiver par son dévouement inviolable aux principes de morale, de justice et d'intégrité ? Celui qui, aujourd'hui, a pu faire ployer sa justice et ses devoirs devant son intérêt ne pourra-t-il pas le faire encore demain ?

O toi, brave citoyen, tu as si fort contribué à la destruction de la tyrannie ; détruis-en encore les tristes conséquences. Nous aussi, nous sommes plébéiens ; et si, comme les ouvriers, nous ne pouvons servir notre patrie de nos bras, nous la servirons par nos veilles, par nos pensées ; renfermés dans le silence de nos cabinets, nous méditerons sur les sciences et sur les objets propres à faire fleurir les arts, le commerce et l'agriculture ; nous rêverons à son bonheur.

Obtiens-nous de la Convention un décret qui, en satisfaisant la justice, concilie les mesures de prudence que nécessite la chose publique, par lequel tout fugitif qui depuis le 1er mai 1793 se serait soustrait à des mandats d'arrêt, pourrait rentrer à la condition : 1° de se procurer préalablement un certificat de civisme et de non-émigration de sa municipalité jusqu'au jour de sa disparition ; 2° de présenter ce certificat à l'envoyé de France le plus près du lieu qu'il habite, lequel lui donnerait un passe-

Digitized by Google

port pour se rendre à sa municipalité ; 3° à son arrivée, de se présenter à sa municipalité, laquelle jugerait de la validité de son mandat d'arrêt, pour, s'il est prévenu de crime ou de délit, être mis en détention et livré au tribunal suivant la rigueur des lois, et s'il est innocent, être justifié et rendu à la patrie. Par ce moyen, les vrais émigrés ne pourraient abuser de la justice et les seuls innocents se présenteraient.

La Convention pourrait encore, pour prévenir tout abus, se faire rendre un compte circonstancié et par forme de procès-verbal, de tous les fugitifs qui rentreraient. Si elle jugeait nécessaire, attendu les circonstances et jusqu'à la paix, d'excepter les ci-devant gentilshommes ou prêtres, elle le pourrait, en se réservant de prendre à leur égard les mesures propres à concilier la justice avec le bien public.

Si la Convention persistait à refuser de compléter à notre égard son acte de justice, engage-la, au moins, comme elle a décrété qu'il ne serait vendu que pour un milliard de biens d'émigrés dans le cours de cette année, à ne vendre ceux des fugitifs qu'en dernière instance, et à les réserver pour les derniers besoins de la république.

On s'écriera peut-être à la réaction. Eh ! qu'importe la réaction à une république puissante, lorsqu'il s'agit d'être juste et de réparer les maux de la tyrannie? A-t-on jamais vu des empires périr par rapport à la justice et à la vertu ? et n'est-ce pas toujours l'injustice, l'immoralité, la tyrannie qui les ont perdus et les perdront encore ?

Sans signature.

Strasbourg, ce 6 pluviôse de l'an 3 de la Rép. une et indiv. (25 janv. 95).

Brave et généreux frère, je me suis arraché à ma profonde solitude, et j'étais venu dans l'espérance de combattre comme soldat avec toi sur la brèche de Mayence, lorsque Kléber, m'arrêtant ici, m'a engagé à y attendre ton retour à l'armée. Bon et fidèle ami, j'attends et réclame de toi une seule faveur : fournis-moi l'occasion d'un vigoureux coup d'épée pour la république, et nous chanterons au milieu des ruines de Mayence les charmes de l'amitié et de la liberté.

Vive la Convention !

Salut et fraternité.

ANNIBAL.

Annibal est le prénom de cet aimable et chevaleresque Aubert-Dubayet, qui aurait, selon toute apparence, donné à notre histoire un grand général de plus, si sa destinée n'avait été prématurément tranchée. Par sa magnanimité, son républicanisme et son courage, il était de la famille des Hoche et des Kléber, dont il fut le digne frère d'armes. C'était un des hommes de la révolution dont Merlin

avait gardé le plus grand souvenir. Il était créole et à peu près du même âge que notre conventionnel. Il avait fait la guerre d'Amérique en qualité de sous-lieutenant, et avait été envoyé à l'Assemblée législative par le département de l'Isère. Il s'y était révélé par un caractère élevé et des vues libérales, et avait eu l'honneur d'y figurer au fauteuil de la présidence. C'est là, sur les ruines du trône, que commença entre Merlin et lui une amitié qui acheva de se nouer sous le feu de l'ennemi. A Mayence et en Vendée, il commandait l'armée. Défendu à plusieurs reprises par son ami à la tribune de la Convention, il fut nommé par son crédit au commandement en chef de l'armée des côtes de Cherbourg, en 1796, et contribua puissamment à l'extinction de la chouannerie. Appelé par le Directoire au ministère de la guerre, il n'y demeura que quelques mois, et partit en qualité d'ambassadeur pour Constantinople, où il mourut à la fin de 1797, âgé de trente-huit ans. Ses amis se plaisaient à ne le désigner que sous son nom d'Annibal, qu'il eût peut-être justifié s'il eût vécu davantage.

Merlin de Thionville au rédacteur du MONITEUR.

Paris, 8 ventôse an 3 (26 févr. 95).

Je viens de lire un article de l'*Accusateur public*, relatif à Sieyès. Sans doute Sieyès doit se reprocher un silence qui ferait croire à d'autres qu'à moi que Mirabeau a réellement dit : « Qu'il lui laissait une réputation difficile à soutenir. » Mais appartient-il bien à une poupée royaliste, à Richer-Serisy, d'attaquer un tel homme? Que faisait-il, lui, quand Sieyès ne faisait rien ? Il intriguait en faveur de la cour, qu'il rappelle à grands cris dans son *Accusateur public*..... Monsieur l'aristocrate, faites faire par d'autres vos motions politiques. Nous nous rappellerons toujours la fable du Corbeau et le Renard : tréve donc de vos flagorneries Nous accablerons de toutes nos forces et de tous nos moyens les terroristes et les hommes de sang; mais, vous, nous vous reconnaissons en même temps et nous vous reconnaîtrons sous tous les masques.

MERLIN de Thionville.

Quand le prudent Sieyès, qui durant le trouble et l'orage avait eu l'art de se dissimuler, reparut sur la scène politique, Merlin, rappelé depuis peu de l'armée par le Comité de salut public, se mit en avant pour le soutenir. Il ne pouvait oublier les services rendus par cet éminent esprit, et voulait que la révolution l'utilisât de nouveau. Rœderer, qui avait succédé à Barral, ex-curé de Versailles, dans la direction du *Journal de Paris*, était pour le moment du même avis, et en fit autant. Voici dans quel goût leur répondit Richer-Serisy, qui, à la tête du journal l'*Accusateur public*, intriguait sourdement pour le parti royaliste, et que la réapparition de Sieyès inquiétait : « J'avais vu le grand pontife Rœderer ceindre son front candide de la tiare, et le sublime législateur Merlin raser sa moustache pour

endosser l'habit du lévite Mathan, métamorphoser son grand sabre en encensoir, et, dans sa niaise dévotion, baiser avec respect les sachets du grand lama. J'avais vu le lama Sieyès qui, semblable à la Providence, agit, depuis cinq ans, sans paraître et même sans parler, consentir définitivement à nous sauver. J'avais vu toutes ces coupables intrigues se former dans des boudoirs obscurs, et les douloureuses destinées de la France balancées parmi des flots de champagne et sur le sein flétri de femmes perverses que bientôt je vais désigner à l'indignation publique. » Sieyès, Rœderer, Merlin, ces noms sont assez sérieux pour réfuter d'eux-mêmes de si basses et si sottes diatribes, que je n'ai citées que parce qu'elles ont été réimprimées par M. Buchez.

Jean Debry, représentant du peuple dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, de Vaucluse, de la Lozère et de l'Aveyron, à son collègue Merlin de Thionville, à Paris.

Marseille, le 23 ventôse an 3 (13 mars 95).

Arrivé ici pour les subsistances, mon cher Merlin, j'y ai lu la motion que tu as faite pour l'échange de nos quatre collègues vendus à l'Autriche et de celui que son courage a livré à l'ennemi. Je t'en remercie comme représentant, et surtout comme ami de mon pauvre Quinette. Ne perds pas de vue l'effet de ta motion, je t'en conjure. Que ces vrais martyrs de la liberté soient rendus à leurs frères : ce ne sera pas desservir la chose publique.

La campagne va s'ouvrir. Si l'on veut qu'elle soit brillante et utile, il faut empêcher que la malveillance ne puisse opérer, par quelques moyens que ce soit, des tiraillements dans le Midi. Souviens-toi de ce que je te dis : lorsqu'un coup préparé à Paris ne résonne pas à Marseille, à Toulon ou à Avignon, il est manqué, et la malveillance est trompée dans ses calculs.

Je te salue et je t'embrasse de tout mon cœur.

JEAN DEBRY.

Voir plus bas les deux lettres de Quinette à Merlin.

Paris, 4 germinal l'an 3 (24 mars 95).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Le récit que je vais te faire pourra jeter quelque jour sur les projets des malveillants et des provocateurs à la guerre civile.

La section armée de la *République*, assemblée hier sur la place de la Révolution pour défendre la Convention, était à une très grande majorité composée de bons citoyens ; mais on a vu avec douleur que plusieurs scé-

Digitized by Google

lérats s'étaient mêlés dans ses rangs. Pendant le cours de la journée, on remarquait des hommes turbulents, agitateurs, séditieux, qui profitaient des instants de repos pour motionner et prêcher la discorde. Leurs intentions criminelles étaient déjà connues, quand le transfèrement des députés condamnés à la détention leur a fourni l'occasion d'éclater audacieusement. Les détenus, précédés de l'état-major et escortés par un détachement de gendarmerie, traversaient la place ; un roulement général rappelait à leurs rangs les citoyens armés. Aussitôt des cris forcenés se font entendre : « Arrêtez ! arrêtez ! ne les laissons pas partir ! » Ces mots sont un signal à tous les agitateurs de la journée ; ils quittent leurs rangs, courent avec leurs armes après les voitures ; plusieurs chargent même leurs fusils, et menacent de faire feu si l'escorte n'arrête à l'instant. En vain les bons citoyens leur représentent tout le danger d'une pareille mesure : la rapidité des chevaux les empêche seule de consommer leurs horribles projets. Leur acharnement ne diminua pas ; leurs cris redoublèrent, et ces hurlements, qui retentirent jusque dans les rangs des citoyens de la section des Champs-Élysées, ont donné lieu à l'arrestation des voitures et de l'escorte.

Les mêmes perturbateurs se sont, une heure après, également opposés au départ des condamnés à la déportation. Ce sont eux qui ont mis en joue un aide de camp qui les invitait à obéir à la loi, qui ont pointé leurs piques et leurs baïonnettes sur le poitrail de son cheval ; ce sont encore ces furieux qui ont, un moment après, menacé les jours du général Pichegru. Désespérés de n'avoir pu consommer leurs affreux desseins, ils exhalaient leur fureur et leur haine contre les principes par les clameurs les plus séditieuses. La plupart étaient gorgés de vin. Ils insultaient les citoyens qui traversaient la place, et passèrent le reste de la soirée à motionner. Il est à remarquer que des femmes se mêlaient parmi eux et les excitaient encore à la révolte. Toujours des imprécations contre la Convention et des menaces. Les subsistances et le discrédit des assignats leur servaient de prétexte. J'en ai entendu, moi, ainsi que le citoyen Lamotte, lieutenant de la 10e compagnie, se plaindre qu'ils ne pouvaient pas vivre, « parce que, disaient-ils, nous ne gagnons pas plus de huit sols par jour, puisque six livres en assignats ne valent pas davantage. » Ces mêmes individus témoignaient leurs regrets de ce que la guillotine ne faisait plus tomber des têtes sur la place où nous étions rassemblés.

Je ne finirais pas si je rapportais tous les propos horribles dont nous avons été témoins ; mais ce qui ne vous étonnera pas et vous donnera la mesure du patriotisme de ces garnements, c'est qu'aujourd'hui, à la distribution du pain, chez Remy, à la Pologne, plusieurs de ces individus vociféraient encore contre la Convention. Leurs femmes voulaient faire ôter la cocarde nationale aux citoyennes qui la portaient. Ces furies disaient à haute voix et d'un ton menaçant : « Nous nous f..... de la Convention ! au f..... votre république ! qu'on nous donne un roi et un morceau de pain. Qu'ils

Digitized by Google

viennent les b..... battre la générale ! nos hommes ne bougeront pas. Voilà deux jours qu'ils sont sous les armes, et cela pour ne rien faire ! » (Le sang n'avait pas coulé.) Ces mêmes femmes et ces mêmes hommes disaient le 12 de ce mois, au matin : « Nous venons chercher du pain à présent ; mais cette après-midi nous ferons danser la carmagnole à ces gueux de la Convention ! » Jugez, d'après cela, s'il existait des complots. Tous ces hommes, qui prétendaient hier que les députés déportés et transférés étaient les meilleurs patriotes, les vrais amis du peuple, étaient tous partisans de notre infâme Comité révolutionnaire ; et ces scélérats, qui blasphèment aujourd'hui contre la république et osent demander un tyran, étaient alors les patriotes par excellence.

Je fais ici un rapport à la hâte, mais fidèle, de ce qui s'est passé dans la section de la *République*. Il prouvera suffisamment la nécessité de prendre des mesures contre les agitateurs, et quoique fait isolément, il sera attesté véritable par tous les vrais patriotes de la section de la *République* qui ont été témoins des faits qu'il contient.

La Convention veille sans cesse pour assurer la subsistance du peuple. Pour y parvenir plus sûrement, les bons citoyens pensent que, dans les moments où les arrivages sont peu nombreux, le peu de pain qui se distribue devrait être donné d'abord aux plus indigents, ensuite aux ouvriers plus aisés, et s'il en reste, alors aux citoyens riches ou aisés et ne vivant pas de leur travail, puisqu'ils peuvent se procurer des ressources que le pauvre n'a pas. Les vrais amis de la patrie souscriraient avec joie à nos mesures. Je ne suis qu'un pauvre employé, sans fortune, et je céderais avec plaisir ma portion de pain aux indigents et aux ouvriers peu aisés, et je crois être assez sûr des sentiments des vrais républicains pour affirmer qu'ils sont prêts à faire le même sacrifice. L'anarchisme, le royalisme et le terrorisme manqueraient alors de prétextes et de moyens pour soulever et aigrir la classe la plus facile à séduire.

P. H. P.

Paris, le 7 prairial, 3ᵉ année républicaine (26 mai).

Te raconterai-je la suite des événements, mon cher Bréjard, je ne sais : tu les connaîtras sans doute aussi bien que moi avant de recevoir cette lettre. Les journaux t'auront dit qu'après avoir dispersé la Convention, assassiné un de ses membres, et menacé les autres de leurs poignards, les séditieux rendaient eux-mêmes d'horribles décrets ; qu'ils réorganisaient la terreur ; qu'ils dissolvaient le gouvernement, et qu'ils avaient pour provocateurs et pour complices de ces attentats, des législateurs mêmes. Les journaux t'auront dit encore que minuit était l'heure fatale de la Convention, qu'elle allait cesser d'exister si la terreur n'eût été tout à coup jetée

Digitized by Google

parmi les terroristes eux-mêmes. A quels singuliers hasards tient la destinée des États! La nuit s'avançait, elle était très obscure, et ces ténèbres rendaient les périls plus imminents, les conspirateurs plus audacieux et le tumulte plus effroyable. Un grand nombre de représentants étaient au milieu de leurs assassins, ils attendaient leur sort. Cependant Legendre, Bergoing et Kervelegan couraient les rangs, invoquaient les bons citoyens et ne trouvaient partout que des ennemis et des lâches. Ils vont enfin à la section de la Butte des Moulins; ils en trouvent les citoyens fidèles dans la consternation, ils attendaient pour eux-mêmes le sort affreux qu'on préparait aux législateurs. A la voix des trois députés qui leur parlent, ils se raniment; on leur propose un coup d'éclat, une tentative hasardeuse, mais décisive; les conjurés sont nombreux, on n'est qu'une poignée d'hommes; n'importe : l'obscurité peut favoriser les braves. Il s'agit de sauver la patrie, ou de mourir tous comme Féraud, étouffés, égorgés dans la foule égarée. Ces bons citoyens se dévouent; ils sont armés, les trois députés marchent devant eux, on bat la charge, ils arrivent jusqu'aux portes de la salle en criant d'une voix forte : *Vive la Convention nationale!* Ces cris inattendus, la charge, la vue de ces citoyens intrépides jettent parmi les conjurés une terreur panique; ils voient les premières baïonnettes, c'est pour eux une colonne immense; ils sont en désordre, ils s'étouffent eux-mêmes, ils ne songent plus qu'à fuir; l'esprit de précipitation, d'aveuglement et de peur les emporte; ils escaladent toutes les issues, ils se culbutent les uns sur les autres, ils sortent à la fois de toutes parts, et les soixante libérateurs prennent leurs places, rappellent les représentants et rendent à la Convention sa liberté. La même terreur se répand au dehors; ils croient être cernés, et cette foule immense d'hommes égarés et de scélérats qui dirigeaient leurs poignards fuit et se disperse en un moment. Voilà des détails que tu ne savais peut-être pas encore. Kervelegan a été blessé d'un coup de sabre.

Tu sais que le lendemain les séditieux firent une nouvelle tentative. On envoya à leur rencontre plusieurs sections armées, à la tête desquelles étaient quatre représentants. A la vue des séditieux qui chargent leurs canons, deux des représentants commandent la retraite et se retirent avec leurs colonnes; Cavaignac et Dentzel restent fermes à leur poste, quoique les mauvais citoyens mêlés dans les bataillons qu'ils dirigent abandonnent leurs drapeaux ou déclarent qu'ils ne se battront pas. Un scélérat veut attenter aux jours de Cavaignac; il tue à ses côtés un chasseur à cheval; enfin le faubourg avance, et le reste des bataillons sectionnaires marche devant eux et arrive assez tôt pour environner la Convention. Les séditieux arrivés au Carrousel n'osèrent rien tenter.

Le 4, l'élite des citoyens de Paris, rassemblés par avertissements personnels, au nombre de 30 à 40 000 hommes, tous armés de fusils, accompagnés de deux régiments de cavalerie, de quelques détachements de volon-

Digitized by Google

taires, de canons et de mortiers, ont cerné le faubourg Antoine. On y a proclamé le décret qui ordonnait aux sections qui le composent de livrer les chefs de la sédition et de rendre leurs canons, sous peine d'être déclarées en révolte contre la loi, privées de subsistances et bombardées. Cette fermeté et les préparatifs militaires leur en ont imposé. Ils ont voulu entrer en négociations, l'Assemblée a refusé de les entendre ; enfin, ils se sont soumis vers le soir. La Convention a établi une commission militaire pour juger les auteurs de la révolte. On assure que Thuriot et Cambon étaient dans le faubourg Antoine; la Convention a mis hors la loi tous les députés qui s'y seraient cachés.

Le 5, toutes les sections furent assemblées pour désarmer les terroristes et faire arrêter les plus coupables. Tous les citoyens ont exécuté cette mesure avec une ardeur incroyable. On fait déposer toutes les piques. On a déjà puni de mort les assassins de Féraud et plusieurs chefs de la révolte. Billaud, Collot et Barrère vont revenir pour être jugés par un tribunal criminel ordinaire.

Adieu, mon cher Bréjard, les journaux t'apprendront le reste.

Tous nos amis sont accablés d'ouvrage; ils me chargent de t'assurer de leur attachement et de te reprocher ta négligence. Je te préviens qu'on ne croit guère au beau roman dont tu m'avais fait le héros, et que la raillerie pourrait bien tourner contre le railleur.

Mille amitiés au brave, au sensible Merlin. Dis-lui, à ce bon et loyal ami, que je n'oublierai jamais les quatre mots qu'il me dit en partant; paroles pleines d'énergie et d'amitié qui sortaient brûlantes de son cœur et qui se sont gravées dans le mien. Et Cavaignac, comme il l'aime! Ah! Merlin n'en a peut-être pas encore d'idée.

Adieu, Bréjard, je t'embrasse. Serre pour moi les mains aux bons enfants qui t'accompagnent. Cavaignac ne m'a pas dit encore quand il doit retourner à l'armée. Ce sera bientôt sans doute; tu sais qu'il a recouvré la confiance de tous ses collègues. Adieu.

DAVID.

J'ai des raisons de penser que ce Bréjard, ami de Merlin, dont on verra reparaître le nom à diverses reprises dans sa correspondance, avait été emmené par lui, dans sa mission à l'armée du Rhin, en qualité de secrétaire. Je ne sais si le Bréjard, rédacteur du *Moniteur*, dont Merlin fit mention à la Convention à propos des menaces que lui avait adressées Collot d'Herbois, relativement à l'esprit de son journal, est le même que celui-ci; mais on peut le supposer.

Il est assez curieux de voir David, qui sans doute se sentait toujours quelque peu embarrassé dans les souvenirs de son intimité avec Robespierre, prendre le détour de Bréjard pour arriver jusqu'à Merlin et lui adresser ainsi, par intermédiaire, la profession de ses sentiments sur les journées de prairial et de son estime pour lui. Aussi, bien que cette lettre ne soit pas nominalement adressée à notre conventionnel, n'avons-nous pas hésité à la ranger dans sa correspondance. L'intérêt du récit, joint au nom du signataire, la recommandait d'ailleurs suffisamment.

Digitized by Google

Le citoyen Bacher, premier secrétaire, etc., à Merlin de Thionville, etc.

Extrait d'une lettre adressée de Lausanne à Bacher le 29 prairial an 3 (17 juin 95).

Je vous entretiendrai de l'effet qu'a produit sur les émigrés de marque, qui sont ici, la nouvelle de la mort du fils de feu Louis XVI. Il faut partager ces émigrés en deux classes : en royalistes purs qui veulent l'ancien régime, tenant à la branche aînée des Bourbons ; en constitutionnels qui sont du système de madame de Staël. Il ne faut pas oublier une troisième classe de Français qui croient qu'il conviendrait à la nation de proposer le prince de Condé comme roi représentatif en qualité de chef du pouvoir exécutif.

La première classe veut proclamer Monsieur, comme Louis XVIII. Ils voudraient joindre la Vendée pour prendre pied dans une des villes de France d'où le roi pourrait rendre une proclamation par laquelle il accorderait une amnistie à tous ceux qui se réuniraient à son drapeau pour reconquérir la France révoltée. On ne doute pas du succès de cette démarche ; d'autant que l'on assure que les chouans sont maîtres de la Bretagne et d'une bonne partie de la Normandie, et que tout le midi de la France se prononce pour le royalisme. On ne doute pas que cette amnistie ne produise la réunion de tous les partis.

La seconde classe croit que pour ménager le peuple et ne pas prolonger une guerre civile, il convient de contenter les deux partis ; qu'il faut en conséquence un roi représentatif, et que là où l'on pourrait mieux le trouver, ce serait en alliant la maison de Prusse à celle de France. Ils croient, dans ce moyen, trouver un remède aux finances et contenter tous les partis, excepté le plus faible, celui des royalistes purs.

La troisième classe verrait dans une sage constitution républicaine, avec un roi, représentatif seulement, un bonheur à espérer, si un prince des Bourbons pouvait y être admis. Ils croient que Condé seul devrait remplir cette place.

Il est assez intéressant de voir aussi nettement définis, dès cette époque, les trois partis royalistes dont la France a fait successivement l'expérience : la première classe, représentée par Charles X ; la seconde, par Louis XVIII ; la troisième, par Louis-Philippe.

Bacher était un agent diplomatique très actif. Il avait noué des correspondances avec les principales villes d'Allemagne ; et j'ai trouvé dans les papiers de Merlin une masse énorme de notes et de rapports qu'il lui adressait journellement. Leur ensemble forme une sorte de gazette qui n'est pas sans intérêt, mais dont il est évident que les données auraient besoin d'être contrôlées.

En 1797, Barthélemy ayant été nommé Directeur, Bacher, qui n'avait été jusqu'alors que secrétaire d'ambassade, le remplaça comme ambassadeur en Suisse. Nommé ministre à la diète de Ratisbonne pendant le congrès de Rastadt, il dé-

Digitized by Google

ploya beaucoup de caractère, et fut, contre le droit des gens, renvoyé militairement aux avant-postes par l'archiduc Charles. Il continua, sous l'empire, sa carrière diplomatique, et fut successivement envoyé en Suède, à Ratisbonne et à Francfort, puis employé au ministère des affaires étrangères. Il est mort en 1813, âgé de soixante-cinq ans. Il était de la haute Alsace, et appartenait à la famille Bacher qui a laissé un nom dans la médecine du XVIII[e] siècle.

Quinette à Merlin de Thionville.

14 juin 95, 3e de la République.

J'ai reçu hier ta lettre du 3 vendémiaire que j'appellerais volontiers un billet doux. Dis à nos amis que j'ai bonne santé, bon courage, et que ton bonjour m'a donné de la joie. Vive..... tout ce que nous aimons ! Marque à ma tendre et respectable mère que tu as reçu de mes nouvelles, tu obligeras infiniment la mère et le fils. Je t'embrasse en frère. Adieu.

QUINETTE.

Quinette, citoyen français, à Merlin de Thionville, représentant du peuple à Paris.

A mon poste, 20 août 95.

Ta lettre du 22 messidor m'est parvenue le 17 août ; te peindrai-je la joie qu'elle m'a causée? Tu es pour moi la voix de la patrie qui se fait entendre si loin d'elle! Bientôt donc, bientôt, je vivrai à bord du vaisseau de la république; je dis à bord, car arrivé au port, il doit rester sans cesse appareillé et portant tout son fidèle équipage. Tu m'as bien deviné en envoyant copie de ma lettre à J. D. B. C'est mon meilleur ami. Je t'adresse un mot pour lui. — Je joins aussi une lettre pour mon excellente mère. Ajoutes-y un mot de consolation, d'espérance; c'est sans doute te faire plaisir, mon ami, que de t'engager à écrire à une vertueuse citoyenne. Tu dates ta lettre du quartier général de, etc.; que tu es heureux de vivre au milieu de nos braves frères! Embrasse pour moi le premier que tu verras, fût-il général. — Je ne puis remplir ta commission auprès de mes collègues : on nous a envié jusqu'à la consolation de combattre ensemble. Le premier plaisir réel que je goûterai sera, sans doute, de les revoir, et tu ne seras pas oublié. Puissent-ils avoir résisté comme moi ! mais il faut une santé de fer; et sans être malade, je souffre souvent de ne prendre jamais l'air. Qu'importe! je suis à mon poste; je l'occupe fièrement, et j'attends avec patience que la patrie me tende sa main puissante. Ah! bientôt les fidèles pourront serrer la main de leurs amis et donner en paix

Digitized by Google

un baiser à leurs amies. Puisses-tu être un des premiers que je reverrai. — Bonheur et santé, mon ami. — Continue de m'écrire. — Bonjour, Merlin Mayence. Adieu.

QUINETTE.

En marge se trouve écrit de la main de Merlin : « Par un officier autrichien du siége de Luxembourg. »

Quinette représentait pour Merlin les souvenirs de sa première jeunesse. Il était du département de l'Aisne, et Merlin, durant son séjour au Val Saint-Pierre, avait connu plusieurs de ses amis. C'est Merlin qui, inspiré par sa générosité ordinaire, eut le mérite de l'initiative de sa délivrance et de celle des autres députés livrés à l'Autriche par Dumouriez. Voici, d'après le *Moniteur*, quelle avait été la motion faite par Merlin dans la séance du 13 ventôse, et dont il est question dans la lettre de Jean Debry citée plus haut. « Quatre de nos collègues ont été les victimes de la trahison de Dumouriez ; un cinquième est tombé couvert de blessures entre les mains des Autrichiens. Tous les cinq souffrent et gémissent d'être éloignés de leur patrie. Je demande que le Comité de salut public prenne des mesures pour effectuer leur échange. » (Vifs applaudissements.)

Après une détention très dure de deux ans et demi, Quinette et ses compagnons d'infortune furent échangés, le 25 décembre 1795, contre la fille du roi, et présentés au conseil des Cinq-Cents, qui les honora d'une déclaration de bien mérité de la patrie. Après le 18 brumaire, Quinette devint préfet du département de la Somme. Il est mort dans l'exil, à Bruxelles, en 1821.

Paris, le 3 thermidor, l'an 3 de la République.

Par l'espèce de passe-port que tu as laissé pour moi, je vois que tu étais ici et m'avais oublié à un tel point, que tu ne me fais pas dire seulement un mot de ta présence dans les mêmes murs avec moi..... Tu me veux te joindre à Strasbourg : Qu'y faire? Comment y vivre? De quoi faire le voyage? Je n'ai pas le sol et la diligence seule coûte à présent 24 livres 20. S'il y avait une commission par là-bas qui m'autoriserait de demander ici les frais de mon voyage, ce serait une autre chose, il est vrai, mais qui ne me déterminerait pourtant pas de m'approcher de ma malheureuse patrie, qui doit (ce que tous les Mayençais écrivent et mettent sur ton compte) rester entre les mains de nos ennemis. Je n'y crois pas ; mais le cas posé, tu conviendras que je ne puis retourner à Mayence, quand ce ne serait que pour ne pas m'y exposer aux justes reproches d'avoir tant vanté votre sincérité en nous provoquant à nous déclarer pour la réunion. En ce cas, je dois chercher ici à louer ou à acheter une petite terre pour me ménager une retraite, et cela doit être à présent, où les terres sont encore à assez bon marché.

Donc, si tu ne veux pas me faire mendier le reste de mes jours, après

Digitized by Google

avoir déjà fait pour cette belle révolution le sacrifice de ma fortune, de mon état, de ma santé, j'ai un droit sur ton amitié de te demander une réponse précise de oui ou non aux questions suivantes :

1° Est-il vrai que nous serons rendus?

2° Ou est-il décidé de garder le Rhin, et de prendre par conséquent Mayence?

3° Serons-nous incorporés comme vous l'avez décrété ?

4° Ou fera-t-on de nous, avec la Moselle, une république séparée, comme Miranda l'a promulgué?

5° Au premier cas, aucun de nous, Rhéno ou Moselle-germanique, ne sera-t-il admis aux négociations avec l'Empire par rapport à ceux qui se sont fiés à vos belles paroles? Ou bien les ventes et les achats, non pas seulement de chair humaine, mais de vos frères, entrent-ils aussi bien dans votre compte que dans ceux de vos rois? et alors oserez-vous encore parler de votre régénération, d'humanité, fraternité? Le salut public n'excuse guère où parle le devoir. Votre devoir de ne pas trahir ceux que vous avez alléchés est clair : mais il est encore très douteux, sinon tout à fait faux, que votre salut public exige de ne pas garder le Rhin, que tout le monde regarde, que toutes vos anciennes guerres ont cherché, que César déjà a désigné, que vos ennemis extérieurs cherchent à arracher et vos ennemis intérieurs à disputer comme frontière naturelle de la France.

Parle-moi franchement et réponds à mes questions l'une après l'autre, comme ami à ami, et je dirai aux ennemis du nom des Français qu'il y en a pourtant encore un qui ne partage par leur perfidie.

Salut et fraternité.

A. S. HOFFMANN.

Cette lettre est du docteur Hoffmann, l'un des plus célèbres patriotes des provinces du Rhin. C'est lui qui, en 1792, avait établi à Mayence un club dont il était président, et qui, ayant invité Custine à s'avancer sous les murs de cette place, la fit tomber entre nos mains par les mouvements qu'il y excita. On conçoit sans peine sa mauvaise humeur et sa rancune contre les Français. Il ne tenait pas assez compte des circonstances impérieuses qui se développent dans la guerre en dérangeant impitoyablement les calculs et les espérances. Le ton de cette lettre contraste d'une manière qui n'est pas à l'avantage du docteur Hoffmann avec celui de la lettre des patriotes mayençais détenus dans la forteresse de Kœnigstein, et bien plus à plaindre que lui. Du reste, cette pièce nous a paru intéressante comme indiquant les vues des patriotes mayençais, dans la supposition de l'indépendance de la rive du Rhin sans incorporation avec la France.

Digitized by Google

Au représentant du peuple Merlin.

Sans date, 95.

Citoyen Représentant,

Le citoyen Bœr m'a apporté l'assurance consolante que vous aviez la complaisance de vous intéresser en ma faveur auprès du Comité de salut public.

Ces respectables citoyens me connaissent déjà sous le nom emprunté de *voyageur de Mollendorf;* car je recherchai sous ce nom la paix avec la Prusse ; je délivrai les prisonniers de guerre républicains, sans aucune rançon ; j'empêchai que les Prussiens ne donnassent du secours aux Impériaux à Trèves ; je persuadai à la cour de Berlin de rappeler au mois d'octobre son armée du palatinat ; enfin, j'ai rendu ces fertiles pays, sans coup férir, à la république.

Même, j'ai la gloire qu'une inscription dans la salle à manger de l'ambassadeur de la république, à Bâle, me donne le témoignage que la paix a été rétablie par mes soins. Le citoyen Bacher m'assure dans plusieurs de ses lettres que personne ne savait mieux que lui de quelle importance mes services avaient été à la république. M. le chancelier Ochs, de Bâle, qui a toujours été témoin de mes conférences, m'écrivait à la conclusion de la paix : « Voilà donc, mon cher Schmerz, l'ouvrage, le grand et immortel ouvrage, que vous avez si bien commencé, parfait et achevé ! Que vous allez passer des jours heureux quand vous verrez tout le bien que vous avez fait, et quand vous vous représenterez tous les maux dont vous avez sauvé le genre humain ! »

Personne n'est plus convaincu que vous de l'importance de la paix avec la Prusse, surtout dans ces moments de crise où le reste de la coalition n'épargne ni or, ni promesses, pour en renverser l'édifice. Combien je dois m'applaudir avec le citoyen Bacher et le chancelier Ochs d'en avoir jeté les premiers fondements ! tandis que livré tout entier, pendant sept mois, aux affaires politiques, je travaillais à Bâle à établir la paix sur les bases inébranlables de la justice, j'eus, en rentrant dans mes foyers, la douleur de voir une partie de mes propriétés dévastées sous les ordres du général Moreaux. Ce n'est point la seule perte que j'aie essuyée. Ma présence, à Bâle, m'a fait perdre en Hollande 13 000 florins ; pour me dédommager, j'achetai pour 10,000 florins d'assignats à 24 pour 100. Si je les perds encore, je suis ruiné.

Je serais rendu au désespoir si je n'avais l'espérance que vous voudrez bien disposer la nation française à un acte de générosité en faveur d'un homme qui a bravé ses pertes particulières pour favoriser le triomphe de la république. Qu'elle vive à jamais avec tous les braves qui vous ressemblent.

SCHMERZ (de Kreuznach).

Digitized by Google

Ce Schmerz, comme il arrive souvent aux agents secrets, se donnait à la fois aux deux partis. Désireux d'amener la paix de la France avec la Prusse, il se justifiait sans doute par cette raison. Voici ce qu'en dit le prince de Hardenberg. « Mollendorf, d'après d'anciennes instructions de son cabinet, tenait sur les frontières de la Suisse un habitant de Kreuznach, nommé Schmerz, connu des généraux prussiens, et qui s'était mis en rapport avec M. Bacher. Lorsque les ouvertures de l'émissaire de Prusse eurent pris un certain caractère de solidité, Bacher écrivit au maréchal Mollendorf pour le presser d'envoyer à Paris une personne sûre avec la mission de porter directement au Comité de salut public les propositions de sa cour. »

Strasbourg, ce 4 vendémiaire, l'an 4e de la Rép. franç (26 sept. 95).

Le jeune Bruhl a pris son parti; voyant que le reste de ton ménage part de même et qu'il ne sait plus où manger, car on lui a refusé aujourd'hui la soupe, il a arrêté une place à la diligence de Landau, et partira le 8 du courant. Son travail est fini.

Depuis que la Convention fait mine de prendre des mesures sérieuses contre les royalistes qui voulaient faire subir le sort de Tellier à toute la représentation nationale et à tous les patriotes, ces messieurs de Royal-Cravate baissent ici considérablement le ton. L'éditeur du *Courrier de Strasbourg* a congédié l'ancien rédacteur, le prêtre Deroser, qui avait déjà inséré dans sa feuille qu'on devait assommer tous les représentants du peuple, partout où on les trouverait. L'éditeur a trouvé cet article dans l'épreuve, l'a supprimé et a congédié le rédacteur qui voulait aussi insérer toute la proclamation de Louis XVIII, *in partibus*, et voulait la faire afficher à tous les coins de rue. Je te prie de communiquer cela à ton collègue Reubell, qui connaît l'homme en question.

Widekind s'est chargé provisoirement de la feuille. Il a envie de faire autant de bien que son prédécesseur a fait de mal. Tu voudras donc bien inviter Hauser, ou Gosset, ou Rieffel, de nous marquer régulièrement les succès de nos armées, pour l'édification des patriotes et pour faire enrager les aristocrates qui inventent tous les jours les nouvelles les plus sinistres et les plus sottes.

Salut et respect à tes collègues.

Ton SIMON.

Merlin de Thionville au rédacteur du MONITEUR.

Au camp devant Mayence, le 9 vendémiaire an 4 (1er oct. 95).

Prévenez, s'il vous plaît, par l'insertion de cette note dans votre journal, les personnes trop officieuses qui m'ont fait passer une feuille très

polie et très bien écrite surtout, intitulée *Courrier républicain*, que je les prie de m'épargner ces envois J'ai déjà dit quelque part que je ne répondais aux injures que quand je connaissais les masques.

Ma mission va finir Je vais, en reprenant la culture de mon champ, jouir de l'estime de mes concitoyens en dépit des fripons. Si l'auteur de cette feuille civile n'est pas invisible alors, je répondrai d'un coup à tous ses numéros.

Les nouvelles de l'armée sont bonnes. Nous bombardons Mayence. Plusieurs princes d'Allemagne demandent et vont obtenir la paix.

MERLIN de Thionville.

Au citoyen Merlin de Thionville, représentant du peuple.

Au quartier général de Grosbockenheim, 10 brumaire an 4 (1er nov. 95).

J'étais bien loin de croire, citoyen représentant, que je serais privé d'un double plaisir avant votre départ : le premier de vous voir, le second de vous remercier de vos bontés, et que ces désagréments se rencontreraient avec le malheureux événement qui nous est arrivé devant Mayence!.... Événement extraordinaire, dont, sûrement, vous savez les détails affreux, ainsi que de ce qui a suivi notre retraite. J'aime à croire que bientôt nous nous en vengerons. Du moins les dispositions qui se font maintenant semblent l'annoncer. Les braves gens aussi le désirent ardemment. Le général Pichegru, que j'ai vu aujourd'hui, m'a dit qu'incessamment je passerais avec le général Beaupuis. Grâce à vos soins, représentant, je me trouve encore une fois dans le cas de combattre les ennemis de ma patrie! Veuillez bien agréer mes remercîments, ils sont bien sincères. Je désire que vous me conserviez votre estime et votre amitié, et j'ose croire que vous me direz que mes désirs n'ont pas été vains.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

L'adjudant général DECAEN.

Le général Decaen a été l'un des plus fidèles amis de Merlin. Il représentait pour lui, dans sa vie militaire, ce que représentait, dans sa vie politique, Merlin de Douai. De tant d'héroïques frères d'armes du siége de Mayence, Kléber, Aubert-Dubayet, Meuniez, Beaupuis, Marigny, il était à peu près le seul qui eût survécu, et c'était avec lui que, dans sa vieillesse, Merlin aimait à s'entretenir de ses anciens combats. Le général avait écrit ses souvenirs et les avait donnés à son ami pour les revoir, les rectifier, et, à ce que je crois, les publier avec les siens. La mort des deux amis, enlevés à peu de mois d'intervalle, arrêta ce projet, qui, du côté de Merlin, n'était encore que preparé.

Decaen était arrivé à Mayence à la fin de 1792, avec le grade de sergent-major

Digitized by Google

d'artillerie du 4e bataillon des volontaires du Calvados. Ses qualités le firent promptement distinguer, et Kléber, qui était chargé de la défense des ouvrages extérieurs de la place, se l'attacha comme adjoint. La protection de Merlin le conduisit bientôt au grade d'adjudant général qui n'équivalait à cette époque qu'à celui de chef de bataillon. Il n'avait que vingt-trois ans. Il suivit l'armée de Mayence en Vendée, toujours attaché à Kléber, sous lequel il se plaisait à rappeler qu'il avait appris son métier, et dont l'héroïque caractère lui avait laissé une impression inaltérable. Lorsque Kléber quitta cette armée, il passa sous les ordres de Hoche, et il fallut toutes les instances de Merlin pour le lui enlever et le ramener en 1794 à côté de Kléber sous les murs de Mayence. Mis en disponibilité dans le courant de la campagne de 1795, par Aubry, en même temps que Bonaparte, Masséna, Sainte-Suzanne et autres officiers distingués, Merlin usa de son omnipotence pour le conserver en activité près de sa personne, et le fit réintégrer sur les cadres avec le grade de chef de brigade. Il demeura attaché à l'armée du Rhin jusqu'en 1799, et fit les campagnes d'Allemagne de 1800 et 1801.

En 1802, il fut envoyé par le premier consul à Pondichéry, en qualité de capitaine général des établissements français dans l'Inde, et se retira bientôt à l'Ile-de-France, où privé de toute communication avec la mère patrie, et revêtu d'une autorité presque royale, il réussit à se faire un grand nom par la sagesse de son administration. Il revint en France en 1810 et fut nommé au commandement en chef de l'armée de Catalogne jusqu'en 1813, où il passa au commandement en chef de celle de Hollande.

Poursuivi par la Restauration pour s'être attaché à la défense du pays en 1815, il demeura en prison pendant près de deux ans, et fut remis en liberté par ordonnance. Sa fidélité à l'Empire, qui n'était qu'une forme de sa fidélité au drapeau national, n'avait altéré en rien l'intimité de ses rapports avec le vieux conventionnel; sa mort fut pour Merlin un coup d'autant plus sensible qu'il était plus inattendu; et il en parla aussitôt comme d'un signal pour la sienne, qui eut lieu en effet bientôt après.

A l'auberge de la Maison-Rouge, Strasbourg, le 22 frimaire, l'an 4e (13 déc. 95).

Citoyen représentant, isolée de presque toute ma famille, incertaine sur le sort de chacun de ses membres que l'invasion des Autrichiens dans notre pays a cruellement dispersés, j'ai un grand besoin de soulager mes peines, de calmer mes inquiétudes, en vous les communiquant. Le vif intérêt que vous avez toujours bien voulu prendre à tout ce qui regardait ma famille, me donne la douce confiance que nos maux immérités ne vous seront point indifférents.

Vous savez, citoyen représentant, combien nous avons déjà souffert lors de la retraite de l'armée française; vous savez surtout combien la maison et les magasins de mon frère l'aîné ont été indignement traités et pillés; et dans quel temps, citoyen représentant? Hélas! dans ce même temps où

Digitized by Google

Paris, mon frère traitait avec le gouvernement pour quelques parties de l'approvisionnement de l'armée.

Cependant, habitués depuis les commencements de la révolution française à bien d'autres sacrifices, notre zèle ardent pour la France nous eût encore portés à supporter celui-là ; mais quand je sais sûrement, quand je ressens vivement toutes les vexations auxquelles est en butte de la part des Autrichiens le reste de ma malheureuse famille qui est encore à Grünstadt, quand j'apprends que ceux mêmes aux égards desquels des services signalés eussent dû lui donner droit, ne contribuent pas peu à la faire souffrir ; que les jeunes comtes qui se sont évadés de Paris, et dont le père a toujours eu de grandes obligations à ma famille, n'ont pas le moindre ménagement pour ma mère et mes sœurs, en les faisant souffrir comme tant d'autres braves citoyens ; qu'oubliant même jusqu'à la généreuse loyauté de la France envers leur père et leurs parents, encore retenus en otages à Paris, ils ne cessent de les inquiéter et de les abreuver d'amertumes ; quand je sens que nos ennemis, non contents d'avoir tout enlevé au reste de notre famille, non contents de ne lui avoir laissé aucune consolation, aucun adoucissement, ne cessent encore de l'alarmer sur mon infortuné frère le cadet, qu'ils recherchent bien injustement pour la capitulation de Manheim !.... Si peu qu'ils voulussent se le rappeler, ils lui rendraient plus de justice ; mais ils ont besoin d'assouvir leur vengeance, et ils se jettent sur mon malheureux frère. Qu'a-t-il à espérer quand le ministre et les chefs sont arrêtés ? Hélas ! où est-il pendant leurs odieuses recherches ? qu'est-il devenu ? nous l'ignorons encore. Puissent les nouvelles que nous en attendons à chaque instant être au moins plus rassurantes que celles de Grunstadt ! je ne puis habituer mon âme à toutes ces cruautés, à toutes ces injustices ! mais vous vous empresserez de nous les adoucir, quand l'occasion s'en présentera : nous y comptons, citoyen représentant ! et c'est dans cette confiance qui a animé cet écrit que je vous prie d'agréer les hommages de notre infortunée famille et particulièrement ceux de votre dévouée concitoyenne.

PARAVEY VAN RECUM.

Van Recum avait été l'un des agents secrets les plus dévoués et les plus habiles de Merlin. Il l'avait employé dans diverses missions secrètes relatives à la capitulation du fort de Manheim, et dans ses négociations avec le duc de Deux-Ponts pour détacher la Bavière de la coalition. Souvent soupçonné, soit par un parti soit par l'autre, il avait été finalement expulsé de la rive droite et avait regagné Grünstadt avec sa famille. Dans une lettre que j'ai sous les yeux il manifestait de grandes appréhensions relativement au sort qui l'attendait s'il se faisait un retour offensif des Autrichiens sur la rive gauche, et se préparait à se réfugier en France.

Digitized by Google

***Au rédacteur du* Moniteur.**

Paris, le 14 pluviôse, an 4° (3 février 96).

Veuillez, citoyen, donner l'avis suivant au rédacteur du journal des *Hommes libres.*

Lorsque je revins de Mayence, après cinq mois de siége, les journaux de Robespierre dirent que je l'avais vendu. Comme je reviens cette fois après la prise de Manheim, ils disent « que j'ai acheté cette place pour avoir le plaisir de livrer le contrat aux généraux ennemis avec le sucre, le chocolat, et le million en numéraire, etc., qui se trouvaient dans les lignes de Mayence. »

Comme l'accusation est sérieuse, et qu'au tribunal de Fouquier-Tinville je pourrais peut-être succomber sous son poids, je réponds au journal des *Hommes libres*, qui serait alors témoin, *comme de coutume*, que j'étais en route, *avec toute ma correspondance*, pour me rendre au conseil des Cinq-Cents, où j'ai eu l'honneur d'être appelé par plus de trente départements, quand les lignes de Mayence furent surprises; que je parlais à la tribune de cette assemblée, où je rendais compte de la situation peu alarmante de l'armée, lorsque Manheim fut rendu.

MERLIN de Thionville.

La dernière phrase de cette lettre semble indiquer quelque chose des sentiments de Merlin à l'égard de la conduite de Pichegru. Dénué de preuves, il ne pouvait faire davantage. On voit, du reste, que les moyens employés par les petits journaux pour le calomnier roulaient toujours sur le même thème si bien approprié au goût des gens grossiers.

Carra Saint-Cyr à son ami Merlin.

Constantinople, le 15 nivôse, an 6 de la Rép. une et indiv. (4 janv. 98).

Il n'est plus notre ami! mais console-toi, Merlin : il a fini comme il a vécu. Au lit de mort comme au champ de bataille, jamais de faiblesse. Sa grande âme avait donné une telle élasticité à tout ce qui l'entourait que, quinze jours après ce terrible événement, j'ai retrouvé encore l'essor qu'il avait donné à toutes les parties de son administration.

Plains-moi, Merlin! personne, avant moi, ne se trouva jamais dans une crise semblable. Quelques nuages s'étaient élevés : tout allait s'oublier ; je revenais content; je voulais du moins lui dire le dernier adieu, me réconcilier authentiquement, car nous l'étions déjà l'un et l'autre au fond du cœur : je reste privé de la seule consolation que j'ambitionnais! Sa veuve

Digitized by Google

intéressante, sa fille qu'il idolâtrait, ses amis toujours restés fidèles, tombant en larmes, voilà le tableau qui m'attendait à mon arrivée. Ton cœur, Merlin, t'en dira plus que je ne puis exprimer. Adieu, une autre fois je t'écrirai.

CARRA SAINT-CYR.

Cette lettre et la suivante donnent un aperçu des sentiments qu'avait inspirés à tous ceux qui l'avaient connu l'héroïque Aubert-Dubayet.

Carra Saint-Cyr à Merlin de Thionville.

Constantinople, le 22 pluviôse, an 6 de la Rép. (10 févr. 98).

Je paie aujourd'hui, mon cher Merlin, un dernier tribut à la mémoire de notre ami le brave Annibal ; et à qui l'adresser mieux qu'à toi, Merlin, qui, en tout temps, lui prodiguas, au risque de tes jours, les soins généreux de la plus sincère amitié ?

Tu ne verras dans cet écrit ni réclamation, ni exaltation ; à chaque ligne tu y reconnaîtras les vertus, le génie, les traits qui caractérisent avec vérité l'histoire de la vie d'Aubert-Dubayet. Je n'ai pas besoin de t'exprimer le vœu de toute sa famille et de ses amis de Constantinople pour que cette apologie, qui servira de réponse à ses calomniateurs, soit insérée dans tous les journaux possibles. C'est la faible expression de nos sentiments pour cet ancien ami de la patrie. A toi, mon cher Merlin, d'y ajouter ce que tu croiras utile à sa gloire et à sa renommée.

Isolés, abandonnés de Dieu et des hommes, nous ne vivons ici que des succès et de la prospérité de la république et du bonheur qui en doit résulter pour le peuple français.

Rappelle-toi, mon cher Merlin, mon empressement à te servir en toute occasion : je réclame aujourd'hui de toi un retour de procédés que ton cœur me promet d'avance. Il s'agit d'une demande que j'ai adressée pour obtenir que l'infortunée veuve d'Aubert-Dubayet soit liquidée le plus tôt possible de tout l'arriéré du traitement qui est dû à feu son époux, l'ambassadeur de la république. Parles-en, je t'en prie, au ministre des relations, à Reubell et à Barras à qui j'en écris par ce courrier, pour les intéresser en faveur de cette malheureuse et intéressante femme. Mais c'est de toi, surtout, mon cher Merlin, que j'attends ce service précieux pour l'amitié et le souvenir que je porte à Dubayet.

Je sollicite encore (c'est le mot) pour un ami de Dubayet et le mien, son aide de camp, le citoyen Castra, pour lui obtenir le grade de chef d'escadron ou d'adjudant général. Fais encore dans cette circonstance ce que tu

Digitized by Google

pourras. Je te tiendrai un compte exact, soit dans ce monde, soit dans l'autre, pour les succès que tu me rendras tant pour la citoyenne Aubert-Dubayet que pour Castra.

Adieu, mon cher Merlin, je te recommande l'écrit ci-joint pour tous les journaux du monde et je te porte dans mon cœur.

CARRA SAINT-CYR.

Au représentant du peuple Merlin de Thionville, rue Thomas du Louvre, n° 44.

25 pluviôse, an 6 (13 fév. 98).

Si madame de Saint-Léon a menti en disant que le docteur Kenens a mis un prix aux services qu'il se proposait de lui rendre près de moi, c'est une s.....

Si le docteur lui a fait effectivement la proposition, c'est un coquin ; et pour tirer l'affaire au clair, je te préviens que je lui communiquerai ta lettre.

Quant à Dufresne de Saint-Léon, s'il est émigré, je voterai pour sa maintenue ; s'il ne l'est pas, je voterai pour sa radiation. Puisque tu veux une réponse, la voilà.

La lettre n'est signée que d'un paraphe. D'après l'écriture, quoique beaucoup plus grosse que celle de l'an 3, je crois qu'elle est de Reubell. Elle est d'ailleurs tout à fait dans le caractère de l'austère Alsacien. En tout cas, l'on peut bien affirmer, sans crainte de se tromper, même sans la voir, qu'elle n'est pas de Barras. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce que la lettre à laquelle celle-ci fait réponse n'est pas d'un cœur moins vif au point d'honneur et moins honnête.

. . . .

. . . .

---

6 avril 1830.

..... Aujourd'hui, j'ai vu passer le convoi du maréchal Gouvion Saint-Cyr, nommé général de brigade et de division en huit jours, par Hentz, le représentant, qui allait brûler la jolie petite ville de Cusel que j'ai aidé à rebâtir.

Le général, en 1795, fit prendre et reprendre deux fois ma redoute par sa division, pour fêter mon arrivée à l'armée du Rhin après le 9 thermidor, en présence des généraux Michaud et Kléber.

Si j'avais pris la route qu'il a suivie, j'aurais le même convoi et les mêmes honneurs ; mais j'aurais servi Bonaparte empereur et les Bourbons. J'aime mieux la fosse commune au centre de la liberté et de l'égalité !....

Digitized by Google

A M. Merlin de Thionville, ancien député, rue des Tournelles, à Paris.

Bruxelles, 7 août 1830.

Je crois bien, comme toi, mon cher ami, qu'*il n'y a pas la moindre difficulté* à ce que nous rentrions tous, dès ce moment, en France, et que personne n'y trouverait à redire. Aussi Thibaudeau et Chazal sont-ils déjà partis. Mais, pour mon compte, je crois devoir attendre que les articles 3 et 7 de l'acte tyrannique du 12 janvier 1816, qui, usurpant le nom de loi, nous a proscrits, soient, par une loi véritable, non pas *abrogés*, non pas *rapportés* (formules qui ne peuvent convenir qu'à des actes qui ont un principe ou une apparence de légalité), mais déclarés comme *non-avenus;* et je compte assez sur la raison publique, pour me flatter que cette loi ne tardera pas à paraître.

Je n'ai pas besoin de te dire quelle jouissance ce sera pour moi de revoir et d'embrasser tous ceux de mes anciens amis qui me sont restés, comme toi, attachés dans le malheur.

Mille et mille amitiés.

MERLIN.

Il y a dans cette lettre tout un caractère : elle est digne du jurisconsulte qui a si bien connu le droit et qui a toujours su le faire si bien respecter en sa personne. Peut-être cependant l'illustre auteur des *Questions de droit* aurait-il pu observer qu'un acte tyrannique n'est qu'un fait brut qui tombe de lui-même quand la force qui lui donnait consistance cesse d'exister. La déclaration qui l'anéantit est implicitement comprise dans celle qui constate la cessation de la tyrannie. Le rappel des exilés, dans de telles conditions, n'a donc que la valeur d'une invitation et constitue un simple témoignage de sympathie qui ne saurait être obligatoire. Celui qui tient en main le pouvoir politique peut frapper d'exil, comme il peut assassiner, mais il est au-dessus de sa faculté de condamner.

Août 1830.

Monsieur,

Ne me demandez plus « ce que je veux » : le voilà par écrit, comme vous avez paru le désirer. Ce que je veux ? c'est l'ordre public fondé sur une base solide et indestructible. C'est ce que ne veulent pas ceux qui ont intérêt à se rendre nécessaires, et ce que ne peuvent pas vouloir les eunuques du palais qui s'en partagent exclusivement les faveurs.

On ne peut gouverner qu'en vertu d'un droit défini et reconnu, à moins d'être un tyran : ce rôle serait difficile aujourd'hui. Le droit divin ! n'en parlons pas ; de la légitimité encore moins ! que de raisons pour ne pas l'invoquer. Il faut donc revenir franchement au véritable droit ; celui de nos

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pères. Ils élevaient le plus digne sur le pavois, et quand la majorité de la nation assemblée avait frappé sur les boucliers, le nouvel élu commandait au nom du souverain qui venait de le choisir.

Voilà ce que je veux, Monsieur. Je crois et je suis intimement convaincu que tant que le peuple français n'a pas librement exprimé sa volonté, tout ce qui se fait n'est que provisoire et que la violence seule peut forcer à se soumettre. Cela est évident : vous le voyez écrit sur les bannières de tous les partis ; vous-même, Monsieur, vous me l'avez fait remarquer quand vous m'accusiez de parler comme M. de Fitz-James..... Les carlistes légitimes, ceux qui veulent relever l'étendard de Napoléon, les républicains, tous conviennent que le seul principe du pouvoir, le droit de gouverner, réside dans la majorité ; que l'exercice de ce droit appartient et ne peut appartenir qu'à celui auquel cette majorité l'aura confié ; que, conséquemment, tant que cette majorité n'aura pas même été consultée, les minorités pourront parler en son nom et l'invoquer, M. de Fitz-James comme M. de Cormenin, M. de Martignac comme M. Mauguin. Le roi, Monsieur, je vous l'ai dit, est plus patriote que ses ministres, plus sage que les chambres qui veulent le tenir en tutelle ; il jouit dans ce moment de l'assentiment général ; je désire qu'il profite de cette popularité méritée pour faire parler la nation : elle exprimera un vote qui est dans l'âme de tout le monde. La France, pénétrée du sentiment profond de sa destinée et satisfaite, s'empressera de lui confier le soin de ses destinées auxquelles les circonstances l'ont appelé à présider. Alors, plus de parricides espérances dans des troubles civils ; plus de lâche appel à l'étranger : le peuple environne et défend son ouvrage.

Ainsi, convoquer le peuple dans ses assemblées primaires, et ouvrir des registres pour recevoir les votes individuels des citoyens pour ou contre l'ordre existant depuis la dernière révolution. Ces votes seront exprimés par oui ou par non ; les registres qui les contiendront seront scellés et déposés au sécrétariat de la chambre ; le nombre des votes sera constaté publiquement.

Si, comme je me plais à le croire, la majorité est favorable, le roi acceptera le contrat social, se soumettra à ses clauses et à celles que les législatures successives arrêteront, de concert avec lui, dans l'intérêt progressif de la liberté et de la prospérité du pays.

Je sais qu'on fera de nouvelles objections contre cette manière de procéder ; mais elle me paraît seule compatible avec notre état actuel, et il me suffit que le principe soit reconnu pour me faire transiger avec les conséquences.

En marge du brouillon est écrit de la main de Merlin : « Cette lettre a été remise à Louis-Philippe par le duc de Choiseul. » C'est, en effet, au duc de Choiseul qu'elle paraît adressée. En tête se trouvent ces mots : « Monsieur le duc, » les deux

Digitized by Google

derniers raturés. Depuis le 10 août, où il avait eu le bonheur de lui sauver la vie, Merlin n'avait cessé d'entretenir des relations amicales avec ce gentilhomme.

Cette lettre si ferme et remarquable à tant d'égards peut être regardée comme un résumé de la contestation soutenue pendant dix-huit ans par les républicains contre l'ordre factice de 1830, et qui a eu pour conclusion le triomphe du suffrage universel. Malgré la réserve qui lui était commandée, vu la qualité des personnes auxquelles il s'adressait, Merlin y montre assez quel était le fond de sa pensée, savoir : que c'était sur le peuple tout entier et non sur la bourgeoisie que devait reposer le gouvernement des destinées de la France.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.

Les commissaires nationaux envoyés dans le département de Seine-et-Marne à l'Assemblée nationale.

Amiens, 2 septembre 1792.

Nous nous empressons de vous annoncer que le district de Melun montre le patriotisme le plus ardent. Les routes sont couvertes de citoyens enrôlés; les communes ont offert leurs chariots; les uns s'inscrivent, les autres fournissent leurs habits, leurs armes et souscrivent des engagements pour secourir les femmes et les enfants de ceux qui partent; les mères de famille donnent leurs bijoux. L'amour de la liberté brûle dans tous les cœurs, et la sainte égalité brille dans tout son lustre.

Les mêmes sentiments se manifestent à Amiens. C'est évaluer modérément les dons qui se sont faits depuis notre arrivée dans cette ville, c'est-à-dire en deux heures, que de les porter à soixante mille livres.

La commune de Mailly n'avait que soixante gardes nationaux; vingt-quatre étaient déjà sur la frontière, le surplus s'est rendu armé et équipé sur la place et s'est enrôlé pour partir.

MERLIN, JEAN DEBRY, commissaires de l'Assemblée nationale;
LEGENDRE, commissaire du Conseil exécutif.

Aux électeurs de Paris.

Paris, 16 septembre 1792.

J'arrive et j'apprends que les électeurs de Paris portent le ci-devant duc d'Orléans à la Convention nationale.

Ce n'est pas la moralité du candidat qui les détermine; ses talents encore moins!

Digitized by Google

Qu'est-ce donc ? Le nom d'*Égalité* qu'il vient de prendre ? Mais c'est une insulte au peuple !

MERLIN, de Thionville.

Voici le texte de l'arrêté de la Commune qui avait soulevé l'indignation manifestée par Merlin dans la lettre ci-dessus ; il est du 15 septembre.

« Sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, le Conseil général arrête : 1° Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais pour nom de famille *Égalité*. »

Merlin était de retour, de la veille, de sa mission dans l'Aisne et dans la Somme. Il fit afficher aussitôt dans tout Paris et à la porte même de la salle électorale du Palais-Royal sa lettre aux électeurs.

Lors de l'appel nominal, Merlin réitéra devant la Convention l'expression de son indignation, et fit une motion pour obliger le prince à quitter son nom d'emprunt.

Enfin, lorsque Buzot fit, à la séance du 16 décembre, la proposition du bannissement des Bourbons, Merlin s'empressa de l'appuyer, en insistant sur le bannissement du duc : « En 1788, dit-il, j'ai entendu parler d'une faction d'Orléans ; en 1789, en 1790, en 1791, encore une faction d'Orléans ! Aujourd'hui le nom d'Orléans est un ferment de troubles parmi nous..... Orléans, partez dès aujourd'hui ! (Applaudissements.) Mais au moment où il partira que les dissensions qui nous tourmentent disparaissent enfin, et que, vrais républicains, nous nous occupions de fonder un gouvernement capable d'écraser le premier intrigant qui voudrait anéantir la liberté ! »

De quels hommes se composa ce fameux parti d'Orléans ? Il est assez clair que Merlin n'eut jamais la main dans leurs intrigues.

Merlin de Thionville au citoyen Pache, ministre de la guerre.

Mayence, le 4 janvier 1793.

Je vais vous peindre la situation dans laquelle se trouve l'armée de la république, commandée par le général Custine, et vous dire franchement, en pleine connaissance de cause, ce que nous pouvons espérer ou craindre. Je vous laisserai juge ensuite de la nécessité de la jonction de toutes nos forces avant que l'ennemi puisse se procurer de nouveaux secours ou que d'autres tyrans se liguent encore contre nous.

L'armée de la république occupe :

1° Le fort Kœnigstein sur la route de Francfort. Les six cents Français qui s'y défendent sont entourés par l'armée ennemie et dans l'alternative de se rendre avec la place ou d'y mourir de faim. Il ne faut pas espérer que l'ennemi les y attaque : il sait trop bien qu'ils ne peuvent se retirer qu'en tombant entre ses mains.

2° Mayence, fortifié anciennement par les Français, et défendu par de nouveaux forts construits par Custine.

Digitized by Google

3° Une forteresse qu'on nomme Cassel, dans laquelle on ne peut entrer de Mayence que par un pont de bateaux. Les nouveaux ouvrages y sont inexpugnables. Cette forteresse domine toute la plaine de la rive droite du fleuve et impose à l'ennemi qui occupe les hauteurs d'Hocheim.

A un quart de lieue, sur le Rhin, vers Bibrich, est une île qu'occupent nos soldats. Plus bas, en suivant le cours de l'eau, sur la rive de Mayence, sont les postes français qui s'étendent fort loin et qui ne permettent pas à l'ennemi de tenter le passage. Il en est de même de l'autre côté, vers Oppenheim, Worms, Spire et jusqu'à Strasbourg. Tous ces postes sont gardés par l'armée de Crassier, de façon que je crois très peu redoutables, pour le moment, les tentatives de l'ennemi.

Mais Custine ne peut pas plus contre lui. Il est obligé de rester sur la défensive dans un pays où il avait tout dévoré en allant à Francfort, et où il n'avait rien emmagasiné pour assurer ses derrières en cas d'échec. Nos chevaux manquent de fourrage; l'artillerie en devient moins terrible, la cavalerie moins forte, les vivres plus mal servis. Les convois arrivent à peine, les cultivateurs du pays sont écrasés, et si nous venons à éprouver une défaite nous ne pourrons sauver ni canons ni bagages.

L'armée commandée par Desprès Crassier, que je ne vois plus que comme un supplément de celle de Custine, est à peu près dans le même état, d'après le relevé des subsistances qui a été fait. Il ne reste pas dans le Bas-Rhin de quoi l'alimenter. N'eût-il pas fallu cependant se ménager à Landau et à Strasbourg les moyens de ne pas craindre l'ennemi après une défaite à Mayence?

Le conseil exécutif doit vouloir empêcher l'épuisement de la république en hommes, en dépenses, en vivres. Il ne faut donc pas que nos armées absorbent toutes nos ressources en attendant le printemps dans leurs cantonnements, comme la conduite des chefs le fait craindre, puisque Dumouriez est à Paris et que Custine exige des approvisionnements pour huit mois pour son armée à Mayence; ce qui, dans toutes les hypothèses, ne sera jamais exécuté, car il n'en existe pas pour deux mois dans toute la contrée, le Haut et le Bas-Rhin, les Vosges et la Moselle. Que Dumouriez s'avance donc! Rien ne peut l'empêcher d'approcher de Custine. Que Valence marche vers le même point; que Beurnonville menace Trèves ou fasse sa jonction par le duché de Deux-Ponts; qu'on attaque en même temps tous les cantonnements ennemis, et Custine, avec quarante-quatre mille trois cent quarante hommes composant son armée, renforcé de quatorze mille quatre cent vingt hommes de celle de Crassier, fort alors de cinquante-huit mille sept cent soixante hommes, avec une artillerie de campagne, de position et de siége infiniment imposante, peut tout renverser, tout vaincre et finir la guerre. Alors le Rhin devient le premier et le plus sûr boulevart de la république française, dont le rayon entre Paris et ce fleuve est égal à celui de Marseille à Paris.

Digitized by Google

Il ne faut pas que la prétendue neutralité du Palatin nous arrête ; elle n'existe pas, puisqu'il alimente les troupes de Darmstadt et les protége ouvertement, et qu'enfin si l'on ne prend pas le parti que j'indique, il faudra bien la rompre, car nous ne pouvons nous soutenir longtemps dans ce pays qu'en envahissant le sien pour alimenter nos armées. D'ailleurs le pays du Palatin occupé par nos troupes de ce côté du Rhin est décidément pour nous : il demande à grands cris sa réunion avec la France et soupire après son acceptation.

En un mot, l'état d'épuisement de nos forces de toutes armes est inconcevable. Le manque d'habits par la faute du conseil d'administration des subsistances et par l'imprévoyance du général et des commissaires ; de fonds, par la négligence de nos bureaux de la trésorerie nationale ; de toutes espèces de ressources, par la rapacité des gens de tout genre ; d'hommes, par la fatigue, la maladie, le peu de soins des officiers de santé et l'avarice des employés, plus encore par la retraite des volontaires, moins considérable cependant depuis notre arrivée à l'armée ; tout fait un devoir aux généraux d'oublier leur amour-propre aigri et de se concerter pour exécuter, sous trois semaines, un plan assez bien conçu pour battre, en masse et en détail, nos ennemis enveloppés par les quatre armées de la république.

Pesez ces réflexions, mon cher, je les fais sur le terrain. Je vois facilité à exécuter et danger à différer. L'ennemi, en nombre moins considérable que nous, manque de tout dans le pays de Trèves et de Luxembourg, d'après des nouvelles sûres que je reçois d'un homme que j'y ai envoyé. Ici, il n'est pas dans une aussi grande détresse, car il peut se soutenir tant qu'on ne coupera pas ses derrières.

Je vous dois quelques faits certains sur Francfort : j'ai entendu des habitants de cette ville même qui en sont sortis pour suivre les Français ; ils assurent qu'ils savaient d'avance que le massacre aurait lieu ; qu'ils en avaient averti, mais qu'on n'avait pas voulu les croire ; que les magistrats auraient pu l'empêcher. Enfin l'officier qui commandait était un grand sot ou un grand scélérat.....

(Le paragraphe suivant est relatif à des demandes en faveur d'officiers, etc.)

Nous avons requis les commissaires des guerres de passer des revues ; et, pour faire la vérification, nous avons requis le général d'armée Custine d'ordonner aux conseils d'administration des troupes de toutes armes de nous remettre un contrôle nominatif. Nous vous enverrons ces états et le résultat de nos opérations par le prochain courrier. Je ne puis assez vous répéter que ce qu'il nous faut ici c'est du fourrage, et qu'avec de l'argent on ne pourrait même pas s'en procurer pour longtemps.

Ne me faites pas éprouver le sort dont tout le monde se plaint : faites-moi

Digitized by Google

réponse ; donnez-moi des instructions et comptez sur mon zèle. Embrassez pour moi mon brave camarade Xavier Audoin, et assurez de mon respect et de mon attachement la citoyenne Pache et toute votre aimable famille. Sous l'ancien régime, je n'aurais pas osé charger un ministre de tant de commissions; mais aujourd'hui un sans-culotte va sans façon et consulte plus son cœur que l'étiquette. Bonjour, courage et persévérance.

MERLIN de Thionville.

Merlin devait être en relation particulière avec Pache, par Bouchotte, allié de ce dernier, et qui était de Metz. Je trouve sur le compte de Pache, de la main de Merlin, la note suivante qui doit avoir été écrite dans les premières années de la restauration :

Pache est très tranquille dans sa terre.
Bouchotte est très tranquille près de Metz.
Son frère est employé au casernement.
Le fils de Pache a été nommé baron par le roi.
La mère du père Pache se porte bien à cent deux ans.
Le ciel bénit cette famille.

Le souvenir des luttes de Merlin contre Bouchotte, tant à l'occasion de Kléber et d'Aubert-Dubayet qu'à l'occasion de Doyré et des autres prisonniers de Mayence, suffit peut-être pour donner à cette note quelque chose d'ironique.

Pache se dégoûta promptement des affaires publiques, et, désillusionné bien avant l'avénement de Bonaparte, se retira dans une propriété qu'il possédait dans les Ardennes. Le soin de sa famille et des études métaphysiques dont il n'a jamais rien été publié l'occupèrent dès lors uniquement.

Il avait rempli avant la révolution, par la protection du maréchal de Castries chez lequel il avait été précepteur, des fonctions administratives d'un ordre assez élevé dans la marine, et sous le ministère de Necker, il avait été contrôleur de la maison du roi. Ses talents et son austérité avaient attiré sur lui l'attention des Girondins qui le firent nommer au ministère de la guerre en remplacement de Servan ; mais dès février 93, ses tendances ayant paru trop démocratiques, il fut destitué. Cette disgrâce lui valut d'être nommé maire de Paris ; mais dans cette position, ayant été au contraire dépassé par le mouvement de la commune, il fut remplacé par Fleuriot et mis en prison. Le 9 thermidor le délivra. « Pache, dit madame Roland, avait la triture des affaires ; il avait un sens droit, du patriotisme, des mœurs qui font honorer le choix de l'homme public, et cette simplicité qui n'indigne jamais contre lui. »

Digitized by Google

Extrait d'une lettre du même au même.

Du 6 janvier 93.

(Il demande quatre commissaires des guerres et motive quelques changements à faire.)

Il nous faut ici des commissaires qui aient le courage de surveiller les fripons. N'oublie pas que cette armée, plus qu'une autre, a besoin de patriotisme. Je t'écris du milieu du sang et du carnage : juge si je suis juste dans mes demandes.

Je n'ai pu retrouver la lettre à laquelle appartient ce fragment qui est extrait des papiers du général Decaen.

Au citoyen Reubell, commissaire de la Conv. nat. à l'armée des Vosges.

Budenheim, le 21 janvier de la 2e année de la Rép. franç.

Cher concitoyen,

Billig et quelques autres officiers me pressent de vous presser vous-même de prendre un parti vigoureux au sujet de Dumoulin. Ils ont appris que le général voulait me confier pour la campagne prochaine un commandement qui me détacherait du bataillon, et ils le croient perdu, si Dumoulin devait seul le conduire à l'ennemi. Billig m'a dit que vous vouliez y mettre de la formalité ; je crois, dans ce cas, qu'il est surtout nécessaire de constater son ignorance. Je vous fais, en conséquence, présenter quelques questions qui ne roulent que sur les premiers éléments de la manœuvre ; vous en jugerez : eh bien ! je suis intimement persuadé qu'il ne saura répondre à aucune. Si l'histoire des assignats se prouve pareillement, vous serez déjà convaincu qu'il est ignorant et fripon. Voulez-vous vous persuader de sa lâcheté, envoyez quelqu'un lui offrir une volée de coups de bâton, et il n'en refusera aucun.

Prenez donc, je vous prie, cette affaire à cœur et soyez bien persuadé que tous ceux qui désireront la voir terminer n'ont d'autre vue, d'autre objet, que le bien du bataillon et de la république.

KLÉBER.

La note suivante, de la main de Merlin, sert de commentaire à cette lettre. Le public la trouvera sans doute intéressante, comme tout ce qui se rapporte aux commencements des grands hommes.

« Je suis arrivé à Mayence en décembre 1792. Kléber y était en garnison, adju-

Digitized by Google

dant major du 4e du Haut-Rhin, commandé par un vieillard avec lequel il était fort mal, à cause des opinions de celui-ci, de son peu de moyens militaires et de l'indiscipline que sa négligence favorisait.

» En janvier, Kléber vint visiter Reubell, son compatriote et mon collègue. Il se plaignit à lui de son lieutenant-colonel ; Reubell le connaissait. Il me parla de la démarche de Kléber ; nous chargeâmes le général Aubert-Dubayet de voir ce bataillon et de nous rendre compte. Son rapport fut de tout point conforme au rapport de Kléber. Nous fîmes alors venir le lieutenant-colonel, et lui adressâmes avec douceur les observations que nous crûmes nécessaires. Il avoua qu'il n'était plus propre au commandement et nous demanda à se retirer. Il partit quelque temps après et Kléber fut nommé à sa place. Kléber venait nous voir assez souvent, et nous dit en confidence..... » — (La suite manque.)

Merlin de Thionville, commissaire de la Conv. nat., au député Thirion.

Mayence, 4 février an 2e de la Rép.

Si Thirion peut soupçonner Merlin, d'autres le *suspectent*, et tous les amis de Thirion (qui sont les miens, je pense) ont droit d'exiger de moi un compte exact et de mes motifs et de ma conduite.

Je divise ta lettre en deux parties et ma réponse de même : 1° positions militaires de nos armées sur le Rhin ; 2° mes relations avec les généraux.

1° Position de notre armée commandée par Custine, Després-Crassier et Houchard.

Cette armée occupe tout le pays entre Huningue et Mayence, et de Mayence, en suivant la gauche du Rhin, s'étend jusqu'au village de Bretzenheim derrière Kreutznach, devant l'armée prussienne, hessoise et de Darmstadt qui occupe l'autre rive. Cette armée est jusqu'ici inférieure en nombre à la nôtre, et elle s'occupe journellement à faire mille contremarches pour paraître se doubler.

Houchard commande l'avant-garde à Kreutznach, et doit s'opposer à l'entrée des ennemis par le Hundsruck. Sa défense est facile ; il n'a que trois défilés à garder : Stromberg, si l'ennemi passait à Bacharach ; Kirberg et Kirn, s'il venait de Trèves par le Hundsruck. J'espère que tu prendras la carte pour vérifier mes dires. Je te parlerai des moyens moraux de Houchard à l'article de mes relations avec les généraux.

Il est impossible, d'après les mesures prises, que l'ennemi vienne nous attaquer en arrivant de Trèves sur Mayence, et l'armée qui nous observe ici est tenue en échec par le fort de Cassel que tu appelles militairement tête de pont. Pourquoi n'êtes-vous pas tous ici et ne pouvez-vous tout voir ? Vous penseriez bientôt que s'il existe une place essentielle au salut de la république, c'est aujourd'hui Mayence, qui, en mars, se gardera avec

Digitized by Google

neuf mille hommes et qui donnera à notre armée, forte de soixante mille hommes, la faculté de tenir la plaine et de s'opposer à tous les mouvements de l'ennemi qu'elle pourra prendre à revers, soit dans le Luxembourg et le pays de Trèves, s'il s'éloigne de Mayence, soit dans les départements du Rhin, s'il avait l'intention d'inquiéter cette partie de nos frontières.

Ainsi, porte-toi à Mayence, sur la carte; occupe ce point central et regarde l'ennemi tout autour de toi; vois si, de là, tu peux te porter avec une armée sur tous les points de nos frontières que l'ennemi attaquerait pour faire diversion, et si tu trouves qu'à Castellane où vont être nos derniers postes, ainsi qu'à Simmern, et au moyen de la réunion d'une partie de l'armée de Beurnonville à Hombourg, étant à portée d'attaquer Rheinsfeld et Coblenz, au cas où ces places seraient dégarnies par les mouvements de l'ennemi, tu es en même temps en état de défendre les frontières de la Sarre et de la Moselle, et même d'empêcher l'ennemi de renforcer son armée contre Dumouriez, alors tu penseras qu'il vaut mieux conserver ce poste que de nous faire suivre sur nos frontières par l'ennemi.

Voyons maintenant l'autre côté de Mayence vers Strasbourg. L'armée de Després-Crassier suffit bien sans doute pour défendre Spire et Worms qui nous offrent, en tous cas, des retraites sûres, si, comme tu le supposes, notre armée était battue. Mais, avant cela, le corps d'armée couvre encore, dans cette partie du Bas-Rhin, la ville de Landau que nous avons copieusement approvisionnée tant en munitions de guerre qu'en munitions de bouche. Si tu connais Strasbourg, tu sais combien peu l'on a à craindre pour une place qu'on ne peut attaquer qu'avec soixante mille hommes; et au cas particulier où nous sommes, il faudrait encore avoir battu auparavant l'armée de Custine.

Ainsi, je crois t'avoir démontré sur la carte que la position de notre armée ne peut être abandonnée militairement; doit-elle l'être politiquement et y trouverions-nous de l'avantage? Le peuple de cette belle contrée. faite pour redevenir la frontière de la France dont le Rhin sera le premier boulevart, est sur le point de se déclarer et de demander à former un quatre-vingt-cinquième département. Il n'y a plus d'espérance que la chose réussisse si nous nous retirons. Et d'ailleurs si ce poste n'était pas aussi essentiel à conserver, dis-moi pourquoi l'ennemi le convoiterait-il avec tant de chaleur? pourquoi combinerait-il toutes ses forces pour nous y inquiéter? Il en sent l'importance aussi bien que nous, et trop faible pour nous y attaquer, il se fortifie sur le chemin de Wiesbaden et de Francfort.

L'intérêt essentiel de la conservation d'un poste militaire, d'un fort élevé à grands frais, qui a sauvé notre armée après l'infâme trahison de Francfort (que l'assemblée veut cependant bien innocenter), est un motif encore moins puissant que celui que je vais faire suivre Mais avant d'y passer, je te retrace encore en peu de mots tout ce que je viens de développer. Il faut conserver une position militaire chez l'ennemi si elle est

Digitized by Google

meilleure que celle que nous voulons prendre chez nous : or, Mayence et Cassel forment une position d'où l'armée française peut se porter partout et prendre les ennemis à revers de quelque côté qu'ils viennent nous attaquer, soit de Landau, soit du Haut-Rhin, de Sarrelouis, de Thionville, de Metz même, et empêcher qu'ils n'arrêtent le succès de nos armées vers le Brabant. Où trouver ailleurs une pareille position? Si l'on abandonne Mayence, au contraire, en y abandonnant des ouvrages qui coûtent des millions, les ennemis sont maîtres des cours du Rhin, du Mein, du Necker, de toute l'Allemagne, en reçoivent tous approvisionnements, et peuvent, en combinant toutes leurs forces, attaquer nos villes du Rhin, qui, aujourd'hui, d'après les vues de l'ennemi sur Mayence, ne sont qu'en seconde ligne. Alors, l'ennemi n'a plus rien à redouter ; il devient sûr de ses derrières, et quelque soin que nous prenions, vu l'étendue de nos frontières, il peut faire une trouée, et même, sans pénétrer dans la république, il lui suffirait de se tenir en présence pour nous ruiner, nous affamer et exécuter le plan supérieurement combiné par Lafayette et Narbonne.

Dans le cas contraire, restant dans ce pays, nous laissons à la France toutes ses ressources, nous vivons sur celles des autres, et c'est là le motif que je te disais plus haut déterminant. Comment rentrer avec des armées nombreuses? comment les jeter dans un pays dévasté l'année dernière? dans l'intérieur, où plusieurs départements éprouvent une disette affreuse de blé et de fourrage, et où la rentrée des armées amènerait nécessairement la famine et la guerre civile, suites nécessaires du défaut absolu de subsistances? Et, en outre, comment maintenir des soldats que je défie de licencier de suite, et que l'on ne doit même pas licencier tant que l'ennemi est à nos portes? Comment les contenir dans l'inaction, puisqu'on peut à peine les maîtriser ici, à moins de les mener au combat tous les jours ou de les occuper à des travaux! Je ne suis pas un don Quichotte : je désire ardemment la fin de la guerre ; je soupire après le dernier jour des combats ; mais je pense que si nous reculions aujourd'hui de cette position d'où nous tenons en bride toute l'Allemagne, nous enhardirions les cohortes des tyrans, et il n'y aurait pas de roquets, tels que les Suisses et autres, qui ne se déclareraient bientôt contre nous.

Je ne vois donc que dangers dans le système que tu parais avoir adopté et que la connaissance des lieux et des faits te ferait bien vite abandonner si tu voulais approfondir un instant mon opinion. Notre armée vit dans un pays qui laisse à la France toutes ses subsistances ; elle tient en échec les Prussiens, les Hessois, les soldats de Darmstadt, les empêche de rien tenter sur la France, et quand nous ne ferions, l'année prochaine, qu'annuler les efforts de l'ennemi, il n'existerait plus l'année d'ensuite. Je ne développe pas davantage ce dernier raisonnement : tu connais les principes qui me font tirer cette conséquence.

Digitized by Google

1° Intérêt de la république qui n'est point affamée ni inquiétée par des armées;

2° Intérêt politique qui veut que nous ayons le Rhin pour frontière;

3° Nulle crainte pour nos villes avec une position d'où l'on est en état de faire lever tous les siéges;

4° Avantage pour la continuation des succès de nos armées en Belgique, et liberté des mouvements de l'armée de Dumouriez;

Tout engage à conserver Mayence où la république a d'ailleurs consommé beaucoup d'argent qu'elle ne peut récupérer que par ce moyen.

Passons aux généraux.

Je n'aime pas Custine; il a tout ce qui fait détester un ci-devant. Je n'ai pas été trois fois chez lui; je n'y ai jamais mangé; je ne suis pas content de lui; j'examine soigneusement sa conduite, et je crois qu'il pouvait nous sauver l'échec de Francfort et faire beaucoup mieux la dernière campagne.

Despres-Crassier est un vieillard, sourd, mais bon soldat. Je n'ai pas approfondi ses principes.

Houchard est un brave soldat, excellent général d'avant-garde, détestant les nobles et les rois.

Tu m'apprends l'arrivée de Félix Wimpfen : loin d'avoir connivé pour l'attirer ici, nous écrivîmes, d'après ta lettre, au conseil exécutif qu'il y a déjà trop d'un François Wimpfen dans cette armée.

Après t'avoir répondu sur la question purement militaire, je dois te dire que nos frères d'armes ne manquent plus de grand'chose en ce moment, et que l'armée, Mayence et Landau ont des vivres pour tout le temps nécessaire. Voilà ce que je te devais : tu me dois, toi, de faire connaître ma lettre à nos amis, et d'être bien persuadé que l'univers peut changer, mais varier, moi!... Bonjour à tout ce qui t'est cher.

MERLIN de Thionville.

Cette lettre est remarquable; elle montre avec quelle netteté de coup d'œil Merlin avait su apprécier dès le principe, alors que ni le gouvernement ni les généraux n'en faisaient encore grand cas, la position stratégique de Mayence. Du reste, l'opinion ne devait pas tarder à lui rendre justice, et l'on verra en effet Mayence devenir l'un des pivots des campagnes suivantes.

Les reproches qu'on lui faisait à la Convention, et contre lesquels il s'appliquait ici à se défendre, étaient sans doute de compromettre la sûreté de l'armée et celle de la république, en persistant à occuper une position aussi éloignée de la frontière. L'échec subi à Francfort inquiétait, et de loin, faute de savoir militaire, on se laissait aller à confondre Mayence et Francfort.

Thirion n'était pas de nature à juger bien fortement des questions de ce genre, et c'est ce qui explique les répétitions et les longues insistances auxquelles se livre Merlin. Il était de Thionville, du même âge que Merlin, et, selon toute vraisemblance, son camarade d'enfance. Entré dans l'instruction publique, il

Digitized by Google

remplissait à Metz, au moment de la révolution, les fonctions de professeur de rhétorique, et le département l'envoya à la Convention. D'un tempérament peu politique, son attitude y fut irrésolue. Comme on le voit par la lettre même que nous publions ici, il s'était lié au parti de Robespierre et il contribua au succès de la cruelle journée du 31 mai. Au mois d'octobre 93, il fut envoyé par ce parti en Vendée, avec Bourbotte et Turreau, pour y appliquer la politique opposée à celle que Merlin avait tenté de faire prévaloir. Accusé d'avoir imprimé un mauvais mouvement à une partie de l'armée, il fut rappelé par la Convention, malgré les excuses généreusement présentées en sa faveur par Merlin. Les violences croissantes du Comité de salut public ne tardèrent pas à le ramener vers Merlin, et le 8 thermidor, il prit la parole contre Robespierre; mais bientôt, craignant l'emportement de la réaction, il se lia de nouveau avec le parti terroriste, et aux journées de prairial, les insurgés le nommèrent secrétaire. Décrété d'arrestation à la suite de cet événement, il demeura en prison jusqu'à l'amnistie du 4 brumaire. Le Directoire l'avait nommé commissaire près l'administration centrale du département de la Moselle; mais l'avènement de Bonaparte le décida à quitter l'administration pour rentrer dans l'instruction publique. Proscrit par la restauration, le dégoût de la vie s'empara de lui, et imitant ces stoïciens dont il avait tant de fois commenté les principes et les actions devant ses élèves, au lieu du chemin de l'exil, il prit celui de la mort, et quitta la vie par le poison, à cinquante et un ans, au lieu où il était né.

Les commissaires de la Convention nationale aux armées du Rhin, des Vosges et de la Moselle, au citoyen Beurnonville, ministre de la guerre.

Sarrelouis, le 10 février 1793.

Nous espérions, citoyen ministre, vous rencontrer à Sarrelouis. Nous n'avons appris qu'à Sarreguemine votre nomination au ministère. Comme nous ne pouvons en ce moment vous entretenir de vive voix, nous vous écrivons ce que nous nous étions proposé de vous dire en francs et loyaux républicains.

Nous avons vu toute votre correspondance avec le général Custine, et l'un de nous avait, auparavant, vu une de vos lettres par laquelle vous présagiez que Custine serait chassé de Mayence comme il l'avait été de Francfort. Quand vous avez écrit cette lettre vous étiez induit en erreur; l'on vous avait caché que Francfort n'est pour ainsi dire qu'un simple village incapable de toute résistance véritable, et que Mayence, surtout dans son état actuel, est une des villes les plus fortes qu'il y ait en Europe. Nous n'avons jamais pu concevoir que l'on ait proposé d'abandonner ce poste militaire et de faire rentrer toutes nos troupes dans l'intérieur; et cependant il nous a été assuré que dans une assemblée du département du Bas-Rhin, il a été arrêté d'envoyer une adresse à la Convention nationale pour lui proposer cette opération.

Digitized by Google

Quand nous rapprochons cette adresse d'une lettre écrite à la Convention pour lui annoncer qu'il n'y a que quatre canons à Landau, tandis que nous en avons compté sur les remparts cent quatre-vingt-quatre ; quand nous la rapprochons des insinuations faites aux troupes : « que c'est mal à propos qu'on fait la guerre hors du territoire de la république, » ainsi que de plusieurs autres circonstances, nous pouvons soupçonner qu'il existe une manœuvre pour faire abandonner Mayence et opérer, par un trait de plume, ce que le roi de Prusse entreprendrait sans succès avec cent mille hommes.

Si le roi de Prusse paye des agents pour déterminer la Convention à faire évacuer Mayence, ces agents ne lui volent point son argent, mais ils cherchent évidemment à perdre la république. Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur la beauté et la bonté de la position militaire de cette ville. Si elle était mauvaise, le roi de Prusse, pour lequel on a eu de si grandes complaisances jusqu'à présent, ne ferait pas tant d'efforts pour nous conduire à l'abandonner. Nous n'avons pas besoin de vous faire observer que. de Mayence, le général qui commande dans cette partie pourra, avec son armée disponible, prendre à revers les ennemis de quel côté qu'ils attaquent les autres armées ou postes de la république ; mais nous ne pouvons vous dissimuler notre façon de penser sur le système rigoureux de défense que l'on veut nous faire adopter.

C'était celui de Lafayette et de Rochambeau : cela seul devrait suffire pour le rendre suspect aux vrais patriotes ; et combien n'avons-nous pas de raisons pour le combattre ? Sous l'ancien régime, la cour, pour épargner à ceux qu'elle appelait ses sujets toutes les calamités qu'entraîne la présence d'armées amies ou ennemies, avait grand soin d'écarter, le plus qu'elle le pouvait, des frontières, le théâtre de la guerre. Serait-ce donc pour nous faire regretter l'ancien régime que l'on veut se replier dans l'intérieur ? Si l'on entasse les troupes dans les garnisons, si on les cantonne dans les villages par milliers, combien nos troupes ne seront-elles pas à charge aux habitants, quelque discipline que l'on puisse se flatter de leur faire observer ? Si on les campe, combien de terrain perdu pour les récoltes ! Le seul petit camp de Huningue a fait naître des demandes d'indemnités sans fin ; et en payant des indemnités, la république subit une double perte : d'abord ce qu'elle donne aux habitants pour les indemniser, et secondement, les récoltes ; ce qui est souvent irréparable, et le serait surtout dans les circonstances actuelles où la disette se fait sentir dans plusieurs départements, tandis que les blés sont à un taux excessif dans d'autres. Il ne faudrait que faire replier les armées dans l'intérieur pour y porter la famine et y exciter la plus cruelle des guerres civiles qui en deviendrait la suite nécessaire.

Custine, en notre présence, a été approvisionné en vivres, non-seulement pour Mayence et Landau, mais pour toute son armée et pour toute la

Digitized by Google

campagne, et cela sans tirer un grain de la France. Aurions-nous eu cette ressource si nous n'avions persisté à tenir Mayence ? En s'approvisionnan hors de la république, non-seulement on se fait du bien, mais on prive l'ennemi d'autant. Que les despotes de la Prusse et de l'Autriche se croiraient donc fortunés si nous quittions ce poste! Maîtres du Rhin, du Necker et du Mein, il n'y a rien qu'ils ne puissent tenter contre nous, puisque les vivres ne pourraient plus leur manquer et qu'en même temps leur retraite serait assurée !

Nous ne vous parlerons pas du général Custine : vous êtes à présent ministre, et vous avez toujours été citoyen et républicain ; c'est à vous, si vous croyez que ce général peut être utile, à prendre toutes les mesures nécessaires pour le conserver à la république : le vrai républicain ne voit que l'intérêt de la patrie, et tout se tait devant cet intérêt.

Nous n'avons plus qu'un mot à vous dire : vous savez qu'une partie de notre mission consiste à faire exécuter dans le pays de Mayence le décret du 15 décembre. En ce moment tout est disposé et bien disposé pour cet effet ; mais ce serait une horreur d'aller en avant, si vous parveniez à faire décider qu'il faut faire un pas rétrograde. Vous sentez assez que l'on ne peut compromettre de la sorte l'honneur de la nation et de ses représentants, et nous attendons de votre loyauté, citoyen ministre, une explication nette sur cet article. Vous voudrez bien nous l'adresser à Metz, afin que nous puissions prendre promptement notre parti.

Les commissaires de la Convention nationale aux armées du Rhin, des Vosges et de la Moselle.

W. HAUSMANN, MERLIN, REUBELL.

Cette lettre, qui est évidemment de la même main que la précédente, en forme un excellent développement. Le dernier paragraphe est du plus noble sentiment. Beurnonville n'en tira sans doute pas grand' chose ; il ne fit pour ainsi dire que traverser le ministère. Rappelé en février du commandement de l'armée de la Moselle pour succéder à Pache, il fut, dès les premiers jours d'avril, livré aux Autrichiens par Dumouriez, et remplacé au ministère par Bouchotte. C'est à lui qu'est également adressée la lettre suivante.

Comte et sénateur de l'empire, émigré de Gand, nommé à la seconde restauration pair et maréchal de France, l'ancien ministre de 93 mourut en 1821.

Merlin de Thionville au ministre de la guerre.

8 mars 93.

Je viens de dissiper avec dix-sept cents hommes et de l'artillerie volante, que je n'ai fait que montrer, un rassemblement de quatre mille paysans qui occupaient les hauteurs de Weinweller dans le comté de Fal-

Digitized by Google

kenstein. Ils sont rentrés dans l'ordre, ont prêté serment, et l'arbre de la liberté est planté partout. Les ci-devant princes et les prêtres avaient soulevé ces campagnes. J'ai fait conduire les princes à Landau et les moines à l'ennemi qui ne veut pas les recevoir. Il faut cependant qu'ils demeurent à l'autre rive. Ces fripons partis, les paysans n'y penseront plus que pour les détester et chérir les Français.

Je vous ai déjà parlé de la neutralité du Palatin ; je vous proteste qu'elle compromet la gloire de nos armes, la sûreté de nos armées et qu'elle s'oppose à la propagation de nos principes. Tous les principiaux du monde se rassemblent dans ce foyer d'aristocratie de Manheim, et je sais de science certaine que le prince Max et le duc de Deux-Ponts vont livrer les portes aux Autrichiens dans quelque temps. Leurs postes avancés arrivent jusqu'auprès de la tête de pont. Je les ai reconnus moi-même en revenant de Durckeim. A Heidelberg est un magasin capable d'alimenter leur armée pendant toute la campagne ; on m'a promis qu'il serait brûlé, et j'ai promis, moi, une récompense au nom de la nation.

Tout est disposé pour la défense sur le Rhin de la part de l'ennemi qui n'y est plus qu'au nombre de trente mille hommes. Le surplus de l'armée prussienne a filé vers la Gueldre. Les Autrichiens ne sont point en force, ni ici, ni à Manheim, ni à Trèves, ni à Luxembourg, ni à Coblentz, ni à Rheinfeld. Il faut qu'ils soient tous rassemblés pour entrer dans la Belgique. Profitons donc de nos avantages ; occupons le Palatinat tout entier, et je vous répète que l'Allemagne est soumise.

Pesez ces observations, mon cher concitoyen, et donnez au général Custine, qui, je vous le dis franchement, m'a paru avoir trop de condescendance pour les ci-devant, l'ordre positif de s'emparer de Manheim. Il n'y a que quinze mille hommes dans le pays de Treves ; Ligneville pourrait faire venir à Worms par Durckeim, sans qu'on s'en doute, une couple de brigades de son armée, et ce coup de main coûterait un jour de temps et remettrait notre armée en haleine.

Nos généraux mettent de l'importance à des riens, lorsqu'ils écrivent à la Convention ou à vous. Je vous réponds qu'avec une force très bornée, on peut faire passer une petite colonne sur la rive du Neckar, en face de l'ennemi, le tenir en échec et prendre tout le Palatinat de la rive droite en une journée.

Adieu, mon cher concitoyen : nous municipalisons à force, et bientôt vous serez ministre d'un département de plus. Nos ennemis ont peur, sont lâches et sots, et nous sommes républicains. Le bonjour à votre aimable famille.

MERLIN de Thionville.

Digitized by Google

Kléber au citoyen représentant du peuple Merlin.

Mayence, ... 1793*

Je suis autant affligé qu'..... que Merlin, etc., aillent à la reconnaissance sans faire l'amitié à Kléber de le prendre avec eux. J'étais venu ici avec Bois-Gérard, Vérine, etc., pour proposer des projets d'après les découvertes faites et les conjectures que j'en ai tirées. Je serai ici demain matin à sept heures pour prendre avec les représentants des mesures de faire un coup d'éclat... une escalade sans l'échelle.

KLÉBER.

Ce billet est sans date; mais les noms de Vérine et de Bois-Gérard, présentés comme camarades, me font supposer qu'il appartient au premier siége de Mayence: Vérine y était capitaine du génie, et Bois-Gérard y commandait l'artillerie. Au second siége de Mayence, l'attitude de Merlin, aussi bien que celle de Kléber, était devenue beaucoup plus sérieuse, et il n'était plus question entre eux de s'amuser à des escalades.

L'original porte des points pour le mot qui est joint à *affligé;* il est sans doute aisé d'y suppléer, en se rappelant le vocabulaire soldatesque.

Au représentant du peuple Merlin de Thionville.

Mayence, ce 6 août 93.

J'ai vu ici de nombreux exemples de la vengeance populaire la plus raffinée. La dernière colonne de notre armée n'avait pas encore quitté les murs de la ville que les persécutions les plus inouïes ont été exercées sur tous ceux que l'on nommait clubistes ou que l'on soupçonnait seulement de l'être. Je ne vous en donnerai pas le détail; il est horrible. Aussi bien ne pourrait-on pas le dépeindre. Tous nos magasins, tous nos équipages ont été pillés par le soldat et par le peuple. Nos malades ont manqué de tout pendant trente-six heures. Nous sommes regardés ici comme des bêtes fauves; tout le monde nous jette la pierre, et le nom de régicide est la dénomination la moins outrageante qu'on nous accorde. Sous la protection de la foi publique, en vertu de la capitulation infamante que nous avons faite, nous devions naturellement attendre assistance et protection: rien de tout cela. La cocarde nationale est un signe de réprobation dans ce stupide pays; et après des vexations infinies et pour ne pas nous faire assommer à frais communs, nous avons été obligés de la quitter.

Moi, plus que tout autre, j'ai essuyé des persécutions: la raison en est bien simple; on sait que je suis votre ami. Le 27, mesdames Libert, Haupt et Schaal ont été arrêtées nuitamment et conduites aux prisons de

Digitized by Google

la porte de fer. Trente-cinq patriotes, parmi lesquels se trouvent Metternich, Falciola père et fils, ont été conduits au château de Coblentz. Avant-hier matin, on a découvert le pauvre Heflin qui s'était caché dans sa cave. Les sbires électoraux scrutent tous les coins et recoins de la ville pour découvrir Hauser, Dorsch et Hoffmann, ce qui me fait croire qu'ils ont passé avec vous. Mais qu'est devenu Riffel? tout le monde le dit écharpé. Hier, plusieurs de nos camarades ont été désarmés par des dragons hessois qui étaient de patrouille. Nous avons porté plainte au gouverneur de la ville, le baron de Wolframsdorf, qui nous promit froidement que cela n'arriverait plus, et que ce n'était qu'un malentendu.

Nous n'osons plus sortir de la ville. Nous voilà donc prisonniers de guerre par les formes, si nous ne le sommes pas de fait. Personne ne s'intéresse à nous; et quand nous avons eu recours à Doyré pour qu'il fasse mettre fin aux vexations continuelles que nous valait la cocarde, il nous a dit: « Vous n'êtes pas militaires: il vous est libre de la porter ou non; je ne saurais qu'y faire. » Notre directeur principal a émigré. Blanchard est parti pour chercher de l'argent, dit-on. Il doit revenir sous peu de jours, mais je crois qu'il fera comme Marlborough. Il a équipé de pied en cap ses deux fils émigrés. Nous avons arrêté hier un de nos infirmiers majors qui recrutait à l'hôpital pour l'armée de Condé. Nous le ramènerons en France les fers aux pieds et aux mains.

Nous sommes sans le sol et sans l'espoir d'en toucher. La plupart de nos élèves ne vivent que du pain de l'hôpital Comment partir d'ici, si l'on ne nous en fournit pas les moyens? De retour dans notre malheureuse patrie, j'irai voir ma femme où j'espère trouver de vos nouvelles. Quoi qu'il en arrive, si vous retournez à l'armée, je vous y suivrai de grand cœur; je ne vous demande que deux mois de répit. J'ai fait une liste de ceux qui pourraient figurer avec honneur à notre ambulance. Si elle se forme, elle sera la plus distinguée de toutes celles qui sont en France. Rappelez-moi au souvenir de votre collègue et pensez quelquefois à moi, parce que je ne vous oublierai jamais.

Adieu; tout à vous.

N. B. Ce matin, le général Doyré, sur la réquisition du commandant de la place, a fait défendre à tout Français restant à Mayence de porter aucune arme ou de fumer en ville, sous peine d'être arrêté. Nous voilà prisonniers de guerre.

La lettre est sans signature; mais il est à conjecturer qu'elle est du citoyen Favreux, directeur de l'ambulance, qui suivit le sort du général Doyré, et ne revint en France qu'avec lui à la fin de 94.

Digitized by Google

Armée de Mayence, première division, 20 septembre 1793.

La première division de l'armée de Mayence, par moi commandée, est arrivée le 19 septembre, à midi, à Clisson. Deux heures après, je reçus les ordres de faire battre la générale et de partir de suite pour Chatenay. Les bataillons se sont rendus aussitôt sur la route et marchaient, en voyant plusieurs soldats blessés, avec tant d'ardeur, que je ne pus faire former les brigades. Chemin faisant, je reçus des ordres du général Canclaux pour qu'une demi-brigade se rendît près de lui, et se mît en bataille au-dessus du village; je fis sur le champ partir les bataillons qui étaient en avant, avec un de mes adjudants généraux et un adjoint Le cinquième bataillon de l'Eure était à la tête; et malgré sa vélocité dans sa marche, il n'y eut qu'environ la moitié de ce bataillon qui put se rendre au-dessus du village; le surplus ne put avancer à cause de la retraite de l'avant-garde. Le bataillon soutint avec force et courage l'attaque de l'ennemi et ne contribua pas peu à l'arrêter dans sa marche. Le général Canclaux s'apercevant qu'il était impossible que les bataillons avançassent, me fit dire de mettre en bataille le reste de ma division dans le bas du village pour protéger plus efficacement. Je reçus par un adjoint de mon état-major cet ordre que j'avais devancé, puisque les bataillons du 32ᵉ et 4ᵉ du Haut-Rhin étaient déjà en bataille. L'ennemi avançant en grand nombre sur la gauche et faisant un feu continuel sur les bataillons, je fis commencer le feu, et sans donner le temps de charger l'arme, afin de porter un prompt secours à l'avant-garde et la sauver, je fis battre la charge; les officiers et soldats animés par moi, par l'adjudant-général Klingler et par le citoyen Noizet, adjoint, ont répondu à mon attente, en montant avec ardeur et en déployant le plus grand courage; bientôt ils se sont trouvés au-dessus du village, ont tué beaucoup de brigands et ont poursuivi une lieue et demie, sans s'arrêter, l'ennemi qui fuyait. Voyant que l'avant-garde était délivrée et que l'ennemi était repoussé et s'était jeté dans les forêts, je fis faire halte: je réunis les deux bataillons que je mis en bataille sur une hauteur, et je fis rendre compte de ma position Je rends avec satisfaction la justice qui est due à l'adjudant-général Klingler, qui m'a toujours suivi, et aux autres officiers de mon état-major, lesquels ont exécuté merveilleusement mes ordres en se portant toujours à la tête des bataillons et en les encourageant. En un mot, tous les officiers et soldats, brûlant du feu sacré de la liberté, ont combattu en vrais républicains.

Le général commandant la première division,
VIMEUX.

Il n'est pas inutile, pour suivre la chaîne des lettres sur la Vendée, de se mettre sous les yeux quelques dates relatives aux opérations de l'armée de Mayence dans ce pays :

Le 2 septembre, conseil de guerre tenu à Saumur, où l'on arrête que l'armée de Mayence commencera par Nantes ses opérations.

Digitized by Google

Le 10 septembre, ouverture de ces opérations par la prise de Port-Saint-Père, sous le commandement de Kléber.

Le 16, prise de Montaigu. L'armée, maîtresse dès lors de se présenter devant Mortagne, se trouve arrêtée par le défaut de concours du général Rossignol demeuré à Saumur, et l'on se décide à se borner provisoirement à des reconnaissances.

Le 19, en conséquence de ce nouveau plan, Kléber se porte avec l'avant-garde sur Torfou; mais il y trouve des forces supérieures qui l'obligent à se replier.

Le 21, le général Mieszkowsky, de l'armée des côtes de la Rochelle, ayant été obligé de battre en retraite de Saint-Fulgent, et la division de Beysser ayant éprouvé un échec considérable, l'armée est réduite à un mouvement rétrograde, et le 24, elle reprend position près de Nantes.

Le 25, elle se remet en mouvement sur Mortagne, d'après un nouveau plan de campagne, et les représentants en donnent avis à leurs collègues de Saumur qui promettent le concours de la division de Chalbos.

Le 27, l'avant-garde, sous les ordres de Kléber, se porte sur Montaigu et l'occupe, et le lendemain, Canclaux et Merlin se portent à leur tour sur Clisson et l'occupent aussi.

Le 1er octobre, on reprend le mouvement. Kléber se porte sur le pont de Saint-Georges, et le reste de l'armée sur Montaigu.

Le 2 octobre, l'avant-garde légère, sous les ordres de Marigny, accompagné de Kléber et de Merlin, s'empare de Saint-Fulgent où l'on apprend qu'il y a à Chantonnay une colonne républicaine qu'on suppose être celle de Chalbos venant opérer la jonction convenue. Malheureusement Chalbos a reçu d'autres ordres et se dirige sur Châtillon. Alors Canclaux, afin de ne pas demeurer dans ses cantonnements exposé à tout le poids de l'ennemi, se décide à prendre une autre marche, et donne l'ordre à Kléber de se porter sur Tiffauge.

Le 6 octobre, en exécutant ce mouvement, Kléber vient se heurter à Saint-Symphorien contre l'armée ennemie et la met en déroute. Le chemin est ainsi ouvert sur Mortagne; mais, à ce moment, les généraux sont destitués, et l'armée demeure sans chef.

Dans cette situation, le 7 octobre, Merlin, usant de son omnipotence, défère provisoirement à Kléber le commandement de l'armée; et le même jour, ses collègues, demeurés à Nantes, adressent leur plainte au Comité de salut public.

Le 8 octobre, arrivée à Nantes, en compagnie de Carrier, du général Léchelle, successeur de Kléber.

Le 10, proclamation des commissaires Hentz et Prieur, envoyés à l'armée par le Comité en même temps que Léchelle.

Le 11, arrivée à Montaigu des délégués des communes venant faire leur soumission à Merlin; et le même jour, délibération du conseil de guerre décidant que le plan du général Canclaux sera maintenu, et que Kléber conservera le commandement particulier de l'armée de Mayence.

Le 15, prise de Mortagne par l'armée de Mayence.

Le 16, prise de Chollet.

Le 17, conseil de guerre où Kléber et Merlin insistent sans succès pour que l'on poursuive, sans désemparer, l'ennemi que l'on dit en disposition de passer la Loire. Le même jour, dernière tentative des Vendéens sur Chollet.

Digitized by Google

Le 18, prise de Beaupréau ; mouvement de Merlin sur Ancenis pour s'opposer, s'il est encore possible, au passage de l'arrière-garde.

Le 26, arrivée à Laval de la colonne vendéenne.

Le 27, désastre de Château-Gontier, occasionné par l'incapacité de Léchelle.

Le 30, arrivée de l'armée de Mayence à Angers.

Le 2 novembre, départ de Merlin rappelé par le Comité de salut public, et fusion de l'armée de Mayence dans le reste de l'armée.

On voit, d'après ces dates, qu'il s'agit, dans la lettre ci-dessus, du secours prêté par la première division de l'armée de Mayence à l'avant-garde commandée par le général Kléber, lors de la malheureuse affaire de Torfou. On se rappelle que cette avant-garde, après avoir vaillamment enlevé le village, se vit tout à coup enveloppée par le gros de l'armée vendéenne, et fut réduite à battre précipitamment en retraite. « La retraite, dit Kléber dans son rapport, se fit avec précipitation jusqu'à ce que le général en chef, prévenu de cette affaire par des ordonnances envoyées successivement par Merlin et par moi, vint nous porter un renfort de troupes fraîches, sous les ordres des généraux Dubayet et Vimeux qui arrêtèrent aussitôt l'ennemi et le poursuivirent à leur tour. A l'instant, tous les bataillons de l'avant-garde se rallièrent, et prirent une position propre à protéger au besoin la retraite de leurs braves frères d'armes accourus à leur secours. » Dubayet, dans son rapport au général en chef, dit de son côté : « A peine avais-je reçu la nouvelle du combat par une ordonnance dépêchée par Merlin que je fis battre la générale, et de suite, après avoir pris une position qui favorisait la retraite de l'avant-garde, conformément à vos ordres, je me portai en avant avec la brigade commandée par le général Vimeux. Cette troupe s'est conduite avec le plus grand courage ; elle a repoussé les rebelles. D'ailleurs, général, vous êtes témoin du grand nombre de braves qui se sont signalés et de ceux qui ont eu le bonheur de sceller de leur sang la cause du peuple. » Les représailles des Vendéens furent affreuses. Decaen, envoyé le lendemain en reconnaissance sur la ligne de retraite pour relever les blessés, dit : « Nous ne vîmes que des cadavres sur ce chemin jusqu'à l'endroit où nous avions, la veille, poursuivi à notre tour les rebelles ; mais au delà et jusqu'au village de Boussay, d'où nous revînmes sur nos pas sans avoir eu de nouvelles, ce chemin offrait un affreux spectacle. Tous les cadavres qu'on y rencontrait étaient allumés et en partie réduits en cendres : on avait mis le feu à leurs vêtements ! Il est assez probable, et bien d'autres horreurs commises nous portèrent à le présumer, qu'on n'avait pas attendu que les victimes eussent cessé de vivre pour assouvir sur elles, par tant de barbarie et de cruauté, une rage fanatique. »

Reubell à Merlin.

Paris, le lundi 30 septembre 1793, — l'an 2 de la Rép. fr., une et indiv.

Tu verras par la lettre de Hoffmann ci-jointe, combien les Mayençais lui donnent de la tablature. Il y a parmi eux des gueux assez mal famés qui n'avaient pas de souliers à mettre ; ce sont ceux-là qui ont les prétentions

Digitized by Google

les plus exagérées et qui crient le plus fort. On dit même, contre nous sans doute, qu'on les paie pour cela. Ta présence momentanée serait bien nécessaire pour arranger toutes ces affaires, car pour moi je n'y puis rien : je suis tombé dans la nullité la plus absolue.

Tu auras lu dans les papiers publics que Houchard est arrêté et qu'il est à l'Abbaye pour avoir été en correspondance avec les puissances coalisées auxquelles il nous avait vendus. Si cela est, je ne m'étonne plus de sa mauvaise humeur contre nous. Mais ce que tu n'as pas vu dans les papiers publics, c'est ce que Haussmann m'a dit : c'est que nous sommes nommés toi et moi dans cette correspondance trouvée sur Houchard, et qu'on le charge de nous faire part des propositions de trahison qu'on lui faisait. On sait bien que toute correspondance secrète entre Houchard et nous était physiquement impossible. Cependant des hommes qui ne croient pas à la vertu ni aux hommes incorruptibles, sans doute parce qu'ils le sont, n'ont pas caché leurs soupçons et sur toi et sur moi ; et quoique, jusqu'à présent, on ait affecté de ne me rien dire sur ce chapitre, je parierais que ce soupçon est entré pour quelque chose dans mon renouvellement ; et si on te conserve c'est qu'on connaît ta grande utilité. Et peut-être n'est-on pas fâché de te tenir éloigné d'ici par la même raison qu'on est bien aise de m'y tenir.

Voudrait-on nous diviser? Je n'en crois rien ; on n'y parviendrait pas ; et l'on aurait tort, car nous n'avons pas trop de bons patriotes, bien républicains et bien déterminés. On a voulu me persuader que les cordeliers étaient à la veille de faire schisme d'avec les jacobins, et qu'ils voulaient la dissolution de la Convention ; mais je ne crois rien de tous ces cancans. Il y a pourtant, dit-on, des gens déguisés en patriotes qui feraient tapage s'ils le pouvaient. Mais les jacobins seront toujours sûrs de triompher, tant que le génie de la république les inspirera.

Ronsin, d'autres disent Boulanger, d'autres disent l'un et l'autre, ont simplement accusé publiquement, aux Jacobins, Aubert-Dubayet d'avoir, par trahison, sacrifié la plus belle portion de l'armée de Mayence qui était presque entièrement détruite. C'est une misère que cela ; elle n'entraînera que la révocation de Dubayet, et la république ne doit pas tenir aux hommes.

Collot-d'Herbois me disait hier bien sérieusement qu'il était fâché de m'entendre prononcer les mots d'armée de Mayence, de bonne, de mauvaise armée, de bonnes, de mauvaises troupes ; que tout cela était de vieux style, contraire à l'unité de la république à laquelle toutes les armées étaient égales ; qu'il fallait les rendre toutes bonnes en les fondant les unes dans les autres. Je lui dis, tout en admirant sa métaphysique, que, malheureusement, il y avait, *dans le fait*, des troupes aguerries, un peu disciplinées, que nous appelions bonnes troupes, parce qu'elles se battaient bien ; et qu'il y avait aussi, *dans le fait*, des troupes non organisées, indis-

Digitized by Google

ciplinées, et qui fuyaient volontiers, et que nous appelions cela de mauvaises troupes; et que cette distinction *de fait* ne pouvait guère être détruite par des arguments; et comme nous raisonnions beaucoup sur la Vendée, je le priai nettement d'aller y voir lui-même pour se rapprocher un peu des conceptions terrestres. Hérault et Barrère m'ont paru assez de mon avis; mais je ne sais s'ils osent bien s'en expliquer. Saint-Just m'a l'air défait. Pour moi, je suis toujours le même : le cœur pur et le gousset vide, rempli d'espoir de voir triompher la république et de la voir surnager à toutes les passions. Je me f... du reste en repos.

Soigne, je te prie, les intérêts de la pauvre Riffel; fais retourner ses effets et des caisses sur lesquelles Delauriez doit te donner des éclaircissements ainsi que sur le coffre de Hoffmann. Il est essentiel que ces braves gens ne perdent pas les seules choses qui les empêcheront de mourir de faim pendant quelque temps.

Je te joins une traduction d'un extrait d'une lettre de Simon à Meyenfeld. Lis-le attentivement. Ta présence pour quelque temps ici me paraît sérieusement nécessaire. C'est, à ce qu'on me dit, Cotta et Meyer, les deux plus lâches custinistes, qui nous diffament dans le Bas-Rhin; et on croit, ou on feint de croire à des espèces pareilles. Je ne sais plus où nous en sommes, ni, en dernière analyse, ce qu'on veut, en nous mettant ainsi aux prises les uns avec les autres.

On m'a assuré qu'à Saumur, Ronsin, dans un accès d'humeur, me traitait de contre-révolutionnaire décidé! Comment croire à une folie pareille? Je serais un contre-révolutionnaire d'une drôle d'espèce, tout comme toi un aristocrate; et on te taxe ici d'un brin d'aristocratie. Quand nous ne serons plus en évidence, comme je le désire ardemment, on nous laissera, je pense, pour ce que nous sommes, pour de bons b..... de montagnards qui ne veulent que le salut de la république.

R.

Cette lettre a de l'intérêt. Elle contribue à nous faire connaître l'austère Alsacien qui devait recevoir bientôt l'honneur d'être choisi pour premier président du Directoire. Son amitié pour Merlin datait du siége de Mayence. Il était alors âgé de quarante-sept ans, et son flegme contrastait avec la fougue de son jeune collègue. Il se retrouva avec Merlin en Vendée et sur le Rhin, et son grand et durable attachement pour lui pourrait être tenu, s'il était nécessaire, pour une apologie. Il était avocat à Colmar. Député aux états généraux par le tiers état de sa province, il se fit jour dès la Constituante. Réélu à la Convention, son intelligence des affaires, son caractère, la sévérité de ses mœurs, lui assurèrent une haute position, et lors de l'élection des directeurs, il fut placé le second sur la liste des Cinq-Cents. Il quitta le Directoire en 99, et rentra dans la vie privée à la suite du 18 brumaire. Il y retrouva la condition voisine de la pauvreté qu'il avait avant la révolution, ce qui ne le mit pas plus à l'abri que Merlin des atteintes de la calomnie. Les royalistes, ne pouvant le prendre sur son luxe, lui attribuèrent une fortune dissimulée

Digitized by Google

(biographie Michaud). La valeur de son héritage l'a suffisamment disculpé aussi à cet égard. Il est mort en 1801.

Les représentants du peuple près l'armée des côtes de Brest et celle de Mayence à leurs collègues à Saumur.

Nantes, le 25 septembre 1793.

Après avoir rassuré Nantes et rétabli nos communications, nous avons délibéré de marcher sur Mortagne. Nous y serons vers la fin du mois ou vers le commencement du mois prochain. Le général Canclaux écrit à cet effet au général Chalbos ainsi qu'à Mieszkowsky.

Vous connaissez à présent nos desseins; nous espérons de votre amour pour la patrie que, de votre côté, vous ferez tous vos efforts pour nous donner la main, car vous devez sentir que l'armée des côtes de Brest et celle venant de Mayence, entièrement abandonnées, pourraient être détruites. Nous n'osons mesurer l'étendue des maux qu'une pareille perte pourrait entraîner.

Nous joignons ici copie de notre réquisition pour faire rejoindre ce que nous avons de la garnison de Mayence à Saumur, Tours et aux environs.

GILLET, PHILIPPEAUX, TURREAU,
REUBELL, MERLIN de Thionville,
RUELLE, CAVAIGNAC.

Les représentants du peuple près l'armée des côtes de la Rochelle, à leurs collègues, etc., à Nantes.

Saumur, le 26 septembre 1793.

Nous allons vous envoyer de suite tout ce qui reste ici de l'armée de Mayence; le séjour momentané de ces troupes était commandé par les circonstances. Nous vous répétons encore que les divisions de Saumur et d'Angers ne peuvent faire de mouvements importants. Chalbos reçoit l'ordre de réunir un corps considérable pour vous seconder; il sera dans le cas d'occuper fortement l'ennemi. Croyez, citoyens collègues, que nous sommes douloureusement affectés de l'inaction forcée d'une partie de notre armée: mais ces deux colonnes sont dans un tel état qu'il est impossible de les faire avancer; et ce serait s'exposer infailliblement à un nouvel échec.

CHOUDIEU, RICHARD.

Digitized by Google

Les représentants du peuple près l'armée des côtes de la Rochelle, réunis à Saumur, à leur collègue Merlin.

Saumur, le 30 sept. 1793, 2e de la Rép. fr.

Nous avions prévu qu'il était utile d'opérer une diversion sur différents points et que les mouvements de notre armée devaient favoriser les opérations de l'armée de Mayence. Depuis plusieurs jours les ordres sont donnés au général Chalbos pour réunir les différentes divisions qui sont sous ses ordres pour marcher en avant du côté de la Châtaigneraie. De notre côté, nous allons faire quelques mouvements qui inquiéteront l'ennemi ; mais nous ne devons pas te dissimuler que nous pouvons peu et que nous comptons sur le courage de l'armée que tu diriges.

Tout ce que nous avions prévu est arrivé : nous avons été battus partiellement et nous devions l'être. Nous n'avons pas pour cela perdu courage, et nous seconderons de tous nos efforts les opérations de l'armée des côtes de Brest.

Aujourd'hui une division de l'armée de Doué a dû incendier Vihiers ; elle doit ensuite incendier Coron ; mais, trop faible pour aller jusqu'à Chollet, c'est à l'armée de Mayence qu'est réservé l'honneur de débarrasser la république de cette horde de brigands.

Courage, brave camarade! nous n'étions pas destinés aux grandes opérations ; nous n'avons encore vu que des malheurs ; mais nous serons assez heureux si les armées de la république sont triomphantes.

Donne-nous chaque jour de tes nouvelles. Fais-nous connaître tous les mouvements de l'armée, et surtout instruis-nous bien vite de la prise de Mortagne. C'est de là que dépend la fin de cette guerre désastreuse.

Salut et fraternité.

P. CHOUDIEU, RICHARD.

Santerre au citoyen Merlin, représentant du peuple à l'armée de Nantes.

A Doué, le 3 oct. 1793, l'an second de la Rép. franç.

Ami, nous avons eu un conseil de guerre convoqué par les représentants du peuple et par le général en chef qui voulaient mon avis : il y fut question de continuer des mouvements qui fassent faire diversion aux rebelles, afin de vous faciliter. Plusieurs plans furent mis sur le tapis ; les uns pour vous faire rejoindre par la droite par le général Chalbos, etc., etc. J'ai trouvé que toutes les opérations proposées étaient trop lentes ; j'ai proposé, et cela a été adopté, de réunir nos trois colonnes de Chalbos, Rey et moi, et d'aller attaquer Châtillon pour attirer de leurs forces à nous. Dès de-

Digitized by Google

main, 4, je pars avec la troupe, de Doué pour Thouars. Comme je savais que, à dater de ta lettre du 28, tu marcherais le quatrième jour, j'ai fait brûler Soulaine le 30 septembre, le 1er, Vihier. J'ai fait faire des incursions sur plusieurs autres points, et notre départ de Doué va encore les intriguer. Je ferai de plus brûler la Fougereuse aujourd'hui, si elle ne l'a été hier. Hier, 2, l'ennemi, au nombre de douze mille hommes, et muni de sept pièces de canon, devait nous attaquer; mais il reçut un courrier de Chollet à dix heures du matin qui fit retourner toute la troupe. Nous avons présumé que vous les attaquiez.

Tu vois que notre marche concertée qui sera de nous réunir à Bressuire nous portera à douze mille hommes, lesquels ne pourraient sans votre secours aller en avant, car ce ne sont pas toutes bonnes troupes. Conséquemment, tous les jours envoyez-nous un courrier et nous un; cela nous fera deux courriers. Alors nos mouvements seront simultanés et auront du succès.

Je te joins quelques exemplaires de ma réponse aux calomnies.

Ton ami,

SANTERRE.

Cette lettre de Santerre est intéressante, aussi bien que la précédente, en ce qu'elle met assez bien à jour les indécisions qui, sans aucune trahison ni mauvais vouloir, devinrent par le fait si funestes aux opérations de l'armée de Mayence, et par suite au succès de la campagne.

Santerre était sincèrement ami de Merlin et incapable de vouloir le trahir. Leur connaissance datait du 10 août où ils avaient reçu ensemble le baptême de feu sous les murs du château. Du reste, Merlin, qui le retrouva en Vendée où il avait été envoyé comme général après la mort du roi, faisait beaucoup plus de cas de son patriotisme et de son caractère que de ses talents militaires. Les généraux de l'armée de Mayence ne le prisaient pas non plus beaucoup à ce point de vue. Voici, à son sujet, un passage assez curieux du général Decaen :

« A un dîner chez les représentants Merlin et Reubell, je vis pour la première fois le fameux général Santerre. Je fus fort surpris de lui entendre dire : « On m'a fait général; mais on aurait beaucoup mieux fait de me laisser fabriquer ma bière. » Santerre était d'une belle taille et de bonne mine; il portait bien l'uniforme d'officier général; il causait très bien et il était brave. Cependant on avait fait sur lui cette épigramme :

. . . . . Santerre,
Qui n'a de Mars que la bière. »

Santerre, opposé comme Merlin aux excès commis en Vendée par les ordres du Comité de salut public, fut arrêté, et aurait vraisemblablement été condamné sans le 9 thermidor. Il revint sans doute à l'idée que lui avait entendu exprimer le général Decaen chez Merlin, et ne joua plus aucun rôle.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., au président de la Convention nationale.

Saint-Fulgent, le 4 octobre 1793.

Citoyen président, mes collègues vous ont écrit plusieurs lettres dans lesquelles je n'ai point figuré, parce que je m'étais promis de ne signer que celles qui vous porteraient la nouvelle de la défaite des brigands. Un fait cependant m'oblige à rompre le silence. Le citoyen Riffel, de Mayence, qui avait abandonné son pays et sa fortune pour venir servir la république, a été tué à mes côtés, le 19 septembre, après avoir chargé cinq fois à la tête de la légion des Francs : il laisse à Paris une femme et trois enfants; l'intention de la Convention n'est sans doute pas de les laisser dans la détresse.

Je profite de cette lettre pour vous rendre compte des événements. Après les déroutes multipliées qui avaient forcé l'armée mayençaise à rétrograder, elle s'était portée rapidement sur Clisson et en avant de Mortagne où elle est actuellement campée. Ayant appris hier que la division du général Chalbos était à Chantonnay, à cinq lieues de nous, et ayant reconnu qu'il ne fallait pas attaquer les rebelles par petites portions, nous résolûmes de tenter une jonction avec Chalbos. En conséquence Marigny reçut l'ordre de quitter le poste de Saint-Georges et de se porter à Saint-Fulgent. Je le rejoignis bientôt ; le poste fut emporté, et nous n'eûmes ni morts ni blessés. Il n'y avait que deux lieues à faire pour prévenir Chalbos de notre arrivée. J'envoyai trois chasseurs à cheval pour lui porter un billet, mais ils revinrent bientôt, ayant été arrêtés par la cavalerie ennemie. Alors Marigny, qui ne connut jamais le danger, prend trente chasseurs, se charge de mon billet et part rapidement à deux heures et demie. Il n'est point revenu et il est dix heures; point de doute que Chalbos ne soit instruit.

... Arrive à l'instant une lettre du général en chef de l'armée, contenant un arrêté pris à Saumur dans un conseil de guerre auquel les généraux de cette armée n'ont point assisté. Il donne aux généraux Chalbos et Mieszkowsky d'autres ordres, d'autres routes. Il est bien étonnant que lorsque nous sommes à portée de battre les rebelles, on nous en ôte les moyens en divisant nos forces. Nommé pour conduire l'armée de Mayence et pourvoir à ses besoins, je dois me soumettre aux ordres des généraux; mais je puis assurer que dans quelque position qu'on nous mette, nous servirons la république et que nous nous ensevelirons dans ce malheureux pays ou en chasserons les rebelles.

MERLIN de Thionville.

Cette lettre fut communiquée à la Convention dans la séance du 16 du premier mois, et à la suite de la lecture, Reubell prit la parole et dit : « Je ne sais quel sera le résultat du nouveau plan arrêté à Saumur ; mais ce que je puis dire, c'est que si l'on change de plan à mesure qu'on avance, on ne terminera jamais cette

Digitized by Google

malheureuse guerre. Le seul moyen de salut qui nous reste, selon moi, est d'exécuter le décret qui met l'armée de l'Ouest sous le commandement d'un seul général. » Le *Moniteur* ajoute : « La lettre de Merlin est renvoyée au Comité de salut public, et ce Comité est chargé de faire demain un rapport sur les opérations militaires. »

On a vu plus haut, par une lettre de Reubell, que ce représentant ne portait pas moins d'intérêt à la famille de Riffel que Merlin. Riffel, par son dévouement à la république et son courage, avait conquis l'estime de l'armée de Mayence, aux yeux de laquelle il représentait les gloires et les souffrances du siége de cette place. Kléber, dans son récit de l'affaire de Torfou, fait mention de sa mort en même temps que de celle de l'intrépide Chevardin qui, sur l'invitation de Merlin, s'était dévoué pour le salut de l'armée. « J'ai à regretter, dit-il, l'intrépide Chevardin, chef de bataillon des chasseurs de Saône-et-Loire, chargé de couvrir la retraite, et Riffel, Mayençais, ami de Merlin, et qui le suivait en qualité de volontaire. »

Je trouve de plus, sur ce même Riffel, dans les mémoires du général Decaen, le passage suivant :

« Les Mayençais sortis de Mayence avant le siége reconnurent un de leurs compatriotes, nommé Riffel, qui avait rendu beaucoup de services aux Français. Il était revêtu de l'uniforme des chasseurs à cheval, et il était de la suite du commissaire Merlin qui l'avait spécialement pris sous sa protection. Ces Mayençais, croyant sans doute qu'ils seraient soutenus par les Prussiens, eurent l'audace d'entreprendre de l'enlever ; mais on leur en imposa de manière qu'ils furent bientôt forcés de s'éloigner. »

Merlin de Thionville aux représentants commissaires de la Convention à Nantes.

Montaigu, 6 octobre 1793.

Vive la république, braves amis ! nous avons battu les brigands à Saint-Symphorien à plate couture, après un combat de deux heures pendant lesquelles notre avant-garde seulement a combattu contre vingt-cinq mille brigands au moins. Nous les avons repoussés et menés la bayonnette aux reins pendant une grande lieue. La fatigue des troupes est cause que nous n'avons pu les mener plus loin. Leur déroute est complète. Nous leur avons pris deux pièces de canon de bronze, une de quatre et une de huit, et deux caissons bien garnis. Un des chefs est resté sur le champ de bataille au milieu de plus de six cents des siens. Tout le monde a donné. Le général Canclaux s'est trouvé partout à la fois. Saint-James, son aide-de-camp, a été blessé assez grièvement à ses côtés. L'adjudant-général Bloss a reçu trois balles dans ses habits.

MERLIN de Thionville.

Le Comité de salut public donna communication de cette lettre à la Convention dans la séance du 19 du premier mois ; elle était importante, et le succès dont

Digitized by Google

elle faisait mention semblait destiné à ouvrir à l'armée de Mayence une nouvelle carrière de succès. Malheureusement il n'en fut rien.

Voici un extrait de ce que dit sur cette journée le général Decaen :

« D'après l'avis dû à l'heureux succès de Marigny, que les troupes de Chalbos tenaient une tout autre direction que celle à suivre pour opérer une jonction avec les Mayençais, et qui donnait la certitude que, pour le moment, il n'y avait aucun secours à attendre, le général Canclaux donna l'ordre suivant (ordre à l'avant-garde, sous le commandement du général Kléber, de se porter en avant). En exécutant cet ordre, l'avant-garde rencontra les ennemis le 6, à la pointe du jour, à la hauteur du village des Treize-Septiers, avant d'arriver à Saint-Symphorien. Elle engagea le combat et les mit en déroute. Merlin donna le même jour la nouvelle de ce succès à ses collègues restés à Nantes..... La joie de cette victoire fut troublée par la fâcheuse nouvelle que les généraux Canclaux et Dubayet venaient de recevoir l'ordre de quitter l'armée. »

Voici, en outre, un extrait des rapports des généraux Canclaux et Kléber sur cette même affaire, dans laquelle l'initiative prise par Merlin à l'égard de l'artillerie eut un si heureux succès :

« Votre brave et digne collègue Merlin veut que je vous rende un premier compte de notre affaire de ce matin, 6 octobre, écrit aux représentants demeurés à Nantes le général Canclaux ; elle a été brillante par les bonnes dispositions du général Kléber qui avait marché avec l'avant-garde de l'armée..... Je suis parti à deux heures du matin avec le citoyen Merlin, votre collègue, et je me suis fait suivre par une colonne de 1200 hommes d'infanterie, etc. Le général Kléber, m'ayant fait avertir, je me suis transporté près de lui avec le citoyen Merlin, et bientôt l'affaire a été engagée..... Attaques partielles, attaques générales de front, par les flancs, mouvements audacieux de cavalerie, tout a été employé à propos et sans relâche. Les combattants étaient tellement mêlés que l'on ne pouvait faire usage de part ni d'autre d'artillerie. Le représentant du peuple a cependant fait tirer quelques coups, mais à toute volée, bien sûr qu'ils dépasseraient nos soldats et étonneraient l'ennemi. Enfin l'ennemi devait céder, et il l'a fait. »

Kléber, dans son rapport au général en chef, dit de son côté sur le fait de l'artillerie : « Les combattants étaient tellement mêlés que l'on ne pouvait de part et d'autre faire usage du canon. Cependant Merlin, que son courage porte toujours à la tête des actions, crut devoir faire tirer quelques coups à toute volée ; il ne voulait qu'intimider l'ennemi, et son but fut parfaitement rempli. Nos intrépides soldats se battaient corps à corps ; mais le bruit du canon ayant achevé de jeter l'épouvante parmi les rebelles, ils ne cherchèrent plus leur salut que dans la fuite. »

Les représentants du peuple près l'armée des côtes de Brest au Comité de salut public.

Nantes, 7 octobre 1793

L'avant-garde de la brave armée qui combat sous nos yeux a vaincu hier vingt-cinq mille rebelles dans la Vendée, et cependant cette exécrable

Digitized by Google

guerre n'est pas encore terminée. Nous devons à la France entière, nous devons au courage de nos braves soldats, de vous dénoncer les traîtres qui ont rendu jusqu'à présent tant de succès inutiles.

Deux armées devaient concourir à soumettre la Vendée, l'armée des côtes de Brest et celle des côtes de la Rochelle. Le comité de salut public avait tracé un plan infaillible dans son exécution ; il fut sanctionné le 3 septembre, dans un conseil de guerre tenu à Saumur par les généraux des deux armées.

Le 10 septembre, nous nous sommes mis en marche sur la foi de cet arrêté solennel, de la stricte exécution duquel chaque général était responsable sur sa tête. Le 14, nous étions possesseurs de la moitié de la Vendée après plusieurs victoires, et avions percé le diamètre qui nous séparait des colonnes de la Rochelle ; nous leur donnions la main pour tomber sur Mortagne et finir en quinze jours cette guerre désastreuse. Mais un ordre émané de Saumur, le 11, faisait battre en retraite ces colonnes auxiliaires victorieuses elles-mêmes, facilitait contre nous la réunion de toutes les forces ennemies et dévouait la garnison de Mayence à une ruine totale. Il a fallu rester stationnaire à la vue de cette manœuvre inconcevable, et l'échec de Montaigu qui en a été la suite a rompu nos lignes pour livrer de nouveau les frontières maritimes que nous avions purgées.

Pendant que, de Saumur, on faisait battre quatre-vingt mille hommes par trois mille brigands, on écrivait qu'Angers et Saumur étaient en danger, et on obligeait par là notre armée victorieuse à Clisson de se retirer sous les murs de Nantes, en condamnant à l'inaction les colonnes qui devaient appuyer ses mouvements. On nous écrivit alors de Saumur qu'il y avait eu malentendu, que nous pouvions retourner à notre ancienne position, que des ordres avaient été donnés à Chalbos et à Mieszkowsky de nous joindre et que le mal serait réparé. Nous retournons en effet, croyant n'être plus trahis ; nous parvenons à reprendre tout ce qu'on nous avait forcés d'évacuer ; pendant trois jours nous attendons les colonnes auxiliaires ; le brave Marigny a l'intrépidité de percer avec trente chasseurs l'armée des rebelles pour donner la main aux divisions de Chalbos et l'instruire de notre position : qu'arrive-t-il encore ? un nouvel ordre expédié de Saumur le 3 octobre avait changé pour la seconde fois toutes les dispositions dont on était convenu ; et Marigny trouva les mêmes colonnes, qui devaient et pouvaient le même jour se joindre à nous, fuyant les nôtres et faisant leur retraite de la Châtaigneraie sur Bressuire. Notre douleur et notre indignation, en apprenant cette nouvelle perfidie, ne peuvent se peindre.

Notre armée se trouve en flèche et abandonnée à elle-même au milieu de la Vendée, ayant trois armées formidables en tête, à droite et à gauche. Cependant, dominés par la seule passion du bien public et comptant sur le courage de nos braves soldats, nous prenons la résolution d'affronter la

Digitized by Google

mort pour aller rejoindre à travers les plus grands périls les colonnes fuyardes qu'une évolution perverse dirigeait sur Bressuire. C'est dans cette marche que notre avant-garde a combattu vingt-cinq mille rebelles; elle les a vaincus. Les suites de cette victoire devaient être décisives; l'armée, profitant de la terreur des ennemis, allait incontinent fondre sur les deux autres colonnes, leur faire éprouver le même sort, brûler Tiffauge la nuit suivante et braver tous les dangers, avec nos faibles moyens, pour envahir Mortagne; toutes les dispositions étaient faites, lorsqu'un courrier apporte aux généraux Canclaux et Dubayet l'ordre du ministre de la guerre de cesser leurs fonctions et de quitter l'armée.

Leur devoir était d'obéir et de la quitter à l'instant; mais, en prenant cette mesure, le ministre n'avait point eu la précaution d'envoyer leurs successeurs. Rossignol qui, selon les ordres du ministre, doit remplacer Canclaux, n'est pas arrivé. Léchelle, qui devait commander l'armée de l'ouest, ne peut y être rendu, dit-on, d'ici à plusieurs jours. Il en résulte que toutes les opérations sont paralysées, et que l'armée reste seule et sans chef au cœur du pays ennemi, cernée par les brigands et abandonnée de la nature entière.

Nous ne parlons pas du dénûment affreux dans lequel on s'obstine à nous laisser depuis le commencement de la campagne : ce sera l'objet d'un rapport particulier.

Il est bien démontré, d'une part, que nous avons exécuté ponctuellement le plan de campagne arrêté le 3 septembre, et de l'autre que les généraux de l'armée de la Rochelle ont agi absolument en sens contraire. Quel a été le but de cette coupable manœuvre? sacrifier notre armée, faire manquer la campagne et assurer le triomphe des rebelles.

Citoyens nos collègues, nous vous devions la vérité : il importe que vous sachiez que si la guerre de Vendée n'est pas finie dans cette campagne, la faute ne peut en être attribuée ni à nous ni aux braves soldats de l'armée de Mayence. Les faits parlent, les preuves existent au comité de salut public; jugez et punissez les coupables.

GILLET, PHILIPPEAUX.

Bien que cette lettre ne soit signée que des collègues de Merlin, attendu que celui-ci, attaché aux opérations de l'avant-garde, se trouvait en ce moment loin d'eux, elle m'a semblé résumer si bien les contretemps éprouvés par l'armée de Mayence dans cette difficile campagne qu'elle n'était point déplacée au milieu de cette correspondance qu'elle éclaire. On remarquera qu'elle est empreinte d'un esprit soupçonneux que Merlin ne paraît pas avoir jamais partagé, ainsi qu'on en peut juger par le ton si différent de la lettre suivante à Santerre :

Digitized by Google

Merlin à Santerre.

Montaigu, 8 octobre.

J'ai reçu ta lettre, mon brave ami, et avant que tu m'envoyasses l'exposé de ta conduite, j'avais déjà mandé à mes collègues de Saumur ma façon de penser à cet égard.

Aujourd'hui tu demandes que nous nous entendions; tu vois que j'ai été au-devant de ton désir; je ne veux comme toi que le bonheur public; ainsi nous réussirons. Je suis fâché que tu aies adopté le plan que tu m'annonces et qui éloigne nos succès. Raisonnons-en : vous venez à l'opposite de nous. l'ennemi entre nous ainsi que les places que nous voulons attaquer, de manière qu'il faut décrire le demi-cercle pour pouvoir communiquer, et qu'avec douze mille hommes tu prétends encore n'être pas assez fort pour agir d'une manière bien offensive. Si, au contraire, mon cher ami, tu avais laissé venir Chalbos à Chantonnay y opérer sa jonction avec l'armée des Sables et nous, forts de vingt mille hommes à peu près, nous aurions pris Mortagne, et Chollet avec Châtillon tombaient d'eux-mêmes.

Canclaux et Dubayet sont partis; le sot, l'intrigant triomphe; le républicain ne se décourage pas. En attendant que l'on vienne prendre le commandement, j'ai tout réorganisé ici, de manière que l'on ne sent plus le vide. J'espère battre demain Charette à Saint-Philibert, ou à Vieille-Vigne; de retour à mon camp, je retournerai sur d'Elbée à Tifauge. Ainsi, le 9, je serai vers Vieille-Vigne afin d'assurer ma droite; le 10, je m'avancerai sur Mortagne. Adieu, brave camarade; aime-moi après ta république, et f.... nous du reste.

MERLIN.

Les représentants du peuple Merlin de Thionville et Turreau à la Convention nationale.

8 octobre 1793.

C'est au moment où l'armée de la république venait de remporter un avantage près de Mortagne que les généraux Canclaux et Aubert-Dubayet ont reçu l'ordre qui destitue le premier du commandement en chef et mande le second auprès du ministre de la guerre pour rendre compte des opérations qu'il a faites Les troupes ont donné des regrets à ces deux généraux qui ont exécuté l'ordre avec autant de soumission que de promptitude.

Nous avons reçu le serment de l'armée. Nous avons remis provisoire-

Digitized by Google

ment le commandement à des patriotes éprouvés. Vous pouvez toujours compter sur le zèle et la fidélité des soldats de la république.

MERLIN, TURREAU.

Cet extrait est tiré du *Moniteur* du 13 octobre ; malheureusement je n'ai pu retrouver l'ensemble de la lettre. A la suite de la lecture, Reubell prit la parole et dit : « Aubert-Dubayet a reçu l'ordre au moment où il allait livrer le combat ; il s'est battu, a remporté la victoire et est parti sur-le-champ. Il est ici. » Puis, sur quelques observations d'Albitte, il ajouta : « Dubayet n'est point destitué ; il est appelé par le ministre pour rendre compte. Il eût prévariqué si, au moment d'une bataille, il eût quitté son poste pour obéir à l'ordre qui l'a mandé. Il a fait son devoir en partant tout de suite après la bataille. »

Ancenis, 20 octobre 1793.

Ce matin, Choudieu envoie avant le jour un espion vers Ancenis. L'espion rapporte que les brigands s'y embarquent. Je prends la légion de Cassel, Audeville avec sa compagnie de chasseurs à cheval, Barris avec les cavaliers de l'artillerie volante sans leurs pièces, et je pars. Audeville va reconnaître l'ennemi, le sabre, le chasse vers la rivière, le noie ou le force à s'embarquer en désordre. Il achève de passer au milieu de nos coups de carabine et de fusil, pendant que, de l'autre rive, les brigands font grêler sur nous la mitraille ; mais les sots n'avaient pas ruiné leurs retranchements, et ainsi nous nous trouvâmes à couvert.

Arrivés sur la grève, nous trouvâmes onze pièces de canon dont deux obusiers. J'en fis tourner deux sur l'ennemi. Il fut bientôt forcé à la retraite. L'instant était favorable, il fallait le saisir ; mais l'ennemi avait incendié une partie des bateaux. Nous en aperçûmes un assez bon ; nous criâmes à une femme que nous allions brûler la ville si cette barque n'arrivait pas à l'instant. La femme disparut, et deux hommes vinrent bientôt après avec la barque. Nous ne l'attendîmes pas ; nous nous jetâmes à l'eau jusqu'à la ceinture, et nous fûmes bientôt à l'autre rive. Nous poursuivîmes l'ennemi avec prudence, car, alors, nous n'étions que vingt.

Le curé Rodrigue de Basse-Goule voulait suivre la colonne brigantine ; je le tuai d'un coup de sabre. Nous avons fait prisonnières des femmes comme il faut appartenant à Rostaing, chef des brigands. Ces dames venaient de repasser avec l'armée catholique, et n'avaient pas eu le temps de la suivre plus loin. Nous avons encore trouvé dans la ville onze à douze pièces de canon, mais enclouées.

L'armée marche après nous en ce moment, et j'espère que demain elle talonnera les brigands de la belle manière. Ils prennent la route de Condé.

Digitized by Google

Ainsi, la garnison d'Ancenis qui s'est si bien défendue, et le traître, ou le sot, ou le lâche commandant de Varades, peuvent revenir à leur poste.

Avec trois cents hommes, nous avons mis en fuite ces mêmes brigands qui, hier, avaient chassé nos troupes de Varades et d'Ancenis. Que Nantes soit tranquille ! j'irais en enfer pour y exterminer le dernier des brigands et des ennemis de mon pays. Toute l'armée pense comme moi.

Ainsi, les troupes de Nantes, loin de se replier, peuvent maintenant attaquer, puisque nous occupons le point intermédiaire entre elles et l'ennemi. Il leur reste à aller bloquer Charette à Noirmoutiers.

Que je vous ai désirés près de nous ! comme je vous dirai au retour, pendez-vous, braves amis ! nous nous sommes souvent et bien battus sans vous.

MERLIN de Thionville.

Je ne sais à qui cette lettre était adressée ; elle fut communiquée à la Convention. Ce dont Merlin ne s'y vante pas, et j'avoue qu'il n'eût pas été prudent de le faire, c'est qu'il prit sous sa protection cette malheureuse famille de Rostaing et la sauva. C'était un des épisodes de la guerre de Vendée dont il aimait le plus à se souvenir.

Merlin, repr. du peuple, délégué par la Conv. nat. près l'armée de l'Ouest, au Comité de salut public.

Angers, le 12e jour du 2e mois de l'an 2 de la Rép. (2 nov. 1793).

CITOYENS COLLÈGUES,

Bourbotte vient de me communiquer votre arrêté. J'aurais peut-être le droit d'être surpris que mes collègues aient pu penser que je cherchais à rester plus longtemps près l'armée. Je vous dois mes raisons : je n'ai reçu que le 8 du deuxième mois le décret qui me remplace, et le 8 j'ai quitté l'armée. Je l'ai quittée à regret, car elle avait été battue. J'aurais mieux fait sans doute de partir après ses succès, mais alors je ne connaissais pas le décret officiellement. Je le répète, Francastel ne me l'a fait passer que le 8. Au surplus, j'en atteste et mes collègues et l'armée ; mes collègues m'ont forcé de rester jusqu'à l'arrivée de Francastel. Il est ici d'hier et je pars à l'instant, craignant peu les peines prononcées contre les députés qui ne se soumettent pas aux lois, parce que ma vie entière a été occupée à les faire respecter et à donner l'exemple, mais ayant le chagrin de voir que des collègues témoins de ma vie se soient laissés abuser.

Le représentant du peuple, MERLIN de Th..

Digitized by Google

« Merlin, dit le général Decaen, quitta l'armée pour retourner à la Convention ; il ne l'avait pas fait plus tôt, parce que ses collègues l'avaient engagé à rester, et que d'ailleurs il n'avait pas reçu jusqu'alors l'ordre officiel de son retour. Tous les Mayençais avaient pour lui un si grand attachement qu'on aurait probablement voulu le retenir, s'il n'avait pas pris la précaution de sortir d'Angers en laissant ignorer qu'il devait partir. On ne tarda pas à recevoir un arrêté du Comité de salut public, portant que l'armée de Mayence serait amalgamée avec les autres troupes qui se trouvaient à Angers. »

Ce même Bourbotte, qui était venu, comme on le voit par la lettre de Merlin, réitérer à celui-ci de la part du terrible Comité son ordre de rappel, devait, par une singulière vicissitude, se voir, précisément un an après, remplacé à l'armée du Rhin par Merlin. C'était un homme d'énergie que ses liaisons avec Robespierre et Carrier n'avaient pas empêché de rester au service des armées après le 9 thermidor. Rappelé dans le sein de la Convention, et nommé, dans l'insurrection de prairial, membre du nouveau gouvernement, il fut condamné à mort.

Beaupuy à Merlin.

Savenay, le 4 nivôse an 2e (25 déc. 93).

Enfin, enfin, mon cher Merlin, elle n'est plus cette armée royale ou catholique, comme tu voudras ! J'en ai vu, avec tes braves collègues Prieur et Turreau, les débris, consistant en cent cinquante cavaliers battant l'eau dans les marais de Montaire ; et comme tu connais ma véracité, tu peux dire avec assurance que les deux combats de Savenay ont mis fin à la guerre de la nouvelle Vendée et aux chimériques espérances des royalistes.

L'histoire ne nous présente point de combat dont les suites aient été plus décisives. Ah ! mon brave, comme tu aurais joui ! quelle attaque ! mais quelle déroute aussi ! Il fallait les voir ces soldats de Jésus et de Louis XVII, se jetant dans les marais ou obligés de se rendre par cinq ou six cents à la fois ; et Langrénière pris, et les autres généraux dispersés et aux abois !

Cette armée, dont tu avais vu les restes de la terrasse de Saint-Florent, était redevenue formidable par son recrutement dans les départements envahis. Je les ai bien vus, bien examinés, j'ai reconnu même de mes figures de Cholet et de Laval, et à leur contenance et à leur mine, je t'assure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent se flatter aussi de vaincre des peuples assez lâches pour se réunir contre un seul, et encore pour la cause des rois ! Enfin, je ne sais si je me trompe, mais cette guerre de brigands, de paysans, sur laquelle on a jeté tant de ridicule, que l'on dédaignait, que l'on affectait de regarder comme méprisable, m'a toujours paru, pour la répu-

Digitized by Google

blique, la grande partie; et il me semble à présent qu'avec nos autres ennemis nous ne ferons plus que peloter.

Adieu, brave montagnard, adieu! Actuellement que cette exécrable guerre est terminée, que les mânes de nos frères sont satisfaits, je vais guérir. J'ai obtenu de tes confrères un congé qui finira au moment où la guerre recommencera.

Le général de brigade BEAUPUY.

Le général Beaupuy est une des figures héroïques de l'armée de Mayence. Il s'était, dès le principe de leurs relations, cordialement attaché à Merlin. J'ai entre les mains un journal de la main de cet officier qui accuse le caractère le plus élevé. Il représente le patriote austère autant que le soldat. C'est Merlin qui avait fait son avancement et non sans peine. Après avoir donné à la Convention lecture de la lettre ci-dessus, il saisit l'occasion de se plaindre, à la tribune, du ministre qui refusait de ratifier les grades qu'il avait accordés à l'armée de Mayence en sa qualité de représentant du peuple. « C'est pourtant, dit-il, à ce même Beaupuy, à ce brave officier qui s'est battu à Chollet, en combat singulier, avec un chef de brigands, c'est à Marigny, le plus intrépide de tous les hommes, c'est à plusieurs autres officiers de l'armée de Mayence incorporée à celle de l'ouest, que le ministre de la guerre s'obstine à refuser les brevets des nominations faites provisoirement par les représentants du peuple. »

C'est Beaupuy qui, à la bataille de Château-Gontier, frappé d'une balle en pleine poitrine, dit à ceux qui l'entouraient : « Laissez-moi là et portez à mes grenadiers ma chemise sanglante. » Les soldats l'adoraient et firent alors des prodiges de valeur pour le venger. A peine capable de se tenir à cheval, il se remit en campagne. Malheureusement, cet officier qui semblait annoncer toutes les qualités d'un général en chef, ne tarda pas à succomber sur le champ de bataille.

Au président du tribunal révolutionnaire à Paris.

22 frimaire an 3 de la Rép. une et indiv. (12 déc. 94).

J'ai dit à la Convention nationale, sur l'interpellation de Carrier, ce que je répéterai aujourd'hui au tribunal.

Arrivé à Montaigu, je fis une proclamation tendant à ramener les brigands. Cette proclamation était à peu près en ces termes :

« Français, pour la dernière fois, la république vous ouvre les bras. Considérez vos toits embrasés, vos familles errantes et tombant tous les jours sous le poids des vengeances nationales. Sans secours, sans espoir, vous avez à résister aujourd'hui à une armée disciplinée qui n'a jamais su fuir et qui tient, encore un moment, suspendue dans ses mains, la foudre qui va vous frapper. Rendez vos armes, livrez vos chefs, et cette armée,

Digitized by Google

venue pour vous exterminer, deviendra une force protectrice de vos personnes et de vos propriétés. »

A cette voix, vingt communes rendirent les armes. Carrier était présent lorsqu'il m'en arriva plusieurs, et il les harangua même sur la porte de notre quartier général. Je quittai ensuite la Vendée. Carrier, investi de tous les pouvoirs, y resta *maître absolu*, et ces mêmes communes furent fusillées; on assassina des hommes qui tombaient à genoux et qui montraient ma proclamation qu'ils conservaient comme une sauve-garde.

Carrier, à la Convention nationale, a prétendu n'avoir pas donné ces ordres horribles; mais si j'avais joui de la confiance sans bornes des anciens comités du gouvernement, si, investi de pouvoirs illimités, j'avais été à cette époque dans la Vendée, on n'y aurait pas manqué à la parole donnée par un de mes collègues, et l'on n'aurait pas égorgé impunément sous mes yeux des malheureux, désarmés, qui avaient entendu la voix de la patrie. Celui-là est un égorgeur, à mon avis, qui laisse assassiner quand il a le pouvoir de l'empêcher.

Voilà ma déclaration; je la jure sincère et véritable.

MERLIN de Thionville.

J'ai transposé ici cette lettre sans tenir compte de l'ordre des dates, afin de laisser en un seul groupe tout ce qui est relatif à la Vendée. Merlin, empêché par son service à l'armée du Rhin, de comparaître comme témoin devant le tribunal révolutionnaire, fit, sur la réquisition du président, sa déposition par écrit. Interpellé à la Convention nationale au sujet de la proclamation dont il y est question, il y avait déjà déposé des mêmes faits.

Du reste, Carrier, dans son rapport à la Convention du 23 février 94, avait assez clairement affiché sa négation de la miséricorde. J'en cite seulement le passage suivant, parce qu'il y est question de Merlin : « A la bataille de Mortagne, il y avait dans les genêts plus de quarante mille brigands cachés sans que nous les vissions; et Merlin et moi avons traversé ces genêts au milieu de ces quarante mille rebelles qui ne paraissaient pas plus que quarante alouettes. Tuons donc les rebelles sans miséricorde. » Il est inutile d'insister. Tout le monde sait que ce malheureux a expié sur l'échafaud le tort causé par son inhumanité à l'honneur et au développement de la république.

Le représentant du peuple Merlin de Thionville au général Vachot, commandant en chef la division de l'armée du Rhin devant Manheim.

Frankenthal, le 11 brumaire an 3 de la Rép. (1 nov. 94).

Étant allé aujourd'hui reconnaître les ouvrages ennemis, accompagné du général de division Schaal, il est arrivé à nos avant-postes un habitant du

Digitized by Google

Palatinat de la rive gauche du Rhin, avec un passeport du conseil défensif de Manheim. Il voulait que nous lui permissions de rentrer chez lui.

Notre système actuel de guerre et plusieurs renseignements qui me sont donnés ne m'ont pas permis de laisser cet homme retourner chez lui. Comme je sais que de fréquentes demandes de ce genre vont être faites, je te requiers, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués par la Convention nationale, de mettre à l'ordre de ta division qu'il est défendu de recevoir aux avant-postes de l'armée aucune personne venant de Manheim, porteur de passeport ou non.

Je te requiers aussi de faire surveiller la rive du Rhin que tu occupes, de manière à ne laisser sortir ni entrer quiconque ne serait pas porteur d'ordres de la part des représentants du peuple ou du général en chef de l'armée du Rhin.

Je t'invite, citoyen général, à mettre la plus grande importance à l'exécution de ces mesures. Tu voudras bien aussi réitérer aux postes avancés la défense de converser avec les avant-postes de l'ennemi sous peine d'être considérés comme ayant eu des intelligences avec l'étranger et jugés comme tels.

Tu voudras bien encore mettre à l'ordre de l'armée que la Convention nationale, par son décret du 6 de ce mois, m'a envoyé près des armées du Rhin et de la Moselle pour y exercer les fonctions de représentant du peuple.

Je suis, etc.

MERLIN de Th.

Comme je l'ai fait pour les lettres ci-dessus, je réunis ici, sous forme de sommaire, quelques dates propres à éclairer l'ensemble des lettres relatives à la première mission de Merlin à l'armée du Rhin.

Il est envoyé à cette armée par un décret de la Convention du 6 brumaire, ainsi qu'il appert de la pièce suivante :

« La Convention nationale, après avoir entendu son comité de salut public, décrète que le représentant du peuple Merlin (de Thionville) se rendra sans délai aux armées du Rhin et de la Moselle, avec les mêmes pouvoirs qui sont donnés aux représentants du peuple près les armées.

» Visé par le représentant du peuple inspecteur aux procès-verbaux,

JOSEPH BECKER. »

Merlin se met en route ce jour même, et, dès le 11, il est à Frankenthal, devant Manheim, faisant sa première reconnaissance aux avant-postes.

En ce moment l'armée du Rhin et de la Moselle est sous le commandement du général Michaud. Repoussée en messidor en deçà de Kaiserslautern, elle a regagné du terrain par la retraite de l'ennemi qui, effrayé des succès de l'armée de Sambre-et-Meuse, s'est retiré sur la rive droite, en se réservant sur la rive gauche les deux importants passages de Mayence et de la tête de pont de Manheim, et en outre la place de Luxembourg. Ce sont ces trois positions, surtout la

Digitized by Google

première, qu'il s'agit d'enlever. L'armée, mal commandée, se trouve toujours un peu en désarroi, et il y règne désordre et pénurie. Le Palatinat épuisé ne fournit plus au service des subsistances que des ressources insuffisantes. En raison de cette situation, c'est sur les abus de l'administration que portent les premières mesures de Merlin. Sa lettre du 14 brumaire à Merlin de Douai donne un exposé général de l'état des choses.

Le 12, l'enlèvement de la forteresse de Rheinfels, en dessous de Mayence, marque sa bienvenue.

Le 19, première sommation au gouvernement de l'électeur à Manheim pour obtenir la remise de la tête de pont.

Le 21, lettre à Desaix, pour stimuler l'activité du siége de Mayence et l'inviter à en prendre la direction.

Le 1er frimaire, rapport au comité de salut public sur le blocus de Luxembourg et première ouverture sur ses idées relativement à la paix, desquelles l'ensemble se développe dans les lettres subséquentes.

Le 12, resserrement des lignes devant Mayence, et enlèvement de la redoute Merlin.

Le 14, enrégimentement des hommes nécessaires à la construction d'un pont de bateaux pour porter l'armée au-delà du Rhin.

Le 4 et le 17 nivôse, envoi au comité de ses réflexions et de celles de Kléber sur les difficultés du siége.

Le 5, prise de possession du fort du Rhin de Manheim.

Le 15, Kléber, de plus en plus effrayé de la fausseté de sa position devant Mayence, pense à la possibilité d'un mouvement de retraite, au scandale du général en chef Michaud et de Féraud, collègue de Merlin.

Le 23, départ de Merlin pour Paris; puis retour immédiat à l'armée pour y installer à sa place Cavaignac, au commencement de pluviôse.

Le 14 pluviôse, Merlin de Douai, effrayé de la situation de Paris, engage Merlin à revenir prêter à la Convention le secours de son expérience militaire et de son énergie.

Le 28, Cavaignac étant suffisamment au courant, Merlin est formellement rappelé par le comité de salut public; et, au moment de l'insurrection de germinal, adjoint à Pichegru, il concourt effectivement au rétablissement de la paix dans Paris.

Le représentant du peuple, etc., au citoyen Pauly, commandant du 2e bataillon de la 6e demi-brigade à l'armée du Rhin.

Frankenthal, 12 brumaire, l'an 3 de la Rép. (2 nov.).

Il t'est ordonné, citoyen, de répondre dans les vingt-quatre heures à la pétition du citoyen Tremsal, volontaire de la deuxième compagnie du deuxième bataillon de la sixième demi-brigade à l'armée du Rhin, laquelle t'a été communiquée depuis longtemps.

MERLIN de Th.

Digitized by Google

Les représentants de la république française près les armées du Rhin et de la Moselle aux habitants du Palatinat détenus par force dans les armées des puissances coalisées.

Au quartier général de l'armée devant Mayence,
le 13 brumaire de l'an 3e de la Rép. (3 nov.).

Vous pouvez rentrer dans vos foyers où vous jouirez des avantages et de la protection que la république accorde à tous les citoyens, moyennant la seule formalité de faire inscrire au bureau des représentants du peuple près les armées vos noms et la désignation du domicile où vous vous retirerez.

MERLIN, FÉRAUD.

Les représentants du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle (*au président de la commission de commerce?*)

Au quartier général à Gundersblum, le 13e jour de brumaire,
l'an 3e de la République (3 nov.).

Nous t'annonçons, citoyen, que nous avons pensé que la mission des agents de la commission pour l'évacuation du Palatinat devait être terminée le jour où nous croirions les ressources du pays devenues insuffisantes pour les armées qui doivent y séjourner. En conséquence, nous te requérons de les rappeler de suite, en les remplaçant par un seul agent probe et capable auquel nous puissions donner notre confiance. Il ne sera occupé, dans les pays soumis à la république, que de l'extraction des mines de fer, de charbon de terre, de mercure, etc., de l'exploitation de ces mines pour le compte de la république, et surtout des salines qui nous sont très nécessaires pour l'armée et pour les habitants. Mets la plus grande diligence dans l'exécution du présent arrêté dont nous envoyons copie au comité de salut public.

MERLIN, FÉRAUD.

Cette commission, dite d'évacuation, sous prétexte d'enlever des pays envahis tout ce qui pourrait y servir à l'ennemi, dans le cas d'un retour offensif, s'était livrée aux plus affreux gaspillages. Les populations se trouvaient réduites à la dernière misère. Les moindres boutiques étaient dévalisées. A l'arrivée de Merlin, on respira. On voit qu'avec son énergie ordinaire, il n'avait pas perdu de temps pour agir, car il n'était au quartier-général que de l'avant-veille.

L'organisation des mines de Deux-Ponts et du Palatinat n'était pas une médiocre entreprise ; Merlin y fut heureusement secondé par un homme qui réunissait effectivement toutes les conditions qu'il demandait dans sa lettre : « probe, capable, et auquel il pouvait donner sa confiance. » C'était l'ingénieur Schreiber, l'un des membres les plus distingués du corps des mines, où il a laissé comme inspecteur

Digitized by Google

général un nom qui n'est point encore oublié. L'organisation des mines sous forme de régie, source de si grands bénéfices pour l'État, quand elle est dirigée avec les garanties convenables de savoir et de comptabilité, subsiste encore, au moins en partie, dans ces contrées. Les belles mines de Sarrebruck sont toujours exploitées au nom et au profit du gouvernement, et la Prusse en retire d'importants bénéfices.

C'est par l'organisation des mines de mercure que Merlin commença. Son premier arrêté à cet égard est du 14 frimaire. Schreiber n'étant pas encore arrivé, ces mines furent mises sous la direction de l'ingénieur Matthieu. On retrouve dans cet arrêté la netteté et la fermeté ordinaires de Merlin.

« Art. 1er. Il sera pris les mesures les plus promptes pour rendre la plus grande activité aux travaux des mines, et dès ce moment les employés, ouvriers et mineurs sont mis en réquisition, ainsi que le fer, l'huile, le charbon et toutes les matières nécessaires à l'exploitation.

» Art. 2. Tout employé des mines, ouvrier ou mineur, mis en réquisition, sera tenu de rester à son poste. Celui qui l'abandonnera sans autorisation des représentants du peuple sera regardé comme déserteur. »

Le 11 nivôse, Schreiber étant arrivé et placé en qualité d'inspecteur général à la tête de l'ensemble des mines du pays conquis, un nouvel arrêté, confirmatif du précédent dans ses parties essentielles, fut promulgué. L'ordre et la régularité militaires se trouvaient introduits pour la première fois dans cette vaste administration.

« Art. 7. Les employés des mines auront le droit de porter l'uniforme national ; leurs grades sont en conséquence assimilés aux grades militaires suivants, savoir :

» Les citoyens Gunther, Ludolph et Hellermann auront le grade de capitaine. (Les deux premiers étaient directeurs principaux des mines de Deux-Ponts et du Palatinat, le troisième, agent comptable général.)

» Les citoyens Jacobi, Zimmermann, Hegermann et Nialard auront le grade de lieutenants (directeurs des mines particulières).

» Les citoyens Saurbrig, Simon et Gunther auront le rang de sous-lieutenants (maîtres des mines et géomètre).

» Les ouvriers des trois premières classes auront le grade de sous-officiers ; les autres seront regardés comme simples militaires. »

Toutes les fabriques du pays étant pareillement tombées en inactivité, par suite de la guerre et des réquisitions, des mesures analogues furent prises pour les remettre en activité. Ainsi je trouve des arrêtés du même genre relatifs aux fabriques d'eau-de-vie, à la papeterie de Kantenbach, à la manufacture de clous de Trarbach, aux moulins et garçons meuniers, etc.

Les représentants, etc., au comité de salut public.

Au quartier général à Gundersblum, le 13 brumaire an 3 (3 nov.).

Citoyens collègues, nous vous faisons passer copie de la lettre en forme d'arrêté que nous adressons à la commission de commerce.

Digitized by Google

Les agents qu'elle avait ici et qu'elle conserve encore en partie pour l'évacuation du Palatinat se sont comportés et se comportent encore de manière à faire détester la république. C'est sans doute à eux que l'on est redevable de l'incendie des maisons des émigrés allemands dans tout le revers des Vosges, et des désordres qui font que d'immenses ressources n'ont que peu ou même rien produit pour la république.

Vous verrez que nous demandons un homme probe et instruit qui sache tirer parti du bois, du fer, du vif-argent, de la potasse, du salpêtre et de tout ce que ce pays produit en abondance. Nous vous prions de seconder nos mesures à cet égard en interposant votre autorité.

Salut et fraternité.

MERLIN, FÉRAUD.

Le représentant Merlin de Thionville à Merlin de Douai.

Au quartier général à Gundersblum, le 14 brumaire de l'an 3e de la Rép. (4 nov.).

Je t'ai promis de t'écrire, lorsque j'aurais recueilli quelque chose de certain ; eh bien ! je vais verser dans ton âme tout ce qu'éprouve la mienne.

L'ennemi a abandonné la rive gauche du Rhin, moins Saint-Goar, moins Rheinfels, moins l'île de Worms, moins la tête de pont de Manheim, moins Mayence enfin ! Et comment a-t-il abandonné cette rive? Sans être battu. Il est à prendre ses quartiers d'hiver sur la rive droite, maître de tous les passages, gardant la défensive, mais pouvant la convertir en offensive quand bon lui semblera.

Qu'exige-t-on de nous? que nous prenions ces places. Voyons quels sont à cet égard les moyens que j'ai trouvés à mon arrivée.

Nous avons de braves soldats, sans doute, mais généralement mal commandés ; un général en chef sans moyens, trembleur (1) ; un commissaire général incapable ; un chef d'état-major qui ferait un assez bon commis. J'ai encore à dire que l'administration des charrois est détestable pour ne pas dire nulle, et qu'enfin je ne vois rien qui puisse répondre de la nourriture de l'armée. Nous n'avons pas même un seul bateau pour faire un siége sur un fleuve tel que le Rhin. Mettant dans la balance toutes ces difficultés et inconvénients avec l'audace et la bravoure de nos troupes, et faisant encore entrer dans nos calculs ce que nous pouvons faire de bien moyennant quelques institutions nouvelles et changements, je raisonne ainsi :

Quels sont les moyens de défense des villes qu'on veut attaquer? Dans

(1) Il s'agit du général Michaud. Le jugement de Merlin est sévère, mais les événements l'ont confirmé.

Digitized by Google

Manheim, quatorze mille hommes de garnison qui peuvent être rafraîchis par tout ce qu'il y a d'ennemis sur la rive droite ; dans Mayence, douze mille hommes qui peuvent être renforcés de même par l'armée prussienne campée entre cette ville et Francfort. Les forces ennemies ne peuvent-elles pas faire irruption soit par ces deux places, soit au-dessous par Rheinfels, soit même par Coblentz dont la prise n'est rien sans celle de la citadelle? Marchant de cette dernière ville sur Trèves, elles iraient faire lever le siége de Luxembourg et reployer l'armée de la Moselle sur Longwy et Thionville, pour revenir par Trèves, Kaiserslautern et les défilés de Durckheim, attaquer nos lignes et nous forcer à nous replier nous-mêmes, sans pouvoir sauver notre artillerie de siége et nos bagages. Ces suppositions peuvent être exagérées, mais il faut tout prévoir pour avoir moins à craindre.

Ainsi, je suppose l'ennemi derrière Manheim, et dans la place une force de trente-cinq mille hommes, dont deux mille journellement de garde à la tête de pont, six mille dans la place et le reste pouvant y entrer à volonté ; que dois-je faire? Isoler les deux mille hommes des autres pour les attaquer ensuite avec plus d'avantage et les forcer à se rendre. C'est ce que je fais facilement en suivant la combinaison que je te prie d'examiner sur le petit plan qui est à la suite de ces observations.

(Suit le détail des opérations à entreprendre pour isoler de Manheim la tête de pont, en coupant le pont au moyen de batteries convenablement disposées.)

On doit sentir que si nous obtenons ce premier avantage, la garnison de la tête de pont, ne pouvant plus être relevée ni vivre, sera obligée de se retirer de nuit au moyen de bateaux ; et si l'on parvenait à être instruit de son mouvement, on pourrait en faire une grande partie prisonnière en sortant des lignes pour tomber sur cette garnison dans sa retraite. Ce serait alors que, maîtres de la tête de pont, nous ferions capituler Manheim ; car ou la ville serait facilement brûlée, ou nous tenterions avec avantage un débarquement sous la protection d'un feu terrible disposé à barbette derrière la digue même de la tête de pont. On pourrait aussi, en construisant une plate-forme de mortiers derrière chacun des cavaliers et en tirant des pièces de seize à boulets rouges, tenter directement Manheim avec quelques bombes et quelques incendies. Je crois cependant plus prudent et plus conforme aux intentions du comité de salut public de ne commencer le bombardement de la place qu'après nous être rendus maîtres de la tête de pont. Il me semble, d'après ces combinaisons, que l'on ne doit pas différer de s'emparer de l'espèce de fossé de l'ennemi, et dès la nuit prochaine, si cela se peut. Les forces principales devront marcher sur la droite et sur la gauche en se mettant à l'abri de la digue, en suivant la grève et en s'arrêtant au second angle saillant sous lequel il sera fait un fossé avec un revêtement aboutissant à la digue elle-même sur laquelle sera construit le cavalier de tranchée. Les travailleurs devront avoir des gabions et saucis-

Digitized by Google

sons pour hâter le revêtement des ouvrages qui seront établis sur la greve où ils trouveraient peu ou point de terre.

Mais, avant cela, la colonne de Sambre-et-Meuse ne doit pas nous avoir abandonnés Il faut qu'elle nous délivre des inquiétudes que nous donnent Saint-Goar et Rheinfels, d'ou l'on peut venir tomber sur l'armée de siége de Mayence, et dont les garnisons chagrineraient beaucoup les convois de notre artillerie qui ne peut arriver devant Mayence que par la Moselle jusqu'à Mont-Royal, et de la, par Simmerm et Bingen, à Mayence.

Pour nous rendre ensuite maîtres de Mayence où il y a douze à quatorze mille hommes de garnison, et de l'autre côté du Rhin l'armée prussienne qui peut entrer dans la ville à volonté, il faut d'abord réduire la place à sa garnison. On ne le peut qu'en prenant l'île Saint-Pierre sur laquelle une batterie très forte sera établie et dirigée contre le pont, tandis qu'une autre, sur la Favorite, battra l'embouchure du Mein et ce même pont dont le passage se trouvera ainsi interrompu. C'est alors qu'ayant coupé les communications de l'armée avec la garnison, tranquille sur mon aile gauche, n'ayant plus à craindre de passage sur ma droite, puisque l'ennemi serait arrêté à Manheim, dont nous battrions la tête de pont, j'attaquerais la place avec confiance, en prenant d'abord le fort Hauptstein duquel dépend particulièrement la réduction de la ville.

Mais pour le succes de ces opérations, et à Mayence surtout, il faut un général habile, sage et intrépide, que l'on ferait passer sous les ordres du général en chef Michaud, en l'autorisant à prendre sur lui; il faut en outre avoir Rheinfels et Saint-Goar, et conséquemment il faut l'aide de la colonne de Sambre-et-Meuse jusqu'à la réduction de ces petites places. Surtout il faut que l'armée ne manque de rien; que le directeur des vivres, que le commissaire général, que la commission des transports répondent de la subsistance et des convois. Sans cela, point de siége, point de guerre.

Je t'écrirai fréquemment; soutiens-nous de tes conseils et compte sur notre entier dévouement à la république.

Je t'occuperai actuellement d'un autre objet : c'est au moment ou nos armées sont victorieuses que la diplomatie doit s'exercer avec le plus d'activité pour produire les plus grands effets. On a beau vous dire qu'on cherche à vous tromper par des propositions; on n'est jamais trompé, quand on ne fait qu'écouter les propositions; et surtout quand, aussi malin que l'ennemi, on en obtient d'abord quelque chose et en ne s'avançant que de manière à pouvoir lui refuser tout ce qu'on voudra.

Tu dois avoir lu les rapports de Bacher dans lesquels se trouvent les propositions de Mollendorf envoyées à son agent à Bâle. Ce serait en ce moment gagner l'impossible que de faire croire à l'Europe coalisée que ce n'est point un conte que de parler de pourparlers entre la Prusse et la France. Cela augmenterait la défiance entre les alliés; et si l'on ne parve-

Digitized by Google

nait pas à éloigner l'armée prussienne, on parviendrait du moins à ce résultat que les alliés ne lui confieraient plus à défendre ou à attaquer aucun point important, dans la persuasion de l'intelligence du roi de Prusse avec la France. Cette persuasion ne peut naître que de quelques démarches ostensibles, et l'on en peut faire d'indifférentes : par exemple, nous avons très peu de prisonniers prussiens comparativement à ceux que nous avons faits aux autres puissances. Eh bien ! que l'on ouvre publiquement une négociation pour l'échange de ces prisonniers et que l'on traite exclusivement avec les Prussiens, soldat pour soldat, grade pour grade.

Je dois aussi te rendre compte de plusieurs faits que mes collègues m'ont rapportés et que m'ont rapportés de même et les officiers de l'état-major et le général en chef. C'est que Kalkreuth, avant son passage du Rhin, a voulu par trois fois parler aux généraux français; après avoir essuyé plusieurs coups de canon, il renvoya un de nos cavaliers prisonnier tout équipé et tout armé, en le chargeant de dire aux généraux que le seul regret qu'il avait en passant le Rhin était de n'avoir pu les entretenir de paix. C'est encore qu'après les différentes actions qui ont eu lieu, plusieurs de nos blessés ont été secourus par de simples soldats prussiens, et que le bruit commun de l'armée prussienne était que, réunie bientôt à l'armée française, on écraserait la maison d'Autriche. Enfin, d'après l'ensemble de tous les rapports que nous sommes plus en mesure d'apprécier étant plus voisins, il paraît que les Prussiens ne seraient pas éloignés de conclure la paix avec la France, en abandonnant la coalition et en consentant à ce que nous gardions pour frontière la rive du Rhin, si, de son côté, la France consentait à ne pas inquiéter la Prusse dans la conquête de la Silésie, et à occuper l'empereur ailleurs.

Les négociations seraient ouvertes sans entendre aucune suspension d'armes, sans diminuer en rien notre activité militaire, et sans frapper des coups moins sûrs contre la coalition.

Tu apprécieras toutes ces réflexions. Je t'en donne les bases pour certaines. Si tu crois devoir faire usage de ma lettre, tu le feras. Dans le cas contraire, elle ne sera qu'une confidence amicale sur laquelle tu me feras tes observations. Nous pensons que si jamais le moment de la diplomatie est arrivé, c'est au moment où nos armées sont victorieuses. Louis XIV vainqueur dictait des lois à l'Europe; Louis XIV vaincu payait un subside pour faire la guerre contre son petit-fils. Nous t'embrassons bien fraternellement.

MERLIN de Th.

Digitized by Google

Vincent, général de division, au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Au fort de Rheinfels, le 16 brumaire, l'an 3 (6 nov.).

Il est très vrai, citoyen représentant, que nous sommes maîtres du fort de Rheinfels et de la ville de Saint-Gewhers (Saint-Goar). J'y suis entré le 12 à six heures du matin.

En y entrant, je n'ai rien eu de plus pressé que de courir aux mines, et bien m'en a pris; car dans l'une, qui était remplie de bombes chargées et de trente barils de poudre, nous avons trouvé une mèche allumée qui n'avait plus que deux ou trois heures à brûler pour faire sauter le fort et ceux qui auraient été dans le fort et les environs.

Je t'envoie l'inventaire n° 1 qui contient les objets que nous avons trouvés d'abord; j'y joins celui n° 2, qui renferme ceux que nous avons découverts depuis. Je ne désespère pas d'en joindre un troisième; on n'aperçoit pas sur le champ tous les coins, souterrains et cachettes de ce fort.

Au moment même de mon entrée dans le fort, j'en ai donné avis au général en chef Moreaux qui était à Coblentz avec le citoyen représentant Bourbotte; et le lendemain je leur ai envoyé les clefs du fort et de la ville de Saint-Gewhers.

Je vais à présent, citoyen représentant, te rendre compte de la manière dont ce fort est venu au pouvoir de la république.

Chargé de l'attaque de ce fort, j'ai pris tous les renseignements et fait par moi-même toutes les reconnaissances et découvertes qu'il m'a été possible. D'après les connaissances acquises, j'ai demandé l'artillerie que j'ai cru nécessaire; j'ai pris toutes mes mesures, et je devais faire mon expédition le 13. Mais les Hessois qui étaient chargés de la défense du fort, effrayés de ces préparatifs, informés du courage et de l'énergie républicaines, ont fui la nuit du 11 au 12 et ont repassé le Rhin avec une telle précipitation qu'ils nous ont laissé tous les objets portés aux inventaires, parmi lesquels tu remarqueras avec satisfaction un bon nombre de canons, une grande quantité de poudre, dix drapeaux, des munitions et provisions.

Les fuyards n'ont pu être rassurés par les abatis qui environnent le fort, par un triple fossé qui précédait de hautes murailles, par les mines, par une artillerie nombreuse, ni par cinq redoutes placées sur les hauteurs de la rive droite du Rhin, et garnies d'un grand nombre de pièces de gros calibre. Pour nous en donner connaissance, ils nous ont envoyé des boulets de vingt-sept, pendant que nous étions occupés à faire les dispositions de l'attaque. De nos croisées, nous apercevons encore quelques-unes de ces pièces qu'ils ont laissées dans les redoutes.

Ils ont poussé l'honnêteté jusqu'à nous laisser les appartements du fort tout meublés

Digitized by Google

Je pense que ces pauvres diables ont pris le bon parti pour eux. Nos mesures étaient prises, nos troupes dans les meilleures dispositions; ils n'auraient pas échappé à l'énergie républicaine.

Nous établissons des redoutes pour correspondre et répondre à celles que l'ennemi a sur la rive droite du Rhin.

Le citoyen Dieudé, général d'artillerie, t'envoie le résultat de ses opérations et l'état des pièces qu'il peut t'envoyer.

Salut et fraternité.

VINCENT.

Merlin de Thionville, représentant du peuple français aux armées du Rhin et de la Moselle, à M. de Rheiboldt, ci-devant envoyé de l'Électeur palatin à Mayence près l'armée française.

Angresheim, le 19 brumaire, l'an 3 de la Rép. fr. (9 nov.).

Monsieur, l'idée que vous devez avoir de ma loyauté et de ma franchise ne vous permettra pas de penser que je veuille vous inspirer des craintes mal fondées. L'amour de l'humanité seul m'engage à vous prévenir que ma république a chargé mon collègue et moi de brûler Manheim, si l'on ne remet pas en nos mains la tête de pont. Vous pouvez épargner cette rigueur nécessaire et arrêter le sang prêt à couler. Je désire que ma lettre ait un prompt effet. Je suis fraternellement.

MERLIN de Thionville.

Au général Desaix, commandant en chef l'armée devant Mayence.

20 brumaire an 3 (10 nov.).

Tu as sans doute appris l'heureuse nouvelle de la prise de Maëstricht, et tu auras fait mettre à l'ordre de l'armée que dix-huit mille hommes de garnison ont posé les armes devant les baïonnettes républicaines.

Tout présage que la place que tu assiéges n'offrira pas plus de difficultés. Je n'ai pas besoin de te recommander de la presser le plus possible. Tu as maintenant le renfort de l'armée de la Moselle, et vingt mille outils sont déjà chargés à Trarbach ainsi que vingt mortiers de gros calibre et toute l'artillerie de siége, sans compter que je t'ai envoyé le parc d'artillerie de l'armée de la Moselle et trente-deux pièces de position de Rheinfels.

Tu auras sans doute renvoyé les chevaux et bœufs ainsi que tout ce qui appartient à Vincent. Tu lui redemanderas des grenadiers. Choisis-en quatre compagnies que tu feras de suite exercer à jeter la grenade à la

Digitized by Google

main. Ce sont elles qui devront nous ouvrir le chemin pour arriver dans la place sur les cadavres des Autrichiens.

Répands toujours dans l'armée et fais répandre ailleurs les bruits dont nous sommes convenus afin que l'on ne s'attende pas au coup que nous voulons porter. Méfie-toi de l'île qui est vis-à-vis Ilfeldt, et fais une batterie sur l'île Saint-Jean contre Biberich. A notre retour, nous parlerons d'autres choses. Maintiens-toi dans Weissenau et avance une batterie sur le Mein. Cette batterie devra tirer pendant la nuit sur le fleuve. C'est dans cet état que j'espère te retrouver à mon retour de Luxembourg.

Je reçois dans ce moment même une lettre du comité de salut public qui me presse de faire enlever Mayence de vive force et qui me parle des succès de l'armée du Nord comme d'un exemple à suivre. Nous ne resterons pas en arrière.

Le général Michaud m'informe à l'instant de ton refus réitéré d'accepter le commandement de l'armée devant Mayence. Quelle que soit ta modestie, tu n'as pu me cacher ta capacité. Je pense donc que tes refus doivent cesser. La république et moi avons droit de compter sur ta soumission aux ordres de ton général en chef.

MERLIN de Th.

On voit qu'après avoir deviné chez Kléber le génie militaire au premier siége de Mayence, Merlin avait eu le même mérite, durant celui-ci, à l'égard de Desaix.

Merlin de Thionville au comité de salut public.

1er frimaire an 3 (21 nov.).

Je reviens de poser et achever le blocus de Luxembourg. J'ai passé deux jours à Thionville où notre collègue Loysel jouit des bénédictions du peuple et où la convention nationale est chérie avec enthousiasme. Je repars pour Mayence, après avoir pris des mesures pour que la gelée qui peut enchaîner les rivières ne nuise pas à nos moyens de vivre, en nous privant des bateaux qui sont pour nous la ressource principale. Tout est en assez bon train, et je pense qu'avec les vertus compagnes des républicains, nous parviendrons à remplir votre vœu.

Mais la guerre doit conduire un État ou à la paix ou à sa perte, quelle que soit sa puissance (1), de la même manière que la fièvre conduit l'homme le

(1) Quelle maxime juste et combien l'empire français, malgré sa puissance, nous en a montré la vérité à nos dépens ! Toute cette correspondance fait foi de l'ardeur avec laquelle Merlin aspirait à cette paix qui devait cependant faire rentrer dans l'inaction tous ses talents militaires.

Digitized by Google

plus robuste ou à la guérison ou à la mort. Ainsi, battant en ce moment nos ennemis, c'est ce moment de nos victoires qui doit être choisi pour les obliger à demander la paix.

A mon arrivée ici, les patriotes du pays qui ont grand attachement pour la république et pour moi sont venus se rallier autour de nous. Il en est d'un mérite distingué. L'un d'eux, Schmitz, a bien voulu passer le Rhin et se rendre au quartier général de Kalkreuth à Wiesbade. Le cri du soldat prussien comme du général est la paix. Mais d'après le rapport de Schmitz, le roi de Prusse ne veut en conférer que dans une suspension d'armes, et il demande pour préliminaires que l'on ne se mêle pas des affaires de la Pologne. Je ne sais si nous nous en sommes mêlés ; mais il redoute bien que nous ne donnions notre appui aux Polonais. Il paraît aussi, d'après le dire de Schmitz, que le roi de Prusse ne veut pas se détacher de l'empereur ; mais qu'il veut, de concert avec l'empereur, réunir aux deux couronnes toutes les petites principautés d'outre-Rhin et faire deux cours de tant de petits États. Il assure qu'une ouverture, dans ce sens, ferait fortune, et qu'une déclaration de la France qu'elle ne soutiendra pas la constitution germanique garantie par le traité de Westphalie lui assurerait cette rive du Rhin.

Notre principe doit être que les loups se dévorent entre eux ; mais pour les contraindre à nous demander la permission de se battre, il faut, je pense, forcer la Prusse à retirer des armées coalisées jusqu'à son dernier soldat. Le moyen est facile. Elle avait quarante à quarante-cinq mille hommes sur la Moselle et sur le Rhin, cantonnés aujourd'hui sur la rive droite ; or, je vous donne pour certain que le général Hohenlohe vient de partir pour la Silésie avec les régiments dont les noms suivent : Wolframsdorf, Borg et Legatte, infanterie ; Volfrath et Roeller, cavalerie légère, et leur meilleure. Voulez-vous faire partir le tout, et qu'il ne reste avec les coalisés que ce que la Prusse leur doit comme faisant partie intégrante de l'empire? Voici un fait aussi certain : c'est que le traité pour des auxiliaires qui existait entre elle, l'Autriche et l'Angleterre, est expiré et n'est pas renouvelé : voulez-vous donc l'obliger à partir, lui fournir le prétexte de se retirer tout à fait? Entrez dans la Gueldre par Cologne, et tandis que vous ferez courir le bruit que vous venez prendre à revers la rive droite du Rhin, tombez sur les possessions de la Prusse qui courra se défendre chez elle avec tous ses moyens et consentira bientôt à vous abandonner le Rhin pour vous voir sortir de chez elle.

D'autre part, vous n'avez pas été sans tâter l'empereur ; on prétend ici qu'indigné de la conduite de la Prusse dans cette campagne, son conseil ne serait pas loin de faire avec vous une paix particulière. L'empereur perd peu de chose en nous laissant la rive gauche. A l'exception de l'électeur de Bavière, les évêques seuls sont dépouillés. Mais l'empereur ne

Digitized by Google

serait-il pas content de trouver le prétexte de lui enlever la Bavière, objet de tous les vœux du cabinet de Vienne.

Pour moi, après avoir bien réfléchi sur les lieux, au milieu de personnes bien instruites, je crois que la paix doit se faire aux dépens de tous nos ennemis, mais surtout aux dépens des plus faibles. C'est par eux qu'il faut arriver aux plus forts. Quand on veut attaquer une place, on s'empare d'abord des ouvrages avancés.

En dernière analyse, tout doit vous engager à accepter une paix particulière. Une seule puissance, dégagée de la coalition, sera bientôt suivie de beaucoup d'autres. Chacun craindra de se trouver le dernier; et la république, après avoir reculé ses limites jusqu'au Rhin, dictera ses lois à l'Europe.

MERLIN de Thionville.

Merlin de Douai à Merlin de Th.

Paris, 3 frimaire an 3 de la Rép. (23 nov.).

J'ai reçu, mon cher ami, la pétition que tu m'as adressée; je viens de la remettre au comité de législation avec instante recommandation de s'en occuper le plus tôt possible. Tu ferais bien d'en écrire à Bar, président de ce comité.

On procède en ce moment à l'appel nominal sur Carrier. Plus de la moitié des membres ont déjà été appelés et ont voté pour le décret d'accusation. Il y a apparence que nul ne sera assez déhonté pour rompre, par un vote contraire, l'unanimité qui existe jusqu'à présent.

Tâche d'avoir promptement Mayence. A mon avis, la paix est dans cette place importante. Jusqu'à présent les bruits de pacification ne sont que des leurres. Il est bien à craindre qu'ils ne désorganisent nos armées. Je vais faire un rapport pour prévenir ce funeste effet.

Je te prie bien instamment de ne pas laisser mon fils oisif.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (de D.).

Merlin de Thionville, etc., au comité de salut public.

Gundersblum, 6 frimaire an 3 (26 nov.).

Le général Moreaux vous aura sans doute rendu compte des premiers succès des armes de la république devant Luxembourg. Nos divisions sont à leurs postes à une demi-lieue de la place de tous côtés. L'ennemi

Digitized by Google

manque déjà absolument de sel. Les troupes composant la garnison sont très agitées, et nous avons lieu d'espérer que quelques bombes jetées des hauteurs de Grunwald, et surtout la connaissance que l'on aura soin de donner à la garnison de son entier abandon ainsi que des succès de la république, nous rendront bientôt maîtres de cette forteresse fameuse.

Les ouvrages devant Manheim sont assez avancés pour que je puisse vous assurer que l'on battra la tête de pont avec avantage dans trois jours. L'ennemi fait un feu d'enfer auquel nous ne ripostons pas. Nous tirerons de toutes les batteries en même temps.

A Mayence, notre camp est absolument couvert. Des batteries sont avancées sur notre gauche, vers Monbach, jusqu'à quatre cents toises de la place. Au centre, nous ne sommes qu'à trois cents toises et couverts par un ravin. Sur notre droite, nous avons déjà pris le fameux Weissenau, fait prisonniers quatre-vingts Autrichiens dont un capitaine et deux cadets.

A la première occasion, et une batterie de seize pièces achevée, nous nous emparerons non-seulement du village de ... mais des redoutes: ensuite, gare le pont!

Veuillez bien me délivrer enfin de cette malheureuse commission d'évacuation dont tout le monde se plaint. Vous connaissez mieux que personne notre pénurie en moyens de transports; eh bien! ne veut-elle pas nous en priver pour faire rentrer ses guenilles! Pour moi, je vous déclare que je ne lui en laisserai prendre qu'autant qu'ils ne seront plus nécessaires pour les armées.

Il est décidé sans doute que le Rhin demeurera barrière de la France; il l'est surtout que nous resterons ici jusqu'à la prise de la tête du pont de Manheim et de Mayence. Mais encore faut-il que les officiers de l'armée aient des habits, des souliers, des chapeaux; et comment voulez-vous qu'ils s'en procurent, si l'on prend au marchand tout ce qu'il a? comment voulez-vous qu'on envoie du pain aux armées, si le cultivateur n'a plus ni bœufs, ni chevaux?

L'agence d'évacuation serait excellente si l'on ne faisait qu'une incursion dans le pays; mais dans le système actuel elle est désastreuse.

J'ai déjà écrit à la commission de commerce pour lui démontrer que son but devait être de mettre en grande activité toutes les manufactures du pays pour le service de la république; de faire exploiter les mines de vif-argent, d'ardoise, de charbon de terre, de cuivre, de plomb; de retirer les bois de construction et de chauffage; de faire du charbon, du cuivre, du drap, etc. Elle peut emporter tout ce qui appartient aux émigrés, aux prêtres, moines, seigneurs; mais elle ne doit pas dépouiller l'habitant, si nous voulons rester dans le pays.

Il ne faudrait ici, comme je l'ai dit à la commission de commerce, à la place du prêtre Sylvi, du prêtre Morel, du prêtre Jolivat, tous agents principaux de la commission que l'armée et les habitants appellent la

Digitized by Google

grippe, qu'un seul agent bien entendu dans la partie des mines et du commerce. Je suis certain qu'en se servant des patriotes du pays et en mettant un peu en jeu l'intérêt individuel, on pourrait obtenir d'immenses moyens chez nos ennemis mêmes.

J'ai demandé à Fourcroy des élèves des mines; j'espère qu'il me les enverra. Si ses grandes occupations lui laissaient un moment, il serait peut-être avantageux qu'il vînt avec eux. Dans le cas contraire, soyez persuadés que mon zèle secondera ceux qu'il enverra.

L'armée française doit surpasser les Romains dans sa marche. Nous ferons des routes de Trèves à Sarrebourg et de Sarrebourg à Perle. Les chemins étaient si affreux que, dans la campagne, nous avons perdu six cents chevaux. Je fais réparer la route de Trarbach à Mayence et celle de Muhlheim à Kirchberg. Toute l'artillerie arrive par la Moselle sur ces deux points, et n'a plus que dix-neuf lieues jusqu'à la tranchée. Les vivres et fourrages des places de la Moselle arriveront de même.

C'est le paysan du pays qui fait tout cela par corvées, et il le fait de bon cœur, parce que je lui assure en votre nom qu'il restera Français, et qu'on ne le dépouillera pas, et le paysan a confiance en moi.

Envoyez-moi des agents des mines et un autre agent de la commission de commerce. Que ces agents soient humains et probes, et l'industrie commerciale reprendra une nouvelle vigueur dans ces contrées, au milieu même du tumulte et du fracas des armes.

Prenez, je vous en prie, les mesures que je vous indique relativement à cette commission d'évacuation. Entendez Bourbotte avant de commencer : il l'a vue opérer. Je vous écrirai de nouveau, en vous proposant un moyen de centralisation de nos moyens militaires de transports et de subsistances. Je ne me serais jamais imaginé que l'envie pût se nicher dans l'âme de généraux sans-culottes. Il faut ne voir que la patrie, et que ceux qui sont faits pour obéir ne soient pas exposés à recevoir des commandements contradictoires.

MERLIN de Th.

Au citoyen Merlin, représentant du peuple.

Stromberger Hutte, le 6 frimaire, l'an 3e (26 nov.).

Je crains, citoyen représentant, que tu n'aies pas reçu la lettre que je t'écrivis avant-hier et par laquelle je te demandais de m'adjoindre, pour le travail dont tu m'as chargé, les citoyens Rutty et Saint-Cyr, officiers d'artillerie à l'armée du Rhin. Je te demanderai aussi de m'autoriser à tirer des forges de Hayange des maîtres-ouvriers et tous les modèles de calibre que tu demandes. Il faut absolument que je tire de France les lunettes et cy-

Digitized by Google

lindres dont j'ai besoin pour calibrer les fers coulés. Ces objets demandent une telle précision dans l'exécution qu'aucun ouvrier dans le pays n'est capable de les faire. Autorise-moi à partir en poste pour chercher tous ces objets soit à Hayange, soit à Strasbourg.

Je te réitère la demande que je t'ai faite de deux officiers d'artillerie. Il me serait impossible de monter et surveiller seul à la fois tous ces établissements dont deux sont éloignés l'un de dix lieues, l'autre de treize, et les autres de six à huit. J'ai fait réparer toutes les fonderies. Tout est prêt à aller; une fonderie même est en activité; mais je ne peux faire mettre le feu aux autres fourneaux que je n'aie tous les instruments dont je t'ai parlé, autrement le fer ne se trouverait pas employé pour l'objet auquel tu le destines.

Réponds-moi, je te prie, sur-le-champ, car je suis sur les épines, de peur de ne pas réussir au gré de tes désirs et des miens. Salut et fraternité.

L'adj. gén. CH. BOUCHOTTE.

Au cit. Merlin de Th., etc., les députés de Coblence.

Trèves, le 27 novembre 1794 (vieux style).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Les soussignés ont l'honneur de vous faire part que la municipalité de Coblence, d'accord avec tous les citoyens, les a choisis et autorisés de se rendre à Paris pour présenter leurs hommages à la Convention nationale, et lui tracer un portrait exact des souffrances que la ville de Coblence et le district en dépendant ont essuyées dans la guerre présente.

L'équité et l'humanité dont vous avez donné des preuves si convaincantes pendant votre séjour à Mayence, de même que par la suite, nous est le garant le plus sûr que notre patrie sera traitée avec ménagement et équité, que les habitants croient mériter par leur déférence à toutes réquisitions autant que leurs facultés le permirent, et en considération de la bonne harmonie qui règne entre eux et les troupes françaises. Mais quelque grande que soit la confiance de la municipalité et des habitants dans vos lumières et dans votre équité, ils se sentent pourtant trop frappés par la proclamation du représentant Bourbotte, dans laquelle on vient de nous reprocher de nouveau la réception des émigrés français, et de nous imposer, par cette raison, une contribution militaire de quatre millions en espèces sonnantes, pour ne pas mettre tout en usage pour la laver publiquement de cette tache.

A plusieurs reprises on a démontré clairement, sous l'ancien régime, pas seulement notre innocence, mais aussi les persécutions auxquelles

Digitized by Google

s'exposèrent ceux qui firent tous leurs efforts pour empêcher, non-seulement l'armement, mais aussi le séjour des émigrés français. L'impossibilité de suffire au montant de la contribution militaire est si conforme à la vérité que d'après le vœu unanime de tous les habitants, la municipalité a trouvé indispensablement nécessaire de faire partir au plus tôt une députation pour exposer dans le sein de la Convention la conduite de tout le pays dans cette époque fatale, et la convaincre que par les suites funestes de la présente guerre, elle se voit hors d'état de satisfaire, avec la meilleure volonté, à l'imposition.

Vous-même, citoyen représentant, nous en sommes pleinement assurés, vous approuverez sûrement nos démarches, vous les jugerez sans doute de notre devoir ; heureux si, après cinq jours que nous vous attendîmes ici, nous avions pu avoir l'honneur de vous approcher et d'avoir votre approbation par bouche ; mais dans la nécessité dans laquelle nous sommes de presser notre voyage, d'autant plus que nous nous voyons en même temps obligés de ménager les frais que l'entretien des chevaux de louage coûte journellement, nous partons pleins d'espérance que vous accorderez votre approbation à notre conduite ; et il ne nous reste, citoyen représentant, que de vous prier de vouloir nous accorder votre protection près la Convention nationale, qui sera pleinement justifiée par l'information que nous vous prions instamment de prendre sur les lieux, sitôt que les affaires de la nation vous permettront de vous rendre à Coblence, comme nos concitoyens l'espèrent.

Vos très humbles, les députés de la municipalité de Coblence.

RADERMACHER, CHENAL, SCHMITZ.

Merlin de Thionville, etc., au général Bender.

11 frimaire an 3 (1[er] déc.).

Général, on me mande que vous traitez avec barbarie M. Couturier, Français d'origine, apothicaire dans la grande rue, établi depuis longtemps à Luxembourg. Songez qu'il faudra bientôt rendre la ville que vous occupez encore aux armées toujours victorieuses de la république, et que les républicains voient dans M. Couturier un Français, et de plus le frère d'un représentant du peuple, et qu'ils vengeront cette injure. Vous ne pouvez éviter cette vengeance et démontrer que les rapports qui nous viennent journellement sont faux qu'en renvoyant aux avant-postes français toute la famille Couturier et en protégeant ses propriétés.

MERLIN de Thionville.

Digitized by Google

Au général Ambert.

11 frimaire (1[er] déc.).

Je te fais passer une lettre que tu enverras de suite par un trompette au général Bender. Ce sera une espèce de sommation préliminaire qui ne lui fera pas beaucoup de plaisir. Je te félicite sur le succès de l'armée que tu commandes. J'espère que nous nous réjouirons bientôt ensemble des derniers avantages que la république attend de nous. Bonjour.

MERLIN de Th.

Merlin de Douai à Merlin de Th.

13 frimaire an 3 de la Rép. (3 déc.).

J'ai lu hier avec intérêt, mon cher ami, ta lettre au comité de salut public sur Luxembourg, Manheim et Mayence. J'espère que tu nous donneras bientôt ces deux dernières places, en attendant que la première se livre elle-même pour échapper à la famine. Je n'ai pas besoin de te dire que pour arriver à une paix prompte et glorieuse avec une partie des puissances, il est indispensable d'avoir Mayence et Manheim. Tu sens cela mieux que moi

Est-il vrai que tu as eu une conférence avec Kalkreuth? Je n'en crois rien, puisque tu n'en parles pas. Cependant Bacher, notre agent à Basle, l'a mandé le 3 de ce mois au comité de salut public.

Mon fils ne m'écrit plus. Je te prie de ne pas le laisser s'endormir dans l'inaction.

Je t'embrasse bien cordialement.

MERLIN (de D.).

Merlin de Thionville, etc., à l'administration du district de Strasbourg.

14 frimaire an 3 (4 déc.).

Au reçu de ma lettre, vous m'adresserez cent constructeurs de bateaux à mon quartier général d'Oberingelheim. Il leur sera fourni en route la subsistance militaire; et ils marcheront sous les ordres d'un conducteur par cinquante qu'ils se choisiront avant le départ. Il leur sera payé en route trois livres par jour; et à leur arrivée, ils seront placés et payés d'après un règlement que je ferai de concert avec eux. Je vous prie de mettre la plus grande activité dans l'exécution de cet ordre.

MERLIN de Th.

Digitized by Google

Merlin de Th., etc., au Comité de salut public.

14 frimaire an 3e (4 déc.).

Chers collègues,

Je dois vous rendre compte de tout ce qui se passe ici, afin que vous soyez toujours en mesure, vous qui êtes nécessités à tout embrasser d'un coup d'œil, et à porter une main créatrice partout où manquent les moyens.

Comme je vous l'ai déjà dit dans ma dernière lettre, quant au militaire, les choses sont sur le meilleur pied. Les ouvrages s'achèvent devant Manheim, et Kléber prendra Mayence. Mais je ne suis pas aussi tranquille sur les moyens de faire vivre les hommes et les chevaux. Si je voulais parler du passé, je reprocherais d'avoir mangé le pays et les départements les plus rapprochés des armées avant les départements les plus éloignés, ce qui force aujourd'hui les voitures à faire soixante lieues pour nous amener un peu de pain. Mais c'est aux moyens d'avoir actuellement ce qui nous est absolument nécessaire qu'il faut s'arrêter, et de dire ce que l'on aurait dû faire ne remédierait à rien.

Il existait, en outre, une sorte de guerre administrative entre les armées du Rhin et de la Moselle, qui se subdivisait même entre les divisions des mêmes armées. Par l'arrêté que vous trouverez n° 1, vous verrez que nous l'avons terminée en centralisant l'administration et en en simplifiant les ressorts. Cet arrêté méritera votre approbation; vous le confirmerez et en ordonnerez l'exécution : un ordre du Comité en imposera davantage à tous les agents. On avait mangé partout les revenus des moines et des princes émigrés, et il ne restait plus que ce qui appartenait aux particuliers; mais la crainte de n'être pas payé et celle de l'assignat faisaient cacher les denrées : un arrêté que vous trouverez n° 2 a nommé des agents du pays jouissant de notre confiance et surtout de celle du peuple, et bientôt les ressources des particuliers seront connues. Un arrêté n° 3 oblige à prendre les assignats et défend de faire deux prix : ainsi, on payera en assignats ces mêmes ressources particulières, qui peuvent nous mener encore quelque temps.

Il faut profiter de ce court espace pour faire verser sur nous surtout des fourrages, dont nous manquons presque absolument. Le dépôt de huit mille chevaux que l'on dit devoir être établi à Verdun nous privera de grandes ressources : pourquoi le placer si près des armées? Aidez-nous, car on ne fait pas la guerre sans pain ni fourrages; aidez-nous en attribuant de nouveaux départements à l'armée de la Moselle et à celle du Rhin; aidez-nous en obligeant à remplir les réquisitions; aidez-nous en établissant des magasins sur nos derrières, et considérez que nous attaquons à la fois Manheim, Mayence et Luxembourg, et que si nous parvenons à notre but la paix est forcée.

Digitized by Google

Après vous avoir entretenus de nos besoins, parce que vous avez les moyens de les faire cesser, je vous entretiendrai des relations diplomatiques qui sont engagées en Suisse entre l'interprète Bacher et l'agent prussien à Bâle. Je ne sais si Bacher est avoué par le gouvernement. Il me paraît très bien instruit de ce qui se passe chez nos ennemis, et du résultat de tous ses rapports, je conclus que la bombe est prête à éclater et que la division va se mettre dans l'Empire, pour peu que l'on veuille s'y prêter, ne fût-ce que par des mots. En arrivant ici, je voulais savoir par moi-même ce que pensait et faisait l'ennemi à l'autre rive : j'y envoyai un citoyen nommé Schmitz, de Creutznach, homme plein de génie et de patriotisme, et je lui ordonnai, si on le suspectait, de se faire conduire au premier général prussien et de lui dire que les représentants du peuple offraient de demander la paix pour la Prusse à leur gouvernement, si les Prussiens voulaient se retirer franchement de la coalition. Schmitz fut arrêté dans les cantonnements ennemis à Bibrich, et conduit à Kalkreuth; il lui dit ce qui était convenu, et le général le fit remettre à l'autre rive, en le chargeant de nous répondre que, pour traiter de la paix, il fallait d'abord suspendre les hostilités devant Manheim et Mayence, et qu'alors on pourrait s'entendre. Schmitz a très bien rempli pour moi sa mission; il m a rapporté l'état des forces de l'ennemi, ses cantonnements, ses marches projetées, et surtout il nous a appris la détresse de ces messieurs qui veulent finir en rois, avec fierté. Pour réponse à Kalkreuth, nous avons poussé avec une nouvelle vigueur nos travaux devant les deux places; nous avons emporté Monbach, Veissenau, et avant hier ma redoute dans laquelle sept pièces de canon; cela désespère ces forbans, et vous verrez ce qu'ils en disent dans les lettres de Mollendorff à son agent en Suisse.

Je ne sais ce qu'il entend par les grâces qu'on leur a faites lors de leur retraite. Serait-il vrai qu'on les eût ménagés? ou le leur a-t-on fait croire? Quoi qu'il en soit, il passe ici pour constant que la Prusse craint une paix particulière entre la Russie et l'Autriche, et entre l'Autriche et la France; que l'Autriche laissera ses conquêtes à la France dans le Brabant, qu'elle abandonnera l'Empire, et qu'elle s'arrondira par l'envahissement de la Bavière. Que ce soit ou non son but, il est bon que la Prusse le craigne, et que cette crainte lui fasse faire une paix particulière. Voulez-vous garder le Rhin pour limite, comme je le pense? Une paix particulière faite à cette condition fera plus pour nous qu'une armée. On ne peut conduire un despote quelconque de ceux qui sont coalisés contre nous à la conclure qu'en le brouillant avec les autres : tel doit être votre plan. L'Autriche ambitionne la Bavière et craint que la Prusse ne contrarie ce projet; il faut flatter l'Autriche, si elle veut faire sa paix particulière, de ne pas la faire ensuite avec la Prusse, dont on occuperait toutes les forces pendant que l'Autriche prendrait la Bavière. Veut-on traiter avec le Prussien? il faut lui promettre d'occuper l'Autriche pendant qu'il s'emparera du reste de la

Digitized by Google

Silésie, et de toutes manières le Rhin nous reste assuré. J'ai répondu à Bacher sur le prétendu entretien qu'il croit que j'ai eu avec Kalkreuth, et j'ai rédigé ma lettre de manière qu'il puisse la montrer. Je vous en joins copie. Pesez, je vous prie, l'intérêt du moment actuel, et surtout ne perdez pas de vue que l'on n'est véritablement maître d'imposer des conditions à ses ennemis qu'en leur portant des coups redoublés. C'est lorsqu'ils ne peuvent plus se relever qu'ils cèdent. Il serait donc à désirer que l'armée de Sambre-et-Meuse pût faire un mouvement, et que l'armée du Nord bombardât de nouveau les places prussiennes, même qu'elle tentât une invasion dans le pays.

Nous sommes en discussion, Neveu et moi, avec Féraud, qui est d'ailleurs un excellent garçon; nous voulons diriger toutes les batteries sur la tête de pont, la prendre et menacer ensuite Manheim de la brûlure si l'on ne rend Mayence, ou si l'on ne paye de grosses sommes. Féraud, au contraire, veut brûler Manheim en même temps qu'on attaquera la tête de pont. Féraud est seul de son avis: Michaud, Kléber, Desaix, Saint-Cyr, etc., sont du mien. Je désire que le Comité nous accorde en se déclarant pour l'un ou l'autre plan, le plus tôt possible. Sa décision fera ma loi.

J'ai besoin ici du chef de bataillon d'artillerie Billy, employé à l'armée des côtes de Brest; je vous prie de lui dépêcher un courrier et de me l'envoyer. Les citoyens Chasseloup, Duclos et Flayel, qui ont servi à Maestricht, sont trop bons républicains pour profiter du semestre qu'ils ont obtenu. Kléber les invite à venir le rejoindre, et je vous prie de leur en faire donner l'ordre. J'ai écrit moi-même à Marescot. Il nous faut beaucoup de moyens pour prendre ce nouveau Berg-op-Zom, ce nouveau Toulon, à la barbe des armées de l'autre rive. Plus l'entreprise est hardie, plus le succès jettera de terreur dans l'âme des esclaves que nous battons tous les jours.

Je joins, coté n° 6, le narré de ce qui s'est passé le 11 de ce mois devant Mayence. Ce prélude est de bien bon augure. Je vous envoie ensuite, n° 7, le narré de ce qui s'est fait à Luxembourg. Pressez, je vous prie, l'envoi des poudres à Metz; c'est de là particulièrement que j'en tirerai pour l'attaque de Mayence, la Moselle nous les amenant jusqu'à Trarbach, à dix-neuf ou vingt lieues de la place.

Vous nous demandez notre avis relativement à la commission d'évacuation; je vous envoie le superbe état qu'elle m'a adressé. Vous verrez que les appointements de ces messieurs dévorent à peu près le profit, sans compter le mal qu'ils nous font dans l'esprit des habitants qui nous prennent tous pour des commissaires *grippe*. Au surplus, Bourbotte, plus ancien que moi dans le pays, peut vous en dire davantage. Il ne faudrait ici qu'un seul agent du commerce, bien entendu, qui ferait rentrer ce que l'on ne pourrait pas consommer sur les lieux pour les armées et qui s'occuperait de faire produire les mines. Je fais marcher une papeterie considérable; vous voudrez bien m'indiquer où je devrai faire passer le papier

Digitized by Google

qui en sortira. Les mines de vif-argent ont encore produit 2,000 livres de ce métal depuis ma dernière. On peut aussi retirer beaucoup de plomb, du cuivre, de l'argent et même de l'or. Envoyez-moi donc les élèves des mines que je vous ai demandés et un ingénieur bien instruit, et point de fripons. On tirera l'impossible de ce pays. Je vous fais passer un plan d'organisation provisoire.

En raison de ce que la commission d'évacuation a fait ici un accaparement légal, on ne trouve plus à s'habiller. J'ai été forcé en conséquence de prendre l'arrêté que je joins n° 6. Je vous envoie aussi, sous le n° 11, celui que j'ai pris pour nationaliser les granges et les caves des curés. Les moyens de transport nous manquant, j'ai pris l'arrêté que vous trouverez n° 12.

Vous verrez le rapport de la Suisse du 26 brumaire, et vous nous enverrez un plan pour opérer dans ce sens, si vous le jugez convenable, après la prise de la tête de pont. Vous fixerez notre règle de conduite à cet égard. Si vous approuvez les principes de la lettre que j'ai faite à Bacher, vous voudrez bien me dire si je puis faire une réponse à peu près pareille à Mollendorf et couvrir par cette missive une nouvelle démarche de mon homme dans l'armée ennemie. Être bien servi, savoir ce que fait et pense l'ennemi, c'est la moitié de la guerre. J'attendrai votre réponse avant d'agir. Ma vie est à la patrie. Mettez-moi à même d'opérer et comptez sur moi. Que mon pays soit heureux et libre, je dirai ensuite comme *Siméon*.

Je vous félicite sur vos succès. Il ne peut plus exister de tyrannie. Tenez toujours avec vigueur et justice les rênes, toutes les rênes du gouvernement, et les ennemis du dehors et du dedans sont abattus. Je vous donne le bonjour.

MERLIN de Th.

Je me borne à faire remarquer sur cette lettre qu'à peine arrivé depuis un mois sur le Rhin, Merlin se montre déjà préoccupé de l'idée de neutraliser les forces de l'Allemagne, en jetant la Bavière entre la Prusse et l'Autriche comme une pomme de discorde. L'inspiration était heureuse ; car il avait ainsi la main sur un des ressorts les plus délicats de la politique de l'Empire germanique. Dès que la Prusse soupçonna la diplomatie française d'être entrée dans cette voie, elle s'en montra justement alarmée.

« Depuis Frédéric II, dit le prince de Hardenberg dans ses mémoires, c'était à Berlin une maxime d'État invariable de mettre obstacle à toute entreprise de l'Autriche sur ce pays (la Bavière) toujours convoité par elle. Ne venait-elle pas de révéler ses projets, en plaçant tout récemment une archiduchesse dans le lit nuptial du vieil électeur qui n'avait pas d'enfants? Si elle n'était pas éloignée de conclure la paix avec la France, comme elle l'avait déclaré depuis peu, où pourrait-elle trouver une compensation plus à sa convenance, pour la perte des Pays-Bas, que l'acquisition de la Bavière? Hardenberg avait donc à épier les desseins attribués à l'Autriche pour remplir ses anciennes vues sur ce pays ; et de Bâle il avait les

Digitized by Google

yeux ouverts sur les menées de la politique autrichienne..... Il avait appris positivement, par sa correspondance de Paris, que Carletti négociait réellement dans cette capitale pour la maison d'Autriche; qu'il avait établi, comme un article séparé et secret de sa négociation, le consentement formel que donnerait la France pour surprendre la Bavière ; qu'à cet effet et à la suite de ce plan, les armées imp. et roy., dans leur marche rétrograde sur les États héréditaires, occuperaient ce pays pour lequel l'Autriche céderait les Pays-Bas en échange ; et que finalement Carletti, en reconnaissance de ce marché, offrait le consentement de S. M. I. et R. pour reculer jusqu'au Rhin les frontières de la république française. »

Il est assez curieux que le prince de Hardenberg ne se soit pas douté que l'initiative de cette hardie négociation venait de Merlin. « Hardenberg, dit-il, soupçonna une partie de la légation française à Bâle et le Comité de salut public à Paris d'avoir combiné cette tracasserie politique pour semer de plus en plus la défiance entre l'Autriche et la Prusse, et pour entraîner, s'il était possible, cette dernière puissance dans les liens d'une alliance politique (avec la France) qu'elle avait déclinée. »

Le Comité de salut public au citoyen Merlin de Thionville, représentant du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin.

Paris, le 15 frimaire, l'an III de la Rép. française une et indivis. (5 déc. 94).

Il nous a été écrit de Bâle, cher collègue, par le secrétaire interprète de la république française en Suisse (nommé Bacher), que tu avais eu une entrevue avec le général Kalkreuth.

Une lettre postérieure du même agent nous a appris que l'entrevue n'avait pas eu lieu, mais en même temps elle nous a transmis la copie d'une lettre de Mollendorf à un envoyé prussien, en date du 22 novembre (2 frimaire) dans laquelle se trouve ce qui suit : « Le représentant Merlin a demandé une entrevue avec le général Kalkreuth ; l'ayant approuvée, la réponse de ce dernier est restée sans suite. On n'a depuis rien entendu ni vu de Merlin. Un procédé pareil n'est pas fait pour inspirer de la confiance, mais pour la repousser. »

Nous ne savons ce que tout cela signifie. Il nous paraîtrait bien étonnant que tu eusses pris sur toi de demander à un général ennemi une entrevue diplomatique, et plus encore, qu'après l'avoir demandée, tu ne nous en eusses pas fait part. Nous te rendons trop de justice pour croire légèrement à de pareils propos ; mais nous attendons avec impatience que tu t'expliques à cet égard.

Au fond, quelque désir que la Prusse témoigne de traiter avec nous, il faut, en y répondant avec franchise, nous tenir plus que jamais sur nos

Digitized by Google

gardes. Mollendorf, dans la lettre dont nous venons de parler, paraît trouver mauvais que nous continuions le siége de Mayence. C'est, de sa part, ou une plaisanterie, ou un piége dans lequel nous ne donnerons pas. Si la Prusse veut sincèrement faire avec la république française le traité qui convient aux intérêts des deux nations, Mayence doit nous rester. Ainsi que lui importe que nous nous en emparions! Il y a plus, son intérêt exige même que nous en soyons bientôt maîtres, puisque ce sera autant de pris sur les puissances de second ordre qui sont entièrement dévouées à la maison d'Autriche, véritable ennemie commune de la France et de la Prusse. Presse donc, cher collègue, presse de tous tes moyens, de toute ton énergie, le siége de cette place, et mets-nous, sous peu de jours, à même de proclamer ce second et précieux avantage qui correspondrait si bien avec la prise que l'armée des Pyrénées-Orientales vient de faire du château de Figuères, avec neuf mille cinq cents prisonniers et cent cinquante pièces de canon.

Salut et fraternité.

MERLIN (d. D.), CHARLES COCHON, CARNOT, THURIOT, GUYTON, DELMAS, PELET, CAMBACÉRÈS.

Le représentant du peuple Merlin de Thionville près les armées du Rhin et de la Moselle au citoyen Bacher.

Sans date (du 18 frimaire?) (8 déc.).

J'ai lu tous tes rapports; j'y ai trouvé avec étonnement ce que tu dis d'une conférence que l'on prétend que j'ai eue avec le général Kalkreuth; je lui ai fait offrir la paix à des conditions que tu vas retrouver dans ma lettre, mais je ne l'ai point vu. La situation dans laquelle se trouvent les armées triomphantes de la république ne demande pas que je fasse des démarches pour obtenir ce que nos armes et la réunion de l'empereur avec la Russie, pour l'agrandissement des deux puissances, nous fera obtenir de la Prusse malgré elle. Je vois dans toutes les lettres de Mollendorf la ruse prussienne, lors même qu'il parle loyauté. C'est comme Kalkreuth qui, lorsque j'étais dans Mayence, assurait à Doyré que la France, livrée aux guerres intestines, n'avait pas d'armée qui marchât à notre secours. Qu'on ne croie pas nous duper! Avant d'entrer en négociations, nous voulons que l'on quitte la tête de pont de Manheim et Mayence; et si la Prusse ne peut pas nous faire obtenir de suite ces préliminaires, qu'elle donne à la république une preuve non équivoque de bonne volonté en se retirant avec toutes ses troupes. Alors, on ne l'occupera pas vigoureusement chez elle; tandis que si l'on nous y force, nous obtiendrons de l'empereur tout ce que nous voudrons pour empêcher la Prusse de s'opposer à l'envahissement de

Digitized by Google

la Bavière et à l'envahissement par la Russie de provinces aussi voisines de l'état prussien.

Je regarde la Prusse comme dans la situation la plus critique, et ses démarches actuelles aggravent son sort. Qu'a-t-elle à espérer des Électeurs, qui, dans tous les cas, seront dépouillés par l'empereur et par nous? Que peuvent faire pour elle ces armées incohérentes et ces lâches soldats d'évêques et de princes, dont l'insolence est en raison de la faiblesse. Je soupire après la paix; je ferai tout pour l'obtenir; mais c'est seulement quand les armées ennemies n'auront plus un pied sur la rive gauche du Rhin qu'on pourra entendre à des négociations. Je vous assure que telle est la volonté de mon gouvernement et de nos braves frères d'armes qui n'entendent poser les armes un moment que dans Mayence. Ce ne sont pas vingt mille hommes de plus qui nous effrayent, et, quoi qu'en dise Mollendorf, Mayence et la tête de pont seront à nous ou en cendres avec Manheim.

Cette lettre est d'un simple citoyen à son concitoyen; elle n'a rien d'officiel; mais elle est l'expression de la volonté de l'armée et du gouvernement avec lequel tu sais bien que je corresponds.

Carnot, représentant du peuple, à son collègue Merlin de Thionville.

Paris, le 16 frimaire an 3 (6 déc.).

Le général Marescot qui se trouve ici, cher collègue, vient de me communiquer une dépêche par laquelle tu lui exprimes le désir que tu as de l'attirer près de toi pour le siége de Mayence. Cette lettre l'a beaucoup affecté, parce qu'elle le met dans l'alternative pénible ou de ne pas te montrer assez de bonne volonté, ou de renoncer à l'espérance qu'il avait enfin de revoir sa femme et ses enfants après une longue absence et des fatigues extrêmes. Sa santé est très altérée, et si tu pouvais t'en passer tu lui rendrais un grand service. Tu dois avoir Saint-Hilliers et beaucoup d'autres bons ingénieurs, et si les choses n'en doivent pas souffrir, je t'invite à le laisser jouir de quelque repos dans le sein de sa famille. Cependant, il est tout prêt à obéir si tu insistes. Voilà ce que je me suis chargé de de te dire la part de ce brave officier.

L'entreprise du siége de Mayence est peut-être plus difficile que tu ne l'avais cru d'abord, vu la faiblesse de vos ressources, non en hommes, vous en avez assez, mais en ce qui compose le matériel de l'armée et surtout les transports. D'ailleurs, c'est toujours une très grande difficulté de prendre une place qui n'est pas cernée de toutes parts. Il faudrait que vous pussiez passer le Rhin; mais cette opération serait peut-être plus difficile

Digitized by Google

que le siége même. Le général Kléber peut seul décider cette question sur les lieux. Notre espérance est toujours très ferme Elle repose beaucoup sur ton courage, et nous ne doutons pas que tu n'enlèves l'honneur de clore cette belle campagne par la prise de cette forteresse digne de ta colère.

Si des circonstances que nous aimons à ne pas prévoir mettaient un obstacle invincible à ce succès si désiré, il faudrait occuper les accès de la place par deux ou trois redoutes des mieux conditionnées afin que l'ennemi, à l'ouverture de la campagne prochaine, ne puisse déboucher par ce point pour rentrer dans le Palatinat et les pays de Trèves et de Luxembourg, ce qui serait extrêmement dangereux pour les armées de Sambre-et-Meuse et même du Nord. C'est une observation très importante qu'il faut soumettre à Kléber.

Nous espérons apprendre au premier moment la prise de la tête de pont de Manheim.

Pille m'apprend que tu lui demandes le 2e bataillon de l'Ain qui est aux Côtes de Brest. Mais l'exécution du plan arrêté avec Canclaux et dont tu as connaissance rend la chose impossible; et d'ailleurs ce bataillon n'arriverait probablement à l'armée du Rhin qu'après la prise de Mayence.

Salut et fraternité. Ton collègue,

CARNOT.

Il n'y a jamais eu de bien vives sympathies entre Merlin et Carnot. Bien qu'également belliqueux et animés tous deux du même patriotisme, leurs caractères étaient trop opposés pour que l'amitié pût naître : autant l'un était méthodique et réfléchi, autant l'autre était impétueux. Il se produisait naturellement entre eux quelque peu de ce désaccord que l'on a de tout temps remarqué entre le corps du génie, auquel appartenait Carnot, et celui de l'artillerie auquel Merlin s'était voué. Leur attachement commun pour le savant et héroïque Meunier aurait peut-être fini par les lier; mais celui-ci mort, il n'y eut plus de trait d'union. Carnot n'était pas populaire parmi les officiers de l'armée de Mayence. Ils lui appliquaient, comme au représentant principal du pouvoir militaire, tous les reproches qu'ils croyaient avoir à faire au gouvernement. Kléber ne l'aimait pas et le témoignait énergiquement. Mais ce que Merlin avait surtout à cœur, c'était de n'avoir pas été, dans sa mission en Vendée, soutenu avec plus de fermeté par Carnot, puisqu'au fond, comme celui-ci l'avait avoué, il se trouvait parfaitement d'accord avec lui sur le système à suivre. Bien que ce système eût fini par prévaloir, Merlin ne pouvait oublier son insuccès auprès de l'ancien comité de salut public; il regrettait profondément le sang versé en pure perte dans cette affreuse guerre, et ne pouvait pardonner qu'on eût si aisément sacrifié sa politique à celle des Hentz et des Carrier. Il revenait souvent, dans ses conversations, sur la séance de la Convention dans laquelle il avait élevé la voix contre ces hommes de sang, et se plaignait de n'avoir appris que si tardivement que ses idées trouvaient appui chez Carnot. Voici, en effet, d'après le *Moniteur* du 11 vendémiaire, comment s'exprima alors ce dernier en confirmation de Merlin : « Deux systèmes ont été proposés au comité de salut public : le premier

Digitized by Google

de terminer la guerre de la Vendée par la force des armes; le second d'employer la douceur pour ramener les esprits, et c'était le mien. Ç'a toujours été avec douleur que j'ai soutenu, vis-à-vis de mes collègues qui venaient me parler de la Vendée et des moyens de finir cette guerre, une opinion contraire à la mienne; mais c'était celle de la majorité du comité. J'ai plusieurs fois tenté de faire changer de système au comité, mais inutilement. Il est un autre fait : le général Huchet fut dénoncé au comité de salut public pour des cruautés qu'il avait exercées dans la Vendée, et, par suite de cette dénonciation, mis en état d'arrestation. Arrivé au comité de salut public, Robespierre le défendit, et il fut renvoyé à l'armée avec un grade supérieur, que je fus obligé de signer, malgré mon opposition. » Cette manière de se prêter à un gouvernement, malgré une opposition de conscience sur des chapitres aussi considérables, Merlin, tout en rendant pleine justice au patriotisme et aux talents de Carnot, ne l'admettait pas, et ne justifiait pas plus son ancien collègue de ses facilités pour Robespierre que de ses facilités postérieures pour la faction contre-révolutionnaire de l'an V, et plus tard pour Bonaparte. Peut-être était-il trop rigide; peut-être cédait-il trop à l'entraînement de ses deux amis Reubell et Merlin de Douai qui, aux journées de fructidor, avaient eu Carnot pour adversaire; peut-être enfin ne tenait-il pas assez compte des nuances. L'histoire jugera.

Merlin de Thionville, etc., à Féraud, représentant du peuple, etc.

17 frimaire an 3 (7 déc.).

Mon camarade, tu veux le bien, j'en ai la conviction intime; mais ce sont les moyens qu'il faut choisir. Tu as pris un arrêté pour attacher à l'artillerie douze cents chevaux des deux mille quatre cents qu'on nous promet. Mais, mon ami, comment vivre? Dans quinze jours, cette mesure pourrait être bonne, parce qu'alors, je l'espère, nos fours seront dans nos lignes mêmes et que les moyens de transport ne nous seront plus aussi nécessaires qu'aujourd'hui. Si au lieu de deux mille quatre cents chevaux, nous en avions six mille, il nous en manquerait encore. Je t'invite donc à borner l'exécution de ton arrêté à neuf cents chevaux et à ne les prendre que successivement; car c'était sur ces deux mille quatre cents chevaux que nous comptions pour nos transports, Neveu et moi, quand nous avons pris à Alzey nos arrêtés de règlement.

Ainsi le service de l'artillerie recevra neuf cents chevaux, trois cents par trois cents; les vivres et fourrages douze cents, quatre cents par quatre cents; en dernier lieu, l'équipement deux cent cinquante; et le service des ambulances, auquel on peut subvenir en attendant, cinquante. De cette manière, ton arrêté ne gênera pas autant le service des vivres et fourrages; sans quoi point de guerre.

Récris-moi de suite à ce sujet, afin que nous agissions de concert et

Digitized by Google

que nous ne comptions pas l'un sans l'autre sur des moyens imaginaires. Ton dévoué collègue.

MERLIN de Thionville.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle.

Paris, le 18 frimaire an 3e (8 déc.).

Nous avons reçu, chers collègues, les lettres par lesquelles vous nous faites part des progrès que font les armées devant Mayence et la tête de pont de Manheim ; nous ne doutons pas que votre grande énergie ne surmonte toutes les difficultés et qu'elle ne soit, dans peu, couronnée de succès.

Vous demandez notre avis sur ce qu'il conviendra de faire lorsque vous aurez dressé toutes vos batteries devant la tête de pont ; nous croyons qu'il ne faut pas attaquer tout à la fois cette tête de pont et la ville même, mais successivement, en concentrant d'abord tous vos feux sur la tête de pont et ensuite sur la ville. Rien n'empêcherait cependant que lorsque tout serait disposé pour l'attaque on ne fît une sommation à la place et qu'on ne l'appuyât même de quelques bombes pour la déterminer à se rendre avec la tête de pont et Mayence même, ou à payer une forte contribution. Mais si l'on ne se rend pas à ces menaces et à cette première attaque, il faudra en diriger une régulière sur la tête de pont isolément.

Voilà, chers collègues, notre opinion sur la question que vous nous faites. Nous envoyons chercher Billy, chef de bataillon d'artillerie employé à l'armée des Côtes de Brest, pour qu'il se rende près de vous ; les autres officiers que vous demandez ont des congés et sont à peine rendus dans le sein de leurs familles, extrêmement fatigués de la campagne qu'ils viennent de faire ; si cependant vous les jugez nécessaires et que vous insistiez, nous leur expédierons des ordres pour partir sans délai.

Salut et fraternité.

MERLIN (d. D.), CARNOT, RICHARD, DUMONT,
GUYTON, PRIEUR de la M., BOISSY.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 19 frimaire an 3 de la Rép. (9 déc.).

J'ai reçu hier en même temps, mon brave ami, tes lettres du 10 et du 14. J'ai mis sur-le-champ sous les yeux du comité ce qui lui était destiné, et nous te répondons aujourd'hui en trois parties, parce que ta lettre

Digitized by Google

(que tu aurais dû, pour l'ordre de notre travail, diviser en trois) contient trois objets distincts. Je suis l'expéditeur de la partie diplomatique, parce qu'il ne faut pas que nous ayons, à cet égard, nos commis pour confidents.

Tu vas à merveille, et je compte pour toi sur les plus grands succès. Servir glorieusement la République, voilà ta réponse aux lâches coquins qui ont commencé à parler contre toi, quand ils t'ont su bien loin. Aujourd'hui ils se taisent et font bien. J'en excepte pourtant l'universel Audoin qui, dans son numéro d'hier, se lamente sur l'ingratitude de Paris à l'égard de la Crête, et cherche à ameuter la Crête contre Paris. C'est un morceau véritablement à conserver que ce passage. Je t'en envoie copie, n'ayant pu, ce matin, me procurer un exemplaire imprimé du numéro.

Tu verras par notre dépêche à quoi nous en sommes avec la Prusse. Il est essentiel de continuer à lui faire entendre que nous n'avons qu'à choisir entre elle et l'Autriche, et qu'infailliblement l'une des deux sera écrasée. C'est un excellent moyen pour en finir promptement. Les propositions que l'Espagne nous a fait faire par on ne sait qui, et que le payeur de nos prisonniers de guerre nous a transmises, sont un chef d'œuvre d'impudence. Les voici :

« Reconnaître la République, se faire livrer le petit Capet et assigner à celui-ci dans nos départements méridionaux de quoi lui former une couronne. »

Tu juges bien quelle a dû être notre réponse !

Depuis, les Espagnols ont été rudement frottés, comme tu l'as vu par les journaux du 15, et ces nouvelles déroutes paraissent avoir changé leur diplomatie. On vient, sans pouvoir cependant et sans caractère quelconque, de nous offrir la paix en nous abandonnant nos conquêtes dans le Guipuscoa, c'est-à-dire Saint-Sébastien, Fontarabie, et le port du Passage, et en nous prêtant vingt vaisseaux de ligne et vingt frégates pour contribuer à la destruction de Carthage. Ceci, comme tu vois, est plus intelligible, et nous allons nous remuer en conséquence.

Songe bien que tu es le seul être à qui je confie ces secrets ; ainsi garde-les bien et brûle ma lettre.

Turin s'agite aussi pour avoir la paix et promet de n'être pas difficile. Mon avis serait pourtant de le bien traiter, mais aux dépens de l'empereur. Deux ennemis faibles sont moins à craindre qu'un ennemi puissant.

Je te remercie bien de tes soins paternels pour mon fils. Puisse-t-il un jour les reconnaître en menant les tiens au combat, si toutefois on guerroie encore quand ils seront en âge de le faire. Je te recommande particulièrement de veiller sur ses mœurs.

Adieu, mon ami, je t'embrasse bien cordialement.

MERLIN (d. D.)

Digitized by Google

Le général Moreaux, commandant l'armée de la Moselle, au citoyen Merlin, etc.

Au quartier général à Trèves, le 21 frimaire an 3e (11 déc.).

J'apprends avec une vraie satisfaction, citoyen représentant, par ta lettre du 12, que tu t'es rendu maître de la redoute en avant de Mayence, et que trois cents hommes faits prisonniers sur l'ennemi, avec six pièces de canon, sont la suite de cette affaire. Elle a donné à nos soldats une nouvelle occasion de déployer leur courage républicain.

Tu auras sans doute été informé par ton collègue Neveu que, d'après son ordre, la division du général Taponier se portait sur Luxembourg. Elle est en marche et se rendra sous les murs de cette place les 27 et 28 de ce mois. Ce renfort était très nécessaire dans cette partie, en ce qu'il adoucira le service pénible des troupes employées au blocus de cette forteresse. Elle a jeté avec profusion une grêle de boulets sur les ouvrages que nous construisons sans pouvoir les arrêter et tuer plus d'un homme Le régiment de cavalerie et les quatre à cinq cents hommes que tu m'annonces seront utilement employés dans nos opérations sur Luxembourg. Je travaille et fais travailler sans relâche pour que cette place soit bientôt au pouvoir de la république.

Je suis bien aise que le service des approvisionnements des divisions se fasse avec ordre, cette partie étant très intéressante. Je me repose du reste sur la bravoure et l'intelligence de nos camarades pour surmonter les obstacles. Salut et fraternité.

MOREAUX.

Le 1er décembre, à l'arrivée de Kléber et de Merlin, Gouvion Saint-Cyr fit enlever à la baïonnette la redoute Merlin. « Le représentant Merlin et le général Kléber, que le bruit du canon avaient attirés sur la ligne d'où ils avaient vu une partie de l'affaire, auraient désiré, particulièrement le premier, que l'on construisît tout de suite un ouvrage sur le plateau de Zahlbach, assez fort pour que l'on conservât la redoute que le représentant appelait la sienne, et à laquelle, pendant le siége de 1793, il avait donné son nom. » (Extrait des mémoires de Gouvion Saint-Cyr.) Kléber envoya effectivement le capitaine Bizot pour construire l'ouvrage ; mais faute de moyens pour se soutenir, on ne put y réussir. « Le général Kléber, ajoute le même général, était encore loin de soupçonner le dénûment dans lequel on avait laissé les armées du Rhin et de la Moselle, pour favoriser celles du Nord et de Sambre-et-Meuse. Cette raison seule aurait suffi pour le dégoûter de son commandement. »

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

22 frimaire an 3 (12 déc.).

J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois; chers collègues. Vous savez déjà par celle que je vous ai expédiée le... la solution du problème dont

Digitized by Google

la position pouvait vous surprendre. Il est faux que j'aie eu, ni par écrit, ni verbalement, aucun entretien diplomatique avec Kalkreuth ; il n'est pas plus vrai que je lui aie demandé une conférence ; mais il est très certain que j'avais permis, conseillé même à un homme à nous de dire, s'il était pris, qu'il était chargé de parler de ma part au général en chef et de lui demander, puisqu'ils criaient tant la paix sur la rive droite, comment ils voulaient que la France l'accordât à la Prusse tant que celle-ci serait liée à la coalition. Voilà à quoi aboutit tout cela. Les lettres de Bacher, celles de Mollendorf, écrites à cette occasion, sont, à mon avis, *la* preuve incontestable que tous ces messieurs ont grand besoin de cette paix tant désirée.

Vous verrez encore par ma lettre à Bacher et par celle que je vous ai adressée le ... que j'avais prévu vos intentions. Elles sont et doivent être celles de la nation entière : point de paix sans la rive gauche du Rhin pour limite. Telle doit être la réponse que fera Bacher. Telles seront les miennes, si l'on insiste pour en avoir, et que vous croyiez qu'il me soit permis d'en faire.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens à ce que je vous ai répété mille fois à Paris et vous ai déjà écrit deux fois : faites la paix, s'il est possible, avec une des puissances coalisées, et les autres sont perdues à jamais. Avec l'Espagne, elle doit vous la demander à genoux ; avec l'Autriche, elle en a besoin, et doit vous laisser bien volontiers les Pays-Bas, si vous promettez de lui laisser prendre tranquillement la Bavière ; avec la Prusse, si vous lui promettez d'inquiéter l'Empire pendant qu'elle lui prendra ses frais de guerre avec usure. Eh ! que nous importe que les lions s'entre-déchirent, pourvu que la république triomphe. Je voudrais voir le feu partout : la république jouirait du calme et deviendrait en fait de bonheur et de commerce ce qu'est actuellement la Suisse dans sa neutralité. Elle serait même plus heureuse encore, puisqu'elle aurait et plus de ressources et de meilleures lois.

J'ai fait mettre à l'ordre de l'armée le rapport de Merlin sur les bruits de paix. J'avais déjà anticipé en annonçant à l'armée que la paix, dont les ennemis parlaient pour la distraire, était dans Mayence, et qu'il fallait que la république dictât ses lois d'une rive à l'autre. Je lui fais annoncer aujourd'hui les brillants succès de l'armée des Pyrénées-Orientales. J'espère, quoique l'apathie ait été un peu trop dans le caractère de ceux qui commandent ici, que nous irons maintenant bon train. Une fois la tête de pont de Manheim enlevée, gare Mayence ! Le soldat est dans le meilleur esprit ; Kléber sait servir, et son état-major a toutes les connaissances requises. Je brûle comme vous du désir d'en finir bien vite ; mais on a trop perdu de temps en arrivant devant la place, et l'on a laissé l'ennemi s'emparer des îles. Malgré tout cela, malgré la saison et le diable, il faut que Mayence crève avant votre collègue.

Digitized by Google

Ne serait-il pas possible d'avoir aux armées *le Moniteur?* Les bulletins nous arrivent six semaines après les séances. On nous promet toujours les deux mille quatre cents chevaux ; j'ai même vu ici le citoyen Barre, mais pas encore de chevaux.

MERLIN de Th.

Le général de division Kléber à Merlin, etc.

Au quartier général d'Oberingelheim, le 24 frimaire, 3e année (14 déc.).

Le général de division Kléber expose au représentant du peuple Merlin que l'étendue et l'importance du commandement qui lui a été confié depuis plusieurs mois ayant exigé qu'il employât un plus grand nombre d'officiers, il fit choix des citoyens Jean-Baptiste-Alexandre Strotz, chasseur à cheval au 1er régiment, pour aide de camp surnuméraire, et Antoine Reizet, pour adjoint à l'état-major, lesquels en ont rempli jusqu'ici les fonctions sans appointements.

Le général Kléber propose ce choix à la confirmation du représentant du peuple; il le prie de délivrer aux citoyens ci-dessus les commissions nécessaires et de les faire jouir des appointements affectés à ces places, à compter du 1er frimaire présent mois.

Le général Kleber observe au représentant du peuple Merlin que le citoyen Germain qu'il lui avait accordé en qualité d'adjoint à l'état-major est aujourd'hui adjoint en titre, attaché à l'ajudant général Lecamus.

KLÉBER.

Le Comité de salut public à Merlin de Thionville, représentant du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin.

Paris, le 25 frimaire an III (15 déc.).

Nous avons examiné, cher collègue, avec une attention particulière ce qu'il y a de diplomatique dans ta lettre (sans date) que nous a apportée ton courrier arrivé hier.

Nous avions en quelque sorte prévenu tes questions par une lettre que nous t'avons écrite le 15 de ce mois, et dont nous te joignons ici un duplicata, dans la crainte qu'elle ne te soit point parvenue.

Pour te mettre bien au courant de notre position vis-à-vis de la Prusse, nous joignons ici copie d'une lettre que nous avons écrite le même jour 15 à notre ambassadeur Barthélemy. Tu y verras que nos principes s'accordent parfaitement avec ceux que tu as exposés à Bacher dans ta lettre du 13.

Nous ne pouvons et ne devons approuver que tu entres en correspon-

Digitized by Google

dance diplomatique avec Mollendorf; et vraisemblablement, ce n'est pas là non plus ce que tu nous proposes. Mais il est bien entendu que tu peux employer pour connaître les dispositions et l'état de l'ennemi tous les moyens que ta prudence et ton patriotisme te suggéreront.

Nous avons vu avec quelque peine dans ta lettre à Bacher que tu y aies parlé du vœu de l'armée. Quoique tu aies déclaré toi-même que ce n'était point une lettre officielle, il est possible qu'on en abuse, et tu sens combien il serait fâcheux qu'on pût soupçonner que le vœu de l'armée décidât de la guerre ou de la paix. En fait de politique, la plus grande réserve est nécessaire, et tous les termes doivent être pesés, surtout quand on a affaire à des gouvernements astucieux par habitude.

Continue, cher collègue, à bien mériter de la patrie. Nous attendons tout de ta bravoure, de ton activité, de ton zèle, et de ton dévouement à la liberté. Reçois l'assurance de notre attachement fraternel.

MERLIN (d. D.), CARNOT, CAMBACÉRÈS, RICHARD, PRIEUR de la M., GUYTON, BOISSY, A. DUMONT.

Merlin de Thionville à Merlin de Douai.

25 frimaire an 3? (sans date) (15 déc.).

Donne-moi souvent de tes nouvelles, mon bien bon ami; toi seul peux me procurer un moment de bonheur au milieu des tracas affreux dont je suis entouré, ayant le collègue le plus fou que l'on ait jamais vu; je parle du représentant Féraud, risée de toute l'armée.

Comment vont les négociations? Où en sont-elles avec l'Espagne? Il est temps de conclure avec l'un des rois; cela triplera nos moyens. L'ennemi qui restera à combattre sera découragé, nos soldats seront plus intrépides et notre force augmentée, puisque le roi soumis nous ouvrira les portes de chez lui pour en retirer nos ressources. Travaille donc à cela de tout ton pouvoir.

On parle d'une entreprise sur la Corse. Je ne pense pas que ce soit le moment de la tenter. La Corse sera toujours à qui aura le plus de vaisseaux dans la Méditerranée. Soumettons définitivement l'Espagne, et alors nous aurons des vaisseaux contre les Corses et autres.

Il faut aussi s'occuper de l'ouverture de notre campagne dans deux mois. Il faudra passer le Rhin sur deux points. Si vous voulez garder la rive que vous occupez, vous n'êtes point assez forts pour la défendre, au cas où vous ne passeriez pas. Et puis, il faut vivre chez l'ennemi. En attendant, laissez faire par entreprise. Autrement vous vous trouverez dans l'impossibilité de rien entreprendre. On met une ferme en régie, mais non l'ap-

Digitized by Google

provisionnement de douze armées. Ton fils se porte bien, travaille bien, est toujours meilleur.

MERLIN de Th.

A propos de Féraud, Decaen rapporte qu'à son arrivée à l'armée du Rhin, en l'absence de Merlin et de Kléber, il trouva une telle insubordination qu'il fut insulté par des maréchaux de logis qui lui disputaient son logement et avaient mis dehors ses chevaux. « Je les traitai, dit-il, comme ils devaient l'être ; j'envoyai chercher une garde et les fis mettre à la porte. Mais quel fut mon étonnement, le jour suivant, d'apprendre que le représentant Féraud, que je m'étais proposé d'aller voir dans la soirée, avait ordonné que je serais traduit à un conseil de discipline pour avoir maltraité ces maréchaux de logis. Le commandant de ce régiment, qui flattait ce représentant, qui ne le quittait pas, et qui l'accompagnait lorsqu'il allait faire des fanfaronnades aux avant-postes, avait provoqué cet ordre aussi extraordinaire que ridicule. »

Merlin de Douai à Merlin de Th.

Paris, 25 frimaire an 3 de la Rép., 2 heures du matin (15 déc.).

Il paraît, mon cher ami, que la Prusse veut sincèrement la paix. J'en juge par le plaisir qu'a paru faire à ses agents à Bâle notre dépêche du 14, et par l'empressement avec lequel l'un d'eux est parti sur-le-champ pour se rendre auprès du ministre de Berlin, tandis que l'autre, de son côté, écrivait au roi pour être autorisé à se rendre à Paris. Ils continuent d'insister pour que nous suspendions le siége de Mayence; nous venons de répondre que nous le voulons bien, pourvu qu'on nous l'abandonne provisoirement, à la charge par nous de le garder comme ville neutre, jusqu'à ce qu'un traité de paix nous l'ait assuré définitivement. Tu vois bien par là qu'il faut presser le siége de plus fort. La paix sera décidée le jour que tu entreras dans la ville en vainqueur.

Bacher proposait (et il y a lieu de croire que c'était à l'instigation des envoyés de Prusse) que tu fusses autorisé à conférer avec Mollendorf. J'ai fait rejeter cette propostion qui, par ses résultats, aurait pu t'occasionner des désagréments. Je crois que tu ne me désapprouveras pas.

Les propositions prétendues de l'Espagne dont je te parlais dans ma dernière lettre n'ont pas été faites par un agent autorisé. On n'y peut pas compter.

Je t'engage à bien gronder mon fils sur sa paresse à m'écrire. Donne-moi de tes nouvelles. Bonsoir.

MERLIN (d. D.).

Digitized by Google

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

26 frimaire an 3e (16 déc.).

Je t'ai écrit hier, mon brave ami, pour te faire part de nouveaux sujets d'espérance d'une paix prochaine avec la Prusse, que nous fournissait une lettre de Bacher du 19.

Hier soir, nous avons reçu des dépêches d'Altona près de Hambourg, qui, en nous transmettant tous les *on dit* de l'Allemagne, nous laissent à craindre que le roi de Prusse ne soit pas de bonne foi dans ses démarches, crainte que nous avons toujours eue et qui nous a toujours fait tenir en garde contre sa diplomatie autant que contre son armée.

Ainsi, tu vois qu'il faut te battre de plus fort. Donne-nous bien vite Mayence, et alors nous verrons.

Tu sais que Lanjuinais, Isnard, Louvet, Doucet, etc., cherchent à rentrer dans le sein de la Convention nationale. On assure aussi que Pétion est de retour à Paris et que sa pétition est toute prête. On m'a chargé, cette nuit, de proposer un décret portant qu'ils ne rentreront pas, mais qu'ils resteront à l'abri de toute poursuite. Je désire que ce projet de transaction passe sans bruit. Une discussion sur ces matières peut amener de très fâcheux résultats.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (d. D.).

Les représentants du peuple près les armées devant Luxembourg, Manheim et Mayence, aux habitants des pays conquis.

29 frimaire an 3 (19 déc.).

Vous êtes prévenus que l'agence d'évacuation est supprimée ; que si vous continuez à vivre de bonne intelligence avec les soldats français, vous jouirez, sous la protection de la loi et de la Convention nationale, de vos propriétés, de la sûreté de vos personnes et de la liberté. On n'exigera de vous, et en payant, que les denrées qui ne vous sont pas absolument nécessaires et qui doivent contribuer à nourrir les armées. C'est à vous à montrer votre dévouement par votre soumission et par votre exactitude à obéir aux réquisitions qui vous seront faites légalement. La moindre insubordination, la moindre résistance seront regardées comme une révolte contre l'autorité de la république triomphante.

Ayez confiance en nous, adressez-nous vos plaintes ; nous redresserons les abus; nous punirons sévèrement les malversations. Vous trouverez justice près de nous à tous les instants du jour.

Digitized by Google

Paix et fraternité aux amis de la république; haine implacable à ses ennemis.

MERLIN de Thionville, FÉRAUD.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 30 frimaire, l'an 3ᵉ de la Rép. franç. (20 déc.).

Tu verras, mon cher ami, par la lettre que le Comité t'adresse aujourd'hui, quelles sont nos craintes sur le siége de Mayence (1). Je ne te dirai rien de plus sur ce point; mais j'insisterai principalement sur le parti que tu dois tirer de la conversion du siége en blocus, dans le cas où cette conversion serait décidée dans ton conseil de guerre. Ce parti, tu le sens, doit être entièrement politique; il doit consister à faire croire à Mollendorf que c'est sa lettre à Meyensenck, du 22 novembre 1794 (17 frimaire), le ton positif qui y règne d'un bout à l'autre, et la confiance qu'elle a inspirée au Comité de salut public, qui ont déterminé la cessation des opérations du siége, et qu'il doit voir dans notre mesure une preuve éclatante de nos dispositions à traiter.

Ce qu'il importe surtout de lui faire entendre, c'est que le Comité de salut public a, depuis la réception de la copie de la lettre de Mollendorf que je viens de citer, autorisé ou chargé les représentants du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin, de prendre le parti dont il est question et d'en donner connaissance au général prussien.

Euge! Euge! mon brave ami! soit que tu prennes Mayence, soit que, réduit à l'impossibilité de le prendre sans danger imminent, tu négocies de la manière qui t'est indiquée, la république t'aura toujours d'immenses obligations.

Adieu; embrasse pour moi mon fils et fais-le bien travailler, bien battre et bien jargonner l'allemand. Je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (J. D.).

Réponse à la proposition de MM. les représentants du peuple français et MM. les généraux de l'armée française.

Manheim, du 24 décembre, à 9 heures du soir, 1794 (4 nivôse an 3).

Nous connaissons vos moyens, messieurs, et nous sommes convaincus que vous n'avez, pour nous réduire, ni quarante mille hommes, ni cent cinquante bouches à feu. Il vous reste, messieurs, à apprendre à connaître

(1) Je n'ai malheureusement pu retrouver la lettre du Comité dont il s'agit.


UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

les nôtres; ils vous prouveront que nous ne sommes pas dans le cas de nous soumettre à vos lois. L'humanité seule peut nous dicter des condescendances pour les habitants de Manheim, dont la résignation mérite notre admiration et exige notre attention.

C'est à elle, messieurs, que, quoique convaincus de l'insuffisance de vos moyens, vous devez la capitulation que nous vous proposons.

Nous rendrons le fort de Manheim et ses ouvrages avancés aux conditions suivantes :

1° D'en retirer la garnison autrichienne et palatine, ainsi que l'artillerie, les munitions de bouche et de guerre, et tout ce qui appartient à S. M. l'empereur et à S. A. Él. palatine, et d'avoir le temps nécessaire à l'évacuation avant lequel les troupes françaises n'en prendront point possession.

2° Qu'après avoir employé les bateaux nécessaires pour le transport susdit, tous les bateaux et navires quelconques seront retirés sur la rive droite du Rhin.

3° Que la ville de Manheim ne sera point bombardée durant toute la guerre du côté de la rive gauche du Rhin.

4° Que les troupes françaises démoliront les ouvrages faits devant le fort de Manheim, et que les troupes palatines démoliront le fort et les ouvrages avancés sans être inquiétées.

Toute autre proposition n'étant point relative au fort de Manheim et à ses ouvrages avancés ne saurait être admissible.

Le commandant général, commandant les troupes de S. M. l'empereur, à Manheim et environs,

Comte DE VARTENSLEBEN, général d'infanterie.

Le gouverneur de Manheim, pour S. A. S. Él. palatine,

DE BELDERBUSCH.

On voit que cette capitulation ne fut pas acceptée. Le fort du Rhin fut canonné et bombardé, et se rendit aux conditions voulues par les Français.

Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public. — Réflexions du général Kléber sur le siége de Mayence, en date du 4 nivôse an 3 (24 déc.).

La France entière a les yeux fixés sur Mayence; elle regarde la prise d'une place qui doit enlever à ses ennemis le seul point qui leur reste sur la rive gauche du Rhin comme une opération digne de couronner la brillante campagne que nous venons de terminer. Accoutumée depuis longtemps à voir tous les obstacles céder à la valeur de ses soldats, le projet

Digitized by Google

du siége l'a d'autant plus flattée que cette conquête serait aussi glorieuse qu'utile à la république.

Mais l'enthousiasme n'a-t-il pas eu trop d'influence dans le parti pris de tenter sur-le-champ une entreprise de cette importance, et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons permettent-elles d'en espérer quelque succès?

Tout militaire qui réfléchira sur le siége de Mayence et voudra comparer les moyens d'attaque et de défense sentira facilement que la réussite de cette opération doit être liée à un plan de campagne d'outre-Rhin.

Cette place, excellente par sa position, son tracé, et le matériel de ses ouvrages, peut être rangée parmi celles du premier ordre. La nature de ses fortifications, bien flanquées à leurs extrémités par les batteries nombreuses des îles du Rhin au pouvoir de l'ennemi, la met parfaitement à l'abri d'une attaque de vive force. Son grand développement, presque partout également fort, exigeant de la part de l'assiégé une garnison nombreuse, nécessite de la part de l'assiégeant une armée considérable et un grand concours de moyens; et lors même qu'ils seront en nos mains, ils ne pourront être employés sans un extrême danger de les compromettre, tant que la place ne sera investie que sur la rive gauche du Rhin; car rien n'empêchera l'ennemi de recevoir à chaque instant et à son gré de nouvelles forces de l'armée campée sous ses murs.

Les puissances coalisées n'ayant plus que cette place sur la rive gauche du Rhin, d'où elles puissent nous menacer d'un retour offensif sur nos conquêtes, ou nous tenir en échec, tandis qu'elles chercheraient à effectuer une invasion dans le haut Rhin, mettront à la défendre une opiniâtreté et des efforts extraordinaires.

Pour avoir de justes données sur les difficultés de ce siége, il suffira: 1° de lui comparer celui que les Français ont soutenu dans Mayence il y a dix-huit mois; 2° d'examiner nos besoins et nos moyens actuels pour une opération aussi intéressante.

L'ennemi, vainqueur des armées de la Moselle et du Rhin, qu'il avait repoussées jusqu'au delà de Landau et de Bitche, avait sur la rive gauche de ce dernier fleuve une armée de soixante mille hommes, et sur la rive droite un corps de troupes à peu près égal à la garnison de la place. Cent quatre-vingts bouches à feu en batterie lui servaient, tant pour attaquer que pour incendier la ville; il avait toutes les ressources du pays pour se fournir des bois nécessaires soit aux ouvrages des mines et batteries, soit aux fascinages et gabionnages; le Mein conduisait jusqu'à deux lieues de la place son artillerie et tous les objets d'un lourd transport; les vivres et les fourrages abondaient dans le pays: ajoutez à tous ces avantages celui de commencer cette opération dans la saison la plus favorable.

Quel contraste ne présente pas notre position actuelle? Nous sommes au milieu de l'hiver dans un pays entièrement épuisé.

Digitized by Google

L'armée de siége, tout récemment formée de quelques divisions des armées du Rhin et de la Moselle, n'a point encore d'administration bien organisée en état de pourvoir à ses besoins; le service des subsistances y est mal assuré; les vivres y manquent souvent; la disette absolue des fourrages y occasionne la perte journalière d'un très grand nombre de chevaux.

Elle n'a ni équipage de siége, ni moyens d'alimenter les chevaux qui seront indispensablement nécessaires pour le former.

Elle ne peut attendre son artillerie, ses vivres et fourrages que de l'intérieur. Une partie seulement peut lui arriver par la Moselle jusqu'à dix-huit ou vingt lieues de Mayence. Mais il n'y a point encore d'établissement de charrois intermédiaire, et il ne peut avoir lieu qu'après celui de magasins capables de nourrir pendant le siége vingt-cinq mille chevaux de plus que ceux qui y sont actuellement.

Ce nombre a été fixé par les officiers d'artillerie, qui ont estimé que, pour assiéger Mayence, il fallait deux cents bouches à feu avec leur approvisionnement complet, dont un quart destiné à être mis en réserve, et le reste à lancer des incendiaires sur tous les points de la ville, ou à être dirigé sur deux attaques au moins, pour ne laisser d'abri dans l'intérieur ni à la garnison, ni à ses établissements militaires.

L'approvisionnement en poudre pour le service de l'artillerie et celui des mines doit se monter à sept cent milliers.

Celui en outils doit être de vingt-cinq mille. Il faudra une égale quantité de fascines, des gabions en proportion et quinze à vingt mille sacs à terre.

Les chevaux nécessaires pour le transport des fascines et gabions qui ne pourront être fabriqués qu'à une distance très éloignée de la place, augmenteront encore le nombre de vingt-cinq mille demandés pour l'équipage de siége.

Considérons maintenant les obstacles qu'oppose au succès du siége l'excessive rigueur de la saison dans laquelle on veut l'entreprendre. La gelée rend la terre extrêmement difficile à remuer et le travail beaucoup moins solide (1). Les tranchées seront bien fatigantes et mal gardées; le service de surveillance, fort pénible, puisqu'il doit se faire sans feu, ne répondra pas à l'importance de son but et compromettra les travaux et l'artillerie (2). Les neiges qui sont fréquentes et abondantes dans le pays peuvent d'un moment à l'autre combler les ouvrages et forcer les assiégeants à les abandonner.

(1) Les difficultés qu'on éprouve aux travaux de la simple tête de pont de Manheim peuvent faire pressentir celles qu'on aura à vaincre dans les grandes opérations autour de Mayence.

(2) On a vu au siége de Maëstricht, dans une saison moins avancée, des soldats mourir de froid à la garde de la tranchée.

Digitized by Google

Si le dégel arrive, les chemins et les tranchées seront impraticables pour des transports aussi pesants que ceux de l'artillerie de siége, et la quantité de bois qu'il faudra employer pour pouvoir s'en servir augmentera beaucoup les travaux.

En outre des troupes d'infanterie employées dans la ligne de contrevallation, il sera nécessaire de réunir deux bataillons de sapeurs destinés aux travaux de siége pour lesquels il faut une pratique suivie, et qui devront diriger les travailleurs qu'on sera forcé de prendre dans les autres corps.

Les approches de la place exigent encore deux compagnies de mineurs de cent hommes chacune, commandées par un chef instruit et expérimenté.

Ce tableau de nos besoins, de notre situation actuelle et de celle de l'ennemi, semble démontrer jusqu'à l'évidence que le siége de Mayence doit être lié, comme il a été dit plus haut, à une expédition d'outre-Rhin qui ne pourra avoir lieu qu'à l'ouverture de la campagne, et que d'ici à ce temps, on pourra à peine réunir tous les moyens nécessaires au siége de cette place.

Il faut que l'ennemi, sur la rive droite du Rhin, soit repoussé par l'une des armées de la république qui aurait effectué son passage à Rheinsfeld (1).

L'armée agissante, après avoir remporté sur l'ennemi un avantage marquant, deviendrait alors armée d'observation, et le siége de Mayence entrerait dans la classe des opérations de cette nature.

Soixante mille hommes d'infanterie investiraient la place sur la rive gauche du Rhin, environ seize à dix-huit mille sur la rive droite contiendraient l'ennemi dans ses murs et l'empêcheraient de faire des incursions dans le pays pour se ravitailler.

Si l'on voulait au contraire continuer cette opération dans la saison actuelle, l'armée qui y est employée sera nécessairement hors d'état de rendre aucun service dans la campagne prochaine.

Occupons-nous donc de nous mettre en mesure pour être en état d'agir au printemps et nous assurer des succès à cette époque, car persister à vouloir prendre Mayence avec les moyens qui sont en notre pouvoir, sans que cette place soit investie à la rive droite du Rhin, et dans une saison aussi rigoureuse, ce n'est pas vouloir faire un siége, mais attaquer l'armée ennemie dans une position si favorable que toutes les chances sont en sa faveur.

Ces réflexions, que je soumets au Comité de salut public, ne sont pas seulement les miennes, elles sont plutôt le résultat des profondes médita-

(1) Rheinsfeld paraît être le lieu le plus convenable pour le passage du Rhin, afin de n'avoir point encore devant soi les rivières de la Lahn ou du Mein qui remontent dans l'Allemagne, presque parallèlement, dans un cours de plus de 20 lieues.

Digitized by Google

tions de tous les officiers éclairés qui m'entourent et qui doivent coopérer à faire réussir cette grande opération. Il m'eût été plus doux de présenter la prise de Mayence comme très prochaine et très facile, l'impatience républicaine n'étant point accoutumée à rencontrer d'obstacles; mais ce serait trahir la confiance du gouvernement que de lui dérober le fidèle tableau de notre situation.

A Oberingelheim, le 4 nivôse, 3ᵉ année de la République une et indivisible.

Le général de division commandant le corps d'armée devant Mayence,

Signé : KLÉBER.

Sur la distribution des armées de la république actuellement sur la rive gauche du Rhin, pour agir offensivement et défensivement la campagne prochaine, en date du 17 nivôse an 3 (6 janv.).

Des onze divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse, quatre seraient réunies à celle du Nord qui se tiendrait en partie sur la défensive entre Nimègue et Cologne. Une partie seulement agirait offensivement sur la Hollande sans trop se hasarder.

Aux sept divisions restantes de l'armée de Sambre-et-Meuse seraient ajoutées deux divisions de l'armée de la Moselle, portées chacune à douze mille hommes, ce qui ferait une armée d'environ cent huit mille hommes. Elle serait commandée par le général Jourdan et passerait le Rhin sur trois colonnes : la première au fort Vauban, la deuxième à Neufbrisach, et la troisième au-dessus de Huningue.

Le restant de l'armée de la Moselle serait réuni à l'armée du Rhin et ne formerait plus qu'un seul et même corps avec elle, sous les ordres d'un seul chef Son objet serait de garder le Rhin depuis Huningue jusqu'à Cologne, et de bloquer Mayence sur la rive gauche du Rhin. Quelques divisions seraient sans cesse agissantes et menaceraient l'ennemi d'un passage dans le bas Rhin à la hauteur de Neuwied.

Quant aux opérations de l'armée qu'on jetterait outre-Rhin, elles sont tellement importantes qu'elles exigent la plus profonde méditation.

Il faut que le rassemblement des moyens relatifs à cette opération s'effectue dans le plus court délai possible, afin que nous puissions prévenir l'ennemi et déjouer tous les projets qu'il aurait pu concevoir.

Les magasins en tout genre doivent surtout faire l'objet de la sollicitude du gouvernement.

Du fourrage, des chevaux, des chevaux et du fourrage!

Pour copie conforme : MERLIN de Thionville.

Ces réflexions ne portent point le nom de leur auteur ; mais comme c'est immédiatement à la suite, sur le manuscrit, que Merlin place ses propres réflexions en

Digitized by Google

disant qu'il les ajoute à celles du général Kléber, il ne me paraît pas douteux qu'elles ne soient, comme les précédentes, de cet illustre général.

J'ajoute aux réflexions du général de division Kléber que je ne jugerais pas possible de résister à l'armée ennemie devant Mayence si l'ennemi passait le Rhin sur la glace, à moins que l'on ne formât un corps d'observation considérable composé de divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse; qu'alors encore je ne verrais pas de possibilité de nourrir tant de monde sur le même point, surtout les transports ne pouvant s'effectuer convenablement, et je déclare au Comité de salut public, comme je le déclarerais à la Convention si je le pouvais sans danger pour mon pays, qu'il faut faire un armistice sur le Rhin, pendant lequel Luxembourg tombera et dont on emploiera l'intervalle à réorganiser tous les services de l'armée Je déclare encore au Comité que d'après l'état de détresse dans lequel se trouve la république relativement aux subsistances, chevaux, fourrages, etc., le moment est venu de faire une paix partielle. Cette paix débloquera la république et rouvrira les canaux du commerce qui, seuls, peuvent nous fournir les moyens de continuer une guerre glorieuse contre ceux qui ne nous demanderaient pas la paix. Le représentant du peuple, etc.

MERLIN de Thionville.

Le 11 nivôse, Merlin de Thionville avait convoqué chez lui un conseil de guerre composé des généraux Michaud, Kléber, Dorsner, général de division commandant l'artillerie, Saint-Hillier, général de division commandant le génie, Bourcier, général de division, chef de l'état-major général, etc. On y avait arrêté à l'unanimité les dispositions suivantes :

« 1° Que vu la nécessité de tenir l'armée devant Mayence sur une défensive respectable jusqu'à l'arrivée des moyens de toute espèce dont il est nécessaire d'être pourvu avant de rien entreprendre, les ouvrages déjà faits seraient perfectionnés et entièrement achevés avec la plus grande activité.

» 2° Qu'il serait formé une seconde ligne de contrevallation dont l'objet serait de présenter une résistance plus forte et une assurance plus grande, en même temps qu'elle serait un acheminement aux moyens offensifs, en cas d'agression trop forte de la part de l'ennemi.

» Le conseil, en se décidant sur la nécessité de tenir l'armée devant Mayence, a comparé les avantages de cette position aux désavantages sans nombre de la quitter; car en supposant que les défenseurs de la patrie souffrissent beaucoup de la rigueur de la saison et du manque actuel des moyens d'y remédier facilement, il a senti qu'après avoir considéré la chose sous ses rapports politiques, la discipline et la subordination, peut-être même la santé des soldats, souffriraient davantage dans des cantonnements.

» En conséquence, il a été arrêté que l'on prendrait tous les moyens nécessaires pour mettre aussi le Rhin en état de défense, et par là, protéger l'armée dans sa position; que l'on s'occuperait avec vigueur et suite à travailler aux gabions

Digitized by Google

et fascines, et à tous les ouvrages préparatoires ; que le représentant du peuple Merlin de Thionville serait invité à donner des ordres pour faire parvenir le plus tôt possible tous les effets, tels que couvertures, capotes, etc., propres à faire supporter aux troupes la rigueur de la saison avec moins de peine, et pour accélérer le plus possible l'établissement de magasins de fourrage, de tranchées, et l'arrivée des moyens de toute espèce, nécessaires pour entreprendre avec succès les opérations sur Mayence. »

Le général Decaen, dans son mémorial, donne de son côté quelques détails intéressants sur la position de l'armée :

« On n'avait pas voulu avoir égard aux observations sur les rigueurs de l'hiver, et sur les difficultés qu'il y aurait, pendant sa durée, pour pouvoir alimenter plus de 30,000 hommes, ainsi que les nombreux chevaux d'artillerie, de cavalerie, etc., employés à former ce demi-blocus que le général Kléber, dans ses expressions triviales, mais éloquentes dans sa bouche, avait qualifié de blocus de son c... On n'avait pas non plus voulu avoir égard aux représentations de ce général en chef de faire prendre des quartiers d'hiver à son armée, ce qui l'avait déterminé à demander un congé pour raison de santé et lui avait fait dire :—Tant que M. Carnot sera sur le trône, je ne veux point commander d'armée.

» Lorsque j'arrivai à ce corps d'armée, il était réduit à moins des deux tiers par les maladies et la mort occasionnées par les rigueurs de la saison et les privations. Presque tous les chevaux de l'artillerie avaient péri. La solde était insignifiante, parce qu'on ne pouvait rien acheter avec ce papier dont on ne voulait pas dans le pays.

» On était obligé de faire escorter par de la cavalerie les caissons de pain pour les défendre du pillage des soldats affamés qui, par troupes et sans armes, allaient au-devant pour avoir du pain. Quand ils pouvaient réussir dans leurs entreprises et qu'ils étaient chargés par la cavalerie, ils rejetaient les pains qu'ils avaient enlevés, mais souvent après en avoir arraché avec leurs dents tout ce qu'il leur était possible d'y mordre.

» Nos chevaux étaient fort mal nourris. La ration était réduite à cinq livres de foin et huit livres de paille, et un tiers de boisseau d'avoine. Ces rations n'étant pas distribuées avec régularité, nous fûmes plusieurs fois obligés de leur donner une partie de notre pain. Dans cette dure situation, mes adjoints et moi nous avions vendu nos montres et tout ce que nous avions pu vendre pour ajouter à nos moyens de subsistance, ainsi qu'à ceux de nos domestiques, et pour faire ferrer nos chevaux. »

Je citerai aussi le passage suivant des mémoires de Gouvion Saint-Cyr :

« Aussitôt que la prise de Maëstricht nous avait été connue, nous nous étions empressés de désigner au représentant Merlin de Thionville Kléber qui avait fait ce siége, comme celui qui nous paraissait avoir les plus grands droits d'entreprendre celui de Mayence, si les circonstances devenaient opportunes. Merlin avait demandé de suite ce changement d'armée au Comité de salut public, et Kléber vint de l'armée de Sambre-et-Meuse recevoir du général en chef Michaud le commandement des divisions de la Moselle et du Rhin qui prirent le nom d'armée devant Mayence. Il arriva le 1er décembre. »

Digitized by Google

Je termine cette note par un billet de Kléber à Gouvion Saint-Cyr, en date du 2 nivôse :

« Je suis parfaitement d'accord avec toi relativement à l'avis de l'officier déserteur, et si je n'avais, mon camarade, d'autres inquiétudes en ce moment que celles que me donne le prétendu passage du Rhin, je dormirais bien tranquille ; mais nous nous trouvons dans une pénurie de fourrages telle, que je ne sais ce que va devenir notre cavalerie. Le service en ce moment n'est pas assuré pour vingt-quatre heures. Un miracle seul peut nous tirer de ce cruel embarras. Je te laisse toujours le maître, mon camarade, d'entreprendre ce que tu voudras sur les postes ennemis, pourvu que tes entreprises ne nous engagent point à une affaire générale et ne prennent point une tournure d'importance ; car nos chevaux d'artillerie et nos munitions ne pourraient y suffire.

Merlin de Thionville et Féraud au Comité de salut public.

Au quartier général à Oggersheim, le 5 nivôse, l'an 3e de la Rép. une et ind. (25 déc.).

Nous vous envoyons, chers collègues, par l'adjudant général Heudelet, la capitulation du fort du Rhin de Manheim.

Cette place importante, qui ne laisse plus un pied à l'ennemi sur la rive gauche du Rhin entre Landau et Mayence, et qui assure la prise de cette dernière place, est aujourd'hui, à midi, au pouvoir de la république, après douze heures d'une vive canonnade et d'un chaud bombardement. Nous allons en prendre possession.

Nous vous ferons passer le détail et le journal du siége quand nous en aurons plus le temps. L'armée tout entière a bien fait son devoir, malgré l'extrême rigueur de la saison (et brûle de compléter ses succès en remplissant le vœu national : « la rive gauche du Rhin pour limite à la république. »)

FÉRAUD, MERLIN de Thionville.

Les passages placés entre parenthèses ne se retrouvent pas dans la version insérée au *Moniteur*. Le Comité avait sans doute jugé utile de les supprimer.

Merlin de Thionville, etc., aux administrateurs du département du Haut-Rhin.

6 nivôse an 3 (26 déc.).

D'après les rapports de l'agent principal des subsistances militaires et ceux du commissaire général de l'armée devant Mayence, vous paraissez vous refuser à amener à l'armée les farines qui existent dans les magasins

Digitized by Google

de la république de votre département. Je vous préviens que si, dans le délai le plus court, vous ne faites pas arriver toutes celles que l'on demandera aux gardes-magasins, qui vous préviendront d'avance, je vous accuserai d'être la cause des malheurs qui peuvent résulter et résulteront nécessairement de votre peu de zèle pour le bonheur public. J'attends un prompt effet de cette dépêche; si elle n'en produisait pas, je viendrais moi-même contre tous ceux dont la négligence ou le mauvais vouloir entraveraient les opérations de nos armées triomphantes.

MERLIN de Thionville.

Merlin, etc., aux administrateurs du département du Bas-Rhin.

6 nivôse an 3 (26 déc.).

D'après les rapports qui m'ont été faits par le commissaire ordonnateur de l'armée devant Mayence, vous vous refusez à faire arriver les farines destinées à l'armée. Je vous préviens, citoyens, que si, sous le plus bref délai, ces farines n'arrivent point, nous ne serons plus dans le cas de conserver nos avantages. Je serai alors forcé de prendre contre vous les mesures les plus rigoureuses. Je vous accuserai devant la Convention nationale d'être la cause des maux incalculables qui nous menacent.

Je ne vous écrirai plus; j'agirai.

MERLIN de Thionville.

Le représentant du peuple Merlin de Thionville, etc., au procureur général syndic du département des Vosges.

Sans date (nivôse an 3).

Je connais et le décret du 3 ventôse, et tous les arrêtés dont vous me parlez; mais je connais aussi et les besoins de l'armée et les moyens d'y subvenir. Il faut d'abord que le service soit assuré, et puis raisonner ensuite, car les raisonnements ne font pas vivre l'armée; ils ne battent pas l'ennemi, et ne le contraignent pas à la paix. Ainsi, jusqu'à ce que le service soit fait par la compagnie Lauchère ou autre, vous voudrez bien ordonner qu'il se fasse comme de coutume, conformément à mes précédents arrêtés et sans ruiner la république.

Je vous prie de croire aux sentiments de fraternité avec lesquels je suis votre dévoué concitoyen.

Le représentant du peuple, etc., MERLIN de Thionville.

Digitized by Google

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

7 nivôse, 2 heures du matin (27 déc.).

Tu dors, mon brave ami, au moins pour moi. Il y a un siècle que je n'ai reçu signe de vie de ta part. Écris-moi donc, ne fût-ce qu'un mot. Gronde bien mon fils sur son silence. Sa mère et sa sœur s'ennuient fort de ne pas voir de ses lettres.

Je t'écris au milieu des discussions des trois comités sur les sept dénoncés par Lecointre. Je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (d. D.).

Il n'est peut-être pas inutile que tu saches que Bacher nous a mandé le 30 frimaire, qu'à en juger par ce qu'il entendait, il y avait lieu de croire que la Prusse ne s'éloignerait pas de neutraliser Mayence, de manière à y mettre une garnison moitié française et moitié prussienne, jusqu'à la conclusion de la paix, époque à laquelle tout serait réglé définitivement. Nous n'avons point répondu à cette lettre parce que l'insinuation qu'elle contient n'a point de base officielle. Du reste, on n'est pas d'accord dans le comité sur le point de savoir si elle devrait être acceptée ou refusée. Nous attendons de Mollendorf une réponse à la proposition que nous avons faite *de nous abandonner Mayence à la charge par nous de le garder comme ville neutre jusqu'à la paix*. Tout ceci est pour toi.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près les armées de la Moselle et du Rhin.

Paris, le 9 nivôse de l'an 3e (29 déc.).

Les réflexions, chers collègues, que nous a fait passer le général Kléber sur la situation de l'armée devant Mayence nous confirment dans la résolution de discontinuer l'attaque de cette place, dont nous vous avons fait part par un courrier extraordinaire. Nous pensons qu'en ce moment vos mesures définitives sont prises à ce sujet. Nous vous envoyons en conséquence le congé du brave général Kléber.

Nous vous invitons à presser l'attaque de la tête de pont de Manheim. Nous venons d'apprendre que le pont avait été rompu par les glaces. Nous devons croire, d'après cela, que la communication étant interceptée, le fort n'aura pu résister, et qu'il est probablement rendu ou qu'il le sera dans peu.

Les journaux vous auront instruits du rapport qui a été fait à la Convention sur le malheureux événement arrivé à l'arsenal de Landau.

Salut et fraternité.

CAMBACÉRÈS, CARNOT, DELMAS, BOISSY,
FOURCROY, MERLIN (d. D.), A. DUMONT.

Digitized by Google

Le général de division Kleber au représentant du peuple Merlin.

Oberingelheim, le 10 nivôse, 3e année (30 déc. 94).

Je suis bien déterminé, mon ami, à rester ici; mais tu trouveras bon qu'à commencer du 12, je prenne des bains et que je donne quelques soins à ma santé. Ton attachement pour moi me consolera toujours des maux et des ennuis que j'aurai à supporter.

Je désirerais bien que tu pusses déterminer le général en chef Michaud à établir son quartier général à Worms ou dans les environs; c'est là le centre de la totalité de son armée, et son poste plutôt qu'ici. Ma délicatesse souffrirait de le voir plus rapproché de moi; tu dois sentir le reste.

Je viens de parler à Martelière : il t'invite d'appeler Thierry le plus tôt possible et de le retenir près de toi. Dès qu'il sera arrivé, ils s'occuperont ensemble d'un plan d'administration calqué sur de nouvelles vues dans cette partie; ce plan fait et arrêté et Thierry restant près de toi, Martelière remplacerait Laserre, quoiqu'il m'ait observé que si l'infirmité de Thierry lui permettait de se livrer à un service aussi actif, celui-ci mériterait à tous égards la préférence sur lui.

Je t'invite aussi, mon ami, à remettre à demain matin le conseil de guerre; les idées sont plus déliées, plus nettes, le matin qu'après dîner.

Envoie un courrier à Thierry et un autre au général en chef de l'armée du Nord pour avoir Vérine, et fais en sorte qu'il reste attaché au général Saint-Hillier, en remplacement de Clémencet qui, par sa faible santé, peut d'un moment à l'autre être hors d'état de continuer son service. Tout ceci entre nous. Salut et fraternité.

KLÉBER.

N'oublie pas d'écrire à Mollendorf ainsi que nous en sommes convenus hier. J'irai te voir sitôt après dîner.

Kléber à Merlin.

10 nivôse an 3 (30 déc.).

Lis cette demande : le général Argoud n'est pas un homme à envoyer en pourparler. Il me semble qu'il faudrait dire au général prussien de venir ici, afin que nous puissions lui causer. Il pourrait effectuer son passage à Weinheim ou ailleurs.

KLÉBER.

Digitized by Google

Copie de la lettre du général de brigade Argoud au général de division Desbureaux, datée de Mombach, le 10 nivôse an 3.

Je te préviens, mon cher général, que le général prussien Rüchel m'a envoyé ce matin à cette rive un officier de son état-major pour me demander une conférence, moi troisième, dans une des îles non occupées par eux, à l'effet de nous concerter sur des objets à nous intéressants. Le général ennemi demande que je veuille bien lui indiquer le jour et le lieu du rendez-vous. Je sais que la loi me défend des pourparlers avec eux; j'ai fait réponse que je t'en parlerais. Vois actuellement, mon camarade, ce que tu as à faire. Salut et fraternité.

Signé : ARGOUD.

Le Comité de salut public aux représentants, etc.

Paris, le 11 nivôse de l'an 3e (31 déc. 94).

Votre dernière lettre, chers collègues, nous rassure sur votre position devant Mayence, et le succès important que vous venez d'obtenir au fort de Manheim est d'un heureux présage pour ce qui reste à faire. Le Comité de salut public approuve donc votre résolution, et il ne doute pas que l'enthousiasme que vous savez entretenir parmi nos braves défenseurs, l'habitude de la victoire et l'étonnement de nos ennemis, ne vous rendent bientôt maîtres de ce dernier point de la rive gauche du Rhin. De notre côté, nous ne négligerons rien pour subvenir aux besoins de l'armée, autant que le permettra l'exiguïté de nos ressources.

Nous vous envoyons les arrêtés par lesquels nous avons nommé chefs de brigade Sorbier et Heudelet dont vous avez distingué le zèle et le mérite.

Salut et fraternité.

DELMAS, CARNOT, BOISSY, DUBOIS-CRANCÉ, MERLIN (d. D.),
PELET, FOURCROY, PRIEUR.

Le Comité de salut public au représentant du peuple Merlin de Thionville en mission près les armées de la Moselle et du Rhin.

Paris, le 14 nivôse an III de la Rép. (3 janv. 95).

Nous t'adressons, cher collègue, un rapport de la commission des relations extérieures, relatif aux ôtages de Pirmasens, détenus à Metz.

Tu verras par la copie qui y est jointe d'une lettre du major Meyenrinck

Digitized by Google

au secrétaire interprète Bacher, que le roi de Prusse prend un intérêt particulier au sort de ces ôtages.

Cette circonstance, rapprochée de la position actuelle où nous sommes vis-à-vis le cabinet de Berlin, peut déterminer ta décision en leur faveur. Mais il est important que tu t'assures, avant de les mettre en liberté, si les Prussiens ne retiennent pas en ôtages des citoyens français. Dans ce cas, la mise en liberté de ceux-ci devrait être la condition préliminaire de la demande sur laquelle tu as à prononcer.

Tu voudras bien correspondre là-dessus avec Bacher.

Salut et fraternité.

CAMBACÉRÈS, MERLIN (d. D.), DUBOIS-CRANCÉ, DELMAS, GUYTON.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 15 nivôse an 3 (4 janv.).

Bonjour, mon brave ami ; il y a longtemps que tu ne m'as rien dit. Comment te portes-tu donc? et comment va ton siége? Tu ferais un bien grand coup si tu pouvais le terminer sous peu de jours ; car je crains que Mayence n'entrave ou du moins ne fasse traîner nos négociations avec la Prusse. Si nous en étions maîtres, je parie que le traité serait signé dans dix jours. Tout, au surplus, va bien à cet égard. Le ministre plénipotentiaire de Berlin (Goltz) est arrivé à Bâle et nous y avons envoyé Barthélemy. Le secrétaire de légation Hasnier doit arriver ici au premier jour, en vertu d'une commission expresse de Frédéric qui le nomme? pour conférer avec le Comité de salut public, qui avait témoigné à Bacher qu'il désirait cette conférence. Si tu as quelques bonnes idées sur ce projet de paix, communique-les-moi. Le plus difficile, je crois, sera de trouver une forme qui puisse ne pas être désapprouvée par nos virtuoses ; car, au fond, nous pouvons, par un partage bien concerté de l'Allemagne, faire une opération superbe et durable. Mais il faut, pour cela, mettre un peu la philosophie de côté ; et j'appréhende toujours qu'il n'y ait encore parmi nous des gens plus attachés au *genre humain* qu'à leur patrie.

Adieu, mon brave ami, je t'embrasse de tout mon cœur. Je sors aujourd'hui du Comité de salut public.

Il paraît que Féraud en veut à Bacher. Je crois que c'est mal à propos. Bacher a le défaut d'être un peu commère. Il désire vivement la conclusion de la paix avec la Prusse, parce que c'est lui qui en a été, en quelque sorte, l'entremetteur. C'est affaire de vanité. A cela près il va bien.

MERLIN (d. D.).

Digitized by Google

Michaud, général en chef de l'armée du Rhin, à Merlin, etc.

Au quartier général à Gundersblum, le 14 nivôse an 3 (3 janvier 95).

Je pars, citoyen représentant, pour aller parcourir la frontière jusqu'au fort Vauban. Je verrai à Worms, en passant, la fête qu'y donne ton collègue et à laquelle il m'a invité. Je pense que tu t'y seras rendu en droiture; mais comme mon intention n'est pas d'y figurer longtemps, je crois que nous ne nous y rencontrerons pas. J'ai reçu ta lettre ce matin ; je vais donner l'ordre à Vachot de se tenir prêt pour faire le 17 de ce mois (ou le 6, vieux style) les mouvements que tu désires. Je pense que nous pourrions nous dispenser de tirer du canon à moins de nécessité, parce que l'ennemi ayant promis de ne pas tirer de ses batteries entre Worms et Rhinturckheim, ce serait le provoquer à ne plus tenir sa promesse.

Dis-moi si la réponse que j'ai faite au général Kléber est de ton goût. Je suis d'avis qu'il faut être battu ou obligé de courir au secours de quelque partie importante, pour faire des mouvements rétrogrades.

Salut fraternel.

MICHAUD.

Le général Michaud, s'étant cassé la jambe, se retira du commandement à la grande satisfaction de Merlin qui lui donna provisoirement Kléber pour successeur. On voit par la fin de cette lettre que son courage valait mieux que son savoir stratégique. Il était, à ce qu'il semble, plus soldat que général. Voici ses adieux à l'armée, en date du 6 floréal ; on y sent un peu de sécheresse :

« Mes camarades, je croyais, conformément au décret de la Convention nationale, déposer entre les mains du général Pichegru le commandement qu'il me remit il y a quinze mois..... Des circonstances imprévues l'ayant empêché d'arriver ici aussi promptement que nous pouvions l'espérer, j'ai cru devoir, à cause de la fracture d'une jambe qui m'empêchait toute activité, demander au représentant du peuple de nommer un général pour commander provisoirement en attendant l'arrivée du brave général Pichegru. Le général Kléber vient en conséquence d'en être chargé, etc. »

Féraud, etc., à Merlin de Thionville, etc.

Worms, le 15 nivôse, 3e année de la République (4 janv.).

Lis cette lettre, mon cher ami, avec attention. Peut-être n'en as-tu pas encore connaissance, tu m'en aurois dit quelque chose, car je présume bien qu'il est dans ton âme de ne pas permettre que l'on recule d'un seul pas, je partage tellement cette opinion que le premier qui en parlera ne passeroit à mes yeux que comme un traître ou un lâche, dans pareille circonstance, nous trouverions assez d'énergie, assez de ressources dans la na-

Digitized by Google

ture de nos caractères pour prévenir la ruine et le déshonneur de notre patrie, nous sommes heureux d'être si puissamment secondés dans nos résolutions fermes et vigoureuses par le général en chef, le général d'artillerie et le chef del'état-major, les seuls généraux avec lesquels j'ai pu parler.

Je ne te dissimule pas mon indignation, tu la partage d'avance et lorsque je calcule froidement les propositions faites, j'estime que nous ne pouvons point les laisser ignorer au Comité de salut public, mais avant de les lui faire parvenir j'ai cru devoir te consulter.

Une conférence peut-être entre nous deviendroit nécessaire, un plan vaste et simple se présente à l'imagination la moins familliarisée avec les opérations militaires dans le cas où le Rhin vînt à geler et sur d'autres opérations relatives aux fourrages et aux vivres, si ma santé me le permettoit, je partirois de suite pour Oberingelheim, mais les fièvres et un mal de poitrine avec un gros rhume me retiendront quelque temps non pas en inactivité mais un peu en retard. Le retour de l'ordonnance que je te fais m'apportera la réponse et le lieu que tu auras choisi, Oppenheim me paraît un point assez à portée, je suis encore à attendre des réponses aux dépêches que je t'ai faites, une correspondance active et constante devient absolument nécessaire entre nous, surtout dans ce moment.

Salut et fraternité.

FÉRAUD.

Copie de la lettre du général de division Kléber au général en chef Michaud.

A Oberingelheim, le 13 nivôse an 3e (2 janv.).

Il n'est pas de doute, mon camarade, que le Rhin ne soit totalement gelé d'ici à demain, si, comme il y a apparence, le froid continue. Tu dois comprendre qu'alors notre position devant Mayence n'est nullement tenable. Je t'invite donc, au nom du bien de la chose publique, de te rendre ici avec ton chef d'état-major le plus promptement possible, car il ne s'agit pas ici d'un mouvement particulier du corps que je commande, mais de toute l'armée sous tes ordres; il faut que nous prenions des dispositions générales; il n'y a pas un moment à perdre. Je t'attends dans la nuit.

Salut et fraternité.

Signé : KLÉBER.

Cette lettre me paraît assez propre à justifier ce qu'écrivait Merlin de Thionville à Merlin de Douai à propos de Féraud : « Le collègue le plus fou qu'on ait jamais vu. » Il ignorait que la prudence est une des premières vertus du véritable homme de guerre, et montrait assurément peu de connaissances des hommes en préférant Michaud à Kléber. J'ai cru utile de citer sa lettre avec sa ponctuation et son orthographe. Elle achève de faire connaître ce malheureux homme auquel sa mort sur les marches de la tribune a donné quelque célébrité. Il était député des Hautes-Pyrénées.

Digitized by Google

Le maréchal Mollendorf à Merlin de Thionville.

Au quartier général à Hochheim, le 7 janv. 1795 (18 nivôse).

Le feld-maréchal de Mollendorf, commandant les armées prussiennes au Rhin, est très redevable au représentant du peuple Merlin de Thionville, près les armées du Rhin et de la Moselle, de lui avoir fait parvenir les trois lettres du capitaine de Garten, détenu prisonnier de guerre à Mézières, près de Charleville, qui demande à être échangé. Une pareille communication de lettres sera toujours reçue avec plaisir et reconnaissance, et on prie de vouloir bien faire passer tout ce qui paraîtra nécessaire d'être communiqué à l'armée prussienne, directement à ses avant-postes.

Étant de même avec des sentiments distingués,

MOLLENDORF.

Voici ce que dit dans ses mémoires le prince de Hardenberg sur les premières ouvertures faites au maréchal Mollendorf :

« Merlin de Thionville vint présider lui-même au semi-blocus de Mayence, et fit aussitôt fortifier Monbach en vue de l'île Saint-Jean occupée par les Prussiens. N'ignorant pas qu'ils aspiraient à la paix, il épia l'occasion d'en venir à des ouvertures. Il renvoya d'abord au maréchal Mollendorf un de ses aides de camp fait prisonnier, et lui fit dire que puisque la musique de l'armée prussienne sous ses ordres faisait entendre l'air national de la *Carmagnole*, on ne devait pas balancer d'ouvrir enfin les voies de la paix aux deux nations. Le maréchal s'empressa de lui faire répondre qu'il enverrait à Bâle M. Harnier pour qu'on pût s'entendre. Merlin de Thionville en prévint tout de suite le ministre français Barthélemy à Bâle, et rendit compte de cette ouverture directe au Comité de salut public ; mais là Merlin de Douai voulait suivre et tenir lui-même tous les fils de la négociation prussienne. Il écrivit à son collègue Merlin de Thionville, au nom du Comité de salut public, qu'il était chargé de la guerre devant Mayence et non pas de faire la paix. »

On voit, d'après les pièces de correspondance que nous publions, que le récit de M. de Hardenberg sur ces importants préliminaires ne représente qu'approximativement la vérité.

Haussmann, représentant du peuple, à son collègue Merlin de Thionville.

Bruxelles, le 23 nivôse, l'an 3 (12 janv.).

Je n'ai pas vu ton beau-frère, mon cher Merlin ; s'il vient ici pendant que j'y suis, je me ferai un vrai plaisir de lui être utile. Il y a deux mois que j'ai rencontré à Bois-le-Duc ton frère le balafré. Il paraît qu'il ne te le cède ni en patriotisme ni en courage, et je crois qu'il a pourfendu plus d'Autrichiens qu'il n'a fait de discours en sa vie.

Digitized by Google

Tu ne me parles pas de Mayence; il paraît que la besogne ne s'avance pas beaucoup de ce côté-là. Au reste, je n'en suis pas étonné. Connaissant la place et la position, j'ai toujours pensé que sa conquête serait très difficile et très incertaine dans cette saison, à moins que la gelée ne facilite le passage du Rhin.

Nos affaires vont fort bien du côté de la Hollande, et si la gelée pouvait continuer, l'armée marcherait de conquête en conquête; mais il fait trop doux depuis quelques jours, et nous craignons le dégel.

Adieu, mon cher Merlin, bonne santé et des victoires. Je t'embrasse Vive la république.

HAUSSMANN.

Mes amitiés au brave Kléber.

Michaud, général en chef de l'armée du Rhin, à Merlin, etc.

Au quartier général à Gundersblum, 23 nivôse an 3 (12 janv.).

En arrivant ici, citoyen représentant, je me proposais de t'aller rendre compte de ma course sur les bords du Rhin jusqu'au fort Vauban; mais j'apprends ton départ pour Paris. J'espère que ce voyage nous procurera les plus grands avantages; mais je désire que tu reviennes le plus promptement possible près de nous. Tu sais combien ta présence est indispensable.

Je m'en suis venu de Spire en toute diligence, parce qu'on m'y avait annoncé que dans un conseil de guerre tenu devant Mayence, il avait été arrêté que l'armée se retirerait. Je venais m'opposer à ce mouvement rétrograde; mais j'ai appris, en arrivant, que Kléber avait seulement fait part aux généraux d'un projet de retraite dans le cas où l'ennemi passerait le Rhin et nous forcerait à abandonner notre position. Je ne désapprouve point cette mesure de précaution, mais je me serais opposé avec la plus grande vigueur à toute autre qui n'aurait pas été ordonnée par toi, ton collègue ou le gouvernement.

Puisque la rigueur de la saison s'oppose si fort à nos travaux devant Mayence, et que tout concourt à nous faire traîner cette entreprise en longueur, nous ne pouvons nous dissimuler que nous serons forcés d'employer à la fin de plus grands moyens pour en venir à bout. Tâche, citoyen représentant, pendant ton séjour à Paris, d'obtenir tout ce qui nous sera nécessaire pour agir avec la plus grande vigueur.

Les ouvrages du fort de Manheim sont tellement gelés que la destruction ne va que très lentement. Les bateaux sont pris dans dix pieds de glace, de manière qu'il est impossible à présent de les sortir. J'espère ce-

Digitized by Google

pendant que l'ennemi n'osera rien entreprendre à cause des mouvements continuels que nous faisons. D'ailleurs, s'il bouge, je te promets qu'il recevra des coups vigoureux.

Je n'ai pas cru convenable de changer dans ce moment le quartier général. J'attendrai ton retour pour le faire. Reviens vite; je suis impatient de t'embrasser. Salut fraternel.

MICHAUD.

Au maréchal Mollendorff?

25 nivôse an 3 (14 janv. 95).

Je vous fais savoir que, conformément aux ordres que j'ai reçus du Comité de salut public, les travaux devant Mayence seront purement défensifs, *à moins d'agression*. Le Comité me charge de vous prévenir que c'est pour donner à votre gouvernement la preuve non équivoque de ses bonnes intentions qu'il s'est déterminé à adopter cette mesure. Il a le droit de s'attendre à ce que vous répondiez à ses vues généreuses en dépêchant à Paris un agent plénipotentiaire. S'il m'est permis de vous parler en mon nom dans une affaire qui intéresse si éminemment les deux peuples et sur laquelle le siècle et la postérité ont les yeux ouverts, je crois que les choses s'arrangeraient bien plus aisément et plus promptement de près. Les communications immédiates sont plus faciles que celles qui ont lieu dans l'éloignement. Je désire sincèrement que ces premières ouvertures contribuent au bonheur du monde. Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 14 pluviôse an 3 de la Républ. (2 févr.).

Nous nous ennuyons beaucoup, mon brave ami, de ne pas te voir arriver. Ta présence est ici plus nécessaire que jamais. Les coquins se remuent et on assure qu'ils préparent du mouvement. Viens, accours, vole, ne perds pas une minute. Je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (d. D.).

Digitized by Google

Le général de division Kléber, commandant le corps d'armée devant Mayence, aux représentants du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle.

Quartier général d'Oberingelheim, 20 pluviôse, 3e année rép. (8 févr.).

Il est de la plus grande importance, citoyens représentants, que je me procure les connaissances les plus exactes sur le pays entre la Seltz et la Nahe, et sur celui entre cette rivière et la Moselle, afin que, sur ces connaissances, je puisse appuyer les mouvements de l'armée en cas de retraite et couvrir la place de Luxembourg. J'ai en conséquence chargé le général de brigade Damas et mon aide-de-camp Dubayet, auxquels j'adjoindrai encore l'adjudant général Julien, de parcourir et reconnaître les différentes positions entre ces rivières, ainsi que vous le trouverez motivé dans l'ordre dont je vous envoie copie. Je pense, citoyens représentants, que vous approuverez cette mesure et que vous sentirez la nécessité de faire délivrer à ces officiers une somme d'environ 3 000 livres pour subvenir aux frais de cette reconnaissance, puisqu'ils seront toujours obligés de se faire assister par les habitants du pays. Je vous prie donc d'ordonner que cette somme soit mise à leur disposition par le payeur de l'armée.

Salut et fraternité.

KLÉBER.

Le Comité de salut public au représentant du peuple Merlin de Thionville, etc.

Paris, le 28 pluviôse, l'an 3 de la République (15 févr.).

Tu nous as promis, cher collègue, au moment de ton départ de Paris, au commencement de ce mois, de ne rester auprès des armées du Rhin et de la Moselle que le temps nécessaire pour y installer notre collègue Cavaignac.

D'après ce que tu nous avais dit toi-même, tu devrais déjà être rendu ici. Nous avons le plus grand besoin de recueillir les renseignements que tu es seul en état de nous donner.

Nous t'invitons à te rendre incessamment à Paris, si tu peux le faire sans compromettre le sort de nos armées; et nous t'attendons avec toute l'impatience que le patriotisme et l'amitié peuvent inspirer.

Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public:

CAMBACÉRÈS, MERLIN (d. D.), DUBOIS-CRANCÉ.

(Les autres signatures sont déchirées.)

On voit que Merlin, parti pour Paris à la fin de nivôse, n'avait fait qu'y toucher barre, et en était aussitôt revenu avec Cavaignac pour l'installer à sa place à

Digitized by Google

l'armée du Rhin, en promettant au Comité de salut public un prompt retour. Cavaignac, comme on l'apprend par les lettres suivantes, devait d'ailleurs demeurer en correspondance régulière avec lui. Ils étaient amis, de même humeur et à peu près de même âge. Leur liaison s'était formée en Vendée, et Merlin faisait le plus grand cas du caractère et de la capacité de son collègue. « Tu l'as vu dans la Vendée, écrivait-il à Gillet, ennemi comme toi et moi des horreurs que l'on voulait nous faire commettre... Tu connais l'âme franche et pure de Cavaignac, son ardent amour de la patrie. »

A la suite de sa mission à l'armée des côtes de Brest, durant laquelle s'était nouée son intimité avec Merlin, Cavaignac avait été envoyé à l'armée des Pyrénées occidentales. La guerre civile était menaçante sur cette frontière, et la justice révolutionnaire dut y déployer toutes ses rigueurs. De là, au moment de la réaction, de vives dénonciations contre la conduite de Cavaignac dans cette mission qui le forcèrent à quitter brusquement Merlin pour venir à Paris se défendre contre ses accusateurs. On lui reprochait des faits monstrueux. L'instruction en fut renvoyée par la Convention aux trois comités. Malgré l'âpreté avec laquelle on poursuivait alors les terroristes, le rapport lui fut favorable; et au mois de thermidor, à propos de Hentz et de Francastel, la proposition ayant été faite de reprendre l'affaire de Cavaignac, Boissy d'Anglas prit la parole et rappela « que c'était une affaire jugée; qu'elle avait été présentée à la Convention dans le premier rapport fait par Durand-Maillane, et que sur cette dénonciation mal fondée, la Convention avait passé à l'ordre du jour. » Ce qui n'a pas empêché les biographies royalistes de répéter, comme vérités acquises contre la mémoire de ce conventionnel, ces allégations calomnieuses.

Par suite de sa séparation d'avec Merlin, Cavaignac se trouvait à Paris au moment des troubles de prairial. Il y prit vaillamment la défense de la Convention, comme avait fait Merlin en germinal, et faillit être tué dans le quartier du Luxembourg. « Monté à cheval pour l'exécution de vos décrets, disait-il à la Convention en lui présentant les sectionnaires auxquels il avait dû la vie, je parcourais la section de l'Observatoire. Assailli par une foule de factieux, j'ai été arraché de leurs mains par les courageux citoyens qui sont devant vous. A la vue du cadavre de mon brave frère d'armes, du malheureux et intrépide Féraud, je voulus m'élancer sur quelques-uns des brigands qui s'apprêtaient à faire de moi une seconde victime; les citoyens ici présents m'ont encore une fois sauvé. »

Cavaignac passa de la Convention au conseil des Cinq-Cents et en sortit en même temps que Merlin; et aussi enrichi que lui par ses exactions, il fut réduit à accepter pour vivre une place de receveur d'octroi. Après la paix d'Amiens, ses talents furent utilisés d'une manière plus convenable. Il fut d'abord envoyé à Mascate comme agent consulaire, et à son retour, se souciant peu de figurer dans les rangs de la France impériale, il passa dans le royaume de Naples à l'administration du domaine. La restauration l'exila, et il mourut en 1829 à Bruxelles. Ses deux fils, Godefroy et Eugène, ont puissamment contribué à perpétuer la mémoire de son nom. « Mon père, disait éloquemment Godefroy à la cour d'assises devant laquelle il avait été traduit pour conspiration républicaine sous Louis-Philippe, est un de ceux qui, dans le sein de la Convention nationale, proclamèrent la république à la face de l'Europe alors triomphante; il la défendit aux armées : c'est pour cela qu'il est mort dans l'exil, après quinze années de proscription ; et tandis que la restauration elle-même était forcée de laisser à la France les fruits de cette révolution

Digitized by Google

qu'il avait servie, tandis qu'elle prodiguait ses faveurs à ces hommes que la république avait créés, mon père et ses collègues souffraient seuls pour la grande cause que tant d'autres trahissaient ; dernier hommage de leur vieillesse impuissante à la patrie que leur jeunesse avait si vigoureusement défendue. »

Cavaignac à Merlin de Th.

Oberingelheim, 15 ventôse, 3e an. de la Rép. une et ind. (5 mars 95).

Je suis de retour depuis hier de Strasbourg, mon cher Merlin. J'ai vu en détail la rive du Rhin; elle m'a paru bien gardée. La rentrée des émigrés du haut et bas Rhin compromet cependant la sûreté de nos postes, et pour parer à tous les inconvénients, je vais faire assigner des lieux de passage où nous aurons le soin de nous fortifier. En mon absence, on a tenu un conseil de guerre. Il paraît qu'il a été provoqué par les mouvements de l'ennemi et par la crainte qu'il ne tente bientôt un passage pour débloquer Luxembourg. Je ne pense pas que ce passage soit aussi prochain : les forces de l'ennemi ont diminué par le départ des Prussiens; il n'en reste plus devant nous, et les troupes qui les ont relevés ne sont pas aussi considérables. Je ne suis cependant pas fâché que Féraud ait écrit au Comité de salut public d'une manière alarmante. Il en pressera davantage l'envoi des moyens sans nombre qui nous manquent. Tu connais nos besoins; chaque jour ils se multiplient. Les hôpitaux s'encombrent, les chevaux crèvent et la gelée arrête encore nos travaux. L'on ne peut travailler qu'à l'attaque de gauche. Aussitôt que la terre sera movible, on emploiera le plus de bras possible pour terminer nos lignes. Laborde va remplacer Vincent. La position de Coblentz est une des plus mauvaises; elle n'est gardée que par quatre ou cinq mille hommes; Marceau y a laissé dix batteries sans chevaux et sans canonniers. Notre gauche est donc mal appuyée. Il est indispensable que l'armée de Sambre-et-Meuse nous fournisse un renfort. Nous allons le lui demander, et Féraud veut y aller lui-même. Je ne m'oppose pas à ce voyage qui peut activer la marche du renfort.

Toutes ces mesures sentent trop le détail de la défensive pour me plaire. Il faut se mettre à même de passer le Rhin nous-mêmes. Il faut prévenir notre ennemi, et, loin de lui laisser espérer de débloquer Luxembourg, il faut lui faire craindre de nouvelles pertes. Presse donc, mon cher ami, l'organisation d'une armée respectable. Qu'aux dépens de l'armée du Nord qui n'a presque plus rien à faire, et de celle de Sambre-et-Meuse qui peut se démembrer, l'on forme pour cette partie une armée de cent cinquante mille hommes. Presse tous les jours, à chaque instant, pour cet objet important. L'ennemi porte devant nous ses principales forces; la république

Digitized by Google

doit en faire de même. Fais en sorte surtout que des chevaux nous arrivent. L'artillerie en a un déficit de plus de trois mille. La Convention ayant approuvé les marchés avec Lauchère, je suis rassuré sur cet article. Il ne faut que de prompts effets de cette entreprise. Je n'écris pas au Comité de salut public. Ne partageant pas toutes les craintes que Féraud lui a témoignées dans trois ou quatre lettres qu'il m'a communiquées, je pourrais être sur quelques points en contradiction avec lui; je ne veux pas détruire la moindre des impressions qui peuvent hâter l'organisation d'une armée plus puissante et plus nombreuse. Le gouvernement se porte toujours vers l'objet le plus pressé, et certainement celui-ci mérite bien toute sa sollicitude. On est très content du général Chales.

Les deux députés mayençais vont se rendre à Paris. Je leur remettrai une lettre pour la Convention nationale. Ceux qui venaient par Bâle sont à Strasbourg; je vais leur faire donner quelques secours.

Il paraît que Féraud désire de rentrer au sein de la Convention. Son temps est fini; il attend chaque jour qu'on le remplace, et moi je souhaite que tu me rejoignes bientôt. Tu m'as promis de ne rien négliger pour cela. Tu connais mon attachement pour toi. Deux hommes francs comme nous se lient pour toujours. Adieu; je t'embrasse.

CAVAIGNAC.

David et toute la bande joyeuse te disent mille choses. Bonaventure est resté, à mon grand regret, à Strasbourg, pour aller de là s'embarquer avec Dubayet.

Cavaignac à Merlin de Th.

Oberingelheim, 16 ventôse, 3e année rép. (6 mars).

Les patriotes mayençais avaient attendu mon retour, mon cher Merlin, pour envoyer leur députation à Paris. J'ai remis à leurs envoyés une lettre pour la Convention nationale que je te prie de lire. Je n'ai fait qu'esquisser les malheurs et les souffrances de ces victimes de la tyrannie. C'est à toi, mon cher, qui en connais tous les détails, qui prends à ces dignes républicains l'intérêt le plus grand, d'offrir à la Convention nationale le tableau fidèle de la conduite ferme et courageuse qu'ils ont tenue dans leurs cachots. Il est, je pense, de la générosité, de la justice même de la Convention d'assurer à chacun d'eux un traitement ou journalier ou par mois jusqu'à ce qu'ils aient recouvré leurs propriétés. On leur a volé des effets en route, alors qu'on les ramenait à nous. Je vais les réclamer. Je vais aussi sommer la régence de Mayence de rendre la liberté à Mosdorf qu'on a retenu pour servir d'otage en échange du comte de Linange détenu à Paris.

Digitized by Google

Je t'adresse une lettre du commandant de Manheim qui m'a fait rire aux éclats, à cause de la singularité de la demande qu'elle contient. S'il m'avait offert en échange trente pontons de notre calibre, la pétition aurait pu être favorablement accueillie; mais la république n'est pas marchande de ponts.

Je viens de donner des ordres en exécution d'un arrêté du Comité de salut public que je n'ai connu que par Briche; car Féraud reçoit toute la correspondance et ne m'en dit rien.

J'ai donné des ordres pour la construction des pontons qui manquent pour compléter cinq équipages de bateaux. Il faut plus de deux mois pour que tout soit prêt.

Presse, mon cher ami, l'organisation de l'armée. Il faut frapper ici de grands coups. La république a des moyens suffisants; il ne manque que de les réunir sur ce point. Surtout, tâche que le Comité jette les yeux sur un bon général en chef. N'oublie pas la note que je t'ai remise à Strasbourg relativement au 24ᵉ régiment de chasseurs à cheval et au 12ᵉ de hussards. On pourrait les remplacer à l'armée des Pyrénées occidentales par le 11ᵉ de hussards qui est à l'armée de l'Ouest et par d'autres corps de cavalerie qui sont dans cette armée et qui n'y sont plus nécessaires, puisque la guerre de la Vendée est terminée. Préfère les deux régiments dont je te parle à tous ceux de l'armée de l'Ouest, que l'on pourrait t'offrir; ils sont complets et bons. Des chevaux, mon ami! presses-en l'envoi. Cette armée en a le plus grand besoin, tu le sais.

J'attends à chaque courrier une lettre de toi. Écris-moi aussi souvent que tu le pourras. Adieu; je t'embrasse.

CAVAIGNAC.

Cavaignac, etc., à son collègue et ami Merlin de Thionville.

Quartier général d'Oberingelheim, le 23 ventôse, l'an 3ᵉ (13 mars).

Nous dépêchons, mon cher Merlin, un courrier extraordinaire au Comité de salut public pour lui faire part de la détermination que nous avons prise de demander du renfort à l'armée de Sambre-et-Meuse pour appuyer notre gauche. Il paraît que l'ennemi songe tout de bon à nous attaquer et à débloquer Luxembourg; tous ses mouvements nous l'indiquent. Il est plus insolent dans ses procédés; et à ce propos je t'apprendrai qu'il a tiré avant-hier sur un convoi de bœufs, de l'île de la Malbrou, et en a tué cinq. Je viens d'annoncer au commandant de Manheim que si l'on continue nous en tirerons une prompte vengeance. Tu avais prévu qu'on ne détruirait pas la redoute et qu'à mon retour je la trouverais intacte. Cela s'est vérifié.

Digitized by Google

J'ai grondé, je me suis plaint, mais il n'y avait plus de remède. Desbureaux a eu tort, je crois, dans cette circonstance.

Si l'armée de Sambre-et-Meuse nous accorde ce que nous lui demandons, nous pourrons nous moquer de l'ennemi. Notre but doit être, ce me semble, de n'être pas obligé de trop affaiblir notre ligne devant Mayence, pour résister aux corps ennemis qui pourront tenter un passage entre Coblentz et cette place. Un camp d'observation de douze mille hommes entre la Nahe et la Moselle, et un petit renfort que nous pourrions détacher d'ici, assureraient parfaitement cette partie contre toute invasion, surtout avec le secours de l'armée de Sambre-et-Meuse qui, par un mouvement oblique sur sa droite, cernerait l'ennemi sur ses flancs et sur ses derrières. Pour cet objet, nous allons faire jeter un pont sur la Moselle entre Trarbach et Coblentz.

Notre position n'est pas aussi rassurante sur notre droite. Tu sais que les divisions territoriales sont peu conséquentes; il n'y a que dix-sept mille hommes depuis Germesheim jusqu'à Huningue et les garnisons sont très faibles; Strasbourg, par exemple, n'a pas huit cents hommes; ses approvisionnements, ainsi que ceux de Landau, sont dans le plus triste état. Je viens de charger le commissaire ordonnateur en chef de les compléter d'ici à quinze jours au plus tard. J'aurais voulu que Michaud eût réuni sur ses dix-sept mille hommes un corps de dix mille, en se contentant de laisser des postes dans les lieux qui offrent des facilités pour un passage, et qu'il eût placé un camp d'observation qui eût couvert Landau et eût pu se porter là où l'ennemi aurait fait des tentatives: mais Michaud a craint de favoriser l'espionnage et l'émigration. Nous demandons au Comité qu'il nous envoie dans cette partie du renfort de l'armée de l'Ouest ou d'ailleurs. Appuie fortement cette demande.

Saxe-Tetschen va établir son quartier général à Rastadt. Sans doute qu'il commandera dans cette partie un corps de troupes considérable. En outre, on doit envoyer dix à douze mille hommes dans le Brisgau, pour donner l'éveil au Bas-Rhin et au Mont-Terrible. Je ne doute pas que, connaissant notre position à Strasbourg, l'ennemi ne tente un passage au-dessous de Manheim ou de Spirbach pour menacer cette place, et si nous n'avons pas là des forces, nous serons obligés de nous détacher d'ici pour nous y porter. Il serait à craindre aussi qu'il ne cherchât à s'emparer du revers des Vosges pour nous couper la retraite. Tout cela est possible. Il faut donc se mettre en mesure.

Je ne crois pas que l'ennemi se mette en mouvement avan un mois; je ne pense pas qu'il soit encore prêt. Les terres sont d'ailleurs si détrempées qu'il lui serait difficile d'agir dans les champs et de manœuvrer son artillerie. Les routes sont également impraticables Ce qui pourrait cependant hâter ses (le reste manque).

Le commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, au représentant du peuple Merlin de Thionville.

Paris, le 13 germinal an 3e, etc. (2 avril 95).

Citoyen représentant, la Convention nationale t'a adjoint, par un décret d'hier, au général Pichegru, nommé général en chef de la garde nationale parisienne, tant que dureront les périls actuels. Nous nous empressons de t'adresser une expédition en forme de ce décret dont nous te prions de nous accuser la réception.

Salut et fraternité. Le chargé provisoire, DUMONT.

La qualité d'adjoint à un général ayant sans doute paru peu convenable pour un représentant du peuple, le décret fut modifié en ces termes le surlendemain. Je trouve également l'expédition originale dans les papiers de Merlin.

« La Convention nationale décrète que le décret du 12 de ce mois, qui nomme momentanément le général Pichegru au commandement général de la garde nationale parisienne, et dans lequel il s'est glissé quelques erreurs, reste définitivement arrêté ainsi qu'il suit :

» La Convention nationale décrète que le général Pichegru est nommé à l'instant commandant en chef de la garde nationale parisienne tant que durera le péril actuel, et que les représentants du peuple Barras, Merlin de Thionville et Auguis, exerceront auprès de la garde nationale parisienne les mêmes fonctions que les représentants du peuple près les armées. »

Je trouve aussi sur cette importante journée la note suivante de la main de Merlin sur une feuille volante :

« Chercher la date de la séance où Merlin fit envoyer Thuriot, etc., au château de Ham. La salle des séances était envahie par les bras nus qui, plus tard, tuèrent Féraud. Ils criaient : « La tête de Merlin ! » Ils la demandaient à grands cris aux députés qui les avaient appelés. Merlin s'élance alors à la tribune et leur dit : « Ma tête est au milieu du peuple qu'elle défend depuis longues années ! » Et apercevant un certain nombre de militaires mêlés à cette canaille, il se jette au milieu d'eux et continue ainsi : « Ma tête est au milieu des soldats de la liberté ; elle n'a donc rien à craindre. Un seul de ses cheveux, arraché, obtiendrait vengeance de nos frères qui combattent l'émigration et l'étranger, et vous en répondez à ces braves ! » Une salve d'applaudissements répond à Merlin, et fait voir qu'il n'a pas trop présumé des soldats. Ceux-ci l'entourent et se serrent autour de lui. Il leur échappe et gagne les Tuileries par le comité des procès-verbaux. Il court de là aux Champs-Élysées, où il donne l'ordre à l'adjudant commandant Doucet de faire battre la générale, de former une colonne de grenadiers et de deux pièces de 4 ; il revient avec cette troupe, et marche sur la Convention qu'il fait évacuer la baïonnette en avant. Les conspirateurs tremblent. Merlin monte alors à la tribune, et demande que huit ou dix d'entre eux soient envoyés à Ham. Le décret est rendu, et il le fait exécuter. La salle est vide, et Paris redevient tranquille pour quelque temps encore. Il faut voir cette séance au *Moniteur* et y ajouter ce que j'écris. Il n'y a pas un mot qui ne soit vrai et connu. Doucet vit encore. »

Digitized by Google

Le commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, au représentant du peuple Merlin de Thionville.

Paris, le 25 germinal an 3e (14 avril).

Citoyen représentant, la Convention nationale a décrété, le 23 de ce mois, que tu te rendrais à l'armée du Rhin et Moselle, et qu'à cet effet tu étais investi de tous les pouvoirs attribués aux représentants du peuple près les armées. Nous t'adressons une expédition en forme de ce décret; nous te prions de vouloir bien nous en accuser la réception.

Salut et fraternité.

Le chargé provisoire, DUMONT.

La situation de Paris s'étant calmée, et Cavaignac, seul, étant apparemment jugé au-dessous des difficultés de la mission, Merlin est envoyé de nouveau à l'armée du Rhin par le décret de la Convention ci-dessus relaté. C'est sa seconde mission, et je l'éclaircis, comme la première, par quelques dates.

La paix a été conclue avec la Prusse le 16, et le Comité en fait officiellement part à Merlin le 28. La France n'a plus affaire désormais qu'à l'Autriche et à l'Empire.

Le 30, Merlin s'occupe à activer la prise de Luxembourg occupé par les Autrichiens, et demande au Comité des instructions relativement à la continuation du siége par l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le 6 floréal, le général Michaud quitte le commandement de l'armée; Merlin défère ce commandement à Kléber, en attendant l'arrivée de Pichegru.

Le 19, communication de Merlin de Douai sur les négociations pour la paix avec l'Empire.

Le 22, insistance du Comité pour une diversion à opérer sur la rive droite dans le Brisgau. Difficultés causées par le manque de chevaux et de ressources de toute espèce.

Le 25, Merlin se prépare à bombarder Manheim.

Le 1er prairial, entrevue à Huningue avec le prince de Hardenberg, et communication d'idées sur la paix au Comité de salut public.

Le 7, lettre à la Convention au sujet de l'insurrection de prairial. Plaintes sur les manœuvres du parti royaliste dans l'armée.

Le 14, lettre au Comité sur la nécessité de mesures énergiques, et sur l'urgence d'un passage simultané du Rhin par Pichegru et par Jourdan.

Le 22, prise de Luxembourg. Notification à divers de cette nouvelle importante.

Le 6 messidor, le Comité de salut public approuve les vues sur le passage du Rhin, sur la combinaison des opérations des deux armées, se plaint de Pichegru. Merlin de Douai et Sieyès écrivent dans le même sens.

Le 17, Joubert, commissaire à l'armée de Sambre-et-Meuse, se met en rapport avec Merlin; il insiste comme lui sur la nécessité d'un grand coup.

Le 18, le Comité de salut public écrit aux généraux des deux armées sur l'urgence du passage du Rhin. Inertie de Pichegru. Du même jour, lettre de Gillet sur les manœuvres du parti qui veut s'opposer à la continuation du système offensif.

Le 22 messidor, mission secrète donnée à Decaen, pour l'étude d'un passage du Rhin par Rheinfelden.

Digitized by Google

Le 1er thermidor, Hardenberg, se fondant sur ce que la Diète a réclamé la médiation de la Prusse en faveur de la paix, demande à Merlin une suspension d'hostilités.

Le 19, mécontentement de Pichegru sur les mesures prises par Merlin relativement à l'artillerie de siége.

Le 6 fructidor, lettre de Pichegru indiquant les motifs de son inertie.

Le 8, le Comité incline à la paix avec l'Autriche dans le sens proposé par Merlin.

Le 11, lettre de Merlin à Barthélemy, sur la nécessité d'empêcher les Autrichiens de faire irruption par la Suisse.

Le 13, lettre de Merlin de Douai sur les nouveaux dangers de la Convention.

Le 15, opérations pour l'acceptation de la constitution de l'an III par l'armée. Correspondances diverses à ce sujet.

Le 24, lettre laconique de Pichegru pour annoncer le passage du Rhin par l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le 25, lettre de Merlin au Comité pour lui faire part des dispositions prises pour le passage du Rhin et de ses espérances sur la reddition de Manheim.

Le 4e jour complémentaire, prise de possession de Manheim. Liberté de passage et de concert avec l'armée de Sambre-et-Meuse. Continuation des hésitations de Pichegru. Lettre de Merlin de Douai sur l'état de Paris et la probabilité de l'insurrection royaliste de vendémiaire. Nouvelles instances du Comité à Pichegru pour le passage du Rhin.

Le 3 vendémiaire, communication laconique de Pichegru sur la position prise par l'armée de Sambre-et-Meuse devant Mayence.

Le 9 et le 10, dépêches de Merlin au Comité sur les inconvénients de la ligne de neutralisation; sur les vices de la position de l'armée de Sambre-et-Meuse, et sur la marche probable de l'ennemi sur Mayence.

Le 13, la Convention étant menacée par la ligue des jacobins et des royalistes, Merlin écrit qu'il est prêt à marcher à son secours avec une partie de l'armée. Le Comité fait part des journées de vendémiaire.

Le 19, Kléber donne avis des mouvements de l'ennemi et des secours demandés par Jourdan.

Le 21, Gouvion Saint-Cyr annonce que l'armée de Sambre-et-Meuse, n'étant pas soutenue, est réduite à se retirer. La division Reneauld repasse le fleuve

Le 30, etc., vues du Comité sur la continuation de la campagne. Sommation à Pichegru de s'expliquer. Vues de Merlin sur le même sujet et sur la nécessité de conserver Manheim.

Le 18 brumaire, lettre de Pichegru demandant à se retirer.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près l'armée du Rhin et Moselle.

Paris, 28 germinal (17 avril).

Nous vous avons annoncé, chers collègues, le traité de paix conclu le 16 de ce mois entre la république française et le roi de Prusse, et nous vous en avons envoyé copie. Nous en joignons au besoin ici une nouvelle.

Digitized by Google

Nous devons, d'ailleurs, vous faire part de quelques-uns des articles secrets qui forment la partie non ostensible de ce traité.

Le premier porte que le roi de Prusse ne formera aucune entreprise hostile sur les Provinces-Unies et sur tous les autres pays occupés par les troupes françaises.

Dans un autre article, il est stipulé qu'afin d'éloigner le théâtre de la guerre des frontières du roi de Prusse, de conserver le repos du nord de l'Allemagne, et de rétablir l'entière liberté du commerce entre la France et cette partie de l'empire, comme avant la guerre, la république française consent à ne pas pousser les opérations de la guerre ni faire entrer ses troupes, soit par terre, soit par mer, dans les pays et États situés au delà de la ligne de démarcation suivante : « Cette ligne comprendra l'Oost-Frise et descendra le long de l'Ems et l'Aa jusqu'à Munster, prenant ensuite la direction sur Coesfeld, Borken, Bockolt, jusqu'à la rivière du duché de Clèves, près d'Iselbourg, etc. » La république française regardera comme pays et États neutres tous ceux qui sont situés derrière cette ligne, à condition que le roi de Prusse s'engage à leur faire observer une stricte neutralité, dont le premier point serait de rappeler leurs contingents et de ne contracter aucun nouvel engagement qui pût les autoriser à fournir des troupes aux puissances en guerre avec la France. Le roi se charge de la garantie qu'aucunes troupes ennemies de la France ne passeront cette ligne et ne sortiront des pays qui y sont compris pour combattre les armées françaises, et à cet effet, les deux parties contractantes entretiendront sur les points essentiels, après s'être concertées entre elles, des corps d'observation suffisants pour faire respecter cette neutralité.

Vous trouverez ci-jointe une carte sur laquelle se trouve tracée la ligne de neutralisation dont il est parlé dans cet article.

Un autre article porte que le comté de Sayn-Altenkirchen, y compris le petit district de Bendorf au-dessous de Coblentz, étant dans la possession du roi de Prusse, jouira des mêmes sûretés et avantages que les autres États situés sur la rive droite du Rhin.

Par un dernier article, il est dit que les dispositions de l'article XI du traité ne pourront s'étendre à la maison d'Autriche.

Nous recommandons, chers collègues, ces différents articles à votre attention.

Les membres du Comité de salut public :

CAMBACÉRÈS, TALLIEN, MERLIN (d. D.),
LAPORTE, ROUX, MAREC, LESAGE.

Voici quelques mots tirés des mémoires du prince de Hardenberg sur la malheureuse ligne de neutralisation dont il est question dans cette lettre :

« A Berlin, Hardenberg, fortifiant la base principale de la négociation par les vues d'un homme d'État, avait soumis au roi et fait prévaloir dans le cabinet le

Digitized by Google

principe de la reconnaissance d'une ligne de démarcation derrière laquelle la Prusse pût étendre son action sur le nord de l'Allemagne, pour y protéger les princes ses voisins qui se rattachaient à son système... Hardenberg, persuadé que le monarque prussien ne pourrait recueillir les fruits de la paix tant que les calamités de la guerre continueraient à peser sur les pays voisins de ses domaines, avait imaginé d'éloigner de leurs limites le théâtre des opérations militaires, et de maintenir ainsi en paix l'Allemagne septentrionale : tel fut l'objet de la convention supplémentaire. »

Merlin, comme on le verra par la suite de sa correspondance avec le Comité de salut public, n'approuva jamais cette convention. Placé sur les lieux et jugeant les choses avec son coup d'œil habituel, il y voyait une multitude d'inconvénients, et particulièrement celui de n'être pas garanti contre les entreprises de l'ennemi. L'événement finit malheureusement par lui donner raison ; car cette ligne, que nous avions respectée, ne le fut point par les Autrichiens dans le mouvement offensif par lequel se termina la campagne.

Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public.

30 germinal an 3e (19 avril).

L'armée de Sambre-et-Meuse vient de relever celle de la Moselle devant Luxembourg. Cette dernière marche au Rhin avec un peu de chagrin de ce qu'après avoir passé l'hiver devant la place, on lui ôte le plaisir d'y entrer. Mais ces souvenirs s'échappent en marchant. J'ai vu le général Hatry qui m'a paru bien prudent. Je lui écris aujourd'hui pour qu'il ait à brûler la ville. Je vous joins copie de cette lettre n° 1.

L'armée de la Moselle n'existant plus, je vous prie de décider formellement que le citoyen Martellière, commissaire général de l'armée du Rhin, aura seul la direction de celle du Rhin-et-Moselle. Vous voudrez bien de suite placer Archier dans le midi ou le rappeler dans l'intérieur. Vous ferez encore utilement en rappelant Lagrange, ordonnateur. Il faudra agir de même pour toutes les administrations du matériel de l'armée dans lesquelles il ne faut plus qu'un chef par partie pour l'armée du Rhin et Moselle, comme il n'y a plus qu'un général.

Le mouvement étant opéré et les armées de la Moselle et du Rhin confondues, dois-je me borner à rester près de celle-là et ne plus m'occuper de Luxembourg, ou dois-je continuer à presser la fin de ce siége, les divisions de devant Luxembourg se nourrissant et s'approvisionnant dans les places de la Moselle et opérant avec les moyens des arsenaux de Metz, Thionville, etc.? C'est à vous à décider.

Pichegru, avant mon arrivée, avait fait sommer Bender en lui envoyant le traité conclu avec la Prusse ; Bender a répondu que l'Europe avait les yeux sur lui, et qu'en sortant de la place à la dernière extrémité, il méri-

Digitized by Google

terait l'estime de l'Europe et surtout des Français. Je crois que nous pouvons lui faire acheter chèrement cette estime. Je pense que la place ne tiendra pas plus de six semaines si on la brûle; mais elle tiendra beaucoup plus longtemps si on se borne au blocus.

Pressez la fabrication de l'habillement des troupes. Retirez un arrêté qui défend aux départements de s'en occuper. Craignez que la commission ne nous mette tout nus. J'ai requis le département de la Moselle de nous fournir, en payant, soixante mille paires de souliers. Je ferai la même chose pour le Rhin.

Je vous fais passer des pièces qui vous prouveront que l'on cherchait ici à corrompre l'armée. Depuis Meaux jusqu'à Thionville, j'ai trouvé tout tranquille. Le pain n'est pas suffisant, mais on sait s'imposer des privations. A cet égard il n'y a rien à craindre et beaucoup à espérer. Maintenez Paris et tout ira bien. Je vais me rendre à Strasbourg où je prendrai les mesures nécessaires pour l'entretien de l'armée; puis, si vous l'ordonnez, je viendrai serrer encore Luxembourg avant d'aller visiter les pays d'outre-Rhin.

Envoyez de suite à mon adresse les cartes et les objets que j'avais demandés à Calon. Comptez sur mon zèle et sur mon attachement à la patrie; nous n'aurons pas amené le navire à la vue du port pour le laisser échouer par défaut de courage et de bonnes manœuvres. L'esprit des armées est excellent. Là est la république.

MERLIN de Th.

Le représentant du peuple Merlin de Thionville au général Hatry.

30 germinal an 3e (19 avril).

Mille occupations m'ont empêché de me rendre au camp. Je passerai la journée à m'occuper des besoins de l'armée, à laquelle, je l'espère, il ne manquera rien. Vous, général, occupez-vous de suite à presser le bombardement de la place. Nulle considération ne doit vous arrêter. Cette place prise, les divisions que vous commandez doivent revenir nous donner un puissant renfort sur le Rhin. Habitués à agir sans de grands moyens, témoin la campagne dernière, nous avons cependant fait de grandes choses. Notre situation, si favorable cette année, nous ordonne de faire encore davantage. Brûler ne fera pas rendre, on a raison peut-être; mais peut-être aussi brûler fera rendre là comme ailleurs, surtout dans les circonstances actuelles. Quoi qu'on en dise, brûler diminue les moyens de l'ennemi et aguerrit l'armée qui préludera par la prise de cette forteresse à de nouveaux triomphes. Je vous donne le bonjour.

MERLIN de Th.

Digitized by Google

Merlin avait l'expérience du bombardement de Mayence, et les grands moyens ne lui coûtaient jamais quand il voyait au bout les grands résultats : abréger la guerre à tout prix!

Le représentant du peuple Merlin de Thionville au citoyen Pacot, directeur de l'habillement.

30 germinal, 3e année (19 avril).

Je ne sais ce que portent vos instructions; mais je sais bien, moi, que les commissaires ordonnateurs seuls ont le droit de faire fournir dans les différents magasins ce qui est nécessaire à l'entretien des armées. C'est à eux que s'adressent les représentants du peuple qui connaissent le service, et c'est à eux encore que doivent s'adresser les généraux pour transmettre aux administrations du matériel des armées les demandes et les ordres qui leur sont relatifs. Enfin, quelles que soient vos instructions, je vous rends responsable, ainsi que la commission elle-même, de toute délivrance d'effets qu'on pourrait avoir faite sans ordre des commissaires ordonnateurs. Eux seuls connaissent et doivent connaître les besoins des armées, puisqu'ils peuvent seuls vérifier la comptabilité des conseils d'administration.

C'est assez raisonner sur l'objet le moins important de votre lettre. Songez seulement que la centralisation de toutes les opérations peut seule en accélérer le mouvement, et qu'il ne peut exister de centre quand tout le monde veut commander et n'être commandé par personne. Ma réponse vous met parfaitement à couvert devant celui envers qui vous êtes comptable.

Vous m'annoncez que vous avez fait passer à Thionville mille cinq cents chapeaux, dix mille paires de souliers, etc.; il y a trois jours, il n'y avait rien. Il n'y existait, le 27 ni le 28, ni chemises ni souliers, et des bataillons entiers en avaient le plus grand besoin.

Je vous préviens que j'ai écrit au département de la Moselle pour qu'il s'occupât de faire fabriquer soixante mille paires de souliers; je vous prie, vous et la commission, de ne mettre aucun obstacle à cette confection, et de recevoir les objets en magasin toutes les fois qu'ils seront reconnus bons.

Les lois n'accordent pas la ration de pain à vos employés; je ne puis la leur donner, car mon devoir est ici de faire exécuter les lois.

Je termine en vous engageant à redoubler de zèle et d'efforts afin que le magasin de Metz soit en état de fournir aux besoins des différentes divisions pendant cette campagne. Vous êtes prévenu à temps; prenez vos précautions. Je vous salue fraternellement.

MERLIN de Th.

Digitized by Google

Le Comité de salut public au représentant du peuple Merlin de Thionville.

Paris, 18 floréal, 3e année (7 mai).

Nous répondons à ta lettre du 30 germinal, cher collègue, par laquelle tu nous demandes si tu dois rester près de l'armée faisant le siége de Luxembourg. Comme la division qui avait commencé cette opération importante a été remplacée par celle de Sambre-et-Meuse, et que l'armée du Rhin-et-Moselle a reçu l'ordre d'aller en avant, nous croyons que tu dois la suivre, puisque tu es chargé de la surveiller. Salut et fraternité.

LACOMBE (du Tarn)

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 19 floréal an 3 de la Rép. (8 mai).

Je t'adresse, mon brave ami, une dépêche fort importante pour toi et ton collègue de l'armée de Moselle-et-Rhin.

Je vais y ajouter quelques passages d'une lettre écrite de Ratisbonne, le 21 avril 1795, par un personnage important à un autre qui ne l'est pas moins. Je ne puis nommer les individus, parce que la lettre a été confiée au Comité à condition de la tenir très secrète.

« C'est le moment (y est-il dit) de fixer l'électeur palatin et de le détacher pour jamais de la cour de Vienne, et de mettre fin à toutes les vues de cette dernière sur la Bavière qui ne saurait être indifférente à la France. Il faudrait pour cela que la France fût coulante sur la rive gauche du Rhin et qu'elle traitât bien le duc de Deux-Ponts. Si, au contraire, elle ne le voulait pas, si elle voulait absolument rogner les princes d'Allemagne de cette rive gauche (qui, dans le fond, ne peut pas être d'un intérêt sérieux pour elle, vu qu'elle s'étendrait trop loin au delà de ses places fortes et que sa sûreté ne serait plus la même), alors la médiation du roi de Prusse cesse d'être honorable et d'avoir le mérite d'être utile aux princes d'Empire s'ils doivent perdre leurs possessions, et la cour de Vienne en jettera la faute sur la Prusse, sur sa paix particulière, sur l'abandon des intérêts de l'Empire... Si la Convention nationale veut la paix avec l'Empire, et, avec la paix, la confiance et un système solide, je crois qu'elle doit faire cette paix grandement, noblement et d'une manière solide.

» Il y a peut-être des points, des parties sur la rive gauche dont elle ne voudrait pas se relâcher, comme l'évêché de Bâle, Montbéliard, l'évêché de Strasbourg, etc. Ne pourrait-on pas, si c'était le cas, faire dédommager ces princes par les possessions que la cour de Vienne a en Souabe et par lesquelles elle est si incommode à tout ce cercle ?

Digitized by Google

» Quant aux Pays-Bas autrichiens, c'est une autre histoire; mais ce sera l'objet le plus important pour la France. A-t-on une volonté prononcée sur cela à la Convention nationale? etc.

» Des avis de Munich assurent que l'électeur est décidé à s'adresser au roi de Prusse, mais que le comte de Seckingen travaille tant qu'il peut pour l'en détourner. »

Autre lettre du même, du 25 avril. « Le comte de Seckingen montre à l'électeur palatin les verges autrichiennes. Il doit lui avoir déclaré dans une audience avant son départ, au nom de sa cour, n'avoir à choisir qu'entre deux voies, ou de s'allier avec l'empereur pour la continuation de la guerre; ou, s'il s'adressait au roi de Prusse pour la paix, de se résigner à voir occuper la Bavière par les troupes autrichiennes. Le moyen le plus prompt, le plus sûr, est entre les mains de la France. Qu'elle rende au duc de Deux-Ponts son duché par l'entremise du roi, et le signal est donné pour nous les livrer tous... Ce serait le chef-d'œuvre de la plus sublime politique, et une victoire éclatante pour la France et pour nous. Cela nous assurerait la Souabe... »

Voilà, mon ami, les données sur lesquelles nous attendons ton avis. En mon particulier, je n'ai pas encore d'opinion. Je calcule d'un côté les avantages de la rive gauche depuis Huningue jusqu'à la Hollande: de l'autre, ceux d'une paix très prochaine, mais je vois beaucoup d'intrigues, même au milieu de nous, pour faire triompher tel ou tel système. Pour moi, je ne cherche qu'à m'éclairer sur le mieux possible.

Réponds le plus tôt que tu pourras, mais raisonne ta réponse et donne-lui tous les développements qu'exige un sujet si intéressant.

Tu me diras, quand tu en auras le temps, un mot sur ton petit aide de camp. Il ne m'écrit guère. Mille et mille amitiés.

MERLIN.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple en mission près l'armée de la Moselle et du Rhin.

Paris, le 19 floréal, l'an 3 (8 mai).

Nous vous adressons, chers collègues, des copies par extrait de deux lettres de notre ambassadeur Barthélemy, du 7 et 10 de ce mois, sur lesquelles il est essentiel que vous confériez incessamment avec le général Pichegru et ceux des généraux divisionnaires à la discrétion et aux lumières desquels vous avez le plus de confiance, afin de nous donner de suite votre avis et le leur.

L'objet, comme vous le voyez, est de la plus grande importance; nous

appelons à son examen tout votre zèle, toute votre sagacité, tout votre patriotisme. Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public :

CAMBACÉRÈS, MERLIN (d. D.), TREILHARD, DOULCET, RABAUT, VERNIER, TALLIEN.

La copie des deux pièces mentionnées dans cette lettre, et que j'insère ici à la suite, est, sans doute par motif de discrétion, de la main de Merlin de Douai. Merlin de Thionville a mis en marge « très essentielles. »

L'ambassadeur de la Rép., etc., au Comité de salut public.

Basle, le 7 floréal an 3 de la Rép.

... M. de Hardenberg a reçu ce matin une estafette du prince de Hohenlohe qui commande à Francfort, qui lui mande que le général Clairfayt, après lui avoir parlé avec éloge de la paix que la Prusse avait conclue avec la France, doit lui avoir fait entendre à mots couverts qu'il ne serait pas fâché qu'on le mît en état de faire retraite vers le Danube. D'un autre côté, on dit que M. Lehrbach est envoyé par la cour de Vienne à Berlin pour y aviser aux moyens de préparer une pacification générale en Empire. Les Prussiens qui sont ici ne cessent de nous répéter qu'elle est en nos mains si nous voulons généreusement faire le sacrifice de la ligne du Rhin. Sans vouloir, le moins du monde, gêner ni contrarier le progrès de nos armes (1), ils croient devoir nous dire amicalement toute leur pensée; et moi, sans l'adopter et en la combattant, je dois cependant vous la transmettre. Ils ne doutent pas qu'à la simple annonce d'une disposition quelconque de renoncer à la ligne du Rhin, moins quelques acquisitions qui nous seraient nécessaires, toute l'Allemagne ne mît bas les armes; tandis que la conservation de cette ligne amènera, selon eux, des difficultés interminables. Je leur dis que la lassitude générale des Allemands secondera merveilleusement nos projets et la force de nos armes. Ils répondent que si la lassitude seule détermine la conclusion que nous désirons, nous préparons le germe de nouvelles guerres (2).

Ils reviennent à proposer la neutralisation de Mayence, en disant que si nous y consentions, certainement les Autrichiens l'évacueraient et l'abandonneraient à la garde des troupes des Cercles. Ils sont persuadés que cette mesure déterminerait les Autrichiens à leur retraite et rétablirait dans toute leur latitude les relations de commerce. « Ou vous garderez, disent-ils, la ligne du Rhin, ou vous y renoncerez; dans le premier cas,

(1) Céder la rive gauche sans gêner le progrès de nos armes! A quoi bon alors suivre l'empereur chez lui? (*Note mise à la marge par Merlin de Th.*)

(2) Auxquelles nous nous préparerons. (*Note de Merlin de Douai.*)

Digitized by Google

Mayence ne pouvant manquer de vous revenir, pourquoi en faire le siége, exposer votre belle armée à faire des pertes considérables et cette ville à être saccagée? Dans le second cas, que vous reviendrait-il de ces pertes (1)? »

Il est bien vrai que l'armée autrichienne manque d'artillerie et commence à manquer de magasins; mais elle est *nombreuse, belle et en bon état, et puis son embarras pour se procurer des subsistances mérite de frapper notre attention* (2).

J'espère, citoyens représentants, que vous ne me blâmerez pas de vous présenter rapidement ces réflexions. Je vous proteste qu'elles ne sont dictées par aucun motif d'influence sur vos déterminations. Vous seuls pouvez, dans votre sagesse et d'après les rapports que vous font les généraux français, prononcer sur le meilleur parti à prendre quant à la ligne du Rhin.

Signé : BARTHÉLEMY.

L'ambassadeur de la Rép., etc., au Comité de salut public.

Basle, le 10 floréal.

... Pour donner aux relations commerciales (du nord de l'Allemagne avec nous) une très grande extension, M. de Hardenberg nous invite de consentir à la neutralisation de Mayence, laquelle nous assurerait tous les avantages de la navigation du Mein, du voisinage de Francfort et l'arrivage de toutes les denrées de la fertile Franconie.

M. de Hardenberg ne doute pas un moment que les Autrichiens ne consentissent volontiers à la neutralisation de Mayence et à en retirer leurs troupes. Il est également persuadé qu'au moyen de cette neutralisation, la force de l'opinion de presque tous les États de l'Empire et l'influence du roi de Prusse ne déterminassent la cour de Vienne à faire évacuer le cercle du Haut-Rhin par ses armées et à leur ordonner de se retirer vers le Danube (3).

Je fais bien observer au plénipotentiaire prussien que la neutralisation de Mayence, qu'on nous avait proposée au commencement de la négociation avec sa cour, ne peut pas s'accorder avec notre système militaire, non plus que les objections qu'on nous présente contre notre plan de la ligne du Rhin. M. de Hardenberg repousse fort loin toutes les indemnités (*sic*, probablement *inductions*) que nous pourrions tirer de ses réflexions amicales

(1) A la condition d'une garnison française et des Cercles, en stipulant que ni Autrichiens ni Français ne passeront par cette ville d'une manière hostile.

(*Note de Merlin de Th.*)

(2) Et gêne beaucoup la Suisse. (*Id.*)

(3) Je ne crois pas cela, mais il n'y a rien à risquer d'essayer.

(*Note de Merlin de D.*)

Digitized by Google

au détriment des dispositions du gouvernement prussien envers la république française. Il désire que nous soyons bien persuadés que le roi de Prusse a et sait le grand intérêt qu'il a que la France soit et reste très puissante; mais il croit, lui, Hardenberg, que quoique nos moyens soient encore immenses, il nous sera cependant très difficile, à cause des subsistances, de faire mouvoir nos armées et de les conduire à de nouveaux succès (1). Luxembourg n'est rien pour l'Empire. Tout le monde désire que nous le prenions; mais il ne pense pas qu'il nous soit aisé de prendre Mayence, au moins sans y sacrifier un nombre considérable de braves gens. Si nous le neutralisons, l'ennemi s'éloignera pour se tenir sur la défensive et pour attendre les circonstances propres à faire naître l'opposition que la maison d'Autriche trouvera bien moyen d'exciter à la diète de Ratisbonne contre l'abandon de la ligne du Rhin. M. de Hardenberg croit savoir que l'empereur et l'impératrice ont témoigné de la joie en apprenant la paix prussienne, et que même l'impératrice a battu des mains en criant *bravo!* Il n'en estime pas moins que le cabinet de Vienne, fidèle à ses ambitieux principes, ne négligera rien de tout ce qui sera propre à égarer les esprits des divers princes de l'Empire sur l'effet et les suites de cette paix. Il se persuade qu'en rendant à l'Empire ses limites précédentes, la paix deviendra à l'instant générale en Allemagne, tandis que le projet de borner les nôtres par le Rhin prolongera à l'infini les contestations et l'état respectif de guerre.

Je vous répète encore les raisonnements de M. de Hardenberg, parce qu'il m'en a de nouveau entretenu longuement hier.

Ils m'ont servi de moyen pour lui répondre que puisqu'il prévoit la prolongation de la guerre de la part de la maison d'Autriche, c'est une raison de plus pour le roi de Prusse de se serrer davantage à nous, assuré qu'il serait par là de faire terminer promptement la guerre en Empire et de se donner une influence immense aux dépens de celle de la maison d'Autriche. M. de Hardenberg m'a répondu que le roi de Prusse, dans la vue de mettre un terme à la guerre d'Allemagne, est prêt à concerter avec la république toutes les mesures et à conclure avec elle tous les engagements qui pourraient conduire à cette heureuse fin, et que nous jugerions à propos de lui proposer, pourvu qu'ils n'eussent rien d'offensif. « Le Comité de salut public, a-t-il ajouté, doit sentir que la Prusse ne pourrait pas décemment contracter des mesures offensives contre d'autres puissances avec lesquelles elle faisait malheureusement tout à l'heure, et bien contre son intérêt, cause commune. Ce serait tout autre chose si, en haine du traité du 16 germinal, le roi de Prusse pouvait se trouver exposé à être attaqué ou inquiété. On parle, d'une manière bien vague encore, d'un projet

(1) Avec de l'argent et des chevaux, nous passerons le Rhin demain.
(*Note de Merlin de Th.*)

Digitized by Google

d'alliance entre les cours de Vienne, de Pétersbourg et de Londres. S'il prenait quelque consistance, comme il serait naturel de supposer qu'il renfermerait des clauses défavorables au roi de Prusse, celui-ci alors ne pourrait que se concerter pour sa sûreté avec la France par des mesures qui devraient tourner à l'avantage commun. »

J'ai répondu à M. de Hardenberg que je n'en croyais pas moins très fondé le raisonnement que vous me faites à cet égard dans votre lettre que je lui ai lue. Il en a été frappé. J'espère d'autant plus qu'il en fera bon usage auprès du ministère prussien, que j'aperçois que M. de Hardenberg n'est pas tranquille sur les vues de l'Autriche qui tend à se dédommager des pertes que la guerre lui occasionnera. Il n'ignore pas qu'*elle fera tous ses efforts pour s'approprier la Bavière et une partie de la Pologne* (1). Il est cependant persuadé que sur ce dernier point l'Autriche ne cherchera qu'à flatter l'ambition de la Russie pour la brouiller avec la Prusse. Il affirme qu'il y a des preuves écrites et qui seront bientôt publiées, qui font foi que le premier partage de la Pologne, dont on a toujours attribué la première idée au feu roi de Prusse, a été proposé et imaginé par le feu prince Kaunitz... Je ne cesserai de témoigner à M. de Hardenberg beaucoup d'intérêt pour la Pologne et de le presser de tâcher d'engager sa cour à concourir à son rétablissement.

Il y a lieu d'espérer, je pense, que les événements de la Pologne et surtout les projets de l'Autriche sur la Bavière décideront le cabinet de Berlin à se lier plus particulièrement avec la France (2)... M. de Hardenberg m'a parlé de nouveau avec un redoublement d'intérêt de trois choses; c'est que : 1° l'arrangement que je vous ai présenté en explication de l'art. 3 des articles secrets soit promptement consenti par vous et publié, afin de fixer l'inquiétude et l'incertitude de beaucoup d'États de l'Empire (3); 2° que pour décider la Bavière et la Souabe, et les arracher à l'intrigue de l'Autriche, il soit possible qu'un corps de nos troupes passe le Rhin entre Strasbourg et Bâle (4); 3° que pour prévenir des longueurs interminables et arracher à la cour de Vienne tous les moyens que sa position, quelque fâcheuse qu'elle soit sous bien des rapports, lui donne de faire durer la guerre, le gouvernement français veuille peser dans la balance de sa sagesse les avantages et les inconvénients de la ligne du Rhin (5)......

Signé : BARTHÉLEMY.

(1) C'est sur quoi il faut entamer une négociation. (*Note à la marge de la main de Merlin de Thionville.*)

(2) Ou il le fera, ou la France se liguera avec l'Autriche. (*Id.*)

(3) Le Comité de salut public a écrit là-dessus au général Pichegru, le..... floréal. (*Note de Merlin de D.*)

(4) Cela se fera tout de suite. (*Note de Merlin de Th.*)

(5) C'est à la Convention à prononcer; mais aurons-nous tout sacrifié pour rien? (*Note de Merlin de Th.*)

Digitized by Google

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Paris, 22 floréal an 3 (11 mai).

Les dépêches que nous reçûmes hier de Bâle, chers collègues, annoncent que l'ennemi fait de grands préparatifs pour tenter le passage du Rhin dans les environs de Mayence où la majeure partie de l'armée autrichienne se trouve maintenant réunie. Nous ne doutons point que vous n'ayez fait d'avance toutes les dispositions convenables pour défendre avec avantage les lignes construites devant cette place, en cas que l'ennemi veuille tenter une attaque sérieuse.

Il faut s'occuper en même temps d'une puissante diversion sur le Haut-Rhin. On nous mande qu'il n'existe en ce moment qu'un petit nombre de troupes dans le Brisgau. Nous vous invitons donc, chers collègues, à faire accélérer par tous les moyens possibles les moyens nécessaires pour effectuer de notre côté le passage du Rhin entre Huningue et Neuf-Brisach.

Une autre diversion pourra avoir lieu très incessamment sur le Bas-Rhin, si un traité prochain avec la Hollande rend une partie de l'armée du Nord disponible.

Nous avons chargé l'ambassadeur de la république en Suisse de vous informer exactement de tout ce qu'il pourra apprendre des dispositions de l'ennemi.

Nous vous demandons de correspondre exactement de votre côté avec notre collègue à l'armée de Sambre-et-Meuse, afin que dans le cas d'une attaque dirigée uniquement contre vous, cette armée puisse être disposée de manière à marcher à votre secours. L'union et la bonne intelligence qui ont régné, la campagne dernière, entre Jourdan et Pichegru, nous garantissent d'avance qu'ils ne négligeront rien dans celle-ci pour se seconder et assurer le succès de leurs opérations. Salut et fraternité.

Les membres du Comité :

CAMBACÉRÈS, TREILHARD, GILLET, MERLIN de Douai.

Les représentants du peuple Cavaignac, Rivaud et Merlin de Thionville, au Comité de salut public.

22 floréal an 3 (11 mai).

Le général en chef vient de nous communiquer votre lettre et la nouvelle demande de la cour de Prusse. L'accorder nous paraît dangereux ; 1° parce qu'il nous reste du terrain en suffisance sur l'autre rive du Rhin ; 2° parce qu'en ouvrant des routes libres à l'empereur pour nous faire la

guerre et en les rendant libres pour nous sans rupture de neutralité, il en résulte qu'en poursuivant l'empereur par ces routes, nous ne pourrions vivre dans le pays que comme neutres; au lieu que si le pays est forcé par l'empereur, nous pourrons le forcer après lui et y vivre comme en guerre: 3° parce qu'il est intéressant pour nous que l'empereur et le roi de Prusse se brouillent, et que conséquemment on ne doit permettre aucun arrangement qui puisse favoriser l'empereur (1).

Pour hâter le moment de cette brouille, il faut convenir de suite de faire passer par la Prusse les troupes qui doivent, de concert avec celles de la Prusse, garder les points convenus dans le traité. L'empereur forcera quelques postes, et de là une guerre inévitable entre la Prusse et lui. Et puisque les Hessois et les Saxons sont encore dans l'armée impériale, il faut que le roi de Prusse les fasse retirer le plus tôt possible. Sans cela nous n'aurons fait qu'une paix illusoire, quand nous paraissons être au moment d'une paix presque générale.

Nous vous prévenons que nous sommes prêts à passer le Rhin; que les ponts sont faits, que tout est disposé pour obtenir la victoire, mais que nous sommes sans chevaux, sans numéraire et sans assignats. Commandez qu'on verse dans les caisses les sommes que nous vous avons demandées. Envoyez-nous au moins quinze cents chevaux dans le Haut-Rhin et nous marcherons. Au surplus, comptez sur notre zèle et notre infatigable amour pour la patrie. Salut et fraternité.

RIVAUD, CAVAIGNAC, MERLIN de Th.

Merlin de Thionville, etc., au représentant Merlin de Douai, membre du Comité de salut public.

23 floréal an 3° (12 mai).

J'ai reçu ta lettre, mon brave ami; tu me mets à une bien cruelle épreuve en voulant que je m'explique sur l'objet le plus important qui ait jamais été traité relativement au bonheur de notre patrie. Qui peut avoir des idées fixes sur cette effrayante question dont la décision peut sauver ou perdre la France : « le Rhin doit-il former la limite de la république française? » Puisque l'amitié me consulte, je ne dois rien lui taire; et n'ayant jamais craint les factions, je soutiendrai, s'il en est besoin, publiquement, ce que je te confie.

Je vais d'abord analyser ta lettre et les extraits qu'elle contient; et ce n'est qu'après avoir consulté notre situation actuelle et celle de nos enne-

(1) Sur le registre de correspondance d'où nous tirons cette lettre est écrit en marge de la main de Merlin : « Nous avons eu raison quelques jours après. »

Digitized by Google

mis sous tous les rapports de nos intérêts et des leurs, que je finirai par te dire mon avis sur la question définitive.

Tu me dis en premier lieu que la lettre de Ratisbonne a été confiée au Comité de salut public sous le plus grand secret; oui, mais sois sûr qu'elle n'a été faite que pour être communiquée au Comité. Depuis le commencement des négociations avec la Prusse, vous devez vous être aperçus que son système était de s'ériger en protectrice de l'Empire. Le roi, qui voulait river nos fers, veut aujourd'hui sauver sa gloire et sa puissance. Trompé par notre énergie, il veut devenir le pacificateur de l'Europe. Mais lui laisserons-nous jouer ce superbe rôle, et n'est-ce pas à nous qu'il appartient tout entier?

Oui, le moment est venu de détacher la Bavière. D'une part, Manheim prêt à être incendié de nouveau par les Français, de l'autre, la Bavière sur le point d'être envahie par l'empereur, il faut que la Bavière se ligue avec l'un ou avec l'autre : elle doit choisir entre les deux partis et doit donc conclure ou avec nous ou avec l'Autriche. Mais nous, que devons-nous faire? Je le dis franchement : conclure la paix avec l'Autriche, lui promettre de ne pas l'inquiéter dans la conquête de la Bavière, si l'on peut amener pour condition la cession absolue des Pays-Bas et l'abandon des princes possessionnés sur la rive gauche du Rhin.

On pourrait en même temps entamer une autre négociation avec l'électeur palatin, lui proposer de le soutenir contre l'empereur, de se liguer avec lui, la Prusse et la Hesse, pour s'opposer à un projet dès longtemps combiné et que l'empereur réalisera un jour. Mais je crois ce parti moins bon pour nous, parce que nous en retirerions moins d'avantages et que nous aurions à faire plus de frais. D'ailleurs, en politique, il faut abandonner le plus faible et se liguer avec le plus puissant.

Dans ce cas, convient-il de charger quelqu'un à Bâle de la négociation? Nos agents de Bâle ont trop pris l'esprit suisse; Bacher est tout Prussien; il sollicite hautement l'ambassade près cette puissance; Barthélemy aime les Suisses ennemis-nés des Autrichiens; aucun d'eux n'est disposé à jeter le brandon de la discorde dans l'Empire, et voilà cependant ce qui nous convient le mieux. Car que nous importe la Bavière, que nous importent les électeurs si chaudement protégés par la Prusse? c'est l'empereur qui a beaucoup à nous demander, car nous lui avons beaucoup pris. Payons-le donc, s'il est possible, en lui promettant de ne pas nous mêler de ses projets sur la Bavière. Mais, pour cette négociation, je le répète, n'employons pas les agents de Bâle : il faut que le Prussien l'ignore complétement, car l'empereur, par la possession de la Bavière, devient trop puissant pour lui; ou du moins il faut qu'il ne la connaisse que lorsque le traité sera conclu. Alors la guerre est infaillible entre eux, et nous avons la paix.

La lettre de Ratisbonne conseille au gouvernement d'être coulant relativement à ce que nous avons envahi sur la rive gauche du Rhin et sur-

Digitized by Google

tout avec le duc de Deux-Ponts. Mais ne l'a-t-on pas désintéressé par l'un des articles du traité avec la Prusse? et d'ailleurs, militairement parlant, personne n'est plus dans le cas de nous disputer la rive gauche. L'ennemi ne peut passer le Rhin sans se jeter entre deux armées; finissez avec la Hollande, et il en aura trois sur les bras. Ce sont de grandes phrases que ces mots : « Faire la paix grandement et noblement, » nous n'aurons de paix avec les rois que celle que leur dictera la nécessité. Le Prussien, soyez-en sûrs, a dicté vos lettres de Ratisbonne.

Rien n'est plus illusoire non plus que ces mots : « Que la république rende au duc de Deux-Ponts, etc. » Comment les Bavarois nous livreraient-ils ceux qui sont les maîtres de tout leur pays? Comment s'opérerait ce sublime chef-d'œuvre qui nous livrerait la Souabe? Si nous devenions favorables au duc de Deux-Ponts, tout ce que l'électeur pourrait faire, supposé qu'il prît les intérêts du duc auquel on rendrait ses États en le faisant tributaire de la république, serait de livrer passage à notre armée par Manheim, de laisser occuper cette ville par nos troupes, et de nous aider, de concert avec la Prusse et la Hesse, à rejeter l'empereur sur le Danube. Eh bien! sans tant de négociations, je vois la chose faite de deux manières et à meilleur compte : 1° en traitant de la Bavière avec l'empereur; 2° en passant le Rhin entre Bâle et Strasbourg, en bombardant Manheim qui se rend et en marchant dicter des lois à l'autre rive.

Finissez de suite avec la Hollande, afin de rendre l'armée du Nord disponible pour sa plus grande partie; que l'armée de Sambre-et-Meuse agisse de son côté, et nous irons mettre tout le monde à vos pieds. En résumé, il faut sonder l'Autriche, entamer avec elle des négociations relatives à la Bavière (et, à cet égard, l'ambassadeur toscan pourrait peut-être vous être fort utile); et si l'empereur convient avec nous, il faut traiter avec lui sans aucune considération, ni pour le roi de Prusse, ni pour l'empire, parce que nous conserverons, dans ce cas, et les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin.

Tels sont les raisonnements que j'ai établis d'après la situation actuelle de l'Europe et d'après la supposition que nous avons tous les moyens nécessaires pour continuer la guerre avantageusement.

Mais voici maintenant, examen fait de notre propre situation, mon avis particulier. Nous marchons de troubles en troubles; nous succombons pour ainsi dire sous le poids de nos propres victoires; bloqués jusqu'ici dans la France même, nous manquons de tout; le commerce est nul, les assignats rien, et les ressources qui nous restent seront bientôt épuisées. Nous n'avons ni constitution, ni gouvernement; le royalisme s'agite, le fanatisme rallume ses torches, les espérances des traîtres qui ont abandonné leur patrie se raniment, et cependant l'Europe est à nos genoux. Le monde nous demande la paix, quand un seul échec pourrait nous faire perdre en un seul instant tout notre éclat antérieur. Et maintenant, je le demande, pourquoi

Digitized by Google

avons-nous pris les armes? pour conquérir notre liberté, pour ramener la paix, l'abondance et le bonheur. Appelons donc l'Europe à recevoir la paix et tâchons d'en jouir nous-mêmes. On semble disposé à nous abandonner l'évêché de Spire, Trèves et le Luxembourg jusqu'à la Meuse qui deviendrait notre limite : recevez cela en indemnité et donnez-nous la paix.

Donnez-nous la paix, dussions-nous même rentrer dans nos anciennes limites : nous serons encore assez grands, plus grands peut-être, puisque nous prouverons ainsi au monde que nous n'avons pris les armes que pour notre liberté, et que nous l'avons conquise sur nos ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Voilà mon opinion ; je la crois la seule salutaire. Puisse-t-elle prévaloir sur les projets gigantesques des hommes qui ont oublié à quoi tiennent les destinées des empires !

Je crois avoir répondu à tous les articles de ta lettre. Je t'embrasse bien cordialement.

MERLIN de Thionville.

Il serait superflu de s'appliquer à faire ressortir la grandeur et la sagesse des conclusions de cette lettre. Aujourd'hui que les événements ont parlé, rien n'est plus facile que de reconnaître combien une telle politique était juste. Que n'a-t-elle prévalu, selon la prophétique expression de Merlin, « sur les projets gigantesques des hommes qui ont oublié à quoi tiennent les destinées des empires ! » Le pouvoir militaire, fomenté par la guerre, ne se serait pas élevé contre les lois ; l'ordre républicain se serait fondé et maintenu, et la France, régénérée et maîtresse d'elle-même, reposerait déjà sur une tradition démocratique de trois quarts de siècle.

Merlin de Thionville, etc., à Gillet.

..... floréal an 3 (mai).

Cavaignac part à l'instant pour Paris, mon cher Gillet ; tu l'as vu dans la Vendée, comme toi et moi, ennemi des horreurs que l'on voulait nous faire commettre ; comment se ferait-il qu'aux Pyrénées il eût changé ? Je ne le crois pas. Pinet est seul coupable. Tu connais l'âme franche et pure de Cavaignac, son ardent amour de la patrie. Je te prie donc d'être son appui et de nous le renvoyer déchargé du poids d'une accusation imméritée.

Je te recommande les intérêts de l'armée. Tu connais mieux que tout autre notre situation. Envoie-nous des chevaux et nous continuerons de vaincre. Je t'embrasse bien cordialement.

MERLIN de Thionville.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., à Merlin de Douai.

Strasbourg, . . floréal (mai).

Cavaignac vient de m'apprendre qu'on venait de renvoyer l'examen de sa conduite aux trois comités réunis; et il part à l'instant pour Paris, afin de démontrer qu'il a toujours été le même que nous l'avons vu en Vendée et qu'il est toujours à mes yeux malgré les dénonciations. Je puis t'assurer que je ne connais personne de plus probe, de plus dévoué à la patrie, de moins terroriste que Cavaignac. Je te prie, au nom de l'amitié, que dis-je? au nom de la justice, de le renvoyer le plus tôt possible à l'armée, où il fait le plus grand bien. Je t'embrasse bien cordialement. Ton fils fait des progrès dans le dessin; il a de la peine à prononcer l'allemand, mais cela viendra. Je salue ta famille.

MERLIN de Th.

Cavaignac à Merlin de Thionville.

Paris, le 23 floréal an 3 (12 mai).

Je suis arrivé hier, mon bon ami; j'ai vu Merlin de Douai et Gillet. J'ai travaillé avec ce dernier environ trois heures pour l'armée. Je lui ai fait part de nos projets sur le Haut-Rhin; ils sont entièrement conformes aux siens et à ceux du Comité. Il paraît que l'armée de Sambre-et-Meuse et quelques divisions de celle du Nord opéreront de leur côté un passage du côté de Wesel, pour se porter, au nombre de quatre-vingt mille hommes, sur Cassel, tandis que celle du Rhin-et-Moselle s'agglomérera sur Philisbourg, s'emparera du cours du Neckar et assiégera Manheim. Aussitôt que l'affaire avec la Hollande sera terminée, on vous donnera vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse que l'on remplacera par un nombre égal de celle du Nord. Les deux régiments de carabiniers sont partis de Paris depuis deux jours pour se rendre à l'armée.

Merlin et Gillet n'avaient aucune notion de mon affaire. D'autres de mes amis m'ont témoigné leur désir que je sépare ma cause de celle de Pinet sur la scélératesse duquel presque tout le monde paraît d'accord. Il paraît qu'on me rend en général la justice qui m'est due; mais il est important pour moi de provoquer un prompt examen de ma conduite. Avant de le demander à la Convention nationale il faut que je voie ceux qui, me connaissant d'une manière plus particulière, appuieront, je l'espère, ma demande fondée sur la justice.

J'ai vu Tallien hier soir au Comité; je lui ai donné de tes nouvelles. Je n'avais pas ta lettre sur moi; aujourd'hui je la lui remettrai. Mon Dieu! mon ami, qu'il est pénible, quand on n'a rien à se reprocher, d'avoir à

Digitized by Google

passer par la filière d'un accusé! Il est vrai qu'on en est bien récompensé lorsqu'on a obtenu justice. Mais, pour y parvenir, que de démarches à faire! et je n'y suis pas fait. Si tu étais ici, tu hâterais de beaucoup le terme de mon affaire. Féraud n'y est pas non plus; il pourrait me servir. Je n'ai que le souci de voir qu'il me faudra du temps pour pouvoir t'aller rejoindre et il est bien grand. Je vais vaincre ma répugnance à des démarches nécessaires peut-être pour que la vérité soit entendue de tous. Que je suis honteux d'être accolé à Pinet! Qu'il me tarde de ne plus l'être!

L'état de Paris est toujours le même pour les subsistances; on craint des mouvements. Cette ville afflue d'étrangers, qui disent publiquement qu'ils sont venus assister à l'enterrement de la Convention. Cet état de choses est cruel. Les ennemis de la liberté s'en réjouissent; mais la Convention triomphera de tout, j'espère.

Le commissaire de police fouetté t'avait dénoncé comme abusant de ton autorité, comme agissant arbitrairement, etc.; le Comité n'a pas cru sans doute que quelques coups de cravache bien mérités fussent un acte arbitraire. Adieu, mon ami, je t'embrasse.

CAVAIGNAC.

Mille amitiés à Bréjard et à nos autres camarades. David vous embrasse tous.

Sorbier, chef de brigade du génie, au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Germersheim, le 25 floréal an 3e (14 mai).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Privé de l'avantage de te voir en passant devant Manheim, je n'ai pu conférer avec toi sur les idées que tu as communiquées à l'un de mes camarades pour la construction d'une batterie à boulets rouges. Je m'empresse, en conséquence, de t'en adresser le projet. Sa divergence lui donne le grand avantage de mettre sous son feu toute la ville de Manheim et de ne présenter à l'artillerie ennemie qu'une assez petite surface pour être contre-battue.

Je te présente l'historique de l'expédition devant Manheim sur lequel tu as tant de droit par la grande influence que tu as eue sur la reddition. J'y joins mon mémoire sur Germersheim, ce point de frontière si mutilé. Je serais bien flatté qu'un instant de lecture volé à tes grandes occupations lui méritât ton assentiment.

Salut et respect fraternel.

SORBIER.

Digitized by Google

Le Comité de salut public aux représentants du peuple en mission près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Paris, le 25 floréal an 3e (14 mai).

Nous recevons dans ce moment, chers collègues, vos dépêches du 22.

Nous attendions depuis plusieurs jours vos observations et celles de Pichegru sur les nouvelles propositions du gouvernement prussien relatives à la ligne de neutralisation. Le retard qu'elles ont éprouvé nous détermina hier à prendre un parti définitif sur cette affaire. Barthélemy avait déjà envoyé plusieurs courriers pour réclamer notre réponse. La maison d'Autriche profitait de la non-publication de l'article relatif à la neutralisation pour agiter toutes les cours d'Allemagne et les engager à se réunir à elle, leur faisant apercevoir son alliance comme le seul moyen de salut. Plusieurs princes et Cercles qui avaient annoncé des dispositions pacifiques d'abord, paraissaient déjà se détacher de la Prusse. Il fallait donc prendre un parti et ce parti devait être prompt.

Nous avons accepté ce nouveau traité, qui d'ailleurs contient les mêmes dispositions que le premier, à l'exception de celles relatives au passage sur le pays neutralisé. Nous avons regardé comme très peu important cette faculté de passage, et nous croyons qu'elle est plus à notre avantage qu'à celui de l'ennemi, en ce qu'il nous procure la faculté, après nous être emparés du duché de Berg, de marcher sur Francfort avec l'armée du Nord, et de faire sa jonction derrière Mayence avec l'armée du Rhin-et-Moselle; ce que nous n'aurions pu faire s'il ne nous restait que le pays non neutralisé, situé sur les bords du Rhin, ce pays étant hérissé de rochers et de montagnes impraticables.

Il en résulte un autre avantage pour le siége même de Mayence, c'est d'être maîtres du cours du Mein et de pouvoir tirer par ce fleuve les subsistances que nous pouvons nous procurer dans le pays.

La difficulté dont vous parlez de vivre dans un pays neutre est encore commune à l'ennemi, et il est à espérer que nous trouverons facilement des subsistances sur le simple crédit de la république, comme cela se pratiquait dans le même pays pendant la guerre de Sept-Ans.

Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public :

CAMBACÉRÈS, GILLET, DOULCET, DEFERMON, RABAUT, FOURCROY, TREILHARD.

Digitized by Google

Le Comité de salut public aux représentants près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Paris, 26 floréal (15 mai).

Nous avons reçu, citoyens, votre lettre du 17 de ce mois, ainsi que les deux arrêtés et le plan d'exécution qui y était joint. Sans doute que si vous avez pris des mesures vigoureuses et extraordinaires pour assurer à nos armées leurs subsistances, c'est que vous y avez été contraints par la force des circonstances, qui, dans ce cas-là, sont toujours impérieuses, puisque c'est d'elles que dépendent non-seulement le sort des armées, mais celui de la république. Dans cet état, vous pouvez penser que le Comité n'a pas délibéré un moment pour approuver les arrêtés que vous avez cru devoir prendre à cet égard; et avec une exacte exécution, il est bien convaincu que l'approvisionnement des armées auprès desquelles vous êtes délégués sera assuré.

Quant à la demande que vous nous faites de vous faire passer de Paris deux des grandes voitures qui ont été construites pour le transport des malades et des blessés et que vous destinez au service des hôpitaux de Metz, le Comité a donné des ordres à la septième commission exécutive pour vous les expédier, et sans doute elles sont en route dans ce moment, si elles ne sont déjà arrivées.

Continuez, citoyens collègues, tous vos efforts; continuez de remplir tous les devoirs sacrés que votre caractère et votre constant amour pour la patrie vous imposent; que nos braves frères d'armes soient toujours l'objet de votre sollicitude, car en les servant, on sert son pays, puisqu'ils en sont les défenseurs et les soutiens. Salut et fraternité.

Les membres du Comité :

DEFERMON, DOULCET, TALLIEN, ROUX, LACOMBE.

Le Comité de salut public aux représentants en mission près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Paris, 26 floréal (15 mai).

D'après votre lettre du 21 de ce mois, chers collègues, nous avons mandé l'entrepreneur des charrois militaires, et il lui a été ordonné de fournir sur-le-champ les quinze cents chevaux d'artillerie que vous demandez. Il a répondu qu'environ quatre cents étaient déjà en route et que sous quinze jours les quinze cents seraient rendus à l'armée.

Quant au numéraire, nous ne devons pas vous dissimuler que le gouvernement est en ce moment dans l'impuissance d'en fournir. Nous venons cependant d'ordonner à la trésorerie de mettre à la disposition de l'agence

Digitized by Google

des subsistances une somme de 150,000 livres pour les besoins de l'armée du Rhin. Le comité des finances nous a déclaré qu'il était impossible de fournir rien de plus. Cette somme ne doit être employée qu'en achats de blé, en stipulant autant qu'il sera possible qu'une portion au moins du prix sera payée en assignats. Les fourrages doivent être payés uniquement avec cette dernière monnaie. Ce n'est pas un objet qu'on puisse cacher, et quand on en trouve pour du numéraire, on en peut trouver pour des assignats.

Il est un principe général à la guerre, c'est que les armées doivent vivre aux dépens du pays ennemi. Vous devez donc faire employer tous les moyens qui sont à votre disposition pour faire fournir par ce pays tout ce qui sera possible de subsistances.

Lorsque vous aurez passé le Rhin, de fortes contributions doivent être imposées soit en subsistances, soit en numéraire. La voie des réquisitions est lente, difficile et souvent insuffisante. Vous en éviterez les inconvénients en levant des contributions en numéraire, dont le montant sera employé à solder des achats de subsistances.

L'entrepreneur des charrois se plaint que les chevaux ne reçoivent pas de fourrages et qu'ils périssent de faim. Il paraît qu'il y a négligence de la part de l'administration des fourrages. Si le foin est rare, on peut au moins trouver de la paille, et les chevaux vivront, moyennant qu'on leur fournisse de l'avoine. Lauchère prétend qu'il n'est pas difficile de s'en procurer, qu'il en aurait trouvé plus de vingt mille sacs à 150 livres, si les administrateurs des fourrages ne s'opposaient à ses marchés, tandis qu'ils ne fournissent rien et que le peu d'achats qu'ils ont faits s'élève de 160 à 180 livres le sac.

Nous vous invitons, chers collègues, à faire surveiller la conduite des agents de cette administration.

Les membres du Comité de salut public :

CAMBACÉRÈS, GILLET, MERLIN de Douai,
LAPORTE, FOURCROY, TREILHARD.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 26 floréal an 3 de la Rép. (15 mai).

J'ai reçu, mon ami, ta lettre du 22 ; comme elle n'est que le résumé des deux lettres au Comité, je me réfère aux réponses que le Comité y a faites.

Nous sommes vraiment dans un état terrible. Indépendamment de la pénurie de subsistances qui nous afflige toujours, nous sommes sans numéraire. Heureusement, il nous reste l'espoir de nous en procurer par la voie

Digitized by Google

de la Hollande; mais c'est encore chose incertaine. Reubell et Sieyes sont à la Haye en conférence avec les états-généraux. Dieu veuille qu'ils finissent à l'amiable!

Hâte-toi de répondre à la lettre que le Comité t'a écrite dernièrement sur la neutralisation proposée de Mayence et sur quelques moyens de pacification mis en avant par quelques ministres. Je t'avoue que notre état m'effraye, et que je ne vois, pour nous en tirer, d'autre ressource qu'une prompte paix.

Je dois te confier qu'on a écrit contre toi; on t'accuse d'étaler un faste et un luxe excessifs. Je n'en crois rien; le Comité n'est pas plus crédule que moi; mais prends tes précautions et vois de qui tu es entouré ou épié.

Je te recommande toujours mon fils; ne le ménage pas, et que la campagne qu'il fait sous toi lui soit vraiment utile. Mille amitiés.

MERLIN (d. D.).

Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public.

27 floréal an 3e ? (16 mai).

J'ai communiqué au général Pichegru la dépêche que vous m'avez adressée le 19 et que j'ai reçue le 26 au soir. Nous sommes d'avis qu'il faut accepter la neutralisation de Mayence, à condition cependant que cette ville sera gardée par une garnison mixte de troupes françaises et de troupes des Cercles.

Voici mes raisons: l'empereur n'a plus sur le Rhin que le pont de cette ville; Mayence neutralisé, le voilà dans un état absolument semblable au nôtre. Dira-t-on que c'est augmenter les forces disponibles de l'empereur? mais c'est aussi augmenter les nôtres du double, et nous dispenser d'un siége devenu dès lors inutile, soit que nous gardions, soit que nous ne gardions pas la rive gauche du Rhin, et Luxembourg tombe définitivement. Ainsi, il y a tout à gagner à cette neutralité.

L'article pourrait être conçu en ces termes: « La ville de Mayence, les forts de Cassel et de Mars, le bourg de Bibrich, les îles Saint-Pierre et Saint-Jean seront neutres pendant tout le temps que durera la guerre. Cette place et les ouvrages désignés seront occupés par une garnison mixte de Français et de troupes des Cercles jusqu'à la paix définitive. Aucune des puissances belligérantes ne pourra passer par cette ville pour attaquer ou poursuivre l'autre. » Voilà pour l'objet militaire que contenait votre dépêche.

Pour le surplus des dires et des observations réciproques de l'ambassadeur prussien et du nôtre, c'est au Comité, qui a le fil des relations poli-

Digitized by Google

tiques, à se décider. Le général et moi pensons que notre situation actuelle n'étant pas du tout brillante relativement aux subsistances, qu'on ne peut plus se procurer même avec des charges d'assignats, le moment de terminer glorieusement cette guerre est arrivé, puisque tous nos ennemis nous demandent la paix à des conditions que nous aurions gracieusement acceptées s'ils nous les avaient proposées lorsqu'ils étaient maîtres d'une partie de notre territoire. Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public.

1er prairial an 3 de la Rép. (20 mai).

Je vous dépêche un courrier, chers collègues, pour vous rendre compte de la rencontre que je viens d'avoir avec Barthélemy, M. de Hardenberg, etc. Je crois important que vous sachiez au plus tôt le résultat de cet entretien, car il peut vous donner bien du large dans vos opérations diplomatiques pour arriver à une paix glorieuse et utile.

Pichegru et moi partîmes de Strasbourg pour Huningue le 27 floréal à minuit. Nous reconnûmes l'un après l'autre la rive droite du Rhin, et les géographes qui nous accompagnaient, s'étant réunis, firent la carte de nos découvertes. Le 28, je reçus de Barthélemy la lettre suivante :

« Bâle, 28 floréal.— L'ambassadeur de la république française en Suisse au citoyen Merlin, etc. — Citoyen représentant, je m'empresse de vous adresser la convention qui vient d'être signée par moi et M. de Hardenberg, ministre plénipotentiaire du roi de Prusse. La poste qui part à l'instant ne me permet que d'ajouter l'assurance de mes sentiments fraternels. — *Signé* BARTHÉLEMY. »

Peu de temps après arrive le citoyen Bacher pour m'inviter à dîner à Bâle pour le 29. Il me montra cette lettre de M. de Hardenberg :

« Bâle, le 28 de mai. — A M. Barthélemy, etc. — Je viens d'apprendre que le représentant Merlin de Thionville et le général Pichegru viennent d'arriver à Huningue. Ce serait une grande satisfaction pour moi, Monsieur, si vous pouviez les engager à accepter le dîner chez moi avec vous tel jour qui leur conviendra. Agréez les assurances de mon estime distinguée. —*Signé* HARDENBERG. »

Je lui répondis que je n'irais à Bâle qu'à la paix définitive. Nous parlâmes de la neutralisation de Mayence, des projets de l'empereur, et nous nous quittâmes le soir assez contents l'un de l'autre. Le 29, je reçus de Bacher cette lettre :

Digitized by Google

« Le premier secrétaire interprète de la république française en Suisse au représentant Merlin de Thionville, etc. — Le ministre plénipotentiaire prussien, ayant le désir le plus vif de faire votre connaissance et n'ayant pu vous engager à accepter son invitation, se propose d'aller fraterniser demain avec vous et le général Pichegru, etc. »

A cette lettre était jointe la note suivante de la part de Barthélemy :

« Le duc de Wurtemberg s'est rendu aux vœux des États de son pays. Il va envoyer un ministre à Bâle et négocier sa paix avec la France, sous les auspices du roi de Prusse. Plusieurs princes de l'Empire suivront le même exemple ; de manière que la majorité des États de l'Allemagne ne tardera pas à se prononcer pour la république française, ce qui isolera entièrement l'empereur. »

Le même jour, 29, je reçus cette autre lettre de M. Keppeler, agent du prince de Hesse-Darmstadt à Bâle :

« A MM. Merlin, représentant, etc., et Pichegru, général en chef des armées de la république. — C'est avec plaisir que j'apprends, Messieurs, que vous êtes à Huningue. M. Bacher me fait espérer que je pourrai être si heureux d'avoir l'honneur de vous voir et de vous témoigner mon respect et dévouement. Si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous voir ce soir, moyennant vos ordres. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Messieurs, etc. »

A deux heures, arrivent Barthélemy, Bacher, M. de Hardenberg, M. Keppeler, un ministre de Hesse-Cassel, un autre de Wurtemberg et quelques secrétaires. M. de Hardenberg me pria d'accepter une expédition de vos nouvelles conventions, et, pendant tout le dîner, il ne nous parla que de la protection que la France devait accorder à l'Empire, de concert avec son maître, et comment nous devions prendre garde de laisser prendre la Bavière par l'empereur. Je lui dis, pour toute réponse, que je n'étais que soldat, qu'un ennemi de plus ou de moins ne nous avait point embarrassés, que mon gouvernement seul pouvait entendre à ces observations. Il me parla de la neutralisation de Mayence : je lui répondis que je pensais que vous vous occupiez dans l'instant de décider cette question, et que je suivrais vos ordres avec exactitude ; mais que si j'étais consulté, en supposant que ma république consentît à la neutralisation demandée, je répondrais que ce ne pourrait être qu'autant que la ville serait gardée par une garnison mixte de Français et de troupes des Cercles. Il me dit « qu'il ferait consentir à cette condition. »

Les envoyés des princes de Hesse paraissaient fort satisfaits d'en être quittes. Je leur ai demandé si leurs contingents étaient retirés ; ils m'assurèrent que oui, et qu'il n'existait plus de contingent hessois dans l'armée

Digitized by Google

de l'empereur. Ils se sont unis à M. de Hardenberg pour me persuader que le rôle de la république était de s'unir à eux, de leur donner la paix et de s'opposer à l'empereur relativement à ses vues sur la Bavière.

Enfin, après les avoir tous entendus, voici le résultat de mes réflexions :

Hardenberg et les ministres des princes de Hesse ont pour système de détacher l'Empire de l'empereur, de former une ligue sinon écrite, du moins tacite, pour l'empêcher de prendre la Bavière, et alors seulement de s'unir offensivement avec la république française dont ils auraient besoin. Ils veulent se retirer de la guerre en prétendant garder tout ou presque tout ce qu'ils possédaient autrefois, et laisser la république aux prises avec l'empereur. Ils craignent surtout une alliance de la république avec l'empereur sans l'Empire, et c'est là qu'ils disent que nous nous perdrions. Ils craignent que l'on ne traite sans eux dans ce sens. Pour prendre confiance, ils voudraient nous voir passer le Rhin.

A mon avis, il résulte de tout cela que si l'empereur voulait traiter de la cession définitive des Pays-Bas et de l'abandon des princes possessionnés sur la rive gauche du Rhin, moyennant que nous ne nous mêlions pas de l'occupation de la Bavière par ses troupes, il ne faudrait pas balancer à accepter. Car, d'après tout ce qu'ont dit ces messieurs, la guerre est alors au sein de l'Allemagne ; la Prusse est contenue par la Russie que l'empereur aura eu soin de faire entrer dans ses projets, et l'empereur combat les Cercles avec avantage, tandis que nous jouissons tranquillement du fruit de nos victoires ; et je ne vois pas qu'avec le Rhin pour limite, l'empereur puisse jamais être bien redoutable pour la république, fût-il maître de la Bavière.

Mais le tout est de savoir si les négociations sont possibles sur ce point. Dans le cas où l'on ne pourrait y amener l'empereur par une négociation entamée à l'insu de la Prusse et de l'Empire, et ailleurs qu'à Bâle, il faudrait bien en finir tout de suite avec l'Empire, qui demande la paix à genoux, et isoler ainsi l'empereur de l'Empire. J'ai cru vous devoir ces réflexions qui peuvent influer sur vos délibérations.

Je ne puis assez vous répéter que l'indécision qu'a jetée dans l'armée la publication de la liste de Dubois-Crancé dérange toutes nos mesures. Confirmez cette liste, très bonne pour l'armée du Rhin-et-Moselle, ou prononcez définitivement en nous en envoyant une autre. Le décret qui nous défend de rien ordonnancer est très sage sans doute, mais je vous conjure de ne pas nous faire attendre les sommes demandées, et de prononcer sur les indemnités dues aux fournisseurs, qui peuvent ous manquer tout à coup si on les ruine ; enfin de nous envoyer des chevaux.

Le général en chef se dispose à opérer le passage du Rhin. Il a fallu faire tout sortir du néant. Nos moyens de vivre sont presque nuls ; les assignats rien ; ici un sou pour un écu, ou 5 francs pour 100 livres. Je vous le dis sans pouvoir être accusé de crainte (je méprise nos ennemis,

Digitized by Google

ils ont autant de besoins que nous), mais il nous faut la paix, sauf à retomber dessus après. Ainsi faisait Rome avec Carthage. Salut et fraternité.

MERLIN de Th.

Le prince de Hardenberg avait imaginé ce dîner en vue de sonder, dans la familiarité du repas, les dispositions de Merlin, et le jeu de Merlin, qui, ainsi qu'on le voit par sa correspondance, visait à tenir en haleine la Prusse et les princes au moyen de la Bavière, dut être naturellement de paraître se laisser ouvrir sur ce point. La finesse du prince se trouva donc, sans qu'il s'en aperçût, en présence d'une finesse plus grande encore. Le récit qu'il a laissé de cette entrevue est, du reste, assez curieux, en ce qu'il tend à faire imaginer que l'idée de la Bavière avait été soufflée à Merlin, dans cette occasion même, par Bacher. Ce récit sert aussi par plus d'un trait à montrer une fois de plus combien, en fait d'exactitude, les correspondances sont préférables aux Mémoires. Le voici :

« Hardenberg imagine de réunir dans un dîner, non-seulement la légation française aux ministres de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt et de Wurtemberg, mais encore le représentant Merlin de Thionville et le général en chef Pichegru qui étaient à Huningue, et il leur adresse en conséquence une invitation pressante. Quoique Bâle fut à la proximité d'Huningue, l'un et l'autre déclinent avec beaucoup d'égards l'invitation, alléguant qu'ils ne quitteront point le territoire de la république française, « si ce n'est avec les armées ou à la paix ». A quelques jours de là, néanmoins, Hardenberg prend le parti d'aller lui-même à Huningue visiter le représentant et le général, accompagné des ministres de Weitz, de Kepeller et de Kampff. Là il est invité à dîner avec sa suite; l'ambassadeur Barthélemy s'y trouve également, de même que son secrétaire de légation, Bacher. A table, où règne d'abord une grande réserve, on en vient pourtant à s'entretenir des moyens de poser les bases d'une pacification générale avec quelque espoir de succès, en désarmant d'abord l'Autriche. Alors Hardenberg insinue qu'il serait peut-être facile de s'entendre avec le cabinet de Vienne. Le représentant laisse tomber l'insinuation; mais le dîner fini, prenant à part le secrétaire de légation Bacher, il lui demande l'explication de ce qu'a voulu dire Hardenberg : « Laissez l'Autriche s'emparer de la Bavière, lui répond celui-ci, et vous aurez aussitôt la paix continentale. » Une sorte de conférence venant à s'établir, Merlin un peu échauffé par le repas, et par là même devenu plus expansif, s'entretient dans ce sens avec Hardenberg. Dès le lendemain, prenant la poste à franc étrier et crevant deux chevaux en route, Merlin se dirige sur Paris, descend au Comité de salut public, lui fait part de l'insinuation du plénipotentiaire prussien, et de l'opinion de la légation française à ce sujet. Là les représentants Aubry, Siéyès, Boissy d'Anglas, etc., se déclarent contre l'Autriche et sa prétention. Merlin de Douai seul se montre favorable à la paix avec cette puissance. »

La correspondance ci-dessus prouve suffisamment combien il s'en faut que Merlin ait pu croire que la Prusse prêterait volontiers les mains à l'acquisition de la Bavière par l'Autriche; la conversation tenue durant le repas porte à l'inverse. Il semble d'ailleurs qu'une telle ruse eût été bien grossière pour un diplomate d'autant de finesse que le prince de Hardenberg. Ses souvenirs l'ont

Digitized by Google

certainement trompé ; car le rapport adressé immédiatement par Merlin au Comité donne à l'entretien un tour absolument différent et beaucoup plus vraisemblable. Loin de regarder la cession de la Bavière comme « la base d'une pacification générale », il écrit tout au contraire que moyennant cette cession, « d'après tout ce qu'ont dit ces messieurs, la guerre est au sein de l'Allemagne ».

Merlin de Thionville, etc., au représentant Merlin de Douai, membre du Comité de salut public.

1er prairial, l'an 3e, etc. (20 mai).

Un courrier doit t'avoir remis une longue lettre de moi ; je réponds actuellement à celle à laquelle était joint le paquet de ton fils.

Le système de la Prusse, de Barthélemy et de Bacher est d'unir l'Allemagne par des liens solides à la Prusse et à la république, parce qu'ils craignent tous que l'empereur ne s'empare de la Bavière. Ainsi, vous obtiendrez tout de l'Allemagne en la menaçant de vous unir à l'Autriche. J'ai vu à Huningue Hardenberg, qui m'a parlé de la manière la plus positive de ses craintes sur l'alliance de la Russie, de l'Angleterre et de l'empereur. Il craint que la Russie ne tienne la Saxe et la Prusse en échec pendant que l'empereur prendra la Bavière. Règle donc tes négociations là-dessus.

Je ne me justifierai pas aux yeux du Comité sur l'inculpation de mon prétendu luxe. J'ai pris à Paris une voiture de chasse à huit places. Par là je demeure toujours avec tout mon monde, et j'épargne dix chevaux. Quant à la table, je ne dépense que le nécessaire. Mais comment vivre sans faire de grandes dépenses, quand on ne veut pas même d'assignats, qu'une livre de pain se vend 20 livres et une livre de foin 40 sous, et que l'on ne trouve rien à manger nulle part? Au surplus, personne ne me le dispute en simplicité, car je n'ai même pas d'habits.

Si cependant le Comité le croit bon, il me fera plaisir de me fixer ce que je dois dépenser pour un secrétaire, un interprète, un domestique, trois garçons d'écurie et huit chevaux dont je me sers si bien, que tous les jours il y en a quatre sur la paille. Si le Comité l'aime mieux encore, je le prie de me rappeler ; car si l'on me chicane quand je me sacrifie tout entier de corps et de bien pour la patrie, j'aime mieux faire la guerre de tribune.

Demande, au surplus, à Cavaignac comment on peut m'accuser de luxe. Je n'ai rien à retrancher, car je ne prends que le strict nécessaire ; à moins que l'on ne m'ordonne de chasser les officiers qui viennent me demander à dîner après m'avoir apporté, de dix lieues, des dépêches, ou que l'on me défende de donner à dîner, au nom de la république, à un ambassadeur auquel j'ai refusé d'aller manger chez lui. Mais alors je ne puis rester

Digitized by Google

davantage à une place dans laquelle je ne suis pas en état de me montrer digne de ma patrie. Comment peut-on s'occuper de pareilles choses quand on sait que je ne prends rien pour moi que mes peines et ma fatigue? Ah! puisse-t-il arriver demain, le jour où je quitterai l'autorité pour vivre sous des lois sages et solides!

Je te prie de donner connaissance de ces observations au Comité, et de lire la lettre que je lui adresse avec celle-ci. Je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN de Thionville.

Bien que j'aie déjà donné des explications suffisantes sur le prétendu luxe de Merlin dans sa mission sur le Rhin, comme le dîner dont il s'agit ici ne manqua pas de devenir, de la part des adversaires politiques du représentant, le sujet de récriminations spéciales, il n'est peut-être pas inutile de consigner ici, tout au juste, le coût de ce repas donné au nom de la république à cinq ambassadeurs, au général en chef de l'armée du Rhin et à leur suite, et dans lequel se débattirent de si grands intérêts. Plût à Dieu que les frais et les excès de table de la diplomatie ne se fussent jamais élevés plus haut que dans cette circonstance! Voici, grâce à l'esprit d'ordre de Merlin qui a écrit de sa main *à conserver*, la note acquittée du citoyen Schulz, maître de l'hôtel du Corbeau, à Huningue :

Le 30, à l'arrivée de l'ambassadeur prussien,	
Les domestiques ont dépensé.	160 livres.
Le grand repas.	4000
Vin extra.	200
Café et liqueurs.	320
Le dîner de tous les domestiques.	500
La dépense du domestique du général à part. . . .	100
Extra des domestiques.	150
La dépense des chevaux.	160
Total.	5590

Il s'agit, bien entendu, d'assignats, dont heureusement on peut fixer ici, avec une certitude parfaite, la valeur, car le sieur Schulz s'étant fait payer en numéraire, son mémoire total, qui est de 13 751 livres 10 sols, se trouve soldé par une somme de 825 l.; ce qui met le change à 6 pour 100. Il s'ensuit donc que les 5590 francs relatifs à la réception des cinq ambassadeurs, se réduisent à une somme de 335 francs dont 240 pour le *grand repas*, lequel, autant qu'on peut en juger d'après le montant de la dépense en café et liqueurs, 19 francs, devait se composer d'au moins vingt personnes. Sur la modicité de la dépense en vin d'*extra*, 12 francs, il faut remarquer que l'ambassadeur de la république, comme on le voit par le billet de Bacher, que je reproduis ici en totalité, n'avait pas hésité à venir en aide au représentant, en lui apportant de Bâle le tribut de sa cave.

« 29 *floréal*.— Citoyen représentant, le ministre plénipotentiaire prussien ayant le désir le plus vif de faire votre connaissance, et n'ayant pu vous engager à accepter son invitation, se propose d'aller fraterniser demain avec vous et le général Pichegru. L'ambassadeur républicain amènera dans sa voiture une triple batterie

Digitized by Google

de bordeaux, de bourgogne et de champagne. Nous ferons sauter les bouchons dans le camp des Autrichiens, auxquels votre voisinage a donné la fièvre; ils remercieront la providence, si vous voulez bien les tenir quittes à si bon marché. Salut et fraternité. BACHER. »

Je ferai remarquer sur la note du sieur Schultz qu'il résultait de la pénurie générale que tout était d'ailleurs fort cher; à peu près les prix actuels. Une soupe pour un domestique est portée à 12 sols; quatre chambres pour trois jours, à 36 francs, etc.; un déjeuner, assurément assez modeste, à emporter dans la voiture de Merlin, se composant de sept pains, un rôti froid et quatre bouteilles de vin, 12 fr. 90 c., etc.

Le commandant de Manheim, général major de Deroy à MM. Merlin de Thionville et Cavaignac, etc.

Manheim, ce 20 mai 1795 (1er prairial an 3).

MESSIEURS,

Je crois devoir vous communiquer la phrase d'une réponse très rassurante de M. le général Frimont, en date du 16 floréal ou 5 mai. « C'est pénétré de ce sentiment de loyauté et de franchise que je vous écris pour vous tranquilliser sur l'espèce de travaux auxquels vous vous êtes aperçus qu'on mettait de l'activité; ces travaux ne sont que civils et nullement militaires. »

Je suis bien éloigné d'élever des doutes sur la sincérité de ces assertions, moins encore sur le sentiment qui en est le garant, mais je ne puis me dispenser de vous observer, Messieurs, que des travaux civils qu'on peut employer militaires quand on veut ne doivent pas être entrepris sur un terrain compris dans une capitulation. Cette remarque fondée sur les usages de la guerre acquiert un nouveau degré de solidité par la certitude qu'on a que non-seulement une grande partie de la ligne des ouvrages nouvellement construits contient des banquettes, mais même qu'il y a des plates-formes pour y placer des canons et des mortiers. Nous voyons de plus qu'on répare les embrasures des batteries qui ont servi au bombardement de la ville, et qu'enfin on conduit des poutres et des planches du fort dans ces batteries.

Veuillez, messieurs les représentants, peser toutes ces considérations; et j'ai tant de confiance dans votre loyauté que je n'hésite pas de réitérer auprès de vous la demande de cessation des travaux, que j'ai faite dans le temps à M. le général Frimont, bien persuadé que vous ne balancerez pas de votre côté à en reconnaître la justice et à y accéder.

DE DEROY,
général-major et commandant.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, représent., etc., au général major de Deroy, commandant à Manheim.

2 prairial an 3e de la Rép. (21 mai).

Je reçois, le 2 prairial an 3e de la république française, votre lettre datée de Manheim le 20 mai 1795.

Vous m'observez, monsieur, qu'en vertu de la capitulation pour la reddition du fort du Rhin, on ne peut construire aucun ouvrage « sur un terrain compris dans la capitulation ». Vous ajoutez que « les usages de la guerre le veulent du moins ainsi ». Je réponds d'abord que nulle part dans la capitulation il n'a été question de cette condition que l'usage de la guerre admet peut-être chez vous. Mais en guerre chacun a ses usages indépendants les uns des autres, et nous n'avons pas toujours fait la guerre à la mode de nos ennemis.

Aujourd'hui, cependant, conformément à tous les usages de la guerre, nous nous mettons en état, en réparant nos premiers ouvrages, et en en construisant d'autres, d'empêcher des tentatives hostiles que l'on pourrait essayer sous la protection du feu de votre place, si nous n'étions pas en mesure d'y résister.

Voilà, franchement, le but des travaux qui paraissent vous donner de l'inquiétude.

Il suffira sans doute de ces explications et de l'assurance que je vous donne de nouveau que Manheim ne sera point brûlé, pas même inquiété, tant que la guerre ne se fera que de ce côté-ci du Rhin, pour vous engager à retirer la demande que vous me faites. Je vous salue sincèrement.

MERLIN de Thionville.

Le représentant du peuple Rivaud à son collègue Merlin de Thionville.

A Oberingelheim, le 3 prairial, l'an 3e (22 mai).

Notre situation en subsistances, cher collègue, devient chaque jour plus alarmante. Depuis le 29 du mois dernier l'armée a éprouvé les plus grands besoins. Les distributions ont manqué plusieurs jours à l'attaque de gauche; le manque de matières, la mauvaise direction des convois ont été la cause de ce manque de service qui a donné lieu à des pillages de pain en route. Le soldat, en manquant depuis trente-six à quarante-huit heures, allait au-devant des convois et les pillait; ce qui, tu le sais, donne lieu à des gaspillages qui, seuls, sont capables de faire manquer entièrement le service. Il a été pris sur-le-champ des mesures pour assurer les convois en route. Des détachements commandés par des officiers les escorteront,

Digitized by Google

et ils en demeureront responsables. Je suis à la recherche de ceux qui ont donné lieu à ce manque de service qui m'a fait craindre les suites les plus fâcheuses Des corps entiers se sont prononcés et ont menacé de déserter si on ne leur donnait du pain. Ces corps étaient précisément ceux qui étaient le plus à portée de l'ennemi du côté de Monbach. On les a changés et fait passer à l'attaque du centre.

Dès que j'ai été instruit de ce retard dans l'arrivage des convois, je me suis rendu à Kreuznach pour prendre connaissance des causes de ce manque de service, ainsi que de celles de la mauvaise qualité du pain. Je n'ai pu éclaircir précisément les premières, mais il résulte des renseignements qui m'ont été fournis que le manque des matières a occasionné du retard dans les convois, qui n'ont pu arriver assez à temps pour que la distribution du pain ait pu être faite pour le jour auquel il était dû ; joint à cela la mauvaise direction de plusieurs convois qui, soit par l'inattention des conducteurs, ou par des ordres particuliers, n'ont pas suivi la direction qu'on leur avait donnée. Je te promets que dès que je serai parvenu à éclaircir ce dernier fait, s'il y a des coupables, ils seront envoyés au tribunal.

Il est cruel, en parcourant la ligne, d'entendre le soldat ne proférer que le cri : « Du pain ! du pain ! » C'est ce que j'ai éprouvé le 30 dernier, en allant visiter la ligne avec notre collègue Talot qui était venu précisément pour que je révoque l'arrêté que nous avons pris pour affecter spécialement le bailliage de Castellane et quelques autres avoisinants à cette armée. Je n'ai pas voulu acquiescer à sa demande, bien qu'il m'ait exposé que les besoins de Sambre-et-Meuse étaient tels que sans le secours, au moins du bailliage de Castellane, son service manquerait à coup sûr. Mais mon acquiescement ayant dû compromettre aussi infailliblement celui de l'armée devant Mayence, qui, par sa position, est bien plus importante, je me suis roidi Mon refus, néanmoins, ne me tranquillise pas parfaitement, parce que je connais le principe de l'armée de Sambre-et-Meuse, et que je suis moralement sûr qu'on frappera des réquisitions sur le territoire de ce bailliage. Aussi ai-je recommandé aux divers agents d'enlever tout ce qu'y s'y trouve dans le plus court délai.

Tu vois, cher collègue, combien est terrible notre position, surtout en se rappelant que les caisses, tant de l'armée que des départements, sont absolument dépourvues de numéraire. Si je conclus quelque chose avec les fournisseurs, j'expédierai un courrier au Comité de salut public, et je t'en instruirai en même temps.

Le chef de l'état-major t'a fait connaître la petite affaire qui a eu lieu le 30 dernier. Nos vedettes se sont reculées de quelques toises. Depuis ce jour rien de nouveau.

Salut et fraternité.

RIVAUD.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., à son collègue Cavaignac, représentant près la même armée.

Strasbourg, le 4 prairial, l'an 3ᵉ (23 mai).

Reviens tout de suite, mon cher camarade, ou tu te pendrais si l'on passait le Rhin sans toi. Ton affaire est une gueuserie qui doit être terminée à l'instant. Nous avons été à Huningue depuis ton départ; nous y avons vu les ambassadeurs, qui paraissent dans les meilleures dispositions. Répète au Comité que rien n'est plus instant que d'accorder la neutralisation de Mayence, à condition que la place soit gardée par nos troupes et celles des Cercles. Presse-le aussi d'envoyer le numéraire qu'il nous a promis; nous ne pouvons plus vivre sans en avoir. La gauche de l'armée devant Mayence a manqué de pain pendant trois jours, et des corps entiers ont eu l'infamie de demander à retourner en France. Les frères Schneegaus, auxquels nous avons refusé l'injuste indemnité qu'ils demandaient, n'ont plus rien voulu fournir, et nous serons contraints de la leur accorder. Presse le Comité de décider sur celles qui lui sont demandées par les pétitions que je lui ai envoyées. C'est le seul moyen qui nous reste de faire vivre l'armée jusqu'à la moisson.

N'oublie pas non plus de faire décider qu'Archier ne sera pas commissaire général de l'armée. Demande au Comité d'ôter d'ici Laserre et Prieur. Strasbourg devenant le centre de nos opérations, il est indispensable de n'avoir ici que des gens capables. Je compte sur le zèle qui t'anime pour le bien public, et j'espère que tu mettras tout en œuvre pour obtenir le plus tôt possible tout ce que je demande; sans cela point d'opérations utiles à la république.

Dis à mon ami Tallien que j'ai reçu sa lettre, que je le remercie bien de l'avis qu'il me donne; mais que, fort de ma conscience et du bien que j'opère, je méprise les délateurs et encore plus les calomniateurs. Personne mieux que toi ne peut dire quel est ici notre luxe et notre conduite. Les Alsaciens ont-ils donc besoin d'être menés à la Saint-Just?

Tous ceux qui te connaissent te font mille amitiés. Bréjard t'embrasse ainsi que David. Embrasse pour moi Merlin, Tallien, Fréron: dis-leur que mon attachement pour eux est inaltérable, et qu'en cas de besoin, je suis tout à la patrie, tout à eux. Adieu, mon brave camarade; reviens, reviens le plus tôt possible.

MERLIN de Thionville.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., aux membres du Comité de salut public.

7 prairial an 3e, etc. (26 mai).

Je vous envoie, chers collègues, des preuves écrites de la combinaison du mouvement des ennemis de l'intérieur avec ceux de l'extérieur :

1° Adresse au peuple français par M. le comte de Montgaillard;

2° Réponse des armées catholiques aux décrets de la soi-disant Convention nationale ;

3° Du gouvernement qui convient à la France ;

4° Adresse au peuple français.

On cherche à jeter ces ferments de discorde dans nos armées ; mais nous sommes là. Comptez sur elles comme sur nous. Ne permettez cependant pas à la Rivière et autres de dire qu'il n'y a pas de royalistes. Le 2 de ce mois, j'en ai fait arrêter un à Strasbourg, qui disait publiquement qu'il fallait un roi.

Comptez sur moi envers et contre tous. Un mot, et je vole à votre secours.

MERLIN de Thionville,

Merlin de Thionville, etc., à la Convention nationale.

Strasbourg, le 7 prairial, l'an 3e de la Rép. (26 mai).

Vengeance! vengeance! toute la rive gauche du Rhin, deux cent mille soldats de la patrie répètent ce cri. Déjà la colonne sacrée de l'armée du Rhin-et-Moselle est prête à marcher. J'étais hier à sa tête. Parlez, représentants, et elle vole exterminer les ennemis de la république partout où ils se rencontreront. Non, nous n'aurons pas versé notre sang en vain; nous n'aurons pas fait mordre la poussière aux satellites des tyrans ligués contre notre indépendance, pour revenir courber nos fronts sous la tyrannie du crime, de la barbarie et de la sottise.

Vengeance! vengeance! c'est de Paris que nous l'attendons. C'est à Paris, qui vient encore de se serrer autour de vous; c'est à Paris, où le forfait s'est commis, à livrer à toute la sévérité des lois les monstres ennemis de sa gloire; c'est à Paris à faire justice devant la république entière des attentats commis dans son sein contre la représentation nationale tout entière.

Le sang d'un fidèle représentant, d'un brave homme a coulé; des monstres ont porté sa tête en spectacle aux Espagnols qu'il avait combattus et aux Autrichiens qu'il avait forcés à rendre le fort de Manheim. Malheu-

Digitized by Google

reux! voilà donc le prix que vous réservez à notre courage, à la vertu! voilà donc le triomphe que vous préparez aux amis de la liberté! Eh bien! tremblez! Que la Convention prononce, et vous n'existez plus!

Quoi: c'est au moment où le tyran de l'Allemagne montre enfin à découvert et ses vues ambitieuses contre ses co-États et toute sa nullité contre nous, devenus les protecteurs du faible qu'il veut subjuguer, que les vils suppôts de Robespierre, la horde immonde formée de plats royalistes et de misérables couverts de sang et de rapines, nous ramèneraient à l'esclavage par la guerre civile! Non, non! plutôt mille fois périr en les entraînant dans la tombe!

Représentants, marchez d'un pas ferme vers votre but: la paix. C'est la paix qui recrée les finances; c'est à l'ombre de son olivier que l'on fait les constitutions; elle favorise l'agriculture; elle ramène l'abondance et le bonheur, fondés sur la liberté et l'égalité, consacrés par des lois peu nombreuses, mais justes, simples et respectées.

L'armée tout entière admire votre courage, fait des vœux pour vous et brûle de se venger et de vous défendre.

Quant à moi, mon zèle et mes principes vous sont connus; ma vie est à la république une et indivisible; je serai trop heureux de la perdre en combattant pour ma patrie, pour la Convention nationale.

MERLIN de Thionville.

P. S. Au moment où je vous expédiais un courrier, je reçois votre décret du 4, contenant des mesures répressives contre le faubourg Antoine. Je ne puis que vous répéter que j'attends vos ordres pour marcher avec les braves qui ne veulent pas de la vie sans la république.

Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public.

Strasbourg, le 8 prairial an 3e (27 mai 1795).

Je vous ai déjà écrit plusieurs fois, chers collègues, pour vous demander du numéraire et des assignats, et il n'en arrive pas. Cependant les fournisseurs sont au désespoir. Je vous prie aussi de prononcer tout de suite sur leurs réclamations que je vous ai envoyées, si vous voulez que nous puissions vivre.

Salut et fraternité.

MERLIN de Th.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., au département du Bas-Rhin.

Strasbourg, le 9 prairial an 3e (28 mai).

J'ai reçu votre lettre datée du 7 de ce mois. J'approuve infiniment le zèle qui vous anime en faveur des cultivateurs de votre département; mais je ne puis entrer dans les détails que renferme cette lettre. Quoique je désire autant que vous que l'agriculture reprenne tout son accroissement, devant continuer la guerre pour avoir la paix, et ne pouvant la faire sans moyens de transport, et particulièrement sans ceux que vous fournissez aux parcs, je vous prie, au moins jusqu'à ce que les entrepreneurs ou le gouvernement aient pu en fournir d'autres, de vouloir bien continuer à faire fournir ceux dont vous voudriez exempter votre département.

Je fais passer copie de votre lettre au Comité de salut public, et j'éveille toute sa sollicitude pour qu'il soulage par les moyens les plus prompts les départements voisins du théâtre de la guerre.

MERLIN de Thionville.

Le représentant du peuple Rivaud, etc., au représentant du peuple Merlin, etc.

A Oberingelheim, le 11 prairial, l'an 3e (30 mai).

J'ai douté un instant, mon cher collègue, si nous ne serions pas forcés d'aller arracher des fers les représentants du peuple ou venger leur mort, et laver dans le sang des factieux une nouvelle tache faite à la révolution. Je ne respire que d'hier, après avoir vu une lettre de Paris qui annonçait que les révoltés avaient été forcés jusque dans leurs derniers retranchements.

L'armée attend ici dans un calme majestueux, et qui convient à ceux qui ont fait trembler devant eux les rois de l'Europe, le résultat d'une entreprise si horrible qui devait être pour la représentation nationale le sujet d'une plus grande gloire ou pour les défenseurs de la république celui d'une plus grande vengeance. Ils l'attendent des lois et de la juste sévérité de la Convention nationale, puisque, grâce à son courage, elle n'aura pas eu besoin de leurs armes.

De ton côté, mon intrépide camarade, continue d'atterrer les scélérats qui tenteraient de relever un régime de sang et de prononcer le mot de royauté.

Je renvoie ta lettre signée de moi à Pichegru pour la mettre à l'ordre. Salut à toi et à notre brave collègue Richou.

RIVAUD.

Digitized by Google

Le Comité de salut public au cit. Merlin de Thionville, etc.

Paris, 12 prairial (31 mai).

Nous avons reçu, citoyen collègue, ta lettre du 7 de ce mois, et les exemplaires qui y étaient joints des écrits royalistes et contre-révolutionnaires que les ennemis de la France cherchent à répandre dans nos armées. Nous les avons fait passer au comité de sûreté générale, en l'invitant à opposer la surveillance la plus active à la circulation de ces infâmes écrits.

Nous ne doutons pas que tu ne prennes de ton côté les plus promptes mesures pour faire juger l'individu que tu as fait arrêter à Strasbourg comme prévenu de provocation au royalisme, et tous ceux accusés du même délit.

Le Comité a renvoyé à sa première division le règlement de campagne du 5 avril 1792 que tu lui as adressé. Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public,

CAMBACÉRÈS, *prés.*; RABAUD, *secrét.*

Le représentant du peuple Rivaud, etc., à son collègue Merlin de Th.

Au quartier général à Oberingelheim, le 12 prairial, l'an 3ᵉ (31 mai).

Vive la république! La terre de la liberté, j'ose le croire, ne sera plus souillée par la tyrannie des hommes de sang. J'ose aussi le dire à la Convention nationale : elle ne doit plus de grâce aux scélérats qui n'ont d'autre but que de noyer le souvenir de tous leurs crimes dans son sang, ni aux salariés de l'étranger qui veulent la contraindre, par des agitations commandées, à recevoir une paix humiliante au milieu de tous les triomphes qui lui donnent le droit d'en dicter les conditions. Je t'embrasse bien cordialement et bien joyeusement, et notre collègue Richou.

Salut fraternel.

RIVAUD.

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Strasbourg, le 14 prairial, l'an 3ᵉ (2 juin 1795).

Je vous écris en vain tous les jours, chers collègues, et je ne reçois point de réponse à mes lettres. Je sais que les circonstances n'ont pas

Digitized by Google

laissé le temps au Comité de s'occuper d'affaires extérieures; mais, de grâce, revenez-y, car je ne sais plus de quel côté donner de la tête. D'un côté, un décret me défend d'ordonnancer; de l'autre, tous les fournisseurs de l'armée m'environnent et me pressent. Je vous envoie leurs réclamations et ils n'obtiennent rien. Ils vont cesser leurs fournitures, et je ne sais plus que devenir si vous ne venez promptement à mon secours : 1° en faisant délivrer à Zacharias ou à son fondé de pouvoirs à Paris les sommes que nous lui avions destinées par à-compte, et que nous l'avions autorisé à prendre sur la trésorerie nationale; 2° en prononçant sur les indemnités demandées par les fournisseurs, et que nous vous avons adressées successivement, n'ayant pu prononcer nous-mêmes d'après la loi; 3° en faisant verser tout de suite, et le moins possible en assignats de 10 000 livres, des sommes de conséquence dans la caisse du payeur général à Strasbourg; 4° en y faisant entrer du numéraire, au moins pour acheter des blés, qui vont nous manquer à l'instant, si l'on n'emploie ce seul moyen de les extraire.

Ces quatre objets sont si essentiels que je ne puis vous dissimuler que la chose publique est en danger et grandement, si vous ne me répondez point par le retour du courrier.

J'en viens actuellement à un objet non moins intéressant. On cherche partout à vicier l'esprit public. Les prêtres non assermentés officient publiquement ici. Ne sont-ils donc plus sujets à la déportation? Peuvent-ils impunément jeter l'alarme dans les consciences? damner les acquéreurs de biens nationaux, appeler la contre-révolution? Et notre système de modération est-il en faveur de ces monstres? je ne le crois pas. Prononcez que tout prêtre ci-devant non assermenté sera déporté.

Ici, le 12, un coquin de comédien disait en plein café qu'il fallait un roi. Tout le monde l'a entendu; eh bien! l'esprit est si bon, que tous ne déposent du fait que de ouï-dire! Je serai obligé de vous l'envoyer.

Les robespierristes, au nombre de cinquante à peu près des plus connus, s'agitaient dans le même temps. Je les ai fait coffrer, de concert avec Richou. Heureusement que nous nous trouvions ensemble ici. Déjà les ouvriers de l'arsenal et des ateliers des convois militaires demandaient hautement des augmentations de paye et menaçaient de ne plus travailler. De la fermeté et l'appareil de la force dirigé vers un objet indifférent, mais montré disponible, nous ont épargné des scènes. Vous pouvez actuellement être tranquilles, et même compter sur nous et sur nos moyens.

Je vous ai envoyé des brochures que les émigrés adressent à l'armée; mais elles m'arrivent et n'y vont pas. Je vous envoie aujourd'hui des journaux étrangers qui annoncent clairement les vues des émigrés, de ces scélérats auteurs de tant de maux : ils voudraient se faire comprendre dans un traité!

Vous serez convaincus, en lisant le *Courrier de Londres* du vendredi

Digitized by Google

8 mai 1795, que la paix du Prussien est très sincère. Vous verrez combien l'Anglais comptait sur les derniers troubles.

Au moment où j'ai appris l'affaire de Toulon, j'ai arrêté les lettres venant de cette ville. En voici deux bien différentes entre elles ; elles vous donneront la mesure des moyens dont les coquins se servent pour tromper les crédules et les hommes prévenus.

J'ai cru devoir prendre cette mesure extraordinaire, me trouvant dans une ville où, comme à Toulon, il y a plusieurs milliers d'ouvriers, des terroristes et des royalistes à contenir, et où il fallait empêcher l'exemple de gagner. J'espère que vous ne la désapprouverez pas.

Aussitôt reçue votre lettre du 10, j'ai donné l'ordre de mettre en liberté le baron de Hartlamen, arrêté comme otage pour ceux que l'armée prussienne a emmenés lors de l'attaque de Bitche. Je vous prie de réclamer l'exécution du traité relativement à ce Français qui sert encore en Prusse.

Pressez, pressez la neutralisation de Mayence ! Hardenberg est à Berlin pour cela et pour détacher l'Empire entier de l'empereur. Faites entendre à M. Gervinus, qui doit être à Paris, qu'il faut que l'on se décide, et que, sans cela, vous serez forcés d'agir dans le sens de l'empereur.

Ecrivez à Pichegru de décider un passage dans le Haut-Rhin, et que l'armée de Sambre-et-Meuse en tente un autre entre Cologne et Coblentz, d'où l'ennemi a retiré presque toutes ses troupes. Faites mettre dans les papiers publics (tous les jours plus indiscrets) que nous passerons le Rhin au-dessus et au-dessous de Mayence, vis-à-vis Gros-Gerau, à la faveur des hauteurs d'Oppenheim, et que toutes les troupes du Haut-Rhin filent vers Mayence.

Nous n'avons pas encore un seul des chevaux que vous nous avez annoncés. Mon collègue Roberjot, qui vient de passer ici, m'a assuré qu'il y avait à Maestricht toutes sortes de moyens disponibles en subsistances, en chevaux, etc. ; ordonnez qu'il nous en parvienne quelque chose. Nous sommes destinés à agir offensivement, et l'on nous en refuse les moyens. Faites qu'ils arrivent, et vous verrez que notre ardeur ne se ralentira pas.

S'il m'était permis, en finissant, d'émettre un vœu, ce serait que vous voulussiez bien nous renvoyer tout de suite Cavaignac ; car je ne suffis pas à ma besogne.

Continuez, braves collègues, à frapper autour de vous. On dit ici que vous ménagez Carnot et Lindet parce que vous ne pouvez pas vous passer de leurs talents. Rappelez-vous que ces deux hommes dangereux, après avoir crié, au Comité, contre Billaud et autres, ont pris leur défense, et qu'ils la prendraient encore si vous étiez battus.

Je vous prie de me dire ce que je dois faire du chef de brigade Menoni, de l'adjudant général Chasseloup et de Monjeau, qui étaient, dans l'armée, agents successifs de Saint-Just, Hentz et Goyon. Je viens de les faire

Digitized by Google

arrêter. Ces hommes se permettaient déjà des propos ; et s'il n'en faut pas tenir, c'est surtout à l'armée.

Je vous embrasse bien sincèrement.

MERLIN de Th.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Paris, 14 prairial (2 juin).

Nous avons fait connaître à la trésorerie nationale, citoyens collègues, vos plaintes sur le défaut de fonds de l'armée du Rhin-et-Moselle.

Voici le précis des comptes que la trésorerie nous a rendus et dont elle garantit la vérité :

Les fonds adressés à Strasbourg depuis le 22 floréal jusqu'au 12 prairial s'élèvent à 37 050 000 livres dont 10 550 000 pour l'armée.

Quant aux 150 000 livres en numéraire ordonnées récemment pour les subsistances militaires, les ordres ont été donnés le 6 de ce mois au payeur de Metz d'en effectuer le payement sur les fonds qui lui restaient en caisse à cette époque.

Nous espérons donc, citoyens collègues, qu'au moyen de ces dispositions et des nouveaux envois qui vont suivre, les fonds ne manqueront plus à l'armée.

L'affaire des frères Schneegaus sera terminée sous le plus court délai, ainsi que toutes celles relatives aux pétitions que vous nous avez adressées.

On ne cesse de presser l'envoi des chevaux d'artillerie. Lauchère nous rend compte que beaucoup sont en route et qu'il les envoie à mesure qu'il les reçoit. Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public,

CAMBACÉRÈS, MERLIN de Douai, GILLET,
TREILHARD, LAPORTE.

Le Comité de salut public à ses collègues en mission près l'armée du Rhin.

Paris, le 15 prairial, l'an 3 (3 juin).

Le Comité est instruit, citoyens collègues, qu'on remue encore dans une des armées de la république les cendres des jacobins. Il vient d'en sortir un écrit séditieux, artificieusement présenté, qui ne tend à rien moins qu'à faire intervenir les armées en faveur des terroristes dans la guerre à

Digitized by Google

mort que nous leur avons jurée. On a pris tous les moyens convenables pour arrêter l'effet de cette levée de boucliers. Il en est un pour lequel nous avons besoin de votre concours, et nous nous empressons de vous le faire connaître, parce qu'il dépend, d'une part, de votre vigilance, et de l'autre, du bon esprit qui vous anime pour le triomphe de l'ordre, de la justice et de cette exacte discipline dans les troupes, sans laquelle les victoires les plus brillantes ne sont que des titres dangereux dont les vainqueurs étayent toujours leurs prétentions. Il consiste à empêcher dans les armées la circulation de cet écrit, ou bien à en atténuer l'effet dès sa première apparition.

Cette double précaution, citoyens collègues, est confiée à votre zèle, et vous en sentez trop la conséquence pour ne pas employer tous les moyens qui sont dans vos mains au succès des mesures de prudence que nous vous indiquons.

Salut et fraternité.

Les membres du Comité,

CAMBACÉRÈS, TREILHARD, GILLET,
REUBELL, RABAUT.

Merlin de Thionville, etc., à son collègue Rivaud, etc.

Strasbourg, 15 prairial?, 3e année rép. (3 juin?).

Je réponds à tes lettres des 12 et 14 de ce mois, mon brave camarade; rien ne doit arrêter la fabrication des fers coulés, et je te prie d'user de tous les moyens convenables pour l'activer. Bouchotte peut te remettre le double du marché passé avec les maîtres de forges, et tu verras que la république gagnerait immensément à approvisionner ainsi son armée, quand elle n'y gagnerait que les voitures. Le Comité nous annonce des fonds: on pourra en donner pour une chose aussi utile; et d'ailleurs on en retirera de la vente des bois qui ont été ou qui doivent être adjugés.

Rien n'étant plus précieux que le mercure, je crois qu'il faut employer tous les moyens pour en extraire. Mais, diras-tu, nous n'avons plus le droit d'ordonnancer des dépenses? Je le sais; mais le bien public marche avant tout; et s'il faut, dans tous les cas, renvoyer au Comité, il n'y a plus besoin de représentants aux armées, car notre présence doit suppléer le Comité dans les cas extraordinaires; et aux armées, ce sont là les cas de tous les jours.

Je motive mes arrêtés de la manière suivante: « Vu qu'il n'y a aucuns fonds à la disposition des représentants et en attendant qu'il en arrive, le

Digitized by Google

payeur de la guerre remettra, etc., nonobstant toute disposition contraire. »

Quelle est donc la raison qui nous ferait accorder des fonds d'une caisse de Paris et nous les ferait refuser d'une caisse d'ici? Faisons le bien; faisons-le sans crainte, et nous verrons l'avenir n'être pas plus injuste pour nous que le présent. Je t'embrasse.

MERLIN de Th.

Le Comité de salut public au représentant du peuple Merlin de Th.

Paris, 18 prairial an 3e de la Rép. franç. (6 juin 1795).

Les objets contenus dans la lettre du 14 de ce mois, citoyen collègue, ne pouvaient manquer d'exciter notre sollicitude, et il a été pris sur-le-champ des mesures pour y satisfaire.

1° Le mandat de trois millions tiré sur la trésorerie au profit des fournisseurs est acquitté.

2° Nous t'envoyons ci-joint un arrêté qui autorise les représentants du peuple près l'armée du Rhin à régler les indemnités réclamées par les fournisseurs; un fonds de 600 000 francs est mis à leur disposition pour acquitter celles qui se trouvent légitimement dues.

3° Nous t'avons fait passer l'état des fonds envoyés à Strasbourg depuis le 22 floréal. Ces fonds forment un capital qui, avec des envois qui ont lieu successivement, doivent assurer le service de l'armée.

4° L'on a écrit à tous les représentants du peuple près les armées de donner un aperçu des dépenses urgentes qu'ils pourraient se trouver dans le cas de faire acquitter, afin que le Comité puisse fixer la quotité des fonds qui seront mis à leur disposition pour cet objet.

5° Il en est de même pour le numéraire que tu demandes. Tu ne dois pas ignorer avec quelle circonspection le gouvernement doit en disposer. Il faudrait donc déterminer la somme qui te paraît indispensable pour assurer le service.

6° Le Comité ne comprend pas vos instances pour faire neutrliser Mayence. Quand même ce serait le cas d'en traiter, avec qui? l'Electeur en a-t-il fait la proposition? Où sont les pouvoirs qu'il a donnés au roi de Prusse? Et qui nous répondra, au moment où cette neutralité serait accordée, que les Autrichiens sortiront de la place, au moment où ils s'emparent de deux forts situés en dedans de la ligne de neutralisation convenue avec la Prusse?

Nous t'invitons, cher collègue, lorsque tu auras plusieurs objets à proposer au Comité, d'en faire, pour chacun, une lettre particulière.

Les membres du Comité de salut public.

Digitized by Google

Cavaignac à Merlin de Thionville.

Paris, le 21 prairial, l'an 3e de la Rép. (9 juin).

Je suis las de remplir des missions, mon cher Merlin ; la fureur des dénonciations s'est emparée de toutes les têtes ; l'homme le plus pur, le plus irréprochable est exposé aux traits de la calomnie, et souvent la calomnie trouve du crédit. Tout bien réfléchi, je me décide à rester. Il faut de puissants motifs pour que je ne retourne pas à l'armée. Il m'aurait été bien agréable de concourir avec toi au succès de la campagne. Mais si j'ai été assez heureux pour me justifier, pour faire triompher mon innocence, je dois éviter toutes les occasions de donner encore prise à mes ennemis particuliers et aux ennemis de tous les membres de la Convention qui se réunissent pour nous nuire. D'ailleurs si la Convention est attaquée encore, comme elle le fut les premiers jours de ce mois, si on a l'audace de tenter de la dissoudre, je veux être là pour lui donner une nouvelle preuve de mon dévouement. Il faut toujours auprès d'elle des hommes sur qui elle puisse compter. Si je ne partage pas la gloire que tu vas acquérir avec nos braves frères d'armes, crois, mon ami, que mes vœux pour elle vous suivront partout et que personne n'applaudira à vos succès avec plus de transport que moi.

J'écris à Vincent pour qu'il vienne me rejoindre avec mes effets. Il laissera la voiture à Strasbourg. Je te prie de lui donner les fonds dont il aura besoin. Je te les rembourserai ou les remettrai à qui tu m'indiqueras ici. Tu m'obligeras beaucoup de me céder du casimir jaune pour un pantalon : je te tiendrai compte du montant. Tout est ici d'une cherté extrême. Il y règne aussi la plus grande tranquillité. Tu sais sans doute que Luxembourg est ou sera bientôt à la république. Adieu ; tout à toi.

CAVAIGNAC.

J'ai fait auprès du Comité de salut public tout ce qu'il a fallu pour l'armée. Tout est à peu près terminé. On avait oublié plusieurs officiers généraux pour lesquels j'ai obtenu de l'emploi. Envoie-moi, je te prie, quelques livres de poudre à tirer.

Au citoyen Barthélemy, ministre plénipotentiaire de la Rép. à Bâle.

Au quartier général, etc., 20 prairial ? (8 juin).

Je vous fais passer copie de la capitulation de Luxembourg, rendu le , sans un coup de canon ni une bombe tirés sur cette place. J'aban-

Digitized by Google

donne le reste à vos réflexions. Il est temps que les princes de l'Empire se décident. Une plus longue confiance dans les moyens de l'empereur les perdrait. Vous savez quelle est mon opinion à cet égard... Je crois plus intéressant pour eux et pour nous que nous terminions avec eux et sans lui. Vous voyez combien nous avons de forces disponibles.

Je vous prie de donner connaissance à M. Bacher; engagez-le, s'il vous plaît, à faire mettre la capitulation dans les feuilles de Francfort et de Deux-Ponts. Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

P. S. Vous voudrez bien faire passer l'incluse à M. de Hardenberg par un courrier extraordinaire.

Merlin de Th., etc., à M. le baron de Hardenberg, ministre plénipotentiaire de Prusse.

Au quartier général devant Luxembourg, 20 prairial? (8 juin).

Je vous fais passer copie de la capitulation de la ville et forteresse de Luxembourg, signée le , par le général Hatry et le général Bender. C'est assez vous dire qu'outre les forces disponibles que nous avons sur le Rhin, nous pouvons disposer de celles du blocus.

Je vous réitère les sentiments d'estime et d'amitié que j'ai eu l'honneur de vous témoigner.

MERLIN de Thionville.

Merlin de Thionville, représentant du peuple près l'armée du Rhin et Moselle, au général de Deroy, commandant la place de Manheim

Au quartier général devant Luxembourg, le ... prairial an 3[e] de la Rép. une et indiv.

Votre honnêteté, monsieur, m'engage à y répondre en vous donnant connaissance de la capitulation signée par le général Hatry, commandant les forces républicaines, et le général Bender, commandant l'armée impériale dans Luxembourg. Je désire que ce témoignage de l'estime particulière que j'ai pour vous puisse vous plaire. Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, représentant du peuple, etc., aux États généraux de Hollande.

Au quartier général devant Luxembourg, le ... prairial an 3e, etc.

De francs et loyaux amis doivent se donner des preuves réciproques de cette fraternité républicaine qui devrait unir tous les peuples, quelle que soit la nature de leurs gouvernements. C'est ce que je crois faire en vous envoyant copie de la capitulation de la place et forteresse de Luxembourg.

Je suis avec fraternité,

MERLIN de Thionville.

Les représentants du peuple, etc., à la Convention nationale.

Luxembourg, le 24 prairial (12 juin).

Citoyens collègues, enfin les troupes victorieuses de la république occupent la forteresse de Luxembourg. Ce matin la troisième et dernière colonne ennemie a évacué cette place: et immédiatement après les bataillons républicains y ont pris les postes. Conformément à la capitulation, la garnison a achevé de poser ses armes, et un grand nombre de soldats wallons ont profité de cette occasion pour s'affranchir, avec leur pays, d'un service odieux. L'adjudant général Charpentier, officier d'un mérite distingué, est chargé de déposer à votre barre les drapeaux pris à nos ennemis. Il est chargé pareillement de vous remettre les états de situation de la place. Vous verrez, citoyens collègues, qu'à l'avantage de nous être emparés de la première forteresse de l'Europe, la république joint l'avantage de mettre sous sa main des bouches à feu sans nombre et des munitions de guerre considérables. Nous ne vous ferons pas le détail des circonstances glorieuses qui ont accompagné ce mémorable blocus; nous ne vous donnerons pas non plus les noms de tous les braves militaires qui se sont signalés pendant sa durée; mais nous ne pouvons nous dispenser de vous demander le grade de chef de brigade pour le citoyen Bizot, chef de bataillon du génie, qui a conduit et dirigé les travaux du blocus et qui a mis dans cette partie toute l'intelligence et l'activité possibles.

DUBOIS, TALOT, MERLIN de Thionville.

Extrait du *Moniteur* du 30 prairial an 3e (19 juin 95). — Séance du 28 prairial. — L'adjudant général Charpentier paraît à la barre avec une quantité de drapeaux venant de Luxembourg. On applaudit à plusieurs reprises. Gillet, au nom du Comité de salut public, donne lecture des pièces suivantes. « Les représentants du peuple, etc. »

La Convention charge le Comité de salut public de donner de l'avancement au

citoyen Bizot, chef de bataillon du génie, qui a dirigé les travaux du blocus de Luxembourg.

Il faut remarquer que cette lettre à la Convention n'est si tardive que parce qu'elle se rapporte, non pas à la signature, mais à l'exécution de la capitulation.

L'ambassadeur de la République française en Suisse au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Bâle, le 24 prairial de l'an 3e (12 juin).

Citoyen Représentant,

J'ai reçu avec une satisfaction infinie votre lettre du .... de ce mois (elle ne porte point de date) et la capitulation de Luxembourg qui y est jointe. J'ai fait imprimer ici tout de suite cette dernière pièce, afin de faire connaître promptement partout, mais particulièrement en Allemagne, un événement aussi important qui ne peut manquer d'avoir les suites les plus heureuses pour la gloire de la république. Les princes de l'Empire y verront la nécessité de se décider sans délai ultérieur, et la cour de Vienne y verra celle de cesser de les tromper et de chercher pour elle-même les moyens d'obtenir très prochainement la paix. Cette nouvelle devra produire un grand effet à Ratisbonne.

Vous verrez, citoyen représentant, par ce que le citoyen Bacher vous mande, que je n'ai pas manqué de lui communiquer votre lettre.

J'ai remis à M. Harnier, chargé d'affaires de Prusse, celle que vous m'avez adressée pour M. de Hardenberg. Il la lui fera passer en toute hâte.

Recevez, citoyen représentant, les nouvelles assurances de ma reconnaissance et de mes sentiments fraternels.

BARTHÉLEMY.

Le secrétaire de légation Bacher à Merlin de Thionville.

Bâle, le 24 prairial an 3e de la Rép. une et ind. (12 juin).

Citoyen Représentant,

Je me hâte de vous faire mon compliment bien sincère sur la conquête de Luxembourg. Vous voilà en beau chemin pour faire flotter le pavillon tricolore sur le Mein et sur la Lahn, si les princes et États de l'Empire ne se hâtent pas de faire leur paix avec la république française.

Digitized by Google

Je vais, citoyen représentant, vous envoyer sous peu une carte manuscrite du cours du Rhin, depuis Bâle jusqu'à la mer, qui donne l'indication des différents camps, cantonnements et garnisons ennemies; j'y joindrai un mémoire qui renfermera les détails. Ce travail sera utile pour l'idée générale que les représentants du peuple pourront se former au premier coup d'œil de la situation des forces ennemies.

Je ferai insérer la capitulation de Luxembourg dans les gazettes françaises de Francfort, de Deux-Ponts et de Berlin, de même que dans toutes les autres gazettes allemandes et suisses. Cela va faire un tapage épouvantable dans tout l'Empire. Cette capitulation a déjà été imprimée à Bâle et va circuler grand train. Cela donne une fière colique à Degelmann, ministre autrichien à Bâle.

Je vous salue fraternellement.

BACHER.

Au représentant du peuple Merlin, etc., le magistrat et la commune de Luxembourg.

Luxembourg, le 24 prairial, l'an 3e (12 juin).

TRÈS HONORÉ REPRÉSENTANT DU PEUPLE FRANÇAIS,

Le magistrat de Luxembourg, présidé par le justicier de la ville, et la commune bourgeoise représentée par les maîtres de ses treize métiers, dont je suis le syndic, viennent vous présenter l'hommage de leur respect. Toujours fidèles, toujours dévoués aux maîtres qu'ils ont eus jusqu'à ce jour, ils le seront de même à la république française sous la domination de laquelle ils viennent de passer. A l'égard du vœu général touchant le bien-être public, la loyauté française est la base sur laquelle ils établissent leur confiance et leur espoir.

Au représentant du peuple Merlin de Th., les députés des États de Luxembourg.

Luxembourg, le 24 prairial, l'an 3e (12 juin).

La reddition de cette forteresse vient, monsieur, d'ajouter un nouveau lustre à la gloire que s'est acquise la république française partout où elle a porté ses armes victorieuses. Par la conquête de cette capitale, toute la

province, avec ses habitants, ayant passé à la même république, nous, députés des États, venons rendre nos dus hommages de fidélité et d'obéissance à la nation française en votre personne, monsieur, qui êtes un de ses dignes représentants. Agréez-les, monsieur, et daignez les faire parvenir à la Convention nationale, de la loyauté et de la générosité de laquelle nous espérons, avec une entière confiance, d'être, sous votre haute et bienfaisante protection, traités, régis et gouvernés, de même que nos concitoyens, en toute bénignité, douceur et humanité.

Les représentants du peuple, etc., au magistrat de Luxembourg.

Luxembourg, le 25 prairial, l'an 3e (13 juin).

Nous avons reçu, messieurs, et pesé les observations que vous nous avez soumises au sujet de la contribution fixée par notre arrêté d'hier; elles n'ont rien changé à la première détermination que les intérêts de la république nous ont fait prendre. Vous voudrez donc vous y conformer dans le délai prescrit, et vous souvenir que c'est moins la partie peu fortunée de la bourgeoisie que cette contribution doit atteindre que le clergé, la noblesse, et la robe, qui possèdent les richesses du pays. Nous regretterions d'être obligés de prendre les voies militaires pour l'acquit de la somme dont il s'agit.

DUBOIS, MERLIN de Thionville.

Le représentant du peuple délégué par le décret de la Convention nationale du 17 prairial, dans le département et près la division militaire du Nord.

Lille, 23 prairial, 3e année de la République une et indivisible (11 juin).

Me voilà aussi en mission, mon brave ami, mais sur un théâtre bien moins brillant que le tien. On m'a envoyé ici d'après des rapports qui annonçaient de nouvelles trames jacobiniennes. J'ai pris, pour les déjouer, toutes les mesures nécessaires, et je t'assure qu'elles n'auront pas le moindre effet.

Luxembourg est donc enfin à la république, et le petit prisonnier du Temple a succombé sous son rachitisme, comme son frère, en 1789, à pareille époque! Voilà deux grands événements qui rafraîchissent les âmes républicaines, et qui, en mon particulier, me font oublier les angoisses des 1, 2, 3 et 4 prairial. Tu vas sans doute passer le Rhin, et sans doute

aussi que les Autrichiens rétrogradent déjà pour s'acculer au Danube. Je vois dans tout cela, mon ami, une paix générale très prochaine, tant à l'extérieur que dans l'intérieur.

Il y a apparence que nous serons *Corps législatif* sous trois mois, et qu'alors on nous renouvellera par tiers ou par moitié.

Adieu, mon ami, porte-toi bien, et souviens-toi toujours de ton ami, qui t'embrasse.

MERLIN (d. D.).

Les représentants du peuple, etc., à la Convention nationale.

Luxembourg, le 28 prairial, l'an 3e, etc. (16 juin).

Ce n'était pas assez de conquérir à la république par la force des armes l'importante place de Luxembourg, il fallait encore y jeter les premiers germes de l'esprit public, en y donnant aux habitants le signal de leur perpétuel affranchissement. Hier, sur la place d'armes, a été planté l'arbre de la liberté couronné par le drapeau tricolore. Nous avions annoncé la veille cette cérémonie, qui a eu lieu avec la pompe la plus solennelle. Toute la garnison était sous les armes, et, après avoir traversé les principales rues, elle se forma en triple rang sur la place. Les canonniers, précédés par la musique militaire, portaient l'arbre; à leur suite marchaient des patriotes de Luxembourg qu'avait proscrits la soupçonneuse inquiétude de Bender; les représentants du peuple suivaient à cheval, accompagnés de tout l'état-major: Le cortége se rendit dans cet ordre sur la place d'armes à travers une foule immense accumulée dans les rues et aux fenêtres des maisons.

Une salve d'artillerie annonça l'élévation de l'arbre de la liberté, et dans le même moment, un grenadier abattit l'aigle impériale qui surmontait le corps de garde. Une seconde salve, suivie d'un feu général de mousqueterie, célébra ce glorieux instant. Ensuite, au milieu d'un silence universel, un des représentants du peuple prit la parole et fit la proclamation dont nous vous envoyons copie. Les cris de : « Vive la république! Vivent les Français! » retentirent alors de toutes parts, et la garnison défila dans le plus grand ordre.

Le soir, il y eut un divertissement où tous les citoyens, en portant les couleurs de la liberté, se firent un devoir, et nous oserions presque le dire, un plaisir d'assister.

Avec la justice et la dignité qui caractérisent aujourd'hui le gouvernement français, la Convention nationale peut être assurée que la république rançaise sera aimée dans les lieux mêmes où l'on s'attachait le plus à la

Digitized by Google

calomnier. Elle a déjà, dans Luxembourg, des appuis nombreux. Depuis que l'on voit que le Français, terrible et infatigable sous les armes, est tranquille et discipliné après la victoire, on est forcé de lui rendre l'hommage de l'estime et de la confiance.

DUBOIS, JOUBERT, MERLIN de Thionville.

D'après quelques notes trouvées dans les papiers de Merlin, je croirais que ce fut à lui que ses collègues déférèrent l'honneur de porter la parole au nom de la république devant ces populations nouvellement conquises. Il était déjà fort glorieux pour Merlin d'avoir été invité par eux à venir participer à la cérémonie de cette prise de possession. Il est vrai que c'était lui qui avait disposé les opérations qui avaient fini par amener la chute de cette forteresse importante ; mais il est évident que sans l'ascendant que lui donnaient son autorité morale et sa valeur, ses collègues de l'armée de Sambre-et-Meuse n'auraient nullement jugé nécessaire de lui faire appel.

Les représentants du peuple composant le Comité de salut public au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Paris, le 1er messidor, l'an 3e, etc. (19 juin).

La Convention nationale nous a renvoyé, citoyen collègue, ta lettre du 7 prairial, par laquelle tu lui transmets les sentiments d'indignation dont la brave armée du Rhin-et-Moselle a été pénétrée en apprenant les attentats commis contre la représentation nationale dans la première journée de ce mois. Le décret de la Convention qui a ordonné l'insertion ce matin de ta lettre au Bulletin, son impression et son affiche dans Paris, et les applaudissements qui en ont accompagné la lecture, te sont un sûr garant de l'intérêt qu'elle a inspiré à tous nos collègues et de la justice que la Convention se plaît à rendre au bon esprit de cette armée qui a déjà acquis tant de droits à la reconnaissance publique. Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public,

CAMBACÉRÈS, *prés.*, REUBELL.

Digitized by Google

Merlin de Thionville au représentant du peuple Richou, à Colmar.

Strasbourg, le 3 messidor an 3e (21 juin).

Je te préviens, cher collègue, qu'il y a tous les jours du bruit à la comédie pour un chanteur nommé Blonval, qui a très certainement affiché le royalisme, qui devait en être puni, mais que la pusillanimité de la municipalité, pour ne pas dire davantage, a sauvé du sort que la loi lui réservait. Tout cela tient l'esprit public en suspens, et ce n'est pas ce que nous voulons. La république ou la mort, voilà ma devise. Je te prie donc de donner l'ordre à ce Blonval de partir de Strasbourg. Je te conjure aussi de te faire rendre compte de la manière dont la municipalité et surtout le maire se conduisent. Il faut à Strasbourg un homme plus énergique. Je t'embrasse bien sincèrement.

MERLIN de Th.

J'attends l'effet de cette lettre poste pour poste. Jusque-là je maintiendrai militairement l'ordre et la tranquillité.

Le Comité de salut public au représentant du peuple Merlin de Thionville.

Paris, 6 messidor an 3 (24 juin).

Il y a longtemps, citoyen collègue, que nous désirons que le passage du Rhin s'effectue. Toutes nos lettres au général Pichegru lui recommandent de faire les dispositions nécessaires pour accélérer ce passage. Une dernière lettre, écrite il y a plus de huit jours, lui demande compte de ses dernières dispositions, des motifs qui pourraient l'arrêter encore, et enfin de l'époque à laquelle il croit pouvoir être en état d'agir. Pichegru n'a pas encore répondu à cette lettre.

D'un autre côté, les mouvements de l'armée de Rhin-et-Moselle doivent être combinés avec ceux de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il importe même que celle-ci passe d'abord le Rhin et s'empare du duché de Berg, afin de laisser l'ennemi dans l'incertitude sur nos projets, et de le mettre, dans tous les cas, dans la nécessité de diviser ses forces en marchant au secours du Bas-Rhin qu'il a, dans ce moment, presque totalement abandonné, dans l'idée que l'armée de Sambre-et-Meuse marchera droit sur Mayence.

Nous avions lieu de nous attendre que cette armée aurait été en effet dans le cas de commencer ses opérations avant la fin de prairial. Toutes les troupes sont rendues sur le terrain. Les ordres avaient été donnés, dès

Digitized by Google

le mois de floréal, de rassembler un équipage de pont en Hollande. Richou et Moreau s'en étaient chargés. Mais, par la plus grande fatalité, Richard, après avoir gardé le silence pendant un mois, mande qu'il ne peut procurer d'équipage de pont à moins d'un marché très onéreux et encore pour lequel on demande un délai de six semaines.

Nous avons écrit, d'après cette réponse, à Jourdan de s'occuper sur-le-champ de faire rassembler les bateaux de la Meuse et de la Moselle et de vérifier si l'on ne peut former un équipage de pont. Nous ne doutons pas de ce dernier fait; mais le difficile est de savoir si l'on pourra transporter ces bateaux sur des haquets. Nous n'avons pas encore reçu la réponse de Jourdan. Si le moyen proposé est praticable, l'exécution en sera prescrite, et les opérations pourront commencer sous peu de temps.

Ce retard est d'autant plus affligeant, que tous les rapports annoncent que Mayence n'est pas approvisionné. Il serait donc de la plus grande importance de l'investir avant la récolte.

Les membres du Comité de salut public,

CAMBACÉRÈS, DOULCET, GILLET,
AUBRY, RABAUT.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Le représentant du peuple, envoyé dans le département du Nord et du Pas-de-Calais et près la 1re division militaire, au représentant du peuple Merlin de Thionville, envoyé près l'armée de Moselle-et-Rhin, à Strasbourg.

Douai, le 10 messidor, 3e année de la Rép. franç (28 juin).

J'ai reçu dans ma course, mon brave ami, ta lettre du 18 prairial. Tu juges bien qu'elle m'a fait beaucoup de peine. Ce qui me rassure un peu, c'est que, depuis, les choses ont dû changer de face par la prise de Luxembourg. Sans doute que l'on se dispose à passer le Rhin. Cela est bien nécessaire, surtout entre Strasbourg et Bâle, pour donner la chasse à l'infâme armée de Condé. Tu as sûrement reçu en même temps que moi le premier numéro de *la Sentinelle*, de Louvet, et sûrement aussi tu as fait attention à l'extrait qui s'y trouve d'une lettre d'Ulm. Cela paraît sérieux, et il faut tout faire pour déjouer ce nouveau complot.

Je serai à Paris le 15 de ce mois. Je te remercie bien de tes soins pour Eugène. Je désire qu'il en soit toujours digne.

Je t'embrasse bien cordialement.

MERLIN (d. D.).

Digitized by Google

Siéyès à Merlin de Thionville.

Paris, 10 messidor, l'an 3e de la République (28 juin).

Je te remercie, mon cher collègue, de ton souvenir. Nous avions déjà une des deux notes que tu m'adresses; l'autre regarde le Comité de sûreté générale, à qui je vais la remettre dans un moment, puisqu'il y a réunion des deux comités.

Nous attendons tous avec la plus extrême impatience l'activité des armées qui sont sur le Rhin. Nous désirons trop de faire la paix, nous en avons trop besoin pour ne pas désirer aussi que vous preniez le seul moyen qu'ait la république d'y parvenir, qui est de se montrer forts, de marcher en avant et d'inspirer la terreur aux cabinets qui nous font la guerre. Les gazettes, il est vrai, parlent un autre langage. Elles semblent croire que nous aurions la paix infailliblement si nous voulions reculer dans nos anciennes limites. Certes, ce n'est pas en nous montrant lâches, ou seulement faibles, en reculant devant l'ennemi, que nous abattrons les fureurs et les prétentions contre la république française de tant d'ennemis qui ne respirent que sa perte. Tu sais comme nous tous que la perte de cette campagne ou la continuation de notre inaction équivaudrait à une suite de batailles perdues, puisque le trésor national se vide d'une manière irrémédiable. Mais je serais trop long sur cette malheureuse matière. Tes réflexions y suppléeront sans doute. Adieu, je t'embrasse, cher collègue, de tout mon cœur.

SIÉYÈS.

Merlin de Thionville à Siéyès.

Strasbourg, le 16 messidor (4 juillet 95).

J'ai reçu ta lettre, mon cher camarade, et je pense absolument comme toi, avec tous ceux qui aiment vraiment leur patrie et sa gloire. Nous ne pouvons parler de paix les premiers, et pour en faire parler les autres, il faut encore les battre. C'est à quoi nous nous disposons ici; et sois sûr que si nous ne réussissons pas, ce ne sera pas faute de bonne volonté et de courage.

Mais est-il bien possible que pendant que nous nous donnons tant de peine pour la patrie, des polissons, sous vos yeux, à votre barbe, corrompent impunément l'esprit public et fassent passer leurs poisons jusqu'au cœur de l'armée? Je t'adresse un *Courrier universel* que l'on envoie ici et qui fait un mal incroyable. Outre qu'il publie nos marches et nos mouvements, quoiqu'il ait même raconté comment sont disposées nos batteries sur Manheim, ce n'est pas encore en cela qu'il est le plus coupable; mais dégoûter le soldat, lui dire que nous combattons pour abandonner ensuite

Digitized by Google

le terrain, voilà ce que l'on doit réprimer ; dire encore que trois soldats s'occupent à Strasbourg de la fille de Capet et vouloir insinuer ses plaintes à l'armée, c'est vraiment d'une hardiesse inconcevable. Si j'étais à Paris, j'aurais déjà assommé le rédacteur.

Il est temps que vous fassiez arrêter ce journal, qui est adressé à Strasbourg et va par centaines à l'armée ; il est temps que vous l'empêchiez de partir de la grande poste et qu'il ne nous arrive plus. Que le pur patriotisme et la candeur républicaine demeurent parmi nous ; sans ces vertus nous ne pouvons rien. Je t'embrasse bien cordialement.

MERLIN de Thionville.

Joubert à Merlin de Thionville, à Strasbourg.

Luxembourg, 17 messidor (5 juillet).

Je te sais bon gré, mon cher Merlin, de m'avoir donné de tes nouvelles. J'attends avec bien de l'impatience les premières nouvelles de vos mouvements sur le Rhin. Il faut un grand coup pour en finir avec les despotes, et je m'en rapporte à toi pour les mener rondement.

Tout va assez bien ici. La contribution se lève, mais avec lenteur. Le magistrat avait fait une répartition ridicule et évidemment inexécutable. J'ai cassé ces magistrats dévoués à l'Autriche, et je les ai remplacés par une municipalité composée de braves gens. J'en ai éloigné les intrigants qui manœuvraient pour s'y introduire. J'ai également nommé des juges de paix ; ainsi tout marchera.

On commence à approvisionner la place. Je renvoie sur les derrières et à Metz toute l'artillerie hors de service pour être refondue. Nous en avons beaucoup à réformer. Les inventaires se poursuivent avec activité, et dans les magasins, nous faisons chaque jour de nouvelles découvertes. On a trouvé huit mille fusils de plus.

On a déniché aussi quelques coffres d'émigrés. Un petit caveau, bien caché, nous a déjà donné plus de 140 000 livres en espèces, sans compter quelques caisses d'argenterie que je fais inventorier. On m'assure qu'on en trouvera d'autres. Je fais donner de fortes gratifications aux braves gens qui nous les font trouver. C'est le moyen de faire de bonnes découvertes.

J'attends des chevaux pour faire un voyage du côté du Rhin. Ne manque pas de me donner avis du moment où l'armée se mettra sérieusement en mouvement.

Ta sœur est venue ici me demander du service dans la place pour le citoyen Foltzen, auquel elle m'a dit que tu t'intéressais beaucoup. Fais-moi l'amitié de me marquer ce que tu en penses. Je t'embrasse.

JOUBERT.

Digitized by Google

Gillet à Merlin de Thionville.

Paris, 18 messidor an 3 de la Rép. franç. (6 juillet).

Tu ne te douterais pas, mon cher ami, de ce qui se passe en ce moment. On ne veut plus passer le Rhin; on veut rester sur la défensive; on parle d'envoyer une portion des armées en Espagne, dans l'intérieur, etc.

Aubry, qui a conçu ce beau projet et qui le poursuit avec une chaleur plus qu'ordinaire, l'avait présenté, il y a plus d'un mois. Il fut vertement éconduit par Siéyès, par Reubell et par moi. Il dissimula alors. Mais étant sortis tous les trois le 15, Aubry crut qu'il aurait meilleur marché des nouveaux élus. Il remit l'affaire sur le tapis le 16 au soir, et il réussit à persuader Louvet, Lesage, d'Eure-et-Loir; le reste du Comité, qui n'est pas plus militaire qu'eux, n'est pas décidé mais incertain. Treilhard est le seul qui ait une opinion bien prononcée.

Cependant on ne voulut rien décider sans m'avoir entendu. Hier matin, je fus prévenu de la chose, et l'on m'invita à me rendre le soir au Comité. Je m'occupai sur-le-champ de la rédaction d'un mémoire dans lequel je crois avoir développé tous les motifs qui doivent nous faire persister dans une offensive vigoureuse sur le Rhin, et les désastres qui seraient le résultat d'un système contraire.

Aubry n'osa pas contester ces vérités, mais au lieu de répondre directement, il s'attacha aux branches. Tantôt il parlait de renforcer l'armée d'Italie, une autre fois c'était celle d'Espagne, ensuite celle de l'Ouest. Enfin, dit-il, je veux qu'on passe le Rhin : en avez-vous les moyens? avez-vous ceux de vous y maintenir? y trouverez-vous des fourrages? et cent mille chicanes de cette espèce Le résultat était toujours de rester sur la défensive.

Le Comité ne prit pourtant aucun parti. On arrêta qu'il serait fait une série de questions aux deux généraux, et qu'après leur réponse on se déciderait.

Je vois clairement dans ce projet celui de la rentrée dans nos anciennes limites. Si nous ne passons pas le Rhin, si nous nous affaiblissons dans cette partie, l'ennemi le passera, et notre propre pays risquera de devenir le théâtre de la guerre. Ajoute qu'aucune place n'est approvisionnée.

Le système défensif est absolument contraire à notre système de guerre. Quel est notre but? d'avoir la paix; de l'avoir prompte et glorieuse. Or, nous n'y parviendrons que par des victoires. Restons sur la défensive, nos armées se fondront et nous finirons par être battus.

J'ai cru, mon cher camarade, devoir te prévenir de ces circonstances qui me paraissent fort extraordinaires. Elles t'affligeront sans doute comme moi, parce que tu aimes ton pays et que tu t'intéresses à sa gloire.

Je te salue bien cordialement.

GILLET.

Digitized by Google

Je trouve dans les papiers de Merlin une copie certifiée de la pièce dont il est question dans la lettre précédente ; la voici :

Le 18 messidor an 3 (6 juillet).

Le Comité de salut public, général, est très impatient de voir réaliser le grand projet du passage du Rhin, discuté et arrêté depuis plus de trois mois. La saison qui s'avance et tant d'autres motifs d'une importance décisive nous prescrivent le devoir d'activer votre zèle, pour hâter l'instant qui doit donner aux armes de la république un nouvel éclat, et forcer le plus opiniâtre de nos ennemis à écouter le cri de l'Europe qui lui demande la paix, et qui lui reproche son injustice et son orgueil. C'est à votre courage, à vos talents militaires et à vos lumières qu'est confiée cette belle et importante exécution ; c'est à notre vigilance et à notre sollicitude qu'il appartient de vous fournir tous les moyens secondaires, sans lesquels tous les vôtres seraient impuissants. C'est donc par ce concours nécessaire et indispensable que nous pouvons décider la campagne, qui a pris jusqu'à ce jour un caractère d'inactivité qui ne convient ni à notre position ni à notre impatience naturelle. Il faut enfin nous montrer ce que nous sommes ; il faut effrayer de nouveau nos ennemis, et obtenir par la crainte ce que nous ne pouvons espérer par la confiance.

C'est pour parvenir à ce but si désiré que le Comité vous charge de répondre en marge, dans le plus court délai, aux questions ci-jointes. Vous en sentirez sûrement la nécessité, et vous y trouverez la preuve constante de la sollicitude du gouvernement à vous procurer tous les moyens de développer avec un nouveau succès votre zèle et vos talents.

Vous voudrez bien nous renvoyer par le courrier vos réponses aux différentes questions que nous vous proposons. — Signé *Cambacérès*, pr. ; *Aubry*, *Jean Debry*, *Louvet*, *Boissy*, *Gamon*.

Questions à proposer :

1° Quel est l'effectif de vos forces actuelles en infanterie, cavalerie et artillerie ?

2° Quels sont vos moyens de subsistance en tous genres et pour combien de jours peuvent-ils alimenter l'armée ?

3° Quels doivent être vos moyens de transport et quels sont-ils pour chaque service de l'armée ?

4° Le pays au delà du Rhin peut-il vous présenter des ressources en ce genre ? Quelle en est l'étendue ?

5° Quels sont vos moyens de passage ? Vous êtes-vous assuré de bateaux et pontons pour l'effectuer à la fois sur plusieurs points ?

6° Avez-vous en artillerie les moyens nécessaires pour protéger le passage et assurer la retraite, si les circonstances l'exigeaient ?

Vous ne devez apercevoir dans ces questions que le désir du Comité de satisfaire promptement aux demandes que vous lui ferez en conséquence. Nous vous engageons à y répondre promptement.

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc. Ordre à l'adjudant général Decaen.

Huningue, le 22 messidor an 3 (10 juillet).

Aller à Arlsheim ; s'y costumer comme Gobert l'entendra ; partir pour Rheinfelden par le chemin convenable à la cavalerie ; reconnaître la position devant cette ville où l'on pourra couvrir quatre escadrons et deux pièces d'artillerie légère ; reconnaître la porte par laquelle on fondra dans la ville le sabre à la main ; m'envoyer à Strasbourg cette reconnaissance par un courrier extraordinaire.

Commencer une autre reconnaissance par les gorges du Mont-Terrible ; y trouver un chemin par lequel vingt mille hommes pourraient défiler avec le canon de campagne.

Il faut observer que s'il y avait çà et là des difficultés, on pourrait jeter des sapeurs en avant de la colonne ; mais il ne faut pas que ces difficultés puissent l'arrêter plus d'une heure.

Mettre dans ces opérations toute la promptitude possible et m'envoyer aussi au plus tôt la seconde reconnaissance.

MERLIN, de Thionville.

Le passage suivant du Mémorial du général Decaen fera comprendre la signification de cet ordre et des deux lettres à la suite :

« Quelques jours après, Merlin de Thionville me dit de partir pour Huningue où je devais l'attendre. Lorsqu'il y fut arrivé, il me fit part que l'armée entreprendrait sans doute un passage du Rhin dans la haute Alsace ; qu'il importerait, pour contribuer au succès, de se rendre maîtres de Rheinfelden par un coup de main et de s'emparer du pont sur le fleuve ; que je serais chargé de conduire cette opération, si je reconnaissais la possibilité qu'elle pût être entreprise. En conséquence, il me donna, le 22 messidor, l'ordre suivant (voy. ci-dessus).

» Lorsque je fus arrivé à Arlsheim, le citoyen Gobert (fournisseur des bœufs pour l'armée du Rhin) me procura un habillement bourgeois. Il fut convenu entre nous que je passerais pour un employé à l'extraction des bœufs. Je commençai mes reconnaissances dès le lendemain, et il vint avec moi. J'écrivis le 26 à Merlin de Thionville.....

» Merlin m'ayant fait dire que je le rejoindrais à Huningue où il devait venir incessamment, lorsque je fus informé de son arrivée dans cette ville, j'y retournai avec Gobert et je lui remis la note précitée. Il me témoigna sa satisfaction de la manière dont j'avais rempli ma mission. »

L'adjudant général Decaen à Merlin de Thionville.

Arlsheim, 26 messidor (14 juillet).

Depuis mon arrivée, citoyen représentant, je n'ai pas cessé de parcourir le pays. Je joins à la présente le résultat. Il ne satisfera pas complétement

Digitized by Google

vos intentions. Les difficultés sans nombre qui se présentent, la délicatesse de l'opération, tout enfin oblige à faire les plus scrupuleuses recherches. Cependant, d'après une découverte faite aujourd'hui et qui nous a procuré des renseignements, j'ose garantir que nous pourrons parvenir au but. Je crois que dans deux jours il me sera possible de me rendre au principal endroit, ce qui jusqu'à ce moment n'a pu se faire; autrement on aurait tout compromis.

Le même au même.

Ibid., 5 thermidor.

Je vous adresse, représentant, le rapport de la reconnaissance que j'ai faite avec le citoyen Gobert; il n'a pas été possible de faire mieux. Enfin, tout considéré, je pourrais garantir la réussite de l'expédition, après toutefois que des personnes que vous désigneriez en auraient vérifié la possibilité.

Il m'aurait été possible d'aller à Rheinfelden; mais le retour était inquiétant. Je n'aurais pu le faire qu'en courant les plus grands dangers qui n'auraient été d'aucun avantage pour la patrie.

Rheinfelden est extrêmement surveillé, tant les Autrichiens craignent le passage des espions. Mais les renseignements que j'ai eus sur ce poste et ceux que je suis à même de me procurer par une personne intelligente dont le citoyen Gobert m'a fait faire la connaissance, suffisent, pour ainsi dire, autant que si moi-même j'eusse visité le lieu.

J'ai aussi fait la reconnaissance pour l'infanterie: je la joins à la présente.

Si vous jugez que je ne suis plus utile ici, je vous prie de me faire écrire un mot afin que je me rende à Strasbourg. Croyez que mon zèle et mon dévouement pour la chose publique ne s'altéreront jamais.

L'adj. gén. DECAEN.

L'ambassadeur de la république française en Suisse au cit. Merlin de Thionville, représentant, etc.

Bâle, le 24 messidor de l'an 3e de la Rép. fr. une et ind. (12 juillet).

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Je vous rends grâces infinies d'avoir bien voulu permettre qu'on pêche pour moi sur la rive gauche du Rhin jusqu'à Huningue. Je ne profiterai de cette faveur qu'autant qu'elle n'aura aucune espèce d'inconvénient.

J'ai instruit le Comité de salut public de ce qui se passe à Bâle au sujet

Digitized by Google

des émigrés officiers de l'armée de Condé qui viennent ici. Comme ils s'y présentent en uniforme et portant au bras un ruban sur lequel se trouve l'empreinte de trois fleurs de lys, j'avais obtenu de l'État qu'il proscrirait cette décoration. Il y mit de la bonne grâce pour nous et de la force contre les émigrés. On leur fixa un terme de dix jours au delà desquels on prononça que ceux qui se présenteraient avec ce ruban ne seraient pas admis dans la ville. Il en fut donné communication au général autrichien Mélas qui promit d'en faire part à Condé, en ajoutant qu'il ne doutait pas qu'il eût égard au vœu de MM. de Bâle.

Quinze jours après, une lettre assez sévère de ce même général Mélas annonça à l'État de Bâle que l'armée de Condé étant à la solde de l'empereur, tout militaire au service de Sa Majesté impériale, quel que fût son uniforme, avait le droit d'être reçu dans la ville de Bâle; qu'il espérait que la détermination qui avait été prise par le canton n'aurait aucun effet et que les magistrats se borneraient à faire observer aux militaires autrichiens les lois et la police du canton, s'ils s'en écartaient, en même temps que lui, général Mélas, leur en imposerait le devoir de la manière la plus formelle.

Que peut l'État de Bâle contre une semblable détermination, lorsque surtout les subsistances, qu'il tire uniquement de la Souabe, ne lui arrivent qu'à travers l'armée autrichienne?

Nous avons réformé nos lois contre les juifs : ils sont devenus citoyens français ; mais celles qui ont été décernées contre eux en Suisse depuis des temps très reculés y subsistent dans toute leur force, tant de la part du peuple que de la part des gouvernements. Les juifs le savent bien ; et au lieu de nous demander de chercher querelle à une nation voisine et amie pour la forcer de renoncer à des préventions invétérées et de révoquer des institutions injustes, mais légitimées, pour ainsi dire, par le temps, ils feraient beaucoup mieux de se présenter à la frontière avec le costume de citoyens français et de renoncer à celui qui rappelle toujours contre eux les anciens usages. Qu'ils se rasent et qu'ils se détachent des préjugés religieux qui les séparent du reste de la société, et ils seront assurés de ne plus éprouver en Suisse les humiliations auxquelles d'ailleurs leur morale contribue aussi à les exposer.

BARTHÉLEMY.

Pichegru au Comité de salut public.

Strasbourg, le 25 messidor an 3e (13 juillet).

Citoyens représentants, votre lettre du 18 ne m'est parvenue qu'hier avec la série de questions que vous me proposez et que je vous renvoie ci-

Digitized by Google

jointes avec mes réponses données, pour tout ce qui regarde le matériel, d'après celles du général d'artillerie et du commissaire ordonnateur en chef. Vous y verrez que, malgré le caractère inactif de la campagne jusqu'à ce moment, nous n'avons pu parvenir encore à rassembler les moyens nécessaires pour l'importante opération du passage du Rhin ; ceux de transport surtout sont en retard et l'on ne peut se promettre d'en réunir suffisamment à un terme prochain. Si donc elle ne peut se différer jusqu'à leur complète réunion, on ne pourra la tenter que sur les points où les équipages de pont peuvent arriver sans sortir de l'eau ; les environs de Strasbourg offrent seuls cette facilité, la rivière d'Ill et un canal viennent y prendre les bateaux et agrès.

Dans votre lettre du 6, citoyens représentants, vous m'avez parlé du point de Rheinfelden et vous m'avez demandé : 1° Si cette ville peut être enlevée d'un coup de main ? 2° S'il est possible de faire approcher de la partie de notre frontière qui en est la plus voisine un corps de vingt à vingt-cinq mille hommes, sans donner trop à deviner nos projets ? Il résulte des renseignements que j'ai pris que l'on peut répondre affirmativement sur ces deux questions, et qu'il serait facile de faire prendre le change à l'ennemi, en accréditant beaucoup le bruit d'un passage à Huningue, par des préparatifs offensifs. Reste à considérer la violation du territoire suisse dont nous aurions à traverser environ trois lieues ; je ne pense pas que nous pourrions nous en justifier sur ce que l'évêque de Bâle y prêta passage aux troupes autrichiennes, lorsqu'en 1791 il les appela dans le Porentruy, parce qu'alors elles agissaient pour lui et n'avaient point pour objet d'envahir le territoire d'un tiers, mais seulement de défendre celui des princes-évêques (ce dernier membre de phrase raturé).

C'est à votre sagesse, citoyens représentants, à peser ces considérations ; et dans le cas où vous ne voudriez pas froisser la bonne intelligence avec les cantons, ni fournir prétexte aux ennemis de profiter eux-mêmes de ce territoire, il faut, pour nous mettre en état d'exécuter le passage, augmenter nos moyens de transport et compléter ceux au moins d'un équipage de pont. Quelque parti que vous adoptiez, citoyens représentants, je dois vous assurer que les troupes sont dans de bonnes dispositions et attendent avec impatience le signal d'aborder la rive droite du Rhin, non-seulement pour y porter les armes triomphantes de la république, mais aussi dans la vue d'améliorer leur situation que le discrédit absolu des assignats dans ces contrées-ci rend fort désagréable.

Signé P.

Le dernier trait de cette lettre est assez caractéristique. On voit d'ailleurs assez clairement dans tout son ensemble le parti pris de faire échouer toute opération au delà du Rhin. Il est difficile de concevoir que le Comité de salut public n'ait conçu aucun soupçon, et qu'il ait persisté à donner raison à Pichegru contre

Digitized by Google

Merlin, ainsi qu'on le voit dans une de ses lettres à celui-ci. Je crois qu'en considérant la situation respective des armées, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'idée de Merlin, développée par les explorations de Decaen, avait beaucoup de fond et offrait une solution inattendue.

L'original de cette curieuse lettre est le brouillon même de Pichegru, écrit et raturé de sa main. Comment était-il tombé entre les mains de Merlin? On devine sans peine qu'il forme témoignage de la stricte surveillance que Merlin faisait exercer sur le général jusque dans l'intimité de son cabinet.

Le baron de Hardenberg, etc., à Merlin de Thionville.

A Manheim, le 21 de juillet 1795 (1er thermidor an 3).

CITOYEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE FRANÇAIS,

Vous êtes sans doute informé de la résolution formelle prise par la diète de Ratisbonne de réclamer l'intervention de S. M. le roi de Prusse, à l'effet d'une prompte pacification entre l'Empire germanique et la France. Le roi s'en charge avec empressement, et je saisis l'occasion que me fournit, à mon passage dans cette ville, la proximité de vos avant-postes, pour vous prévenir que je vais incessamment faire à Bâle des ouvertures en conséquence. Je me flatte que vous verrez avec plaisir la perspective prochaine de voir les bienfaits de la paix reprendre pour les deux nations la place des malheurs de la guerre qui les désolent, et que cette nouvelle contribuera à faire suspendre toute hostilité contre les membres du corps germanique dans un moment où les négociations vont être entamées.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour m'annoncer la prise de Luxembourg, et vous prie d'excuser le délai de ma réponse en faveur de mon éloignement et des courses que j'ai été obligé de faire.

Agréez le témoignage de ma considération très distinguée.

HARDENBERG,
ministre d'État de S. M. le roi de Prusse.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 8 thermidor an 3 de la Rép. (26 juillet).

Tu es parti comme un éclair, mon ami, et je n'ai pas eu le plaisir de causer avec toi. Si c'est pour frapper plus vite quelque grand coup au delà du Rhin, je n'ai pas à me plaindre, car je désire bien que tu ailles en avant. Si le

Digitized by Google

Rhin eût été passé plus tôt, nous aurions occupé la très grande partie des forces autrichiennes, et probablement, par là, nous aurions prévenu nos malheureux échecs en Italie. En vérité, je suis quelquefois tenté de croire que le Comité de salut public a dans son sein un homme qui a médité, préparé et juré la contre-révolution (je ne suis cependant pas soupçonneux par caractère). Heureusement, cet homme ne sera plus rien dans sept jours. Dieu veuille qu'il soit remplacé par un plus capable ou mieux disposé que lui !

Je te prie de gronder mon fils de ce qu'il ne m'écrit pas. Je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (d. D.).

« Dans la séance du 15 thermidor, la Convention a procédé au renouvellement par quart du Comité de salut public. Les membres sortants sont Tallien, Aubry, Treilhard et Cambacérès. » (*Moniteur* du 16 thermidor.)

Je ne doute pas que les soupçons de Merlin de Douai ne fussent relatifs à Aubry, et il est à croire qu'ils n'étaient pas mal fondés. Aubry était un officier d'artillerie qui, ainsi qu'on le voit dans une autre lettre de Merlin de Douai, n'avait pas, à l'exemple de Carnot, oublié dans ses hautes fonctions le soin de son avancement. S'étant lié ouvertement aux intrigues royalistes sous le Directoire, il fut déporté à Cayenne après le 18 fructidor, s'échappa, et mourut misérablement à Demerary, âgé d'environ cinquante ans.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 17 thermidor an 3 de la Rép. (4 août).

Je t'envoie, mon bon ami, une lettre d'un jeune homme très méritant, écrite à notre collègue Becker. Vois si tu peux faire quelque chose pour lui.

Je suis rentré au Comité de salut public, et, pour mes vieux péchés, on m'en a fait président. Je ne suis cependant pas attaché aux relations extérieures. On m'a chargé de la guerre de Vendée et des chouans.

Sans doute que tu te disposes à passer le Rhin sous peu de jours. Il est temps de frapper un grand coup afin d'amener promptement une paix générale, chose si nécessaire au salut de la république.

Je t'embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

MERLIN (d. D.).

Merlin de Thionville au général Liebert, chef de l'état-major de l'armée.

Strasbourg, le 17 thermidor an 3e (4 août).

Je vous prie de ne jamais suspendre l'effet des arrêtés que je prends, sous prétexte qu'ils ne sont pas ratifiés par le Comité de salut public,

Digitized by Google

attendu que les pouvoirs qui me sont attribués près l'armée ne peuvent être restreints par le gouvernement qu'autant qu'il le jugerait convenable; et alors ce serait directement à moi qu'il s'adresserait pour me faire ses observations.

La dissémination des dépôts de cavalerie, les déprédations qui en résultent, l'impossibilité de réformer les hommes peu propres au service de cette arme, toutes ces considérations m'ont engagé à prendre les mesures dont il s'agit. Vous voudrez donc, au reçu de cette lettre, seconder le citoyen Testu dans l'exécution de mon arrêté.

MERLIN de Th.

Le général en chef aux citoyens Merlin de Thionville et Rivaud, etc.

Au quartier général à Illkirch, le 19 thermidor an 3e (6 août).

Le général Dorsner vient de m'envoyer, citoyens représentants, copie de l'arrêté que vous lui avez donné pour le désarmement de la place et citadelle de Strasbourg. Étant personnellement chargé de la défense et de la sûreté des places comprises dans l'arrondissement de l'armée, le désarmement total de celle de Strasbourg pouvant la compromettre dans les circonstances présentes, je ne puis me dispenser de vous faire des observations à cet égard et de vous demander une pièce propre à garantir ma responsabilité. Salut fraternel.

PICHEGRU.

Les représentants du peuple Merlin de Thionville et Rivaud à M. le baron de Hardenberg.

20 thermidor an 3e (7 août).

MONSIEUR,

Nous avons reçu le 18 thermidor (5 août) votre lettre du 31 juillet. Comme vous, nous désirons que l'olivier de la paix se fortifie et étende ses rameaux bienfaisants à l'ombre du chêne robuste auquel nous suspendrions volontiers nos trophées. Mais nous ne sommes aux armées que pour conduire nos braves aux combats; nous n'avons pas le droit de parler diplomatie. Le gouvernement seul peut arrêter notre marche; elle sera rapide, car elle a été longtemps méditée.

Nous regrettons de ne pouvoir répondre à vos vœux; mais, soumis plus que personne aux lois que nous fait notre patrie, nous combattrons pour

Digitized by Google

elle jusqu'au moment où elle nous dira : Arrêtez, nous avons donné la paix à l'Empire.

Salut et fraternité aux amis de la république.

MERLIN de Thionville et RIVAUD.

Cette lettre est une réponse à la demande d'armistice adressée de Manheim par M. de Hardenberg, en considération de la position nouvelle prise par le roi de Prusse devenu médiateur de la paix entre les princes de l'Empire et la France, conformément au conclusum adopté par la diète germanique, le 3 juillet 1795.

Cette lettre, d'un style plus héroïque que le style ordinaire des chancelleries, ne fut point du goût du prince de Hardenberg qui s'était vraisemblablement flatté de plus de déférence pour le roi son maître. « Le ton de ce pathos républicain, dit-il à cette occasion dans ses mémoires, et quelques données récentes parvenues à Hardenberg étaient de nature à diminuer ses espérances pour la paix de l'Empire. Il n'ignorait plus que dans les comités de la Convention, le parti guerroyant l'emportait sur un parti plus modéré et plus sage qu'on désignait sous le nom de « faction des anciennes limites, » par la raison qu'il inclinait encore à suspendre les opérations offensives et à épuiser toutes les voies de conciliation, au moins jusqu'à la mise en activité de la constitution nouvelle. » Cette analyse, comme on le voit par la correspondance de Merlin, est insuffisante. Si Merlin persistait à vouloir marcher en avant, ce n'était pas en vue de conquêtes dont il était prêt à faire bon marché, mais pour obtenir de l'ennemi une paix plus honorable et plus solide.

Le premier secrétaire interprète de la république, etc., aux représentants du peuple près l'armée du Rhin et de la Moselle.

Bâle, le 22 thermidor de l'an 3 (9 août).

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

L'empereur vient de ratifier le *conclusum* et d'envoyer sa ratification à Ratisbonne; il a mis dans cet envoi beaucoup d'humeur, surtout quant à l'intervention prussienne qu'il aurait voulu faire envisager comme contraire à la dignité de l'Empire. Il ne s'explique pas sur le lieu de la tenue du congrès. On recevra dans peu de jours cette pièce qui va passer à la dictature de la diète.

La paix de l'Espagne a été un coup de foudre pour le parti autrichien à Ratisbonne. Elle a surtout répandu la plus grande consternation parmi les émigrés.

BACHER.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle.

Paris, le 2 fructidor, l'an 3e (19 août).

La Convention nationale, chers collègues, annonce l'intention de présenter incessamment la constitution aux assemblées primaires, elle a

Digitized by Google

fixé à sa séance de ce jour la discussion du rapport que la commission des onze lui a présenté hier pour remplir cet objet, et tout nous présage que la même séance verra poser les bases des opérations qui doivent couronner ses travaux et consolider les destinées de la république française.

Ces circonstances solennelles appellent tous les regards et fixeront toutes les pensées. Il s'agit de l'existence sociale d'un grand peuple et du bonheur individuel de chacun de ses membres. Le citoyen, dans ses foyers, est invité à manifester son vœu; le soldat, dans les camps, participera également à cet acte de la souveraineté nationale que ses représentants ont proclamée et qu'il a cimentée de ses sueurs et de son sang.

Dépositaires de la confiance de la Convention auprès des armées, c'est à vous, chers collègues, qu'est réservée la mission de présenter l'acte constitutionnel aux défenseurs de la patrie; vous sentez tout ce que cette tâche a de glorieux et combien il vous sera doux de leur offrir ainsi, dans l'ouvrage de leurs représentants, le prix de leurs combats, de leurs victoires, le gage de la pacification de l'Europe, de la gloire et de la prospérité nationale. Nous ne doutons point que, pénétrés de l'importance de cette fonction, vous ne trouviez dans votre zèle et dans votre sagesse tous les moyens de la remplir avec succès. Vous connaissez l'empire des principes de la raison; vous en avez fait entendre plus d'une fois le langage à ces braves soldats que la droiture de leur jugement ne distingue pas moins que leur courage, et certes ce n'aura jamais été dans des circonstances plus favorables que celles où la France va présenter à l'Europe le spectacle de onze armées, au champ de la victoire, au milieu des puissances abaissées, forçant l'Europe à la paix et s'imposant à elles-mêmes des lois qu'elles jurent de respecter et de maintenir.

C'est d'après ces vues que nous vous invitons à préparer à l'avance, d'après les dispositions que vous trouverez dans le projet de décret ci-joint, les discours et les instructions qui doivent amener de la part des soldats de la liberté une prompte acceptation de l'acte constitutionnel.

Nous disons une prompte acceptation, car c'est de la promptitude que dépend ici le grand effet de la mesure proposée par la commission des onze. Il est surtout essentiel que vous nous fassiez parvenir les procès-verbaux d'acceptation assez tôt pour que les assemblées primaires puissent en avoir connaissance à l'instant où elles se formeront, c'est-à-dire le 20 fructidor.

Nous vous adresserons demain des exemplaires des imprimés de l'acte constitutionnel.

Salut et fraternité.

MERLIN de Douai, DOULCET, DEFERMON, LOUVET, VERNIER, LETOURNEUR, JEAN DEBRY, BOISSY, RABAUT, HENRI LARIVIÈRE.

Digitized by Google

Le représentant du peuple Merlin de Thionville au général Kléber, commandant en chef l'armée devant Mayence.

(Sans date) an 3e.

Les observations du général de division Marceau me paraissent, comme à toi, très fondées à quelques réflexions près. Il faut que ce général garde le Rhin jusqu'à Boppart inclusivement, dût-il faire arriver des renforts pour garder la Moselle. Tu formeras alors la ligne depuis Bingen jusqu'à... (illisible) avec très peu de troupes. Le surplus de la division de Vincent et les autres troupes arrivant de Manheim formeront un corps respectable prêt à se porter sur les endroits par lesquels l'ennemi voudrait déboucher.

Puisque le moment des travaux de magasin de tranchée n'est pas encore venu, je ne sais pas comment Kléber raisonne avec lui-même quand, entouré de bons officiers qu'il peut employer utilement à la surveillance du Rhin, il vient me dire qu'il manque de la capacité nécessaire pour un commandement pareil. Je recevrais avec reconnaissance des leçons de Kléber; eh bien! je ne serais pas embarrasé, dans les *circonstances actuelles*, pour empêcher l'ennemi de déboucher par Mayence, et pour l'empêcher de tenter quelque chose sur la ligne. Je n'admets donc pas tes observations trop modestes, et j'y ajoute cependant des observations démonstratives de la nécessité qu'il y a pour la chose publique à ce que le commandement ne repasse pas au général de l'armée de la Moselle. Outre celles personnelles dont je t'ai parlé, je crois qu'il est plus facile de commander depuis Oberingelheim jusqu'à Boppart, que depuis Luxembourg jusqu'à Rheinfels. Tu sentiras la force de mes dires, et je compte autant sur ta résignation que sur ton amitié pour moi.

MERLIN de Thionville.

Le général en chef aux représentants du peuple Merlin et Rivaud.

Au quartier général à Illkirch, le 6 fructidor an 3e (23 août).

Votre lettre du 3, citoyens représentants, m'arrive à l'instant. J'expédie à la minute les ordres pour la formation du camp d'Hesingue. Je recommande au général Desaix d'y porter le plus grand nombre de troupes possible, et je me propose de l'augmenter dès que j'aurai quelque chose de bien positif sur les mouvements et intentions de l'ennemi. Beaucoup de rapports annoncent qu'il a le projet d'un passage réel du côté du fort Vauban. Je ne puis donc faire faire de mouvements de troupes que lorsque je serai assuré de ceux qui les nécessitent.

Je donne contre-ordre au départ des mille hommes destinés aux tra-

Digitized by Google

vaux du canal de jonction de la Sambre à l'Oise. Mais il n'est plus possible de le donner aux colonnes marchant sur l'armée d'Italie, la première étant arrivée à sa destination (Bourg) depuis le 1er du mois, la seconde devant y arriver le 10, et la troisième le 12. Cette dernière colonne, forte d'environ trois mille hommes, arrive aujourd'hui à Poligny; le courrier pourrait la rejoindre à Poligny ou Lons-le-Saulnier; si votre intention était de l'y arrêter, il faudrait sur-le-champ lui en expédier l'ordre.

Salut fraternel.

PICHEGRU.

Je compte toujours me rendre à Huningue demain ou après.

Au moment où Pichegru écrivait cette lettre, ses pourparlers avec le prince de Condé étaient entamés. Peut-être même avait-il déjà entre les mains la lettre suivante du prince, remise cinq jours auparavant à son agent.

« Puisque Z est toujours aussi honnête que je l'avais espéré (le mot *honnête* est joli), je désirerais, d'après ce qu'il me fait dire, qu'il envoyât ici une personne de confiance à qui j'expliquerais les avantages de tout genre que j'assurerais à Z, ainsi qu'à tous ses amis, dans le cas où il ferait ce qui lui a été communiqué de ma part. Cette mesure me paraît absolument indispensable; car sans cela on peut multiplier les messages sans s'entendre, perdre un temps précieux et compromettre un important secret. Le porteur sera, aussi longtemps que Z le voudra, l'intermédiaire de notre correspondance sous le nom de *Louis*. Les Autrichiens, auxquels il n'est pas encore temps d'en parler, y seront désignés sous la lettre Y, et le général sous la lettre Z. — *Signé* Louis-Joseph de Bourbon. — A Mulheim, le 18 août 1795. »

La facilité avec laquelle se livra le général, ses paroles mêmes à l'agent du prince, montrent que la pensée du crime l'occupait avant même d'y avoir été sollicité. Il coopérait vraisemblablement d'intention avec le parti contre-révolutionnaire de l'intérieur, qui, après avoir concouru sourdement aux insurrections de germinal et de prairial, devait, trois mois plus tard, éclater pour son propre compte à la journée de vendémiaire. C'est ce qui explique l'inaction dans laquelle, malgré les instances de Merlin, il se tenait obstinément depuis qu'il était arrivé au commandement de l'armée. La pénurie des ressources de toute espèce ne lui fournissait que trop de prétextes, et il partait, avec une arrière-pensée opposée, du même principe qu'exprimait Gillet à Merlin dans sa lettre du 10 messidor : « Restons sur la défensive, nos armées se fondront et nous finirons par être battus. » Être battus, c'était le signal qu'attendaient les royalistes de l'intérieur.

Les instances du prince de Condé firent imaginer à ce traître un autre plan. Égaré par sa popularité et par l'enthousiasme du soldat pour sa personne, il crut possible de déterminer une partie de l'armée à passer à l'ennemi avec lui; c'était la même folie que celle de Dumouriez. Il ne s'apercevait pas que si les armées tenaient à leur général, c'était avant tout comme au représentant armé de la république.

Sa première entrevue avec Fauche-Borel avait eu lieu le 11 août. Ce jour-là même, il devait dîner à Huningue avec Merlin. A la vue de l'agent royaliste qu'il devina à son attitude, il changea brusquement de projet, et annonça à haute voix qu'il

Digitized by Google

allait dîner à la campagne, à une lieue de là, chez une dame de sa connaissance. C'est là que l'agent l'ayant rejoint, il lui demanda comme garantie une lettre de la main du prince que celui-ci lui rapporta effectivement la semaine d'après à Illkirch : c'est celle qu'on vient de lire.

Le prince voulait que Pichegru lui livrât Huningue et Strasbourg, proclamât le roi et réunît son armée aux émigrés pour marcher ensemble sur Paris. Ce plan était insensé. Pichegru proposait, au contraire, de passer le Rhin avec les corps sur lesquels il croyait avoir le plus d'ascendant, et alors seulement de lever l'étendard contre la Convention. « Je connais le soldat, dit-il de vive voix à Fauche-Borel, en réponse à la lettre ci-dessus; il ne faut pas lui donner le temps de penser au premier mouvement ; il faut l'entraîner et non chercher à le décider. Dès que je l'aurai comme transporté sur la rive droite du Rhin, je serai sûr de lui. Que le prince me désigne lui-même le point du fleuve le plus favorable pour qu'en le passant, je me réunisse à son armée..... Arrivé sur la rive droite, je proclamerai la royauté. Par ce moyen, douze à quatorze mille hommes d'élite des miens se joindront à l'armée du prince ; nous marcherons bras dessus bras dessous ; les places de l'Alsace s'ouvriront devant nous, et en quatorze marches, nous serons à Paris..... »

L'obstination du prince fit malheureusement traîner les négociations en longueur, et j'ose dire malheureusement, parce qu'il eût été, sans contredit, d'un grand avantage pour la république que Pichegru se fût démasqué dès cette époque ; sa trahison n'eût été dangereuse que pour lui. Comme le disait Merlin au Comité de salut public et comme le montrèrent surabondamment les votes des régiments en faveur de la Constitution : « la république était dans l'armée. » En présence de la surveillance et des instances de Merlin, il était difficile à Pichegru de continuer plus longtemps son système d'inaction. D'ailleurs, Merlin avait préparé lui-même toute l'affaire de Manheim, et il y entraîna pour ainsi dire de vive force le général. « Annoncez au prince, dit celui-ci à Fauche-Borel à l'entrevue suivante, que je pars lundi pour me rendre sur le bas Rhin, que j'attaquerai les Autrichiens et que je me porterai ensuite sur Manheim. Je ne puis différer plus longtemps d'exécuter les ordres des Comités du gouvernement à cet égard. Les commissaires de la Convention dont je suis entouré me pressent et me harcèlent ; ils veulent passer en Allemagne, à quelque prix que ce soit, pour y lever des contributions et faire subsister l'armée qui manque de tout..... J'ai un parti à Paris, et j'espère qu'il se prononcera hautement quand il en sera temps ; mais je veux un grand ensemble et que tout concoure au même but..... Ce que j'ai résolu d'entreprendre ne se recommence point, et il vaut mieux attendre quelques jours de plus et jouer à jeu sûr. Surtout que le prince se garde des indiscrétions et qu'il écarte les petites considérations. Qu'il soit sans inquiétude sur mon compte. Merlin de Thionville a beau me surveiller, je me moque de lui et de ses collègues ; ils n'oseraient rien entreprendre contre moi. J'agis à Paris comme en Alsace. » Ce fut alors qu'il ajouta : « Et pour garantie de mes bonnes dispositions envers le prince, dites-lui que je ferai jeter dans le Rhin (se servant d'une expression toute militaire) les quatre représentants du peuple qui sont ici chargés par le Comité de salut public de me forcer à passer le fleuve. » On voit qu'en s'appliquant à donner à la France une seconde édition de Dumouriez, ce misérable n'oubliait pas le traitement à infliger à ses représentants.

Le plan de Pichegru se liait à l'insurrection de vendémiaire, et l'insuccès de

Digitized by Google

cette insurrection le décida, comme on le voit par les révélations de l'agent royaliste, à ajourner l'idée de lever le masque, et à revenir à son idée bien plus infâme encore de compromettre, sans se trahir, les armées dont le salut lui était confié. Le 25 septembre, Fauche-Borel s'étant remis en route avec de nouvelles instructions, « le général, dit-il, n'était déjà plus à Strasbourg. Cédant aux ordres venus de Paris et aux instances des commissaires de la Convention, il avait repris l'offensive par une expédition sur Manheim où Merlin de Thionville et Bacher avaient pratiqué des intelligences. Manheim ayant ouvert ses portes à l'armée du Rhin, le général Pichegru s'y établit avec son état-major et les principales administrations de l'armée. J'en pris aussitôt la route et j'y arrivai le 10 octobre..... Le général me protesta aussitôt de son attachement aux intérêts du roi, et combien il avait à cœur le rétablissement de la monarchie ; mais il ajouta que le moment n'était pas encore arrivé ; qu'il ne fallait pas éclater sans être sûr de son fait ; qu'on pouvait d'ailleurs se reposer sur ses efforts et sur son zèle pour en accélérer l'époque. J'ai réfléchi depuis au langage dilatoire que me tint Pichegru dans cette première conférence de Manheim et à l'air soucieux que je lui trouvai ce jour-là ; il venait vraisemblablement de recevoir la nouvelle, qui se répandit peu de jours après, de l'événement du 5 octobre qui, faisant triompher la Convention dans Paris, y avait renversé les espérances des amis du roi. »

Bien que Merlin ne fût pas d'un caractère soupçonneux, la conduite ambiguë de Pichegru n'avait pu manquer d'éveiller son attention, comme on l'entrevoit à divers traits de sa correspondance ; seulement il était si extraordinaire qu'un homme qui, six mois à peine écoulés, venait de s'élever à la gloire de conquérant par la prise de possession de la Hollande, se fût laissé toucher le cœur par l'intérêt le plus vil et la séduction du plus détestable de tous les crimes, qu'à moins de preuves formelles, il eût été difficile de faire partager à d'autres, surtout par voie de correspondance, un tel sentiment. Mais arrivé à Paris et arguant de la fin malheureuse de la campagne, Merlin se trouva plus fort, et le général fut révoqué avec les égards que commandait l'immense popularité dont il jouissait encore. « Sans avoir aucune donnée positive de ce qui se tramait contre lui, dit l'agent royaliste, Pichegru n'ignorait pas qu'il était l'objet des soupçons et de l'inquiétude du Directoire. Les provocations de Merlin de Thionville l'avaient pour ainsi dire averti. Il voyait d'ailleurs que le Directoire cherchait sourdement à l'inculper d'avoir été cause des derniers revers de l'armée. »

Mis à l'écart de toute opération militaire, il fut élu en 1797 au conseil des Cinq-Cents et nommé président, grâce à la faction royaliste avec laquelle il s'était lié. Il essayait avec ses complices de travailler au renversement de la république sur ce nouveau terrain, quand la vigoureuse initiative du Directoire en fructidor le prévint. Échappé de Cayenne, il se rendit d'abord près de l'armée autrichienne, puis de l'armée russe, et passa enfin en Angleterre. Tout le monde sait comment, revenu en France en 1804 pour coopérer aux nouvelles trames royalistes fondées sur l'assassinat du premier consul, il se pendit misérablement comme Judas.

En 1821, il a été ouvert une souscription dans sa ville natale, avec l'appui du gouvernement, pour lui ériger une statue !

Digitized by Google

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, le 8 fructidor, l'an 3e de la Rép. franç. (25 août).

J'ai reçu, mon brave ami, ta lettre du 1er fructidor, et j'y ai lu avec le plus vif intérêt, ainsi que mes collègues Sieyès, Boissy, etc., ce que tu m'écris de tes conférences de Bâle. Nous pensons tous ou presque tous comme toi sur la rive gauche du Rhin, et si le gouvernement à venir ne dévie pas de nos principes actuels, je te réponds que cette rive nous restera. Mais il faut passer le Rhin et le passer bien vite. Alors il sera facile de traiter avec l'Autriche; et s'il faut sacrifier la Bavière, ma foi, nous sauterons le bâton. La conservation de nos conquêtes est un assez grand avantage pour en passer par là.

J'ai reçu ce soir tes deux dépêches apportées par un courrier extraordinaire; les mesures ont été prises à l'instant, et les réponses partent avec cette lettre. Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur. — Eugène a besoin de différentes choses, notamment de pantalons, je te prie de les lui faire acheter en tenant note de tes déboursés que je te remettrai.

Il a dû partir aujourd'hui un courrier pour te porter l'acte constitutionnel. Je voudrais bien que l'acceptation de l'armée du Rhin pût être annoncée bientôt par une belle lettre de ta façon. Ce serait un des moyens les plus propres à déjouer les complots qui nous menacent encore. Un nouveau prairial s'organise, à ce qu'on prétend; et il y a lieu de croire que l'établissement de la constitution sera précédé de quelque nouvelle secousse.

Adieu encore une fois; je t'embrasse de nouveau.

MERLIN.

P. S. J'embrasse Reubell et Rivaud.

Les représentants du peuple Merlin de Thionville et Rivaud au cit. Barthélemy, ambassadeur de la république en Suisse.

Huningue, le 11 fructidor an 3e (28 août).

Un bruit accrédité par les Suisses eux-mêmes, les dispositions des Autrichiens sur la rive droite du Rhin, annoncent les intentions de ceux-ci de violer un territoire neutre, respecté jusqu'ici par nous avec scrupule, malgré tous les inconvénients qui en sont résultés pour nous. Il ne sera plus temps de crier qu'on a forcé le passage quand il sera effectué et qu'on n'aura rien fait pour l'empêcher, ni de faire de belles démonstrations quand on n'aura pris aucun moyen d'empêcher la violation. Il vaut mieux prévenir le danger que de l'attendre. En conséquence et pour l'intérêt des Suisses, comme pour notre sûreté, nous voulons connaître leurs intentions,

Digitized by Google

attendu que dans le cas où ils ne se décideraient pas à appeler des forces suffisantes, et dans le cas où ils ne feraient pas expliquer le général autrichien catégoriquement, nous nous trouverions forcés de garder nous-mêmes les positions et places de la Suisse par lesquelles l'ennemi pourrait pénétrer.

Nous vous prions de nous faire passer de suite la réponse qui vous sera faite. Nous l'attendons positive et dictée par la bonne intelligence que nous désirons voir toujours subsister entre les cantons et la république.

MERLIN de Th., RIVAUD.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 13 fructidor an 3 de la Rép. (30 août).

J'ai terminé, mon cher ami, l'organisation des pays entre Moselle et Rhin dans les vingt-quatre heures, du moment où j'en ai été chargé.

C'est par suite d'une mesure générale que le commissaire ordonnateur dont tu parles reste à Strasbourg. Mais si tu le juges inepte ou fripon, fais usage de tes pouvoirs. C'est ce que m'a dit Letourneur (de la Manche) à qui j'ai lu ta lettre.

En signant la lettre que le Comité t'écrit, Letourneur m'a dit qu'il lui a été remis hier par Pflieger une lettre du même genre que celle qu'on t'envoie.

Paris est en fermentation; mais j'espère que les bons esprits l'emporteront sur les chouans et les jacobins.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

Desaix, général de division, au citoyen Merlin, représentant du peuple.

Ottmarsheim, le 15 fructidor an 3 (1er sept. 95).

J'ai reçu, citoyen représentant, tous les exemplaires de la constitution et de l'ordre du général en chef. Je donnerai tous mes soins pour que la lecture et l'acceptation s'en fassent dans la journée de demain. Ce que je ne pourrai faire moi-même se fera par les généraux qui sont sous mes ordres et qui ne mettront pas moins de zèle à terminer cette importante opération. Le bon esprit de notre brave armée ne se démentira pas assurément dans cette occasion. Je juge de tous mes frères d'armes par moi-même ou plutôt par ce qu'ils ont fait jusqu'aujourd'hui.

Je vous rendrai compte sans délai de l'issue de cette affaire. Salut fraternel.

DESAIX.

Digitized by Google

Merlin au général Liebert, chef de l'état-major général de l'armée du Rhin-et-Moselle.

Strasbourg, le 18 fructidor, 3e année, etc. (4 sept.).

Je vois tous les jours des volontaires manquant d'habits, de bas et de souliers. Ce ne peut être que de la faute des conseils d'administration. Or, d'après l'urgence certifiée par les généraux de division et sur le visa du commissaire ordonnateur en chef, à la vue des livrets des demi-brigades, ils peuvent obtenir tous les effets d'habillement et d'équipement qui manquent aux bataillons. Ainsi, rien ne les excuse quand les volontaires manquent des effets les plus nécessaires. Vous voudrez donc bien en prévenir les conseils d'administration et quartiers-maîtres, afin qu'ils n'en ignorent.

MERLIN de Th.

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Strasbourg, le 19 fructidor an 3e (5 sept.).

Je vous renvoie, citoyens collègues, l'agent général Dumas qui vous dira lui-même quel est l'état dans lequel vous nous laissez : sans fonds. Vous nous en annoncez beaucoup ; mais rien n'arrive, et je crains que ces fonds ne viennent trop tard ou qu'enfin l'on ne veuille plus d'assignats. Ils sont ici à 40 sols. Hatez-vous, cependant, d'en faire arriver, et au moins 200 millions, si vous voulez que l'armée vive.

Tout à l'heure les représentants du peuple à l'armée vont rentrer ; faudra-t-il attendre les décisions de Paris pour faire vivre, habiller, entretenir l'armée et veiller à tous ses besoins ?... Je crois que vous devez, dès cet instant, donner grande latitude aux commissaires généraux des armées, les choisir honnêtes, et vous en rapporter beaucoup à eux pour le matériel.

Le citoyen Dumas, auquel je vous prie de donner un quart d'heure, vous expliquera ce que je ne saurais vous dire que dans un très long mémoire.

Je pense vous envoyer dans deux jours l'acceptation de l'acte constitutionnel par l'armée. Je puis aussi presque vous assurer que les choses iront bien dans les départements du Rhin et de la Moselle.

MERLIN de Th.

Les militaires de la 5e division aux représentants Merlin de Thionville et Rivaud.

Au quartier général à Reschwoogh, le 19 fructidor, l'an 3e (5 sept.).

Oui, représentants du peuple, nous l'acceptons cette constitution, objet de tous nos vœux et récompense de nos travaux ; oui, nous l'avons acceptée pour toujours.

Digitized by Google

Elle sera sacrée pour nous; nous la respecterons. Pour nous elle est l'œuvre le plus parfait sorti de la main des hommes.

Enfantée par la raison, épurée par l'expérience, consacrée par nos vœux, malheur à celui qui y porterait atteinte; car nous voulons tous qu'elle soit respectée.

Cette volonté, la première et la dernière que nous énonçons, émane de nos cœurs et de nos principes, mais si fortement que rien ne peut l'affaiblir.

Unis, serrés l'un contre l'autre, cramponnés, pour ainsi dire, à cette arche sainte, convaincus qu'en elle seule résident notre bonheur et le salut de notre patrie, tous, oui, tous, nous jurons de la soutenir et de la défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang contre nos ennemis, qui seront toujours ceux de la liberté et de la république.

Suivent les signatures.

Le général de division commandant la 5e division aux représentants du peuple Merlin de Thionville et Rivaud.

Au quartier général à Reschwoogh, le 20 fructidor an 3 (6 sept.).

C'est devant le fort Vauban, en face de l'ennemi, dans le champ de Mars devenu pour nous une assemblée primaire, que tous mes frères d'armes de cette partie de la 5e division ont accepté la constitution et ont arrêté la réponse à votre adresse, qu'ils me chargent de vous transmettre.

La Convention ne s'est point trompée, représentants du peuple; c'est bien dans les camps, c'est dans nos cœurs, je dois le dire, c'est là, dans toute sa pureté, qu'est le foyer du feu sacré de la liberté. Ce même feu qui, en 89, renversa la Bastille, n'a cessé d'y brûler et de s'y confondre avec l'amour pour la patrie et le respect pour ses décrets.

Non, citoyens représentants, non, jamais vote n'aura été émis avec plus de recueillement, de liberté et de franchise. J'en appelle à deux mille témoins. C'est autour d'un feu de joie, sur deux tambours, devenus pour nous l'autel le plus sacré, le plus inviolable, que nous venons de contracter cet engagement, et ce ne sera pas en vain; nous sommes gens de parole.

BEAUPUIS, général de division.

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Strasbourg, le 21 fructidor an 3e (7 sept.).

Je reçois aujourd'hui, 21 fructidor, votre lettre du 13. Elle a d'autant plus lieu de me surprendre que les caisses sont à sec, que l'on doit

300 millions et qu'il n'arrive rien. Vous pouvez bien avoir envoyé à la date du 29 messidor 100,000 livres en numéraire, le 7 fructidor 100 autres mille livres, et le 30 thermidor 99.950,000 livres en assignats. Mais il est un fait aussi constant, c'est qu'il n'est arrivé depuis le premier de ce mois que ce que vous verrez porté au *recto* de l'état du payeur, et qu'il nous faut dans le plus court délai la somme portée au *verso* dudit état, le tout, sans compter le numéraire nécessaire pour la solde des troupes.

Nos embarras, vous le voyez, ne sont pas de peu de conséquence : de combien ne se sont-ils pas augmentés depuis une belle lettre de la trésorerie qui défend de payer les fournisseurs et aux agents de tirer sur les payeurs?

Je reçois aujourd'hui à sept heures du soir, par le courrier que vous nous avez dépêché, votre arrêté relatif à la suppression de la commission de commerce. Dieu merci ! elle ne fera plus sottises sur sottises, sans consulter personne, sans prendre des renseignements près de ceux qui sont sur les lieux, et en passant à Paris des marchés à des prix au-dessus de ceux que l'on pouvait avoir dans les départements. Cependant il faut tenir à quelque chose. Pour nourrir l'armée, il faut payer ce que l'on doit et avoir de quoi payer ce qui sera livré. Faites donc dépêcher par la trésorerie les 99,250,000 livres assignats annoncées dès le 29 thermidor pour la partie des fourrages. Si nous avions eu seulement 30 millions, nous aurions des avoines en quantité et nos chevaux ne seraient pas réduits au quart d'avoine, ce qui les fait dépérir à vue d'œil. J'ai chargé l'agent Dumas de vous faire ces observations ; j'espère qu'il s'en acquittera.

Je joins à ma lettre l'état des besoins de l'agent général des fourrages à Strasbourg, pour aller jusqu'au 15 vendémiaire. Je vous joins de même l'état de ce qui est dû dans cette partie ; vous trouverez aussi l'état de ce qui est dû pour les grains et de ce qu'il faut jusqu'au 15 vendémiaire. Je vous enverrai par le plus prochain courrier les états des besoins des autres sections.

Nous nous conformerons à votre arrêté du 16 de ce mois, art. 5 ; nous ne changerons rien à ce qui existe, et nous attendrons à cet égard votre décision. Mais il est impossible que nous permettions que la trésorerie de l'armée se conforme à la lettre qu'elle a reçue des commissaires de la trésorerie nationale qui lui défend de payer aucun service. La chose essentielle est de faire vivre l'armée, et nous ne le pourrions pendant quatre jours, si la trésorerie cessait ses paiements. Ainsi, nous nous voyons forcés d'ordonner au payeur de l'armée de les continuer. Mais, au lieu de remettre les fonds à la disposition des agents en chef, nous chargerons la trésorerie de solder elle-même les fournisseurs et de recevoir directement leurs quittances.

Vous verrez par la copie de l'arrêté que j'ai pris pour faire approvisionner les places du Haut-Rhin que j'avais présumé vos intentions, en ordonnant aux départements du Haut et du Bas-Rhin de faire approvi-

Digitized by Google

sionner ces places par la rentrée de la contribution en nature. Envoyez-moi votre arrêté et comptez qu'il sera exécuté.

Répondez-moi de suite si vous approuvez la conduite que je tiens à l'égard du payeur; et, je vous le répète, que l'on ne mette aucune négligence dans l'envoi des fonds.

MERLIN de Thionville.

Reubell à Merlin de Thionville.

22 fructidor an 3 de la Rép. fr. (8 sept.).

J'ai reçu ce matin, mon cher camarade, ta lettre du 20, et je te réponds d'abord que ton paquet renfermant des exemplaires de la constitution, que tu dois m'avoir expédié le 17, ne m'est pas encore parvenu. Il aura été adressé à Huningue, comme un autre paquet ne contenant que des copies de votre lettre à Pichegru l'avait été.

Je ne sais pas encore si la constitution a été acceptée par la partie de l'armée commandée par le général Desaix. Je n'ai pas eu une syllabe de lui depuis la première lettre dont je t'ai envoyé copie.

Les royalistes s'entendent d'un bout de la république à l'autre. A Strasbourg, ils réclament contre le décret des Cinq-Cents, et dans quelques communes de campagne de nos environs, ils demandent tout uniment le rétablissement du culte dominant et leurs prêtres.

J'ai reçu ce soir ton courrier ou plutôt celui du Comité de salut public. Je t'envoie copie de la lettre que m'a écrite ce comité. Fais-en part, je t'en prie, au général Pichegru. J'attends les nouvelles de ce dernier et un peu le rétablissement de ma santé pour me déplacer. Ma femme et mon fils sont bien sensibles à ton souvenir. Tu sais quels sentiments je t'ai voués.

REUBELL.

Tu peux répondre à Merlin de Douai, à l'égard de Beuret, que le sujet pouvant être de la plus grande utilité pour le service des transports et réquisitions, on peut d'autant plus laisser subsister l'arrêté que les incorporations comme soldats de citoyens qui ont joui de grades d'officiers font en général un très mauvais effet. D'ailleurs Beuret est demandé pour capitaine par un bataillon de la Côte-d'Or. Ses pièces et la pétition sont au Comité de salut public, qui n'a qu'à le nommer, et cela terminera toutes difficultés.

Digitized by Google

Reubell à Merlin.

22 fructidor an 3, 11 heures du soir (8 sept.).

Comme je n'ai encore aucune nouvelle de Desaix, il faudra bien que je retarde mon déplacement jusqu'à ce que je sache où l'on en est pour l'acceptation de la constitution de la partie de l'armée du Haut-Rhin qui est sous le commandement de ce général.

La loi du 15 fructidor mérite d'être méditée. Tu m'as toi-même envoyé par le courrier du Comité de salut public copie de l'arrêté de ce comité en date du 16, qui renferme des mesures d'exécution relatives à cette loi et qui pourra te guider.

J'ai envoyé ton courrier à Blotzheim au général Desaix; j'attends son retour. Je lui remettrai cette lettre dont je t'enverrai le double par le courrier ordinaire de demain.

J'attends une lettre de Pichegru pour me mettre en marche. Je t'embrasse.

REUBELL.

Merlin au citoyen Pacot, directeur de l'agence des habillements militaires.

Strasbourg, le 23 fructidor, 3e année (9 sept.).

Je ne sais s'il me faudra toujours batailler avec vous. Votre agence n'a qu'à venir faire l'inspection des charretiers, et l'on verra que tandis qu'elle se promène, ceux-ci n'ont pas de souliers et marchent sur la chair. Je vous conseille d'exécuter dans ce jour l'arrêté du Comité et le mien. Je rends compte de toutes ces tracasseries au Comité de salut public.

Vous voulez donc voir tous ces gens déserter. Déjà quarante d'entre eux ont refusé la constitution parce qu'ils n'avaient pas de souliers; et s'il faut marcher demain, comment voulez-vous qu'on les y contraigne? J'ai autant besoin de charretiers que de soldats; ils sont tous utiles et leurs services sont essentiels.

Je ne m'inquiète pas de savoir si c'est Lauchère qui doit leur fournir; Lauchère n'a pas de souliers. Vous en avez; c'est à vous à en donner, sauf au gouvernement à en retenir le prix à l'entreprise, d'après l'estimation préalable qui en sera faite.

MERLIN.

Digitized by Google

Reubell à Merlin.

Sigolsheim près Colmar, 24 fructidor an 3, entre 5 et 6 heures du matin (10 sept.).

Je te fais passer, mon cher camarade, copie d'une lettre de Desaix, datée de Landser, 23 fructidor, qui vient de m'être remise par Boutray. Elle m'a paru un peu obscure; mais j'ai lieu de croire que les procès-verbaux qui y étaient joints sont les mêmes qu'il dit, dans sa lettre, m'avoir adressés le matin, puisque parmi ces procès-verbaux est celui qui renferme les protestations de quelques individus de la 1re compagnie du 3e bataillon de la 7e demi-brigade contre les articles 2 et 3 de la loi du 5 fructidor dont il parle. Comme il y a un Lanot parmi les protestants et que cet individu est peut-être parent de notre collègue mis en état d'arrestation, j'ai d'abord pensé que ce Lanot avait porté ses consorts à protester contre l'article 2 à cause de l'article 3; mais quand j'ai vu des signatures de commis aux entrées, etc., je n'ai pu méconnaître qu'il s'agissait ici de coalition de cravates vertes. Au reste, il peut y avoir des deux partis parmi les protestants.

Les procès-verbaux d'acceptation, joints à la lettre de Desaix que je t'envoie avec ma lettre, et qui sont les seuls que j'aie vus jusqu'à présent, sont les suivants : 1° celui de la garnison de Neuf-Brisach, 21 fructidor : en marge, 5e division du Haut-Rhin, etc.

La lettre de Desaix, que je viens de relire, paraît supposer que je dois déjà en avoir reçu de la 1re division, et qu'à sa lettre étaient joints des procès-verbaux de la 2e division. Je n'ai pas reçu les premiers et les autres n'étaient pas dans le paquet. Il paraît que le bureau de Desaix n'est pas tout à fait en règle. Je t'embrasse.

REUBELL.

Reubell à Merlin de Thionville.

Sigolsheim près Colmar, le 24 fructidor de l'an 3e (10 sept.).

Ton courrier d'hier, mon cher camarade, vient de me remettre le restant des procès-verbaux d'acceptation de la constitution de l'aile droite de l'armée du Haut-Rhin; je te les fais passer avec l'état que j'en ai dressé et la copie de la lettre que m'a adressée le général Desaix.

Tu verras avec plaisir que quelques signants ont nettement déclaré qu'ils ne voulaient de la rentrée d'aucune espèce d'émigrés, pas plus de ceux qu'on veut appeler fugitifs que des autres. Ce n'est pas le langage des cravates vertes. Fais part de ces déclarations au Comité de salut public, ou à la Convention même, si tu le juges à propos.

Digitized by Google

Il est inconcevable que je n'aie pas reçu ton paquet du 17, tandis que je reçois exactement tout ce qui m'est adressé. Au reste, tout est fini à présent. Eh bien! il y a au moins du patriotisme dans les armées!

Quoique je sois encore faible et que je prenne des eaux pour achever le rétablissement de ma santé, cependant, dès que Pichegru m'aura écrit, je me mettrai en route pour te rejoindre. Je t'embrasse.

REUBELL.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 24 fructidor an 3 de la Rép. franç. (10 sept.).

J'ai reçu hier, mon cher ami, ta lettre du 18 apportée par l'agent des vivres Dumas, qui a été entendu au Comité, section des dépenses publiques, et le sera encore aujourd'hui. Je n'ai pas été, non plus que mes collègues, très satisfait de sa manière de s'expliquer sur les moyens de pourvoir en nature aux besoins de l'armée du Rhin. Je crains qu'il ne prenne un intérêt personnel à d'autres moyens qu'il est impossible d'employer, vu l'état de nos finances.

Tu ne reviendras sans doute que lorsque tu seras rappelé formellement, c'est-à-dire lorsque la constitution sera mise en activité. J'aurais bien désiré t'avoir ici, il y a huit jours; peut-être aurais-tu empêché le versatile et coquin Rœderer de se joindre à nos ennemis, depuis qu'il les voit en force, pour attaquer un décret, celui du 5 fructidor, qu'il a lui-même indiqué à la commission des onze comme le seul moyen d'empêcher une autre révolution. L'état de Paris est bien fait dans ce moment pour affliger tous les amis de la patrie et pour décourager leur zèle. Heureusement les départements, au moins ceux dont, jusqu'à présent, on a reçu des nouvelles, vont bien. Mais je prévois que Paris aura une infâme députation, et que si l'on n'y prend garde elle fera, dans un autre sens, autant de mal que celle de 1793. Pour moi, je fais des vœux pour être relégué dans quelque réduit obscur, où j'ensevelirai la misanthropie qui me prend malgré moi et qui gagne chaque jour.

Je ne savais pas que tu eusses demandé pour mon fils une sous-lieutenance de cavalerie; mais, à coup sûr, il ne l'obtiendra pas, par la raison que c'est moi qui ai maintenant l'initiative des nominations. Il appartient à Aubry de se nommer lui-même général de division d'artillerie à la face de Pichegru, injustice qui, certes, sera réparée; pour moi, je ne ferai jamais rien, même pour mon fils.

Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (D. D.).

Digitized by Google

Merlin de Thionville, etc., au Comité de santé, à Paris.

Strasbourg, le 24 fructidor, 3e année (10 sept.).

J'ai reçu vos deux obligeantes lettres; je vous remercie sincèrement des choses honnêtes que vous voulez bien me dire. Je tâcherai toujours de mériter la confiance et l'estime des hommes qui savent apprécier les hommes.

Votre première lettre semblait être le résultat de quelques plaintes relativement à l'attribution que j'avais donnée à Thomassin. Cette attribution, je la lui avais donnée pour parer aux inconvénients sans nombre qui résultaient de l'ignorance (elle est moins commune aujourd'hui) et de la facilité avec laquelle on délivrait des certificats d'incapacité de service et de maladie (et cette facilité existe encore). Il est instant que vous ordonniez beaucoup de sévérité, surtout dans les délivrances des certificats de convalescence. Au moyen des difficultés que je faisais naître en obligeant tous les réclamants à s'adresser à Thomassin, j'en diminuais le nombre et j'augmentais ainsi nos moyens. Je n'avais point en vue de mortifier les autres. D'ailleurs la hiérarchie n'a point été violée, puisque Thomassin était chef dans sa partie comme Pichegru dans la sienne, et qu'il y a des objets que Pichegru signe seul et sans que les généraux de division puissent s'en fâcher.

Je reverrai avec bien du plaisir Gorcy à l'armée, et avec autant de satisfaction j'apprendrai l'arrivée de Thomassin. Je pense comme vous que deux chefs dans chaque partie, alternant à l'armée et dans les divisions territoriales, sont nécessaires pour maintenir l'ordre et veiller à la sûreté de nos frères d'armes comme ils le méritent.

Recevez, je vous prie, citoyens, l'expression de l'estime distinguée avec laquelle je suis votre concitoyen.

MERLIN de Th.

Le général en chef au représentant du peuple Merlin de Thionville.

Au quartier général à Illkirch, le 24 fructidor an 3e de la République, 11 heures du soir (10 sept.).

Je m'empresse de vous annoncer, citoyen représentant, que je reçois un courrier du général Jourdan qui m'annonce que la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse a passé le Rhin aux environs de Dusseldorf, qu'elle y a battu l'ennemi et s'est emparée de cette place où elle a trouvé cent soixante-huit pièces de canon.

Salut fraternel.

PICHEGRU.

Digitized by Google

Merlin de Thionville au citoyen Barthélemy, ambassadeur en Suisse.

Strasbourg, le 25 fructidor an 3ᵉ, etc. (11 sept.).

Ce n'est plus une lettre de M. Krack, adjudant-général, c'est une lettre de M. de Bender lui-même que je vous envoie pour la faire lire à M. de Hardenberg. Je vais vous rappeler ce que je vous avais dit à Bâle. Lorsque Bender quitta Luxembourg, j'eus avec lui une assez longue conversation : je lui dis bien du mal des Prussiens (pour lesquels vous connaissez mon estime); il en dit davantage, et il me confirma dans l'idée que j'avais, que si la France, sans s'en mêler, voulait voir la Bavière occupée par l'empereur, l'empereur abandonnerait les électeurs. C'est dans ce sens qu'il doit avoir parlé depuis à sa cour. Vous voudrez bien me renvoyer sa lettre sans en laisser tirer copie.

Vous savez quelle est mon estime pour vous; permettez que j'y ajoute l'expression de mon attachement.

MERLIN de Th.

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Strasbourg, 25 fructidor an 3 (11 sept.).

Tu triomphes, ô ma patrie! France, heureuse France! de ce jour seulement tu as vaincu le royalisme et les rois; de ce jour seulement tu as terrassé toutes les tyrannies.

Pendant que les citoyens du Haut et du Bas-Rhin et de la Moselle acceptaient la constitution, la formidable armée de Rhin-et-Moselle, partagée en autant d'assemblées primaires que de bataillons et d'escadrons, donnait avec enthousiasme son assentiment à ce pacte sacré et jurait sur ses armes de le défendre contre les ennemis de la république, de la liberté et de l'égalité. Représentants, ce serment est le gage de la durée et de la solidité de ce contrat social; car le soldat français est homme de parole, et il ne verra désormais dans l'intrigant, dans le royaliste, qu'un Autrichien, un émigré, un Anglais à combattre et à vaincre. Ce sera son ouvrage, sa constitution qu'il protégera; ce sera la sauvegarde de ses droits, son bien le plus cher qu'il conservera avec jalousie et pour lequel il se battra avec fureur.

Je vous fais passer les nombreux procès-verbaux qui constatent cette acceptation. Vous verrez que la constitution a reçu l'assentiment unanime de l'armée et des administrations qui y sont attachées, moins quarante à

Digitized by Google

cinquante charretiers des équipages et convois militaires. Le décret sur la réélection n'a été rejeté que par les quarante-huit employés des subsistances générales, 2e section, qui ont cependant accepté à l'unanimité l'acte constitutionnel, ainsi que par quelques individus de la 1re compagnie du 3e bataillon de la 7e demi-brigade, deux officiers de santé et un commis aux entrées de l'hôpital de Porentruy.

Envoyé par vous à l'armée, je n'ai pu concourir aux glorieux travaux qui donnent à mon pays un gouvernement protecteur de l'homme honnête et qui atteindra tous les ennemis de la gloire et de la puissance de la patrie; je n'ai pu apporter mon faible tribut de lumières au faisceau de celles qui ont donné une constitution à la France; je déclare donc avec nos braves frères d'armes que j'accepte cette constitution, et je jure de la défendre contre les ennemis de la liberté et de l'égalité.

MERLIN de Thionville.

Merlin de Thionville, représentant du peuple près l'armée de Rhin-et-Moselle, aux membres du Comité de salut public.

Strasbourg, le 25 fructidor de l'an 3 de la Rép. une et indiv. (11 sept. 1795).

Je vous envoie, braves collègues, un paquet pour la Convention nationale, qui contient les procès-verbaux d'acceptation de la constitution par l'armée de Rhin-et-Moselle. Cette acceptation a été faite à l'unanimité, moins soixante-trois charretiers d'artillerie qui l'ont refusée parce qu'ils n'ont pas de souliers et que l'entreprise les laisse tout nus; ce qui n'est pas étonnant, puisque les six francs que reçoit la compagnie par cheval valent trois sols. Vous verrez, par la précédente dépêche que je vous ai faite, que j'ai forcé le citoyen Pacot, directeur général de l'habillement, de leur donner cinq mille paires de souliers de rebut, d'après une estimation préalable.

Trente individus d'un bataillon d'infanterie légère de la garnison de Porentruy, dont deux chirurgiens et un commis aux entrées, ont rejeté la réélection des Cinq-Cents. Vous observerez qu'au nombre des refusants se trouve un nommé Lanot, qu'on m'a dit frère de notre collègue arrêté. Ce décret a été rejeté de même par les quarante-huit employés de la 2e section des subsistances générales, directeur général le citoyen Rolland.

La constitution a été refusée encore par quelques chasseurs du 20e de chasseurs à cheval. Le chef de brigade a sa retraite; le régiment est très mal commandé et fort indiscipliné: il est très intéressant de mettre à sa tête un homme brave et ferme.

Digitized by Google

Vous verrez par le seul exemplaire que j'ai fait tirer d'un arrêté que nous avions pris contre les prêtres, que nous avions pensé comme vous à cet égard.

Dusseldorf est pris. L'armée de la république est de l'autre côté du Rhin. Toutes nos dispositions sont faites devant Manheim. Je pars demain pour sommer cette ville de se rendre, et j'ai lieu d'espérer qu'elle va nous servir de tête de pont pour marcher sur le centre de l'ennemi, pendant que nous effectuerons un autre passage à Oppenheim.

Si nous commençons tard, en revanche nous irons ferme : acceptation de la constitution par l'armée, victoires éclatantes ; voilà de quoi désespérer les ennemis de la patrie et de la représentation nationale! Voilà la paix et la fin de la révolution!

Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Merlin, etc., au Comité de salut public.

Strasbourg, le 25 fructidor, 3e année, etc. (11 sept.).

J'ai reçu votre lettre relative au respect à avoir pour la neutralité avec les cantons helvétiques. Vous verrez par les pièces ci-jointes que nous avions prévenu vos intentions, car aussitôt que nous fûmes certains que la majeure partie des forces autrichiennes avait remonté le Rhin depuis Rastadt jusqu'à Bâle, que les émigrés étaient à l'avant-garde et qu'ils disaient hautement, à Bâle, qu'ils passeraient sur le territoire bâlois pour se jeter sur la Franche-Comté, nous écrivîmes à l'ambassadeur Barthélemy, que nous n'avions pas mis dans nos premiers secrets, « que, scrupuleux observateurs de la neutralité, nous avions le droit d'exiger des cantons qu'ils la fissent respecter par les bandes de Condé et par les soldats de l'Autriche. » Les cantons se sont exécutés à cet égard. Vous verrez les lettres écrites à Wurmser et les réponses de ce dernier.

Il ne pouvait donc plus être question du tour de force projeté (1) ; mais nous allons en tenter un sur le centre, à Oppenheim. Nous marcherons dans le Darmstadt, vers le Mein, à Francfort même, si nous sommes assez forts ; pendant que, conformément à la capitulation, il nous sera permis de brûler Manheim ou de le soumettre. Déjà j'ai donné ordre au département de me fournir deux mille six cents chevaux ; ils seront là dans peu de jours, et le pont se mettra en route. Je désire que cette expédition, dont j'ai préparé tous les moyens, s'effectue avec mon retour.

(1) C'est apparemment du coup de main sur Rheinfelden, projeté par Merlin et dont il a été question plus haut, qu'il s'agit ici.

Digitized by Google

Puisqu'il est question de neutralité et de diplomatie, je vais vous dire un fait qui pourrait peut-être hâter la paix : lorsque Bender quitta Luxembourg, j'eus une assez longue conversation avec M. Krack, son adjudant général ; je lui dis beaucoup de mal des Prussiens ; il donna dans mes idées, en dit davantage ; enfin je lui dis qu'il serait facile de conclure avec l'empereur, que s'il voulait abandonner l'Empire et se retirer en Bavière, nous le laisserions faire. Il saisit avec avidité cette ouverture, me promit d'en parler au conseil de l'empereur, appela Bender, lui dit devant moi notre conversation, et tous deux promirent de tout faire pour amener la cour de Vienne à cette conclusion. Ils n'étaient pas partis que j'écrivis à Bender pour qu'il nous renvoyât un excellent pontonnier, et un adjudant général, Jordy, qui, s'étant montré avec intrépidité, était redemandé par toute l'armée. Voici la copie littérale de la lettre que Bender vient de m'adresser par le citoyen Barthélemy. Vous verrez que si l'on glissait quelque chose de la Bavière et que l'on pût faire abandonner les électeurs par l'empereur, on conserverait facilement la rive gauche du Rhin. Nous aurions une paix d'autant plus solide que la guerre la plus désastreuse désolerait l'Allemagne. Vous pèserez tout cela et vous ferez sans nul doute ce qui sera le plus intéressant pour la patrie. Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Les représentants du peuple Rivaud et Merlin de Thionville, etc., à la Convention nationale.

Strasbourg, le 26 fructidor, l'an 3e (12 sept.).

REPRÉSENTANTS,

Le 23 de ce mois, nous tous, enfants de la patrie, l'armée de Rhin-et-Moselle tout entière, nous avons célébré avec allégresse le triomphe du patriotisme et de la liberté sur le despotisme. Trois salves de mousqueterie et d'artillerie sur la rive gauche du Rhin, depuis Huningue jusqu'à Bingen, ont annoncé à l'autre rive les dispositions des républicains vainqueurs de la tyrannie et des armées des tyrans. La musique, les chants patriotiques, *la Marseillaise*, *le Réveil du peuple*, mille autres, les imprécations contre toute espèce d'asservissement, les invocations à la liberté, à l'égalité, à la victoire, se sont fait entendre depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit.

A Strasbourg, centre de l'armée, nous avons eu la fête la plus fraternelle. Les corps administratifs et militaires, le général en chef, une multitude de nos frères d'armes et de citoyens se sont réunis au temple avec nous. L'un de nous a fait un discours que vous trouverez joint à cette

Digitized by Google

lettre (1). Les sentiments de concorde et d'amitié auxquels il a appelé les citoyens trop longtemps désunis par les persécutions ont été vivement applaudis; et, dans ce grand jour, Strasbourg nous a semblé une seule famille célébrant en commun l'heureuse époque de sa délivrance.

Après midi, les troupes ont attaqué et défendu le fort du polygone; toute la ville y était. On est rentré en répétant longtemps : « Veillons au salut de l'empire; Mourir pour la patrie est le sort le plus beau, » et tous les chants dictés par le patriotisme le plus ardent. Mille et mille cris de : « Vivre libres ou mourir! vive la république! vive la Convention! » nous ont accompagnés jusque chez nous.

Non, la patrie n'a pas d'enfants plus fidèles que ceux qui forment l'armée de Rhin-et-Moselle! Cette armée brûle d'achever d'anéantir la ligue des rois, pour revenir au sein de la grande famille contribuer à la rendre heureuse et à y maintenir la paix sans laquelle tout bonheur est une chimère.

Nous partageons ces sentiments et vous prions de croire à notre inviolable attachement à la république et à vous.

RIVAUD, MERLIN de Thionville.

Joubert à son collègue Merlin.

Coblenz, le 27 fructidor an 3 (13 sept.).

Tu sais, mon cher camarade, que la brave armée de Sambre-et-Meuse a passé le Rhin. Je me rends au quartier général. Il est certain que le découragement est au comble dans l'armée ennemie. Il y a une désunion très marquée entre Clairfayt et Wurmser. C'est le moment de frapper de grands coups et de forcer l'Autriche à une paix qui nous convienne. J'espère que le général Pichegru fera bientôt un effort de son côté : Jourdan a rempli sa tâche ; c'est à son tour. Je compte sur toi, mon cher camarade, pour presser cette grande opération. Adieu ; ton collègue.

JOUBERT.

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Strasbourg, le 29 fructidor an 3e (15 sept.).

J'ai fait rechercher dans l'armée le nommé Charlard jeune : voici l'attestation du commissaire général qui prouve que la lettre est anonyme Vous

(1) Probablement Merlin; je n'ai malheureusement pu retrouver aucune trace de ce discours.

Digitized by Google

en recevrez de plus belles encore, et je crois que ce ne sera pas non plus la dernière que je recevrai, car j'ai encore envie de servir mon pays.

J'ai si peu envie de conserver de la puissance que je vais, je l'espère, devenir tout à fait paysan; et j'ai si peu envie d'être riche que je viens de vendre ma maison pour payer mes dettes. Mais j'ai l'intention de conserver l'honneur: et aussi deux hommes de Strasbourg ayant dit que j'avais fait marché pour la république à 42 francs le tezal de blé, quand Rivaud et moi avions refusé un marché à 36; comme je ne fais de marché avec personne, que je ne sollicite pour aucun fournisseur, que je ne demande rien pour qui que ce soit, j'ai pris le parti d'appeler les *avilisseurs* au tribunal de police correctionnelle, où ils ont été condamnés à huit jours de prison et à une amende triple de leurs contributions; et la sentence qui réprime la calomnie sera affichée à leurs frais. J'ai plaidé ma cause moi-même au milieu du peuple; j'ai dit les motifs de ces propos, et cela a valu un sermon pour l'acceptation de la constitution.

Il est bien temps que nous quittions la place; car donnerions-nous de l'or à pleines mains que nous ne regagnerions pas l'amitié et la confiance que ces coquins de proconsuls nous ont fait perdre dans les départements. Ils s'y sont montrés en société des bourreaux, vils, abjects, comme des mendiants; et aujourd'hui l'on trouve extraordinaire quand nous n'avons pas les coudes déchirés. Je vous enverrai la sentence; elle répond à Charlard le jeune, qui est peut-être un des condamnés, ainsi qu'à toutes les calomnies de ce genre. Mais la meilleure réponse c'est que je n'ai ni passé, ni demandé qu'on passât aucun marché. En cela, je n'ai pas imité quelqu'un de mes collègues...; mais cela ne me regarde pas; et il me suffit à moi des témoignages que me rendent l'armée, les honnêtes gens, vous et ma conscience.

Nous allons enfin, je crois, faire un mouvement vers le centre de l'ennemi. Je vous prie de nous envoyer des fonds; il n'y a rien d'arrivé de ceux mille fois promis. Mandez-moi aussi quand je devrai revenir et quitter l'armée.

Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

J'ai retrouvé par hasard dans les papiers de Merlin une requête des deux individus qui avaient fait courir sur son compte les bruits calomnieux dont il s'agit ici. Je ne crois pas inutile, pour compléter la réfutation, de l'insérer ici; elle est datée de Strasbourg du 27 fructidor.

Au citoyen Merlin, représentant. — Si nous avons appelé de la sentence de la police correctionnelle, c'était plutôt pour appeler à votre justice et à votre humanité. Jamais il ne nous est venu dans l'idée d'attaquer votre probité et de vous diffamer comme affameur du peuple; personne ne pouvait être plus convaincu du contraire que nous. (Ici viennent des explications tendant à montrer qu'il y aurait eu simplement malentendu de leur part.) Nous sentons, citoyen représentant, combien

Digitized by Google

il importe à la chose publique de réparer des calomnies atroces que la malveillance a répandues avec avidité. Nous sommes très disposés à faire imprimer les faits qui prouvent au public votre probité et votre loyauté... La police correctionnelle ne pouvant plus revenir sur la sentence, nous vous prions, citoyen représentant, de contribuer à ce que le tribunal du district veuille nous remettre l'emprisonnement et la peine pécuniaire. — Salut et fraternité, *Widerroder*, *Metzger*.

S. E. M. Merlin de Thionville, représentant de la nation.

Manheim, le 17 septembre 1795 (1er jour complémentaire de l'an 3).

MONSIEUR,

J'ai reçu, par le canal de M. Recum, les itératives assurances que Votre Excellence veut bien me donner de sa confiance et de ses vues conciliantes. Pour vous donner une preuve bien marquée de mon empressement à user de réciprocité, et surtout pour tâcher d'effectuer les ouvertures contenues dans ma dernière lettre, je pars dans l'instant pour Munich. Au lieu d'envoyer un courrier, monseigneur le duc m'ordonne d'aller rendre compte à Son Altesse Électorale de l'état des choses. Il désire, et je conçois l'espoir d'un arrangement qui soit au gré des deux parties, et certainement j'y contribuerai ou je ne pourrai.

J'ose espérer que vous ne troublerez pas le succès de ma négociation par aucune hostilité contre la ville de Manhein, ni contre le Palatinat, d'ici à mon retour qui sera très prompt.

M. Recum dira à Votre Excellence quelles sont les dispositions du ministre d'Oberndorf, en attendant que Son Altesse Électorale lui ait transmis ses ordres relativement à la ville de Manheim.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments très distingués, monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

DE SALABERT.

Extrait d'une lettre de Van Recum, sans date. — « Lors de mon passage, M. de Salabert, ministre du duc de Deux-Ponts, me pria de lui obtenir un entretien avec vous. Je vous le dis et le désirai moi-même, persuadé qu'il peut facilement éloigner l'électeur de Bavière de la maison d'Autriche. Vous me répondîtes que vous lui parleriez ou à Huningue ou au fort de Manheim ; je le lui écrivis. M. de Salabert se rendit sans délai à Bâle... Je fus à Huningue pour vous le dire, et ne vous trouvant pas disposé à lui parler, je rompis cette affaire. »

Digitized by Google

Les représentants du peuple Merlin de Thionville et Rivaud au gouvernement de Manheim.

Au quartier général à Frankenthal, le 2e jour compl., 3e année (18 sept.).

Les représentants du peuple écouteront toujours les lois impérieuses de l'humanité, mais il faut que ce puisse être sans blesser la première loi pour eux, l'intérêt de la république française pour lequel le sang français coule depuis cinq ans.

En vain prétend-on que brûler Manheim n'aboutirait à rien : on connaît la place ; elle n'a point de casemates ; ses magasins et son arsenal sont sous le feu de nos batteries ; aucun soldat ne peut y tenir ; et dès lors, en construisant notre pont sous la protection de nos batteries, la ville nous appartient.

Ces considérations, que tout militaire jugera justes, suffisent à la garnison de cette ville pour motiver la reddition de la place ; et l'humanité invoquée par le ministre palatin fait un devoir aux Palatins plus encore qu'aux Français de ne pas permettre que l'on brûle une des plus belles et des plus riches villes de l'Allemagne. Il est évident que si l'on s'obstinait, le blâme retomberait tout entier sur les troupes qui auraient fait une résistance inutile ; car, dans tous les cas, Manheim finira toujours par tomber en notre pouvoir, se trouvant entre l'armée victorieuse de Sambre-et-Meuse qui a passé la Lahn et l'armée du Rhin qu'aucune puissance ne peut empêcher de passer ce fleuve.

Le ministre palatin sentira tout le poids de ces observations. En conséquence et pour dernière négociation, les représentants du peuple s'engagent envers lui « à faire observer une neutralité parfaite jusqu'à la pacification générale, pour le pays palatin de la rive droite du Rhin ; de sorte que tout ce que les troupes françaises occuperont dans ledit pays (à l'exception des conquêtes faites par l'armée de Sambre-et-Meuse, à l'égard de laquelle la capitulation de Dusseldorf subsistera par elle-même) sera restitué à S. A. S. électorale Palatine, etc. »

En vertu de cette neutralité, le ville de Manheim se rendra à la première sommation qui lui sera faite par le général de l'armée de la rive droite aux conditions suivantes : La garnison palatine sortira de la ville, le lendemain de la reddition de la place, avec tous les honneurs de la guerre, et emmènera ses bagages après avoir pris l'engagement de ne pouvoir servir contre la république française tant que durera la neutralisation stipulée en la présente capitulation. Les magasins militaires seront remis de suite au pouvoir de l'armée française, ainsi que tout ce qui constitue l'armement et la défense de la place, bateaux, pontons, et autres attirails et ustensiles de guerre, etc.

MERLIN de Th., RIVAUD.

Digitized by Google

« En apprenant le passage du Rhin par l'armée de Sambre-et-Meuse, les représentants et Pichegru partirent pour le Palatinat ; je les accompagnai. Nous allâmes d'abord à Neustadt d'où l'on fit partir un agent secret pour Manheim. A son retour, Merlin et Pichegru se rendirent à Ogersheim. Aussitôt arrivé dans ce village, vers onze heures du soir, Merlin dit à Pichegru de faire une sommation au gouverneur de Manheim de mettre à la disposition de l'armée française la partie du pont de bateaux qui avait été reployée de son côté, quand précédemment l'armée s'était emparée de la tête de pont, ainsi que de nous ouvrir les portes de Manheim pour nous donner un libre passage. Il s'éleva, au sujet de cette sommation, une assez vive contestation entre Merlin et Pichegru qui faisait des difficultés pour la faire. Cependant il s'y décida.

» Le gouverneur fut menacé de voir la ville réduite en cendres, s'il refusait ce qu'on lui demandait. On pouvait facilement bombarder Manheim, parce qu'après avoir pris la tête de pont, on y avait fait construire des ouvrages offensifs contre la place qui étaient armés de canons, mortiers et obusiers.

» La sommation fut envoyée, et on ne tarda pas à recevoir la réponse telle qu'on la désirait. Je crois que Merlin avait laissé ignorer à Pichegru ses intelligences avec le gouverneur (il ressort assez clairement de là combien Merlin se méfiait dès lors de ce général).

» On travailla de suite à faire rétablir la partie du pont qui était en notre possession. Le pont fut rétabli avec célérité. Aussitôt qu'il fut praticable, le 4e jour complémentaire, les troupes les plus rapprochées traversèrent le Rhin pour aller occuper Manheim, et successivement celles que Pichegru avait fait avancer, destinées à être portées en avant pour faire une diversion favorable aux opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse. Mais Pichegru n'eut point de succès dans son entreprise pour s'emparer de Heidelberg ; il n'avait pas fait passer le Rhin à un assez grand nombre de troupes, pour repousser un corps de l'armée autrichienne qui s'était avancé pour s'opposer à sa marche. J'étais toujours avec les représentants du peuple qui s'étaient établis à Manheim. » (Mémorial du général Decaen.)

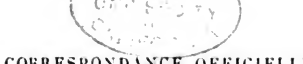
Les representants du peuple près l'armée de Rhin-et-Moselle au Comité de salut public.

Manheim, le 4e jour complémentaire de l'an 3e de la Rép. (20 sept.).

Nous envoyons, citoyens collègues, à la Convention nationale la capitulation de la ville de Manheim. Elle ouvre aux troupes françaises un nouveau passage qui n'a pas coûté une goutte de sang. La satisfaction que les troupes ont d'avoir franchi le Rhin vous promet bientôt d'autres conquêtes. Vous pouvez assurer à la Convention nationale que l'armée de Rhin-et-Moselle ne démentira pas sa renommée.

Nous ne pouvons vous donner encore le détail exact des subsistances qui existent dans la place ; mais le commissaire qui a été chargé de recevoir les magasins nous assure qu'il y a plus de six mille quintaux de

Digitized by Google



farine blutée, quatre cents sacs d'avoine, une certaine quantité de fourrages et beaucoup d'effets de casernement. La place est armée de plus de 200 pièces de canons dont nous avons l'usage, et de munitions de guerre en proportion

Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville, RIVAUD.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

Paris, 4e jour complémentaire, an 3e (20 sept.).

Les papiers publics, mon cher ami, t'apprendront par les détails de la séance d'hier de quels dangers nous sommes menacés dans l'intérieur, pendant que l'étendard républicain porte l'épouvante en Allemagne. Il paraît, par les rapports de la police, que les assemblées de section de Paris ont été hier soir plus agitées que jamais, et tu peux bien juger par là qu'on va faire l'impossible pour produire un mouvement dans Paris. Ce mouvement, à coup sûr, ne ressemblerait pas à ceux de germinal et de prairial; il aurait ouvertement les couleurs du royalisme. J'ai lieu de croire que nous en triompherons, si nous restons unis et si nous montrons de la sagesse et de la fermeté. Mais que deviendrons-nous si, comme quelques-uns le pensent, ces contre-révolutionnaires qui nous tourmentent et cherchent à nous anéantir, ont un point d'appui dans notre propre assemblée? C'est dans ce cas, mon ami, qu'il faudrait que tous les braves se serrassent pour écraser les ennemis de la république et mettre enfin un terme à nos agitations. C'est ce qui me fait désirer que tu sois ici, et qu'à la réception de ma lettre tu accoures au grand galop. Mais je subordonne ce désir aux besoins de l'armée; s'ils exigent ta présence, reste. Le plus grand de tous les maux, parce qu'il exclut tous les remèdes, serait que les armées, venant à manquer, se tournassent contre la république ou se débandassent. Prends donc, entre les deux partis, celui que tu jugeras le plus avantageux à la république. Je suis bien sûr que tu ne consulteras pas ta commodité personnelle.

Quant à mon fils, en cas que tu viennes, tu le ramèneras définitivement si tu comptes ne plus retourner à l'armée et qu'il n'ait pas l'expectative très prochaine de la sous-lieutenance de cavalerie dont tu lui as donné l'idée. Dans le cas contraire, tu le laisseras. En un mot, fais à son égard pour le mieux et comme pour ton propre fils.

J'oubliais de te dire que les calomnies les plus absurdes arrivent toujours sur ton compte; mais ce qu'il y a d'affligeant, c'est qu'il paraît qu'elles circulent dans l'armée, notamment devant Mayence. Un de nos

Digitized by Google

collègues m'a communiqué une lettre d'un militaire par laquelle il paraît que tu passes pour avoir, étant ivre, chez Barthélemy, à Bâle, rompu les négociations de paix avec l'empereur (qui cependant, comme tu sais, n'a pas encore fait un pas pour la paix), et que ce bruit très accrédité excite des murmures, des désertions, etc. Il serait bien important d'éclairer l'armée sur ces bêtises, et surtout de la faire agir, car l'inaction la perd, et ses succès ont l'effet le plus heureux sur elle comme sur l'intérieur de la république.

Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

MERLIN (d. D.).

Le Comité de salut public aux représentants du peuple, etc., à Strasbourg.

Paris, le 5ᵉ jour complémentaire de l'an 3ᵉ (21 sept.).

Nous venons de recevoir, chers collègues, une lettre du général Jourda dont nous vous faisons passer un extrait : vous y verrez combien il importe que l'armée auprès de laquelle vous êtes en mission passe le Rhin à Manheim ou à Oppenheim pour opérer une puissante diversion ; ou jette même sur la rive droite du fleuve, en passant par Neuwied, des forces capables de seconder Jourdan, si les passages dont nous venons de vous parler ne peuvent s'exécuter avec promptitude.

Comme nous sommes infiniment pressés, nous sommes forcés, pour vous faire connaître notre opinion et nos motifs, de nous borner à vous donner copie de notre dépêche au général Pichegru.

Les membres composant le Comité de s. p.,

CAMBACÉRÈS, pr.; LETOURNEUR, MERLIN de D., BERLIER, BOISSY.

Voici les deux pièces dont il est question dans la lettre ci-dessus. Pichegru était bien clairement averti que le sort de cette campagne de 95 qu'il avait si brillamment ouverte était entre ses mains : il ne tarda pas à montrer qu'il le savait.

Extrait de la lettre du général Jourdan au Comité de salut public, du 1ᵉʳ jour complémentaire an 3ᵉ.

« Je dois pareillement vous prévenir que si l'armée de Rhin-et-Moselle n'effectue pas le passage du Rhin avant l'arrivée de celle de Sambre-et-Meuse sur le Mein, la dernière de ces armées courra risque d'être compromise ; car, à son arrivée sur le Mein, elle se trouvera réduite au nombre de 50 à 55 000 hommes combattant, parce que je suis obligé de laisser des troupes dans les villes qui sont entre Rhin

Digitized by Google

et Meuse, un corps dans le duché de Berg, et dans le pays qui se trouve entre la Sieg et la Lahn, enfin un corps pour bloquer le fort d'Ehrenbreitstein; tandis qu'au contraire l'ennemi sera renforcé par les troupes qui étaient entre le Mein et la Lahn, par le corps aux ordres du général d'Erbach, devant lequel nous avons passé le Rhin à Ordingen, et qui, ayant été forcé de faire sa retraite par les montagnes, a suivi directement la route de Francfort; enfin l'ennemi peut, par un mouvement sur sa droite, porter des forces considérables sur le Mein, et me présenter bataille avec une armée beaucoup plus forte que celle de Sambre-et-Meuse. Signé Jourdan. »

Pour extrait conforme, Cambacérès, Le Tourneur, Berlier.

Copie d'une lettre écrite le 5e jour complémentaire par le Comité de salut public au général Pichegru.

« Nous vous envoyons, général, la copie d'un paragraphe d'une dépêche que nous venons de recevoir du général Jourdan.

» Nous imaginons toujours et nous avons lieu de croire qu'au moment où notre lettre vous parviendra, Manheim sera en votre pouvoir ou réduit en cendres, et que dans l'une et l'autre supposition, vous aurez jeté sur la rive droite du Rhin un assez grand nombre de troupes pour seconder efficacement les opérations du général Jourdan dont nous vous avions fait part.

» Si, contre notre juste attente, vous n'avez pas passé le Rhin à Manheim, vous penserez sans doute comme nous qu'il n'y a pas un instant à perdre pour exécuter ce passage.

» Si toutefois il y avait, ce que nous ne pouvons croire, une absolue impossibilité à forcer Manheim à ouvrir ses portes très vite, alors il nous a paru que vous deviez suivre le projet de passage à Oppenheim et l'exécuter avec une grande célérité. Vous sentez qu'il est presque impossible que l'armée de Sambre-et-Meuse obtienne, malgré son courage, les succès qui nous sont nécessaires, si, par une diversion aussi forte que prompte, vous n'obligez l'ennemi à diviser son attention et ses forces. Nous sommes si convaincus de la nécessité d'ajouter aux forces du général Jourdan, que nous vous proposons, à moins de circonstance majeure qui s'y opposerait, de tirer de votre gauche et de devant Mayence tout ce qui pourra en être ôté sans danger, de le faire filer promptement vers Neuwied où il passera le Rhin, et ira ou remplacer la partie de l'armée de Sambre-et-Meuse qui garde les bords du Rhin et les derrières, ou celle qui est occupée au siége d'Ehrenbreitstein, ou enfin se mettre en ligne avec la partie de cette armée qui est destinée à vaincre l'ennemi.

» Dans la supposition bien plus naturelle de votre passage à Manheim ou Oppenheim, alors, général, votre objet doit être d'attirer vers vous une partie de l'attention de l'ennemi, mais en prenant toujours les précautions les plus grandes pour ne pas vous compromettre.

» L'objet du Comité est de forcer l'ennemi à évacuer la rive droite du Mein sans passer sur la gauche, afin qu'il nous laisse absolument les maîtres de tout le cours du Rhin, laissant ensuite aux circonstances à décider si nous ne marcherons pas sur lui, quelque direction qu'il prenne.

» Comme c'est de l'ensemble qui règnera entre vos opérations et celles du gé-

Digitized by Google

néral Jourdan que naîtront les succès, nous vous prions d'entretenir avec lui la correspondance la plus suivie.

» Tous deux républicains, vous n'avez pas besoin qu'on vous recommande de faire ce qui peut assurer le bonheur et la gloire de la république.

» Le Comité s'en repose absolument sur votre sagesse et vos talents militaires; il lui suffit de vous avoir indiqué ce qu'il croit le plus utile. »

Pour copie conforme : Cambacérès, Le Tourneur.

Je trouve dans une lettre du Comité de salut public à Reubell sur divers objets d'administration, en date du 18 fructidor, le passage suivant qu'il me semble également utile de consigner ici.

« Nous vous prions, cher collègue, de témoigner au général Pichegru l'étonnement du Comité sur la rareté de sa correspondance avec nous ; nous serions bien aises de connaître ses idées, ses projets et ses espérances. Veuillez bien aussi l'assurer que le Comité est disposé à lui donner, relativement à l'artillerie, la satisfaction que la justice réclame en sa faveur. » Cette satisfaction était sans doute relative à son avancement ; mais ce malheureux visait à une bien autre fortune.

Joubert à ses collègues, etc.

Au quartier général à Hadamar, le 6e jour complém. an 3 (22 sept.).

J'ai reçu, chers collègues, la bonne nouvelle que vous m'avez adressée. Le passage du Rhin à Manheim décide absolument du sort de la campagne. L'ennemi ne pourra pas tenir sur le Mein, et bientôt Mayence sera à nous. Je suppose que Pichegru se portera aussi sur le Neckar et chassera pareillement l'ennemi du Brisgau.

Nous allons en avant L'armée a déjà passé la Lahn, et l'ennemi effrayé n'a fait qu'une légère résistance. Sous deux jours nous serons au Mein. Bientôt nous pourrons nous embrasser. Salut et amitié.

JOUBERT.

Le pauvre Gillet est parti : sa santé est dans un état vraiment déplorable.

L'ambassadeur de la République, etc., à Merlin de Thionville.

Bâle, le 1er vendémiaire an 4 de la Rép. une et ind. (28 sept. 95).

Citoyen Représentant,

Vous nous annoncez toujours de grandes et importantes nouvelles. Celle de la prise de Manheim, que vous avez bien voulu me faire savoir par un

Digitized by Google

courrier et dont j'ai instruit tout de suite M. de Hardenberg et les ministres de l'Électeur palatin et du duc de Deux-Ponts qui sont ici, va mettre le comble à la gloire de la république et à votre gloire personnelle, en décidant la pacification de l'Allemagne.

Salut et fraternité.

BARTHÉLEMY.

Le général en chef aux représentants du peuple près de l'armée, à Manheim.

4 vendémiaire an 4 (26 sept.).

Je m'empresse de vous annoncer, citoyens représentants, que Mayence est cerné et que le général Jourdan a son quartier général à Viesbaden.

PICHEGRU.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que ce billet si laconique sur un événement aussi considérable est écrit sur un mauvais chiffon de papier de la grandeur de la main.

L'ambassadeur de la république, etc., à Merlin de Thionville.

Bâle, le 4 vendémiaire an 4 (26 sept.).

Citoyen Représentant,

La peur avait rendu M. Abel si tourmentant auprès de moi, que parmi diverses demandes saugrenues qu'il m'avait faites, je me suis borné à celle que vous connaissez et qui est simple en soi. Je me suis borné à vous instruire de la présentation de ses pleins pouvoirs, m'attendant bien que ce seul fait ne serait propre à arrêter en rien votre marche rapide et victorieuse.

Je vous ai renvoyé, il y a trois jours, par la poste la lettre du maréchal Bender. J'espère qu'elle vous sera bien parvenue. M. de Hardenberg, en la lisant, n'a fait que répéter ce que vous savez de son opinion, que la maison d'Autriche cherche à s'emparer et à se dédommager par la Bavière. Heureusement, ce projet va devenir d'une exécution difficile.

Salut et fraternité.

BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

Rivaud à Merlin.

4 vendémiaire an 4? (26 sept.). Sans date.

A l'instant, je viens d'avoir une nouvelle conférence avec le général, dont voici le résultat. Au moyen de ce que l'armée du Rhin laissera devant Mayence vingt-cinq mille hommes et huit mille devant Manheim, elle sera réduite à cinq divisions à peu près de six mille hommes chacune. En ne laissant sur le Rhin que les postes indispensables le long de ce fleuve, il ne restera qu'à peu près dix-huit mille hommes avec lesquels il ne se croit pas en état d'entreprendre un mouvement sur le Haut-Rhin, qu'autant que Wurmser aura dégarni cette partie. Ainsi, le mouvement du général Pichegru serait postérieur à celui du général Kléber, au lieu de le précéder, comme c'est l'intention du Comité.

En dernière analyse, il paraît que le général en chef, effrayé du délabrement de son armée, qui compte très peu sur les ressources que vous espérez trouver sur la rive droite du Rhin et prétend que les habitants ont transféré leurs grains et leurs chevaux sur les derrières, à couvert de toute invasion, craint de hasarder son armée comme celle de Sambre-et-Meuse.

J'ai observé sur cela au général que l'intention du Comité étant de pousser vivement les opérations sur cette fin de campagne, de manière à déterminer l'Autrichien à demander la paix, il fallait un grand mouvement de toute l'armée pour aller à son but: que celui qu'il avait ordonné au général Kléber serait nécessairement sans effet, tant que la droite de l'armée du Rhin paraîtrait réduite à une offensive purement apparente; que l'armée de Sambre-et-Meuse, qui a donné la mesure de ce qu'elle peut entreprendre, n'empêchera pas Clairfayt d'envoyer à Wurmser tous les renforts dont il aura besoin; que, par là, celui-ci se trouvera en état de resserrer le général Kléber sur Manheim et même d'empêcher les tentatives qu'on voudra faire par la suite sur le Haut-Rhin. Mais le général a persisté dans son opinion et m'a déclaré qu'il ne croyait pas pouvoir se charger de cette opération, autrement que je l'ai expliqué plus haut.

Provisoirement, j'écris au commissaire général de l'armée de réunir tous les moyens d'organiser un service complet pour une armée active de quarante mille hommes, en l'égarant toutefois sur le point où cette armée devra se porter. Mais il est très nécessaire que tu le voies et que tu presses l'opération.

Salut et fraternité. RIVAUD.

Merlin était suffisamment en éveil; mais ce n'était pas à lui qu'appartenait la direction; et que pouvait-il contre un général investi de la confiance sans bornes du Comité? Jomini dit fort bien, dans son histoire de la campagne de 95, qu'il surveillait de près: mais à quoi mène la surveillance en matière de stratégie et de tactique?

Digitized by Google

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Sans date. 8 vendémiaire an 4 ? (31 sept.).

Je viens de recevoir votre lettre du 4 de ce mois avec la copie du mémoire adressé au représentant du peuple Joubert sur la continuation de cette campagne. Nous avions déjà été au-devant de vos vœux. Manheim pris, je partis avec Pichegru pour Ober-Ingelheim, et Jourdan et Joubert vinrent nous y trouver. Ainsi la conférence que vous prescrivez a eu lieu et se répètera toutes et quantes fois il sera nécessaire. Nous sommes occupés à établir autant de communications entre les deux armées qu'il en faudra pour n'en faire qu'une pour ainsi dire.

Je vais suivre la marche de votre mémoire pour y répondre. D'abord il n'y a pas d'insurrection à craindre dans le pays de Berg ; la contribution sera payée et tout restera tranquille. Les troupes laissées en arrière par Sambre-et-Meuse, y compris celles qui assiégent la forteresse d'Ehrenbreitstein, suffisent pour assurer la tranquillité du pays, d'ailleurs fort soumis ; mais le général Jourdan n'a pu y laisser une seconde armée d'observation pour empêcher l'armée de l'empire de revenir sur ses derrières par Wetzlar, par exemple, en violant la ligne de démarcation. Ainsi c'est au génie de ce général à choisir une position telle qu'il soit à même de virer avec l'armée ennemie et d'être toujours prêt à lui livrer bataille. Je ne doute pas que tout ne soit prêt à cet égard. C'est du moins ce que sa position actuelle me fait juger. Sa droite, appuyée à Bibrich, se prolonge devant Cassel et touche au Mein à Costheim ; elle remonte à Hocheim ; là le centre offre la bataille sur la rive du Mein jusqu'à Hochst, où commence la ligne de démarcation ; puis la gauche de l'armée, faisant face à la ligne de démarcation, retourne jusqu'auprès de Kœnigstein. Ainsi, toutes les parties de l'armée de Sambre-et-Meuse, dans une excellente position, sont prêtes à recevoir l'ennemi et à se soutenir mutuellement Si elle reste dans sa position actuelle, qui devient meilleure encore si l'armée de Rhin-et-Moselle, comme il a été décidé dans la conférence des généraux, fait seule le blocus de Mayence, alors Jourdan peut étendre davantage sa gauche sur la ligne de neutralisation et se trouve à portée de recevoir l'ennemi s'il la dépassait. Je trace sur la carte que je vous envoie cette position. .. (le reste manque)

Joubert à son collègue Merlin.

Au quartier général à Hoffheim, le 9 vendémiaire an 4 (1er oct. 95).

Tu as dû recevoir une lettre du Comité de salut public relative aux opérations ultérieures de la campagne. Le Comité veut que les généraux et

Digitized by Google

les représentants réunis se concertent sur le plan. En conséquence le général Jourdan invite le général Pichegru à se trouver au quartier général du général Chasles le 12 de ce mois. Je m'y rendrai avec lui. Je te prie d'en prévenir nos collègues Rivaud et Reubell; je serais charmé de trouver cette occasion de les voir et de m'entretenir avec eux.

Tu as sans doute eu des nouvelles de Paris. La Gazette nous a appris seulement ce matin les troubles que les royalistes ont voulu y causer. Tu sens que la colonne républicaine que devrait fournir la brave armée de Sambre-et-Meuse serait bientôt en marche si les circonstances l'exigeaient. Le général en chef et moi écrivons ce matin au Comité pour l'en instruire. Mais j'aime à croire que nous ne serons point obligés d'en venir à une si cruelle extrémité. Salut et amitié.

JOUBERT.

Merlin de Thionville, représentant du peuple près l'armée du Rhin-et-Moselle, à ses collègues composant le Comité de salut public.

Oberingelheim, le 9 vendém. an 4e de la Rép. française (1er oct. 1795).

J'ai été à Francfort avant-hier avec mon collègue Joubert, et l'armée de Sambre-et-Meuse ne manque plus de rien. Des marchés passés avec la maison Metzler, Betlemann et Cie assurent son service. Le prix des fournitures se fera avec la rentrée des contributions.

Vous ne sauriez imaginer, chers collègues, combien la ligne de neutralité gêne l'armée; 1° dans ses moyens: MM. les Prussiens ne laissent rien sortir de cette ligne que l'argent à la main, et les habitants retirent derrière cette ligne leurs chevaux, leurs blés et leurs fourrages; 2° dans ses opérations: parce que l'Autrichien ayant fait sa retraite derrière le Mein et s'y étant arrêté dans la position de Grosgeren, Hopenheim et tout le long de la Bergstrass, il serait imprudent d'entrer dans le Hesse-Darmstadt, si l'on avait à craindre que l'ennemi, dans les montagnes et sur les flancs de l'armée, pût revenir rompre la neutralité, passer sur les derrières de l'armée, faire lever le blocus de Mayence et attaquer notre armée à revers dans le Darmstadt pendant que Wurmser l'attaquerait en tête. Il faut donc que vous fassiez expliquer catégoriquement M. Hardenberg auquel il faut envoyer un courrier extraordinaire. Il faut qu'il réponde au nom de son gouvernement qu'il défendra la neutralité et que Clairfayt ne passera pas la ligne de démarcation.

Sans cette sûreté, je ne vois pas, pour Sambre-et-Meuse, de moyen d'avancer. Tout ce que peut Pichegru, qui campe avec quinze mille hommes, sa gauche au Rhin et sa droite au même fleuve sur Schwetzingen, ayant au

Digitized by Google

centre Manheim qu'il couvre, c'est d'inquiéter l'ennemi et de s'opposer au passage de Wurmser par la Bergstrass. Mais il a peu de monde. Il serait imprudent de dégarnir le Haut-Rhin où l'ennemi a toujours trois fois plus de monde que nous; et le siége de Mayence qu'il faut pousser et terminer avant l'hiver retient les troupes devant cette place. Hâtez-vous donc, chers collègues, d'avoir une réponse positive de l'ambassadeur prussien.

Il est encore une chose sur laquelle nous avons besoin d'une décision prompte et positive : les Francfortois nous tirent des coups de fusil dans Ehrenbreitstein et dans Mayence; et ces messieurs seraient neutres! et la condition de la convention avec la Prusse serait remplie! Je ne puis le penser. Je crois que quiconque n'a pas retiré son contingent ne saurait jouir de cet avantage. Nous désirons bien que vous pensiez comme nous.

Au reste, l'armée du Rhin est en très bon état. Ce dont elle manque, ce sont les chevaux d'artillerie. Obligez les entrepreneurs trop insouciants à nous en envoyer.

Nous forcerons demain ou après tous les postes extérieurs de Mayence. On y jettera des bombes demain soir. La désertion est grande dans la place; des postes entiers décampent; elle est peu ou point approvisionnée, et j'espère avoir le bonheur d'y entrer bientôt. C'est la seule récompense que je désire pour les peines que je me suis données.

Je vous salue bien fraternellement.

MERLIN de Thionville.

Le Comité de salut public au représentant du peuple Merlin de Thionville, etc.

Paris, le 9 vendémiaire, l'an quatrième? (1er oct.?).

Nous avons reçu, citoyen collègue, la lettre dans laquelle vous nous annoncez que vous allez vous rendre devant Mayence et que vous avez formé le projet d'en accélérer la prise. Vous sentez tout aussi bien que nous combien cette opération est urgente, tant pour en imposer à nos ennemis que pour nous rendre la libre disposition des troupes que le siége de cette place consume.

Aussi sommes-nous certains que vous ne ménagerez ni les bombes ni les boulets, et que vous joindrez à ces moyens une marche militaire aussi sûre qu'active.

Nous écrivons aux deux généraux d'outre-Rhin; nous leur laissons la liberté de déterminer : 1° si une armée fera seule le siége de Mayence et laquelle formera ce siége; 2° si les deux armées doivent y concourir, quelle opérera sur la rive droite et quelle opérera sur la rive gauche : 3° quel général opérera contre l'armée ennemie; 4° quelles opérations il exécutera.

Digitized by Google

Mais nous pensons que, dans aucun cas, une des deux armées ne doit être occupée en entier au siége de Mayence; il n'est guère possible à l'ennemi, qui n'a que douze mille hommes, de garnir les deux points d'attaque et de faire des sorties assez considérables pour exiger un si grand nombre de troupes. D'après cela nous jugerions que l'armée de siége devrait fournir des troupes à l'armée qui la couvrira. Nous pensons aussi qu'il serait imprudent peut-être et funeste à la république de livrer combat à l'ennemi, si l'issue en pouvait paraître incertaine. Notre position demande que nous conservions cette supériorité d'opinion qui accélèrera la paix et la rendra plus sûre.

Nous vous prions, cher collègue, de peser sur cette observation; elle deviendrait plus importante encore si nous avions une espérance de cerner l'ennemi dans le Darmstadt et de l'obliger à se rendre sans coup-férir: car nous tenons toujours, si cela est possible, à enfermer l'ennemi entre le Mein, le Neckar et le Rhin. Cependant ce désir n'est point assez vif pour que nous fassions de cette opération une instruction militaire ni moins encore un ordre absolu.

Éloignés du théâtre de la guerre, ne le connaissant point en détail, ne connaissant ni vos forces, ni celles de l'ennemi, ni vos moyens respectifs, nous aurons toujours la sagesse de nous en reposer, et sur nos collègues dont le zèle nous est connu, et sur des généraux qui ont aussi bien mérité et justifié notre confiance que les généraux Jourdan et Pichegru.

Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public,

CAMBACÉRÈS, *prés.*, LETOURNEUR, BERLIER, BOISSY, LOUVET.

Le représentant du peuple Merlin de Thionville, près les armées du Rhin et de la Moselle, aux représentants du peuple, membres du Comité de salut public.

Au quartier général, 12 vendémiaire de l'an 4e de la Rép.? (4 oct.).

J'ai reçu votre lettre dans laquelle, après nous avoir rappelé votre premier plan de campagne, vous nous prescrivez de ne pas ménager les bombes pour Mayence. Notre dernière dépêche et l'arrêté que nous avons pris de concert avec notre collègue Joubert sont, d'après cette lettre, entièrement dans vos vues. Vous aurez senti que nous avions pesé comme vous le grand intérêt qui veut que nous ne nous exposions pas à éprouver un échec qui diminuerait l'importance et la grandeur de notre situation vis-à-vis de l'Allemagne. Wurmser ayant réuni des forces considérables entre le Rhin, le Neckar et le Mein, et se tenant toujours collé aux mon-

Digitized by Google

tagnes, sa droite au Mein et sa gauche étendue vers le Neckar, voudrait nous voir commettre l'imprudence de nous présenter au delà du Mein dont il ne défend pas le passage, afin de tomber à revers, de tout son front, sur notre gauche; car il est impossible que nous nous développions autrement devant lui, et il a la supériorité de la position.

Un autre moyen serait de le tourner par Aschaffenbourg et Wurtzbourg; mais il faudrait pour cela deux choses : du monde et de l'argent.

Du monde, puisque Sambre-et-Meuse n'a que le nécessaire pour faire tête à l'ennemi sur le Mein, et qu'il faudrait que la colonne qui filerait sur Wurtzbourg fût au moins de vingt-cinq mille hommes. Ainsi, il faut attendre la reddition de Ehrenbreitstein pour profiter de ce renfort qui sera à peu près de quinze mille hommes. Pichegru ne peut rien faire que de Manheim à Bâle, et quelle étendue de terrain! Il a environ quinze mille hommes qui couvrent Manheim; il prépare quelque chose sur Kehl; il doit harceler l'ennemi entre Colmar et Huningue; il ne peut donner à Sambre-et-Meuse que ce qu'il lui a déjà donné : une division qui cerne Mayence du côté de Cassel et qui laisse à Jourdan toute son armée. Mais en supposant même que Jourdan pût faire marcher vingt-cinq mille hommes sur Aschaffenbourg, il faudrait avec l'armée une caisse assez considérable pour qu'on pût acheter de quoi la nourrir au delà de la ligne de neutralité..... *Maudite ligne!*

On dit actuellement, et c'est à quoi il y a apparence, que l'ennemi renforcé attaquera Jourdan dans ses positions. S'il le fait, on se battra le même jour sur toute la ligne du Rhin, et ce coup décisif décidera la paix. La position de Jourdan est bonne; il attend l'ennemi avec confiance, et voudrait pouvoir aller le chercher.

L'horizon s'obscurcit toujours davantage chez vous. Si vous m'y croyez nécessaire, je vous le répète, parlez. Salut et fraternité.

MERLIN.

Merlin de Thionville, représentant du peuple près les armées du Rhin-et-Moselle, au Comité de salut public.

Au quartier général devant Mayence, le 13 vendémiaire de l'an 4 de la Rép. une et indiv. (5 oct.).

C'est au milieu du feu que l'armée vient de connaître le décret qui appelle une colonne à la défense des droits du peuple violés dans Paris : Représentants, elle est prête à partir.

L'armée qui a vaillamment défendu Mayence, qui a battu dans toutes les rencontres les brigands et les chouans de la Vendée, l'armée qui assiége aujourd'hui cette place, marchera contre les brigands et les chouans de Paris.

Digitized by Google

Quoi ! c'est quand nos braves frères d'armes font triompher la république partout où ils attaquent ses adversaires, que les ennemis de la république déchirent son sein dans Paris ! Et la France tout entière souffrirait plus longtemps un tel excès d'audace ! Et les armées, dont le sang coule tous les jours au champ d'honneur, perdraient le fruit de tant de combats livrés à la tyrannie, pour retomber sous la tyrannie ! Non, représentants ; les lâches qui étaient dans les rangs d'Henriot le 31 mai, qui fuyaient et se cachaient quand, seuls, vous renversiez Robespierre, ne braveront pas plus longtemps la souveraineté du peuple dont ils se déclarent les zélateurs quand ils refusent d'écouter sa voix puissante.

Nous avons accepté librement la constitution que vous avez présentée au peuple français. Nous avons juré de la maintenir. Parlez et vous verrez comment nous tenons nos serments.

Le général Pichegru a fait des dispositions ; déjà son camp contre les rebelles est reconnu. Reubell, Rivaud et moi, nous nous disputons la faveur de marcher avec nos braves camarades contre les ennemis de la paix que l'Europe vous demande, contre les ennemis d'un gouvernement que redoutent les fripons, contre ces hommes qui vivent d'agitations, sources de famine et de misère pour l'honnête homme qui ne partage pas leurs fureurs.

Mais Paris lui-même extirpera sans doute cette nouvelle Vendée qui veut se former dans son sein. Les amis de la patrie se montreront comme au 14 juillet, au 10 août, au 9 thermidor, en prairial ; ils se rappelleront ce que leur ont coûté le 31 mai et l'infâme tyrannie de Robespierre ; ils ne nous laisseront pas la gloire de vaincre les satellites des rois au dehors et au dedans, et la horde immonde rentrera dans le néant.

S'il en était autrement, parlez et les ennemis de la patrie ne respireront qu'autant de temps qu'il en faudra à la colonne de Rhin-et-Moselle pour arriver à eux.

Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Le Comité de salut public au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Paris, le 16 vendémiaire, l'an 4e (8 oct.).

CITOYEN COLLÈGUE,

Au moment où une constitution républicaine, acceptée par le vœu de l'immense majorité des Français, va mettre un terme aux orages de la révolution et assurer le bonheur du peuple, on devait bien s'attendre que le royalisme et l'anarchie, également ennemis de tout ordre public, s'efforceraient de mettre obstacle à son établissement. Tel a été évidemment le but de la conjuration qui vient d'éclater autour de la représentation natio-

Digitized by Google

nale, et que le courage des troupes républicaines et le patriotisme de plusieurs citoyens ont heureusement déjouée. Jamais peut-être un danger plus pressant ne menaça les fondateurs et les amis de la liberté; jamais aussi leur victoire ne fut plus rapide et plus complète. C'est au sein même de Paris que les royalistes et les chouans organisaient la guerre civile; c'est dans quelques assemblées primaires de cette grande commune qu'ils en avaient allumé les brandons. La Convention nationale outragée, calomniée par une foule d'écrits incendiaires, n'a longtemps opposé à ses ennemis que le silence du mépris. Mais le danger de la patrie a enfin nécessité des mesures de rigueur. Après de fréquentes et vaines tentatives pour corrompre les soldats de la liberté, les rebelles ont osé les attaquer sur plusieurs points. Le sang des braves défenseurs de la patrie a coulé, mais le canon vengeur a bientôt dissipé ces hordes de brigands, et leur défaite épouvante encore leurs lâches complices. Plusieurs révoltés ont été pris et sont sous la main de la loi; les habitants de la section Lepelletier, dans le sein de laquelle était le foyer de l'insurrection, ont été désarmés et des mesures ont été prises pour rétablir le calme et assurer le respect des personnes et des propriétés.

Nous avons lieu de présumer, citoyen collègue, que le bruit des dangers dont la Convention nationale a été environnée aura pénétré jusqu'à vous, et qu'en exécution des lois du 1er germinal et du 3 du courant les colonnes républicaines destinées à protéger la sûreté du Corps législatif se seront ébranlées; les détails que nous venons de vous transmettre vous feront sentir que rien ne vous empêche aujourd'hui de donner à leur courage une autre destination.

Salut et fraternité.

CAMBACÉRÈS, *prés.*, THIBAUDEAU, BOISSY, SIEYÈS, GOURDAN, ESCHASSÉRIAUX, DAUNOU, LOUVET, BERLIER, LETOURNEUR, LESAGE, CHENIER, JEAN DEBRY, LAREVEILLÈRE-LEPEAUX, MAREC.

Merlin de Douai à Merlin de Thionville.

18 vendémiaire an 4e (10 oct.).

Pour la seconde fois, mon brave, je te dirai : *pends-toi, nous avons vaincu, et tu n'y étais pas*. Quels jours nous avons passés! Le 11, nous avons formé dans les deux comités une commission de cinq; on m'y a fourré, et quatre-vingt-seize heures de travail continu en ont été la suite. Prends vite Mayence et reviens embrasser ton bon ami.

M. d. D.

Digitized by Google

A Merlin de Thionville, etc.

Au quartier général de Sindlingen, le 18 vendémiaire an 4e (10 oct.).

Ayant obtenu, Bréjard et moi, du représentant Rivaud un permis pour aller faire un tour à Francfort, citoyen représentant, Bréjard m'y laissa aller tout seul sous divers prétextes.

J'arrivai donc hier matin dans cette ville, et après avoir été voir une connaissance, je fus instruit qu'il était de la convenance de faire une visite au général prussien qui commande la ville. Aujourd'hui matin, je me présentai chez lui, prince de Hohenlohe, sous le seul prétexte qu'ayant le projet d'y passer la journée, j'avais cru qu'il était d'usage de lui faire une visite. Il m'accueillit beaucoup, après lui avoir dit que j'avais l'honneur de vous être attaché; il m'invita à dîner, et me fit placer à côté de lui à table. Il prit mon silence pour de la politique, me questionna honnêtement sur le but de mon voyage à Francfort; et lui ayant tout ingénument répondu que j'y étais venu pour y voir des amis, il me crut prudent et n'insista plus. J'entre dans tous ces détails, citoyen représentant, pour vous donner une idée parfaite de tout ce qui s'est passé.

Un officier palatin, le jeune prince de Linange, qui me reconnut, l'instruisit que j'avais été chargé du message de la capitulation de Manheim; ce qui confirma plus encore le prince dans l'idée que, sûrement, je n'étais pas venu à Francfort avec le projet d'y voir simplement des amis. Il me fit alors des demi-confidences sur les affaires politiques de l'Empire. Mon peu de connaissance dans cette partie m'obligea à la plus grande retenue, ce qu'il prit encore pour de la prudence. Il me fit donc plusieurs ouvertures auxquelles je répondis avec toute la retenue possible, de manière qu'il me força à croire que j'étais un homme important.

Au fait: le général Jourdan lui a écrit aujourd'hui et lui rappelle que, par le traité de Bols, du 14 mai dernier, tous les princes compris dans la ligne de démarcation, qui n'auraient pas retiré leurs contingents, seraient traités comme ennemis, et que, sous ce point de vue, le Comité de salut public venait de prendre un arrêté pour lui faciliter les moyens de tirer de ces divers pays les subsistances dont il avait besoin pour son armée.

Le prince me fit la confidence de ce qu'il avait fait relativement à cette lettre qu'il avait communiquée au général Clairfayt, et me laissa, par des demi-phrases, deviner que la réponse de ce dernier était que sa conduite suivrait l'exemple des Français. Enfin le général Jourdan lui demanda un rendez-vous pour demain; il le lui a donné pour quatre heures après-dînée à Horsch.

Pendant que nous étions à dîner, il lui est arrivé un courrier expédié par le roi de Prusse lui-même; et il m'invita, après avoir pris lecture de sa lettre, à passer avec lui dans son cabinet où il me la lut tout entière. En

Digitized by Google

voici la substance : « Vous inviterez les généraux français à traiter le pays de l'électeur de Mayence avec ménagement, puisque ce dernier vient de notifier à la diète d'Empire qu'il vient d'expédier à son ministre, le baron d'Albini. tous les pouvoirs pour traiter et négocier à Bâle, avec le ministre de la république française, sa paix particulière, de concert avec le ministre prussien. » Enfin, pour conclure, il me dit que l'entrevue qu'il devait avoir avec le général Jourdan allait décider sur de grands événements et qu'il trouverait très avantageux pour les intérêts de la république que vous y soyez.

Mais, sur l'observation que je lui ai faite que vous étiez chargé de l'armée de Rhin-et-Moselle et non de celle de Sambre-et-Meuse, il répondit : « Les armées n'appartiennent donc pas toutes à la république française une et indivisible? On sépare donc les intérêts? M. Merlin, très expéditif dans les moyens embarrassants, nous tirerait d'affaire. Veuillez donc, me dit-il, l'inviter à se trouver au rendez-vous. Il importe beaucoup à l'exécution de votre traité de paix que les armées françaises respectent la ligne de démarcation ; sans cela tout est rompu. »

Lui ayant observé de nouveau que vous ne vous mêleriez sûrement pas de cette armée, puisqu'elle est confiée à d'autres représentants, et que n'ayant pas été invité à ce rendez-vous par vos collègues, vous n'y joueriez pas un rôle analogue à votre caractère et à votre délicatesse : « Eh bien! monsieur, me dit-il, pour vous prouver, et à la nation française, combien je suis plus leur ami qu'ils ne le croient, c'est que j'aurai l'air d'ignorer que M. Merlin s'y trouve comme ayant connaissance de ce qui se passe; et même je prie M. Merlin d'en agir de même et que ce ne soit qu'affaire de circonstance de ce qu'il se trouve là. »

Je fus alors voir Albini, le ministre de l'électeur, un de mes anciens amis qui me vit avec plaisir. Celui-ci me fit voir ses pouvoirs d'aller à Bâle traiter de la paix pour l'électeur de Mayence, et qu'il n'attendait que la réponse de M. Barthélemy pour aller le rejoindre; plus encore, il me fit voir en original la pièce que l'électeur a signifiée à la diète de Ratisbonne pour engager les autres à l'imiter.

L'entrevue que le général Jourdan aura demain avec le général Hohenlohe sera donc de grand intérêt pour les subsistances de l'armée; car elle est dans une grande pénurie, et d'autant plus grande que le général Hohenlohe craint que la nécessité de s'en procurer n'oblige le général Jourdan à user de quelques moyens qui pourraient, à son exemple, permettre à Clairfayt d'en faire de même, car il est dans le même cas. Aujourd'hui la cavalerie autrichienne est venue à l'avoine à Francfort et s'en est retournée sacs vides.

Je termine par vous engager à venir à ce rendez-vous. Je suis parti à sept heures du soir de Francfort pour pouvoir, au premier poste, vous expédier une ordonnance; j'invite le général Kléber à Valf de vous faire en-

Digitized by Google

voyer de suite la présente. Demain matin, je me mettrai en route pour me rendre à vos ordres. Je vous écris la présente au bivouac de Sindlingen. Pardonnez à mon mauvais style et à ma mauvaise écriture : le premier est faute de n'en savoir pas davantage, et le second défaut de lumière. Je serai demain à dîner chez le général Kléber, où je pourrai vous instruire plus particulièrement si vous venez au rendez-vous.

REMINGEN.

Le général de division Kléber aux représentants du peuple près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Au quartier général à Niederwalof, le 19 vendémiaire, l'an 4e de la Rép. (11 oct.)

Je vous préviens, citoyens représentants, que l'ennemi a passé le Mein à Seeligenstadt et qu'il le passera, cette nuit, à Offenbach, les pontons et pontonniers y étant déjà arrivés.

Le général en chef Jourdan m'ordonne en conséquence de faire passer de la rive gauche à la rive droite du Rhin la 4e division, aux ordres du général Renaud. Je viens donc de lui en expédier l'ordre, en lui désignant la position qu'il devra occuper.

Salut et fraternité.

KLÉBER.

P. S. Je vous préviens également que j'ai donné le commandement des trois divisions de la rive gauche au général Saint-Cyr, le général Schaal ayant pris le commandement de la 4e division de Rhin-et-Moselle.

Le général de division Gouvion Saint-Cyr au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Au quartier général à Nieder-Ulm, le 21 vendémiaire de l'an 4, à quatres heures du matin (13 oct.).

Je vous préviens, citoyen représentant, que l'armée de Sambre-et-Meuse se retire de devant Mayence : aujourd'hui elle doit passer la Lahn. La division du général Renaud a ordre de repasser le fleuve et de se réunir à nous; je doute qu'elle puisse le faire sans éprouver un échec considérable, vu le peu de bateaux qu'elle a pour effectuer ce passage. Renaud a ordre de l'effectuer partie à Nieder-Waloff, partie à Erbach, partie à Bingen, et partie à Saint-Goar. Ce qui ne pourra pas passer sur ces différents points,

Digitized by Google

a ordre de passer la Lahn avec l'armée de Sambre-et-Meuse. Nous allons par conséquent rester devant Mayence avec trois divisions. Vous concevrez aisément tous les dangers de notre position. J'en ai donné connaissance au général Pichegru. Salut et fraternité.

GOUVION SAINT-CYR.

Au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Budenheim, le 21 vendémiaire de l'an 4 (1) (13 oct.).

Détail circonstancié du passage du Rhin de la 11e division.

Le 19 vendémiaire dernier, à quatre heures du soir, le général Kléber me fit prévenir verbalement par un officier de son état-major de me tenir prêt à passer le Rhin avec la totalité de la division que je commande et que, sous une demi-heure, je recevrais des ordres par écrit.

Aussitôt cet ordre reçu, j'ai fait relever tous mes postes par la 20e demi-brigade d'infanterie légère que j'avais destinée à garder les lignes jusqu'à ce qu'elle soit relevée par les demi-brigades qui avaient ordre de remplacer les troupes de la 11e division. La division s'est mise en marche à six heures du soir, la gauche en tête, parce que ma gauche devait appuyer à la droite de la division Championnet et remplacer celle de Bernadotte. L'embarquement et le débarquement se sont faits par une pluie continuelle et ont duré depuis huit heures du soir jusqu'au lendemain 20 vendémiaire à une heure après dîner; et à deux heures, toutes les troupes de la division occupaient les positions ordonnées par l'instruction du général Kléber. En allant visiter ma position, j'ai rencontré, vers cinq heures et demie, un officier de correspondance à peu près à la hauteur du Hausser-Hoff, lequel m'a prévenu verbalement, de la part du général Kléber, que ma division allait repasser le Rhin, et qu'à sept heures environ je recevrais des ordres par écrit. Sans attendre l'ordre par écrit du général Kléber, j'ai aussitôt préparé mes instructions par écrit pour les généraux de brigade Lecourbe et Sandoz, dont suit copie.

Environ à sept heures et demie du soir, j'ai reçu l'ordre par écrit du général Kléber qui portait en substance : de passer avec ma division de la rive droite à la rive gauche du Rhin pour aller occuper ma première position; de passer sur les trois points suivants : Niderwalf, vis-à-vis de

(1) Le manuscrit du général Reneauld porte 1er vendémiaire; mais c'est manifestement une erreur de plume.

Bingen, et à Saint-Goars-Hauser; de faire prendre aux troupes qui ne pourraient point passer sans se compromettre la traverse près de Saint-Goars-Hauser, faite par les Prussiens, et de se réunir à l'une des divisions de Sambre-et-Meuse, et en me prévenant que les divisions de Championnet et Bernadotte se repliaient à l'instant sur Lange-Schwalbach, et le lendemain 21 derrière la Lahn.

La tête de la colonne n'a pu arriver que vers minuit au port de Niderwalf; les bateliers, qui avaient travaillé la nuit précédente et pendant une partie du jour, étaient exténués de fatigue et se sont cachés et évadés, malgré les ordres et la consigne donnés aux gardes; il me restait pour tout moyen de passage environ vingt bateliers que j'ai fait ramasser à Sirstein, Niderwalf, Elfeld et Heidefart; et malgré les officiers que j'ai envoyés dans le Rhingau et les ordres réitérés aux baillis d'Elfeld et Rudesheim, les bateliers n'arrivèrent point, et l'on a employé depuis minuit jusqu'à cinq heures du matin pour passer l'artillerie et une demi-brigade d'infanterie. Voyant cette lenteur et appréhendant d'être suivi par l'ennemi au point du jour, j'ai ordonné au général Lecourbe de filer dans le plus grand ordre avec les 182ᵉ et 36ᵉ demi-brigades, et le 19ᵉ régiment de dragons, jusqu'à Rudesheim et de passer le Rhin, aussitôt son arrivée, avec les moyens qu'il y trouverait. J'ai envoyé, vers dix heures du soir, un de mes aides de camp à Rudesheim et Bingen pour préparer sur-le-champ des moyens de passage, et, en effet, il a réussi à réunir assez de bateliers et de moyens pour passer mille à quinze cents hommes à la fois.

Entre six et sept heures du matin, j'ai ordonné au général Sandoz de se replier sur Gessenheim avec les six bataillons d'infanterie légère et cent dragons que je lui avais laissés; de prendre position en avant de ce village pour protéger le passage du général Lecourbe à Rudesheim. Le général Sandoz étant en marche, et après m'être assuré par moi-même que l'ennemi ne suivait point notre marche, je me suis acheminé avec les officiers de mon état-major vers Rudesheim. Il y avait dans tous les villages du Rhingau des troupes à cheval et de l'infanterie de l'armée de Sambre-et-Meuse qui ramassaient du pain et du fourrage; les villages étaient assez tranquilles et j'avais la satisfaction de voir qu'il ne s'y était point commis ou au moins très peu de désordre. Mais, arrivé à Vinckel, je me suis aperçu que ce malheureux village était en butte à la brutalité et au pillage des soldats ivres de l'armée de Sambre-et-Meuse, de quelques grenadiers de ma division et des dragons du 19ᵉ régiment qui forçaient les portes des maisons, sous prétexte de prendre du fourrage, disant que depuis trente-six heures leurs chevaux n'avaient pas mangé, ce qui en partie était vrai. J'ai fait avec les officiers d'état-major tout ce que l'honneur, mon devoir et l'humanité commandent de faire en pareille circonstance, et, après être parvenu à déblayer le village et faire oindre les traînards et les maraudeurs, j'ai continué mon chemin et ai trouvé la brigade du général

Lecourbe qui se reposait en dehors de Rudesheim. J'ai donné un ordre par écrit aux généraux de brigade de rallier les bataillons et régiments, de faire faire l'appel, surtout des officiers, et de m'en donner le résultat par écrit, et ordre en même temps de passer sur-le-champ le Rhin, lequel a été effectué lestement et successivement par demi-brigades; à l'exception de trois compagnies de carabiniers de la 20e demi-brigade auxquelles j'ai ordonné de rester sur les bords du Rhin jusqu'à minuit pour recevoir les traînards et les ramener ainsi que tous les bateaux, ancres, cables, etc., à la rive gauche.

Comme les troupes de la division étaient accablées de fatigue et la moitié pieds nus à la suite d'un mouvement de quarante heures au moins pour passer et repasser le Rhin sans prendre haleine, et m'étant bien assuré que l'ennemi n'avait point jeté de forces dans Mayence et qu'il se portait en entier sur l'armée de Sambre-et-Meuse, j'ai cru devoir leur faire faire la distribution de vivres à Bingen, et cantonner pendant une nuit les demi-brigades, à l'exception de la 35e et de l'artillerie à cheval qui avaient passé à Niderwalf, et du 19e régiment de dragons qui ont repris le même jour leur ancienne position devant Mayence. Le 22, toutes les demi-brigades sont parties de leurs cantonnements pour les lignes. Comme de toutes les troupes le 19e régiment de dragons et l'artillerie à cheval se sont le plus mal conduits, je les ai consignés pendant quelques jours dans leurs cantonnements.

Le général de division RENEAULD.

Merlin de Thionville, représentant du peuple près l'armée du Rhin-et-Moselle, au général Reneauld, à Bingen.

21 vendémiaire, an 4 (13 oct.).

Assez et trop longtemps certains agents des vivres ont pris les soldats pour des chiens qui devaient manger tout ce qu'ils leur jetaient. La loi bienfaisante qui amène enfin l'égalité dans l'armée, puisqu'elle soumet le général, le soldat et l'agent quelconque au même conseil de guerre, fournit un moyen de punir ceux desdits agents qui, avec de bonnes farines, font manger du pain détestable aux défenseurs de la patrie, soit par défaut de surveillance, soit par friponnerie. Convaincu de votre impartialité et de votre amour pour vos frères d'armes, et attendu que la loi vous renvoie positivement, comme à l'officier général le plus à portée, la connaissance des faits, vous voudrez bien convoquer de suite un conseil de guerre pour juger dans le plus court délai le citoyen Brocard, inspecteur des vivres, constitué prisonnier par un de mes arrêtés. Vous remettrez au conseil de

Digitized by Google

guerre, dans lequel vous aurez soin de faire trouver un vivrier, les procès-verbaux, les échantillons de farine, et le pain de munition scellé provenant de la distribution du 20 de ce mois et qui se trouve chez le commandant Robichon, à Bingen.

S'il résulte de l'examen qu'avec les farines on aurait pu faire de meilleur pain, le citoyen Brocard doit être puni comme n'ayant pas fait son devoir, comme un soldat qui, par défaut de surveillance, aurait laissé surprendre le poste devant lequel il aurait été en faction. Si c'est par friponnerie, ce que les témoins qu'on fera entendre pourront dire, il devra être puni comme prévaricateur et voleur.

Vous voudrez bien vous assurer aussi et faire dresser procès-verbal, en faisant faire une visite à son domicile et en faisant entendre les personnes qui mangeaient habituellement avec lui, si ce citoyen mangeait du même pain que celui qu'il nous donnait. Dans le cas où il sera prouvé qu'il mangeait d'autre pain, il faudra constater de quelle farine il le faisait faire et où on le cuisait. Le procès-verbal préalable sera remis de même au conseil de guerre pour servir à charge ou à décharge du prévenu.

Vous voudrez bien encore donner vos soins à ce que la manutention ne soit point entravée par le défaut de cet inspecteur, et y mettre de planton un officier sage et intelligent pour surveiller la fabrication, de laquelle, seulement, il pourra se mêler.

Je vous recommande d'empêcher, autant qu'il sera en vous, que la passion ne se mette à la place de la justice que nous devons à tout le monde.

Vous remettrez copie de cette lettre au conseil de guerre.

Salut et fraternité.

MERLIN de Thionville.

Le Comité de salut public aux représentants du peuple près l'armée du Rhin-et-Moselle.

Paris, 30 vendémiaire, l'an 4e (22 oct.).

Vous trouverez ci-inclus, citoyens collègues, la copie d'une instruction que nous adressons aux généraux des armées sur le Rhin; nous vous prions de veiller avec suite à la prompte exécution des mesures qu'elle renferme. Nous avons été forcés par la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse sur le Rhin à changer nos dispositions antérieures; mais nous espérons que si notre nouveau plan est exécuté avec chaleur et entente, nous terminerons glorieusement la campagne.

Vous sentirez combien il importe que l'armée du général Pichegru se

Digitized by Google

mette en mouvement sur Kehl ou sur Huningue, et qu'elle exécute sans délai une opération majeure.

Nous vous prions, dès que vous aurez reçu cette dépêche, de conférer avec le général Pichegru et de nous faire connaître par un courrier quelles sont ses vues, c'est-à-dire s'il passera à Kehl ou à Huningue; quand il compte passer; dans la supposition de Kehl, s'il tournera sur Philisbourg ou sur quels points il marchera; et dans la supposition d'Huningue, s'il se dirigera sur les villes frontières ou sur quelque autre point. Ces détails nous sont nécessaires pour lier l'opération de cette armée avec celle qui doit agir à Manheim.

Salut et fraternité.

Les membres du Comité de salut public,

LETOURNEUR, THIBAUDEAU, SIEYÈS.

Instruction.

L'armée de Sambre-et-Meuse ayant été forcée par des événements que le Comité de salut public n'avait pu prévoir et sur lesquels on n'avait pas dû calculer, à se retirer sur la rive gauche du Rhin, le Comité pense que, dans le moment actuel, les généraux Jourdan et Pichegru doivent employer tous les moyens qui sont à leur disposition pour conserver les passages de Dusseldorf, de Neuwied et de Manheim, et pour empêcher l'ennemi de pénétrer par Mayence sur le territoire français.

Il est, pour atteindre ces différents buts, des mesures directes et des mesures indirectes.

Parmi les mesures directes, le Comité place l'approvisionnement de la place de Dusseldorf et celui de la place de Manheim, et ordonne en conséquence que ces deux villes seront approvisionnées sur le pied de siége.

Il confirme l'arrêté pris le 20 vendémiaire par le représentant du peuple Joubert, relatif à une livraison d'une somme de 30.000 livres en numéraire et 100,000 livres en assignats pour réparer les fortifications de Dusseldorf. Il autorise le même représentant à faire mettre à la disposition du chef du génie les nouvelles sommes qui seront jugées indispensables tant pour mettre la place de Dusseldorf en état de défense que pour les travaux d'un camp retranché sous ladite place.

Il autorise encore les représentants du peuple en mission près l'armée de Sambre-et-Meuse à faire mettre à la disposition du chef du génie les fonds, tant en numéraire qu'en assignats, qui seront indispensables à l'établissement d'une tête de pont à Neuwied, si cet ouvrage est jugé nécessaire.

Il autorise les représentants du peuple en mission près l'armée de

Digitized by Google

Rhin-et-Moselle à faire faire aux fortifications de la ville de Manheim les travaux qui seront jugés indispensables pour mettre cette ville en état de défense.

De puissantes diversions, faites sans nul délai, sont de tous les moyens indirects le plus prompt et le plus sûr : elles seront exécutées dès cet ordre reçu.

La diversion de l'armée de Rhin-et-Moselle aura lieu vers Huningue ou vers Kehl ; le Comité laisse au général Pichegru le choix du point où la diversion aura lieu.

Le général Pichegru se rendra proche du point où il voudra agir ; il rassemblera vingt mille hommes au moins ; il passera le Rhin, et, par des marches vives et des coups forts, il fixera sur lui l'attention des ennemis. Comme les troupes autrichiennes qui sont sur le haut Rhin ne pourront suffire à faire tête au général Pichegru, surtout s'il développe les talents et l'activité dont il a donné des preuves (1), il n'est pas douteux que Wurmser ne soit obligé de s'éloigner de Manheim pour se porter vers Kehl ou Huningue, points vers lesquels le général Pichegru doit agir sous le plus court délai possible.

Le général Pichegru, dès qu'il aura reçu la présente instruction, adressera au Comité de salut public, par un courrier, le détail des projets qu'il se proposera d'exécuter dès qu'il aura passé, soit à Kehl, soit à Huningue, et il remettra au citoyen Dufalga, chef de bataillon du génie, porteur de la présente dépêche, une copie de son travail sur les opérations ultérieures, pour être porté au général Jourdan.

Il est infiniment important que le secret le plus profond soit gardé sur les opérations dont on vient de parler, et plus particulièrement sur celles dont le détail suit.

Dès la réception de la présente instruction, le général Jourdan choisira dans l'armée de Sambre-et-Meuse un corps de vingt mille hommes dont seize à dix-huit mille d'infanterie et le reste en cavalerie. Ce corps aura avec lui tous les moyens d'artillerie et de transport et les munitions de guerre qui lui sont nécessaires. Il se rendra, sous les ordres du général Kléber, sous Manheim. On donnera à cette marche un prétexte quelconque, mais plausible, tel que la nécessité de renforcer le blocus de Mayence, ou même de fortifier le haut Rhin ou tel autre : on mettra assez d'art dans les confidences pour rendre le motif croyable. Ce corps se réunira aux douze mille hommes actuellement sous Manheim pour y exécuter les opérations qui lui seront indiquées.

Dès l'instant où les troupes actuellement sous Manheim auront été

(1) Cette parenthèse du Comité est remarquable ; mais quand un général mérite une pareille observation, il a mérité d'être révoqué.

Digitized by Google

jointes par celles de l'armée de Sambre-et-Meuse, elles s'organiseront avec la plus grande célérité en corps d'armée agissant ; elles auront pour commandant en chef le général Kléber et pour commandant en second le général Desaix.

Il sera donné à ces troupes une administration particulière formée par le commissaire ordonnateur en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. On recommande à cet administrateur de mettre dans cette opération célérité et secret.

Le général Jourdan préparera un corps de huit mille hommes pour aller tenir garnison dans Manheim. Ce corps n'aura avec lui que ses équipages particuliers, son canon de bataillon et ses effets de campement. Il devra arriver à Manheim au moment où le général Kléber pourra se mettre en campagne.

Le Comité s'est vu obligé de mêler ainsi les armées afin que les généraux Jourdan et Pichegru pussent fournir, le premier aux vingt et quelques mille hommes, et le second aux trente et quelques mille hommes qui vont agir, tout ce qui est nécessaire pour développer une très grande activité.

Le Comité pense que par ces moyens, le général Pichegru agissant avec le général Kléber, Wurmser sera obligé de remonter le Rhin, et que dès l'instant où le général Kléber agira, Clairfayt sera obligé de remonter à son tour.

Le Comité n'indique dans ce moment ni au général Pichegru ni au général Kléber les opérations qu'ils doivent exécuter ; il prescrit à ce dernier de l'instruire par un courrier extraordinaire des vues qu'il aurait à cet égard.

En général, le Comité le répète, le but du gouvernement est : 1° d'assurer la conservation de Dusseldorf, Manheim et Neuwied ; 2° d'empêcher l'ennemi de pénétrer sur le territoire français ; 3° de faire rentrer en deçà du Rhin toutes les denrées qu'il sera possible d'y transporter de la rive droite.

L'armée de Sambre-et-Meuse et celle de Rhin-et-Moselle, fortes au moins de quatre-vingt mille hommes chacune, pourront aisément fournir les corps disponibles qu'on leur demande, d'autant que l'ennemi, occupé sur trois points, songera peu à agir offensivement au delà du Rhin.

Les membres du Comité de salut public,

LETOURNEUR, THIBAUDEAU, SIEYÈS, ESCHASSERIAUX, CAMBACÉRÈS, LOUVET.

Digitized by Google

Le représentant du peuple Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public.

Au quartier général à Oberingelheim, le 30 vendémiaire de l'an 4
de la Rép. franç. (22 oct. 1795).

Vous aurez vu par la lettre de Pichegru, chers collègues, que les choses vont assez mal ici. La malheureuse ligne de neutralisation a nécessité la retraite de Jourdan et la perte de nos avantages sur la rive droite du Rhin. Il ne nous reste que Manheim, qui est serré par l'ennemi sur la rive droite, à peu près comme nous serrons Mayence sur la rive gauche. Ainsi, nous avons chacun un pied l'un chez l'autre.

Je dois vous le dire franchement : malheur à nous si nous perdons du terrain devant Mayence, parce qu'alors il nous faudra évacuer Manheim par lequel nous menaçons l'ennemi, pour nous retirer sur le Spirbach. Il est donc essentiel que Pichegru soit à même de mettre plus de monde devant Mayence où il n'y a que vingt mille hommes.

Nous avons été attaqués, il y a trois jours, sur toute la ligne, pendant qu'à Budenheim, entre Bingen et Mayence, un corps de manteaux rouges et d'émigrés avait tenté le passage du Rhin. On les a laissé arriver jusque sur la rive, et là, une grande partie a péri par la mitraille et le feu de la mousqueterie. De pareilles tentatives peuvent s'effectuer encore, l'armée ennemie n'étant plus occupée de Jourdan, et peut-être ne serions-nous pas en force? Prenez les mesures les plus sévères pour faire rejoindre les corps, pour recruter les bataillons ; mais que, provisoirement, Jourdan fasse occuper par ses troupes au moins la moitié de notre position devant Mayence.

Les infortunés habitants du Palatinat, que nos revers passagers épouvantent, vous prient de ne pas les abandonner à leurs anciens despotes. Jourdan ne devant plus tenter le passage, dans cette campagne, peut nous fournir les moyens d'éviter les malheurs d'une retraite de devant Mayence ; retraite qui ouvrirait encore le pays à l'ennemi, qui, cette fois, n'en sortirait peut-être pas si facilement.

Salut et fraternité.

MERLIN de Th.

La sagesse de cette lettre ne devait pas tarder à être mise en évidence par les événements.

Merlin de Thionville, etc., au Comité de salut public.

A Oberingelheim, le 30 vendémiaire, an 4 (22 oct.).

Je vous envoie ci-joint copie d'une lettre que m'écrit le citoyen Deguest, agent national de l'administration des pays compris entre Rhin-et-Moselle.

Digitized by Google

Comme c'est sans doute la perte de leur poste qui aigrit les deux messieurs qui se disent députés de la ville de Trèves, je n'ai pas besoin de prévenir les discours qu'ils pourront tenir contre nous. Nous vous avons envoyé les citoyens Kobb et Bebler, dont la probité est bien connue, pour vous présenter le plan d'organisation de l'administration des domaines et contributions de ce pays, livré depuis trop longtemps aux commissaires évacuateurs et à d'autres agents qui, pêchant en eau trouble, ont fatigué un pays qui est inépuisable et qui se réjouit de voir renaître l'ordre. Vous avez approuvé notre ouvrage, et cet ouvrage qui vous fait bénir ici, je le mets au nombre des services que j'ai contribué à rendre à la patrie.

La ville de Trèves n'est pas contente de voir l'administration portée au centre du pays; nous nous y attendions. Mais cette ville sera représentée, puisqu'un de ses habitants est membre de l'administration centrale. Vous ferez du reste sur tout cela ce que vous croirez convenable; je dois cependant vous dire que dans ce pays plus encore qu'ailleurs, l'on ne doit point varier dans ses déterminations si l'on veut inspirer confiance. La machine roule; il serait dangereux de la briser.

Je vous salue fraternellement.

MERLIN de Thionville.

Merlin de Thionville au Comité de salut public.

Oberingelheim, le 2 brumaire, an 4e (24 oct. 95).

Chers collègues, la campagne n'est pas perdue pour nous. Quoique la retraite de Jourdan soit un malheur que je regarde, moi, comme l'ouvrage combiné de la Prusse, de l'Autriche et de l'Angleterre, réunies aux conspirateurs de l'intérieur, nous sommes encore dans la plus belle position. Vous le sentez comme moi. Nous avons ôté à l'ennemi les moyens de passage partout ailleurs que dans le Haut-Rhin. Les lignes de Mayence sont inattaquables. Nous tenons encore, et il faut la tenir, la tête de pont de Dusseldorf qui est des meilleures. Nous tiendrons tant que nous pourrons celle de Neuwied qui ne vaut rien. Nous occupons la précieuse forteresse de Manheim. Nous pouvons donc marcher à l'ennemi sur ses deux ailes, quand il ne peut, lui, rien tenter sur nous. Donc notre situation sur le Rhin a beaucoup gagné par cette campagne tardive.

Mais je ne dois pas vous dissimuler que nos bataillons sont réduits à très peu de monde par la désertion à l'intérieur, où les municipalités négligent leur devoir, et par les maladies qui sont plus difficiles à guérir, le soldat étant épuisé par les privations, l'intempérie des saisons et les fatigues de cinq années.

Digitized by Google

Nos moyens de transport, malgré tous nos efforts, sont dans l'état le plus déplorable, et c'est un grand mobile ; c'est le seul de la guerre. Notre cavalerie est à demi démontée, tandis que, de son côté, l'ennemi n'en manque pas. Les vivres et les fourrages ne manqueront pas, j'espère, surtout par les soins que prendra la nouvelle administration des pays conquis. Les routes de ce pays-ci seront aussi améliorées et les moyens arriveront plus facilement. Ainsi, je pense que le plan du gouvernement doit être actuellement de tenir la tête de pont de Dusseldorf, Manheim et les lignes devant Mayence, et de faire cantonner le surplus des troupes dans les villages le plus à portée du Rhin, où les lieux de rassemblement étant indiqués, l'ennemi sera toujours maintenu ; et si vous remontez la cavalerie d'ici au mois de ventôse ou de germinal ; si les convois militaires et l'artillerie sont en état ; si les cadres sont remplis ; alors l'ennemi, sur qui vous avez deux têtes de ponts, ne vous attendra pas. S'il le fait, il sera nécessairement battu, et cette dernière campagne vous assurera la rive gauche du Rhin pour limite insurmontable.

Reubell, qui doit être de retour à Paris, vous dira que les habitants du pays sont dans les meilleures dispositions. Ses connaissances locales et particulières vous seront très utiles.

Salut et fraternité.

MERLIN de Th.

« Les Autrichiens, en violant le territoire prussien, obligèrent l'armée de Sambre-et-Meuse de repasser le Rhin. Après ce succès, ils attaquèrent notre camp retranché devant Mayence. Ce camp était défectueux. La ligne de retranchement n'était appuyée au Rhin ni par sa droite ni par sa gauche. Il n'y avait pas suffisamment de troupes. Les ennemis parvinrent à pénétrer dans le camp vers le centre de la ligne, en même temps qu'elle était tournée à la droite par des forces supérieures. Le général Schaal qui commandait n'ayant point de réserve à opposer, toutes nos troupes furent réduites à la retraite, et à abandonner, faute de chevaux, une nombreuse artillerie, au moins 100 pièces de canon. » (Mémorial du général Decaen.)

Le représentant du peuple Merlin de Th., près l'armée de Rhin-et-Moselle, à Merlin de Douai, membre du Comité de salut public.

Au quartier général à Manheim, le 6 brumaire de l'an 4e (28 oct.).

On a fait à Bâle et à l'armée les propositions les plus singulières relativement à Manheim. Tu connais la situation de cette ville ; tu sais que d'après notre position dans la place, on aurait donné deux assauts ; que nous

Digitized by Google

aurions une retraite par le pont du Rhin; que la saison des siéges est passée; que nous n'aurions à craindre qu'un bombardement encore incertain dans ses effets; et l'ennemi a-t-il avec lui toute prête et approvisionnée son artillerie de siége? Tu sais que nous tenons l'ennemi encore éloigné de la place; tu sais que Manheim nous ouvre, comme Dusseldorf, un passage assuré sur le Rhin: eh bien! Wurmser consent à ne pas brûler, si on neutralise absolument cette place, si les Français s'en retirent! M. l'électeur a écrit à Bâle à cet égard, et le Comité de salut public doit être informé en ce moment de ces propositions; peut-être même sont-elles appuyées par des personnes importantes. Eh bien! je les crois contraires au bien de mon pays, et je les attaque comme éloignant la paix et comme nous privant des moyens que l'on veut nous persuader que leur acceptation fournirait.

1° Si l'on neutralise Manheim, qu'il est impossible d'assiéger aujourd'hui et d'où l'on peut se retirer à volonté, plus de passage sur le flanc gauche de l'ennemi: il peut retourner sans crainte vomir ses émigrés dans le Haut-Rhin. Vous l'y suivrez, dites-vous? Vous ne vous reposerez donc pas.

2° Vous vous privez des magasins de la ville.

3° Mais l'inconvénient le plus grand, le voici: il faut que la crainte même du bombardement de Manheim force l'électeur à une paix particulière aux conditions que nous imposerons. Pour sauver Manheim et se conserver intact sur la rive droite, il est présumable qu'il fera de grands sacrifices, surtout si l'on joint à cela la condition de ne pas servir les projets de l'empereur sur la Bavière. Eh bien! la neutralité nous prive de cet avantage, enlève à l'électeur toutes ces craintes; elle fait plus, elle le rapproche de l'empereur qui a bien voulu consentir à ne pas brûler la ville.

Il serait à désirer qu'il la brûlât pour se faire chérir dans le pays et ouvrir enfin les yeux à l'électeur; et l'on ne pourrait pas nous l'imputer, à nous qui pouvons démontrer que mille raisons de guerre nous forcent à tenir la place, tandis qu'aucune raison ne peut porter à brûler une ville que l'on ne cerne pas parfaitement. Ce serait comme si nous voulions brûler Mayence.

Ainsi donc, sous aucun rapport, on ne peut consentir à neutraliser Manheim, pas même à la condition de la neutralité de Mayence et d'une cessation d'armes sur toute la ligne; car cette cessation d'armes serait cessation de guerre pour nos soldats. Au lieu d'en augmenter le nombre, je ne sais seulement comment on rassemblerait ceux qui existent: et après tout, si nous sommes obligés d'être surveillants, de nous battre même pendant l'hiver, ce sort sera plus rigoureux encore pour l'ennemi que pour nous.

Mais je m'en réfère à la dernière lettre que j'ai écrite au Comité. Il nous

Digitized by Google

faut garder Manheim, les lignes de Mayence et Dusseldorf. Si l'ennemi veut bombarder Manheim, il faut bombarder Mayence; s'il attaque nos lignes formidables de Mayence, il se dégarnira devant Manheim, et alors nous attaquerons ses ouvrages; si nous nous fatiguons, lui il se ruine: la chance est au moins aussi désagréable pour lui que pour nous. Aussi est-il empressé d'obtenir une neutralisation qu'il violerait peut-être de suite pour s'emparer de la ville, quand nous perdrions, nous, le chemin qui nous conduit sans difficulté sur son flanc gauche, tandis que, de Dusseldorf, nous marcherions sur son flanc droit.

Je te prie de peser tout cela, et de faire, au surplus, tout ce que tu trouveras utile au bien de la patrie. Dans tous les cas, si le Comité se portait à accorder l'armistice, il faudrait toujours laisser les gardes dans les lignes de Mayence.

MERLIN de Th.

Le général en chef au représentant Merlin.

Au quartier général à Grunstadt, le 18 brumaire, an 4e de la Rép. fr. (9 nov. 95).

Le général Mayer vient d'arriver ici avec un ordre de ta part. Je ne puis l'employer sans avoir des lettres de service pour lui. Fais-les-lui expédier par le retour du courrier qui te remettra celle-ci, si tu t'intéresses à lui.

Notre situation ici est toujours la même. L'ennemi nous agace fréquemment; mais il n'y a pas encore d'attaque sérieuse. Je ne sais si nous y résisterions; nous ferons ce que nous pourrons.

Je presse le gouvernement de nous envoyer des renforts de l'armée des Alpes ou de l'intérieur. L'ennemi paraît penser à un passage du Rhin au-dessus de nous. Juge dans quelle position cela nous mettrait. Ma santé est altérée depuis quelques jours. Je demande du repos. Je te salue.

PICHEGRU.

Au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Angers, le 22 vendémiaire, an 4e (15 oct. 95).

REPRÉSENTANT,

L'assemblée électorale que j'ai l'honneur de présider, reconnaissante des services importants que vous avez rendus et que vous ne cessez de rendre

Digitized by Google

à la chose publique, vous a réélu pour la formation du nouveau corps législatif. Vous trouverez ci-joint l'extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale, légalisé par le procureur général du département et qui constate votre nomination. Salut et fraternité.

VILLIERS.

Pour ne pas interrompre le cours des événements généraux, j'ai rejeté ici ce qui se rapporte à l'élection de Merlin au Corps législatif organisé par la nouvelle constitution. Il fut nommé, ainsi qu'il le dit lui-même dans une lettre au *Moniteur*, insérée dans la première partie de cette correspondance, tant sur les premières listes que sur les listes supplémentaires, par plus de trente départements. Je n'ai trouvé dans ses papiers que les avis des départements de la Gironde, du Morbihan, du Finistère, des Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Maine-et-Loire, Moselle.

Au citoyen Merlin de Thionville, etc.

Metz, le 29 vendémiaire, l'an 4 de la Rép. (21 oct.).

Citoyen,

L'assemblée électorale du département de la Moselle vous a nommé député au Corps législatif. C'est à ce titre que je vous adresse un écrit auquel je désire que vous donniez un moment d'attention. J'en adresse un pareil à Henry Larivière, de Fermon et Boissy-d'Anglas, nommés ainsi que vous par l'assemblée électorale de ce département. Salut et fraternité.

BARBÉ-MARBOIS.

Au citoyen Merlin de Thionville.

Saintes, ce 23 vendémiaire, l'an 4 de la Rép. (15 oct.).

Citoyen,

Ce sera vraisemblablement dans Mayence rendu à la république que vous apprendrez d'un de vos collègues à l'assemblée législative que vous êtes compris dans notre liste supplémentaire. L'extrait ci-joint vous confirmera cette annonce. Salut et fraternité

DELACOSTE, *président*.

Digitized by Google

Au citoyen Merlin de Thionville.

Niort, ce 30 vendémiaire, 4e année, etc. (22 oct.).

Citoyen,

Je vous envoie l'extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du département des Deux-Sèvres, qui vous a élu un des douze députés de la liste supplémentaire. Salut et fraternité.

PRÉAULT, *présid.*

Bordeaux, le 24 vendémiaire, an 4e de la Rép., etc. (16 oct.).

Citoyen représentant,

Conformément à l'article 3 du décret de la Convention nationale du 10 vendémiaire, je vous fais passer l'extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du département de la Gironde qui constate que vous avez été nommé député supplémentaire au Corps législatif. Salut et fraternité.

DESMIRAIL.

Vannes, le 21 vendémiaire de la 4e année (13 oct.).

Nous vous prevénons, citoyen représentant, que dans la séance de l'après-midi de ce jour, et par le résultat du troisième tour de scrutin relatif aux sept membres de la Convention nationale sur lesquels elle était tenue de porter son premier choix, l'assemblée électorale du département du Morbihan vous a nommé l'un des députés du département au prochain Corps législatif. Nous nous empressons de nous conformer aux ordres de l'assemblée en vous informant de cette élection. Salut et fraternité.

BOULLÉ, *prés.*

LEFEBVRIER, *secr.*

Quimper, le 27 vendémiaire, 4e année (19 oct.).

Citoyen,

L'assemblée électorale du Finistère, procédant à la réélection des membres de la Convention, tant pour la liste des deux tiers que pour la liste

Digitized by Google

supplémentaire, conformément aux décrets du 5 et 13 fructidor, vous a réélu au premier scrutin pour la liste supplémentaire. Vous trouverez ci-joint un extrait du procès-verbal de votre élection. Salut et fraternité.

LEGUILLOU.

Au citoyen Eschassériaux aîné, député.

Le 4 messidor, an 7 (12 juillet 99).

Quoique froissé par tous les partis, je suis l'ami de ma patrie et conséquemment le tien, mon cher camarade. J'ai vu avec plaisir ton opinion. Voilà ce qu'il faut; voilà avec quoi l'on s'opposera à la coalition et aux misérables qui déchirent le sein de la patrie. Je t'envoie mon projet de 1792, proposé à l'assemblée législative et auquel on substitua la réunion de la gendarmerie qui ne fit rien. Ce moyen reste donc tout entier. Si l'on s'occupe tout de suite de l'exécuter, nous sommes sauvés; car, pour la campagne prochaine, cette force sera prête, et si on ne la dissémine pas, si on l'emploie entière à chaque armée, elle repoussera les efforts de l'univers.

Voici mon plan. Le midi est sans places fortes; c'est donc là qu'il faut des armées. Sur le Rhin sont les boulevards: Huningue, Schelestadt, Strasbourg, Landau, Mayence, Ehrenbreitstein, Maestricht, Vanloo, approvisionnés, garnis de troupes, l'ennemi ne peut rien entreprendre. Formez même une seconde ligne : Luxembourg, Sarrelouis, Thionville et Metz sont capables de retenir l'ennemi une année entière. Garnissez ces places, envoyez le reste des troupes dans le midi et tombez avec toutes vos forces sur l'ennemi. Vous ne pouvez plus craindre pour cette année ; que pendant ce temps, les ateliers d'armes, de salpêtre, de tous les moyens militaires, reprennent leur activité; que la cavalerie que je forme soit sur pied; qu'au printemps prochain, tous ceux qui ne veulent plus de rois soient sous les armes, et encore une fois nous ferons tête à l'Europe, et finirons par lui dicter la loi.

L'âme pleine de ces grandes idées, je regrette de n'être plus sur un théâtre où je puisse les faire adopter; je les livre à mon ami, à l'ami de ma patrie; il en tirera les moyens qu'il jugera le plus convenables. Je ne me réserve que le plaisir de contribuer à l'exécution de tous mes moyens et aux dépens de ma vie. Adieu, mon bon et brave camarade.

MERLIN de Thionville.

Cette lettre doit évidemment se rapporter au discours prononcé au conseil des Cinq-Cents par Eschassériaux, dans la séance de ce même jour, 24 messidor.

Digitized by Google

Le *Moniteur*, suivant l'habitude de cette époque, est malheureusement très laconique. Voici ce qu'on y lit : « Eschassériaux l'aîné, à la suite d'une motion d'ordre, présente un projet tendant à assurer l'indépendance des alliés de la république française et à exalter le courage des Français contre ses ennemis coalisés. Renvoi à une commission. »

Quant au projet présenté par Merlin en 1792 pour la formation de la cavalerie et dont il est ici question, je n'en trouve malheureusement aucune trace au *Moniteur*. Il fut sans doute simplement adressé au Comité militaire. Merlin dit que l'on y substitua les dispositions relatives à la gendarmerie. On peut conjecturer qu'il était du commencement de 1792. Ce fut en effet dans la séance du 5 janvier de cette année que l'Assemblée, sur le rapport de Carnot jeune, vota le décret relatif à l'augmentation de la gendarmerie, lequel portait son effectif à 1560 brigades. Danton appuya le rapporteur, en disant « qu'une moitié seulement de cette force serait employée à la répression des délits, et que l'autre moitié concourrait avec la troupe de ligne au service des garnisons, toujours prête soit à faire un corps de réserve, soit à former une armée d'exécution. »

D'après les procédés suivis par Merlin dans la campagne sur le Rhin de 93, on pourrait supposer qu'il substituait à ce projet, demeuré impuissant pour le service de la guerre, celui d'une réquisition générale opérée dans les campagnes, ce qui n'était en définitive que le principe du recrutement étendu à la population chevaline.

Le plan de campagne proposé ici par Merlin pour l'an VIII est remarquable. Il s'accorde d'une manière frappante avec celui qu'adopta le général Bonaparte, et que couronna si brillamment la journée de Marengo : « Garnissez les places du Nord, envoyez le reste des troupes dans le Midi et tombez avec toutes vos forces sur l'ennemi. » A la date de cette lettre, l'effort principal des armées de la république était porté sur les lignes stratégiques du nord et du centre où elles ne tardèrent pas à se relever par les victoires de Berghen et de Zurich, tandis qu'en Italie, notre armée se trouvait réduite à très peu de chose. C'est là ce que changea Bonaparte, en passant les Alpes et en tombant avec toutes ses forces sur l'ennemi.

On conçoit que Merlin fut assez préoccupé des conséquences qui lui paraissaient devoir résulter de l'adoption d'un tel plan de campagne, pour dire qu'il se sentait « l'âme pleine de ces grandes idées, » et pour exprimer le vœu « de contribuer à l'exécution de tous ses moyens et aux dépens de sa vie. » Il quitta en effet l'administration des postes et partit pour l'armée d'Italie en qualité d'ordonnateur en chef; mais le développement du gouvernement militaire ne lui laissa bientôt plus aucune place honorable dans l'État, et ce fut pour lui le moment de mettre à exécution son projet plus modeste de cultiver ses champs.

Il était, comme il le dit à Eschassériaux, froissé par tous les partis. Il y avait trois semaines que la journée du 30 prairial avait eu lieu, et que son ami Merlin de Douai avait dû, à la suite de son ami Reubell, quitter le Directoire ; l'ancien gouvernement de l'an III sur lequel il avait tant d'influence était désorganisé ; il se trouvait pris entre la coalition républicaine et la conspiration royaliste, et ces deux partis le froissaient également. Le 18 brumaire, qui devait les faire taire l'un et l'autre, n'était qu'à trois mois de distance; mais il devait s'y trouver froissé bien plus rudement encore.

Digitized by Google

. . . .
. . . .
. . . .

A M. le baron d'Aigremont, général commandant à Amiens.

Péronne, le 5 mars 1814.

Mon général,

Qui veut la fin veut les moyens. Le ministre veut défendre Péronne; il veut donc que l'on fasse les ouvrages nécessaires; il veut donc payer ces ouvrages; il faut donc que vous me fassiez délivrer les mandats et les ordres nécessaires.

On refuse de fournir les bois pour les ponts-levis et chevaux de frise; on refuse de faire ces travaux sans certitude de payement; j'ai besoin d'employer deux cents ouvriers à rétablir les banquettes, à faire et à planter les palissades. Il faut assurer des fonds.

On rencontre ici à chaque pas la conspiration de l'apathie et de l'inaction qui entrave tout: que faire? se faire tuer; mais cela n'empêchera pas l'ennemi d'entrer ici et d'y approvisionner son armée de quarante mille sacs de blé qui existent en ce moment dans la ville et qui deviendront si nécessaires pour alimenter les populations ruinées par l'ennemi et nos armées.

Voici l'état de la garnison, etc. (suivent des détails d'ordre).

Je vous prie aussi de mettre une somme à ma disposition pour mes besoins et ceux de mon bureau; l'ennemi allant sans cesse de Chauny à Noyon, je ne puis rien savoir ni rien avoir de chez moi.

Vous voyez, mon général, que d'après la composition de ma garnison qui sera formée de tant de parties non soldées, il me faut les vivres de campagne. Je ne pourrai avoir personne, si l'on ne donne que le pain et l'eau (qui ne manque pas ici!). Les officiers viennent à chaque instant me dire que les soldats veulent les abandonner... Voilà même les soldats qui entrent et qui se plaignent amèrement et veulent retourner à leurs corps. Je me détermine à prendre une mesure provisoire, de concert avec le commissaire des guerres; elle consistera à faire payer la solde à ces détachements pour dix jours... (la fin manque).

A M. le baron d'Aigremont, général commandant à Amiens.

Péronne, 7 mars, 6 heures du soir.

L'ennemi s'est présenté hier à Saint-Quentin et a menacé d'y entrer aujourd'hui. D'après le rapport d'un officier, membre de la Légion d'hon-

Digitized by Google

neur, l'ennemi a passé hier, toute la nuit, en déroute à la Fère; il en est reparti de suite en faisant couper les ponts derrière lui.

Cette nouvelle avérée m'a déterminé à prendre sur moi d'envoyer le major de ma légion sur la route de Chauny à la Fère, et de lui ordonner de couper la retraite à Guesmar, s'il en est temps encore, ainsi qu'à tous les fuyards, en faisant sonner le tocsin, en rassemblant toute la population de cette partie des départements de l'Aisne et de l'Oise armée de tous les instruments qu'elle trouvera sous sa main. Je reste au poste que vous m'avez confié : les postes veilleront, et j'ai quatre-vingts hommes au bivouac sur deux points en avant de la ville.

MERLIN de Th.

A M. le Maréchal Jourdan, général commandant la 15e division militaire.

Péronne, 9 mars 1814.

Je reçois à l'instant une lettre de M. le baron d'Aigremont, commandant la subdivision à Amiens, d'après laquelle Votre Excellence lui ordonnerait de s'informer des détails relatifs à ma légion et à moi.

Je suis Merlin de Thionville, ancien représentant du peuple à l'armée du Rhin, toujours brûlé du même zèle, compagnon des braves qui servaient sous vos ordres et dont vous avez, autant que moi, regretté la perte.

Les copies que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la mettront à même de juger de ce que doit être ma légion :

Son habillement : en paysan;

Son armement : fusil à deux coups.

J'ai le cadre parfait de mes officiers, et la légion sera bientôt formée, si Votre Excellence veut bien écrire que l'on m'aide, comme le voulait Monseigneur le duc de Feltre.

Daignez vous rappeler de moi, monsieur le maréchal, avec quelque bienveillance, et de mon frère le capitaine-général de la garde de S. M. C. Je n'ai besoin que d'obtenir les vivres de campagne pour mes hommes, et bientôt je serai dans le revers des Vosges et le Sonnenwald.

J'ai l'honneur, etc.

MERLIN de Thionville.

De tous les maréchaux de l'empire, Jourdan était, à ce que l'on peut croire, le moins attaché à la personne de Bonaparte. Il avait traversé l'empire, sans prendre part à la féodalité impériale; il n'était ni prince, ni duc, ni possesseur de majorats. Il s'était opposé au 18 brumaire, et cette fidélité n'avait jamais été mise en oubli par le violateur de la république. Aussi voit-on que Merlin, par le

Digitized by Google

ton de sa lettre, n'hésite pas à ranimer les anciens souvenirs chez le maréchal qu'il n'avait probablement pas revu depuis le jour où ils avaient tenu conseil ensemble et avec Pichegru sur le Rhin. Mais ce n'était pas au réveil du lion révolutionnaire que songeait en ce moment Jourdan. Comme l'avait fait Pichegru vingt ans auparavant, il tournait déjà les yeux vers ces rois que Merlin persistait à regarder comme un danger auquel il fallait résister tant que l'entière défaite des forces nationales n'aurait pas fait une loi de se résigner. Dès le 8 avril, Merlin essayant encore de se débattre, le maréchal faisait arborer la cocarde blanche et jurer fidélité aux Bourbons. Louis XVIII le récompensa en le faisant comte.

A S. Exc. le ministre de la guerre.

Péronne, le 9 mars 1814.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence, le 4 de ce mois, que M. le baron d'Aigremont, général commandant la subdivision de la 15e division, m'avait chargé, le 3, du commandement supérieur de la ville de Péronne, d'après une lettre de Votre Excellence qui ordonnait à ce général d'y envoyer un officier de tête, et que j'y étais arrivé le 4 à la nuit. Le jour même de mon arrivée à Péronne, j'ai rendu compte à Votre Excellence de la mission que je venais de recevoir.

Elle a dû voir par une dépêche du 8, que j'ai été autorisé à lui faire directement, que je n'ai pas perdu de temps; qu'il n'y avait rien dans la place et aucune mesure de prise; que j'ai pris toutes celles que nécessitaient les circonstances; que j'ai d'abord augmenté la garnison qui n'était à mon arrivée que de cent quatre-vingts hommes armés, y compris la colonne urbaine; que j'y ai fait entrer les hommes de ma légion; que j'ai requis les gardes-forestiers et les gardes-champêtres, d'abord appelés, puis congédiés à Amiens; que j'ai demandé les anciens militaires et cinquante jeunes gens montés et armés pour servir d'éclaireurs; que j'ai ordonné des ponts-levis, des barrières et des chevaux de frise (comme cette défense était nécessaire à l'instant même, je me suis engagé personnellement envers les ouvriers); que j'ai envoyé à Votre Excellence l'aperçu des ouvrages à faire ou à réparer, ainsi que toutes les demandes et états des besoins de la place; que depuis que j'y suis entré, j'ai été occupé jour et nuit à remuer les troupes et la garde nationale pour écarter l'ennemi; et je vou jure que, sans canons et pour ainsi dire sans garnison, il ne se serait emparé de la place qu'en passant sur mon corps. J'ai donc fait mon devoir et mérité votre estime; mon plus grand malheur serait de la perdre.

Votre Excellence verra par la même dépêche du 8, que, dans quinze jours, ma légion sera organisée contre vents et marée, si je reste commandant

Digitized by Google

supérieur de la place, dans laquelle je puis la caserner et user de l'influence du sous-préfet qui est le seul homme qui ait bien voulu m'aider. Il m'a fallu un désir bien franc et bien ardent de plaire à Votre Excellence et d'être utile à mon pays pour n'avoir pas été rebuté.

Dans le moment où je vous écris, je prends un arrêté en commun avec le sous-préfet pour lever la population en masse et couper la retraite de Guesmar. Comptez sur moi, Monseigneur, comme sur l'homme le plus dévoué à son pays, à Sa Majesté, et à Votre Excellence, dont l'approbation, je le répète, fait toute mon ambition.

MERLIN de Thionville.

Au général d'Aigremont, à Amiens.

Péronne, le 11 mars 1814.

Je vous écrivais ce matin : Rien de nouveau; ce soir, le commandant d'armes envoyé à Saint-Quentin par Son Excellence, en revient et rapporte que l'ennemi, c'est-à-dire Guesmar, y est entré à deux heures

Songez, mon général, quelle perte pour la France! une ville aussi riche, aussi florissante, tant de fabriques! tout cela au pouvoir d'une poignée de bandits.

Ah! si vous pouviez partir avec deux cents hommes de ligne, deux pièces de canon, votre cavalerie et le tocsin; si vous me donniez l'ordre de partir de la même manière avec deux canons et la masse ramassée par le tocsin; si Arras, Cambrai, marchaient en même temps!...

Je laisse à votre prudence, à laquelle je m'en rapporte entièrement, à peser mes raisons, toujours prêt à me soumettre à votre jugement.

MERLIN de Th.

A Son Exc. le duc de Feltre, ministre de la guerre.

Péronne, le 13 mars.

J'ai écrit à Votre Excellence les motifs qui me faisaient désirer de conserver le commandement de la place de Péronne jusqu'à l'organisation de ma légion : elle y tenait garnison; elle y recevait les vivres qu'on lui refuse toujours; elle pouvait y être casernée; je pouvais recruter.

Par l'ordre formel de mon général, j'ai correspondu directement avec

Votre Excellence, relativement à la place. Votre Excellence a vu que je n'ai rien omis de ce qui était en mon pouvoir pour la mettre hors d'insulte ; j'y ai employé les jours et les nuits et mon argent ; j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir.

Je ne considère pas les ordres de Votre Excellence au baron d'Aigremont comme une preuve de peu de confiance, et je lui répéterai du fond de mon cœur que le désir de conserver son estime fait mon ambition.

MERLIN de Thionville.

On voit, d'après cette lettre, que le gouvernement avait pris ombrage de la position de Merlin à Péronne, et avait donné l'ordre, sans refuser absolument ses services, de lui retirer le commandement de cette place. Les idées de levée en masse, de tocsin, de soldats habillés en paysans, paraissaient vraisemblablement de nature à entraîner trop loin l'esprit des populations, d'autant que les rapports de police ne pouvaient manquer d'exagérer singulièrement cette résurrection des façons révolutionnaires. A la suite de cette dépêche se trouve transcrite une adresse de remercîments et de regrets adressée à Merlin par la municipalité de Péronne.

Au général baron d'Aigremont.

Amiens, 17 mars 1814.

MON GÉNÉRAL,

J'obéis à l'instant à l'ordre que vous me donnez par votre lettre de faire rentrer de Péronne à Amiens M. le major Thuillier avec la troupe qu'il a et qui consiste en quatre hommes et trois officiers. Il cessera, d'après le même ordre, toutes recherches contre les réfractaires, déserteurs, retardataires, etc. J'avais si bien senti que cette mesure ne devait se prendre que de concert avec les autorités locales, que je n'ai donné l'ordre à M. Thuillier que d'après un arrêté de M. le sous-préfet de Péronne, en date du 7 de ce mois. Cet arrêté et mon ordre ont été sous vos yeux.

Vous avez vu dans cet arrêté et dans mon ordre, M. le baron, que le but de M. le sous-préfet et le mien n'était pas de recruter ma légion, mais bien l'armée de Sa Majesté impériale et royale.

Je suis, avec tous les sentiments que vous me connaissez pour vous,

MERLIN de Th.

Voici l'ordre du sous-préfet :

Nous, sous-préfet de l'arrondissement de Péronne, département de la Somme, vu les circonstances qui exigent que la ville de Péronne soit occupée par une gar-

Digitized by Google

nison convenable, et pour nous conformer aux lois et aux arrêtés de M. le baron de la Tour du Pin, préfet de la Somme, invitons M. le colonel Merlin de Thionville, chef de légion, commandant supérieur de Péronne, à envoyer avertir tous les conscrits retardataires et les hommes de la garde nationale active de venir former la garnison de Péronne, armés des fusils à deux coups et simples qui existeront dans les communes de notre arrondissement. L'officier chargé de ces avertissements donnera des reçus ; il sera chargé aussi d'employer à cet effet, et pour y contraindre en cas de besoin, la force armée. — Péronne, le 7 mars 1814. MATAFOSSE.

Voilà, sauf quelques pièces insignifiantes, tout ce que j'ai trouvé dans une poignée de feuillets arrachés du registre qui était vraisemblablement tenu par le quartier-maître. Ce qui se rapporte soit aux commencements de la légion, soit à la suite de ses opérations, jusqu'au rétablissement des Bourbons, est égaré. Je sais seulement qu'ayant enfin réussi à s'armer, à se recruter et à se nourrir, la légion s'était mise en campagne à la poursuite du corps de Guesmar qui avait quitté Saint-Quentin et qu'elle l'avait mis en déroute, quand les suites de l'abdication de Bonaparte déterminèrent le licenciement.

J'ai recueilli ces fragments avec d'autant plus de soin qu'en aucune circonstance de sa vie, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, Merlin ne me semble avoir déployé plus d'élévation de caractère et de magnanimité. Ce n'est pas à la grandeur des opérations qu'ils accomplissent qu'il faut mesurer les hommes, mais à celle des sentiments qui les y animent ; et c'est à ce titre que la défense de Péronne, tout humble qu'elle soit, me paraît au moins aussi glorieuse pour Merlin que celle de Mayence. Que de longanimité en présence de tous ces mauvais vouloirs, et de ce qu'il appelle si bien la conspiration de l'apathie ! que d'obéissance et de soumission chez cet homme qui avait exercé l'autorité suprême sur les armées et fait la loi aux princes ! que de déférence de la part du frère d'armes des plus illustres généraux de la république pour ces militaires titrés au milieu desquels il vient tomber comme un représentant d'un autre âge ! quelle crainte de blesser leur étiquette, et comme il se faisait petit devant leurs glorioles, pour ne pas être privé par eux de la faveur de concourir à ses risques et périls à la défense de son pays compromis ! Simplicité, patience, abnégation, amour inaltérable de la patrie, il y a, ce semble, dans cette attitude, quelque chose d'antique. C'est pendant ce temps que ses champs et son foyer, abandonnés à discrétion, étaient pillés par l'ennemi, et que la ruine de son exploitation rurale se consommait : d'autant que les frais que lui avaient occasionnés sa légion et les travaux de la défense, ne lui furent, comme on l'imagine bien, jamais remboursés. La lettre suivante offre le résumé de ses rapports avec le gouvernement qui suivit celui de Bonaparte :

A M. Merlin de Thionville, rue Chauchat, à Paris.

Laon, le 29 mai 1816.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez adressée à l'effet de m'instruire de votre projet de voyage à Commenchon. Ce que j'ai dit à ce sujet à M. le lieutenant général Merlin, je vous le répéterai à vous-même :

Digitized by Google

il m'est pénible, Monsieur, de dire à qui que ce soit des choses fâcheuses à entendre; mais j'aime mieux vous expliquer franchement ma pensée que de vous montrer des dispositions favorables que les circonstances actuelles me défendent d'avoir à votre égard. Je ne pense pas, Monsieur, que vous puissiez, d'ici à un certain temps, vous remontrer dans ce pays. Vous y avez eu une influence remarquable; les traces en existent encore, et quelque mesurée que puisse être votre conduite, votre seule présence ranimerait les espérances d'un parti qui ne doit plus exister, et après vous avoir vu éloigner par ordre supérieur, on interpréterait mal cet acte de tolérance.

D'après ces observations, je dois vous dire, Monsieur, que je persiste dans la demande que j'ai faite au ministère de la police générale, de vous donner une autre résidence, afin d'éviter à ce département des désordres dont vous seriez, sinon la cause, du moins le prétexte. Il me semble que cette disposition doit vous convenir autant qu'à moi-même.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes salutations.

Le préfet, marquis DE NICOLAY.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE AVEC THIONVILLE.

Hentz à Merlin de Thionville.

Sierck (août 92).

O mon ami, que notre situation est déplorable! notre général, M. de Wimpfen, a à sa table et dans son intimité les plus enragés aristocrates. Il se plaint hautement de l'anarchie; il parle ouvertement le langage de nos ennemis. Il sait ce que mon canton vaut pour le patriotisme, malgré les moines, et il en fait cadeau aux Prussiens, qui auront la Moselle libre, qui vivront de nos blés, qui se fortifieront du château et d'une montagne d'où on les débusquera difficilement.

Oh! mon pauvre canton, on va l'abâtardir et le corrompre! On va, et par menaces et par séductions, le disposer contre la patrie! peut-être l'emploiera-t-on contre elle!

Ma femme, mes enfants, ce que j'ai de précieux, sont partis pour Thionville. Tout décampe d'ici. Les aristocrates triomphent, colportent, distribuent avec emphase le manifeste du duc de Brunswick.

Nous vous remercions de votre adresse. Sans tous les trains, je vous aurais déjà fait la réponse que mes concitoyens (les bons) m'ont chargé de vous faire en leur nom.

Notre coquin de département envoie avec profusion une nouvelle adresse impudente et pleine de déclamations contre les clubs.

Addio: je suis votre ami.

HENTZ.

P. S. Il y a vingt-deux mille Prussiens à Conserkruck, à sept lieues de nous.

Digitized by Google

Merlin père à Merlin de Thionville.

Thionville, le 25 août 1792.

Longwy s'est rendu lâchement. Le régiment d'Angoulême, réuni à des bourgeois, a forcé le commandant de la place à la céder. Les volontaires de la Côte-d'Or se sont signalés ; ils ont tué plus de cinq cents Prussiens. Le camp de Fontoy s'est replié sur celui du maréchal Luckner. Ces deux camps sont aujourd'hui derrière Metz, et tout cela faute d'hommes. On dirait que toute la France se lie pour sacrifier Thionville. Nous serons probablement investis dans peu de jours: l'ennemi est à Hayange ; il pille déjà à Éblange ; il n'y a ici que des recrues. Nous voilà donc abandonnés ! M. Luckner dit qu'il ne peut rien contre tant de Prussiens, Autrichiens et émigrés. Le pays est à contribution. Dumouriez ne se remue pas ; au reste, il ne peut être d'aucun secours, toutes les communications étant interceptées. Le régiment d'Angoulême a fait serment de ne jamais prendre les armes contre le roi. L'ennemi les a laissés aller. Beaucoup de soldats ont passé devant Thionville et n'ont osé y entrer : nous les aurions exterminés. Nous avons pris notre parti : nous ne nous rendrons pas, et nous ferons sauter la ville. L'Assemblée nationale ne peut, d'après ma lettre, ignorer ce qui se passe, et cependant point d'hommes, point de secours...

CHR. MERLIN.

Cette lettre, lue par extrait à l'Assemblée législative dans la séance du 29 août, est du père de Merlin de Thionville ; elle donne l'idée d'une énergie peu commune. M. Christophe Merlin, membre du district de Thionville, s'occupait avec une grande activité des intérêts de sa ville. On peut en juger par la lettre suivante que lui adressaient ses collègues à la date du 12 septembre :

« Monsieur, recevez nos remercîments et ceux de nos concitoyens pour les nouvelles que vous nous donnez, et pour les efforts et démarches que vous faites pour procurer des secours à cette ville. Vos collègues, ayant partagé vos sollicitudes, ont part aussi dans le tribut de notre reconnaissance.

» Les desseins bien marqués de l'ennemi n'étant pas de nous assiéger dans les formes, nous n'avons à craindre qu'un bombardement. Selon les apparences, il est très prochain ; car l'ennemi a déjà deux batteries bien établies sur la côte de Roseberg. Les avis portent qu'il s'en établit une autre à Gassion de quatorze mortiers et de gros canons pour battre à boulets rouges. Rien ne ralentit le courage des citoyens, plus menacés par cette sorte d'attaque que les militaires chargés de la défense de la ville.

» Continuez à nous tenir informés de ce qui se passe et surtout des succès de nos armées.

» Les administrateurs du district de Thionville, TROTYANNE, SCHWEITZER, SIMMINGER. »

L'activité de M. Merlin père se portait jusque dans le Luxembourg où ses

Digitized by Google

affaires lui avaient procuré de nombreuses relations. Dès le commencement de 1792, il était en rapport avec les patriotes de la ville, essayant d'y déterminer un mouvement analogue à celui de Mayence. Voici ce que lui écrivait à la date du 15 mars le général de division Ligniville, commandant l'armée de la Moselle :

« L'on me mande, citoyen, que la garnison et les citoyens de Luxembourg étaient très disposés en notre faveur, et que les réjouissances que l'on a faites avec affectation dans cette place avaient pour principal objet de leur en imposer. N'oubliez pas ce que je vous ai demandé. Mandez-moi si vous vous êtes procuré des intelligences dans la ville, et si vous avez des espérances de soulever la garnison en notre faveur. »

Malheureusement les intelligences que les Français s'étaient ménagées dans la place n'eurent pas grande influence, ni sur la garnison, ni sur la fermeté du général Bender ; elles n'eurent un peu d'action qu'au moment où la disette allait forcer la garnison à capituler.

Le même au même.

Metz, 5 sept. 1792.

Je suis à Metz depuis dimanche pour l'élection. Tu as réuni presque tous les suffrages, et enfin tu resteras à l'Assemblée qui est convenue de t'écrire. Ce n'était qu'un cri pour toi ; et, de mon côté, j'ai reçu tous les honneurs possibles.

J'ai conduit nos électeurs chez les commissaires de l'assemblée ; j'ai été confus et stupéfait des honneurs qu'ils m'ont faits ; ils m'ont dit qu'on avait lu la note de mon espion ; tu verras que je t'ai dit la vérité, et ils en sont convenus.

Enfin, prenez garde à vous à Paris. Si vous n'êtes pas en force et en force terrible, vous êtes perdus. Tâchez de ramasser tous les canons que vous pourrez ; ayez de l'artillerie volante : ils composent une armée d'au moins soixante mille hommes, dont beaucoup de cavaliers et hussards, la maison du roi, grenadiers à cheval, etc. Quant aux émigrés, ils sont méchants, tyrans, mais ils ne s'exposent pas.

Te voilà immortel dans toute la France. Il ne faut pas reculer. Si la Convention se lève, nous serons heureux ; si nous avons le dessous, nous sommes perdus.

Ces Messieurs de Sarrelouis ont marqué du mécontentement au sujet de leur maire. Ils m'ont prié de t'écrire pour faire rendre un décret qui ordonne que l'on procédera à la nomination d'un autre maire. Écris-leur que tu n'as eu aucune part au pardon accordé à cet homme.

Je n'ai pas pu t'écrire, parce qu'il n'y a plus de passage, actuellement que Verdun est pris. Je doute que ma lettre te parvienne. Prends garde à ta femme et à ton fils. Adieu.

CHRISTOPHE MERLIN.

Digitized by Google

Je n'ai pas le procès-verbal de l'élection dont il est ici question ; mais pour donner idée de ces élections d'une forme si différente de nos élections à suffrage universel direct, j'insère ici l'extrait du procès-verbal de l'élection de Merlin à l'Assemblée législative :

Extrait du procès-verbal des séances de l'Assemblée électorale du département de la Moselle.

Du 4 septembre 1791, les six heures du matin, lecture faite du procès-verbal de la veille à l'ouverture de la séance, icelui approuvé sans réclamation, M. le président a annoncé qu'il allait être procédé à la nomination du second député au Corps législatif. L'appel nominal fait par le secrétaire, chacun des votans ayant écrit ou fait écrire son bulletin sur le bureau par l'un des scrutateurs, et l'ayant mis dans la boîte après avoir prêté le serment individuel, le scrutin fermé, vérifié, trouvé exact et dépouillé, le résultat a prouvé que M. Antoine Merlin, homme de loi et premier officier municipal de Thionville, avait réuni 215 voix sur 422 ; que, conséquemment, il avait obtenu la pluralité absolue des suffrages. Il a été à l'instant proclamé par M. le président second député au Corps législatif, a accepté, et les bulletins ont été brûlés .... et ont MM. les président, scrutateurs, Merlin, Marin et le secrétaire, signé.

A Merlin de Thionville.

Metz, ce 12 septembre 1792.

.... Les ennemis avaient placé leurs batteries près de la Chapelle-Sainte-Anne, entre la porte de Luxembourg et celle de Metz, et dans la petite plaine que commande le fort, au-dessus de la Haute-Yutz, sur la rive droite de la Moselle. Les militaires chargés de la défense du fort se sont aperçus que l'ennemi travaillait à former des retranchements et une tranchée pour établir ses batteries dans les deux endroits indiqués ; ils sont convenus de le laisser faire et d'agir quand il en serait temps. Les assiégés, informés que le signal de l'ennemi était un coup de canon, ont attendu patiemment jusqu'à minuit, les canonniers couchés à côté de leurs pièces. Aussitôt que le signal a été donné de la part des assiégeants, leurs batteries ont commencé à jouer ; le feu n'a duré qu'un quart-d'heure pendant lequel trois bombes sont tombées dans la ville ; l'une sur la paroisse, la seconde sur la maison de M. Henrion, dans la grande rue, sans dommage ; la troisième est entrée par la fenêtre du premier étage, chez M. Josse, rue de l'Hôpital ; elle a fracassé les meubles et brûlé le lit. Le tout s'est borné là.

Au bout de ce quart-d'heure, les batteries de la ville et du fort, éclairées par des pots à feu, ont joué pendant trois heures. La première décharge à mitraille a tué beaucoup d'ennemis qui s'avançaient pour tenter une escalade. Ce feu continuel a forcé les assiégeants d'abandonner la place. La garnison a eu pour lors la liberté de faire une sortie pour aller ramasser le

Digitized by Google

butin abandonné par les ennemis. On a trouvé jusqu'à des planches destinées à escalader les remparts du fort. Après avoir rentré tous ces objets dans la place, une seconde sortie s'est faite pour détruire et combler tous les ouvrages qu'avait faits l'ennemi. L'on est assuré qu'il y a eu trois princes de tués dans cette action, du nombre desquels se trouve le prince de Waldeck, qui a eu au moins le bras emporté, et que les ennemis ont enlevé six voitures de cadavres. Dans la première sortie, on a trouvé du côté des batteries de la Haute-Yutz, bras, cuisses, armes de toute espèce, manteaux, montres, etc. Les ennemis, contents de ce premier échec, n'ont rien tenté depuis. Les déserteurs du camp de Richemont disent qu'ils ont perdu dans cette affaire quatre cent cinquante hommes, et que l'on en aurait bien donné quatre mille pour conserver le prince de Waldeck.

Les environs de la ville (de Metz) sont inondés à présent par la rivière de Seille dont on a arrêté le cours. On vient de renouveler aux citoyens l'avis d'abattre tout ce qui est en deçà de deux cent cinquante toises des glacis. L'armée de Kellermann, composée à présent de trente-cinq mille hommes dont douze mille de cavalerie, a quitté samedi Void sur la Meuse pour se porter du côté de Bar. D'autres veulent qu'une partie de cette armée se soit réunie à celle de Dumouriez, et que ces deux colonnes tiennent Verdun bloqué dans ce moment. On ajoute que le roi de Prusse y est.

Voici ce qui se passe à Longwy, sur le dire d'un particulier arrivé de cette ville par permission du commandant de place. On n'y a laissé que dix-huit cents hommes et les pièces de siége; les mortiers et les obusiers ont été conduits à l'armée de Thionville; la municipalité continue ses opérations; le district n'existe plus; la mortalité est parmi les chevaux, parce qu'on les a bourrés de froment à peine mûr.

Le camp de Richemont a paru faire un mouvement ce matin, en se portant du côté de Briey. On prétend que c'est la cavalerie qui en est partie et que l'infanterie est descendue dans la plaine de Thionville où il paraît que l'on veut faire le siége en règle.

Si tel est leur projet, et s'ils ouvrent une fois la brèche, les voilà retenus pour trois mois.

...

(Extrait lu à l'Assemblée par Merlin, le 14 sept.)

Merlin de Thionville aux électeurs du département de la Somme.

Paris, le 14 septembre 1792, l'an 1er de l'Égalité.

Chers concitoyens,

Je m'empresse de vous témoigner ma reconnaissance pour l'estime dont vous avez bien voulu payer quelques services rendus à la patrie. L'une des raisons qui vous ont engagés à me nommer votre représentant à la Con-

Digitized by Google

vention nationale est sans doute la crainte que le département de la Moselle, envahi par des hordes étrangères, fût empêché d'être représenté. Vous n'apprendrez pas sans satisfaction, chers concitoyens, que les électeurs de ce département, dispersés dans les forêts et en butte à mille dangers, viennent de donner la preuve la plus éclatante de l'assentiment de la Moselle aux lois du 10 août, en traversant les rangs ennemis pour se rendre à Metz où ils m'ont nommé leur premier député. Je leur dois d'accepter les fonctions qu'ils viennent de me déléguer en s'exposant aux plus grands dangers.

Adopté par des citoyens aussi remplis de zèle et d'amour pour la liberté et l'égalité, témoin de leurs vertus civiques, je regrette de ne pouvoir tenir d'eux ces mêmes fonctions ; mais je n'en serai pas moins leur représentant, et ne me regarderai pas moins comme particulièrement attaché au département de la Somme.

Mettez à l'épreuve la sincérité des sentiments que je vous exprime et comptez sur l'attachement inviolable de votre concitoyen.

MERLIN de Thionville.

Merlin à MM. du conseil général de la commune de Thionville.

Paris, le 15 septembre de l'an 1er de l'Égalité, 4e de la Liberté.

Je m'empresse de vous apprendre, Messieurs, que l'Assemblée nationale vient de savoir par moi que la ville de Thionville s'était couverte de gloire. Elle a chargé son comité des vingt-et-un de lui proposer un projet de décret pour témoigner sa reconnaissance à mes concitoyens d'une manière éclatante.

Vous sentez bien, Messieurs, que j'ai prié le ministre de la guerre de vous épargner ainsi qu'à moi la honte d'entendre lire devant la France entière les réponses que vous avez faites aux tyrans qui vous menaçaient. Non, ni mes concitoyens, ni les soldats de la patrie, n'ont dicté ces réponses ; j'y reconnais un style astucieux et bas qui n'est pas d'un homme né à Thionville. Je vous renvoie copie de ces pièces que le conseil de la commune ne peut avoir signées. Quoi ! c'est à ceux qui veulent inonder votre patrie de sang français que vous parlez des crimes de la révolution ! Quoi ! c'est à eux que vous dites « de faire plus que menacer, car il faut conserver l'honneur en cédant. » Quel honneur ! Avez-vous juré de vivre libres ou de mourir ? Chérissez-vous par-dessus tout la liberté ? S'il en est ainsi, dites aux lâches déserteurs que vous saurez mourir. Dites-leur avec Félix Wimpfen qu'ils ne brûleront pas vos remparts. C'est ainsi que parlent

Digitized by Google

des hommes libres; et, je le répète, vos réponses ne sont pas les vôtres, ni celles de la garnison, mais celles d'un intrigant que je démasquerai quand ma patrie sera tranquille. Heureusement, il n'est pas né parmi nous. En tous cas qu'il tremble, s'il induit mes concitoyens en erreur, car je le trouverai au delà même de l'univers. Pardonnez cette explosion à ma franchise et comptez sur la continuation de mes soins infatigables pour vous. J'espère vous apprendre bientôt une nouvelle qui vous sera agréable.

MERLIN.

Pour comprendre cette lettre si forte et dans laquelle la trempe du caractère se marque si bien, quelques explications sont nécessaires. Voici les faits :

Le 4 septembre, la ville, investie par l'ennemi, reçut au nom des princes français une première sommation. La municipalité, réunie au général comte de Wimpfen, commandant la place, y fit une réponse timide et insignifiante, en s'appuyant sur sa dépendance constitutionnelle à l'égard du département, sans les ordres duquel elle ne pouvait agir. Le lendemain, seconde sommation à laquelle il fut répondu ainsi qu'il suit :

« Nous gémissons avec vous sur les maux qui affligent la France. Nous ne partageons et ne partagerons jamais les crimes qui souillent les annalés de la révolution. Nous sommes tout aussi peu disposés à nous soumettre au despotisme que vous nous offrez. Les princes français savent qu'à part d'ailleurs toute opinion, un ensemble de gens d'honneur ne pose point les armes sur des invitations qui ne sont que des menaces. »

Wimpfen, qui avait signé la première réponse, ne signa point celle-ci ; mais il est vraisemblable qu'il l'inspira. Je ne saurais guère douter que ce ne soit à lui que s'adressent les sanglantes paroles de Merlin, et que l'éloge de sa prétendue réponse, fabriquée peut-être à Paris, ne cache quelque ironie. Un an plus tard, en décembre 93, quand ce général eut levé le masque et tenté de lier le Calvados à la Vendée, Merlin disait à la tribune de la Convention : « Thionville, cette place qui a soutenu un siége si meurtrier, qui a résisté à toutes les forces des puissances étrangères et aux perfidies de Wimpfen. » Je lis dans une lettre adressée en 1833 à Merlin par M. Henri Rolly, alors président du tribunal de Thionville, et fils de M. Rolly, maire de la ville à l'époque du siége : « Mon père m'a conté souvent que dans la nuit du 4 au 5 septembre, c'est-à-dire dans le temps intermédiaire des deux réponses, le général l'avait retenu pendant cinq heures à se promener seul à seul sous les arcades de la grande place ; et discourant vaguement sur les forces de l'ennemi et les dissensions de la France, il tâtait l'esprit de la commune, et cherchait à faire naître chez le maire l'idée de pousser la municipalité à ouvrir les portes. Mon père feignit toujours de ne pas comprendre et se montra résolu. »

J'ai souvent ouï dire à Merlin qu'il s'était abstenu de démasquer Wimpfen dès ce moment, parce qu'il n'avait aucune preuve formelle contre lui, et qu'en temps de révolution, il est plus salutaire d'exalter les âmes par des idées de patriotisme et d'intrépidité que de les nourrir d'inquiétudes et de soupçons. Il voulut cependant punir à sa manière ce général infidèle. Après lui avoir dit en particulier ce qu'il pensait, il le conduisit au théâtre, à l'Opéra, je crois, et le contraignit à recevoir en sa présence, dans une confusion et un embarras que l'on imagine, les applaudisse

Digitized by Google

ments prodigués par la foule à son prétendu patriotisme. Ce trait est assez bien d'accord avec la lettre ci-dessus. Merlin s'y montre indulgent, parce que l'intérêt public lui paraît le commander, mais avec quelle superbe amertume!

La plupart des historiens de la révolution paraissent avoir été dupes de la fausse réputation faite à cette époque au général Wimpfen. Ce n'est ni à lui ni à la municipalité, mais à l'élan de la population, qu'il faut attribuer la belle contenance de la place. A la vue de l'ennemi et des émigrés, tout le peuple s'exalta, et le général eût certainement été écharpé, s'il eût fait mine de se rendre. Les lettres de Merlin père donnent idée de cette attitude énergique. Aussi est-ce de lui que l'adroit Wimpfen fait mention d'une manière spéciale dans ses adieux à la ville consignés sur les registres de la commune : « Que j'eusse désiré rester parmi vous jusqu'au jour où les faits insidieux, les soupçons et les illusions faciles, cesseront d'agiter les esprits ! A ce jour désiré, la république reconnaissante apprendra aussi ce qu'elle doit au patriote Merlin père dont je suis également jaloux de conserver les titres sur les registres d'une cité qui lui doit une partie de sa célébrité. »

Dès que les communications furent devenues libres entre Metz et Thionville, la première de ces deux villes s'empressa de féliciter les habitants de la seconde. Une députation de la municipalité et de la garde nationale se rendit à Thionville pour y faire hommage à la commune d'une couronne.

« Braves citoyens, dit l'orateur de la députation, la république française vous doit une reconnaissance éternelle. Son salut est le fruit de votre héroïque courage, puisque la résistance que les hordes barbares ont éprouvée devant vos murs, en arrêtant une partie de leurs forces, a donné le temps de réunir les nôtres..... Vous avez procuré à la ville de Metz la tranquillité dont elle jouissait tandis que vous veilliez et combattiez. Recevez, dignes enfants de la liberté et de la patrie, les témoignages d'admiration et d'amitié de vos frères de Metz. Ils vous apportent le seul gage qu'ils aient cru digne de vous : c'est une simple couronne. »

Noble démarche à laquelle le maire répondit en exprimant le vœu que les circonstances devinssent l'occasion d'une fédération particulière entre ces deux villes qui avaient été rivales si longtemps, et qui, réunies dans une commune patrie, sont en effet l'une à l'autre ce qu'est un fort avancé à un corps de place.

Le conseil général de la commune de Thionville aux représentants du peuple en mission à l'armée de la Moselle.

Sans date (Thionville, janvier ou février 1793).

Les représentants du peuple à l'armée de la Moselle, celui de leurs collègues qui est en ce moment à Thionville, invitent les citoyens à les environner de leurs lumières, à leur dénoncer les abus et les personnes suspectes, et généralement tous les actes et individus qui peuvent entraver la marche de l'administration, compromettre la fortune publique et

Digitized by Google

porter atteinte à la liberté et au bonheur des citoyens ou de la société en général. L'objet de la mission de ces représentants est donc de remédier aux abus de tout genre... Dans ces circonstances, que doivent faire les magistrats du peuple qui sont chargés par lui ou par la loi de la surveillance des citoyens et des fonctionnaires publics? Garderont-ils le silence pour conserver la paix, dans le temps que ce silence peut perpétuer la fraude, l'anarchie et les dilapidations? Hésiteront-ils à dénoncer des actes dont la preuve n'est pas juridiquement complète?...

Le citoyen Lafontaine, procureur syndic du district de Thionville, était ci-devant huissier au bailliage de cette ville. On sait avec quelle dureté il exerçait son ministère; il était regardé comme le fléau des campagnes, et la rapidité avec laquelle il a amassé sa fortune fait mal présumer de sa délicatesse. Le citoyen Lafontaine doit être l'ami, sans doute, du nouvel ordre de choses, puisque la révolution l'a tiré d'un état aussi odieux qu'abject pour le porter au poste honorable qu'il occupe aujourd'hui; mais ce n'est pas la dignité de sa place qui le pénètre, c'est l'orgueil de se voir autorité sur ceux devant qui, naguères, il aurait fléchi le genou; et plus il se rappelle son ancienne humiliation, plus il jubile lorsqu'il croit pouvoir à son tour humilier les citoyens qui, dans l'ancien ordre de choses, occupaient un rang supérieur au sien.

Il est constant que Lafontaine veut être maître en toute occasion et se rendre arbitre souverain dans la discussion de toutes les affaires; et, en cela, il excède les bornes que la loi a mises à ses fonctions. Lorsqu'il a pris ses conclusions ou fait ses réquisitions, il doit laisser chaque membre de l'assemblée opiner librement, il doit adopter le résultat de la majorité des suffrages proclamé par le président; mais loin de là! tout opinant qui émet un vœu contraire au sien, ne peut éviter ses personnalités, ses injures, ses sarcasmes, ses menaces même; et les séances particulières du district, comme celles des différentes autorités constituées réunies, sont presque toujours orageuses par l'effet de ses provocations.

Si les sociétés populaires, au lieu d'offrir l'image d'un rassemblement de frères et d'amis qui s'éclairent et s'instruisent réciproquement, ressemblent le plus souvent à une arène de gladiateurs où des débats tumultueux, des dénonciations exaspérées, des cris et des brouhahas viennent affliger l'homme paisible et éloigner de la tribune l'orateur décent quoique énergique, dont la voix ne peut dominer, c'est parce que Lafontaine ne permet point qu'on y parle dans un sens opposé au sien, et que voulant éloigner toute réflexion qui pourrait le condamner, il a adopté une tactique au moyen de laquelle il croit par ses ramifications et par les aboyeurs qu'il excite, faire arrêter par la multitude qu'il entraîne les objets qu'il s'est proposés.

C'est ainsi que dans une séance où il avait ouvert la discussion au sujet du commissaire des guerres Pâris, à qui le conseil général de la commune

Digitized by Google

avait refusé un certificat de civisme (1), après avoir vomi contre ce conseil les imprécations les plus terribles, après avoir appelé sur lui l'exécration publique, il proposait de le dénoncer à l'accusateur public et provoquait tous ceux qui oseraient, disait-il, avancer quelque chose contre le civisme de Pâris. Son ton, son air de menace étaient faits pour intimider et forcer au silence ceux qui pouvaient craindre son courroux et la défaveur de la société populaire et des tribunes que la rage délirante de Lafontaine avait déjà prévenus. Certes, ce n'est pas ainsi qu'on cherche la vérité! Que pouvaient d'ailleurs savoir des individus isolés dont la plupart ne connaissaient le commissaire tout au plus que sur ses paroles et n'avaient jamais songé ou n'avaient jamais été à même d'éplucher sa gestion? Leurs témoignages pouvaient-ils balancer ou anéantir les résultats de la surveillance immédiate du conseil général?

Cependant un officier du 2e régiment d'infanterie, l'un des vainqueurs d'Arlon, dépose un fait contre le citoyen Pâris. Il peut à peine achever de parler; Lafontaine, sans examen, sans laisser à la société le temps d'examiner au moins la vraisemblance de l'imputation, s'élance à la tribune, traite le préopinant de calomniateur infâme, et après une sortie aussi virulente contre lui que contre le conseil, presse le président de mettre aux voix sa motion.

Un autre membre alors obtient la parole: il débute par engager la société à se garantir de toute précipitation, et à ne pas légèrement compromettre vingt-huit à trente pères de famille qui composent le conseil général de la commune. (Suit la description du tumulte qui s'élève dans le sein de la société.)

Lafontaine ne prétextera pas ici son zèle pour l'exécution de la loi; car la loi n'assujettit à aucune responsabilité les municipalités pour la délivrance ou le refus des certificats de civisme, tant elle a craint de tyranniser les consciences. Or, Lafontaine qui veut faire parler la loi lorsqu'elle est muette, qui avait déclaré à la tribune que la municipalité était digne de la guillotine, sentait cependant sans doute que dans tout ce qu'il avait débité sur le conseil, il n'y avait aucun fait qui pût même donner ouverture à accusation; et d'après la nature et le genre de ses apostrophes, il est plus que vraisemblable qu'il voulait suppléer au silence de la loi en provoquant une insurrection du peuple ou des militaires qui formaient la société et remplissaient les tribunes.

Le conseil général de la commune, qui sentait que les démarches et la conduite du procureur syndic tendaient à le mettre sous l'oppression et manifestaient un plan combiné d'anarchie en érigeant la société populaire en tribunal, le conseil, qui connaît la loi et la respecte, avait eu recours à ses organes, à l'autorité supérieure du département vers lequel il avait en-

(1) Ce certificat était nécessaire au commissaire Pâris pour être conservé en place. On retrouva, au siége de Lyon, un commissaire des guerres du même nom et agent de Dubois-Crancé.

Digitized by Google

voyé quatre députés. Celui-ci nomme un commissaire pour se rendre à Thionville. Ce commissaire, dans une séance publique des autorités constituées, parvient à rapprocher les esprits. On s'embrasse; Lafontaine, qui, dans cette séance même, avait répété les plus sanglantes diatribes contre le conseil général, qui en avait dénoncé les membres comme traîtres à la patrie, comme contre-révolutionnaires, leur donne le baiser fraternel. Il transige donc avec des traîtres; et s'il n'est pas convaincu qu'ils le sont, pourquoi a-t-il l'audace de les dénoncer formellement comme tels? (A la suite de ce récit, viennent des détails sur les menées de Lafontaine après le départ du commissaire du département, pour arriver à un soulèvement populaire contre la municipalité, qu'il prétend renouveler en faisant appel par pétition aux assemblées primaires.)

Voilà un petit historique qui, accompagné des réflexions qu'il suggère, peut donner de grandes inductions sur l'espèce d'homme qui se trouve attaché au district de Thionville en qualité de procureur syndic, duquel on peut dire en résumé que c'est un homme passionné qui, pour satisfaire ses vengeances et sa haine contre quelques individus du conseil général de la commune et les perdre plus sûrement ou au moins les écarter, veut envelopper tout ce corps dans la proscription qu'il évoque contre eux. C'est un petit tyran qui veut mener la municipalité et la société populaire comme il mène le district qu'on sait être composé de citoyens peu versés dans les affaires. C'est un orgueilleux qui prend plaisir à vexer même les généraux. Il a envoyé au général Delaage qui résidait à Hayange une ordonnance à neuf heures du soir pour qu'il se rendît sur-le-champ à Thionville. Ce général est arrivé à une heure après minuit; il n'y avait personne au district, point d'auberge ouverte, et il a été obligé de passer le reste de la nuit sur une chaise chez un particulier.

Il a aussi injurié le général Houchard, lors de la visite qu'il a faite au district, à son passage en cette ville. Ses expressions étaient si peu mesurées que le général lui a demandé s'il voulait l'inculper. Les administrateurs, qui avaient souffert en voyant Lafontaine prendre un ton plus insolent que ferme, firent en quelque sorte des excuses à Houchard pour lui faire connaître qu'ils ne participaient point à ce qu'il pouvait y avoir d'injurieux pour lui dans le langage du procureur syndic.

On peut dire enfin que c'est un ambitieux qui, vraisemblablement, vise à la législature et qui veut se faire la réputation d'un chaud patriote, en dénonçant à tort et à travers ceux-là mêmes qu'il craint peut-être d'avoir pour compétiteurs.

Le département même n'est pas à l'abri de ses inculpations. Il a dit qu'il dénoncerait le département à la Convention et il l'a fait en effet. (Il s'agit d'une dame condamnée à la déportation, dont les effets sont saisis à son passage à Thionville et à laquelle le département ordonne de laisser une somme de 150 livres pour son voyage.)

Digitized by Google

Lafontaine est associé dans la fourniture du bois de l'hôpital militaire, et il ne faut pas, d'après cela, s'étonner de son intimité avec le commissaire Pâris. Pour favoriser cette entreprise et en augmenter les bénéfices, il a fait faire des convois de ce bois par des voitures d'ordonnance. On peut entendre là-dessus Limbourg fils, Mathieu l'aubergiste, etc. Lafontaine, à la vente de Distroff, s'est fait adjuger des meubles; il y a bu copieusement du vin du château avec les autres administrateurs qui s'y trouvaient. Les témoins seront le colonel du 81e régiment d'infanterie, des officiers de ce corps et plusieurs citoyens et citoyennes.

Le mémoire se termine par d'autres faits du même genre, tant à la charge de Lafontaine que d'un de ses acolytes, vice-président du district, et conclut en attirant l'attention des commissaires de la Convention sur le parti qu'il convient de prendre.

Si l'on étudiait l'histoire de la révolution dans les départements, on verrait, je crois, que, dans la plupart de nos villes, il s'était institué quelque petit imitateur, plus ou moins honnête, de Robespierre, tyrannisant le conseil de la commune à l'aide de la société populaire, à peu près comme à Paris la Convention par la commune et les jacobins, et, sous le coup de l'ambition, de la vanité ou de la cupidité, visant à se créer un avenir par la captation du bas peuple et la dénonciation. Ce fait très général explique en partie la facilité avec laquelle s'est développée presque partout la réaction contre le régime républicain. C'est sous la loi d'un despote de ce genre qu'a vécu Thionville pendant toute la durée de 93; car, ainsi qu'on le verra plus loin, la municipalité parvint, dès le commencement de 1794, à dévoiler clairement ses malversations, ainsi que sa connivence avec le commissaire des guerres dont il est ici question.

A Merlin de Thionville.

Thionville, janvier 94 (nivôse an 2).

L'armée révolutionnaire du département de la Moselle a séjourné durant environ huit jours ici. Le tribunal et tous les commissaires révolutionnaires se sont présentés aux séances de la société populaire, et quoique le nombre des citoyens sociétaires soit, depuis le départ de Pâris, doublé et triplé, nos intrigants, amis des commissaires révolutionnaires et des juges, ont cru intimider et faire trembler toute la cité. Mais quand on est pur, on ne craint pas le rouge et encore moins la guillotine. Elle a été dressée sur la place publique pendant plusieurs jours, mais elle a conservé son pucelage à Thionville. Les ennemis de la cité, ces hommes intrigants et fourbes, étaient les seuls patriotes dignes d'approcher de la commission

révolutionnaire : ceux-là, à toutes les séances, faisaient des sorties contre les égoïstes et les accapareurs ; et, d'après leurs dires, tous les négociants avaient caché leurs marchandises depuis l'exécution de la taxe et les autres habitants les avaient recelées. On eut belle à observer que les habitants des campagnes et les cantonnements avaient vidé les boutiques en tout genre, que jusqu'aux volontaires et aux citoyens composant la masse avaient été les pourvoyeurs de ces campagnards, soit en leur revendant ce qu'ils avaient pris à la taxe ou autrement ; les boutiques étaient vides de tout et le sont encore en ce moment. On ne trouve pas une pinte d'huile, ni d'eau-de-vie ; plus de savon, ni de sucre ; plus de draps, ni étoffes : tout est vendu.

Enfin, ces confidents de la commission révolutionnaire, ces j. f..... qui, durant le siége et le bombardement, étaient cachés dans leurs caves, firent motions sur motions pour qu'on fît à l'instant des visites domiciliaires. Il était neuf heures du soir, lorsqu'on demanda la fermeture des portes de la société : on enferme les sociétaires et les tribunes, et alors on donne l'ordre aux troupes révolutionnaires de se partager en escouades pour accompagner des commissaires nommés dans le sein de la société par les commissaires révolutionnaires, à l'effet d'aller faire chez tous les marchands et chez leurs amis ou parents soupçonnés de recel, une visite nocturne depuis les caves jusque sous les toitures. En même temps la gendarmerie à cheval court les rues toute la nuit et des patrouilles arrêtent tous ceux qu'ils rencontrent et fouillent tout et partout. La visite continue de suite chez les habitants le reste de la nuit et le lendemain.

Enfin le succès n'ayant pas répondu à ce qu'on se promettait, on se vit confus ; et la commission sentant bien que cette visite, qui n'avait rien produit, avait troublé la tranquillité de tous les citoyens indignés d'une pareille vexation, prit le parti de faire partir l'armée et le tribunal, se contentant de laisser un commissaire révolutionnaire à demeure qui, assisté de six inquisiteurs que je vais te nommer, mesurèrent les fortunes de presque tous les citoyens, à l'exception de leurs parents et amis ; on délivra indistinctement des ordres sur timbre rouge dont je te joins la formule en original ; enfin il y en avait pour près de 300,000 fr., tant dans la ville que dans la banlieue. C'étaient des gendarmes qui les portaient avec un air menaçant, et le commissaire qui composait avec les malheureux citoyens, les Godausvieux, se présenta le premier jour à la société et déposa sur le bureau une somme de 10,000 francs, pour verser à la caisse des secours, provenant, dit-il, d'une saignée qu'il venait de faire sur les aristocrates de cette ville. Tu dois sentir où l'indignation des citoyens les porta, de se voir confondus pêle-mêle dans la taxe arbitraire qui avait été établie ou dictée par la scélératesse et la méchanceté des ennemis de tout bien...

Je dois t'observer que, huit jours avant l'arrivée de ces inquisiteurs, la

Digitized by Google

commune de la cité avait fait une proclamation à l'effet d'inviter tous les bons citoyens à apporter leur superflu en vieux linge pour les hôpitaux, et à faire pour leurs frères d'armes qui pourraient revenir au quartier d'hiver ce que leur amour et leur reconnaissance devaient à ces généreux défenseurs : eh bien! une simple proclamation produisit, dans la ville et la banlieue seulement, plus de quinze cents chemises toutes bonnes, des draps, des matelas, des couvertes de laine, des toiles, des habits, manteaux, bas et souliers, une infinité d'autres objets et beaucoup d'argent monnayé et autre, dont tu recevras le détail imprimé dans peu. Les campagnes, à notre exemple, et sur la simple invitation qui leur a été faite, ont déjà conduit au moins dix voitures de linge, draps, chemises, toiles, etc., à Metz, au dépôt du département. Eh bien! croirais-tu, si on ne te l'avait écrit, qu'une ville telle que Thionville eût été traitée de la sorte?

L'indignation s'étant emparée de tous les esprits, une rumeur du diable se répandit dans toute la ville et jusque dans la campagne. Je vis même un moment où les citoyens étaient près d'aller exterminer ce commissaire gardé par trois ou quatre gendarmes. Dans ces moments menaçants, la municipalité s'assembla sur les cris de toute la cité; tous les habitants en foule y vinrent crier au voleur, et l'on prit une délibération portant que deux députés se rendraient à la commission révolutionnaire de Metz pour faire leurs observations au nom de toute la cité, et que dans le cas où l'on ne nous ferait pas justice, on enverrait à l'instant à la Convention nationale. Et aussitôt voilà une souscription ouverte; chacun offre des fonds pour le voyage de Paris; tous crient à l'infamie du déshonneur fait à une ville qui est toujours prête à verser son sang pour la patrie; tous sont révoltés contre les scélérats qui ont fourni à nos plus cruels ennemis les moyens d'accabler et de désoler une ville qu'ils jalousent et dont à coup sûr ils n'auront jamais le courage d'imiter l'exemple. Nos députés partent pour Metz et reviennent ramenant avec eux deux nouveaux commissaires de la commission révolutionnaire qui se présentent à la municipalité et sont bientôt assaillis par tous les citoyens qui viennent réclamer leur argent volé. Aussitôt un nommé Trotebas, le bon ami de Lafontaine et de Richard et de tous ses adhérents, ouvre la séance en qualité de commissaire de la commission révolutionnaire, et dit qu'il arrive de la barre de la Convention nationale, que la Convention l'a approuvé, et après lui avoir accordé les honneurs de la séance, l'a engagé d'en faire part à ladite commission et de continuer à imposer indistinctement; que son collègue Remoisenet n'avait fait qu'exécuter les lois et les arrêtés des représentants du peuple près l'armée de la Moselle. Je pris la parole et lui demandai pourquoi on n'avait pas imposé tous les citoyens; pourquoi ceux qui, à travers la grêle des boulets, bombes et obus, couraient à leurs fonctions et se portaient partout au feu, en engageant tous les citoyens à se rendre aux bastions et parcouraient les remparts pour les voir à leurs postes,

Digitized by Google

pourquoi tous ces braves gens se trouvaient écrasés de contributions, tandis que les j f .. qui leur avaient donné des renseignements n'étaient pour rien dans leurs listes infâmes Je fus applaudi, et le commissaire fut contraint de lever la séance.

Il avait été arrêté qu'on vérifierait ceux qui auraient été déclarés suspects ou qui n'auraient pas donné des preuves de leur civisme ou de leur attachement à la chose publique, et c'est ce qui devait se faire le lendemain. Mais le lendemain, à peine la séance du comité fut-elle commencée, que, me trouvant a la commune, après avoir refusé d'assister à cette infâme répartition, puisqu'on devait faire contribuer les bons citoyens dans un rôle séparé des suspects; et m'amusant à lire les feuilles du piéton qui arrive le vendredi, tout à coup je remarque un décret rendu sur l'un de tes rapports, qui défend aux commissaires révolutionnaires et aux commissaires près les armées de lever aucune contribution arbitraire sur les citoyens Je ne fais qu'un saut et fais présenter les feuilles à la séance des inquisiteurs. Les bras leur tombent tout à coup; ils ont encore l'impudence de demander à continuer la séance à l'effet de recevoir des contributions volontaires sur une invitation qu'ils se proposent de faire à tous les citoyens; tous refusent, et les voilà dans le plus cruel embarras de retrouver les 10.000 livres déjà délivrées à la société pour la caisse de secours. Enfin la rumeur de toute la ville donne la terreur aux six j. f... qui ont vendu et livré leurs frères, et ils demandent une proclamation pour les mettre sous la protection des lois et de l'autorité des magistrats. Toute la commune s'est refusée à cette demande, et tous dirent que puisqu'ils avaient méprisé leurs magistats au point de sacrifier leurs frères sans prévenir la municipalité, ils s'étaient rendus indignes de leur protection; et quoi qu'on ait pu dire et faire pour les rassurer, il a fallu passer à l'ordre du jour par les cris tumultueux de tous les citoyens que nous eûmes bien de la peine à contenir; il a même fallu en menacer quelques-uns de la sévérité des lois qui mettent tous les citoyens sous leur protection. Enfin, nos intrépides Messins, après avoir recommandé à notre surveillance la sécurité des personnes qui leur avaient servi d'adjoints, prirent le parti de remettre leurs fonds montant déjà a plus de 150,000 livres, tant en especes qu'en assignats, au citoyen Doudaine l'aîné, qui a bien voulu s'en charger à notre sollicitation, et pour éviter le trouble et le désordre; car j'ai vu un instant où je n'aurais pas voulu me trouver dans leur peau. Ils ont donné par écrit que s'il manquait quelque chose, ils en feraient compte et enverraient le déficit. On eut bien de la peine à y consentir, par la raison que, huit ou dix jours avant, le même Remoisenet, commissaire, avait fait enlever onze chevaux de réquisition, à l'estimation desquels je fus nommé, et jusqu'ici ils ne sont pas payés, et les malheureux auxquels on les a enlevés viennent tous les jours nous demander quand ils seront payés et par qui. Il en est qui n'avaient

Digitized by Google

que leurs chevaux pour gagne-pain, tels que nos pauvres charretiers et voituriers; aussi sommes-nous dans l'ordure jusqu'au-dessus des souliers : nos malheureux meneurs de boues sont sans chevaux, et tous les laboureurs nos voisins, ainsi que ceux du district, sont en réquisition en chevaux et voitures, pour, disait-on, aller enlever les bagages que nous avions faits sur les ennemis du côté de Deux-Ponts et de Kaiserslautern. Ce bruit s'est répandu pendant plusieurs jours ; mais nos voituriers étant revenus à vide, il y en a qui ont eu l'imprudence de répandre que toutes celles du district de Sarrelouis, également en réquisition, avaient été enlevées par les ennemis qui nous avaient trompés par leur fuite. Il est inutile de t'amuser là-dessus ; tu en sauras sans doute plus que nous, car je puis t'assurer que depuis trois mois on nous fait des contes et des mensonges, et rarement nous savons la vérité, à moins qu'elle ne nous arrive directement de la Convention sur le compte qui vous en est rendu par les généraux et les ministres. Enfin les Messins vont être plus enragés que jamais contre les Thionvillois, et l'on peut bien dire les Messins, puisque la commission révolutionnaire en était entièrement composée; notre district n'y avait personne, sinon les correspondants d'une dizaine de j. f.... les amis de mes deux apôtres.

Je t'annonçais hier (car voilà deux jours et demi que je t'écris) que la justice éclaterait et découvrirait les fripons et les voleurs... J'apprends à l'instant que L. et L. sont dedans avec Lafontaine; Simmer, en arrestation chez lui, gardé par des gendarmes, à cause de la goutte. Voilà les hommes qui avaient deux prête-noms, les bons amis, les protégés de Pâris ! Croirais-tu que Lafontaine fit aux corps réunis la demande d'une indemnité pour 70 000 fagots, soi-disant pillés et brûlés par les troupes en cantonnement dans le bois de la Grange, adjugé aux malheureux Pillois et Hoffmann de Yutz, tandis qu'il n'y avait pas 7 000 fagots dans tout le bois, et il est prouvé que c'est eux qui en étaient les adjudicataires .. Quand je te criais au voleur pour les bœufs et le bois fournis pour le service de la place, la complaisance de Pâris de passer un traité dont les conditions sont : « de telle taille, etc , *si cela se peut!* » Les cuirs de la distribution, que la nation a payés 12 sols la livre, vendus à 8 sols à V., le parent de Gobert, directeur général des approvisionnements de viande, etc. Nous sommes cependant sous la dépendance de tous ces braves fonctionnaires publics plus despotes que le diable, et qui ne respirent que le plus vif égoïsme. Voilà de bons patriotes ! Un Remoisenet qui voulut me remettre mes trois cents livres, en me disant qu'il avait appris que je me proposais de t'écrire ; mais qu'il me les rendait parce que j'étais zélé républicain et homme de probité, et non pas qu'il craignît; qu'il connaissait Merlin et se f... de lui; des Lafontaine, des Simonot, des Vatry et bien d'autres j... f...; comme ceux qui vont dire à qui veut l'entendre qu'il n'est pas possible qu'une belle armée telle que celle faite pri-

Digitized by Google

sonnière à Mayence ait souffert la faim et mangé des chiens et des rats, tandis que tu reviens avec des voitures remplies de jambons de Mayence et des malles pleines d'effets précieux.

Il est temps que je finisse; mais avant, je ne puis me dispenser de te dire que nous sommes bien malheureux ici depuis le maximum. Les volontaires et les jeunes gens de la masse qui ont vingt-huit onces de pain et une demi-livre de viande par jour et des légumes, font boucan chez nos boulangers, et enlèvent souvent de force le pain destiné aux plus malheureux qui n'ont pas moyen de rassembler pour un bichet de grain, et nos commandants ne disent mot. Un certain Privat, qu'on a donné pour adjoint au commandant temporaire Collas, est un charabia qui sort des gardes-françaises comme Collas. Ce Privat, qui est le bon ami et le compatriote de tous nos ennemis, puisque la commission révolutionnaire lui a donné une commission ici à résidence, est un des braillards à la société, mais un despote qui, pour dominer le militaire, entend qu'ils peuvent tous vider les boutiques des boulangers. Son encouragement a fait que tous nos petits charabias de volontaires ne connaissent ni règles ni police; ils sont à l'affût tous les matins sur le marché et tombent à vingt et trente à la fois sur tout ce qui arrive. Les gens des campagnes sont tellement dégoûtés qu'ils n'apportent plus rien. Il faut se battre pour avoir une friture de six petits barbillons pour trente sols. Tout est taxé, mais rien n'arrive, sinon des malheureux campagnards qui viennent de toutes parts pour recevoir des bons des comités de sections pour un bichet de blé. La société populaire est assez nombreuse en citoyens; mais lorsqu'il s'agit d'épurer ou de parler des ennemis du bien, des faux patriotes aboyeurs, croirais-tu que ce Privat nous impose le silence et qu'il consulte la tribune qui n'est composée que de gendarmes qui crient pour Dinot, Vatry, etc.?

Lafond, lieutenant-colonel, aristocrate caché sous le voile du patriotisme, est lié à ce Privat et à une clique d'une douzaine de méchants. et ils dominent deux cents bons citoyens sociétaires par l'affluence des gendarmes qui se trouvent aux tribunes pour les soutenir. Actuellement, c'est à notre culte qu'ils en veulent. Ils sont trois ou quatre camisards qui avaient fait fermer la paroisse, ce qui a failli faire un massacre. Il était temps qu'elle fût r'ouverte. Elle a été fermée six jours, et le curé a été invité à remettre ses lettres de prêtrise : il a obéi, mais non sincèrement: on les lui a renvoyées le lendemain. Cela s'est fait durant le séjour de la commission révolutionnaire. Mais les canonniers de ligne et ceux de la cité, ainsi que toute la masse, étaient prêts à faire le diable. Tous les habitants des campagnes voisines menaçaient déjà. Enfin la veille de la fête des canonniers, ils annoncèrent par une députation de trois ou quatre cents qu'ils prétendaient faire leur fête, et demandèrent pourquoi on prétendait déroger à la constitution. On leur a accordé ce qu'ils demandaient. et depuis on continue la liberté du culte.

Digitized by Google

Je dois tout te dire, et c'est pourquoi je te fais ce dernier récit. Tu vois par là que quoique nous soyons tous patriotes, tous ne sont pas encore philosophes. Notre pays tient de trop près à un pays de fanatiques; quoique nos citoyens et pas même nos campagnards ne soient tout à fait des f. b. comme ceux du pays de la Vierge, il n'y a que le temps qui puisse amener tout à lumière. Tu sais bien qu'à Thionville il n'y avait guère que les femmes qui allaient à confesse, et encore pas toutes. Les prêtres finiront, les séminaires ne seront plus courus et, tout doucement, nous nous confesserons nous-mêmes. Les institutions nouvelles pour l'instruction des jeunes républicains et le temps feront le reste. Mais ce n'est pas en forçant et brusquant qu'on fera rien qui vaille. Déjà le bruit se répandait que les camisards voulaient prendre leur revanche de la Saint-Barthélemy, et certes les visites domiciliaires nocturnes avaient déjà alarmé bien des imbéciles.

Si tu vois ma sœur, dis-lui quelque chose de ma part, ainsi qu'à Louison. Embrasse pour moi ta femme et ton petit sans-culotte. et crois-moi pour la vie, avec fraternité, ton ami.

KLEFFERT.

M. Kleffert, membre du conseil de la commune de Thionville, était cousin de Merlin de Thionville. Sa lettre, qui nous montre Thionville dans le moment le plus critique de la crise, m'a paru digne d'être conservée, aussi bien que les détails donnés ci-dessus sur le régime révolutionnaire de la petite ville; son caractère tout local fait son intérêt. On y remarquera les traces de la vieille inimitié entre Metz et Thionville, la place forte de France et la place forte d'Empire, et en même temps une certaine vivacité toujours subsistante des anciennes mœurs municipales. Cette pièce, dont la première partie fait malheureusement défaut, se date par la mention qui s'y trouve du décret provoqué par Merlin sur les commissions révolutionnaires, dans la séance du 4 janvier, et qui vint si à propos pacifier la petite cité. Il est assez étonnant qu'à ce moment on n'eût pas encore, à ce qu'il semble, connaissance à Thionville des plaintes adressées par Merlin à la Convention, au sujet de la commission révolutionnaire du département de la Moselle, plus de vingt jours auparavant :

« A l'égard des vexations commises par les agents du pouvoir exécutif, avait-il dit courageusement, dans la séance du 26 décembre 93, il est impossible de fermer plus longtemps les yeux sur cet objet. Thionville est sous l'oppression de ses agents; c'est là qu'ils exercent les vexations les plus tyranniques. Ils ont décerné contre un des meilleurs patriotes de cette ville un mandat, pour le forcer à payer dans trois heures une somme de 1000 livres. Je demande que le Comité de salut public dénonce ces manœuvres abominables. »

Cambon avait appuyé sa proposition, et la Convention avait chargé les Comités de salut public et de sûreté générale de lui faire un rapport. Comment, après une telle décision de la Convention, la commission révolutionnaire de la Moselle osait-elle continuer à se charger des abus dont il est question dans cette lettre ?

Digitized by Google

Merlin de Thionville au Comité de sûreté générale.

Le 9 brumaire de l'an 3e de la Rep. une et ind. (30 oct. 94).

Je suis à Metz depuis deux heures, chers collègues, et j'ai déjà recueilli des observations que je dois vous communiquer. Je vous prie de faire passer celles qui ne vous concerneront pas aux comités qui peuvent porter remède aux inconvénients dont on se plaint ici.

1° On a mal à propos fait sortir du Luxembourg, Trotebas, dénoncé dans le temps, après le 10 thermidor, par toute la députation de la Moselle et par des envoyés de Metz pour avoir « robespierrisé » la ville. Cet intrigant est rentré dans le district, et il est plus fou ou plus fourbe que jamais.

Il existe dans les administrations d'autres hommes du même genre ; il faut écrire à Loysel de remédier à ce désordre.

2° Le pain manque ici absolument ; on en a distribué aux citoyens que les soldats avaient refusé, tant il était mauvais. Je pense que ce malheur provient d'un vice d'administration. On a nommé des employés dont on me dit du mal. Il faudrait vérifier.

3° Le peuple est encore ici dans la crainte du retour du régime tyrannique. La guillotine, en permanence sur la place de la comédie, semble toujours le menacer de Robespierre et de ses agents. Vous prendrez vous-mêmes des mesures pour rassurer les citoyens et faire disparaître l'instrument de supplice, lequel ne doit menacer et punir que les coupables.

4° On se plaint beaucoup des propos et des menaces à la Robespierre du citoyen Lafontaine, beau-frère de Bar, notre collègue, qui doit être en ce moment à Paris. Il s'est dit partout, dans le département, chargé de mission de vous et du Comité de salut public. Ce dont je puis vous assurer, c'est qu'à toutes les postes, il s'est fait passer pour représentant du peuple, et ceci doit vous mettre en garde contre les propositions qu'il pourrait faire aux deux Comités.

Je vous rendrai compte successivement de ce que j'apprendrai : ce sera à vous à apporter le remède. Du pain et de la confiance, et le département sera toujours le même, c'est-à-dire bon.

Adieu, chers collègues ; courage et fermeté, et la république triomphera au dedans et au dehors.

MERLIN de Thionville.

Il paraît que Merlin, encouragé sans doute par l'attitude de la population, ne tarda pas à prendre sur lui de faire disparaître de la place publique l'affreux instrument dont il parle ici. Voici une note intéressante de sa main qui se rapporte à cette arrivée à Metz :

« Renvoyé à l'armée du Rhin après la prise de Condé et l'évacuation des Autrichiens, j'arrivai à Metz et descendis à l'hôtel de Pont-à-Mousson, chez Reniguet,

Digitized by Google

où je fus logé avec la vue sur la place de la Comédie. La guillotine y était en permanence depuis longtemps. J'envoyai un officier d'ordonnance à la municipalité avec l'ordre de la faire disparaître à l'instant, ce qui fut exécuté au milieu des applaudissements des citoyens. Le lendemain, arrivé à la nuit à Strasbourg, Kléber et Aubert-Dubayet vinrent me prendre pour me conduire au spectacle. J'avais déjà, de Paris même, envoyé l'ordre de relâcher plusieurs familles détenues au Pont-Couvert. A mon entrée dans la loge de l'état-major, la salle retentit d'une triple salve d'applaudissements, et presque toutes les loges se vidèrent ; les dames accouraient à la mienne pour me remercier ou me demander de nouvelles mises en liberté. Ayant rendu compte de ces faits au Comité de salut public, ce Comité délégua deux députés civils, pour faire participer l'Alsace entière au succès du 9 thermidor. »

A Merlin de Thionville.

Thionville, le 2 brumaire an 4e de la Rép. fr. (24 oct. 95).

Je vous ai annoncé, mon cher cousin, par ma dernière, que je vous adresserais le détail de ce qui s'est passé aux élections faites par notre collége électoral. Je m'acquitte de mon devoir. Invité par mon neveu Lambert, secrétaire du département, d'établir mon séjour chez lui, je m'y suis rendu, autant pour l'intérêt de conserver la paix en famille que pour celui de connaître à l'avance le vent et l'esprit public de cette ville. Aussi m'a-t-on fourni les occasions de sonder les esprits. Le premier jour tous les fonctionnaires publics et tous ceux à prétentions se sont déboutonnés en ma présence. Il était arrêté qu'aucun des six anciens députés ne serait réélu. On rendait à Merlin de Thionville seul justice pour ses grandes actions. mais on attaquait son luxe, on l'accusait d'intempérance en tout genre, et on lui imputait plusieurs inconséquences occasionnées par sa témérité et par son despotisme : et pour jeter plus de défaveur sur son compte, tantôt il s'était brûlé la cervelle d'un coup de pistolet, une autre fois il avait été arrêté et conduit escorté à la Convention, ou bien il avait déserté l'armée et était passé du côté des ennemis, après avoir livré l'armée contre le gré des généraux ; le lendemain, enfin, il était encore à son poste, mais l'on n'en voulait plus, non plus que des cinq autres.

Je ne pus tenir à toutes ces critiques et calomnies atroces ; je m'expliquai très vertement, et je finis en pleine table à dire que je ne prévoyais que trop que notre département ne manquerait pas d'être victime de la méchanceté de ceux qui briguaient de faire ôter la confiance à nos anciens députés : et je voulus faire le pari que Merlin et peut-être bien ses cinq collègues seraient infailliblement réélus dans d'autres départements, ou

Digitized by Google

tout au moins dans les listes supplémentaires; qu'ils devaient bien se rappeler que déjà, lors des dernières élections, Merlin avait été réélu dans deux départements ; qu'au surplus, comme il pourrait se faire que les six premiers élus et d'autres des listes supplémentaires sortiraient tout à la fois dans quarante ou cinquante départements, et qu'alors le nombre de 500 n'étant pas complet, les élus qui se compléteraient dans l'excédant des membres de la Convention nationale ne manqueraient pas de nommer Merlin de Thionville qui avait sauvé la représentation nationale le 9 thermidor, avait fait fermer les jacobins, écrasé les terroristes en faisant supprimer les armées et commissions révolutionnaires composées de fripons et de voleurs ; qu'alors réélu, et peut-être bien encore ses collègues, ceux qui lui auraient fait ôter la confiance du département, auraient sujet tôt ou tard de s'en repentir; que les électeurs du district de Thionville qui savaient leur rendre justice, et n'avaient pu empêcher la cabale et la calomnie, ne manqueraient pas de leur écrire ce qui se serait passé ; que malgré que j'étais persuadé du mérite et des talents de ceux qu'ils se proposaient de députer à l'Assemblée, et malgré que je fusse bien assuré des sentiments patriotiques des six anciens députés qui ne sacrifieraient pas le bien public pour se livrer à des sentiments de vengeance quoique justement mérités, cependant il pourrait bien se faire qu'il s'ensuivît une sorte de refroidissement entre les nouveaux députés et les anciens. réélus par d'autres départements ; ce qui serait d'autant plus indubitable que vous ne manqueriez pas de vous persuader que ceux qui sont parvenus à obtenir la confiance de ceux qui les ont envoyés à la Convention, avaient coopéré avec eux et partagé leurs sentiments pour vous dénigrer et vous faire retirer la confiance.

Mes observations, malgré la contenance forcée de mes acteurs, produisirent heureusement l'effet que j'en attendais; et, dès le lendemain, il y eut une assemblée des principaux de Metz, avant l'ouverture de celle du collége électoral, de laquelle nos convives de la veille furent à coup sûr les premiers, et on me rendit bien vite que le plan avait été changé, que mes observations du soir leur avaient fait arrêter que Merlin et Bar seraient seuls réélus, mais que les quatre autres ne signifiaient rien. On m'annonça cela, à l'ouverture du collége, le matin; mais le courrier du soir changea leur résolution : on annonça à ceux initiés dans le mystère que Bar ne serait absolument plus rien. J'en appris secrètement le motif; c'était qu'une loi provoquée sur le rapport des députés de la Moselle à la Convention, rétablissait Barthélemy, ex-maire de Metz, dans ses fonctions, et Bar était l'un des signataires de l'expédition. On dit que Barthélemy était le mouvant secret des terroristes, que, par son hypocrisie, il avait abusé de la confiance des citoyens et les avait exposés au carnage et à la famine; que Barbé-Marbois était un citoyen humain, infiniment zélé et d'un génie sublime, et qu'il avait, depuis ses fonctions de maire, sauvé la ville de Metz,

Digitized by Google

et qu'il avait tellement sa confiance par ses grands talents, surtout pour la partie des finances, que, malgré l'injustice qu'il éprouvait, il serait représentant; que, sans doute, un mémoire qu'il a fait lui avait fait du tort, et qu'on avait prévenu le comité de législation contre lui en le dépeignant comme un chouan et un royaliste; et que Pécheur lui serait adjoint comme second.

Enfin le parti de Barthélemy n'étant pas assez dominant, et tous les plus honnêtes gens de Metz les prêchant à tous les électeurs externes, Barbé-Marbois et Pécheur furent élus; les deux partis divisés se réunirent pour le troisième, et les prétentions séparées des uns et des autres districts servirent parfaitement la réunion de Metz qui leur enleva Thiébaut, ancien greffier du consul, pour le troisième. Vous seriez sorti le quatrième, au premier tour de scrutin; vous aviez cent trente-six voix, il en fallait cent quarante-quatre; mais cinq à six traîneurs de nos gens n'ayant pas voté, et trois ou quatre voix au moins pour Merlin, sans désignation, ayant été nulles, en revanche, au second tour, vous en aviez un cent de plus qu'il n'en fallait pour la majorité absolue.

Lesage d'Eure-et-Loir, Bar et Barthélemy furent en concurrence pour le troisième tour. Par un bonheur inattendu, j'avais dîné la veille avec les élus de Metz et plusieurs de leurs amis au nombre desquels se trouvait un nommé Gaux, receveur des douanes de Forbach; ce dernier vint me trouver au milieu de mes collègues, et leur dit que j'avais son estime et sa confiance, et que comme il paraissait que la récrimination avait fait changer à l'égard de Bar, il me priait de lui dire ce que j'en pensais; qu'enfin les Messins, comme lui et plusieurs districts, désiraient Rolly; mais que ne voulant point accepter, ils étaient embarrassés du choix qu'ils devaient faire, etc. Je lui répondis que Bar était brouillé avec Lafontaine plus de six ans avant son départ pour la Convention; que je le connaissais particulièrement pour un brave homme; que, s'il n'avait pas fait tout le bien qu'il désirait, il ne l'avait pu ou n'en avait pas eu l'occasion, et qu'au surplus il était populaire et humain; que sans doute la jalousie seule de nous voir deux représentants offusquait les ambitieux; sur quoi il partit comme un éclair, et lui fit donner toutes les voix de son district et partie de celui de Sarrelibre et Faulquemont, en sorte qu'il sortit au troisième tour, malgré la ligue infernale qu'il y avait contre lui.

Voilà, mon cher ami, dans l'exacte vérité, ce qui s'est passé pour le scrutin des six. A l'égard des dix-huit supplémentaires, je me suis amusé de nos gens de la ligue, assez maladroits pour ne pas avoir réélu les six, d'autant mieux que les quatre autres ne sont pas moins sortis dans la liste supplémentaire. Je ne vous dirai rien de ces autres élections; je me contenterai de vous joindre copie de la liste générale. Vous y remarquerez, au premier coup d'œil, que Metz s'est bien partagé; Sarreguemines, Briey et Faulquemont ont secondé. Aussi ont-ils leur portion; Sarrelibre, seul, n'a

Digitized by Google

rien. Je dis rien, parce que Husson de Bouzonville, depuis quelque temps, réside à Metz; et quoique Stourm et Villers de Boulay soient réunis à Sarrebourg par la suppression du district de Boulay, il n'en est pas moins vrai que tous trois ont des intérêts de localité qui les attachent plus particulièrement à leurs propres communes. Sarrelibre en a éprouvé le contre-coup, et ses électeurs sont partis de Metz désespérés.

Pour nous, nous avons à peu près notre compte, mais Metz en a trop. Je ne me suis pas gêné pour leur reprocher que puisque, d'après leur dire, ils n'avaient pas assez de productions en grains pour se nourrir plus de cinq à six mois, plus de la moitié de leur territoire étant en vignobles, conséquemment si, de leur propre aveu, les autres communes du ressort les nourrissaient six mois, ils n'étaient dans le cas de rien faire en contributions en nature pour assurer les subsistances arrêtées par le gouvernement pour les magasins militaires; que leur ambition de dominer, en se partageant le plus grand nombre dans toutes les administrations, insultait à ceux qui, en suppléant à leur insuffisance, supportaient encore pour eux le faix des contributions pour le gouvernement.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour placer Schweitzer au département ou au moins juge au tribunal; j'ai été croisé en tout à son égard : il était un terroriste, parce qu'il avait presque seul insisté pour l'acceptation des décrets du 5 et du 13; ou il était un ivrogne et un brutal qui se battait avec les autres membres du département ou avec ses collègues les juges!... On assure que les trois députés de Metz sont de braves gens. Le salut de la chose publique me fait un devoir de vous engager à les recevoir avec fraternité, sans rien leur témoigner de ce que je vous mande. Je fais des vœux pour votre union, d'où dépend notre commun bonheur, et suis pour la vie votre affectionné ami,

KLEFFERT.

Voilà l'historique des élections de la Moselle pour le Corps législatif de l'an IV. On voit que la réaction royaliste, bien qu'aussi puissante à Metz qu'y avait été précédemment la force révolutionnaire, ne l'avait cependant pas été assez pour éliminer tout à fait les républicains. Cependant la calomnie, comme on le voit aussi par cette lettre, n'avait pas manqué contre eux à son office ordinaire. De la précédente députation, Merlin et Bar furent seuls réélus. Bar était, comme Merlin, avocat à Thionville, et nommé avec lui à la Convention, il y avait suivi à peu près la même ligne politique : il avait voté la mort du roi et contribué au 9 thermidor. Il était beau-frère de ce Lafontaine qui avait occupé, ainsi qu'il a été dit précédemment, le premier rang dans le parti de Robespierre à Thionville.

Digitized by Google

A Merlin de Thionville.

Thionville, 3 pluviôse an 6 (22 janvier 98).

Je n'attendrai pas, mon cher représentant, la réponse à ma dernière pour vous donner des nouvelles de la commune où vous avez reçu le jour.

Le 30 du mois dernier nous avons célébré la fête de la paix d'une manière aussi distinguée que républicaine. Malgré mon peu de mémoire, je vais essayer de vous donner quelques détails.

Le citoyen Mangin, architecte et adjoint du génie, avait ordonné la fête. Elle fut annoncée la veille par le bruit du canon et le son des cloches, qui se firent encore entendre le lendemain matin. Dès les dix ou onze heures les troupes se mirent sous les armes; l'on avait nettoyé les rues, et l'on avait dressé sur la place du marché un autel à la patrie.

A midi, on sortit de la maison commune d'une manière processionnelle pour se rendre d'abord à l'autel, en passant par votre rue. La marche commençait par la gendarmerie et une pyramide chargée d'inscriptions analogues à la circonstance. Derrière la pyramide marchait un groupe des anciens défenseurs, honorés de blessures reçues en défendant la patrie.

Venaient ensuite vingt-quatre nymphes vêtues de blanc qui chantaient les hymnes patriotiques chéris des Français. Elles précédaient un char à l'antique, blanc, mais orné des trois couleurs, traîné par trois chevaux caparaçonnés de même, lequel portait deux déesses. l'une de la paix, je ne me rappelle pas la dénomination de l'autre.

Après ce char marchait l'état-major, suivi d'un piquet de dragons à cheval, ensuite la municipalité et autres employés des administrations. A quelque distance, un piquet de dragons à pied et une brigade à cheval terminaient la marche. Vous concevez que ce cortége était encadré dans deux files d'hommes sous les armes.

Parvenue à l'autel, la municipalité monta sur l'amphithéâtre avec les chefs militaires et les deux déesses. Bientôt après, l'on vit monter trois sages-femmes portant chacune une enfant femelle dont une fille était accouchée la nuit précédente et que l'on dit issues d'un dragon. Les parrains et marraines montèrent pour nommer ces enfants; après quoi le président Dinot fit deux discours ou un disconrs en deux points, dont je ne puis parler, parce que je ne l'ai point entendu. Des gens plus voisins que moi prétendent que c'est la faute du lecteur. Le discours fini, ainsi que les cris mille fois répétés, ou même pendant ces cris, l'une des déesses couronna les chefs militaires et l'autre leur donna des branches de laurier.

Le cortége se transporta ensuite à l'hospice militaire où la déesse a fait un discours charmant, à ce que l'on assure; le directeur a signalé sa générosité envers les malades.

Digitized by Google

L'on se rendit après cela sur la place d'armes par la grande rue où il y eut une station. Ensuite on se réunit à un banquet civique, composé de cent trente personnes en quatre tables; chacun avait souscrit pour six francs. Le soir, il y eut feu de joie, feu d'artifice et illumination générale dans laquelle chacun se distingua. Ensuite, bal public jusqu'à dix heures que l'on battit la retraite. Il y eut, le soir, souper particulier, où les autorités invitèrent quelques citoyennes; il avait été résolu qu'il y aurait bal particulier après le souper, mais la prudence a fait supprimer cette partie de la fête.

Elle s'est parfaitement bien passée. Cependant je ne puis dissimuler que quelques rigoristes ont improuvé que, parmi les vestales, il se fût glissé des filles entretenues, et d'autres qui, dit-on, en sont à leur seconde ou troisième couche; et que l'on eût fait nommer en public trois enfants de débauche. Ils craignent l'influence du désordre ainsi récompensé.

Maintenant, mon cher représentant, si vous avez eu le courage de lire cette longue description, vous lirez aussi que vos amis sont vivement affectés de votre silence. Votre mère et les Sequer se portent bien. Ma femme et ma famille vous disent mille choses ainsi qu'à votre chère moitié.

On ne parle par ici que de vols et d'assassinats. Personne, pas même les représentants, n'est exempt des traits émoussés de la feuille des amis : mais ils n'obtiennent que le mépris : on voit qu'ils préludent pour le moment des élections.

Je vous aime et vous embrasse.

M...

Il s'agit dans cette lettre de la fête célébrée à l'occasion du traité de Campo-Formio, à l'imitation de celle qui avait eu lieu le mois précédent à Paris. L'autel de la patrie avait été dressé également dans la capitale devant les troupes et les autorités. « La religion, la féodalité, le royalisme, avait dit solennellement Bonaparte dans son discours au Directoire, ont successivement depuis vingt siècles gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs. » Il s'en fallait malheureusement tout autant que le jour de la paix fût arrivé que celui des gouvernements représentatifs; mais les populations de nos départements étaient si lasses de combats et de révolutions qu'elles étaient toutes disposées à prendre au sérieux l'assertion du jeune ambitieux.

La fête célébrée à Thionville se ressent assez clairement, d'après certains détails de cette narration, du relâchement moral qui avait fini par prévaloir sous le Directoire, même en province; aussi faut-il remarquer que la lettre du correspondant de Merlin est partout empreinte d'un certain caractère d'ironie, sinon de blâme. Dans une ville où l'on tenait encore autant qu'on l'a vu tout à l'heure aux fêtes de la paroisse, la réapparition des déesses aurait dû sembler à tout le monde un anachronisme choquant.

A la suite de cette lettre je ne rencontre plus, dans la correspondance de Merlin avec sa ville natale, que des pièces tout à fait insignifiantes. Placé désormais en dehors de la politique, il se contentait d'entretenir par écrit ses relations d'amitié et de famille. Il était lié, chose assez curieuse, avec le curé de la paroisse

Digitized by Google

qu'il avait, je crois, tiré de prison à la suite du 9 thermidor, et quelques lettres de celui-ci ont un certain intérêt en ce qu'elles montrent au naturel la tranquillité des rapports qui existaient sous le Directoire entre les membres du nouveau clergé et les hommes de la révolution. « Citoyen, écrit cet abbé à Merlin, on dit que vous êtes invisible ; mais vous avez beau faire, votre belle âme vous décèlera toujours. Votre généreux cœur se montrera toutes les fois qu'il pourra être bienfaisant; il y est habitué. Je l'ai vu ce cœur sensible, et je le contemple souvent avec délices. Aussi lorsque je partis de Paris, vous quitter fut pour moi une peine si singulière que, si j'eusse été libre, j'aurais aujourd'hui accompagné mon frère qui y retourne, ne fût-ce que pour vous voir, vous embrasser, choquer mon verre avec le vôtre et vous répéter combien je vous aime. »

L'invisibilité que reprochait ici à Merlin l'abbé Dumas venait de ce qu'à la suite du grand rôle qu'il avait joué et du renversement de la politique à laquelle il s'était dévoué, Merlin avait compris que la solitude lui offrait la seule position digne de son caractère. Il s'était retiré dans son ermitage du Calvaire dont il ne tarda pas à se dégoûter lorsque Bonaparte vint s'établir à la Malmaison, au pied de la colline. Aussi se trouva-t-il heureux de s'en défaire pour s'éloigner tout à fait de Paris ; c'est alors qu'il se fixa près de Chauny : « De là du moins, dit-il dans une de ses lettres, je ne voyais plus la Malmaison. »

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

Digitized by Google

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

MERLIN DE THIONVILLE[1].

C'est une sainte et louable coutume de se détourner de ses travaux habituels, lorsqu'un citoyen illustre quitte ce monde, pour venir déposer sur sa tombe l'hommage des paroles funéraires; mais depuis quelque temps la mort redouble si fort ses coups, qu'elle a presque forcé de renoncer à cette piété, et qu'elle ne permet plus en quelque sorte aux vivants que de signaler les noms des victimes sèchement et à la hâte, à mesure qu'elle frappe, et de les livrer ainsi en courant à la mémoire publique sans lui rappeler à la fois les titres qu'ils ont à y rester. Depuis ces dernières années, combien sont partis ! et quelle idée ne prendrait-on pas de notre époque, si l'on devait juger de sa grandeur d'aprés celle des hommes qu'elle voit mourir ! Hélas ! c'est que nous voilà vers le milieu de la vie, et c'est le moment

[1] Cet éloge de Merlin de Thionville, composé au moment de sa mort, fut imprimé en septembre 1833 dans la *Revue encyclopédique*, et nous le reproduisons ici comme une conclusion justifiée par toutes les pages qui précèdent. La tristesse et la reconnaissance l'avaient dicté. A la mort de mon père, Merlin, qui était un de mes parents les plus rapprochés dans la ligne paternelle, voulut bien prendre la charge de ma tutelle et de celle de mes deux frères; il voulait ainsi rendre à notre jeunesse, avec usure, les services qu'il avait reçus dans la sienne de notre grand oncle, l'excellent prieur dom Effinger, dont il a été si souvent question dans le récit des premières années inséré ci-dessus.

Digitized by Google

où la génération de nos pères arrive sur le seuil, et c'est elle qui descend. Puisons donc dans leurs derniers exemples la vertu de soutenir, mieux que ne le font nos aînés, les charges de leur pesant héritage ; montrons leur austère vertu et leur persévérance, leur sérénité durant les jours mauvais, et l'inaltérable fermeté de leur foi dans un avenir meilleur. Quel plus juste sujet d'une telle leçon pourrions-nous prendre que le vieillard que nous venons de perdre ? Et où pourrais-je trouver moi-même plus d'assurance pour la faire que dans le souvenir de celui que j'ai tant connu et tant aimé, et qui fut un second père pour une moitié de ma jeunesse ? Sans doute je n'ai aucun droit à laisser éclater ici mes sentiments personnels, et à mettre sous les yeux du public une douleur qui n'intéresse que moi : je tairai donc tout ce qui n'appartient qu'au regret et à la reconnaissance, et je comprimerai bien volontiers ma tristesse dans le silence et l'obscurité de sa profondeur. Je ne dirai, ô toi que j'appelais mon vieux père, ni la bonté avec laquelle tu te chargeas de la conduite de quelques pauvres orphelins que tout le monde abandonnait, ni ta tendre sollicitude de leurs affaires, ni ta constance paternelle à développer dans leur âme le germe sacré de l'amour de la patrie, ni la douce familiarité de tes discours. Toutes ces choses, hélas ! sont dans mon cœur, et rien ne les sollicite à se produire au dehors ; ma seule consolation est de penser que je n'ai pas été ingrat envers toi un seul jour, et que le souvenir que tu as emporté de moi dans la tombe était tranquille et pur de tout reproche : les anciens dans le deuil se voilaient le visage, et je les admire d'avoir si bien connu le secret que cherche la douleur ! Ce sera donc assez pour moi, dans ce moment, si je réussis à faire voir combien la vieillesse de Merlin fut digne de respect et d'admiration ; et si, du spectacle qu'elle nous présente, je parviens à tirer un enseignement utile pour ceux que le présent décourage, et que les incertitudes de la politique corrompent ou intimident. Je n'aborderai point l'histoire de sa vie publique, de son action dans les luttes de nos assemblées et dans nos

Digitized by Google

guerres du dedans et du dehors ; je n'aurais d'autres éléments pour le faire que ceux que tout le monde possède, et pour m'acquitter envers sa mémoire de ce devoir pieux, j'attendrai la publicité que réclament les matériaux qu'à cette intention il amassait lui-même depuis longtemps.

Merlin de Thionville est un de ces hommes que la France prit dans le peuple quand elle voulut montrer à sa vieille noblesse que son règne était fini, et que désormais l'État pouvait choisir ses serviteurs ailleurs que dans les hautes maisons. Sorti de son obscure demeure, et comme soudainement entraîné par un courant où il ne se donnait aucun mal, il se vit en un instant dans les magistratures les plus élevées et les plus difficiles ; et l'on eût dit qu'il était né pour elles et s'y était préparé dès son enfance, tant il y fut à l'aise et bien placé. Son esprit était remarquable par une grande rectitude et une singulière puissance de se traduire toutes choses avec simplicité ; son jugement était calme et précis, et il s'appliquait à tenir toujours aussi loin de lui que possible les illusions et les ombres fatales qu'elles promènent. Jeté au milieu des plus incroyables tourbillons que la politique humaine ait encore soulevés, jamais homme ne garda mieux que lui la tutélaire vertu de son bon sens et ne demeura plus constamment sur le terrain inébranlable de la réalité. Doué d'un courage instinctif, il le laissait agir, en quelque sorte, sans en prendre souci, et, grâce à ce rempart, imperturbable aussi bien dans les terribles séances de la Convention que dans le retentissement des batailles, il gardait en toutes circonstances l'usage de sa raison et de sa volonté. Émanation de la philosophie de son temps, l'amour de la liberté était sa force, et la croyance au peuple sa religion. Son âme, sans cesse engagée dans ces principes, y avait contracté je ne sais qu'elle inflexible roideur ; semblable sur ce point à ces anciens guerriers qui, continuellement vêtus de la cuirasse de fer, avaient perdu toute habitude des articulations fines et légères. Logicien franc et plein de rudesse, inhabile aux complots comme à l'intrigue, n'espérez pas qu'il vous montre ja-

Digitized by Google

mais de ces desseins ambitieux, de ces tactiques longuement conçues, de ces lignes déliées et savantes : il traversera les partis sans se détourner ni se baisser devant aucun ; son opinion sera toujours ouverte et sonore, et son langage celui d'un homme de guerre plus que d'un diplomate. Il craignait les attentats contre la liberté, mais bien plus encore contre l'inviolabilité de la souveraineté nationale. Il détestait Robespierre, et il osait ne point conspirer contre lui, aimant mieux courir le risque de périr que de nuire. Ami de la république bien plus profondément que des siens, et ne sachant aucune réserve à faire dans les sacrifices qu'elle commande, il se tenait, en effet, aussi bien en garde contre l'entraînement des ressentiments personnels que contre l'imprudence des jugements anticipés. Mais que sa conviction mûrisse, que sa conscience soit touchée, il n'y a plus alors aucun tempérament dans sa haine, et vous lui voyez déployer contre le triumvir cette énergie et cette vigueur qui ne se connaissent encore qu'en plein jour, et qui ne se sont apprises jusque-là que sur les tyrans et sur les traîtres. C'est le 20 prairial, à la fête de l'Être-Suprême, et lorsque la puissance de Robespierre est à une hauteur qui semble défier toutes les attaques du monde, c'est à ce moment qu'il se décide, et six semaines plus tard il inscrit son nom au 9 thermidor.

Je ne dirai rien de sa bravoure, mais je veux dire un mot de sa bonté. Et d'abord comment un homme affranchi de tout sentiment d'égoïsme, aussi éloigné des égarements de l'envie que de ceux de l'ambition, serviteur ardent de la république, c'est-à-dire de l'humanité, comment un pareil homme ne serait-il pas bon ? S'il a souvent été sévère, même terrible, ce n'a jamais été sans justice. La seule terreur que sa position dans l'État l'ait mis dans la nécessité de répandre a été celle des armes ; et cette terreur, bien que plus sanglante et plus meurtrière que toute autre, cette terreur qui procède par le renversement des armées et la dévastation des campagnes, qui confond dans les mêmes ruisseaux le sang des ennemis et celui des plus fidèles enfants de la patrie, qui étend aveuglément le deuil et les larmes

Digitized by Google

au dedans de la nation comme au dehors, et au dedans, puisqu'il faut le dire, chez les familles qui méritaient la récompense aussi bien que chez celles qui avaient mérité le châtiment; cette terreur, à laquelle les exemples de l'histoire ne nous ont que trop habitués, n'est malheureusement pas de ces mesures qui ont besoin d'être justifiées et dont les exécuteurs demeurent en proie à l'animadversion de la postérité : s'il y a une plainte à faire, c'est à Dieu, qui a imposé aux peuples d'arroser la terre de leur sang, comme aux hommes de l'arroser de leur sueur. Mais au sein de ces scènes cruelles dont il était l'ordonnateur, combien il a désiré la fin d'une gloire si coûteuse! Combien de fois, au sortir des émotions de la mêlée, n'a-t-il pas senti, aux secrètes amertumes de son âme, qu'il était de la même substance que tous ces restes de morts et de blessés! Combien de fois encore, semblable à ce vertueux capitaine qui gémissait sur les champs de bataille où il avait vaincu, n'a-t-il pas déploré la fatale obligation qui commandait tant de luttes et tant de sacrifices! « Je n'aspire, écrivait-il au milieu même des enivrements que causent à tous les cœurs courageux l'ardeur et le fracas de la guerre, je n'aspire qu'à la paix, et je ne lui demande d'autre bienfait que la liberté d'aller cultiver tranquillement mon champ. » Mais aussi, dans ces temps de deuil et de discordes, que d'occasions se sont présentées à sa bienfaisance et à son humanité! Je ne rappellerai pas tous ceux qu'il a aidés de son crédit et de sa main, tous ceux qu'il sauva, soit en ouvrant les portes de leurs prisons, soit en leur livrant les tristes clefs de la frontière et de l'exil; beaucoup vivaient encore et en avaient gardé la mémoire, mais lui, il n'aimait point à voir ces choses sortir du passé, et il les tenait toujours dans un austère silence. « J'ai peut-être eu tort, nous disait-il quelquefois; mais soyez sûrs qu'en cela je n'ai jamais compromis que moi seul. » D'autant meilleur qu'il consentait bien à être bon, mais non à le paraître, il aurait voulu que la sévérité républicaine, tout en laissant à son cœur sa tendresse naturelle et sa liberté, demeurât alentour comme une écorce qui pût l'abriter sans le trahir.

Digitized by Google

Tel était Merlin. Né de la révolution, et pour elle, il ne crut pas qu'il lui fût permis d'en séparer en rien sa destinée. Son dévouement à cette grande cause était un de ces dévouements à la vie et à la mort, toujours si dignes de l'admiration des hommes. A peine était-il au milieu de sa carrière, que l'étoile de Napoléon s'élève, et que celle de la république commence à décliner et à pâlir. Quel était en cela le dessein de Dieu? Sa sublime politique dépasse toutes les nôtres; les hommes, sous sa main, ne sont que des tranchants qu'il prend ou dépose suivant chaque détail de son œuvre éternelle; mais ils se doivent à eux-mêmes et ils doivent à Dieu d'attendre patiemment qu'il les appelle, et de ne point fausser leur nature pour s'immiscer en des choses où ils n'ont pas qualité. Aussi Merlin proteste-t-il, et il rentre dans l'ombre avec la liberté. Assez d'autres sauront combattre sous la bannière de l'aigle, et cueillir dans d'illustres campagnes des titres et des lauriers d'or; ne lui demandez pas de les suivre et de les soutenir de son courage et de son expérience : son silence parlera plus haut que n'aurait parlé son service, et la rouille de sa vieille épée de Mayence et de la Vendée lui sera plus glorieuse que tout l'éclat dont il aurait pu la couvrir. Il rejoint donc le peuple, et, se résignant à l'exigence des temps, il guide paisiblement, entouré de sa famille, le travail de sa ferme. Mais que le génie des conquêtes soit à son tour frappé, que l'empire vienne joindre sa propre ruine à celle qu'il avait faite de la république, la question n'est plus la défense et l'agrandissement d'un gouvernement liberticide : il s'agit du salut de la France et de sa dignité. Un conventionnel aura le droit de paraître. Voici Merlin, à la tête de ses paysans de Picardie, réunis en bataillons, qui s'avance au travers de nos champs menacés, et vient noblement se remettre à qui combat pour le sol sacré. Image symbolique et fidèle de l'âme du peuple, tu apparus un instant dans le déchirement de la patrie ; mais l'Europe tout entière pesait sur nous, et ce ne fut qu'une apparition éphémère ! Compagnon de la république, tu descendis avec elle, non dans le tombeau, dans la retraite. Tu la suivis

Digitized by Google

dans ces mystérieuses catacombes de la pensée humaine au fond desquelles, loin du jour, et sans être troublé ni par le bruit ni par les empêchements du dehors, s'achève et s'épure sans relâche ce qui un jour sera la loi du monde. Tu rentras, vieux conventionnel, dans cet immense atelier de l'opinion publique où tous travaillent et où nul ne s'impose. Là, par un concert que nous n'entendons point, s'élabore insensiblement le verbe des nations; et la tâche de chacun, pour être, en cet endroit, moins appréciable à la mesure et à l'estime des hommes, n'en est cependant ni moins grande en elle-même, ni moins efficace, ni moins méritoire devant Dieu.

C'est alors que je le connus. Il avait quitté sa campagne, et vivait modestement dans un de nos faubourgs. En revoyant Paris, il n'y avait plus retrouvé qu'un bien petit nombre de ses anciens amis; les uns étaient exilés, les autres morts; et, privé de son primitif entourage, il demeurait, presque seul parmi nous, comme un de ces monuments des âges passés qui se tiennent encore à leur place dans le milieu de nos villes. Mais quel que fût son attachement au sol de la révolution, ce n'était point une raison pour lui de s'isoler des nouveautés de notre époque. Hostile au parti dominant, il n'était pas moins animé de la même sympathie pour le fond du pays. L'amour de la France était une passion qui ne souffrait en lui aucun repos, et qui entretenait dans son esprit une infatigable activité. Il voyait beaucoup de monde, mais de celui-là seul où il pouvait trouver quelque profit, et qu'il pouvait aborder sans danger pour la dignité de son nom. Rien ne se faisait dans l'ombre qu'il ne voulût y pénétrer; rien n'éclatait qu'il ne cherchât à étudier aussitôt ce qu'on devait en espérer ou en attendre. Son œil était toujours ouvert, sa pensée toujours en mouvement; et là où tant d'autres ne s'intéressent et ne prennent de si grands soins que par le désir du pouvoir ou de la renommée, il se donnait le même mal quoiqu'il ne voulût rien gagner que de satisfaire son instinct naturel, qui était d'aimer sa patrie jusqu'au bout avec la même ardeur dont il l'avait servie dans sa jeunesse. Bien différent en cela de ceux qui, fixant la patrie au temps où ils fu-

Digitized by Google

rent puissants et glorieux, s'enferment dédaigneusement dans ce qui n'est plus et se tiennent au milieu du présent comme chez un peuple étranger, il n'oublia jamais que le nom de citoyen est un titre qui ne vieillit pas et qui ne s'éteint qu'avec la vie. Mais ce feu, qui, malgré les fatigues de l'âge, le faisait encore jeune parmi nous, demeurait concentré dans son intérieur, et ne se trahissait par aucune manifestation publique ; il voulait bien que les affaires de son pays conservassent toujours pour lui le même attrait, mais il ne voulait plus s'y mêler. « Chaque génération, disait-il, a son temps pour agir : le nôtre est achevé ; à vous le vôtre. Faites bien ; nous ne sommes plus ici que pour regarder et applaudir. »

Et cependant combien de fois ne l'avons-nous pas vu s'emporter contre nous avec hauteur, et nous rappeler la cause de la révolution, qu'il nous accusait de laisser perdre par notre mollesse et notre indifférence ! « Allez, nous disait-il alors, vous n'êtes que des enfants. » Quelles paroles, en effet, et quels reproches aurions-nous pu refuser à sa tristesse et à son indignation, lorsqu'il connut que la France ne s'était affranchie d'une dynastie qu'il détestait que pour tomber sous la main d'une famille envers laquelle il ne connaissait que le mépris ? Quelles ne furent pas sa colère et son inquiétude, lorsqu'il sentit l'Espagne trahie, le Rhin délaissé, l'Italie donnée à l'Autriche, la Pologne perdue, et, au milieu de tout cela, la France inerte et se laissant tailler au gré des potentats ! Avec quel orgueil il nous citait alors l'exemple de nos pères ! Mais bien qu'il en ait eu si souvent le sujet, jamais, et cela peut être dit à notre gloire comme à la sienne, jamais il n'a désespéré du salut de la république ; et si serrées qu'aient pu être les attaques que l'on dirigeait contre elle, il ne s'est pas trouvé un seul moment où il eût balancé à mettre aux enchères comme terrain national le terrain sur lequel on bâtissait les trônes. Pour lui, la république, quoique rentrée sous le sol, était toujours aussi vivante qu'à l'origine et aussi pleine de force et d'avenir : pour la voir bientôt reparaître, il ne s'agissait que de l'activer et de la soutenir, et il s'y employait tout en-

Digitized by Google

tier. La véritable tribune, à son avis, n'était pas à la chambre, mais aux journaux ; la chambre était au corps électoral, les journaux seuls étaient à tout le peuple, et c'était dans cette direction que sa sollicitude s'exerçait avec le plus de persévérance et de vivacité. Il y avait bien peu d'organes de l'opposition, surtout depuis la fin du dernier règne, où il ne se fût ménagé quelque ouverture ; il lisait et commentait toutes les feuilles avec une incroyable attention, courait d'une rédaction à l'autre, et faisait sonner en tous lieux la voix sévère des principes et de la souveraineté nationale dont il ne se départait jamais. Rien n'était si médiocre ou si faible qu'il se crût permis de négliger ce qu'il était possible d'en faire sortir pour la cause de la révolution. Il avait des intelligences jusque dans le camp du *Constitutionnel*, et, si peu d'état que l'on y fît de ses opinions, il acceptait le fait et ne s'en rebutait pas. Il n'y avait pas jusqu'aux tentatives de la nouvelle Église française qui ne fussent de son ressort ; il connaissait de longue date le débonnaire abbé qui avait imaginé de s'intituler Primat des Gaules, et ne le négligeait pas depuis sa chimérique grandeur ; il ne manquait pas de gens, disait-il, qui ne pouvaient être détachés de Rome que par ce langage et par ces simulacres ; et quant à la durée de cette église, il était bien tranquille à cet égard. Quoique complétement ignoré du public, en débarrassant les choses de leur superficie, on l'eût donc avec surprise trouvé presque partout. Le respect et l'affection des jeunes gens, et la conscience d'être encore utile à son pays malgré son âge, formaient sa plus douce récompense, et il n'en voulait pas d'autre. Mais sous ce voile modeste, beaucoup avaient reçu ses enseignements et ses leçons, et beaucoup l'en ont dignement payé. Je ne veux que rappeler ici le loyal témoignage rendu à sa mémoire par l'un des premiers chefs de la presse patriote, qu'il voyait souvent, et dont il ne parlait jamais qu'avec une haute et sérieuse estime. « Nous aimions, disait Armand Carrel dans le *National* le lendemain de sa mort, nous aimions à nous en rapporter à l'instinct droit, au tact si sûr et si exercé de Merlin de Thionville dans nos impressions sur les

Digitized by Google

hommes et sur les choses; nous trouvions en lui cette foi réconfortante et invincible dont il suffit de s'approcher pour avoir toujours une raison de ne jamais désespérer de l'avenir. Nous n'avons donc pas seulement, comme amis de la révolution et comme Français, fait une perte en lui, mais comme hommes privés, nous dirions presque comme disciples, tant nous nous sentons imbus du sentiment à la fois révolutionnaire et libéral qui respirait dans toutes ses conversations. » Sentiment à la fois révolutionnaire et libéral, tel était en effet le trait qui différenciait Merlin de tant d'esprits fanatiques, plus amis de la mécanique sociale que de la grandeur des citoyens, et que réunit confusément le même drapeau. Pour lui, l'idée de république était essentiellement liée au droit des particuliers et à leur émancipation la plus complète à l'égard de l'État devenu protecteur plutôt que gouverneur, et il ne pouvait voir de république où il ne voyait pas de liberté.

A l'apparition du saint-simonisme, le premier sentiment du vieux Merlin fut de s'étonner devant une telle nouveauté : l'ambiguïté du mot de religion, l'audace et l'ambition des chefs, l'irréflexion et l'enthousiasme aveugle de la plupart des partisans, la servilité d'un grand nombre, tout cela l'inquiétait et lui donnait à penser. Mais, armé de son admirable bon sens, il ne tarda guère à faire la séparation du fantôme et de la vérité ; il n'était pas de ceux qui craignent que l'ivraie puisse jamais étouffer le bon grain, et son approbation fut promptement assurée, moyennant ses réserves sur le principe de souveraineté, à ceux qui, réveillant l'ombre de Condorcet, commençaient à jeter cette semence sur le pays. Ce n'était pas un médiocre spectacle que de voir ce sage vieillard, qui avait passé par tant de changements et tant d'expériences, assis maintenant dans le fond de quelque tribune de la salle saint-simonienne, et recueillant attentivement dans sa pensée, sans jamais se révolter ni s'émouvoir, tant de choses inouïes et de discours inusités. Il écoutait chaque formule et la pesait, et ne craignait pas plus que la nation fût détournée de sa route par les imaginations d'Enfantin qu'elle ne l'avait été par les théories de Saint-Just et des

Digitized by Google

rêveurs de tous les temps, montrant bien en cela tout le calme et toute la solidité de son jugement, et en même temps toute l'étendue de sa confiance dans le sens inaltérable du peuple et dans les destinées invincibles de la révolution.

Ici que ne dirais-je pas, si je n'étais condamné à renfermer en moi-même tout ce qui ne touche qu'à mon cercle personnel? Que ne dois-je pas à ses conseils et au constant appui de sa prudence? Nous ne marchions pas toujours dans le même chemin; mais que de fois les clartés de son esprit ne sont-elles pas venues se refléter jusque dans les sentiers difficiles où je me trouvais, et entretenir ainsi mon assurance et mon dévouement à la cause de l'esprit et de la liberté! C'était un de ces hommes de bronze dont les idées une fois faites ne fléchissent plus, mais qui sont aussi capables de comprendre les doctrines qui se produisent en avant que celles qui se sont écoulées derrière eux dans les écoles du passé. Sa source était au xviiie siècle; mais il permettait volontiers aux jeunes gens d'être venus plus tard, et ne leur en voulait pas de leur différence. Le sentiment de la liberté, non pas de cette liberté mesquine et personnelle qui ne fait que des individus, mais de cette liberté grande et substantielle qui, par la forte éducation des âmes, prépare les sociétés nouvelles, était celui qui occupait dans son âme le premier rang. Ce sentiment n'étouffait pas les autres; mais on comprenait aisément qu'il les gênait par trop de prépondérance, et que la supériorité que les circonstances lui avaient fait prendre avait entravé d'autres développements. La conscience de Dieu se laissait fréquemment apercevoir chez lui dans ses vues sur le monde et sur l'histoire, profonde, il est vrai, mais toujours entourée d'une obscurité dont il ne cherchait guère à sortir. Il était religieux, mais pour ainsi dire par la seule vertu de son fonds naturel, et prenait plus volontiers la religion dans son cœur que dans les souvenirs de son éducation. Il tenait le culte romain, comme tous les autres, dans une sorte de dédain, parce qu'il le jugeait indigne de la majesté de celui qu'il affectait toujours de nommer le créateur des étoiles fixes.

Digitized by Google

Du reste, il n'aimait point à plonger dans ces matières; il s'en abstenait comme de questions où son esprit n'avait pas le don de pénétrer; le Dieu absolu lui suffisait, et quelque difficulté que l'on pût soulever à cet égard, il se retranchait dans ce fameux vers qui s'interprète si diversement : *Magna mens agitat molem*, et qu'il regardait avec raison comme le fondement de toute théologie. Le point capital auquel se rapportaient toutes ses pensées était donc le culte de la liberté, et il en partait avec une indomptable logique pour briser, jusque dans leurs derniers restes, toutes les traditions de Rome et de la monarchie. « Fi de toutes ces vieilleries! disait-il; il faut y cracher et les mettre au banc des nations. » C'était toujours le grand cri d'émancipation de 1789 qui était présent à son esprit, et jusqu'à la fin, cette voix ne cessa de retentir d'écho en écho dans son âme avec le même éclat et la même roideur.

Il a pu, comme le veut notre commune imperfection, faillir dans son entendement; mais sa foi dans l'humanité est demeurée dans tous les temps de sa vie également vive et radieuse, et, malgré tant de déceptions et de dures épreuves, il est permis de dire de lui ce que le christianisme ne disait que de ses plus grands saints, qu'il est mort sans avoir douté. Non pas qu'un si sage politique ait eu la témérité de s'imaginer que l'erreur ne pouvait l'atteindre. Il a su douter dans bien des circonstances de la certitude de ses jugements; mais il n'a pas douté un seul jour de ses croyances. Il ne sentait pas seulement en lui la raison, il y sentait la foi; et qu'il me soit permis de rapporter à ce sujet un discours de lui qui est bien grave, et qui enseigne bien hautement quels étaient à la fois son désintéressement personnel et son amour du bien public. Un soir, avec quelques amis, nous étions près de lui; les nouvelles du jour étaient tristes et décourageantes, la conversation morne et entrecoupée; le vieillard surtout paraissait plus affecté que de coutume de l'aspect de la politique de plus en plus troublée par les tendances matérielles : « Mes amis, nous dit-il enfin, il me vient parfois, en voyant toutes ces choses,

Digitized by Google

d'étranges pensées; je me demande si nous avons sagement fait en renversant Robespierre, et si ce qui eût suivi sa dictature eût été pire que tout ceci... Que voulez-vous, ajouta-t-il, la France ne voulait plus de despotisme, et celui de la guillotine était le pire de tous. » Admirable vertu qui, à quarante ans de distance, permettait encore à cet illustre conventionnel de se juger lui-même avec tant d'indépendance et de simplicité! Robespierre avait tué ses amis les plus dévoués et les plus chers et l'avait lui-même inscrit sur ses sanglantes listes, et il ne gardait dans son souvenir aucune idée de vengeance, et il ne s'inquiétait que de savoir s'il avait prudemment agi, non dans l'intérêt d'un parti, mais dans l'intérêt permanent de son pays. Il avait abattu Robespierre, et non-seulement il ne cherchait pas à tirer une gloire facile d'une action que tant de gens ne demandaient qu'à exalter, mais appuyé sur la conscience de l'honnêteté de ses motifs, il s'en remettait pour le reste au jugement de la postérité.

Que de fois, dans la familiarité de nos promenades et de nos entretiens, il m'a été donné de pénétrer ainsi par de naïves ouvertures jusque dans les profondeurs de cette grande âme! Sa vie coulait parmi nous tranquille et pure comme un beau fleuve, et si limpide qu'à travers chacun de ses flots on pouvait aisément distinguer la netteté du fond qui la portait. Hélas! le courant terrestre en est maintenant tari, et il ne nous en demeure plus que ce qui peut être tenu dans la mémoire et dans le cœur. A chaque instant je songe à lui, comme si je l'avais quitté tout à l'heure et comme si j'allais le retrouver encore. Je le vois dans son ample fauteuil de vieillard, courbé et largement accoudé des deux bras, mais l'œil ferme et tranquille, et levant son grand front sillonné et sa tête puissante, vieux lion blanchi! Oh! pourquoi donc ai-je été privé de la triste consolation de tes adieux suprêmes? Mais, jusqu'au dernier jour, ton énergie semblait chasser la mort et démentir les trop fidèles calculs de ta prévoyance. Certes, durant cette soirée où, l'âme si solide encore et si pleine de l'indomptable énergie de la révolution,

Digitized by Google

tu regrettais avec tant de hardiesse devant nous tous que la Convention n'eût pas complété son anathème contre l'ancienne France, en effaçant du sol tous les palais et tous les temples, durant cette dernière soirée, j'étais bien loin de penser qu'avant huit jours tu nous aurais quittés; et toi-même, vieux Merlin, tu ne te doutais guère que la dernière invitation qu'on m'enverrait en ton nom serait dans une église, et que toi aussi, après ta mort, tu aurais ta messe et ta paroisse ! Mais que t'importent, au surplus, et que nous importent à nous-mêmes la couleur du drap mortuaire dont on a couvert ton cercueil et la langue des oraisons que l'on a récitées sur ton cadavre ? Néant sur poussière que tout cela. De quelle hauteur ne devais-tu pas dominer alors de telles vanités, toi qui avais toujours vécu si fort au-dessus d'elles ! Et quelle leçon n'y avait-il pas pour nous tous à voir cet inerte objet que l'on nomme le corps tombé en un tel assujettissement et une telle misère ! Ce que nous admirions en toi, c'était la vertu et l'intrépidité de ton âme, la droiture de ton cœur, la simplicité de tes goûts et l'infatigable constance de ta vie : ce sont là les choses impérissables et hors d'atteinte ; la mort ne leur est point une fin, mais un sceau qui les consacre et qui les fixe ; elles ont eu le temps de s'identifier avec ton âme et tu les possèdes toujours. Que ne nous est-il permis de te suivre dans les élévations de ton existence présente ! Sans doute, nous aurions à t'admirer plus encore ; mais à défaut de ce savoir qui nous manque, l'histoire de ton passé nous est acquise, et elle suffit pour assurer ton immortalité dans la mémoire des hommes. Modèle illustre de pureté civique et de conviction vigoureuse, tu seras éternellement vénéré parmi nous, et tu demeureras pour la postérité l'un des plus beaux types de cette forte race qui brisa la première avec la servitude monarchique, et ouvrit la liberté d'une ère nouvelle à l'essor du monde.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

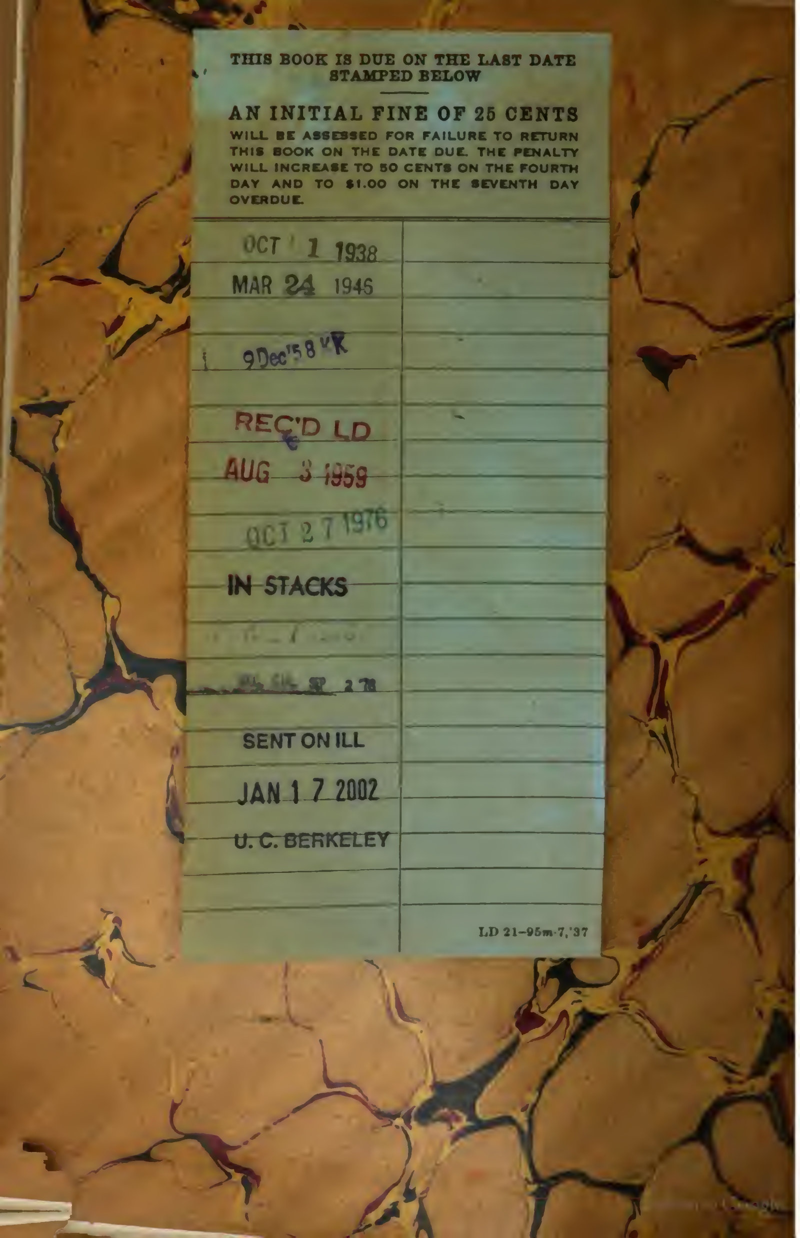
Digitized by Google

Digitized by Google


REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
OCT 1 1938
MAR 24 1946
9Dec'58 VR
REC'D LD
AUG 3 1959
OCT 27 1976
IN STACKS
SENT ON ILL
JAN 17 2002
U. C. BERKELEY
LD 21-95m-7,'37


YC 74822
DC 146
M45 A2
Merlin
165511



Digitized by Google